

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Salah Boubnider Constantine 3



Faculté d'Architecture et d'Urbanisme

Département d'Architecture

N° d'ordre :

En vue de l'obtention du diplôme de :

Série :

Doctorat Es-Sciences

Option : Urbanisme

Titre de la thèse :

**"Doubaï" à El Eulma, d'une rue commerçante
péricentrale à une place marchande transnationale"**

Présentée par : Mr. Mohamed GHERBI

Sous la direction de :

Mme. Badia BELABED-SAHRAOUI, Professeur, Université Salah Boubnider, Constantine 3

Soutenue en date du 24 décembre 2017 devant le jury composé des :

Président : Pr. Samira DEBACHE (Université Salah Boubnider, Constantine 3)

Rapporteur : Pr. Badia BELABED-SAHRAOUI (Université Salah Boubnider, Constantine 3)

Membres : Pr. Salah CHAUCHE (Université Salah Boubnider, Constantine 3)

Pr. Mohamed Cherif ADAD (Université Larbi Ben M'hidi, Oum El Bouaghi)

Pr. Kaddour BOUKHMIS (Université Badji Mokhtar, Annaba)

Dr. Lazhar GHERZOULI (Université Larbi Tebessi, Tébessa)

Décembre 2017

A

*Ma chère aimée mère, mes grands-parents : Belgacem, Baya, Djamila et m^{me}. Zoulikha Boumaza
que Dieu, le tout puissant, bénie leurs âmes,*

Mon père que Dieu le protège,

Mes grands-parents (Cheikh Brahim et Lalla Reguia) que Dieu les pardonne,

Ma bien aimée sœur unique que Dieu la garde pour nous,

*Mes frères : Si Larbi, Si Mohamed-Taib, Si Abd El Krim, Si Abdallah, Si Youcef, Si Tahar, Si
Salah-Eddine et Si Okba que Dieu les entoure par sa miséricorde,*

Je dédie ce travail.

Remerciements

Grâce au bon Dieu, le tout puissant, cette thèse a pu être réalisée. Et à cette occasion, les vifs remerciements s'adressent à tous ceux, qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration et la finalisation de ce travail de longue haleine. A leur tête, les directeurs de thèse, la défunte Prof. Zoulikha Boumaza et Prof. Badia Belabed-Sahraoui qui a accepté de continuer l'encadrement de la thèse jusqu'à sa soutenance, pour leurs patiences, leurs conseils, leurs encouragements et leurs orientations.

Egalement la gratitude et la reconnaissance s'adressent aux collègues enseignants-chercheurs et chercheurs et amis en Algérie et en France. Pour le cas de l'Algérie, il y a lieu à citer : Mmes Kenza Tlemsani, Sabah Hmimed et Ibtissem Milous, Prof. Hakim Kebiche et Mr. Atef Salhi, mais aussi particulièrement Drs. Ali Hadjla et Takieddine Hessainia et Mrs. Mustapha Mokhtari, et Abd El Hadi Serdou. Pour le cas de France, les Profs : Paul Boino (ex co-encadreur de la présente thèse), Alain Battegay, Jean-Paul Bravard et Dr. Olivier Pliez sont vivement remerciés.

Mrs le P/APC d'El Eulma, son adjoint, les responsables locaux des services des impôts, d'urbanisme et de construction à El Eulma et à Sétif et surtout mes amis Attafi Taïb : ex-Directeur de l'Agence Foncière d'El Eulma et Guidjali Saâd : Directeur Technique à la Mairie d'El Eulma et membre de l'Assemblée Populaire Communale (APC) d'El Eulma, ainsi que Dr. Belgacem Daoudi : ex-Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bordj Bou Arreridj et Mr. Abd El Aziz Arar : ancien Directeur du Collège d'Enseignement Moyen (CEM Guidoum" à El Eulma sont également remerciés pour leur coopération si appréciable.

Table des matières

Introduction générale	06
------------------------------------	----

PREMIERE PARTIE

LES PLACES MARCHANDES "DOUBAÏ" EN ALGERIE ET LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE

Premier chapitre

Les places marchandes "Doubaï" et les "ex-trabendistes"	39
Introduction	40
1- L'impact du "trabendo" en Algérie	40
1-1. L'adoption du plan d'ajustement structurel	42
2- Le passage à l'économie de marché	44
3- Les marchés "Doubaï" de l'Est algérien.....	47
3-1. "Doubaï", la pierre angulaire d'El Eulma.....	48
3-2. Marché de Tadjenant connu pour la vente des bois et pièces détachées.....	50
3-3. Pôle marchand d'Aïn M'lila spécialisé dans la pièce détachée pour véhicules	57
3-4. Les marchés des périphéries de Constantine	55
3-4-1. Marché d'El Khroub d'importances nationale et régionale	56
3-5. Nouveau pôle marchand de vêtements bon marché à Aïn El Fakroun.....	57
3-6. Plaque Tournante spécialisée en friperie de Bir El Ater.....	59
4- Les marchés "Doubaï" du centre algérien (dans l'Algérois).....	60
4-1. Marché "Doubaï" à El Djorf (Bab Ezzouar).....	61
4-1. Marché "Doubaï" initié par les négociants informels Eulmis à El Hamiz.....	63
5- Dynamique du commerce informel dans la région d'El Eulma	65
Conclusion.....	66

Deuxième chapitre

Les réseaux commerciaux discrets et les nouvelles routes de la soie	68
Introduction	69
1- Les réseaux du "trabendo" en Algérie	69
2- Spécialisation des marchés parallèles en Algérie.....	72
3- Les nœuds de la "mondialisation par le bas" dans les parcours des "néo-importateurs" Algériens après 1990.....	74
3-1. Pierre angulaire : Marseille en France	74
3-2. Nœud intermédiaire : la Turquie.....	75
3-3. Plaque frontalière transnationale : la Libye	76

3-4. Dubaï aux Emirats, plaque tournante du commerce mondial	77
4- Renaissance de la route de la soie : Yiwu, mondialement privilégiée	80
5- Le réseau discret mondial ancré à El Eulma	84
5-1. Direction des négociants Eulmis vers Dubaï en Emirats	86
6- Le maillon discret des négociants Eulmis au Sud-Est asiatique	88
Conclusion	91

Troisième chapitre

L'autre facette cachée des places "Doubai" en Algérie	94
Introduction	95
1- Irruption des acteurs commerciaux informels en Algérie	95
2- Les nouveaux multimilliardaires de l'informel, en l'occurrence du commerce transnational informel.....	98
3- Marchés "Doubai" en Algérie et l'épanouissement de la contrefaçon	101
3-1. "Asiatization" des importations contrefaites inonde les marchés informels	104
3-2. L'Algérie beigne dans une contrefaçon massive	106
4- La contrefaçon s'industrialise et se mondialise.....	108
4-1. La Chine, source de la contrefaçon à l'échelle planétaire	111
5- Derrière la face du "bonheur" que procure la place "Doubai" d'El Eulma	112
5-1. Au niveau d'El Eulma et la place "Doubai"	113
6- Plan d'action du gouvernement algérien de lutte contre le commerce informel	115
6-1. Eradication des marchés informels	115
6-2. Saisies des produits contrefaits	118
6-3. Rattraper le vide en la matière	123
Conclusion.....	124

DEUXIEME PARTIE

LA PLACE MARCHANDE "DOUBAÏ" D'EL EULMA ET LES IMPORTATEURS-COMMERCANTS

Premier chapitre

L'apport d'Eulma et le développement de son commerce	126
Introduction	127
1- Des atouts dont dispose El Eulma	127
1-1. Situation géostratégique et potentialités	127
1-2. Implantation et caractéristiques de la ville d'El Eulma	129
1-2-1. Localisation par rapport aux axes de transport importants.....	129
2- Caractéristiques de la ville d'El Eulma	132
2-1. Composition urbaine de la ville.....	134
2-1-1. Structure urbaine orthogonale domine la ville	135

2-1-2. L'architecture urbaine à El Eulma marque les différentes époques de la ville	137
2-1-3. Centre-ville d'El Eulma et ses caractéristiques	138
2-1-4. Les extensions nouvelles de la ville d'El Eulma.....	139
2-2. Evolution du logement dans la ville d'El Eulma	139
2-2-1. Des écarts substantiels s'observent dans les statistiques officielles	141
2-3. Présence d'une zone industrielle forte à El Eulma.....	143
3- Evolution et transformation de la ville d'El Eulma	145
3-1. Origine de la dénomination d'El Eulma	145
3-2. Naissance d'El Eulma.....	146
3-3. Développement de la ville Saint Arnaud.....	147
3-4. Développement d'El Eulma continue durant la période post-indépendance.....	149
4- El Eulma est une ville marchande par excellence	156
4-1. Marchés existants dans la ville d'El Eulma	157
4-1-1. Marché hebdomadaire de bestiaux à portée nationale	157
4-1-2. Marché hebdomadaire de fruits et légumes d'importance régionale.....	161
4-1-3. Marchés quotidiens couverts de détails dans la ville	162
4-1-4. Marchés quotidiens découverts dans les quartiers périphériques.....	164
4-1-5. "Souk n'ssa" (ou marché des femmes) à la frontière du centre-ville ancien.....	164
5- Les structures de vente dans la ville d'El Eulma.....	166
5-1. Des centres commerciaux présents à l'échelle de la ville	166
5-2. Evolution des locaux commerciaux dans la ville.....	168
5-3. Distribution des locaux commerciaux	172
6- Affluence des commerçants et importateurs à El Eulma	175
7- Comme conséquence, une spéculation foncière et immobilière dans la ville d'El Eulma.....	179
Conclusion.....	185

Deuxième chapitre

Emergence de la place "Doubaï" d'El Eulma et l'impact des importateurs.....	187
Introduction	188
1- Situation et limites de la place "Doubaï"	188
1-1. Délimitation physique de la place.....	189
2- Phases de mutation de la place "Doubaï" en une place marchande à rayonnement international...190	
2-1. Point de départ : la rue commerçante "Doubaï" (charâa Doubaï) : 1990-1993	191
2-2. Naissance de la place "Doubaï" : 1993-1998.....	194
2-3. La fonction marchande de la place "Doubaï" : 1998-2003.....	194
2-4. Nouvelles limites physiques de la place marchande "Doubaï " : 2003-2014	195
3- Etat et fonctionnement de la place "Doubaï"	201
4- Composantes commerciales de la place	207

4-1. Centres commerciaux existants dans la place "Doubaï"	211
4-2. Composante humaine présente dans la place.....	213
4-3. Origine des commerçants installés dans la place "Doubaï"	216
5- L'appropriation de la place "Doubaï" par les acteurs commerciaux informels.....	218
6- Pollution proliférant dans la place "Doubaï"	224
Conclusion.....	226

Troisième chapitre

Les faiblesses du cadre juridique dans l'encadrement de la place "Doubaï"	228
Introduction	229
1- L'absentéisme des autorités locales	229
2- Qu'en est-il alors la situation pour le PDAU d'El Eulma?	230
2-1. Faiblesses du PDAU d'El Eulma.....	233
3- POS entourant la place "Doubaï"	236
3-1. Contenu et règlement du POS Z7G	236
3-2. Contenu et règlement des POS2 et POS1	237
3-2-1. Cas du POS2	238
3-2-2. Cas du POS1	240
3-3. Contenu du rapport de présentation des POS et de leur règlement.....	241
4- Cahier de charges du lotissement résidentiel de 426 lots	243
4-1. Une fois les lots du lotissement de 426 cédés.....	244
4-2. Mutations opérées sur les plans architectural et urbanistique.....	246
4-2-1. Embellissement et organisation du tronçon Ouest de l'ex-RN5	248
5- Le poids et l'emprise de la place "Doubaï" dictent le changement.....	254
6- Inefficacité des instruments d'urbanisme existants et absence de l'urbanisme commercial à El Eulma	256
Conclusion.....	258

Conclusion générale.....	260
---------------------------------	------------

Bibliographie	266
----------------------------	------------

Table des illustrations	289
1. Liste des tableaux.....	289
2. Liste des graphiques.....	290
3. Liste des cartes.....	290
4. Liste des figures	291
5. Liste des photos.....	291

Glossaires et acronymes.....	294
-------------------------------------	------------

Annexes.....	I
---------------------	----------

Résumé

Introduction générale

I- Les importateurs informels et la fabrication de la ville algérienne : des constats

Le commerce informel en Algérie ou le "trabendo" -longtemps lié à l'activité de contrebande- s'est développé dans le contexte de circulations migratoires et de réseaux migrants transfrontaliers (Péraldi, 2001), et au moment où l'Etat n'assurait pas l'importation de certains produits.

Il s'identifie par les places marchandes fortes qui se sont apparues à l'Ouest du pays et aux frontières algéro-marocaines comme Boukadir près de Chlef et le village Zouia près de la ville Maghnia, mais aussi à l'Est algérien, à savoir Bir El Ater et "souk Lybia"¹ dans la wilaya de Tébessa, situés aux frontières algéro-tunisiennes et libyennes.

Le "trabendo" a trouvé des conditions favorables pour son épanouissement et s'est répandu dans l'ensemble des secteurs composant l'économie algérienne, particulièrement le secteur du commerce. Il a été favorisé par l'ouverture de l'Algérie au monde depuis les années 1990 qui a adopté l'économie de marché, mais par l'absence de l'Etat régulateur qui était trop préoccupé à l'époque, par la lutte contre le terrorisme.

Selon les chiffres officiels avancés par le gouvernement algérien et jusqu'en 2004, le "trabendo" aurait causé annuellement, plus de 60 milliards DA (600 millions Euros) de perte à l'Etat² en faveur de la progression exponentielle de l'économie informelle qui s'est dotée d'un outil de gestion performant.

Selon certains analystes³, l'économie informelle s'est, dès lors, emparée de 60 % de l'activité économique algérienne en 2008, soit une augmentation de 20 %, comparée à l'année 2007 et l'année 2004⁴, où sa part oscillait entre 30 %⁵ à 40 %⁶ de l'économie nationale.

¹ En référence à la marchandise ramenée de la Libye, par les contrebandes activant dans la wilaya de Tébessa.

² GRIM N. : "Le commerce parallèle en plein essor. L'Etat perd 60 milliards de dinars par an", In El Watan, 24.10.2004.

³ L'expansion de l'économie informelle est arrivée à outrepasser tous les règlements relatifs au commerce national, l'import, l'export, la protection des droits de la propriété intellectuelle et la protection contre les pratiques frauduleuses. Cf. "Fraude fiscale, commerce informel sont les toiles de fond d'une société où l'appât du gain prime sur toute autre considération", In <http://www.lanouvellerepublique.com/actualite/lire.php?ida=28699etidc=7etrefresh=1>, posté en 2008.

⁴ REZOUALI A. : "Il représente près de 40 % de la sphère commerciale. L'informel gangrène l'économie", In El Watan, 24.10.2004.

⁵ BOURENI M.S. : "Algérie : Les milliards de l'importation et de la contrebande", In Le quotidien d'Oran, 17.06.2007, In <http://www.algerie-monde.com/actualite/article2124.html>, posté le 24.09.2007.

⁶ SAFER N. : "L'Algérie : El Eulma, paradis du marché noir et de la contrefaçon", In <http://www.toutsurlalgerie.com/contenu.php?id=761>, posté le 27.08.2007, à 18:28.

Cette situation contredit fort bien le discours du chef du gouvernement algérien⁷ en 2004 et confirme l'échec du programme ambitieux de lutte contre le "trabendo"⁸ entrepris en 2005.

L'informel a continué de se répandre en coûtant en moyenne 50 milliards DA (500 millions Euros) d'évasion fiscale⁹. Ces derniers ne représentent que 10 à 15 % du volume réel des transactions commerciales qui s'opèrent annuellement sans factures¹⁰. En 2012 par exemple, l'évasion fiscale avait fait 922 millions DA (9 220 000 Euros) selon le Ministre du Commerce¹¹.

Nombreux sont les "trabendistes" qui, imprégnés dans les circuits internationaux d'importation informelle et de contrebande, en tant qu'acheteurs, passeurs et distributeurs (la "mondialisation par le bas")¹², et grâce à leur capital financier important et leur expérience acquise, se sont reconvertis en importateurs, ou se sont associés à des investisseurs qui disposent des autorisations officielles pour l'exercice de l'import-export.

Ces nouvelles mesures étaient mises en place au profit de ces nouveaux acteurs, où près de 3000 registres ont été délivrés aux commerçants de gros et entreprises d'importation durant les années 1999-2000 (Côte, 2001). C'était "*l'ère du grand trabendo, le commerce de haut niveau en semi-informel, le "business au container" en complicité avec les services de Douanes*"¹³, qui a enclenché par la suite, une dynamique commerçante importante que l'Etat n'arrivait plus à l'encadrer ni à la suivre.

Les mesures de blocage des importations en provenance d'Asie entreprises durant l'année 2001 étalée sur une période de 03 mois afin de maîtriser le commerce informel, n'ont pas donné de résultats attendus.

D'autre part, l'apparition des monopoles dans l'importation informelle arrivant même à concurrencer sérieusement le monopole de l'Etat, a été encouragée par l'implication du personnel politique au pouvoir qui assure la protection des opérations des acteurs formels par le biais du crédit sélectif et les facilités bancaires utilisées de façon discrétionnaire (Battegay, 2005).

⁷ Lors de la conférence presse-bilan tenue chaque mars, le chef du gouvernement proclamait que : "*Après le terrorisme, nous attaquerons le "trabendo"*", cf. GRIM N. : "Le commerce parallèle...", op. cit.

⁸ Le terme "trabendo", selon le chef du gouvernement algérien, est équivalent à l'"*économie non observée*". Il renvoie à la fois à l'économie souterraine, l'économie illégale et l'économie informelle des ménages et des individus. Il est exercé de différentes facettes : les manufactures non déclarées, la contrefaçon, le commerce aux "cabas", ou à la sauvette, la contrebande de l'habillement et de l'alimentation.

⁹ ABDELADIM F. : "Le DG des douanes, Bouderbala Mohamed Abdou. 70% des produits contrefaits proviennent de la Chine et 17% de l'UE", In Liberté, 26.11.2013.

¹⁰ ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations de commerce extérieur. 20000 importateurs inscrits dans le fichier national des fraudeurs", In La tribune, 23.10.2012.

¹¹ H. L. : "Commerce. 11000 opérateurs fraudeurs recensés en 2012", In El Watan, 16.01.2013.

¹² Expression empruntée à PORTES, 1999, TARRIUS, 2002, THOREZ, 2008 et PLIEZ, 2007 et 2010.

¹³ COTE M. : "Nouvelles territorialités en Algérie", p : 263, In "*Où va l'Algérie ?*", par MAHIOU A. et HENRY J-R., Ed. Karthala, 2001, 384 p.

Durant le premier semestre de l'an 2005, près de 600000 importateurs informels accompagnés de sous loueurs de registres du commerce ont été repérés¹⁴. Alors qu'en 2004, et selon les analystes du champ économique et en l'absence de statistiques officielles précises, le nombre de vendeurs occasionnels aurait atteint 1,1 million, soit le double du nombre de commerçants inscrits au CNRC, et qui faisait 1/2 million commerçants (450000 à 500000)¹⁵.

Ces vendeurs se répartissent entre 300000 jeunes vendeurs ambulants utilisant des tables et quelques 800000 vendeurs itinérants, mais ne forment réellement que la partie apparente des réseaux souterrains de la contrefaçon des grandes marques et de la contrebande.

L'année 2008 fut marquée par le recensement de plus de 30000 sociétés fantômes exerçant dans le commerce, à l'échelle nationale¹⁶, et par la radiation de plus de 10000 registres de commerce dans la région algéroise où leurs propriétaires ont rejoint le secteur informel.

Durant la période 2008-2012, le nombre de sociétés import-export inscrites au CNRC est arrivé à faire 35518 sociétés mais dont près de 11000 sociétés ont été portées en 2012, dans le fichier national des fraudeurs institué en 2009, pour causes principales le non dépôt de leurs comptes sociaux au niveau du CNRC et le non-respect des règles de pratiques commerciales¹⁷.

Ces quelques chiffres avancés ne sont qu'une partie de la réalité mais indiquent clairement que l'informel¹⁸ n'épargne aucun niveau de transactions commerciales. Ils reflètent aussi la partie apparente des réseaux souterrains de la contrefaçon des grandes marques et de la contrebande, qui activent dans l'importation et la distribution des produits à large consommation, voire même périmés.

A partir de l'an 2000, une nouvelle classe sociale connue par les nouveaux multimilliardaires ou "s'hab echkara"¹⁹, est apparue en moins d'une décennie (Gherbi et al. 2016). Selon le communiqué du Ministère du Commerce en 2004, l'Algérie comptait près de 40000 milliardaires. Ces derniers sont passés à 46000 milliardaires en 2009 selon l'affirmation et les analyses des experts financiers²⁰, soit une augmentation de 13 %.

Ces experts les répartissent en deux catégories : la première contient 30000 milliardaires et représente les familles riches exerçant dans l'exportation depuis l'époque coloniale, alors que la deuxième catégorie englobe 16000 voire 20000 milliardaires.

¹⁴ OUKAZI GH. : "Commerce. 600.000 importateurs activent dans l'informel", In Le quotidien d'Oran, 3.08.2005.

¹⁵ GRIM N. : "Le commerce parallèle ...", op. cit.

¹⁶ BELAIFA D. : "Commerce : 30.000 sociétés introuvables", p : 04, In Le quotidien d'Oran, 09.09.2008.

¹⁷ B. K. : "Commerce informel. Près de 11000 commerçants fraudeurs recensés", In Liberté, 16.01.2013.

¹⁸ Le chiffre réel de l'informel reste inconnu.

¹⁹ Propriétaires de Sacs. C'est un terme algérien inventé qui signifie les barons de l'import et du marché informel disposant d'énormes sommes en liquide et d'actifs non déclarés et très influents politiquement.

²⁰ BACHOUCHE N et H. BENYEHIA : "46 milles milliardaires en Algérie ", In Echorouk, 05.08.2009, posté aussi In, <http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=4754>.

L'origine de la fortune de la deuxième catégorie comme avancement des experts, provient du commerce informel et illégal. Elle compte des milliardaires qui se sont enrichis par les voies de la corruption et le détournement de fonds publics, et beaucoup d'entre eux sont poursuivis par les tribunaux.

L'indice de leur richesse globale estimatif et en l'absence des statistiques précises, varie entre 2 à 50 voire 60 milliards DA²¹ (600 millions Euros). Ces milliardaires constituent près de 40 % du fond informel.

Durant l'année 2013, leur nombre a atteint les 50000 milliardaires voire plus, comme avancement certains experts financiers. Un chiffre qui reste loin de celui fourni par l'étude réalisée par le cabinet N.W.W²² dans le cadre de l'économie formelle. Il a affirmé que l'Algérie avait, en 2012, compté 35 milliardaires et 4100 millionnaires en dollars²³. Ces derniers pourraient atteindre 5600 millionnaires en 2020 si le taux de croissance moyen se maintient à 4,1%²⁴ de l'année 2012 à l'année 2020.

La multiplication des importateurs, des commerçants occasionnels et informels et ceux usant des déclarations de stocks fictifs, a entraîné l'apparition de places marchandes informelles (marchés informels) dans presque l'ensemble de l'Algérie. Elles sont arrivées à faire près de 700 en 2002 et auraient employé des dizaines de milliers de personnes²⁵.

Entre 2005 et début 2006, le nombre de marchés informels²⁶ est passé à 732 marchés, déployant une superficie globale de 270 ha. Ils embauchent plus de 100000 intervenants dont seulement 13% d'entre eux, détiennent des registres de commerce.

Le nombre de ces marchés durant le premier semestre de l'année 2009 et selon les estimations patronales²⁷, a atteint 700 marchés²⁸. Il a connu encore une croissance pour atteindre 1368 marchés employant plus de 40000 intervenants, en mois d'octobre 2013, comme confirme le Ministre du

²¹ Idem.

²² Le New World Wealth (N.W.W) est un cabinet de consulting basé en Grande-Bretagne. Dans son étude, il définit le millionnaire comme étant un individu ayant des actifs nets de plus de 1 million \$ (plus de 100 millions DA). Son étude s'appuie sur les enquêtes et les données y compris celles fournies par les institutions transnationales comme la Banque mondiale et l'OMC.

²³ Plus de la moitié, soit 2300 millionnaires recensés sont de la capitale, Alger. D'autre part, le N.W.W estime que les 4100 millionnaires accumulent au total 5 milliards \$, soit environ 430 milliards DA.

²⁴ GRIM N. : "Selon une étude de new world wealth. En 2012, l'Algérie comptait 35 milliardaires et 4100 millionnaires en dollars", In El Watan, 03.09.2013.

²⁵ BELBACHIR N.: "Cause principale de l'anarchie dans toutes les villes du pays. Le commerce informel grève l'économie nationale", In La Tribune, 15.10.2008.

²⁶ BOUAKBA A. : "Lutte contre le marché informel. Près de 3000 actions lancées en une dizaine de jours pour débusquer les fraudeurs", In La Tribune, lundi 08.08.2005.

²⁷ "Exportations : Les zones franches de Dubaï inondent l'Algérie", le financier-dz repris par City-dz.com, In <http://www.city-dz.com/exportations-les-zones-franches-de-dubai-inondent-l%E2%80%99algerie/>, posté le 20.08.2009.

²⁸ C'est un bilan qui rappelle bien celui élaboré pour l'année 2002.

Commerce²⁹. Ce dernier ajoute qu'il existe près de 75000 personnes activant dans le commerce informel où la plupart d'entre eux, sont des jeunes.

L'évolution florissante de ces marchés coûte à l'Etat, une perte de plus de 50 % de recettes fiscales³⁰, mais pour plusieurs Algériens, elle est devenue un "modèle" de réussite professionnelle. Les échanges dans ces marchés se pratiquent dans l'ombre (sans factures et à l'abri de tout contrôle par les autorités fiscales), où des milliards de dinars circulent de manière frauduleuse, loin de toutes formes de déclarations.

Mais pour la difficulté de l'identification de la provenance de leur fond monétaire, ces marchés sont devenus des lieux de blanchiment d'argent au profit de groupes de mafias qui commencent sérieusement à concurrencer voire menacer l'existence de l'Etat selon les propos des dirigeants politiques algériens.

Certains observateurs avancent que l'ampleur du phénomène de l'informel en Algérie, se justifie par l'inapplication rigoureuse des lois et leurs règlements y afférents, que par la hausse des impôts qui freinent l'investissement et poussent des milliers de commerçants à radier leurs registres pour rejoindre le secteur informel.

En effet, durant l'année 2008, il a été enregistré que 10000 commerçants et 20000 artisans dans la région algéroise ont cessé leurs activités³¹ pour rejoindre l'informel, contre la fermeture de 5000 boulangeries³² recensées entre 2003 et 2008.

Ces dernières années, l'"asiatisation" des importations algériennes est devenue une coloration forte présente. Car depuis 2009, les importations provenant de Dubaï aux Emirats sont passées à 41%³³.

Elles sont encouragées par les différences monétaires nettement importantes existant entre la zone Euro et la zone Asiatique³⁴ où les prix des produits asiatiques restent 30 % inférieurs de ceux fabriqués en Europe. Cette attraction de prix a poussé les importateurs Algériens à multiplier leurs déplacements vers la région Sud-Est asiatique, à la recherche de meilleurs offres au détriment de la qualité qui reste le dernier de leur souci.

²⁹ Cf. IMADALOU S. : "L'opération devait prendre fin en mai dernier. L'éradication des marchés informels peine à avancer", In El Watan économie, 09-15.12.2013.

³⁰ Selon le communiqué de l'UGCAA, In "Exportations : Les zones franches de Dubaï...", op. cit.

³¹ BELBACHIR N.: "Cause principale ...", op. cit.

³² Selon l'estimation de l'union des commerçants rapportée par AFP : "L'Algérie : La hausse des impôts a poussé quelque 10000 commerçants à rejoindre le secteur 'informel", In <http://www.echoroukonline.com/fra/economie/2079.html>, posté le 12.09. 2008.

³³ HAMIDACHE N. : "Exportations de Dubaï vers l'Algérie, une hausse de 41% en 2009", p. 07, In L'Expression, 22.06.2010.

³⁴ Durant l'année 2007, l'Euro s'est renchéri de 36 % plus que le dollar et continue de maintenir son pouvoir, cf. GUEMACHE H. : "Algérie-Union européenne. A qui profite le démantèlement tarifaire ?", In Le quotidien d'Oran, 3.09.2007.

Certaines villes algériennes qui concentrent des importateurs, renferment des places informelles connues par le nom de "Doubaï" dont leur apparition met en exergue l'envergure du mouvement de migration et d'activités commerciales en Algérie, déclenché depuis les années 93-94 (Battegay, 2005 et Spiga, 2002). Il illustre aussi l'impact de la libéralisation du marché en Algérie et le rôle des importateurs notamment informels dans la fabrication de l'image de la ville³⁵.

Implantés souvent dans les lotissements résidentiels et les espaces délaissés des périphéries et péri-centraux, ces marchés ont transformé leurs villes en véritables plaques tournantes et lieux-entrepôts d'échanges et de trafic à haut niveau, organisés à l'échelle de pays. Ils ont contribué à la création de lieux de commerce informel puissants, rayonnant au-delà de leur région d'appartenance, comme l'illustre les cas d'El Hamiz, El Djorf et Semmar dans l'Algérois, de "Doubaï" dans le Sétifien ou de Sidi Mabrouk dans le Constantinois.

Ces places marchandes font partie d'un maillon bien organisé, formé de lieux d'interconnexion bien ancrés dans les circuits internationaux d'importation de produits divers³⁶. Elles assurent la grande distribution des produits à large consommation, souvent au détriment de la qualité et en l'absence de garanties³⁷ ou de SAV³⁸.

Les prix pratiqués dans les places "Doubaï" grâce à l'évasion fiscale et à la contrefaçon, restent les moins chers et attirent de ce fait, une marée de clientèle³⁹ qui voient en ces lieux, un moyen de subsistance contre les méfaits de la cherté de la vie.

Les produits contrefaits alimentent régulièrement ces places et proviennent non seulement du Sud-Est asiatique et de Dubaï aux Emirats⁴⁰, mais aussi de l'industrie de la contrefaçon implantée en Algérie qui échappe au contrôle et arrive à faire jusqu'à 45 % des parts du marché⁴¹. En 2007, le taux de la contrefaçon est passé à 80 %, surtout pour la pièce détachée de véhicules et de l'électroménager⁴².

Les produits du textile et de l'habillement fabriqués à Alger en est un autre exemple de la contrefaçon, car selon des enquêtes menées en 2009 par les différentes unités de lutte contre la

³⁵ Quelle soit grande, moyenne ou petite.

³⁶ Hormis les produits de consommation non périssables, le reste de la marchandise vendue varie entre la quincaillerie, le petit outillage, les articles de ménage et accessoires ménagers, l'électroménager et les biens d'équipement domestique, etc.

³⁷ Seul le fonctionnement du produit qui est assuré.

³⁸ Service Après-Vente. Les garanties et services après-vente forment les piliers de l'économie de marché.

³⁹ Les couches populaires à faible et/ou à moyen revenu.

⁴⁰ Le phénomène de la contrefaçon en Algérie s'imbrique dans un ensemble assez complexe d'échanges mondiaux qui encourage les échanges sans frontières. La question est complexe du fait de l'inexistence d'un réseau national organisé de distribution (du national au local) et que le marché informel facilite l'écoulement des produits contrefaits fabriqués localement.

⁴¹ BACHOUCHE N. et ZINEB A. : "45 % des produits importés sont de fabrication... algérienne!", In Echorouk, 14.07.2009, posté aussi In <http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=4676>.

⁴² BOURENI M.S. : "Algérie : Les milliards...", op. cit.

criminalité économique tous domaines confondus⁴³, des importateurs Algériens avec des trafiquants installés en Turquie, Italie, Espagne et Chine se sont organisés pour l'octroi frauduleux d'un cachet étranger d'une marque internationale afin de garantir l'écoulement de leurs marchandises.

A l'échelle urbaine, les places marchandes "Doubai" ont visiblement rompu avec leur cadre bâti urbain existant et son architecture. Elles ont fini même par configurer leurs villes. L'espace public, les RDC⁴⁴ des bâtisses et les parcelles construites pour la résidence, ont été transformés en lieux de dépôt et de vente de marchandises. Les devantures des locaux commerciaux, les étals et même à sol sont convoités par divers produits mis à la vente.

La fonction du commerce va gagner encore du terrain en occupant les étages supérieurs de certains immeubles construits pour remplacer définitivement la fonction de résidence comme le démontre la situation dans la place "Doubai" à El Eulma (Gherbi, 2016, 2012, 2010 et 2008).

II- Problématique : Qu'en-est-il le cas des importateurs informels à El Eulma ?

Durant les années 90, des commerçants de gros, des marchands et des "ex-trabendistes" fortunés, issus de différents profils socio-économiques et niveaux intellectuels, se sont reconvertis en importateurs.

Ils sont devenus avec le temps des "Mâalims"⁴⁵ de la ville d'El Eulma. Cette dernière encore connue pour son marché hebdomadaire de bestiaux, était incapable de concurrencer ni Sétif -ville mère de sa région-, ni même Constantine -capitale de l'Est algérien- (cf. Carte 1).

Mais malgré cela, les importateurs Eulmis ont décidé d'investir dans leur ville et sont même arrivés à la transformer en un puissant pôle commercial. Ils se sont installés dans la zone péricentrale, à l'entrée Ouest de la ville, située sur l'ex-RN5, où s'implantent les immeubles-villas de la cité ex-"Génie-Sider"⁴⁶ près de la gare routière (cf. Carte 2). Ils ont créé tout d'abord, une rue commerçante⁴⁷ qui a pris au départ, le nom de la rue "Hong-Kong".

Son nom a été remplacé par "charâa Doubai" (la rue "Doubai") en référence à la masse de marchandises importées de Dubaï aux Emirats. Cette rue est devenue, par la suite, la vitrine principale de la place marchande "Doubai" (cf. Photos 1 et 1 bis).

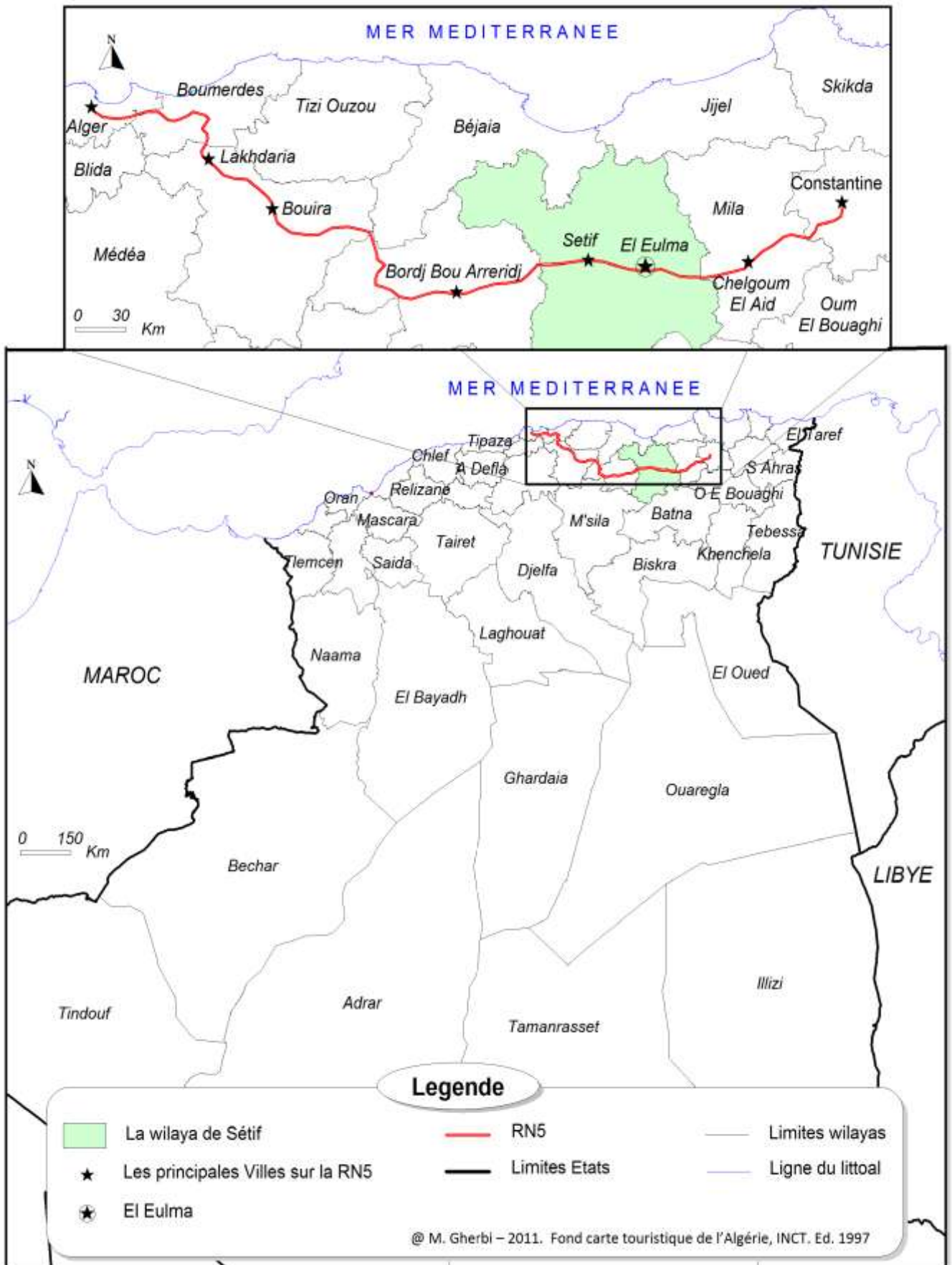
⁴³ BACHOUCHE N et ZINEB A. : "45 % des produits...", op. cit.

⁴⁴ Les Rez-De-Chaussée.

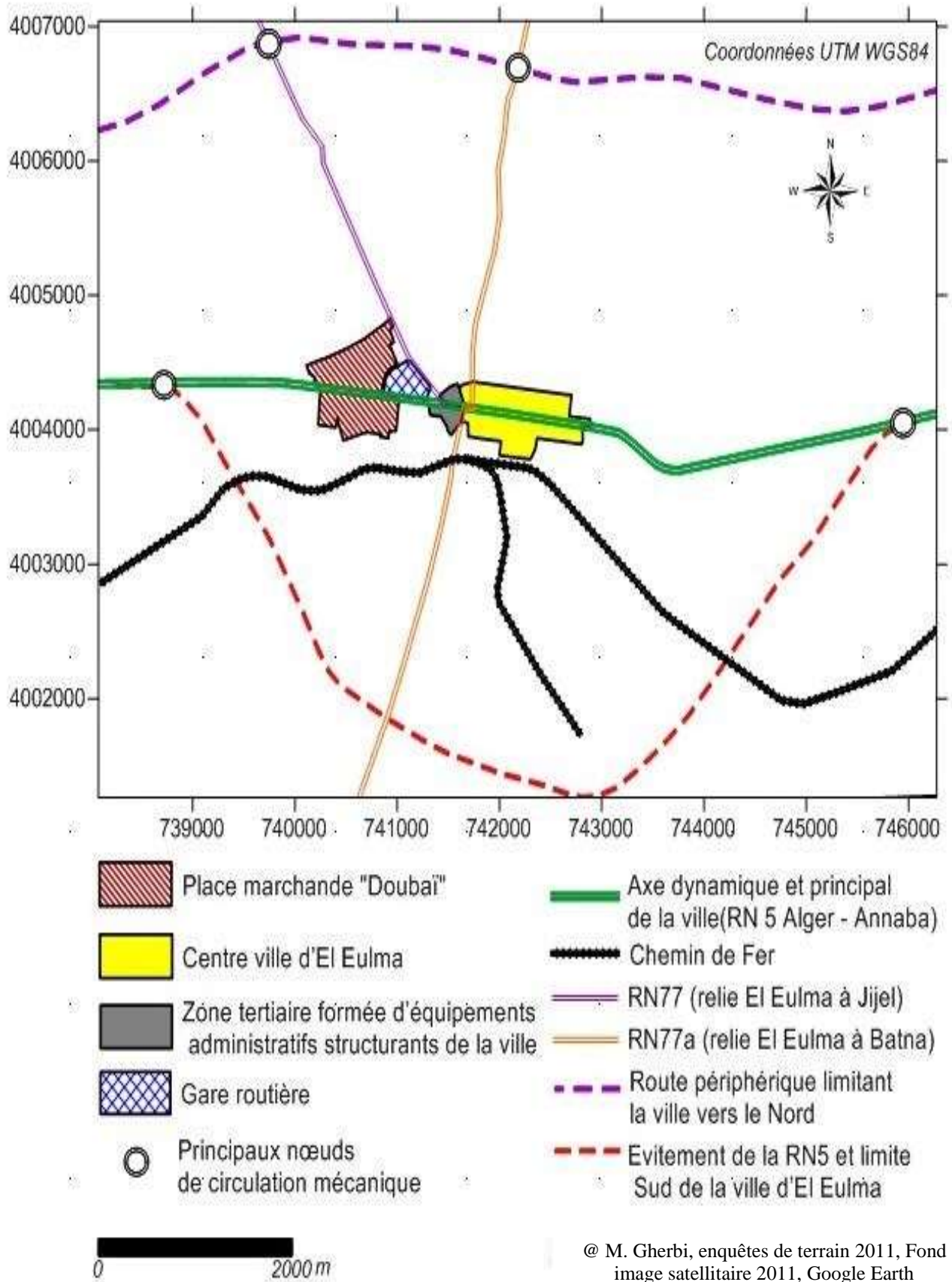
⁴⁵ Un terme en arabe et au pluriel qui signifie les grands patrons, les notables ou les grands commerçants.

⁴⁶ Cette cité se compose de 44 immeubles-villas, disposées en bande le long de la rue. Elle a été réalisée par l'ex-entreprise publique "Génie Sider", spécialisée dans les constructions, les ponts et les ouvrages d'art, qui avait plusieurs directions et antennes décentralisées à travers les villes importantes de l'Algérie.

⁴⁷ Elle se caractérise par le commerce de gros, particulièrement, la quincaillerie. La stratégie recommande l'implantation du commerce de gros à la périphérie de la ville comme est le cas pour les villes occidentales.



Carte 1 : Situation d'El Eulma par rapport aux villes importantes localisées sur la RN5



Carte 2 : Situation de la place "Doubaï" dans la ville d'El Eulma



Photo 1 : Partie de l'immeuble "Génie sider" entièrement englouti par le commerce. Les étages supérieurs sont réservés à la vente des meubles (cliché M. Gherbi, août 2011).



Photo 1 bis : Au même endroit que la photo 1, les grandes enseignes commerciales envahissent l'immeuble de "Génie Sider". Une concurrence affichée par la présence importante des enseignes commerciales (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

Derrière cette vitrine, un lotissement résidentiel commence à se développer au fur et à mesure. Il a été créé par l'ex-agence foncière locale dans le cadre de l'opération d'attributions des lots sociaux résidentiels⁴⁸.

Des bâtissent s'édifient illégalement⁴⁹, et attirent de plus en plus d'importateurs et commerçants de gros et demi-gros à majorité informels (Algériens, Egyptiens, Chinois), favorisant ainsi, la montée vertigineuse de la spéculation foncière et immobilière (cf. Photos 2 et 2 bis).



Photo 2 : Construction en chantier sans permis de construire, dédiée au commerce de gros (cliché M. Gherbi, août 2008).

Au bout d'une décennie, ce lotissement a été reconverti en une place marchande importante rayonnant à l'échelle nationale, fondée particulièrement sur le commerce informel et illégal qui a connu une apogée spectaculaire.

Les statistiques officielles ont signalé que le nombre d'importateurs à El Eulma était passé de 664 en 2001⁵⁰ à 908 en 2002, puis à 748 importateurs en 2007 selon la DPAT de Sétif⁵¹.

Or, comme rapportait le Ministère du Commerce, que 1132 importateurs actifs⁵² auraient été enregistrés à El Eulma⁵³, en 2007, soit un écart de 384 importateurs non comptabilisés par l'ex-

⁴⁸ Le futur foyer de la place "Doubaï".

⁴⁹ Sans respect de la réglementation urbanistique régissant ce lotissement.

⁵⁰ SAHRAOUI A., AGOUNE S. et MAAMACHE A. : "La ville d'El Eulma, les changements commerciaux et leurs effets sur l'espace", *Mémoire de Fin d'études en Aménagement urbain*, Institut des Sciences de la Terre, Université "Mentouri", Constantine, 2002, 138 p (mémoire élaboré en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).

⁵¹ DPAT de Sétif 2002 et 2008.

DAPT de Sétif dans la même année. Les statistiques du CNRC de fin juin 2010 confirment l'existence de 2410 importateurs présents dans la wilaya de Sétif, dont fort possible 60 % seraient installés à El Eulma (1446 importateurs), contre 1370 importateurs à la fin de l'année 2009 (cf. Annexes 1 et 2).



Photo 2 bis : La construction achevée (en face et au fond du cliché) renferme du commerce gros et demi-gros (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

En 2012 et selon la direction du commerce de la wilaya de Sétif, le nombre des importateurs inscrits dans la wilaya avait atteint 3322 importateurs⁵⁴ et est passé à 3170 importateurs en janvier 2015 (cf. Annexe 3), soit une augmentation de 760 registres comparé à l'année 2010.

Mais malgré les différences dans les statistiques officielles et même s'il est difficile de cerner le nombre réel total d'importateurs formels en cours d'exercice, ces chiffres reflètent la concentration d'importateurs formels et fraudeurs dans la wilaya de Sétif et, plus particulièrement, à El Eulma.

La preuve est que cette dernière est arrivée à abriter toute seule, environ 1200 importateurs informels représentant plus du 1/8^{ème} du chiffre national⁵⁵ équivalent à 9500 importateurs informels

⁵² Ministère du commerce, service des statistiques des registres de commerce, 2007.

⁵³ Des sociétés d'import-export ouvertes à El Eulma n'exercent en réalité que l'importation, à l'exception d'un seul opérateur qui exporte des produits industriels et manufacturés en dehors des hydrocarbures.

⁵⁴ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique de l'activité du registre du commerce dans la wilaya de Sétif, année 2012", p : 02, recensement au 31/12/2012, pp. 1-33.

⁵⁵ BENYELLES A. : "Suite au lancement de l'opération de lutte contre le commerce informel et la fraude fiscale: Les marchés de gros de l'alimentaire et Dubaï à El Eulma paralysés", In La Tribune d'Algérie, 26.07.2005, posté aussi In <http://www.latribune-online.com/2409/e04.htm>.

recensés⁵⁶ durant le premier semestre 2006 sachant que le nombre total des importateurs inscrits au CNRC a fait 31849 en fin décembre 2005 (cf. Annexe 4).

Le chiffre 1200 importateurs informels reste valable mais non précis pour la période allant de 2006 à 2010 voire 2011, car la place "Doubaï" a compté à elle seule, 1200 importateurs et grossistes recensés⁵⁷ dont uniquement 200 possèdent des registres de commerce valides.

D'autre part, une estimation basée sur d'officieuses approches et analyses établies en 2008, a déterminé que le montant global⁵⁸ transitant la place "Doubaï", serait de l'ordre de plus de 300 milliards DA par an (environ 3 milliards Euros), dont plus de 70 % échappent à la fiscalité.

Cette évasion est rendue possible voire facile puisque d'une part, les paiements des transactions établies se font sur place et sous forme cash⁵⁹, et d'autre part, les commerçants et importateurs à El Eulma sont toujours informés d'avance⁶⁰, des opérations d'inspections discrètes que comptent mener les brigades de lutte contre la fraude fiscale. Et de ce fait, la plupart des inspections de contrôle se vouent à l'échec. Car une fois informés, une partie consistante de commerçants ferment leurs locaux pour congés annuels ou travaux de réfection inventés.

La durée de fermeture de leurs locaux dépend de l'ampleur et du temps alloué à l'opération de contrôle programmée. Cette attitude encore observée dans la place "Doubaï" est devenue à nos jours, une pratique habituelle chez les commerçants qui transforme, ainsi, la place en un lieu-mort.

Hormis les périodes d'inspection et de contrôle, les importateurs et commerçants s'approprient le moindre espace disponible dans la place marchande "Doubaï" pour le rentabiliser au maximum. Ils étalent et exposent leurs marchandises : sur les trottoirs, sur les murs extérieurs des bâtisses et à l'intérieur de l'ensemble du RDC, que dans les étages supérieurs des immeubles.

Les structures de ventes comme les échoppes, les vitrines, les boutiques et magasins s'implantent et s'organisent en dégagant un caractère particulier aux rues sur lesquelles elles donnent, par le type de commerces spécialisés qu'elles présentent.

Les commerces rangés par rues et articulés de façon complémentaire, distinguent les rues et leur attribuent des noms en fonction de la dominance des produits vendus, comme la rue d'articles d'art et de ménagers, la rue de la quincaillerie, etc. De ce fait et sur le même principe, les rues

⁵⁶ Selon le Ministre du Commerce, cf. AMALOU F. : "Loi sur l'assainissement de l'activité commerciale 9500 faux importateurs débusqués", In L'Expression, 20.09.2006, posté aussi In <http://www.lexpression.dz/article/2/2006-08-22/37049.html>.

⁵⁷ Enquêtes de Gherbi effectuées auprès du service de concurrence et d'évaluation de la commune d'El Eulma et dans la place "Doubaï" entre 2006-2010.

⁵⁸ BACHA R. : "Marché Doubaï d'El Eulma. Bazar ou quartier résidentiel ?", In El Watan, 27.01.2008.

⁵⁹ Aucune déclaration officielle ou facture n'est remise à l'acheteur, et si le client la demande, seul le bon de livraison lui est remis.

⁶⁰ Ils sont prévenus par leurs complices et leurs réseaux discrets d'informateurs.

commerçantes se créent et se calquent dans l'environnement immédiat⁶¹, sur les artères principales en face de la place, que sur les rives de l'ex-RN5.

La similitude dans l'organisation observée s'emprunte en partie, à celle des commerces spécialisés en rues repérés dans le centre de Mexico (Monnet, 1993 et 1995), que dans la ville d'Yiwu en Chine, principal fournisseur d'El Eulma ces derniers temps.

Un hôtel⁶² et des centres commerciaux non alimentaires à l'échelle du quartier sont apparus à l'intérieur de la place "Doubai". Ils proposent leurs espaces intérieurs à des locations pour le commerce de luxe tel que l'habillement et accessoires.

En nombre de quatre, ils ont été édifiés sans permis de construire, sur des parcelles destinées auparavant à l'habitat individuel. Mais depuis la fin de l'année 2010, l'un d'entre eux a été reconverti en hôtel.

Toutes ces caractéristiques, qui en apparence réunies par coïncidence, confèrent à la place marchande "Doubai" une spécificité exceptionnelle. Il s'agit donc là, d'un fait nouveau et inédit en Algérie qui est né et développé sur un modèle non théorique. D'où, l'intérêt de la présente recherche qui se focalise à répondre aux trois préoccupations majeures :

1. Le "trabendo" des années 80-90 et l'exercice de l'importation formelle-informelle dans le cadre de l'économie de marché comme nouveau contexte économique, a-t-il favorisé la formation des places marchandes informelles en Algérie et particulièrement à El Eulma ? Quels sont dès lors, les nouveaux acteurs de ces places et comment sont-ils apparus ?
2. Comment une ville comme El Eulma, ni côtière ni touristique, entourée de communes déshéritées, est-t-elle devenue une ville qui capte plus d'importateurs issus de diverses couches socio-économiques ?
3. Comment un lotissement résidentiel urbain connu par "Doubai" s'est transformé en une place marchande importante ? Quelles sont les causes réelles responsables de son émergence ?

L'objectif recherché à travers ces questionnements est d'apporter un éclairage scientifique par la compréhension et l'identification des mécanismes responsables de la mutation du quartier "Doubai" à El Eulma.

III- Hypothèses de la recherche

En vue de répondre aux préoccupations de la présente recherche évoquées dans la problématique, quatre hypothèses ont été avancées.

⁶¹ Dans l'environnement de la place "Doubai" existe une zone tertiaire et de services en cours de formation. Elle est implantée dans les poches urbaines vides, proches à la gare routière de la ville.

⁶² L'hôtel Oasis par exemple.

1. Des places marchandes "Doubaï" en Algérie, comme El Eulma, appartiennent à un réseau de places internationales puissantes dont certaines ont leur rayonnement supranational

Durant les années 80 et 90, les "trabendistes" algériens en l'occurrence les Eulmis importaient informellement la marchandise non alimentaire des villes de Nord du bassin méditerranéen comme Marseille, Istanbul, ou de quelques villes italiennes et espagnoles, tout comme des villes en Libye et en Egypte, grâce à leurs réseaux et leurs solides connaissances des circuits internationaux d'importation informelle.

La plupart d'entre eux ayant différents âges et niveaux intellectuels, accompagnés d'anciens "soukiers", commerçants informels de gros et anciens fonctionnaires salariés, se sont reconvertis en importateurs suite à l'adoption de l'Algérie du nouvel système économique celui de l'économie de marché et la libéralisation du commerce extérieur où l'Etat a cédé la place à l'initiative privée.

La majorité d'entre eux devenus de véritables professionnels, exercent l'importation informelle sans déclaration officielle et sans factures et sont arrivés à créer les places marchandes "Doubaï" où la contrefaçon et la qualité inférieure des produits de consommation courante à bas prix, demeurent leur pilier.

Ces places tirent leur pouvoir du fait de leur appartenance à un réseau d'importation qui semble s'opérer aujourd'hui dans la région Sud-Est et orientale asiatique, particulièrement à Yiwu en Chine, Doubaï aux Emirats, Bangkok en Thaïlande, et quelques villes en Corée du Sud et en Indonésie. D'autant plus que la plupart des importateurs en particulier, les Eulmis font partie d'un maillon de réseau discret commercial dynamique, activant dans le cadre de la "mondialisation par le bas"⁶³. Cette forme de mondialisation est également qualifiée de "the non-hegemonic world-system"⁶⁴, autrement dit, "la renaissance de la route de la soie"⁶⁵.

Ce réseau discret commercial fonctionne à différentes échelles, du local au transnational et transfrontalier⁶⁶ et est capable de s'adapter, selon sa propre logique, aux circonstances et aux conjonctures des pays. Il use de la technologie et de la logistique disponible et arrive même à concurrencer le réseau officiel des pays.

⁶³ Peraldi, 2001, 2002 et Tarrus, 2007, 2002.

⁶⁴ Mathews, Lins Ribeiro et AlbaVega, 2012.

⁶⁵ Simpfendorfer, 2009. L'étude de cet économiste a permis de comprendre les changements en cours qui s'opèrent mondialement, en l'occurrence, le détournement du monde arabe de l'occident pour aller redécouvrir la Chine. Un pays dont les secteurs de la production et du commerce ont connu une apogée spectaculaire, cf. SIMPFENDORFER B. : "The New Silk Road: How a rising Arab world is turning away from the West and rediscovering China", Ed. Palgrave Macmillan, 2009, 202 p.

⁶⁶ D'El Eulma à Yiwu en passant par des places intermédiaires telles que Doubaï aux Emirats Arabes Unis.

El Eulma via la place marchande "Doubaï", comme cas concret illustratif de la présente recherche, renferme des opportunités spécifiques⁶⁷. Elle s'est acquittée une importance supranationale en tant que place marchande selon les dires des commerçants installés -et confirmés par nos enquêtes et observations réalisées (2005-2011) et (2012-2014)-, par l'importation massive des produits et leur distribution dans les quatre coins de l'Algérie. Différents véhicules -lourd et léger- des 48 wilayas voire de l'étranger viennent stationner dans et autour de la place pour s'approvisionner de la place.

Ce privilège est renforcé par sa situation sur l'axe dynamique, l'ex-RN5. Ce dernier est non seulement un axe technologique pour son support du pôle électro-technologique (Sétif-Bordj Bou Arreridj), principal fournisseur de la place "Doubaï" d'El Eulma, mais aussi un axe commercial pour les lieux commerciaux à réputation nationale et régionale proches qu'il supporte. Ces lieux entretiennent de fortes relations d'échanges avec El Eulma à savoir :

- Les marchés de l'algérois : El Harrach, El Hamiz, El Djorf et Tedjelabine.
- Sétif pour son marché hebdomadaire et le commerce du gros et demi-gros alimentaire et cosmétique, greffé dans les locaux de la cité 1000 logements, au Sud de la ville.
- Les marchés hebdomadaires et quotidiens (gros et demi-gros) dans la wilaya de Mila comme : Tadjenanent et Chelghoum Laïd.
- Le marché d'El Khroub et le pôle commercial de Sidi Mebrouk à Constantine.
- Les marchés : vestimentaire et accessoire à Aïn El Fekroun et de pièces détachées (quotidien et hebdomadaire) à Aïn M'lila qui sont tous implantés dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

2. Investir à El Eulma notamment dans la place "Doubaï" est un choix dicté par la volonté des "Mâalims" Eulmis

Les importateurs-commerçants Eulmis, ont parié sur El Eulma et ont choisi d'investir dans leur ville. Ils étaient suivis par l'installation de commerçants de gros, petits négociants, vendeurs à la sauvette et de courtiers depuis les années 1990. Une partie de ces commerçants est formée d'ex-"soukiers"⁶⁸ actifs organisés en entreprises souvent familiales. Ils parcouraient les souks importants de l'Algérie et même en dehors, à la recherche de la marchandise la moins chère. Tandis que l'autre partie, elle se compose de commerçants informels de gros, d'anciens fonctionnaires salariés et d'ex-"trabendistes" qui exploraient et entreprenaient des routes commerciales internationales en vue de

⁶⁷ Quatre avantages essentiels : 1- son marché hebdomadaire, classé en 4^{ème} position à l'échelle nationale, 2- la masse de la clientèle qui la fréquente venant des quatre coins de l'Algérie, de l'Europe (les émigrés) et des pays voisins (la Libye et la Tunisie), 3- le volume d'échanges, 4- la forte concentration des importateurs et du commerce de gros et demi-gros comme l'illustre "Doubaï".

⁶⁸ C'est un terme en arabe qui signifie ceux qui vendent dans les souks ou les marchés qu'ils soient hebdomadaires ou quotidiens.

répondre aux besoins du marché local. Ils importaient d'articles divers, principalement la quincaillerie qui était à l'époque du "trabendo" des années 80, le trait fort de la ville

Ces acteurs enrichis ont, après 1990, décidé de rompre définitivement avec la vie du "soukier"⁶⁹ ou la figure du "trabendiste". Ils se sont reconvertis en importateurs ou se sont associés à des investisseurs qui disposent d'autorisations officielles pour l'exercice d'import-export à El Eulma.

Leur choix d'investir à El Eulma semble être dictée par la présence de paramètres spécifiques comme le montre les enquêtes menées⁷⁰, à savoir :

- a. La présence d'un capital humain et professionnel forgé dans le domaine du commerce qui a ses propres réseaux discrets et dispose d'une connaissance solide des circuits internationaux d'importation en l'occurrence informelle de marchandises.
- b. La disponibilité d'un capital financier important tournant dans la sphère de l'informel.
- c. La ville d'El Eulma et son environnement garantissent la sécurité comparée à d'autres villes algériennes, étant donné que cette région était épargnée de l'emprise du terrorisme.
- d. La concentration du commerce gros et demi-gros hors alimentaire à bas prix qui attire une masse importante de la clientèle.
- e. La volonté locale de démarquer El Eulma de l'ensemble des villes de sa région, en l'occurrence Sétif et Constantine.
- f. La situation stratégique d'El Eulma manifestée par sa liaison et sa proximité des villes importantes de sa région et l'existence d'infrastructures ferroviaire et routière de bases proches surtout les RN5, RN77, RN77a, l'autoroute Est-Ouest et sa liaison prochaine avec la zone franche internationale de Belara à Jijel.

3. Inexistence de POS encadrant la place "Doubai" et inefficacité des POS qui l'environnent, accélèrent sa transformation

D'après le découpage du PDAU du périmètre urbain de la ville d'El Eulma en POS, il ressort à l'évidence, que la place "Doubai" n'est, juridiquement, pas couverte par un POS. D'autre part, les POS qui la délimitent, respectivement des côtés Ouest, Sud-Ouest et Nord-Ouest, à savoir : POS 2, POS 1 et POS Z7G, n'ont pas pris en considération dans leurs règlements cette zone (cf. Figure 1).

Il semble que les enjeux forts présents dans la ville d'El Eulma et notamment à "Doubai", ont écarté son encadrement juridique par la puissance publique. Le silence de cette dernière s'interprète

⁶⁹ Ils ont rompu avec la vie du "soukier" à cause d'une part, de ses difficultés et ses risques, et d'autre part, le vendeur est obligé de parcourir les "souks" même lointains du pays.

⁷⁰ Enquêtes de Gherbi : 2005-2008.

en partie, par le rôle d'observateur avec un œil méfiant, qu'elle continue de jouer sans sérieusement agir sur cette zone.

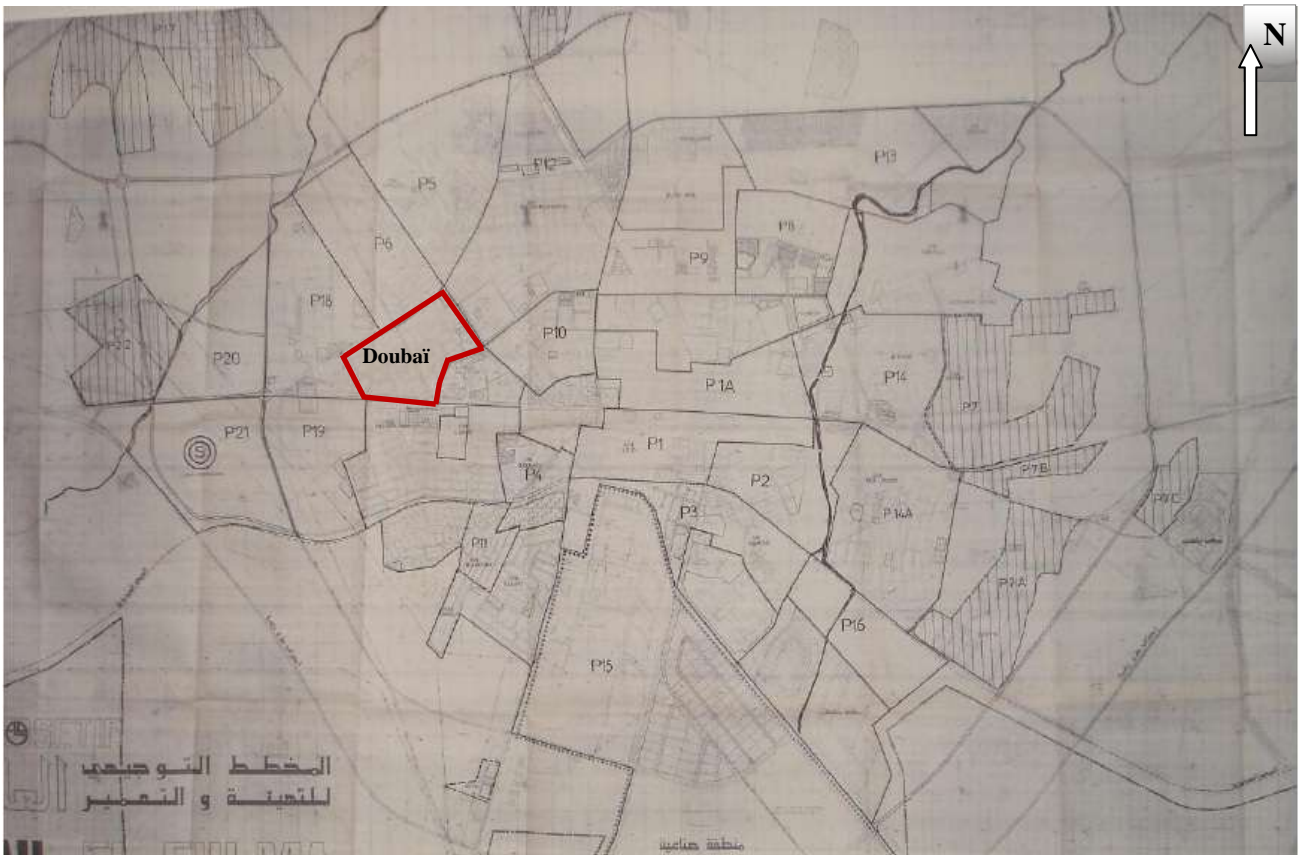


Figure 1 : PDAU (avant sa révision) a limité les périmètres des POS de la ville d'El Eulma sans couvrir la place "Doubaï"

@ Plan du PDAU d'El Eulma 2007 + travail de Gherbi (cliché du service technique d'APC d'El Eulma, 2007)

Depuis 2013, le projet du PDAU intercommunal d'El Eulma en cours d'élaboration et non encore approuvé à ce jour (2017) a proposé la couverture de la ville d'El Eulma par un ensemble de POS urbains. Le secteur de la place "Doubaï" a été concerné par le POS portant le code 25 qui remet en question les périmètres des trois POS (Z7G, POS2 et POS1) en les reconfigurant (cf. Annexe 5).

Or, à ce jour (2017), l'étude du POS25 n'a pas, encore, été élaborée et son objectif pour cette zone reste inconnu vis-à-vis de l'impact du commerce d'importation et commerçants en l'occurrence informels. A cet effet, la présente analyse se focalisera sur les trois POS environnant la place "Doubaï" en rapport avec les actions des importateurs-commerçants dans ces lieux.

L'appropriation des espaces dans la place "Doubaï" par les commerçants a continué de s'opérer sans le respect de l'unique réglementation existante régissant la création et la gestion du lotissement

résidentiel. Cette conséquence a favorisé, entre-autres, la formation d'un paysage différent, complètement détaché de son environnement.

IV- Objet de la thèse

Cette recherche a pour objet de traiter la question de l'apparition des activités marchandes informelles dans les quartiers périphériques et/ou péricentraux de la ville, autrefois résidentiels. Ils sont transformés progressivement et catégoriquement en véritables places marchandes rayonnant, non seulement, à l'échelle du territoire de leur appartenance (la wilaya ou la région) mais sur l'ensemble du territoire national, par l'action des importateurs et commerçants de gros à majorité informels.

Les importateurs Eulmis ont choisi leur ville comme lieu sûr à l'époque⁷¹ pour stocker et distribuer leurs marchandises majoritairement importées, dans l'actuelle place "Doubaï". Cette dernière répond bien à leur besoin pour sa situation stratégique⁷², son accessibilité facile et la disponibilité de grands dépôts qu'elle peut offrir.

La création, la concentration et le développement de ces activités dans l'espace de la ville sont inscrites de manière en apparence désordonnée et irrationnelle indépendamment de la volonté des autorités locales. Elles échappent à tout contrôle de l'intervention publique.

Devant l'absence de l'Etat⁷³ préoccupé par la lutte contre le terrorisme, le champ est resté libre à l'intervention de ces nouveaux acteurs.

Ce phénomène observé dans les grandes villes comme Alger ("El Hamiz" et "El Djorf"), à Constantine ("Sidi Mebrouk") et Sétif (dans la cité des 1000 logements), que dans les petites villes comme Aïn El Fakroun⁷⁴ et Aïn M'lila dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a été favorisé par le contexte économique et politique adopté après les années 90. Ce contexte consacre la libéralisation de l'économie et la limitation du rôle de l'Etat à la régulation et l'encadrement des initiatives privées.

V- Intérêt et choix du thème de recherche

En Algérie et à notre connaissance, peu de recherches ont effleuré cette question. Des constats évoqués ci-dessous soulignent qu'aucune des problématiques abordées n'a traité l'enjeu des acteurs particulièrement les importateurs et commerçants de gros à majorité informels et leurs actions sur le quartier "Doubaï" d'El Eulma pour transformer notamment El Eulma en place marchande puissante.

⁷¹ L'impact du terrorisme et son ampleur a chassé la population algérienne à l'époque, vers les villes plus sécuritaires. A l'Est de l'Algérie, on note que Sétif puis El Eulma ont reçu des vagues importantes de personnes fuyantes du terrorisme.

⁷² Situé sur l'axe principal de la ville (ex-RN5), à 07 minutes du centre-ville par voiture.

⁷³ L'Etat devait assumer un nouveau rôle, celui de la régulation publique et garantir la liberté de l'initiative privée.

⁷⁴ Lotissement situé sur l'axe reliant Aïn El Fekroun à Aïn M'lila.

Cette situation a fait de lui, un cas inédit en Algérie, où son intérêt réside dans son actualité et constitue de ce fait, une problématique qui reste à ce jour, posée dans la sphère scientifique. Elle a suscité de l'attention et s'est transformée en un thème de recherche dans le cadre de la thèse de doctorat.

V-1. Revue des travaux soutenus en Algérie et en France

Les travaux de Boumaza sur le "trabendo" et corollaires soutenus en Algérie et en France, sont réputés les premiers. Ils ont essayé d'analyser et de comprendre ce phénomène et son inscription dans l'espace des villes de Constantine et d'Annaba (Boumaza, 1997 et 1999). Le "trabendo", dans le sens large du terme, a bouleversé la logique non seulement commerciale mais aussi spatiale des villes algériennes.

L'apparition des "places marchandes" périphériques dans la plupart des cas (Doubaï à El Eulma et Aïn El Fekroun à Oum El Bouaghi) et la bazarisation des centres villes avec l'importation de "modèles d'organisation par l'appropriation d'immeubles", sont des faits observés. Tantôt c'est l'immeuble du centre-ville colonial qui devient commercial, tantôt c'est la destruction et la reconstruction de bâtiment qui est entièrement commercial (Tlemsani 2002 et 2003).

Quant à l'ambiance de bazar des médinas orientales, elle était pratiquement inexistante en Algérie jusqu'à la fin des années 1990 (Boumaza, 1997). A cela s'ajoute la disparition des quartiers résidentiels au profit de la prolifération du commerce transnational, comme le montre le cas pour Sidi Mabrouk dans le constantinois⁷⁵. Sidi Mabrouk est un ancien faubourg pavillonnaire colonial qui s'est transformé par l'initiative privée, en une nouvelle centralité (polarité) commerciale périphérique importante.

Son processus de mutation a été, également, décrit et analysé par Zertal. Sa dynamique l'a fait accéder au rang de pôle attractif rayonnant à l'échelle de Constantine où les commerçants pionniers, par leur logique, leur manière de faire et leur stratégie, se sont appropriés les espaces du quartier résidentiel et l'ont transformé (Zertal, 2001).

Une autre approche relative au thème du commerce informel a été abordée par Chabou dans l'algérois. Elle a analysé les différents modes d'appropriation des espaces des rues d'Alger-centre par les "trabendistes" et les vendeurs à la sauvette. Ces acteurs exploitent les places et les trottoirs par leurs étals même à sol ou dans des "cabas" pour écouler leurs marchandises (Chabou, 2004).

La recherche de terrain entamé par Sahraoui sur la ville d'El Eulma et le quartier "Doubaï" s'est limité à mettre en évidence les changements commerciaux opérés dans la ville et leurs impacts sur son espace (Sahraoui et al, 2002).

⁷⁵ Tlemsani, thèse de doctorat en cours d'élaboration.

Le travail de recherche sur deux terrains situés dans deux villes différentes de l'Est algérien ("Doubaï" à El Eulma et marché d'Onama/El-Ghazi à Constantine) selon l'approche comparative qui a été menée par Bergel et Kerdoud, semble aussi intéressant, bien qu'il reste différent de notre problématique.

Il s'inscrit dans le prolongement des travaux sur la "mondialisation par le bas" reliant l'économie de bazar et le commerce mondial, et illustre les nouvelles ambiances urbaines et les pratiques du « shopping » associées. Dans ces nouveaux espaces de la consommation mondialisée, sont analysés les nouveaux rapports à l'espace, alimentés par les mutations de la famille et de la société algérienne et le rôle des femmes (Bergel et Kerdoud, 2010).

Adoptant toujours l'approche comparative, la recherche de Bergel et Benlakhlef a concerné l'analyse de quatre marchés "Doubaï" situés dans quatre villes de l'Est de l'Algérie. Il s'agit d'Aïn Fakroun, El Eulma, Aïn M'lila et Tadjenanet sans trop de se concentrer sur un cas précis mais évoquent la singularité et la particularité de "Doubaï" d'El Eulma.

Dans ces lieux, les importateurs ont changé les méthodes de vente et ont transformé les locaux pour abriter le commerce en se spécialisant dans l'importation de certains types de marchandises ramenées des pays du Golfe arabo-persique, du Moyen-Orient ou de l'Asie. Ils ont fini par lier leurs villes à ces plaques tournantes mondiales (Bergel et Benlakhlef, 2011).

L'Ouest algérien a été touché également par la mutation du paysage urbain dû à l'impact du commerce transnational comme le montre l'étude menée par Boudinar et Belguidoum sur deux terrains à statut différent (Médina J'dida et Choupot) localisés dans une même ville qu'est Oran. L'un concerne un quartier-marché péricentral, anciennement imprégné dans le commerce (Médina J'dida) et l'autre, un des anciens faubourgs discrets de la ville transformée en une rue commerçante (Choupot).

Le patrimoine bâti dans ces deux sites ont connu de profondes transformations dans le cadre du renouvellement urbain initié par les entrepreneurs marchands dans le cadre des dynamiques commerciales impulsées (Boudinar et Belguidoum, 2015).

La place marchande Médina J'dida à Oran a été également décortiquée par Bouhali qui a mis en exergue son rayonnement régional que son raccordement aux places marchandes nationales et locales et avec les circuits du commerce transnational.

Elle a, entre-autre, décrit et analysé son organisation interne véhiculé par les acteurs commerciaux et a évoqué la présence de migrants africains subsahariens dont certains pratiquent le petit commerce d'articles religieux (Bouhali, 2015).

A la fin et d'après ce qui vient d'être avancé, il ressort à l'évidence que les situations dans ces deux endroits analysés restent différentes de celle de "Doubaï" d'El Eulma du fait de son support

qui est, à l'origine, un site résidentiel nouvellement créé et construit et de son rayon d'influence, qui est supranational.

VI- Le parcours de la recherche

Le travail mené a nécessité de patientes recherches théoriques et de terrain pour arriver à cerner le sujet de recherche. Sur le plan théorique, l'idée au départ, consistait à mettre en évidence la mutation que continu à subir la place "Doubaï", qui semble devenir un nouveau territoire de centralité en cours de fabrication. Ce phénomène ressemble, en partie, aux travaux d'analyses sur des cas menés par Monnet 2000, Devisme 2001 et Dawance 2004.

La place "Doubaï" réunit des critères comme la forte présence des sociétés d'importations, du commerce gros et demi-gros et son implantation à la périphérie de la ville. Ces caractéristiques peuvent aussi l'assimiler partiellement à la centralité commerciale périphérique caractérisant les villes occidentales.

D'autant plus que le rapprochement d'un équipement central existant comme la gare routière et des équipements structurants formant la zone tertiaire essentielle de la ville d'El Eulma, et le bénéfice de la place "Doubaï" d'une bonne accessibilité peuvent en partie mais à une échelle inférieure, l'assimiler à la théorie de centralité d'accessibilité⁷⁶ développée par Devisme en 2000-2001. Ceci étant possible grâce à sa proximité immédiate d'un grand système d'accessibilité routière formé de RN77, RN77a et RN5⁷⁷.

Ces constats ont poussé à entreprendre des recherches sur le concept de centralité contingente à ce type de lieu étudié comme piste d'investigation afin de comprendre son mécanisme et repérer les tendances de son évolution.

Il s'est avéré par la suite que ce concept était insuffisant malgré qu'il ait connu une éventuelle évolution tout comme la ville pour franchir d'autres horizons. Ce concept n'a pas pu saisir la complexité du phénomène observé à El Eulma et dans la place "Doubaï" surtout que sa centralité n'a jamais été planifiée auparavant par les autorités locales.

Une deuxième piste s'est dès-lors dessinée. Elle se résume à placer le comportement des importateurs et leur logique d'action de reconversion de la place "Doubaï" dans un cadre théorique précis. En effet, l'activité marchande forte présente, organisée en commerce de Bazard à l'oriental, a vite changé et a pris la forme de rues spécialisées.

D'autre part, l'hypothèse qui se base sur des données telles que : l'arrivage continu des marchandises dans les containers et les semi-remorques, le volume des échanges opéré dans la place et le flux du capital financier circulant souvent dans l'informel qui drainent une clientèle massive, a

⁷⁶ Devisme a vérifié la théorie d'accessibilité sur des villes métropoles françaises.

⁷⁷ Il y a quelques années, la RN5 traversait la place "Doubaï" et la ville via son centre, d'Est en Ouest.

fait de la place "Doubaï" un lieu d'interconnexion important. Elle est devenue un élément de la chaîne qui assure la distribution et la redistribution des produits à bas prix à travers le territoire algérien, voire même les pays limitrophes.

Ces produits souvent contrefaits sont soit fabriqués localement, soit expédiés de l'autre bout du monde dans le cadre d'un système internationalement ouvert, qui favorise la concurrence accrue et déloyale (Ascher, 1995).

Il ressort à l'évidence que la place "Doubaï" est bien ancré dans les réseaux de la "mondialisation par le bas", des "nouvelles routes de la soie" et de la "mondialisation non hégémonique" depuis plus d'une décennie, qui lui permettent de tirer son profit.

Dans ce sens, les travaux entrepris par Péraldi⁷⁸, Tarrus⁷⁹, Boumaza⁸⁰, Portes⁸¹, Marchal⁸², Battegay⁸³, Côte⁸⁴, Spiga⁸⁵, Pliez⁸⁶, Thorez⁸⁷, Boubakri⁸⁸ et Belguidoum⁸⁹, ont servi de supports pour comprendre le fonctionnement de ces réseaux notamment le réseau des "ex-trabendistes" algériens en particulier.

Parallèlement, d'autres recherches théoriques complémentaires ont été menées sur l'urbanisme commercial et son rôle dans la maîtrise et la gestion de l'espace commercial dans la ville pour combler le vide juridique ressenti en Algérie. Ceci a été rendu utile puisque l'apparition désordonnée des activités commerciales a été conditionnée par la situation non sécuritaire qu'avait connue le pays, par aussi la non application rigoureuse des textes régissant ce secteur, mais également, par la suppression des enquêtes "commodo-incommodo" employées pour l'octroi ou non d'autorisations de création d'activité dans un lieu urbain, en relation avec son environnement.

Les réflexions sur l'urbanisme commercial ont commencé de gagner du terrain à travers le programme d'action gouvernementale algérien et les textes officiels spécifiques pour organiser l'activité commerciale, dont les retombées ne sont pas encore visibles ou ressenties.

Ainsi, les éléments bibliographiques ont été multipliés afin de pouvoir de maîtriser le contexte économique, politique et social permettant de mieux saisir les particularités de l'espace urbain étudié renfermant le marché "Doubaï" et de pouvoir lire sa facette conditionnée par ses acteurs informels.

⁷⁸ Peraldi, 2002, 2001, 1999, 1996, 1995 et 1994.

⁷⁹ Tarrus, 2007, 2002, 1995 et 1991.

⁸⁰ Boumaza, 2005, 2003, 2002, 1999, 1998 et 1997.

⁸¹ Portes, 1999.

⁸² Marchal et al, 2001, Marchal, 1997.

⁸³ Battegay, 2005, 2003 et 2000.

⁸⁴ Côte, 2001.

⁸⁵ Spiga, 2002.

⁸⁶ Pliez, 2013, 2010 et 2007.

⁸⁷ Thorez, 2008.

⁸⁸ Boubakri et M'barek, 2009.

⁸⁹ 2011 et ses contributions scientifiques avec d'autres doctorants et chercheurs publiées en 2017, 2015, 2013 et 2012.

En dernier lieu, et compte tenu de la limite d'échelle imposée par l'urbanisme comme discipline et les limites fixées par l'objectif principal de la recherche, les analyses et interprétations effectuées dans la thèse, étaient contraintes d'approfondir l'analyse de la place "Doubaï" d'El Eulma sur le plan architectural.

VI-2. Entraves au bon déroulement de la recherche

La surcharge pédagogique assumée à l'université de Tébessa, à cause du nombre très réduit d'enseignants permanents dans la spécialité et l'éloignement géographique de Tébessa des différentes sources d'information en l'occurrence le terrain (El Eulma à 340 km), ont conduit à ce que la rédaction de la thèse, les déplacements et les enquêtes se fassent uniquement durant les vacances.

Ces contraintes n'ont, également, pas permis de recourir, dans le cadre de la réalisation de cette thèse d'urbanisme, à l'approche comparative des marchés "Doubaï" à Alger (El Hamiz et El Djorf à Bab Ezzouar) avec celui d'El Eulma et à effectuer des enquêtes dans ces terrains, prévus au début de la recherche.

En effet, le choix de cette approche a été le fruit des contraintes externes du moment qu'elle constitue un outil méthodologique pertinent afin de comparer les terrains identifiés et construire le cadre de recherche. Mais, il s'est avéré, par la suite, que c'est un travail de recherche difficile à mener et qu'il serait mieux de se concentrer plutôt sur la place "Doubaï" d'El Eulma, comme exemple pertinent d'étude. Comme il a été jugé utile de remplacer, partiellement, les enquêtes par des articles de presse algérienne⁹⁰ et par ceux de chercheurs et d'autres documents publiés dans différents sites d'internet. D'autant plus, les quelques visites de ces marchés effectuées par nos soins ont permis d'établir des observations et constats qui ont été rapportés dans la présente thèse (cf. premier chapitre, première partie de la thèse).

VI-2-1. Contraintes des enquêtes socio-économiques

La présente recherche comporte une part d'insuffisances dans la collecte des données⁹¹, leur traitement et l'interprétation des résultats. Ceci est dû globalement aux enquêtes de terrain menées dans des conditions difficiles et parfois dangereuses au moment où régnaient la méfiance et l'insécurité. Elles n'ont pas permis la récolte des informations recherchées surtout que le sujet de la

⁹⁰ Le choix des articles de presse s'est fait sur la base des informations recherchées relatives aux chiffres ou statistiques fournies, lors des conférences de presse données, par les hauts responsables du gouvernement algérien, ou leurs subordonnés responsables des directions décentralisées et des secteurs sensibles et/ou par des chercheurs académiques ou experts et observateurs. En rappel, il a été difficile voire impossible de trouver des statistiques précises et fiables relatives au secteur informel du commerce, d'autant plus que les statistiques officielles restent différentes et imprécises parfois, selon leur source de provenance.

⁹¹ Les sources des informations utilisées sont répertoriées de façon thématique dans la bibliographie de la thèse.

thèse paraît sensible pour plusieurs intervenants enquêtés activant dans le secteur formel qu'informel.

A plusieurs reprises, nous étions pris pour journaliste ou agent de la brigade de la fiscalité, ou officier de la sécurité nationale déguisé, et parfois même comme indicateur activant pour le compte d'une cellule terroriste. Des circonstances auxquelles il fallait faire face et dans une discrétion parfois totale selon la situation, l'interlocuteur et le type de l'enquête menée.

L'absence de statistiques (communales et wilayales) rigoureuses et fiables n'ont pas permis de mesurer la contribution du commerce informel à la formation des revenus des individus et des ménages, directement ou indirectement engagés dans ce type d'activités.

D'autant plus qu'il était impossible d'accéder à certains types d'informations tels que les transactions foncières et immobilières, le recensement des importateurs, leurs chiffres d'affaires, l'identification des domaines et types d'importations, les types de commerces exercés, leurs tailles et leurs distributions au niveau de la ville. Ceci se justifie par différentes raisons, soit pour leur confidentialité ou leur indisponibilité, ou bien dans certains cas, pour leur inexistence.

Ce vide a été comblé partiellement par des observations complémentaires et par le recueil des informations dans les articles de recherche publiés, les conférences et articles de presses ou dans les sites d'internet, et dans le peu de travaux trouvés sur El Eulma et la wilaya de Sétif, menés dans le cadre de mémoires de magister et de mémoires de fin d'études de graduation.

Ces manquements ont été, également, comblés par l'établissement des grilles d'entretien semi-directif, qui dans la plupart du temps, sont organisées avec des lignes directrices et parfois figées auprès des acteurs locaux rencontrés⁹². La raison revient à la recherche de la compréhension et de l'explication du phénomène observé et l'absence de sources statistiques fiables concernant les importations, leurs flux, les transformations et mutations des espaces de la ville d'El Eulma qui continuent de s'opérer sous l'emprise du commerce transnational et transfrontalier et par les importateurs-commerçants, en l'occurrence, informels.

Au niveau de la place "Doubaï", des montages photographiques nous ont été interdits relatifs aux vues générales de la place, ou à l'intérieur des immeubles transformés situés dans "charâa Doubaï" qui sont engloutis par le commerce, ou même à l'intérieur des échoppes et des entrées des immeubles loués pour les petits commerces.

L'inaccessibilité aux informations relatives aux marchandises, telles que leurs types et leurs tailles par année, les déclarations des arrivages, les marchandises contrefaites saisies ou retournées, leur pays d'origine, etc., au niveau des ports algériens (Alger à 650 km, Skikda à 350 km, Annaba à

⁹² Les résultats obtenus restent d'un niveau imprécis et constituent, de ce fait, des avis des personnes interrogées à cause de l'absence des statistiques réelles officielles. Cf. Annexes 6,7, 8 et 9.

220 km)⁹³, par où transitent les marchandises importées vers El Eulma, a été remplacée par des enquêtes réalisées par des journalistes dans le cadre de leurs investigations et par nos enquêtes conduites auprès d'une dizaine d'importateurs installés à El Eulma, sans pour autant réussir à avoir des données exactes (cf. Annexe 8).

Les outils des investigations et sondages réalisés auprès des différents acteurs concernés sont présentés ci-dessous, alors que les résultats obtenus sont présentés et discutés dans les chapitres et les conclusions de la thèse.

VI-3. Outils d'analyse et techniques d'investigation utilisés en Algérie et en France

D'autres observations complétées par des recherches ont été menées depuis la fin de l'année 2005 jusqu'à l'année 2014. Elles ont permis la connaissance profonde du lieu par l'action de ces acteurs nouveaux souvent informels, objet de la présente étude et de son contexte en corrélation avec la problématique posée. Ce qui a, par conséquent, facilité et en large mesure, sa compréhension.

Parallèlement à ces analyses, plusieurs déplacements ont été effectués dans les villes mentionnées ci-dessous pour rassembler des informations ayant attrait au sujet de recherche, souvent éparpillées et parfois rares voire quasiment introuvables.

A El Eulma, des enquêtes menées ont concerné ses organismes techniques et administratifs afin de récolter des informations diverses⁹⁴ (cf. Annexes 6 et 7). Il s'agit de la :

- Subdivision de l'Urbanisme et de la Construction (SUC).
- Agence Foncière de Gestion et de Régulation Urbaine (AFGRU), maître d'ouvrage de l'opération du lotissement de 426 lots et de constructions mixtes (commerce et résidence) formant le support de la place "Doubaï" et notamment les coopératives immobilières greffées autour du lotissement de 426 lots.
- Service technique d'Assemblée Populaire Communale (APC) et notamment le Président de l'APC.

Compte tenu de cette démarche, d'autres enquêtes ont été menées dans la place "Doubaï" en recourant aux observations directes et indirectes, aux relevés dans le site et aux montages photographiques⁹⁵. Elles ont été complétées par plusieurs campagnes d'entretiens à grilles semi-directif privilégiant la méthode qualitative adaptée aux conditions et complexités du terrain d'étude

⁹³ Les distances des villes sont calculées à partir de la ville de Tébessa. Cette dernière est située à la frontière algéro-tunisienne.

⁹⁴ Les cartes, les statistiques économiques, sociales et relatives au registre de commerce et d'activités, l'historique de la ville d'El Eulma et du quartier "Doubaï", la réglementation urbaine du quartier "Doubaï", etc.

⁹⁵ Ils servent à illustrer les modifications opérées par les vendeurs, leurs modes d'appropriation des différents espaces (extérieurs et intérieurs), les modes d'exposition de leurs marchandises ainsi que les types d'architectures existants et ceux qui s'édifient (création de nouvelles façades à vocation commerciale).

(la place "Doubaï", mais également auprès des décideurs et gestionnaires locaux à El Eulma, et responsables des études de PDAU et POS à Sétif et Mila).

Ces campagnes d'entretiens ont été menées au cours des années 2005 à 2011 auprès de cinq échantillons de groupes de personnes visés (cf. Annexes 6, 7, 8, 9, 10 et 11) :

- La clientèle et visiteurs qui ont été questionnés sur les raisons de leur fréquentation de la place d'El Eulma, le niveau de leur satisfaction, l'usage des lieux, les modes de shoppings et les qualités et inconvénients de la place qu'elle renferme et/ou peut engendrer,
- Les habitants de la place "Doubaï" et son environnement immédiat qui ont été interviewés sur le niveau de satisfaction de leur vécu dans la place, les formes de pollutions engendrées, sur l'usage des lieux : stationnements, déambulation, achats, etc.
- Les commerçants-importateurs, les commerçants de gros et de détails propriétaires et/ou bailleurs de locaux commerciaux soient-ils, qui ont été interrogés sur l'historique de leur installation, les circuits nationaux et internationaux d'importations, les créneaux commerciaux, les locaux commerciaux et l'organisation du commerce dans la place "Doubaï". Quant aux employés et salariés des lieux commerciaux, ils ont été vus pour leurs pratiques,
- Les responsables des études à l'URBA. Sétif et ceux des études au BER. Mila qui ont subi des entretiens sur l'élaboration du PDAU d'El Eulma et des 3 POS environnant la place "Doubaï",
- Les membres élus et les responsables des services locaux à Sétif et à El Eulma qui ont été sollicités sur différentes questions relatives au foncier et les instruments d'urbanisme et d'aménagement et leur rôle dans l'encadrement juridique de la place "Doubaï".

Dans la continuité des enquêtes précédentes, d'autres enquêtes et observations complémentaires ont été menées de 2012 à 2014. L'échantillon empirique d'enquête arrêté pour les visiteurs, clients et habitants a concerné 100 personnes interviewées, dont 90 % ont participé à cette sollicitation. Alors que l'échantillon empirique relatif aux commerçants (importateurs, commerçants de gros et demi-gros) et leurs employés, il s'est limité à 100 individus dont 70 % d'entre eux, ont donné leurs réponses.

En plus des personnes concernées par l'activité commerciale, il y a eu recours à un observateur habitué de la place "Doubaï" (un entretien semi-directif) pour recueillir des éléments généraux permettant d'enrichir la réflexion sur le sujet de recherche.

Outre ces éléments, il a fallu de la patience et des efforts d'adaptation qui ont été déployés afin de développer des réseaux de connaissances à El Eulma et d'établir des dialogues de confiance avec

les acteurs concernés. Cependant et compte tenu du caractère sensible de nombreuses déclarations émises durant ces entretiens, ces dialogues n'ont pas été enregistrés.

La dépouille a fait ressortir que le sexe masculin dominait les sondages avec un taux de 75 % dont la tranche d'âge la plus représentée se situe entre 20 à 40 ans avec 65 %. Pour la classe 40-60 ans, elle avait fait 25 %, alors que les catégories de moins de 20 ans et de plus de 60 ans ont respectivement touché les 7 % et 3 %.

Le niveau d'études pour les commerçants, négociants et importateurs enquêtés est différent. Le niveau primaire représente 35 %, le fondamental 23 % et le secondaire 22 %. Quant aux universitaires, ils détiennent le taux de 20 %. Cela veut dire que la majorité d'entre eux n'ont pas continué leurs études et se sont mis très jeunes dans le commerce.

Il y a lieu à préciser que la difficulté d'approcher ces milieux commerciaux en plus de la contrainte du temps à laquelle cette recherche est soumise, a limité l'ambition d'effectuer des relevés des espaces transformés par le commerce. Et malgré cela, ce travail a tenté de rendre compte de l'état d'organisation commerciale et son évolution à l'échelle de la rue par des photos et des données statistiques actualisées. Elles constituent des indicateurs permettant de comprendre le phénomène étudié.

Au niveau du site de la place "Doubai", il a été procédé au dénombrement des types de commerces existants⁹⁶ dans la place "Doubai" par comptage et par enquêtes, auprès de l'inspection des impôts d'El Eulma et des importateurs, commerçants de gros et de détails. Ce dénombrement a été établi pour rendre compte de l'état de fait et de ses implications, et identifier les causes réelles responsables de la mutation de la place (cf. Annexes 6 et 8).

L'établissement des tableaux et graphiques relativement aux types de marchandises fort-présents dans la place "Doubai", a été fait sur la base du comptage de 50 magasins ou locaux commerciaux présents qui vendent le même produit.

C'est un seuil minimal significatif sachant que la place "Doubai" dispose de plus de 1000 locaux commerciaux. Donc au-delà de ce chiffre, le type du produit vendu est pris en considération. Mais si le comptage trouvé est inférieur à ce seuil, il est associé avec d'autres types de produits hors alimentaires comptés et répertoriés dans la catégorie "autres" (cf. Tableau 33 et graphique 5 du deuxième chapitre, deuxième partie de la thèse).

⁹⁶ Le commerce gros, demi-gros et de détails, les types de marchandises dominants, leur répartition et leur logique d'implantation. Il s'agit aussi d'identifier le nombre exact des locaux commerciaux, leurs répartitions, les activités non commerciales non existantes, le nombre des commerçants exerçant réellement dans la place "Doubai" et sa périphérie immédiate, leur provenance, leur niveau de scolarité et les catégories socioprofessionnelles.

La catégorie "autres" renferme à la fois la vente en gros, demi-gros et détails des micro-ordinateurs et leurs accessoires (CD, DVD et imprimantes), l'habillement et bonneterie, les chaussures, lunetterie, articles de papeteries et de bureautiques.

Une mise à jour des données relatives au comptage des locaux commerciaux dans la place "Doubaï" et son environnement, conduit par Belguidoum & al. en mars et avril 2015 a été intégré pour juste confirmer nos résultats obtenus concernant l'étalement continu de ce phénomène, étant donné que nos enquêtes élaborées ont été arrêtées bien avant cette date.

La vérification et la confrontation des résultats de recherches de terrain obtenus avec les données officielles enregistrées au niveau des différents services enquêtés et au niveau des plans d'urbanisme, permet de repérer les décalages et de mesurer l'ampleur du phénomène analysé.

Dans la ville de Sétif, des entretiens avec les responsables des directions et organismes centraux de la wilaya de Sétif sis dans son chef-lieu, ont été conduits en vue de recueillir des informations utiles à l'objet d'étude (cf. Annexes 7 et 10). Il s'agit donc de la :

- Direction d'Urbanisme et de Construction (DUC).
- La Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DPAT).
- Direction de registres de commerce.
- Bureau d'études urbanisme de Sétif (URBAS) sis à Sétif, chargé des études et de révisions de PDAU d'El Eulma (2004 et 2007).

Les entretiens avec les chargés d'études ont permis de faire le tour sur la planification concernant le territoire d'El Eulma où la fonction de commerce, trait fort de la ville et notamment de la place "Doubaï", a porté une attention particulière.

Cette investigation a mis en exergue la comparaison entre ce qui a été prévu dans le cadre du PDAU et ce qui a été réalisé réellement sur terrain. Elle a permis aussi de connaître le projet urbain d'El Eulma et souligner ses caractéristiques.

Alors qu'à Mila, des contacts ont été formalisés avec les chargés d'études du bureau d'études de la wilaya de Mila, en tant que responsable de l'élaboration des études de trois POS environnant la place "Doubaï" : POS 1, POS 2 et POS Z7G (cf. Annexe 11).

L'enquête menée a, pour objectif, de connaître les raisons du non prise en compte de la place "Doubaï" dans leurs études et pourquoi elle n'a pas été couverte de POS ; sachant que son environnement immédiat a, par contre, bénéficié de POS dont l'un est déjà approuvé. Mais aussi de savoir si le syndicat des commerçants de la place "Doubaï", ou les habitants de cette zone ont été associés dans l'élaboration de ces POS.

Car s'ils n'ont pas été associés -et c'est qui a été confirmé par la suite-, ces études ont été déjà vouées à l'échec avant même leur approbation. Et la cause principale revient à l'absence de la définition réelle du projet urbain à l'intérieur de ces POS, qui constitue sa substance essentielle.

Concernant les recherches menées à Constantine et à Alger, elles ont été effectuées en vue de la récolte des informations nécessaires au thème de recherche choisi. A cet effet, des visites des bibliothèques des deux villes ont été effectuées, où des consultations de leurs documents bibliographiques (ouvrages et travaux scientifiques similaires) ont été faites, étant donné que l'organisme de notre rattachement (en qualité d'enseignant-chercheur), est réputé pauvre dans ce domaine.

A Constantine, il y a eu lieu la visite de la bibliothèque centrale de l'université "Mentouri" de Constantine et celle de la Faculté des Sciences de la terre et de l'aménagement du territoire et aussi l'antenne de l'ONS sise à El Khroub. Or, au niveau d'Alger, la dépouille a été opérée au niveau des bibliothèques de l'EPAU, de la FSTGAT à l'USTHB, et du Centre National des Archives à Bir Mourad Raïs, à la recherche de tout type de travail scientifique ou ouvrage ayant rapport avec le thème choisi.

Les séjours en France (Lyon) courts soient-ils en 2006 et en 2007, ont mis en exergue le potentiel du fond documentaire dont dispose Lyon qui se rapproche au thème traité à savoir : les ouvrages, les rapports et mémoires de recherche (DESS et Maîtrise).

Ce fond examiné existe, d'une part, au niveau des bibliothèques du campus Bernard lumière Lyon2, de l'IUL, de la faculté de la géographie à Parilly université, de l'ENSL, du CAUE de Rhône, de la BLL, de Beaubourg et du centre Lanou de l'UMR5600. Et d'autre part, il a été repéré dans les centres de documentation lyonnais : CERTU et la bibliothèque municipale de Lyon à la Part Dieu.

Depuis la fin de l'année 2007, cette recherche bibliographique a été complétée par un séjour de 18 mois au sein du laboratoire : IRG-EVS, UMR 5600⁹⁷, rattaché au CNRS, sis à Lyon. Ce séjour a permis de bénéficier des formations complémentaires sur les techniques de recherche en urbanisme et d'assister aux modules d'insertion professionnelle réalisés sous forme de séminaires pour les doctorants.

Les cycles de conférences et colloques organisés par l'ENSLSH (2007-2009), le laboratoire GREMMO (2007-2008) et le CAUE du Rhône (2008-2009), ont contribué à mieux cerner le thème de recherche.

Le contact formalisé avec l'équipe de recherche de l'IRG et, notamment, celle de l'IUL en s'appuyant sur les recherches effectuées dans la place "Doubaï" d'El Eulma en 2006, a bien aidé

⁹⁷ Unité de Recherches.

dans la préparation des enquêtes plus précises de terrain (type, nature,...), en s'inspirant d'exemples traités dans le cadre des programmes de recherche des laboratoires Lyonnais.

D'autre part, le contact avec des chercheurs travaillant sur des thèmes proches à cette question, comme Battegay et Pliez a eu pour résultat le montage d'un projet de recherche PEPS-EDMON 2010⁹⁸, dans le cadre des programmes de recherches internationaux.

VII- Contenu de la thèse et bref aperçu des chapitres

La présente thèse renferme l'introduction générale qui présente le cadre général du sujet de recherche choisi, à savoir l'action des importateurs informels dans la création de places marchandes importantes connues par "Doubaï".

Elles sont généralement situées dans les zones péricentrales ou périphériques des grandes, moyennes et petites villes algériennes. Ces transformations ont été opérées dans le cadre de l'économie de marché adoptée par l'Algérie.

La problématique se focalise sur les importateurs Eulmis et leurs actions sur la ville d'El Eulma, en l'occurrence la place "Doubaï". A cet effet, des hypothèses d'étude sont formulées afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée et sont suivies d'une note explicative de la méthodologie de recherche utilisée.

En dernier lieu, le travail de recherche mené a été organisé en deux parties essentielles mentionnées ci-dessous.

Première partie : Les places marchandes "Doubaï" en Algérie et les nouvelles routes de la soie

Le commerce informel avait pris le nom de "trabendo" en Algérie. Donc, la première partie divisée en trois chapitres, retrace un bref aperçu sur ce phénomène et sur le parcours des "trabendistes". Elle illustre les conditions qui ont favorisé l'émergence de fortes places marchandes "Doubaï" spécialisées au centre et à l'Est de l'Algérie et leur impact sur leurs régions.

Elle analyse, entre-autre, les réseaux du "trabendo" et les nœuds de la mondialisation par le bas comme contexte international dans le parcours d'importateurs Algériens en particulier les Eulmis après 1990 qui viennent se greffer dans le réseau qu'entretient El Eulma à l'échelle nationale.

En dernier lieu, cette partie s'occupe de la face obscure des places marchandes qui a été véhiculée par la multiplication des acteurs commerciaux informels. Elles se caractérisent par le volume important de transactions financières opérées sans factures et par la contrefaçon forte présente des produits vendus locaux ou importés.

Ces lieux et pratiques ont encouragé l'apparition de nouveaux riches de l'informel et ont fait échouer le programme de lutte de l'Etat pour les éradiquer.

⁹⁸ Projet Exploratoire / Premier Soutien Espaces Discrets de la Mondialisation 2010.

Premier chapitre : Les places marchandes "Doubaï" et les "ex-trabendistes"

Ce chapitre a pour objet l'explication des causes de l'apparition des places marchandes "Doubaï" activant dans l'informel connus. Il montre l'importance dont réjouie El Eulma par le biais de la place "Doubaï" sur la scène nationale et leurs effets induits sur l'économie, particulièrement le commerce que sur leurs villes.

Deuxième chapitre : Les réseaux commerciaux discrets et les nouvelles routes de la soie

Le présent chapitre identifie la logique des "ex-trabendistes" et leurs circuits dans le cadre de la contrebande et l'importation actuelle. Il permet de situer les points de passage entrepris et de comprendre les changements qui s'opèrent.

Des nœuds se sont constitués avec le temps, à partir des pays du Maghreb surtout le Maroc, la Tunisie, la Lybie, en passant par l'Égypte, puis l'Europe, particulièrement, Marseille, Gènes, Istanbul, jusqu'à Doubaï en Emirats. Ils se sont connectés récemment avec le Sud-Est asiatique par le biais de la Chine (Hong Kong, Shenzhen et Yiwu), la Corée du Sud, l'Indonésie et la Thaïlande (Bangkok).

Ce chapitre explore et analyse, également, les routes commerciales transnationales actuelles arpentés par les importateurs-commerçants vers El Eulma, en particulier, grâce à l'importation formelle/informelle, de Yiwu en Chine en passant par Doubaï aux Emirats. Cette évidence met en relief la place qu'occupe El Eulma actuellement dans le circuit international comme point d'ancrage et de distribution de marchandises pour l'ensemble du territoire national.

Troisième chapitre : L'autre facette cachée des places "Doubaï" en Algérie

Si en apparence et grâce aux places marchandes "Doubaï" et la multiplication des importateurs informels, les villes qui les renferment affichent un signe de bonheur, elles cachent en revanche la face obscure. Derrière ce visage, la contrefaçon, la contrebande et l'évasion fiscale fondent leur commerce au profit d'une catégorie sociale devenue multimilliardaires, connus par "s'hab echkara".

Aujourd'hui, la contrefaçon a touché tous les secteurs de l'économie et est devenue universelle. Ce chapitre met en lumière ces faits marquants qui dévorent, non seulement, l'économie locale mais l'ensemble de l'économie des pays et expose l'échec de lutte du gouvernement contre ces marchés.

Deuxième partie : La place marchande "Doubaï" d'El Eulma et les importateurs-commerçants

La deuxième partie de la thèse s'intéresse à El Eulma comme ville commerciale par excellence connue pour son marché hebdomadaire de bestiaux, la forte concentration d'importateurs-commerçants, en l'occurrence, informels et sa place marchande "Doubaï". Elle explique la dynamique commerçante qui a caractérisé la ville pendant les deux dernières décennies en mettant

en relief l'apport des "Maâlims" dans la transformation de ses espaces. La place "Doubäï" s'avère la conséquence de leurs actions.

Elle expose, ensuite, les conditions et les différentes phases de développement de cette place en mentionnant l'origine des commerçants, leur logique et leurs modalités d'appropriation des espaces. A la fin, elle se focalise sur les faiblesses du cadre juridique et réglementaire existant qui était censé d'encadrer la place "Doubäï" et son environnement.

Premier chapitre : L'apport d'El Eulma et le développement de son commerce

Cette ville, de tradition agricole et "soukière", est devenue commerciale par excellence, où la fonction du commerce occupe la deuxième place après celle de la résidence. Dans ce secteur, elle a sérieusement commencé à concurrencer la ville-mère : Sétif.

Le présent chapitre explique les raisons du choix de l'installation des importateurs à El Eulma et décortique ses acquis mais aussi ses faiblesses et ses fragilités.

Deuxième chapitre : Emergence de la place "Doubäï" d'El Eulma et l'impact des importateurs

Ce chapitre met en évidence le rôle des importateurs dans l'émergence et la fabrication de la place marchande à partir d'un quartier ex-résidentiel "Doubäï" à El Eulma, et met en lumière les étapes d'évolution et de transformation de ce quartier.

Il propose une lecture critique de l'architecture et du paysage urbain dégagé et analyse la composition socio-économique et humaine de la place "Doubäï" ainsi que les différentes appropriations de ses espaces et de son environnement immédiat par les acteurs commerciaux.

Troisième chapitre : Faiblesses du cadre juridique dans l'encadrement de la place "Doubäï"

L'émergence de la place marchande "Doubäï" s'est produite dans l'informel sans référence ou respect d'aucune réglementation urbanistique existante. Les plans d'urbanisme couvrant bien la ville n'ont pas encadré ce phénomène et n'ont pas intégré réellement et sérieusement les actions des acteurs commerciaux ainsi que leurs enjeux lors de leur élaboration. Le phénomène s'amplifie, donc, et prend des dimensions à grandes envergures comme l'évoque ce chapitre.

Conclusion générale : Elle résume les deux parties de la thèse en répondant aux questions évoquées dans la problématique et dégage des axes de réflexion à entreprendre dans le cadre de recherches futures.

Première partie : Les places marchandes "Doubai" en Algérie et les nouvelles routes de la soie

Premier chapitre : Les places marchandes "Doubai" et les "ex-trabendistes"

Introduction	40
1- L'impact du "trabendo" en Algérie	40
1-1. L'adoption du plan d'ajustement structurel	42
2- Le passage à l'économie de marché	44
3- Les marchés "Doubai" de l'Est algérien.....	47
3-1. "Doubai", la pierre angulaire d'El Eulma.....	48
3-2. Marché de Tadjenanent connu pour la vente des bois et pièces détachées.....	50
3-3. Pôle marchand d'Aïn M'lila spécialisé dans la pièce détachée pour véhicules	53
3-4. Les marchés des périphéries de Constantine	55
3-4-1. Marché d'El Khroub d'importances nationale et régionale.....	56
3-5. Nouveau pôle marchand de vêtements bon marché à Aïn El Fakroun.....	57
3-6. Plaque Tournante spécialisée en friperie de Bir El Ater.....	59
4- Les marchés "Doubai" du centre algérien (dans l'Algérois).....	60
4-1. Marché "Doubai" à El Djorf (Bab Ezzouar).....	61
4-1. Marché "Doubai" initié par les négociants informels Eulmis à El Hamiz.....	63
5- Dynamique du commerce informel dans la région d'El Eulma	65
Conclusion.....	66

Introduction

Ce chapitre présente le contexte général que caractérisait l'Algérie à l'époque précédant le commerce des conteneurs en semi-informel, suite au recul progressif de l'Etat et sa démonopolisation de certains secteurs économiques, en l'occurrence le commerce extérieur, dans le cadre de son passage vers l'économie de marché. Un contexte connu par l'exercice presque généralisé du "trabendo" qui a franchi les frontières et les secteurs économiques pour en constituer un système économique parallèle, fonctionnant au même titre que celui de l'économie officielle du pays.

En effet, le commerce informel en Algérie a été toujours lié au "trabendo", à la contrebande, aux pratiques et acteurs, particulièrement les "trabendistes", qui ont favorisé l'émergence des marchés parallèles à travers le territoire national. Une bonne partie de ces "trabendistes" associée à d'autres commerçants se sont reconvertis en importateurs activant souvent dans le cadre informel. Ils se sont infiltrés dans les réseaux de la "mondialisation par le bas" et les circuits discrets de contrebande et de la contrefaçon.

Leur concentration en périphérie et en péricentral de certaines villes algériennes : grandes, moyennes et/ou petites soient-elles, a engendré, d'un côté, la mutation de ces dernières sur les plans formel qu'organisationnel. Et de l'autre côté, elle a participé à la création de places marchandes puissantes connues par les marchés (places) "Doubaï". Elles sont repérées dans le centre et à l'Est du pays, et sont greffées majoritairement sur la RN5.

Ces places se sont spécialisées dans certains créneaux commerciaux ayant entraîné une dynamique commerciale régionale et nationale, jamais connue auparavant. Certaines d'entre elles et comme l'illustre le cas de la place "Doubaï" à El Eulma, rayonnent à l'échelle internationale où des Tunisiens, Libyens et émigrés de l'étranger viennent se ravitailler en force. Cette situation a fini par classer El Eulma en tête de liste du réseau de marchés informels en Algérie.

Tous ces éléments évoqués ci-dessus mettant en relief et expliquant la relation étroite entre les ex-trabendistes et les places marchandes, ont été bien étayés dans ce chapitre.

1- L'impact du "trabendo" en Algérie

La libéralisation officialisée par la constitution de 1989 a accéléré la libéralisation du marché extérieur au profit des initiatives privées. Elle s'est faite dans une période où le pays avait connu une pénurie et la chute du pouvoir d'achat, suite à la baisse continue du prix des hydrocarbures⁹⁹ enregistrée à partir de 1986. Ce qui a entraîné une nouvelle réduction, en 1988, des importations des

⁹⁹ Elles constituent la principale ressource naturelle et base de l'économie algérienne.

biens alimentaires de base (semoule, lait, etc.) exercées par l'Etat pour payer la dette extérieure¹⁰⁰. Le niveau de déficit de la balance des comptes courants était plus de 2,09 M \$, soit l'équivalent de 30 % des importations¹⁰¹.

La circulaire du ministère de l'Economie a remis "*radicalement en cause le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur (..), la liberté d'importation est garantie à tout opérateur (quelque soit son statut)*"¹⁰². L'Etat a donc, décidé de réduire considérablement ses importations en matières premières et de supprimer le soutien des prix des produits de consommation de première nécessité. A cet effet, une loi relative à l'assouplissement du régime des prix a été votée en juillet 1989.

La crise sociale fut apparue et eut alimenté les émeutes d'octobre 1988. Ces derniers ont mené ci-après, à l'ouverture constitutionnelle, politique et économique mais dans une période de récession où la croissance de la masse monétaire n'avait fait que 7 % par an¹⁰³. Elle a été suivie par une dégradation continuelle du taux de change du dinar et une croissance galopante du chômage.

Dès les débuts des années 1990, le développement des activités illégales¹⁰⁴ a marqué l'espace économique au point où elles se sont imposées comme une composante fondamentale, voire une norme incontournable du fonctionnement de l'économie nationale.

La poussée soudaine du "trabendo" a bouleversé tout le fonctionnement du pays et a provoqué un changement radical du système socio-économique. Il s'est ainsi transformé en un des principaux pôles de gestion de la ville qui a entraîné de nouveaux critères d'analyse de l'espace social en prenant comme référence le commerce.

Les discours menés sur la mondialisation dévoilent des indications sur la ville que les pouvoirs publics semblent l'esquisser sur la base de création des conditions d'établissement des investisseurs étrangers, mais probablement en la projetant loin de la ville ancienne ou la ville réelle actuelle.

La diminution des importations par l'État a été accompagnée par le développement du marché parallèle dans une période trouble qui a permis l'explosion des prix, notamment de l'importation du secteur privé¹⁰⁵ et la vente semi-informelle dans les espaces péricentraux et périphériques de certaines villes algériennes.

¹⁰⁰ Le service absorbe 78 % des revenus en devises. Cf. BENISSAD H. : "Le plan d'ajustement structurel", pp. 107-118, In *Confluences*, posté en http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_23_16.pdf, automne 1997.

¹⁰¹ BOUYACOUB A. : "L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel", pp. 77-85, In *Confluences*, posté en http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_21_8.pdf, printemps 1997.

¹⁰² ABDOUN R. : "Les réformes économiques en Algérie (1988-1993)", In "*Mondes en développement*", p. 159, T. 23, n°: 89-90, 1995.

¹⁰³ BENISSAD H. : "Le plan d'ajustement.., op. cit.

¹⁰⁴ Deux forces coexistent. D'un côté, le secteur privé formel relativement efficace et de l'autre, le secteur privé informel qui s'est rapidement développé entre 1982 et 1990. Cf. BENISSAD H. : "Le plan d'ajustement.., op. cit.

¹⁰⁵ Les importations du secteur privé sont financées à partir des ressources du marché parallèle de devises. Cf. BENISSAD H. : "Le plan d'ajustement.., op. cit.

Des rues commerçantes se sont apparues et des étals diversifiés se sont multipliés revendant les produits importés et les produits locaux provenant directement des usines, qui font qu'une bonne partie dans ces villes, se fabrique spontanément.

Dans plusieurs villes algériennes en l'occurrence, à El Eulma, la spéculation a gagné du terrain et a fait que les produits disponibles atteignent des prix de revente élevés¹⁰⁶, malgré que la dévaluation du dinar ait freiné l'inflation en 1994.

Pendant les trois années 1990-91-92, la crise a été quelque peu étouffée dû à l'augmentation des cours de pétrole enregistrée en janvier 1990, à l'occasion de la guerre du Golfe. Mais en 1993, elle a surgit d'un seul coup au point où l'économie algérienne a failli entrer dans la phase de cessation de paiements. L'équilibre budgétaire perturbé entre 1992-1993 redevient un but majeur de la politique économique mais son rétablissement va s'appuyer sur la réduction de la dépense publique et l'alourdissement de l'impôt. C'est alors que les loyers dans le secteur du logement social par exemple, ont fréquemment subi la hausse.

A cette époque, l'Algérie était en pénurie et nécessitait des importations (alimentation générale, équipements, médicaments) d'une valeur au moins égale à 10 M \$¹⁰⁷ pour son fonctionnement. Elle s'était adressée aux bailleurs de fonds internationaux qui ont refusé de lui accorder de nouveaux crédits et la poussaient vers le rééchelonnement dans une période où les situations politique et sécuritaire ont fait entrer le pays dans un tunnel marqué par une très forte violence.

L'idée de rééchelonnement des dettes a été repoussée par tous les gouvernements qui se sont succédés, depuis l'apparition de la crise en 1988 jusqu'à la fin de l'année 1993. L'année au cours de laquelle le service de la dette extérieure¹⁰⁸ avait atteint le taux record de 86 %, alors que les prévisions de 1994 projetaient une croissance continue de ce taux qui atteindra les 92 %. Et cette situation a obligé d'utiliser la valeur de l'ensemble des exportations pour le remboursement de la dette.

1-1. L'adoption du plan d'ajustement structurel

L'Algérie a conclu trois accords stand-by dont le premier s'étale sur 2 ans¹⁰⁹, le second sur 10 mois¹¹⁰ et le troisième sur une année¹¹¹ avec le FMI. Elle les a respectés rigoureusement mais leur mise en œuvre n'a pas mis fin à ses crises financière et socio-économique car le soutien financier était relativement timide (moins de 1 M \$ pour les 2 premiers accords).

¹⁰⁶ Une boîte de lait en poudre instantané importée à titre d'exemple, était revendue entre 200 à 360 DA selon la marque.

¹⁰⁷ C'est la valeur des exportations enregistrées.

¹⁰⁸ Rapport entre la valeur des remboursements annuels et celle des exportations.

¹⁰⁹ Accord stand-by signé le 31 mai 1989.

¹¹⁰ Idem signé le 3 juin 1991.

¹¹¹ Idem établi en mai 1994.

C'est alors qu'elle s'est rapprochée des Clubs de Paris et de Londres pour négocier un nouveau et denier accord à moyen terme¹¹². Elle a réussi à le conclure malgré le manque dans les garanties et dans la stabilité politique qui caractérisait cette période.

Le PAS a été mis en œuvre depuis la signature en avril 1994 d'un accord avec le FMI dans le cadre du rééchelonnement des dettes extérieures de l'Algérie vis-à-vis des Clubs de Paris et de Londres.

Contrôlé par le trio formé par le FMI, la Banque mondiale et l'Union européenne, le PAS a imposé plusieurs objectifs visant tous à assurer les grands équilibres macro-économiques et à préparer les conditions d'une relance de la croissance économique. Cette dernière a été très vite adoptée comme programme du gouvernement qui a été mis en œuvre par les opérateurs économiques et sociaux algériens depuis avril 1994 jusqu'au décembre 1997.

Les institutions internationales financières par le biais de ces accords et dans le cadre du PAS¹¹³, exigeaient de l'Algérie la rationalisation du système fiscal et douanier¹¹⁴, la déréglementation totale des prix¹¹⁵, la libéralisation du régime des changes et du commerce extérieur avec notamment la suppression des restrictions quantitatives à l'importation et à l'exportation.

Les résultats macro-économiques du PAS sont dans l'ensemble satisfaisants. Car par exemple sur le plan financier, le PAS en 1997, a pu réduire l'inflation à 6 % et le ratio du service de la dette extérieure à 30 %, et a pu accroître le PIB à plus de 4,2 % et réaliser des réserves de change à 8 millions dollars équivalent à 8 mois d'importations¹¹⁶.

Comme conséquences de l'application du PAS, les droits des Douanes applicables aux importations ont été ramenés à 45 % en janvier 1997 alors que les exportations n'avaient subis aucune interdiction depuis 1996 comme l'indiquait le ministère du commerce de l'époque¹¹⁷.

Le champ de l'économie souterraine qui s'est développé au cours de la décennie 80, semble être réduit par la libération du commerce appliquée par l'Etat algérien. Il a induit la croissance significative du nombre de registres de commerce délivrés en 1995 qui est passé à 15 % pour les personnes physiques et à 118 % pour les sociétés¹¹⁸.

Les recettes des importations de 1996 ont, en effet, atteint les 10 M \$ grâce à l'exercice de 25700 opérateurs privés contre 300 entreprises publiques¹¹⁹.

¹¹² Il s'étale sur une période de 3 ans, soit de mai 1995 à avril 1998.

¹¹³ Le PAS contient 76 actions bien définies.

¹¹⁴ Avec l'assistance de la Banque mondiale.

¹¹⁵ Le régime des prix libres s'est étendu au bon nombre de produits. Les prix des denrées de base, des transports et des produits énergétiques subissent de sévères majorations suite à la suppression de leurs subventions.

¹¹⁶ BOUYACOUB A. : "L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel", pp. 77-85, In *Confluences*, posté en http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_21_8.pdf, printemps 1997.

¹¹⁷ Idem.

¹¹⁸ El Watan, 30.12.1996, cité par BOUYACOUB. A. : "L'économie algérienne...", op. cit.

¹¹⁹ Idem.

Les experts du FMI ont dressé un bilan pour les PAS déjà menés dans lequel ils précisent leur côté négatif : "*les résultats enregistrés au plan intérieur ont été moins impressionnants*"¹²⁰. En d'autres termes, le PAS appliqué a induit une baisse remarquable du pouvoir d'achat de la majorité de la population algérienne, et un fort accroissement du taux de chômage représenté essentiellement par de jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Il était aussi derrière les licenciements collectifs de près de 211960 employés et la fermeture de plus de 800 entreprises¹²¹. Car il a exigé des restructurations et dissolutions de firmes publiques et cessation d'activités d'entreprises privées sous l'influence de facteurs économiques comme l'effondrement du marché et/ou les facteurs sécuritaires. Ajouté à cela, le nombre des départs volontaires évalués à 50700, où le total des concernés est passé à 264000 employés¹²².

Ce bilan n'a pas pris en considération les personnels mis en chômage technique qui sont de l'ordre de 100840 agents¹²³. Pire encore et durant les années 1997 et 1998, la compression des effectifs va encore connaître une augmentation pour toucher plus de 130000 salariés¹²⁴ issus principalement des secteurs de l'industrie et des travaux publics¹²⁵.

Le bilan négatif ainsi présenté, reflète et confirme à l'évidence que le PAS n'est et ne peut, en aucun cas, se substituer à un programme de relance et de développement économique d'un pays. Un PAS conçu et assisté par le FMI a eu un coût social lourd¹²⁶ par la fermeture des dizaines d'entreprises publiques et le licenciement des centaines de milliers de travailleurs, à l'époque où l'Algérie était faible.

Mais depuis, elle a renversé la tendance, au point où le FMI a, en juillet 2009, sollicité officiellement l'Algérie pour acheter ses obligations pour un montant de 5 milliards dollars. Selon certains analystes, l'Algérie engrange une manne financière importante et est dans une position de crédeur et de solvabilité externe qu'elle conservera jusqu'en 2015.

2- Le passage à l'économie de marché

La réflexion sur le passage à l'économie de marché en Algérie a découlé de la crise des prix du pétrole qui s'est produite en 1986, dont ses répercussions étaient directes sur l'économie du pays. Le monopole fort présent de l'Etat semble constituer un frein pour les entreprises.

¹²⁰ Finances et développement, publication trimestrielle du FMI et de la BM, juin 1996, p. 14, cité par BOUYACOUB.

¹²¹ En 1995, le chômage a fait 28,1 %, soit près de 2,1 millions de chômeurs. Cf. BOUYACOUB A. : "L'économie algérienne...", op. cit.

¹²² BOUYACOUB A. : "L'économie algérienne...", op. cit.

¹²³ Selon le ministère de l'Emploi en 1997. Cf. BOUYACOUB A. : "L'économie algérienne...", op. cit.

¹²⁴ Liberté, 05.01.1997, cité par BOUYACOUB.A. : "L'économie algérienne...", op. cit.

¹²⁵ Dans le secteur du BTP, les pertes d'emploi sont estimées à 40000. cf. BOUYACOUB.

¹²⁶ Ce coût lourd est resté gravé dans la mémoire collective des Algériens. Cf. BOUDEDJA N. : "Pour l'achat de ses obligations : Le FMI sollicite l'Algérie", In El Watan, 15.10.2009.

A cet effet, une cellule de réflexion a été mise en place en 1986 pour assoir les lignes directrices générales de l'économie et esquisser les modalités de passage à l'économie de marché¹²⁷.

Avant d'être un modèle d'organisation économique, l'économie de marché s'est d'abord imposée à travers le secteur commercial qui a connu un développement sans précédent du marché parallèle.

En 1989, l'Etat algérien a accepté la libéralisation partielle du commerce extérieur en dépit de l'engagement de négociation entrepris avec le FMI dans le but de soutenir le programme de la relance économique¹²⁸, de permettre le passage souple à l'économie de marché et de réduire le plus possible le monopole de l'Etat¹²⁹. Le champ étant donc laissé à la liberté de l'initiative privée, particulièrement dans le domaine du commerce d'importation et d'exportation.

Cette démonopolisation constitue un des aspects fondamentaux de la libéralisation du commerce extérieur selon le propos du Ministre du Commerce présenté devant le CNES en juin 1994. Elle a entraîné l'émergence de nouveaux entrepreneurs privés qui sont devenus un élément important dans la réorganisation commerciale.

La libération du commerce extérieur sera, néanmoins, quelque peu atténuée entre 1991-1992 et septembre 1993, par l'institution d'un comité "ad hoc" chargé de centraliser et d'examiner les demandes d'importation des opérateurs pour le montant supérieur à 100000 \$. Quant aux demandes dont les importations sont inférieures à 10000 \$, elles ne sont nullement réglementées.

Ces mesures ont permis aux importateurs d'accéder librement aux devises à taux de change officiel. Mais la flexibilité dans le financement des importations a été quelque peu modérée en 1992, suite à la complication de la situation des équilibres financiers de l'économie nationale. Cependant et depuis la suppression de ce comité, au dernier trimestre de l'année 1993, *"l'entreprise, qui désire effectuer une importation, négocie directement avec sa banque les modalités de financement, et ce, quelque soit le montant"*¹³⁰.

Les importations dont le montant est de moins de 2 millions dollars, sont depuis, règlementées par une loi particulière¹³¹. Elle prévoit, entre-autres, l'installation de concessionnaires et de grossistes jouissant de droits de l'exclusivité dans la distribution des produits de fournisseurs étrangers. Le Conseil de la Monnaie et du Crédit a la compétence de délivrer, au préalable, l'autorisation d'importation ou l'acceptation des investissements étrangers.

¹²⁷ ABDOUN R. : "Les réformes économiques en Algérie (1988-1993)", pp. 155-162, In *"Mondes en développement"*, T. 23, n° 89-90, 1995.

¹²⁸ Par l'adoption et la mise en œuvre du PAS dans les années qui suivent.

¹²⁹ Le monopole de l'Etat était institué par décret en 1974.

¹³⁰ ABDOUN R. : "Les réformes économiques...", p : 159, op. cit.

¹³¹ Loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui a été complétée, en août de la même année, par une loi de finances.

Le Ministre du Commerce de l'époque avait évoqué "*une baisse d'engagement d'importation en raison de l'importance des quantités de produits réceptionnés en fin d'année 1994*"¹³². Il a mis l'accent sur les mesures incitatives de la politique du commerce extérieur et a autorisé l'importation des pays comme la Syrie, l'Égypte, la France, l'Italie, etc., à l'exception des pays de l'UMA. L'interdiction est levée pour les produits importés qui ne perturbent pas la production algérienne.

L'élargissement des mesures de démonopolisation du commerce extérieur à partir de 1991, a permis à toute personne physique ou morale, inscrite au registre de commerce algérien, d'avoir facilement l'accès à l'importation. Les importateurs agréés ont bénéficié également d'autorisation d'importer certains biens sans aucune restriction, mais sur leurs propres ressources en devise. Ce fut alors le passage du "trabendo" du commerce de la valise¹³³ au commerce des containers, appelé par les pouvoirs publics "investissement privé" et par les "trabendistes"¹³⁴ import-export. Il devient par la suite, une composante fondamentale du commerce né du libéralisme du marché.

Le phénomène de la pénurie a, pratiquement, disparu avec l'ouverture du commerce extérieur et la levée des monopoles exercés par les entreprises publiques sur les importations. Les marchés sont, désormais, inondés par les biens de consommation importés.

Durant l'année 1995, le secteur du commerce a été renforcé par la promulgation de la loi sur la concurrence semblable à ce qui existe dans les économies libérales (janvier 1995) et la loi sur la privatisation (août 1995). Il y a eu la séparation de l'État puissance publique, de l'État actionnaire à travers la loi sur la gestion des capitaux marchands de l'État (septembre 1995). Cela sans omettre bien entendu la réforme du code du commerce en 1995 et l'installation par la suite de la bourse d'Alger.

Les conséquences de ces nouvelles dispositions ont induit l'apparition des nœuds relais puissants dans certaines régions du pays. Elles marquent le paysage économique de certaines villes en dépit d'autres, où la notion du commerce légal et illégal, bien visible, est devenue le moteur d'accélération du changement de leur organisation.

L'indice de richesse s'affiche dans ces nœuds relais et l'écart se creuse de plus en plus, entre la nouvelle classe sociale enrichie et le reste de la population. La fragmentation de la ville continue de

¹³² APS, In le Soir d'Algérie, p : 03, 13.07.1995.

¹³³ Sur le plan juridique et administratif, le commerce de la valise exige l'octroi d'un registre de commerce avec domiciliation bancaire. C'est l'une des nouvelles mesures de régularisation de ce type de commerce introduites par la loi des finances de 1998. Les "trabendistes", autrefois maîtres des lieux, n'ont pas pu tenir devant le débarquement du nouvel acteur arrivé sur le marché : les gros investisseurs.

¹³⁴ Il s'agit ici du "trabendo" reconnu par la législation, et malgré cela, les usagers continuent d'employer le mot de "trabendo" pour les produits d'importation, aussi bien vendus dans la rue, que dans la boutique.

s'opérer "puisque cette nouvelle ségrégation spatiale suit au pas l'enrichissement. Ces territoires touchent aussi bien les lieux de résidence que les activités"¹³⁵.

3- Les marchés "Doubaï" de l'Est algérien

A l'Est comme au centre de l'Algérie, un réseau dynamique de lieux, d'espaces et de routes à base de commerce parallèle d'importation s'est formé dans les villes grandes, moyennes et petites.

La taille de la ville dans cette optique n'a pas d'importance du moment que ces lieux apparus connus par "Doubaï" (cités ci-dessous) reposent sur d'autres critères et enjeux sortant du cadre de la maîtrise et de la planification des villes.

Ces espaces assurent la couverture des besoins de produits à large consommation (quincaillerie, électroménager et biens d'équipements domestiques, petits outillages,..) fournis à majorité, par les partenaires commerciaux des pays du Sud-Est asiatique. Ils dévoilent l'envergure du changement qu'a connu la ville dès les années 1993-1994.

Les marchés "Doubaï" se localisent dans les espaces délaissés périphériques et/ou péricentraux des villes et font de ces villes de véritables plaques tournantes des lieux-entrepôts de trafic de marchandises au plus haut niveau.

Leur présence influe considérablement sur l'organisation urbaine et les activités économiques de leurs villes. D'autant plus que la présence concentrée d'importateurs dans les villes moyennes comme El Eulma, va générer des flux transrégionaux et mettre ces villes en concurrence avec les grandes villes, qui, désormais, n'ont plus le monopole d'approvisionnement des marchés comme auparavant.

A cette échelle, El Eulma représente désormais la pierre angulaire des marchés de gros de l'Est qui l'entourent par l'intensité des échanges commerciaux qu'elle entretient avec eux. Cette intensité s'appuie sur le couple spécialisation-monopolisation qui semble être bien structuré, faisant que toute distribution de marchandises à l'ensemble du territoire national, semble passer par El Eulma. La vente aux semi-détails et détails est rentrée en jeu depuis quelques années, pour s'associer au commerce de gros dans ces marchés comme stratégie déployée par les marchands et qui a renforcé leur polarité.

D'après les observations¹³⁶, il s'avère qu'il existe des marchés relais comme Tadjenanent, Aïn M'lila ou Aïn Fakroun par exemple, qui jouent le rôle de complémentarité avec El Eulma par la

¹³⁵ BATTEGAY A. : "Dubai : Economie marchande et carrefour migratoire, Etude de mise en dispositif", pp: 271-374, In *"Mondes en mouvements, Migrants et migration au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle"*, Institut Français du Proche-Orient, Direction des études contemporaines DGCID (MAE) - CNRS (FRE 2895), JABER H. et METRAL F. (Dir.), IFPO-Karthala, 2005, 407p.

¹³⁶ Elles ont été menées par Gherbi entre 2005-2011 et 2012-2014.

spécialisation dans un ou deux créneaux commerciaux et se positionnent selon les circuits de distribution organisés à grande échelle, comme places marchandes importantes.

Leur développement paraît étonnant dans une région connue pour ses quatre puissants pôles de commandement à savoir Constantine, Annaba, Sétif et Batna et leur fort impact sur l'ensemble du territoire de cette région et son environnement immédiat.

Ainsi si El Eulma s'identifie par l'ameublement, la téléphonie mobile et la micro-informatique, Aïn M'lila est, par contre, connue pour la vente des pièces détachées pour véhicules. Quant à Tadjenanent, elle demeure active dans l'importation du bois, alors qu'Aïn Fakroun se spécialise dans les vêtements bon marché et Bir El Ater dans la friperie.

D'autres marchés dans les wilayas limitrophes vivent dépendamment de ce que leur offre El Eulma, en l'occurrence la place "Doubai" qu'elle renferme. Ces considérations et bien d'autres développées dans les chapitres suivants, placent El Eulma à la tête des places marchandes actives aujourd'hui.

3-1. "Doubai", la pierre angulaire d'El Eulma

La ville d'El Eulma a franchi des pas géants vers la célébrité internationale par les relations et les échanges qu'elle entretient aujourd'hui avec sa région et les régions du pays et des pays voisins. Comptant 171358 habitants¹³⁷ à 196400 habitants¹³⁸, la ville attire des commerçants et artisans des quatre coins du pays venant s'installer dans la ville d'El Eulma.

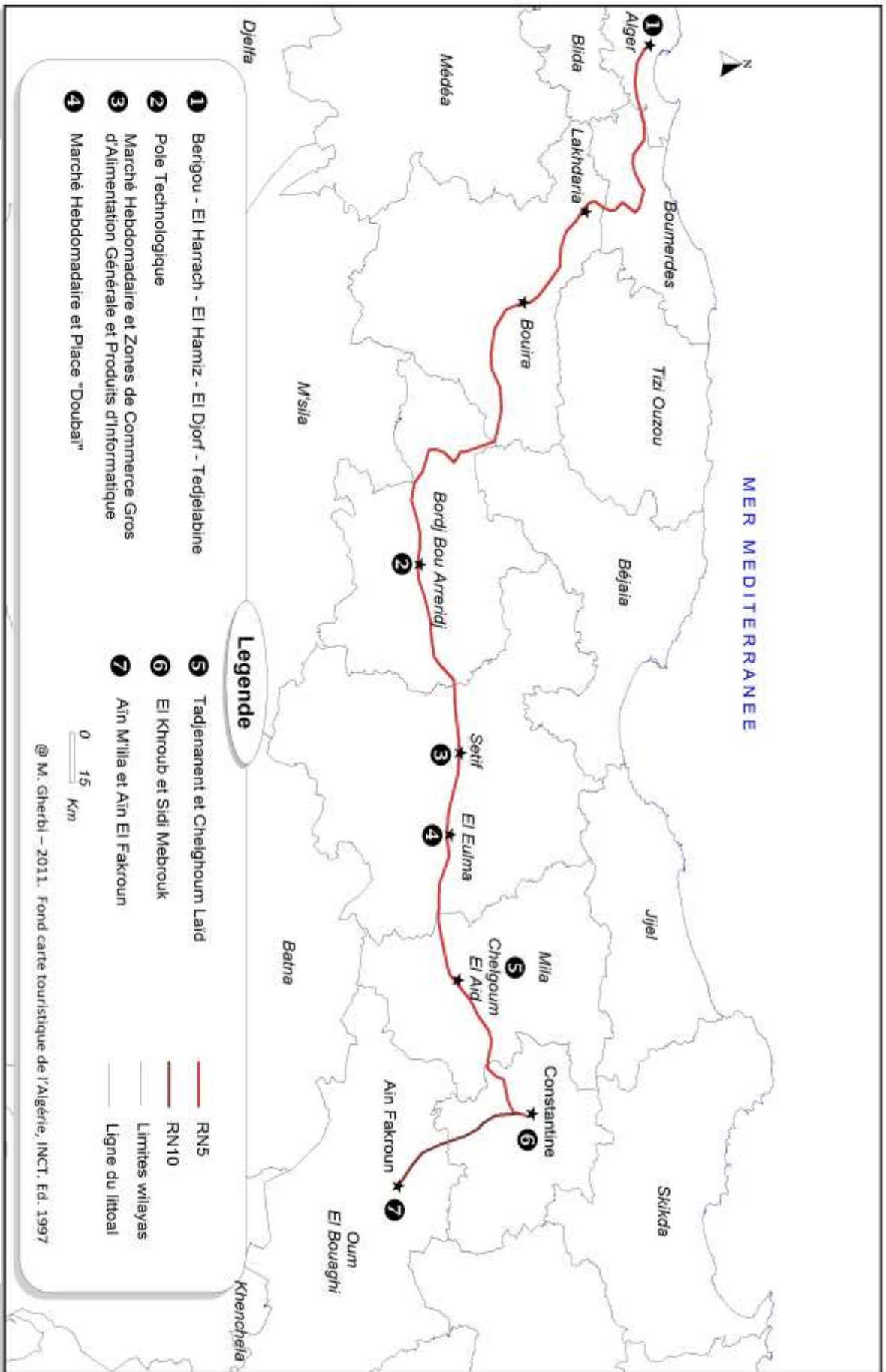
Le réseau routier existant a favorisé l'intensification des activités et des échanges, principalement les RN5, RN77 et RN77a. La circulation routière autour d'El Eulma a pratiquement explosé après l'ouverture du tronçon de la route Est-Ouest en 2009. D'autre part, le chemin de fer qui relie Alger à Annaba passant par la ville d'El Eulma, a renforcé son importance.

L'axe RN5, en plus de sa fonction primaire de circulation, s'est doublé d'une fonction commerciale. Il est le support de plusieurs places marchandes importantes proches et d'un pôle technologique important (cf. Carte 3).

La fonction de carrefour routier d'El Eulma met la place "Doubai" de cette ville, dans une situation de concurrence et de compétition avec les autres marchés qui l'entourent.

¹³⁷ DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, secteur de la population...", p : 25, année 2012, pp. 14-50, recensement au 31/12/2012, Edition 2013.

¹³⁸ Selon les estimations du PDAU intercommunal d'El Eulma, cf. URBACO : "Rapport de présentation et d'orientation du PDAU intercommunal révisé : El Eulma, Aïn El Lahdjar, Baser Sakhra, Bir El Arch, Guelta Zerga, Belaa, El Ouldja et Tachouda". Première phase : Etat de fait, diagnostic et options d'aménagement, Vol. 4 : options d'aménagement, p : 08, 2013, 316 p.



Carte 3 : Situation des marchés d'importance nationale et régionale proches de la RN5

Le commerce de quincaillerie¹³⁹ (gros et détails) a été le précurseur du déclenchement du rayonnement de la place "Doubaï" avant qu'il s'élargit aux commerces de ménages et cosmétique, et autres types de commerce.

Les rues malgré leur étroitesse, étaient envahies dans un premier temps, par les étals adossés aux locaux commerciaux qui squattent les trottoirs. Les tables garnies et surchargées de produits d'importation remplaçaient les vitrines et contribuaient à donner une animation particulière. En réalité, ce sont des territoires des revendeurs et des emplacements sur lesquels ils s'y disputent.

L'effort des commerçants s'est poursuivi pour créer une image de qualité selon les principaux axes majeurs de la place "Doubaï". Ils utilisent les enseignes lumineuses et le traitement des façades à effet vitrine même si le bâti est encore en construction dans les étages supérieurs. Ils ont adopté une autre stratégie de vente, celle de vendre au détail mais au prix de gros pour une clientèle abondante qu'ils veulent atteindre. Leur stratégie cible aussi les catégories sociales intermédiaires.

Certains importateurs ont réussi à avoir l'exclusivité d'importation sur certaines marques dans les meubles, l'électroménager et certains produits de quincaillerie et d'électricité. Ces produits importés et écoulés facilement en gros, rentrent en masse à El Eulma.

Des camions stationnent et forment de longues files en des points bien déterminés de la ville. Leurs conducteurs aidés par des jeunes recrutés informellement par arrivage, déchargent leurs importantes cargaisons. Elles coûtent plusieurs millions de dinars mais échappent au prélèvement fiscal.

La ville d'El Eulma renferme de petits ateliers de montage qui exercent sans registres de commerce. Ils s'occupent du montage des petits matériels d'électroménager ou d'articles électroniques, comme les décodeurs et les petits robots de cuisine.

Leurs propriétaires connaissant bien le marché, disposent de réseaux de relations utiles pour écouler leur production. Cette procédure donne *"l'impression d'assister, probablement de manière mineure, au passage d'une économie de bazar centrée uniquement sur un commerce informel, à une forme d'industrialisation diffuse"*¹⁴⁰. C'est donc à partir de ces lieux, qu'une bonne part de la ville actuelle est en cours de fabrication.

3-2. Marché de Tadjenanent connu pour la vente des bois et pièces détachées

A l'instar de plusieurs communes de la wilaya de Mila, Tadjenanent, l'ex-Saint Donat, abrite 55000 habitants. Elle n'a réussi, durant deux dernières décennies, que faire un modeste saut vers le progrès socioéconomique et le développement urbanistique, fondé principalement sur l'auto-

¹³⁹ Elle est importée de plusieurs pays (Lybie, Tunisie, Maroc, Thaïlande, Taiwan, France, Syrie...), soutenue par la "libéralisation du marché".

¹⁴⁰ BATTEGAY A. : "Dubai : Economie marchande...", op. cit.

construction. Tadjenanent était connue pour la profession de menuiserie¹⁴¹, qui est une véritable industrie dans la région. Mais avec le commerce, elle s'est émergée dans l'importation de la pièce détachée et plus récemment dans le bois d'œuvre.

Elle est devenue célèbre grâce à la montée en puissance de son marché hebdomadaire de gros. Ce dernier s'est converti dans les années 1980 dans la revente des meubles, des devises et de l'électroménager. Mais depuis l'année 1990, il a gagné une réputation nationale par la vente des articles d'importation qu'il présentait, des biens d'équipements, l'électroménager, l'habillement, les pièces de rechange, etc. A partir de 1996, le marché de Tadjenanent est devenu le marché de gros en matière de transactions commerciales et de négoce de haut niveau, et le principal fournisseur de pièces détachées pour voitures de tout l'Est du pays.

Situé à l'entrée Ouest de la ville et sur une superficie de 11 ha, le marché de Tadjenanent ouvre deux fois par semaine¹⁴². Les mardis sont réservés uniquement, au commerce de la pièce de rechange¹⁴³, alors que dans les jeudis, le marché est rempli de marchandises variées¹⁴⁴. La surface de vente dans ce lieu, est arrivée à faire près 5 ha de superficie¹⁴⁵.

Le marché représente une source de vie pour milliers de familles, chômeurs¹⁴⁶ ou ouvriers licenciés après la fermeture de dizaines d'entreprises dans la région. Car il leur procure des opportunités d'emplois, aussi éphémères et précaires soient-ils, mais non moins lucratifs.

L'ampleur, le volume et la diversité des trocs et les échanges commerciaux tous azimuts qui s'y déroulent souvent dans l'informel, laissent supposer que cet espace brasse des sommes colossales.

D'ailleurs, la mise en adjudication du marché hebdomadaire, au titre de l'exercice de l'année fiscale 2005, a fait rentrer 107000000 DA (10700000 Euros) dans les caisses de l'APC. Mais l'on se demande que peut enregistrer ce marché comme somme réelle comparée à cette valeur déclarée?

Les 3/4 du marché sont occupés par les marchands de gros qui viennent de différentes wilayas exposant une variété de marchandises. Ces dernières sont importées, non seulement, de la Turquie, l'Espagne et l'Italie comme la friperie, les chaussures et les baskets d'occasion. Mais aussi du Sud-

¹⁴¹ Près de 300 artisans menuisiers ont fermé leurs registres du commerce vers 2005, suite à l'émergence du commerce d'importation et l'influence d'El Eulma. Cf. BOUMELIH M. : "Marché hebdomadaire de Tadjenanent (Mila). Un géant aux pieds d'argile", In El Watan, 25.06.2005.

¹⁴² De 6 h du matin à midi en hiver et de 4 h du matin à midi en été.

¹⁴³ Il arrive à son pic surtout durant la période estivale, avec l'arrivée massive des émigrés.

¹⁴⁴ Vers l'an 2010, un changement a été opéré dans ce marché. En effet, son ouverture les mardis est devenue réservée à la vente de l'habillement et marchandises variées, alors que les mercredis pour les pièces de rechange de véhicules. Dans la plupart du temps, il ouvre le soir et dans la nuit afin de s'épargner des contrôles des Douanes et des services de la fiscalité et de la sécurité.

¹⁴⁵ BERGEL P. et BENLAKHLEF B. : "Les « nouveaux riches » de l'importation algérienne : des agents de la transformation sociale et urbaine? Étude dans quatre petites villes du Nord-Est algérien (Aïn Fakroun, Aïn M'lila, El Eulma, Tadjenanent)", p : 19, In *Méditerranée*, n° 116, 2011, posté en <http://mediterranee.revues.org/5337>, le 01 juin 2013, consulté le 01 octobre 2016.

¹⁴⁶ Il est difficile de cerner avec exactitude la portée du chômage à Tadjenanent à cause de l'absence des statistiques officielles. D'autant plus que son marché n'a pas pu à l'absorber comme le montre l'observation dans la ville.

Est asiatique, par exemple, la filière vestimentaire dont Bir El Ater et Aïn El Fakroun constituent des plaques tournantes affirmées.

Les marques de fabrication locale se vendent dans le marché de Tadjenanent, et se font par spécialisation et à prix d'usines. Les marchands de Médéa et de Bordj Bou Arreridj proposent la tapisserie et les couettes, ceux d'El Oued la cosmétique et ceux de Bejaïa le prêt-à-porter et les costumes. Alors que ceux de Boumerdès se spécialisent dans la vente des chaussures et ceux de Blida, Alger et Constantine, dans les lustres. Ces produits attirent une masse de clientèle qui vient avec leurs propres véhicules ou par les transports publics et taxis collectifs, voire même par les transporteurs clandestins.

Cependant et avec l'émergence de grandes sphères marchandes, telles que la place "Doubaï" d'El Eulma et le marché d'Aïn El Fakroun spécialisé dans l'habillement, les rôles étaient renversés. En effet, le marché de Tadjenanent est devenu un lieu d'écoulement de la marchandise des commerçants importateurs de la place "Doubaï" alors qu'il ravitaillait El Eulma durant les années passées.

La cause revient au *"près de 95 % des grossistes et marchands de l'électroménager ont transféré leurs activités à "Doubaï" d'El Eulma en raison de son standing, du confort et de l'attrait qu'il exerce sur les différents partenaires et fournisseurs"*¹⁴⁷, comme affirme le PAPC de Tadjenanent en 2005.

Ce propos est confirmé par son successeur en 2008, qui ajoute que : *"le déclin a commencé il y a 5 à 6 ans à la faveur de l'émergence d'importants pôles de négoce, tels "Doubaï" d'El Eulma et bien d'autres eldorados de l'électroménager qui s'affirment au contexte régional"*¹⁴⁸.

Par ce transfert, le marché de Tadjenanent s'est retrouvé amputé d'un de ses deux principaux segments d'activité, qui sont l'électroménager et l'électronique. Et malgré cela, il a continué d'assumer le rôle central dans l'importation de marchandises, comparé aux marchés hebdomadaires d'El Eulma, d'Aïn M'lila et d'Aïn Fakroun, qui ont retrouvé leur fonction traditionnelle une fois le commerce d'importation s'est installé dans les quartiers péricentraux et périphériques.

Or, durant ces dernières années, il a fini par perdre sa réputation qu'il avait avant, à cause de la faiblesse voire l'inefficacité du dispositif de sa sécurisation. Plusieurs cas d'agressions et de vols importants ont été enregistrés devant l'impuissance des autorités de la sûreté urbaine de la ville et l'absence de la solidarité des commerçants de Tadjenanent.

¹⁴⁷ Propos rapporté par BOUMELIH M.: "Marché hebdomadaire de Tadjenanent (Mila). Grande récession de la filière de l'électroménager", In El Watan, 17.11.2008.

¹⁴⁸ Idem.

Les commerçants grossistes ont, ainsi, fini par l'éviter surtout ceux qui se spécialisent dans la vente des pièces de rechange. Leur destination actuelle préférée est devenue le marché d'Aïn M'lila qui a pris de l'ampleur ces dernières années.

3-3. Pôle marchand d'Aïn M'lila spécialisé dans la pièce détachée pour véhicules

Aïn M'lila se situe à mi-distance de Constantine et de Batna, et dépend administrativement de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Comme il est observable, elle attire aujourd'hui, les clients des 48 wilayas pour le commerce semi-informel de pièces détachées neuves ou d'occasions pour véhicules de tout genre et pour son marché hebdomadaire. Ce dernier a connu un essor fulgurant grâce à la volonté et efforts des "soukiers" et négociants d'Aïn M'lila¹⁴⁹.

La ville d'Aïn M'lila a bénéficié de la création des ZAD pour localiser les entreprises PME/PMI ayant rapport avec l'activité commerciale d'entrepôts. Le tissu de la ville a été enrichi par la création d'un espace de transport en continuité avec la ZAD, articulé autour de la gare du chemin de fer en cours de réaménagement et de la voie de contournement routière.

Le noyau de la ville en voie de restructuration accueillera également la centralité tertiaire, où selon les principaux axes urbains, des espaces commerciaux seront commandés. Toutes ces actions ont été prévues dans le cadre des opérations d'aménagement urbain, conçues à travers la révision du PDAU d'Aïn M'lila¹⁵⁰, car ce dernier a été jugé en déphasage avec la dynamique urbaine actuelle de la ville.

La ville d'Aïn M'lila et grâce à la présence de plus de 35000 commerces et près de 3000 importateurs¹⁵¹, est devenue la plaque tournante dans le segment des pièces de rechanges. Elle développe de fortes relations d'échanges avec El Eulma au point où l'influence d'El Eulma a été derrière la création d'un quartier Doubaï (cité Ennasr) spécialisé dans la pièce détachée, typique à celui d'El Eulma.

La vente des pièces détachées à Aïn M'lila est une pratique qui se transmet de père en fils. Non récente, son apparition revient aux années 1970 lorsque l'Etat, et par le biais de l'ex-société nationale "Sonacome", avait accordé des agréments d'exercice à des dizaines de commerçants de pièces de rechange, selon les dires de certains vendeurs locaux.

¹⁴⁹ Le marché d'Aïn M'lila ouvre de 22h du soir voire minuit, jusqu'à 4h du matin. Il est considéré pour les commerçants, l'un des lieux les plus sécurisés de l'ensemble Est algérien. A l'intérieur de lui, s'opèrent d'importantes transactions financières de commerce de gros. Après deux mois du fonctionnement de ce marché, une tentative d'agression et de vol -organisée par une bande de malfaiteurs- allait se faire en pleine nuit du mardi en juin 2010. Mais la solidarité des commerçants avec la clientèle présente, a permis le démantèlement de cette violence. Les membres de cette bande, en nombre de 6, ont été arrêtés. Deux d'entre eux, grièvement blessés, ont été hospitalisés. Et depuis, la sécurité a procuré une bonne réputation à ce marché.

¹⁵⁰ SPIGA S. : "Du nouveau système algérien d'importation aux nouvelles centralités commerciales dans la ville algérienne", pp. 217-242, In *"La fin des Norias, Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Frontières, villes: lieux de passage"*, sous la direction de PIRALDI M., Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2002.

¹⁵¹ SACI K. : "Aïn M'lila. Au royaume de la pièce de rechange", In El Watan Spécial : Salon de l'Auto, 19-29.03.2013.

D'autres sources affirment que ce commerce est apparu avec le "trabendo" de la valise, pratiqué durant les années 1980, particulièrement, avec Marseille pour la forte présence des émigrés originaires d'Aïn M'lila et pour les réseaux de relations de solidarité parentale et tribale que développaient les "trabendistes". A l'époque, la vente des pièces détachées ne représentait que 20% des parts du marché contre 80 % dédiés à la vente du tissu et de l'habillement¹⁵².

A l'entrée et sur l'artère principale de la ville, juste après les premières constructions, une file de locaux commerciaux équidistants se juxtaposent, vendant un éventail de pièces détachées, allant de simples accessoires automobiles aux pièces plus lourdes, en passant par les moteurs et les boîtes à vitesses. Ils étalent même des pans entiers de carrosserie, des bidons d'huile et de pneumatiques sur les bords de route. Donc, les moindres espaces initialement dédiés aux habitants de la ville, sont, désormais, exploités par les commerçants, y compris les trottoirs. Ce même principe d'organisation et d'appropriation a touché presque l'ensemble des quartiers de la ville d'Aïn M'lila concernés par le commerce de pièces d'automobiles, sauf que les premiers quartiers de la ville se spécialisent dans la vente de pièces pour véhicules lourds.

La plupart des pièces sont importées de la Chine, de l'Inde, d'Afrique du Sud et même des Etats-Unis, via les ports de Bejaïa, Skikda, Alger et Annaba¹⁵³. Elles sont transportées vers Aïn M'lila par des camions loués occasionnellement et sont vendues aux grossistes alimentant le marché algérien qui s'étend jusqu'à Tlemcen et Oran¹⁵⁴.

D'autres pièces détachées sont fabriqués localement par les grands commerçants d'Aïn M'lila qui ont récemment investi dans la petite manufacture comme la fabrication des batteries, des pots d'échappement et des produits lubrifiants. Leurs ateliers se localisent dans les ZAD.

Les vendeurs confirment que le commerce dans l'artère principale de la ville d'Aïn M'lila n'est pas florissant, comparé à celui dans la cité Ennasr connue par Doubaï¹⁵⁵. En effet, cette dernière a suivi la même trajectoire que celle de la place "Doubaï" d'El Eulma.

Le quartier Doubaï à Aïn M'lila est en fait une opération de lotissement pour habitat social, qui a été attribuée aux simples bénéficiaires. Ces derniers ont, dans un premier temps, loué leurs RDC aux commerçants de pièces de rechange, ce qui leur a permis de parachever leurs bâtisses. Mais dans un deuxième temps, ils ont exploité leurs locaux en investissant dans la vente des pièces détachées. C'est alors qu'ils ont connu, par la suite, de la prospérité. Le quartier Doubaï s'est

¹⁵² SPIGA S. : "Du nouveau système algérien d'importation...", op. cit.

¹⁵³ Propos d'un importateur installé dans le quartier Doubaï à Aïn M'lila, In SACI K. : "Aïn M'lila. Au royaume...", op. cit.

¹⁵⁴ BERGEL P. et BENLAKHLEF B. : "Les « nouveaux riches » de...", p : 19, op. cit.

¹⁵⁵ Elle est un nouveau lotissement qui a été attribué sous la direction du PAPC d'Aïn M'lila. Elle se situe non loin du centre-ville.

développé en allures tentaculaires et attire une marée de clientèle. Certains de ses locaux commerciaux s'apparentent plus imposants que d'autres, car ils appartiennent aux importateurs.

Le commerce de pièces de rechange dans la ville d'Aïn M'lila, même s'il demeure une source d'enrichissement pour les commerçants que pour la collectivité locale¹⁵⁶, il est devenu, cependant, un calvaire pour les habitants. Sa propagation a engendré une congestion sans égales de circulation routière et de stationnement dans les artères principales et secondaires de la ville.

3-4. Les marchés des périphéries de Constantine

Des cadres bâtis -formant un tissu commercial dense- s'édifient, en périphérie, le long des axes routiers sur certaines entrées de Constantine, particulièrement, celles qui disposent du portefeuille foncier libre. Ce tissu s'identifie par la succession continue de commerces, tels que : commerce de détails de luxe et de restauration, allant de meubles aux articles de ménages et de maisons, en passant par l'habillement.

La marchandise s'est accaparée des trottoirs et les devantures des magasins jusqu'aux étages premiers, et offrent un nouveau paysage par la création d'un espace-vitrine et de lieux d'attraction et d'animation, à la manière des marchés "Doubai", en l'occurrence de la place "Doubai" d'El Eulma.

Le cas du tronçon commercial (artère commerçante) implanté au lieu-dit l'ONAMA/EL-Ghazi, sur la RN3 (sortie Sud-Est de Constantine) est un exemple édifiant. Sur le bord Sud de la RN3, se situe le lotissement ONAMA qui a été réalisé sans autorisation par son propriétaire et sa conception a été menée par un bureau d'étude privé à l'image de la place "Doubai" d'El Eulma¹⁵⁷.

Alors que sur la rive Nord de la même route, se situe le lotissement El-Ghazi qui a été édifié en respectant les procédures réglementaires de sa création et en reprenant les mêmes prescriptions du lotissement ONAMA¹⁵⁸. D'où, le résultat s'est traduit par une cohérence remarquable dans les formes et les ambiances de part et d'autre du tronçon concerné de la route.

Le commerce pratiqué à cet endroit, est un commerce de détail, à l'inverse d'El Hamiz, implantée à l'entrée Est d'Alger qui renferme le commerce de gros. La vente des produits d'électroménager de marque locale est également présente en force dans cet endroit comme Géant, Brandt, Iris et Condor où des édifices totalement commerciaux sont édifiés à l'image de ceux de l'ex-Génie Sider de la place "Doubai" à El Eulma (observations de Gherbi, 2013-2016).

¹⁵⁶ Selon l'avis du PAPC d'Aïn M'lila, In SACI K. : "Aïn M'lila. Au royaume...", op. cit.

¹⁵⁷ BERGEL P. et KERDOUD N. : "Nouveaux lieux du commerce et transformation des pratiques de consommation dans les villes algériennes. Étude de cas à El Eulma et ONAMA/El-Ghazi (Constantine)", p : 81, In *Norois*, n° 217, avril 2010, posté en <http://norois.revues.org/3504#ftn1>, le 31 décembre 2012.

¹⁵⁸ Idem.

L'ampleur de ce lieu revient, principalement, à la solidarité de ses commerçants sur des logiques de réussite commune par la convergence de leurs centres d'intérêts afin d'exploiter l'opportunité créée par l'installation de quelques PMI.

Constantine est connue par des lieux commerciaux nouveaux créés dans sa périphérie et l'exemple de Sidi Mabrouk est un autre cas représentatif. Il a connu une installation importante de commerçants spécialisés dans l'habillement, ayant souvent de liens familiaux. Ils restent tous rattachés à leur centre d'approvisionnement principal de leur ville d'origine, qu'est Aïn El Fakroun.

Ces commerçants ont transformé les RDC dans les lotissements résidentiels périphériques en entrepôts et points de vente successifs. Ce phénomène a créé une rue commerçante linéaire, qui supporte dans les étages supérieurs, la fonction de résidence. Et dès lors, une nouvelle architecture souvent similaire au "kitch", est apparue. Elle reflète le signe, le degré et le niveau de richesse financière de ces commerçants.

Cette zone a été renforcée par la présence du marché de Sidi Mabrouk supérieur et les commerces de restauration. L'ensemble forme un pôle commercial animé et espace social convivial spécifique.

Un phénomène similaire a été observé dans la zone du marché Remâche¹⁵⁹ où son aire de chalandise s'est doublée avec le regroupement géographique. Autour de lui, des commerces spécialisés comme l'habillement, le prêt à porter, l'étoffes, les meubles d'importation, et de services complémentaires : pharmacies, pizzerias, taxiphones,... se sont implantés.

Les commerces de luxe et de restauration s'installent en succession et forment des rues devenues commerçantes. Elles connaissent une extension considérable et exercent un pouvoir d'attraction repérés par les flots de clients qui viennent s'approvisionner. Mais durant cette dernière décennie, l'évolution de ces rues revêt un caractère de spécialisation fonctionnelle.

Constantine, comme place commerciale, ne peut l'être sans son marché hebdomadaire d'El Khroub. Ce dernier exerce une attraction commerciale mesurée par l'afflux important de la clientèle venant de l'ensemble de la région pour se ravitailler. Et donc, un bref aperçu sur ce marché est rendu nécessaire.

3-4-1. Marché d'El Khroub d'importances nationale et régionale

Créé dans les années 1960, le marché d'El Khroub se classe en 2^{ème} position à l'échelle nationale et occupe une superficie de 6 ha. Il avait la réputation pour la qualité de ses ovins où les maquignons venaient de partout pour s'approvisionner. Mais depuis, il est transformé en marché de

¹⁵⁹ Cf. ZERTAL S. : "Dynamique commerciale et centralité périphérique : Cas du Grand Sidi Mabrouk à Constantine", *Mémoire de Magister*, Département d'Architecture et d'Urbanisme (DAU), Faculté des Sciences de la Terre, de Géographie et d'Aménagement du Territoire (FSTGAT), Université "Mentouri" de Constantine, 2001.

gros et de détail qui se spécialisent dans les produits d'importation tels que l'habillement et les accessoires.

Il a permis à la commune de réaliser des recettes estimées à plus de 40000000 DA¹⁶⁰, (413564,92 Euros)¹⁶¹ en 2008. Il ouvre trois jours par semaine, du mercredi au vendredi.

La matinée du dernier jour est réservée à la vente du bétail, alors que les deux premiers jours sont réservés à la vente de la quincaillerie, des pièces d'automobiles neuves ou d'occasion, des ustensiles de cuisine, des téléviseurs, des ordinateurs, des produits cosmétiques et parfums, de l'habillement et les tissus, et de la viande d'ovin ou de caprin. Les jeudis semblent être réservés que pour les femmes à cause de leur présence remarquable.

La plupart de produits vendus proviennent du marché de Tadjenant et de la place "Doubaï" d'El Eulma alors que pour les effets vestimentaires, ils arrivent d'Aïn El Fakroun dans la wilaya d'Oum El Bouaghi.

3-5. Nouveau pôle marchand de vêtements bon marché à Aïn El Fakroun

Aïn El Fakroun est une petite ville dans la wilaya d'Oum El Bouaghi¹⁶² qui a compté 53000 habitants en 2008¹⁶³. Elle est située à 75 km de la ville de Constantine vers l'Est, sur l'axe dynamique reliant Constantine et Tébessa. Elle est devenue célèbre par l'importation du tissu, la tapisserie, l'habillement et la fripe de la Chine via Dubaï aux Emirats Arabes Unis¹⁶⁴.

Les marchandises locales, fabriquées dans les ateliers de Constantine, Sétif et sa région, Ferdjiaoua, Teleghma et Tizi Ouzou, se vendent aussi dans cette ville et attirent une clientèle de plus en plus nombreuse.

L'aire de chalandise d'Aïn El Fakroun couvre désormais l'Est et une partie du centre et de l'Ouest de l'Algérie grâce à la vente quotidienne de gros et détails aux semi-grossistes, détaillants et consommateurs qui viennent se ravitailler. Elle a compté en 2010, 2000 commerçants et 200 importateurs¹⁶⁵ dont la plupart d'entre eux étaient à l'origine, des "soukiers" et "trabendistes".

¹⁶⁰ RAOUI F.: "Marché d'El Khroub. Une notoriété bien établie", In El Watan, 19.03.2008.

¹⁶¹ Calculé selon le cours officiel pratiqué en Août 2010.

¹⁶² Elle a été classée en 5^{ème} position à l'échelle nationale en 2010 du point de vue de registre de commerce pour importation avec un taux de 4,7 %. Cf. Centre National du Registre du Commerce : "Les créations d'entreprises en Algérie. Statistiques 2010", Alger, avril 2011.

¹⁶³ Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles places marchandes de l'Est algérien : reconfiguration urbaine et nouvelles donnes sociales. Entre le licite et l'illicite: migrations, travail, marchés", p.04, Cerisy, France, 2011. Publié aussi In <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00936444/document>, 27 janvier 2014.

¹⁶⁴ Les importateurs d'Aïn El Fakroun traitent avec 5 transitaires installés à Dubaï aux Emirats Arabes Unis pour l'établissement de leurs factures. Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles...", p : 08, op. cit.

¹⁶⁵ Des statistiques de 2010, cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles...", p : 05, op. cit.

Les commerçants d'Aïn El Fakroun ont investi à l'extérieur de leur ville d'origine comme à Constantine où ils ont ouvert 5 centres commerciaux à Sidi Mabrouk, 6 autres au lieu-dit ONAMA/El Ghazi et 2 centres à Medina Jedida (Oran)¹⁶⁶.

A l'entrée de la ville d'Aïn El Fakroun en venant de Constantine jusqu'au vieux centre-ville, et sur le boulevard Bouabdellah Ederradji (connu localement sous le nom d'Essatha) traversant la ville d'Est en Ouest¹⁶⁷, s'implantent aux RDC environ 350 boutiques et dépôts¹⁶⁸ destinés au commerce demi-gros et détails (textiles, habillements et chaussures), alors que les étages supérieurs sont restés strictement résidentiels¹⁶⁹. Il s'étend sur près d'un kilomètre avec une profondeur de 300 à 500 m dont les lots à bâtir étaient vendus en 2010 à 20000000 DA (en deuxième main)¹⁷⁰.

Une autre étude menée dans ce même endroit, a révélé qu'en septembre 2010, existait 250 échoppes dont beaucoup d'entre-elles, sont en forme de petite taille avec quelques mètres de façade donnant sur rue¹⁷¹.

Grâce à ses marchands dynamiques, Aïn El Fakroun est arrivée à distribuer ses marchandises aux marchés régionaux hebdomadaires du gros et demi-gros (Ouest : Sidi Khatab, Centre : Aïn Laadjel et Est : Tadjenanet), et à même Medina Jedida à Oran¹⁷².

Pour rappel, ces boutiques sont édifiées sur le lotissement résidentiel composé de 350 parcelles de superficie 200 à 300m² chacune. Ces parcelles ont été vendues ont été vendues par la municipalité aux anciens combattants de la guerre de libération et ont été rachetées par de nombreux commerçants¹⁷³.

Un autre lotissement résidentiel récent renfermant environ une centaine de parcelles a connu une concentration d'activités commerciales et a participé à la nouvelle configuration urbaine de la ville d'Aïn El Fakroun¹⁷⁴.

En effet, ces deux lotissements encore en chantier, forment la polarité marchande d'Aïn El Fakroun. Les constructions dans ces deux lotissements sont plus ou moins calquées sur le modèle de la place "Doubai" à El Eulma, avec la différence est qu'à Aïn El Fakroun, les commerçants ont créé directement leurs espaces de commerce¹⁷⁵.

¹⁶⁶ Idem, p : 09.

¹⁶⁷ BERGEL P. et BENLAKHLEF B. : "Les « nouveaux riches » de..., p : 20, op. cit.

¹⁶⁸ Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles..., p : 10, op. cit.

¹⁶⁹ Les commerçants ont construit des immeubles familiaux de trois étages, souvent encore inoccupés. Chaque étage renferme un logement autonome de haut standing, de surface 200 m². Les façades chargées de décorations qu'ils ont réalisées, reflètent le degré de leur richesse affichée.

¹⁷⁰ Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles..., p : 10, op. cit.

¹⁷¹ Cf. BERGEL P. et BENLAKHLEF B. : "Les « nouveaux riches » de..., p : 20, op.cit.

¹⁷² Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles..., p : 09, op. cit.

¹⁷³ Idem, p : 10.

¹⁷⁴ Idem, p : 11.

¹⁷⁵ Idem, p : 10.

Une autre enquête menée entre 2005-2006 à Aïn El Fakroun, a dénombré 535 boutiques sur un périmètre plus large comprenant 860 bâtiments occupés par une population de 5160 habitants, sans compter les 119 autres activités présentes en RDC qui ont fait en total, 654 locaux¹⁷⁶.

Parmi les conséquences du développement du commerce dans cette ville est l'émergence en force de la spéculation immobilière et foncière qui a fait que les prix atteignent ceux des grands centres urbains.

3-6. Plaque Tournante spécialisée en friperie de Bir El Ater

Tébessa est identifiée comme principal fournisseur des fripes et d'alimentation générale en provenance de la Tunisie et le "déstockage américain" de la Libye. Ils s'écoulent à travers deux lieux importants : le "souk Libya"¹⁷⁷ situé dans le péricentre de la ville et le marché de gros et détails d'importation de Bir El Ater, spécialisé dans l'habillement et accessoires. Comparé à celui de Bir El Ater, le "souk Libya" a perdu toute cette réputation qu'il avait dans le temps depuis plus de 8 ans.

Bir El Ater se situe à 90 km au Sud de la ville de Tébesa. Elle est connue tout comme Tébesa, par la ville de trafics de tous genres et la ville des contrebandiers et des "ex-trabendistes" reconvertis en importateurs.

Localisée à la frontière algéro-libyenne et sur l'axe routier menant à El Oued, elle renferme un marché qui reçoit par route et par le moyen de caravanes, des marchandises de provenance de Libye et d'Egypte. La variété de produits offerts se résume dans l'électroménager, la vaisselle, le tissu et les produits de certaines marques contrefaites comme les faux Lacoste. Le marché de la devise a connu un développement important particulièrement pour le dinar tunisien.

Durant les années 1990, les "trabendistes" de Bir El Ater s'approvisionnaient de l'Egypte via la Libye. Les marchandise arrivées sont directement stockées et cachées dans des entrepôts et dans les sous-sols des bâtisses non déclarés en attendant qu'elles soient récupérées par les négociateurs acheteurs venant des autres villes algériennes.

Les produits cosmétiques et le vestimentaire surtout le "Jeans" entraînent en masse par la frontière que ce soit par les contrebandes ou même par des particuliers se rendant en Tripoli (capitale de la Libye) pour un court séjour. Cette route était sécurisée et moins surveillée comparée à celle entreprise par la frontière tunisienne puis libyenne.

¹⁷⁶ Wahaf et Zeghoud, 2006, cité par BERGEL P. et BENLAKHLEF B. : "Les « nouveaux riches » de... , p : 20, op.cit.

¹⁷⁷ C'est une appellation attribuée en référence à la marchandise venant de la Libye.

La Tripoli était une plaque tournante pour les marchandises arrivant de l'Orient ou du Moyen-Orient par les ports, et qui étaient réexpédiées par les frontières terrestres via des contrebandes des pays formant le trio (l'Égypte, la Tunisie et l'Algérie)¹⁷⁸.

Les "trabendistes" de Bir El Ater se sont reconvertis dans la vente de la fripe, de l'électroménager et du matériel électronique qu'ils importent de la Tunisie. Mais après la découverte de la route vers Dubaï aux Emirats Arabes Unis grâce aux commerçants Égyptiens en 1995, ces "trabendistes", en pratiquant cette route se sont rendus compte que la ville de Dubaï n'est qu'un lieu de transit et de réexpéditions de marchandises par ses ports et aéroports. Car la majorité des marchandises qui transitent, sont fabriquées dans les usines chinoises, coréennes et Taïwanaises. Et delà, leur aventure vers ces pays asiatiques a commencé.

Ils sont arrivés à nouer de bonnes relations d'affaires avec des partenaires dans ces pays dont le fruit avait sorti Bir El Ater de l'anonymat et lui faire gagner une réputation commerciale régionale voire nationale pendant quelques années.

L'autre fait remarquable dans cette petite ville, est la présence du type d'architecture asiatique qui a accompagné l'importation de leurs marchandises. Ces importateurs ont construit leurs somptueuses résidences à l'image des temples chinois et coréens, comme signe de prospérité sociale.

La construction de leurs demeures était assistée par la main d'œuvre asiatique et avec des matériaux de constructions importés de ces pays. Aujourd'hui, Bir El Ater entretient des relations d'échanges importantes avec El Eulma et Aïn M'lila dans le cadre du commerce informel.

4- Les marchés "Doubai" du centre algérien (dans l'Algérois)

La capitale Alger fait partie des principales places marchandes en Algérie. Elle est considérée aussi comme le centre de l'importation puisqu'elle regroupe le plus gros éventail de produits : les voitures, les matériels de la micro-informatique et de l'électronique, les devises, l'or, l'alimentation et les pièces détachées.

Les principaux marchés informels se localisent dans les quartiers centraux de la capitale¹⁷⁹, comme Belcourt, Meissonnier et Bab El Oued, que dans sa périphérie tels que les marchés

¹⁷⁸ Cf. PLIEZ O. : "Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation", In *M@ppemonde*, n° 88, <http://mappemonde.mgm.fr/num16/articles/art07404.html>, posté en avril 2007. BOUBAKRI H. et M'BAREK W. : "Lieux, acteurs et réseaux de l'économie informelle à la frontière Tuniso-libyenne", pp. 343-362. In "Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien", Bonte P., Elloumi, M., Guillaume H. et M. Mahdi (introd.), Tunis, Cérès Éditions, 2009, 431 p. BOUMAZA Z. : "Les réappropriations sociales des espaces dans la médina de Constantine", *Thèse de Doctorat*, nouveau régime, Université "D. Diderot", Paris 7, 1997, 480 p.

¹⁷⁹ Voir aussi CHABOU M. : "Espace public, espace privilégié pour le commerce informel. Les "trabendistes" de la ville d'Alger", pp. 428-442, In Actes du Colloque international: "Alger face aux nouveaux défis de l'urbanisation", Alger (Bab-Ezzouar), USTHB, les 28-29 Février 2004.

"Doubaï" de Bab Ezzouar et d'"El Hamiz", distants l'un de l'autre que de quelques kilomètres, et le marché de gros spécialisé dans l'agroalimentaire, créé dans la zone résidentielle à Semmar.

Ce dernier ne se situe pas dans une zone commerciale et pour cela, il doit selon le Ministre du commerce, être délocalisé et remplacé par le marché de Kharouba dans la wilaya de Boumerdès car il est proche d'Alger, à proximité de l'autoroute Est-Ouest et de la rocade Zéralda-Boudouaou¹⁸⁰.

Les marchés "Doubaï" d'El Djorf et d'"El Hamiz" ont été créés par des négociants et commerçants de gros venant de l'Est algérien particulièrement El Eulma et la région de Sétif vers 1993-1994, où *"ils ramènent la marchandise de la frontière et la revendent à un prix de gros, donc peu plafonné au détaillant"*¹⁸¹.

4-1. Marché "Doubaï" à El Djorf (Bab Ezzouar)

A 10 km du centre d'Alger et à la sortie de Bab Ezzouar, plus précisément en face de l'université Houari-Boumediene et à proximité de la résidence universitaire des jeunes filles "El-Alia", se situe le marché "Doubaï" d'El Djorf (Bab Ezzouar).

Il est implanté entre le périmètre du quartier résidentiel "El Djorf", un vague terrain agricole et l'autoroute, sur un lotissement repéré par une petite enseigne, en haut d'une villa: *"Doubaï, marché de l'électroménager"*. Des constructions résidentielles de type R+1, R+2 et R+3 marquent le paysage de cette zone, orné d'amas d'ordures, de monticules de cartons vides et des marées d'eau et de boue pratiquement à chaque tombée de pluie.

Ce lotissement proche d'un quartier bidonville, était initié et construit dans les années 1990, à l'époque des DEC, autour de plusieurs dizaines de bâtisses individuelles et de villas en chantier mais en l'absence d'un assainissement bien fini. Mais au bout de quelques années, il a gagné une réputation commerciale importante, faisant que les prix de location des locaux rarement disponibles- atteignent des seuils alarmants¹⁸².

Le marché à site de forme rectangulaire, est composé de plusieurs centaines de locaux transformés en magasins, échoppes et boutiques en plus de la présence des baraques construites en tôle avec toits couverts de cartons et des étals.

Les commerçants ont usé des RDC des constructions en cours de réalisation. Ils ont fermé les locaux commerciaux avec des portes blindées et des rideaux de 4 m de hauteur pour les réserver aux ventes et entrepôts de leurs marchandises.

¹⁸⁰ A.P.S : "Plus de 750 lieux de vente illégaux ont été éliminés. L'éradication des marchés informels se poursuit", In El Watan, 31.12.2012.

¹⁸¹ Selon le propos d'un commerçant recueilli exerçant dans le marché "Doubaï" d'El Hamiz.

¹⁸² Salah, un vendeur de tapisserie importée de Chine, de Turquie et de Syrie a mis 7 mois pour trouver un petit local avec un loyer de 80000 DA (800 Euros). Ce montant représente 4 fois le prix de loyer d'un appartement en périphérie d'Alger durant les années 2003-2004. Le propriétaire lui a exigé de verser 23 mois d'avance, soit 1840000 DA (18400 Euros) selon la règle à "Doubaï". Cf. MARI J-P. : "Marché du trabendo : l'Algérie "made in China", In <http://www.grands-reporters.com/ALGERIE-LA-PAIX-ET-LES-CENDRES.html>, posté le 28.10.2004.

Les marchandises sont exposées sur des palettes en bois, des planches et des étales en fer accaparant les allées, les passages et même les devantures des magasins. Elles sont posées de manière d'être à la portée de main des visiteurs. C'est une stratégie qui a été adoptée par les commerçants afin d'éviter l'installation des vendeurs à la sauvette qui chassent leurs clients¹⁸³. Dans cette zone, les autorités locales venaient de démolir que récemment une partie des étales informels.

Les commerces sont alternés par des pizzerias et fast-foods implantés un peu partout dans l'enceinte. Les rues sont couvertes par des auvents et des bâches, selon un décor qui ressemble souvent à l'oriental-asiatique.

Cette organisation rend difficile pour le client d'identifier le début de la fin du magasin et la circulation de la clientèle harassante ressemblant à un parcours du combattant qu'à une promenade de shopping, du faite de l'étroitesse des espaces entre les étales présents. Or, le paradoxe dans ce marché est qu'il existe des magasins aux décors comme ceux des grandes artères d'Alger. Des jeunes coursiers à l'aide de leurs chariots assurent le transport de marchandises commandés par les clients jusqu'au grand parking de voitures, situé à la sortie du marché, dont l'accès est fixé à 30DA.

Les produits sont vendus à des prix très abordables, permettant au client de faire des économies, selon une mère de famille qui est cliente fidèle du marché. Cependant pour d'autres, "Doubaï" ne diffère pas trop des autres marchés à Alger dans la mesure où leurs prix ont connu une augmentation relative¹⁸⁴.

L'échange dans le marché "Doubaï" d'El Djorf continu de se pratiquer dans l'informel, d'autant plus que les produits se vendent sans factures avec la garantie d'une semaine et sans étiquetage sur les produits importés, dont une bonne partie est contrefaite.

Spécialisé en premier temps, à l'instar de la place "Doubaï" d'El Eulma et "Doubaï" d'El Hamiz, dans l'importation de produits divers, particulièrement l'électroménager, ce marché s'est élargi à la vente du produit local et a fini par attirer les ménages de la capitale que celles des autres régions du pays.

Sa réputation a gagné du terrain au point où le Chef du gouvernement algérien de l'époque l'avait cité lors de son discours : *"des sommes colossales, échappant à tout contrôle et à toute fiscalité, s'échangent quotidiennement, au point d'être comptées au poids"*¹⁸⁵.

Le succès qu'avait connu le marché "Doubaï" a été pour les habitants riverains, une source de nuisances, de poussières en été et de boues en hiver, responsable de maladies graves pour leurs enfants surtout l'asthme et les allergies. L'état du site du marché et son environnement immédiat est

¹⁸³ Propos de Djamel, un commerçant dans l'habillement installé à Doubaï (El Djorf).

¹⁸⁴ Comme confirme un grossiste en électroménager.

¹⁸⁵ KERRI N.: "Souk "Dubai". Le capharnaüm urbanistique", In El Watan, 01.03.2005.

devenu insalubre et dégradé par l'action des marchands de l'informel où règnent les ordures et les décharges sauvages¹⁸⁶.

Le parking est devenu asphyxié à cause de la présence de nombreux véhicules, qui, par manque d'espaces, stationnent sur les trottoirs de l'université. Ajouté à cela, des bagarres voire des accidents qui continuent de se produire, particulièrement durant les week-ends, les jours fériés et les mois de Ramadhan quand la fréquentation du marché arrive à son sommet. Toute cette situation a poussé certains habitants du quartier à entreprendre des démarches auprès de l'APC de Bab-Ezzouar afin d'y mettre fin.

4-2. Marché "Doubaï" initié par les négociants informels Eulmis à El Hamiz

La localité d'El Hamiz est située dans la plaine de Mitidja, à la périphérie algéroise dont la plupart des terrains étaient agricoles¹⁸⁷. Les propriétaires de ces terrains ont bénéficié des autorisations administratives de construction¹⁸⁸.

El Hamiz fait partie de la commune de Dar El Beida et renferme 20 cités résidentielles. Elle est habitée par plus de 35000 habitants¹⁸⁹ et abrite un marché informel connu par "Doubaï" qui a attiré l'attention des observateurs depuis plus de dix ans. Il est implanté à l'entrée Est de la capitale, dans un lotissement résidentiel¹⁹⁰ longeant la RN5 et s'étend sur plusieurs hectares. Il connaît de nouvelles extensions et l'ouverture de nouveaux magasins et des espaces de vente.

Ce marché a été fondé par des commerçants importateurs originaires d'El Eulma mais aussi de la région de Sétif. La plupart d'entre eux, ont construits des villas avec des locaux commerciaux, sans régulariser leurs situations juridique et administrative, malgré l'existence des textes permettant la délivrance des documents de bail de l'immobilier selon les permis de construire délivrés.

La majorité des bâtisses sont non finies et ne respectent pas les règles urbanistiques. Elles ont favorisé l'émergence d'une architecture hétéroclite où les RDC renferment des locaux commerciaux souvent loués aux commerçants et les étages sont réservés à la résidence.

Les valeurs de location des locaux dans cette zone se rapprochent d'avantage de celles observées à la place "Doubaï" d'El Eulma. Elles dépendent des dimensions du local, de sa localisation et de la fonction qui sera exercée. Ces prix connaissent une augmentation considérable habituelle chaque fin d'année et avant le renouvellement du bail qui ne dure qu'une année.

¹⁸⁶ SMATI S. : "Marché d'El-Djorf. Le désordre comme règle de commerce", In Liberté 14.11.2012.

¹⁸⁷ Elle était un ancien hameau agricole.

¹⁸⁸ Propos d'un membre élu de la commune de Dar El Beida recueilli par MOKHTARI F. et HOUICHA H. : "République" : El Hamiz ... Taiwan de l'Algérie. Tout à vendre et tout à acheter", In Echorouk, 24.07.2011 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).

¹⁸⁹ Propos d'un responsable des œuvres sociales à la commune de Dar El Beida recueilli par MOKHTARI F. et HOUICHA H. : "République...", op. cit.

¹⁹⁰ Ce lotissement a été créé en 1989 alors qu'il était 15 ans bien avant cette date, un lieu de pâturage.

A titre d'exemple, un grand local destiné au commerce et situé sur la rue principale arrive à faire entre 110000 DA / mois jusqu'à les 150000 DA / mois (1100 à 1500 Euros / mois)¹⁹¹. Tandis que sur la rue secondaire et/ou tertiaire, sa location tourne autour de 90000 DA / mois (900 Euros). Quant aux locaux réservés à la restauration, la location varie entre 50000 à 150000 DA / mois (500 à 1500 Euros / mois), particulièrement pour les locaux de grandes dimensions et ceux situés sur la voie principale¹⁹².

Ce marché a attiré des commerçants mozabites, qui traditionnellement investissent dans le commerce algérois. Ils sont sortis des réseaux de distributions classiques pour s'ériger à leur tour en commerçants importateurs.

Le commerce dominant dans cette zone, est le commerce de gros spécialisé en première position, dans l'électroménager, la quincaillerie destinée à la plomberie sanitaire et l'électronique. Alors qu'en second lieu, viennent les matériaux de construction, les petits équipements industriels et l'électricité générale, et en 3^{ème} place, les produits pharmaceutiques, papeterie et matériels de bureau¹⁹³.

Les commerçants dont plus de 50 % exercent dans l'informel¹⁹⁴, ont adopté une stratégie de vente basée sur deux paramètres essentiels : le choix et le prix. Ils écoulent leurs marchandises en détails au prix de gros, afin de gagner le maximum de clients.

Ce marché renferme les plus grandes marques de produits divers mais la contrefaçon est aussi quasiment présente. A titre d'exemple dans l'électroménager, il existe de faux robots de marque Moulinex, des appareils SEB inconnus et sans licence et des appareils TEFALL avec un "L" de plus. Les chauffages et les chauffe-eau, eux aussi, ne sont pas épargnés.

Les règles du commerce dans ce marché ne sont pas transparentes. La facturation du produit acheté n'est jamais faite, car si elle est délivrée, elle doit inclure la déclaration de la TVA, chose que les commerçants évitent. Ils la remplacent par le bon de route. L'étiquetage des produits importés est souvent absent, et les nombreux emballages de matériels de cuisine ou d'électroménagers ne renferment pas le nom du pays d'origine et de celui de l'importateur¹⁹⁵. Certains magasins caractérisés par les enseignes de grandes marques d'électronique par exemple, leur intérieur ne renferme point ces marques.

¹⁹¹ Selon le cours de changes officiel jusqu'au premier semestre du 2013 : 1 Euro = 100 DA.

¹⁹² Enquêtes de Gherbi effectuées en mai 2011 auprès de quatre commerçants de la place "Doubaï" qui ont des locaux ou des membres de leurs familles exerçant à El Hamiz.

¹⁹³ Egalement cf. SPIGA S. : "Du nouveau système algérien d'importation...", op. cit.

¹⁹⁴ Enquêtes menées par BOUAKBA A. : "Lutte contre le marché...", op. cit.

¹⁹⁵ Des commerçants plaident pour l'authenticité de leurs produits même à défaut d'emballages, malgré que la contrefaçon soit apparente. D'autres conseillent aux acheteurs certaines marques iraniennes dont la technologie est fiable car allemande mais le montage est iranien. Cf. SMATI S. : "Marché d'El-Djorf...", op. cit.

La zone d'El Hamiz, par la nouvelle vocation commerciale, est asphyxiée par la concentration des grossistes, semi-grossistes et la clientèle venue de partout, souvent, avec leurs véhicules. Les devantures des magasins se prolongent dans la majorité des cas, au-delà des limites des boutiques. Les trottoirs sont convoités par les marchandises exposées obligeant les piétons à emprunter la voie routière.

Les effets néfastes du marché "Doubai" d'El Hamiz se font sentir sur le vécu quotidien des habitants par la propagation des poussières dans l'air due au fort transit dans le quartier et à l'absence de l'aménagement des espaces publics à l'intérieur du quartier, surtout les voies.

La boue envahit le quartier et paralyse la circulation durant l'hiver et les emballages en carton jonchent les ruelles laissant l'anarchie prendre de la place. D'autant plus que l'inexistence des services de proximités, d'équipements culturels et de loisirs et de sureté dans cette zone, a favorisé l'apparition et l'augmentation des actes d'agressions et de vols.

Le problème de la circulation oblige les riverains à quitter très tôt leurs domiciles et ne revenir qu'à la tombée de la nuit, pour échapper aux longues files de véhicules des clients sortants du quartier. Ces files cèdent leur place à d'autres files, formées de tirs et semi-remorques à containers remplis de marchandises, débarquant la nuit.

5- Dynamique du commerce informel dans la région d'El Eulma

Une dynamique commençante dans l'Est algérien, particulièrement dans la région d'El Eulma s'est déclenchée depuis déjà plus de deux décennies, à cause semble-t-il de l'apparition et développement des marchés "Doubai" importants en Algérie sur l'axe structurant national : RN5. C'est un axe à la fois technologique et commercial (technopôle et pôles commerçants), en plus de sa mission classique comme support de transport de biens, de marchandises, de fonds et de personnes.

Le point nodal de cette dynamique serait El Eulma dont son double pari est de sortir du giron de la ville primatale : Sétif et de continuer à préserver sa singularité et son rayonnement. Le premier a été réalisé avec succès, puisque son aire de chalandise dépasse désormais, largement le territoire national (cf. Premier et deuxième chapitres de la deuxième partie).

Quant à son second pari, il constitue un défi à relever car la concurrence entre la place marchande "Doubai" et les autres marchés parallèles existants en Algérie, tout comme la compétition entre les commerçants Eulmis eux-mêmes, sont devenues de plus en plus ardues.

Grâce à la forte présence de ses commerçants-importateurs¹⁹⁶ dont certains disposent même d'entreprises de transport de marchandises, El Eulma écoule les marchandises en gros et demi-gros vers l'ensemble des marchés des villes algériennes que vers l'étranger (les pays voisins). Des

¹⁹⁶ La plupart d'entre eux, sont installés dans la place "Doubai" d'El Eulma.

masses de marchandises entrent le territoire national particulièrement via les villes portuaires de l'Est et du centre algérien avant qu'elles soient réexpédiées par les commerçants-importateurs Eulmis vers ces mêmes villes (cf. Deuxième et troisième chapitres de la deuxième partie).

Le rythme du transit de containers (marchandises importées) asphyxie les ports et outrepassé les capacités techniques, humaines et organisationnelles des différentes administrations concernées (commerce, Douanes, industrie, agriculture ou santé) qui déploient des efforts considérables pour les gérer et les contrôler. Le port d'Alger par exemple, reçoit quotidiennement une moyenne de 700 containers dont seulement une partie, passe au scanner.

De plus ces ports et selon les experts, sont de très faibles capacités n'ayant aucune possibilité d'extension, et sont totalement étouffés par le tissu urbain, où la plupart d'entre eux, datent depuis l'époque coloniale¹⁹⁷.

L'absence de ports de taille internationale en Algérie lui coûte annuellement et depuis plus de 40 ans, plus de 2 milliards dollars, à raison de 60 dollars de perte pour une tonne transportée¹⁹⁸. La valeur de la perte cumulée est évaluée à plus de 80 milliards dollars, de quoi construire un port de taille mondiale entièrement équipé.

Pour résoudre ce problème, le gouvernement a programmé la réalisation des ports secs qui effectueront les contrôles de marchandises a posteriori¹⁹⁹. Le cas du port sec de Tixter²⁰⁰, en cours de construction sur une superficie de 22 ha, est un exemple illustratif²⁰¹. Ce dernier va sans doute renforcer la dynamique commerciale observée sur l'axe routier RN 5 et dans la région d'El Eulma dont sans doute l'informel en profitera davantage.

Conclusion

La figure du "trabendiste" qui rentrait en Algérie avec ses "cabas" pour les vendre à la sauvette durant les années 1980 et les débuts des années 1990 et qui caractérisait les marchés parallèles à accès occasionnel et limité au commerce extérieur, est aujourd'hui inexistante. Elle a été remplacée par l'émergence de importateurs informels et de places marchandes "Doubaï" connus par les "*no man's land fiscaux ou les îlots du bazar mondial*".

¹⁹⁷ Le nouveau port Djen Djen est loin d'être un port d'éclatement sur les grandes lignes maritimes transocéaniques.

¹⁹⁸ RABHI M. : "Le Forum des chefs d'entreprise organise aujourd'hui un atelier de travail et de réflexion sur le thème : "Ports algériens, un gisement de croissance et de compétitivité", In Liberté, 12.02.2013.

¹⁹⁹ Cf. ROUMADI M. : "Luttés contre les fausses déclaration en douane. Des valeurs fourchettes pour lutter contre la fraude", In El Watan, 12.01.2013.

²⁰⁰ Elle est rattachée à la daïra d'Aïn Taghrout, wilaya de Bordj Bou Arreridj.

²⁰¹ Il sera équipé de tous les moyens nécessaires pour le traitement de containers : un terminal à containers, des structures abritant les services des douanes, le service chargé du contrôle aux frontières, le service phytosanitaire, l'inspection vétérinaire, les transitaires et consignataires. Cf. DJERBAH A. : "Bordj Bou Arreridj. Un port sec sera réalisé bientôt à Tixter", In El watan, 07.02.2013.

Ces marchés sont différents des marchés traditionnels par le fait qu'ils ne sont plus les seuls lieux de contact entre les ruraux et les citadins mais ils sont des pôles responsables de l'implantation d'une vraie économie de bazar, attirant des milliers de clients venant des quatre coins du pays.

Les premières places "Doubaï" ont vu le jour au début des années 1990 et 2000, à l'initiative des "ex-trabendistes", des importateurs informels et des importateurs-commerçants Eulmis et Sétifiens, édifiés dans des lotissements et espaces péricentraux et périphériques des villes importantes, qui bénéficient de réseaux routiers caractérisant l'infrastructure urbaine²⁰². Ils ont ciblé ces villes car elles forment un bassin de consommation à forte affluence, sans pour autant que leur logique ne néglige pas les zones frontalières que les villes du Sahara.

La présence de ces marchés dans certaines villes situées sur l'axe RN5 par exemple, les ont transformé en puissantes places marchandes capables d'opérer à large rayon de desserte grâce au réseau de transport complexe, bâti sur la débrouille et assujéti aux aléas de routes peu sécurisées.

Les réseaux des commerçants-importateurs Algériens, en l'occurrence les Eulmis, se trouvent avec le temps élargis à l'intérieur et en dehors du pays et se connectent avec les réseaux commerciaux discrets internationaux. Ils souvent fondés sur la "mondialisation par le bas" à l'époque du "trabendo" et les flux migratoires nationaux et internationaux²⁰³ se sont développés avec le temps et ont créé des places marchandes mondiales génératrices de réseaux. Ces derniers ont l'objet d'analyse dont les principaux résultats ont été mis en évidence dans le chapitre suivant.

²⁰² BEAUJEU-GARNIER J. : "Comparaison des centres villes aux U.S.A et en Europe", p : 216, 1972.

²⁰³ Des mouvements de populations similaires ont été aussi observés à l'Est de l'Europe (PERALDI, 2001, THOREZ 2008).

Première partie : Les places marchandes "Dubai" en Algérie et les nouvelles routes de la soie

Deuxième chapitre : Les réseaux commerciaux discrets et les nouvelles routes de la soie

Introduction	69
1- Les réseaux du "trabendo" en Algérie	69
2- Spécialisation des marchés parallèles en Algérie	72
3- Les nœuds de la "mondialisation par le bas" dans les parcours des "néo-importateurs" Algériens après 1990	74
3-1. Pierre angulaire : Marseille en France	74
3-2. Nœud intermédiaire : la Turquie	75
3-3. Plaque frontalière transnationale : la Libye	76
3-4. Dubai aux Emirats, plaque tournante du commerce mondial	77
4- Renaissance de la route de la soie : Yiwu, mondialement privilégiée	80
5- Le réseau discret mondial ancré à El Eulma	84
5-1. Direction des négociants Eulmis à Dubai en Emirats	86
6- Le maillon discret des négociants Eulmis au Sud-Est asiatique	88
Conclusion	91

Introduction

L'importance de la place "Doubaï" d'El Eulma comme cas concret d'étude de places marchandes informelles connu par "Doubaï", revient à son appartenance à la fois, à la triple échelle à savoir : l'international, le national et le régional, grâce au dynamisme des réseaux discrets d'importation et de distribution propres aux importateurs, construits et élargis au fil des années, à l'intérieur et en dehors de l'Algérie. Ils se sont connectés aux réseaux commerciaux discrets internationaux.

A l'échelle internationale, ces places sont ancrées dans les réseaux commerciaux discrets de lieux repérées dans les parcours développés par ces négociants-importateurs, particulièrement après 1990. Ils ont commencé à explorer les nouvelles routes de la soie et formaliser leurs contacts avec des fournisseurs ravitaillant les plaques tournantes du commerce des pays du Sud-Est asiatiques, depuis voilà plus d'une décennie.

De l'autre côté, ces places marchandes sont la conséquence du développement important du système du commerce national informel, connu auparavant par "le trabendo". Ce système fonctionne de la même manière que celui de l'économie formelle. En effet, il a ses propres acteurs : ses investisseurs dont une partie sont en relation avec le pouvoir de décision (gouvernement), ses informateurs, ses contacts et ses passeurs organisés en réseaux. Il dispose également de sa bourse foncière et les transactions opérées se font souvent sans factures même avec des sommes colossales. Ce système témoigne et profite, de ce fait, des faiblesses du système officiel du pays. Le présent chapitre se focalise à analyser donc ces réseaux en met en évidence les principaux résultats évoqués ci-dessus.

1- Les réseaux du "trabendo" en Algérie

L'instabilité politique et la situation sécuritaire du pays après 1990, conjuguées à la faiblesse des pouvoirs publics, ont encouragé l'apparition d'un marché parallèle. Il s'est amplifié proportionnellement au désengagement progressif de l'Etat de la sphère économique et à la réduction de son monopole, particulièrement dans le commerce extérieur.

Le monopole de l'Etat portait sur l'importation des différents produits étrangers comme les pièces détachées, les produits alimentaires de premières nécessités, les vêtements, les équipements industriels, le bétail, etc.

Le marché parallèle, différent de celui de la cité médiévale et répondant à des impératifs relationnels et techniques (A. Raymond, 1986), s'est articulé autour du phénomène connu par le

"trabendo"²⁰⁴. Il s'est, apparemment, imposé comme force et pilier principal de "l'économie" algérienne, et caractérisait la période de transition de l'économie planifiée et administrée vers l'économie de marché.

D'accès facile, le "trabendo" est considéré comme un véritable secteur d'offre d'emplois surtout pour les jeunes qui ont trouvé leur compte. Car il les détourne de la délinquance, les occupe et leur permet de gagner "honnêtement" leur vie au moment où les conditions générales du vécu social et économique sont difficiles. Elles sont exprimées chez les jeunes par une terminologie spécifique de la mal vie tels que : "digoût, digoutage et m'digouti" (enquêtes de Boumaza, 1990).

Mais avec le temps, le "trabendo" s'est avéré réellement comme une solution palliative puisqu'il déguise le chômage et entraîne une perversion des valeurs. Il s'est répercuté sur les jeunes qui ont, de plus en plus, tendance à se désinvestir dans les études et la scolarité, et à vouloir s'identifier à de nouveaux schémas liés à la fonction de "bezness, beznassa, beznassi, bzensi et tbaznis".

Le "trabendo" leur a permis d'acquérir de nouveaux statuts à base d'argent (briqua), de devises fortes, les voyages à l'étranger, la belle et grosse voiture (el marka)²⁰⁵ et l'appartement comme signe de l'évolution du niveau de vie. Dans ce nouveau paysage, les apparences tiennent une place importante dans le comportement des "beznassas"²⁰⁶ (enquêtes de Boumaza, 1991-1996), où leur langage adopté a intégré l'occidentalisation des termes.

Qualifié de "souterrain"²⁰⁷, de clandestin et d'illégal, le "trabendo" est devenu depuis 1988, une expression nationale, apparentée à l'informel dans le sens de la "débrouille"²⁰⁸. Il a constitué une pratique naturelle dans le quotidien et un domaine bien organisé dont la gestion semble répondre à un système codifié bien particulier.

Le "trabendo" s'organise presque de la même manière que l'économie officielle puisqu'il possède ses réseaux de passeurs et d'information nationaux et internationaux, ses marchés d'approvisionnement dans le monde du fait que les marchandises importées ont des origines

²⁰⁴ Le commerce informel en Algérie est connu sous le vocable de "trabendo". Il est né pendant la crise économique survenue vers la fin des années 1980 et début des années 1990. Le "trabendo" correspond à la déformation du terme espagnol "contrabando"(contrebande). Il a été emprunté par les revendeurs de l'Ouest algérien, durant les années 1970 et les débuts des années 1980. Ils importaient les marchandises illégalement de Mélia, Tanger via Oujda (Maroc), et les faisaient passer par Maghnia (Tlemcen), une ville frontalière algérienne.

²⁰⁵ Ce terme veut dire la marque : voiture de marque, vêtements de marque, etc. Il renvoie à la qualité et le lux reflétant le degré de richesse.

²⁰⁶ Les "beznassa" : (singl. "bezness"), est un terme signifiant les revendeurs de produits d'importation, notamment le prêt à porter et des chaussures, et non pas de simples revendeurs de produits locaux. Ils les revendent dans les étals ou dans les boutiques. Le "trabendiste" est un revendeur comme le "bezness" mais de statut différent dans le sens où le premier est lié à la contrebande ; alors que le deuxième représente le business.

²⁰⁷ Expression utilisée par TARRIUS A. et MISSAOUI L. : "Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine", Collection : Monde en Cours, Ed. Aube, 01/10/1995, 220 p.

²⁰⁸ La débrouille est liée au sens du travail temporaire. Elle exprime les trafics de tout genre et touche en plus de la revente des marchandises d'importation dans la rue, le marché de l'immobilier, le secteur médical (produits dentaires, pharmaceutiques...), etc. Elle empiétait ainsi sur le territoire du monopole étatique au point de le concurrencer. Elle a été renforcée par la crise due à la compression des travailleurs à partir de 1997, et depuis, les domaines se sont diversifiés englobant par-là même, des revendeurs de différents âges.

multiples. Il tisse des liens étroits avec le personnel politique au pouvoir qui influent considérablement sur la politique économique et bénéficie de ce fait, du monopole dans l'importation, le crédit sélectif et les facilités bancaires (Battegay, 2005).

Le "trabendo" a également ses propres bourses et banques de devises, implantées dans des endroits particuliers (à domicile, les marchés et les cafés) ou dans certaines artères principales de presque l'ensemble des villes algériennes, qu'elles soient grandes, moyennes ou petites. Elles sont détenues par des vendeurs-échangeurs de devises dont leur nombre a doublé suite à la forte demande de devises²⁰⁹.

Le taux de changes -sensible aux effets des bourses financières internationales et de la contrebande (surtout pour la drogue)- reste très élevé par rapport à celui pratiqué par les banques algériennes, et connaît souvent une augmentation supplémentaire pendant les périodes estivales, religieuses²¹⁰ et autres. Et malgré cette hausse, le marché informel se retrouve seul à répondre à la demande des besoins croissants des Algériens en matière de devises²¹¹.

Ces manquements sont dus au système de plafonnement des montants inadaptés, fixés par la banque centrale d'Algérie, comme pour les allocations touristiques et les allocations d'études et sanitaires qui sont les plus faibles dans la région des pays du Maghreb, alors qu'elles devaient être amenées à des "niveaux réalistes" comme préconise le FMI²¹².

Ceci dit que la problématique de l'informel est multiforme et plus profonde qu'elle ne paraît et les bénéfices brassés dans les transactions financières opérées dans l'ombre, sont restés toujours inconnus.

Dans ce processus, des circulations migratoires sont apparues et s'activent sous forme de réseaux bien organisés qui ressemblent en partie, à ceux de l'économie officielle (l'économie de marché). Cependant, elles ne bénéficient d'aucuns privilèges ou de subventions (Battegay, 2005), d'autant plus que les réseaux transfrontaliers sont plus versés dans la contrebande (Péraldi, 2001).

Comme cas concret de ces réseaux, figurent des passeurs appelés dans le temps "haraguas"²¹³, dont la majorité sont fortunés mais souvent illettrés, n'ayant aucun niveau d'instruction (Boumaza,

²⁰⁹ Ils sont connus aussi par le nom de "cambistes".

²¹⁰ Particulièrement les Hadjs et Omras. En effet, les premiers sont des pèlerinages que les musulmans le font annuellement dans un mois précis, et les seconds sont des pratiques religieuses dans les lieux sacrés en Arabie Saoudite. Les Omras se font dans les onze mois restants de l'année.

²¹¹ Il y a aussi des demandes en devises provenant de transfert des fonds à l'extérieur de l'Algérie, soit pour simple besoin de diversification des placements personnels, soit à cause du manque de confiance générale dans l'économie algérienne, ou de la perception de l'insécurité juridique.

²¹² Le FMI signale que le ratio de la monnaie en circulation par rapport à la masse monétaire M2 est à 75 %. Cela veut dire qu'une part importante des transactions s'effectue en dehors des systèmes et circuits de paiement formels. Cf. ROUMADI M. : "Luttes contre les fausses...", op. cit.

²¹³ Les "haraguas" est un terme employé pour désigner les passeurs qui s'activent dans l'informel et profitent de l'inadaptation de l'administration pour outre passer toutes les procédures légales de contrôle et de vérification des

2003). Ils importent des produits contrefaits et/ou avec fausses déclarations officielles, et usent de tous les moyens permis et non permis, pour échapper à la fiscalité et à tout autre taxe notamment douanière²¹⁴.

2. Spécialisation des marchés parallèles en Algérie

Le "commerce à la valise" ou à la "caba"²¹⁵ exercé par les "trabendistes" ou les petits importateurs de la "mondialisation par le bas", au début et avant l'instauration des autorisations d'import-export, est une figure typique de ce réseau. Ces acteurs qui, occasionnellement ou professionnellement durant leurs voyages, se rendaient souvent à différents pays européens et arabes du Moyen-Orient et du Golfe. Ils arpentent des routes commerciales qui *"ont été ouvertes par des marins, des étudiants, des pèlerins et pour l'Europe par des migrants frontaliers"*²¹⁶, et croisent des commerçants-pèlerins et des circulants du bloc de l'ex-URSS, de l'Afrique et de l'Asie.

Ces "trabendistes" entre-aidés par les "joakas"²¹⁷, forment des flux qui remontent les lieux lointains des filières de productions. Ils parcourent des lieux anodins par où les marchandises transitent en premier lieu, *"de Marseille à Alicante, de Nador à Naples, de Damas à Istanbul, ce qui constitue le "dispositif commercial algérien... Les sociabilités qui se forment sont des relations d'emplacements plus que des territoires, marquées du triple sceau de l'affranchissement, de la déterritorialisation et du transnationalisme"*²¹⁸.

Une fois de retour en Algérie, ils écoulent leurs marchandises dans les marchés, les boutiques, à des commerçants. Mais dans le cas du surplus de marchandises, ils les distribuent à des vendeurs à la sauvette, à leurs copains, leurs frères et leurs sœurs qui servent souvent de passeurs pour les revendre dans les ruelles ou à domicile, et échapper au racket.

Cette pratique généralisée en Algérie a fait apparaître avec le temps, des marchés de gros parallèles puissants -de niveau régional voire national- malgré l'accès occasionnel des "trabendistes" au commerce extérieur. Leur accès se limite souvent au commerce à la "caba" et le commerce des pièces détachées et équipements professionnels.

frontières du pays. Ce sont des importateurs illégaux ou contrebandiers mais différents des immigrants clandestins qui font partie aussi de cette catégorie.

²¹⁴ Il est arrivé par exemple, qu'une facture de 10000 euros fut déclarée à 2000 euros, c'est-à-dire le 1/5^{ème} de sa vraie valeur.

²¹⁵ Un terme du jargon algérien qui signifie la valise (les "bezensas" importent illégalement des marchandises dans des valises ou des "cabas").

²¹⁶ BATTEGAY A. : "Dubai, nouvelle place marchande", In *Séminaire de LAMES*, Aix-en-Provence, mai 2000.

²¹⁷ Terme déformé de Jokers. Ce sont des porteurs de "cabas" (valises) qui servent d'intermédiaires pour les passeurs professionnels. Cette pratique a concerné les diplômés de l'enseignement supérieur que les jeunes moins âgés (à niveaux d'instruction bas) car elle permet aux premiers de faire des voyages à l'étranger et de visiter des villes. Si les premiers sont plus indépendants pouvant gérer leur propre commerce, les seconds sont, par contre, souvent en groupe et pilotés par les grossistes.

²¹⁸ BATTEGAY A. : "Dubai, nouvelle place marchande...", op. cit.

Les marchés étaient amenés à se spécialiser et rechercher des sources d'approvisionnement plus adaptées à la baisse des pouvoirs d'achat de la population. La spécialisation de ces marchés²¹⁹ va dépendre en grande partie, des relations et de la densité des échanges qu'entretiennent les "trabendistes" avec les fournisseurs des pays frontaliers à l'Algérie. Ces "trabendistes" mobilisent tous les types et modes de transport²²⁰ même les animaux comme les ânes, les chameaux et les mulets.

Le marché de l'Ouest algérien est identifié par 4 segments commerciaux. La première filière concerne l'importation des couvertures, jeans et alcool importés du trio formé par le Maroc, l'Espagne et la France, via la ville d'Oran.

La deuxième se spécialise dans la revente de l'habillement, la vaisselle, le petit électroménager, les épices et même la drogue, à travers le pôle formé de Zouïa²²¹ et Maghnia²²² situés dans la wilaya de Tlemcen. La filière de l'or²²³ est installée à Rélizane, tandis que Boukadir près du Chlef, constitue un nœud important renforçant le commerce informel.

Le marché du centre du pays s'est spécifié dans la distribution et la revente de marchandises entrées clandestinement via les ports d'Alger. Elles proviennent de pays différents comme la France, la Syrie, l'Égypte, le Maroc, etc. Quant à la plaque tournante de Tamanrasset située dans le Sud algérien, elle a développé de fortes relations avec l'Afrique noire.

Le marché de l'Est algérien s'est versé dans la vente des pièces détachées pour véhicules neufs et d'occasion qui transitent les ports de Skikda et d'Annaba, en provenance de France (Marseille). Il s'est spécialisé aussi dans l'habillement arrivé de l'Italie et de la Turquie, entré en concurrence depuis 1995 par les ports d'Annaba.

L'équipement de la maison et de la personne (meubles, textiles, serviettes de toilette) à qualité bon marché meilleure que celle de la production locale caractérise le marché de l'Est algérien. L'axe frontalier terrestre Est, formé d'El Kala, de Tébessa et d'El Oued²²⁴, est un véritable passoir de produits divers comme l'électroménager (TV, postes cassettes, etc..) provenant de la Libye, ou comme la papeterie et autres gadgets, provenant de l'Égypte depuis 1995.

²¹⁹ Des enquêtes menées entre 1992-1994 par Boumaza (p. 84), et des journalistes dans les quatre coins : Ouest, Centre, Sud et Est du pays.

²²⁰ En Algérie et depuis de 1994, les taxis n'ont plus le droit de quitter le pays. Or, les fraudeurs continuent à assurer le transport des "trabendistes" et/ou leurs marchandises.

²²¹ Zouïa est un petit village près de la ville frontalière de Maghnia à l'Ouest du pays. Il est implanté au pied des monts Asfour, à 3 km du territoire marocain. Grâce aussi à son souk quotidien de pacotille, Zouïa a fait gagner à sa région (Beni Boussaïd) une réputation importante.

²²² Maghnia entretient de forts échanges avec Oujda (Maroc). Cette dernière est considérée comme un "comptoir algérien" vu la masse de la marchandise importée frauduleusement de l'Algérie et la présence des résidents d'origine algérienne.

²²³ Enquête de Dr. Ben Cheikh, 1994 dans le cadre de son doctorat, citée par Boumaza.

²²⁴ Les "trabendistes" de ces trois villes traitent avec des fournisseurs Tunisiens, Libyens et Égyptiens.

3- Les nœuds de la "mondialisation par le bas" dans les parcours des "néo-importateurs" Algériens après 1990

En remontant les chaînes d'approvisionnement dans le parcours entrepris par les petits importateurs Algériens de la "mondialisation par le bas", des espaces relais se dessinent de part et d'autres de la Méditerranée. Ils concernent les villes comme Marseille, Naples, Istanbul, Oran, Alger, Annaba, Tunis, Tripoli, Damas,..., grâce aux échanges commerciaux informels qui s'opèrent entre les deux rives.

Les réseaux algériens ont connu une ampleur et un dynamisme considérable à l'échelle transnationale par le bas jusqu'à ce jour encore inédit en Europe. Ils résultent du développement des activités souterraines marseillaises dont leur implication s'est répercutée sur d'autres pays du bassin méditerranéen (Marchal et al. 2001).

3-1. Pierre angulaire : Marseille en France

Dès le début des années 1980, Marseille, ville portuaire, est devenue un grand marché frontalier et une destination privilégiée d'abord des populations algériennes. En nombre de dizaines de milliers de "shop turistiques", ils la visitaient chaque week-end (Péraldi, 2001).

Ils parcoururent les rues commerçantes du centre-ville, échangèrent des devises et achetèrent les tapis, les vêtements, les antennes paraboliques et autres lecteurs de cassette, les pièces de recharge et les pièces détachées de véhicules, puis repartent.

Ces produits -souvent achetés- caractérisent le "bagage type"²²⁵ d'un touriste algérien rentrant de France qui lui permet de rembourser intégralement ses dépenses (les coûts de son déplacement, son séjour, de transits).

Jusqu'environ 1987, Marseille a commencé de connaître le débarquement des populations maghrébines, puis de toutes les origines ensuite. Elles se sont développées en réseaux commerciaux organisés dans un lieu aussi anodin que le quartier "Belsunce". Ce dernier s'est attribué le statut de nœud commercial connecté aux réseaux mondiaux des économies souterraines vers la fin des années 1980 (Tarrus, 1995).

Après l'instauration officielle de l'exercice privé de l'import-export en Algérie en 1990 (l'époque du grand "trabendo" : l'importation semi-informelle des containers), les marchandises sont acheminées par Dubaï aux Emirats, et transitent par Marseille²²⁶ et/ou la ville portuaire italienne de Naples.

²²⁵ Expression empruntée à Tarrus, 1995.

²²⁶ Une fois que les autorités françaises ont durci les contrôles au niveau des ports notamment marseillais, les marchandises importées ont été orientées vers certaines villes portuaires italiennes.

Beaucoup d'entre elles sont copiées, contrefaites et fabriquées dans les usines des pays du Sud-Est asiatique ou des pays de l'Est de l'Europe. Elles sont entreposées à Naples par exemple, pour recevoir l'étiquetage frauduleux de "CE" (conformité aux normes européennes) reconnu par les Douanes algériennes²²⁷. Elles sont expédiées vers les ports algériens et sont vendues à prix bon marché. Il arrive que certains produits importés soient déclarés "finis" alors que, réellement, ne sont que "semi-finis" pour échapper à la taxe : TVA.

Dans le cadre des échanges commerciaux informels opérés entre la France et l'Algérie après le milieu des années 90, Dubaï a été souvent mentionné comme centre de transit de marchandises à prix bon marché. Les marchandises sont importées vers la France, souvent par Marseille²²⁸. Dubaï comme nouvelle destination imposée, a orienté les réseaux commerciaux informels et diminué considérablement l'attractivité de Marseille.

3-2. Nœud intermédiaire : la Turquie

Les rapports officiels particulièrement économiques de la Turquie avec les pays arabes en l'occurrence l'Algérie, se sont bien développés. Le volume des échanges commerciaux enregistrés entre 1997 et 2000, classe l'Algérie comme principal partenaire africain de la Turquie, devançant la Libye, la Tunisie et le Maroc²²⁹ à l'échelle maghrébine.

La Turquie est entrée en concurrence européenne pour conquérir des marchés dans les pays arabes, par l'assouplissement des procédures et les facilités d'accès qu'elle a préconisé. Elle propose une variété de marchandises à prix bas.

Comme corollaire, le "trabendo" s'est rapidement réorienté vers ce pays non encore soumis à l'espace Schengen, abandonnant progressivement les destinations "classiques" européennes particulièrement la France et l'Italie. Car l'adhésion de ces deux pays à la convention de Schengen, les a soumis à l'application rigoureuse et trop strictes des mesures et normes répressives approuvées par l'union européenne²³⁰.

Le "commerce à la valise" exercé par la plupart des circulants et touristes quittant les frontières de la Turquie devient de plus en plus, dense et visible. Selon des estimations élaborées au milieu des années 1990, ce type de commerce est arrivé à réaliser entre 5 à 10 milliards \$, soit le 1/3 des exportations officielles turques tournant aux alentours de 27 milliards²³¹.

²²⁷ Afin qu'elles transitent rapidement les ports algériens sans subir de contrôles rigoureux par les douanes algériennes.

²²⁸ Enquêtes de Boumaza et 1995 et observations d'Autant-Dorier et Battégay menées entre 1997-2000.

²²⁹ Ülkelere göre dış ticaretimiz, 1997, 1999, 2000. Statistiques du gouvernement. Citée par DELOS H. : "Entre Maghreb et Turquie : mobilités et recompositions territoriales", pp. 47-67, In *Revue Européenne des Migrations Internationales* n° 02, Vol.19. Posté aussi In <http://remi.revues.org/index449.html>.

²³⁰ Cette vérité est confirmée aussi par MARCHAL R., ADELKHAH F. et HANAFI S. : "Dubaï, Cité globale", Paris, Ed. CNRS, 2001, 131p.

²³¹ DELOS H. : "Entre Maghreb et Turquie...", op. cit.

Durant cette période, plus d'une centaine d'Algériens se sont installés à Istanbul. Avec des associés Turcs²³², ils ont ouvert des boutiques dans le quartier commerçant "Lalelli", fréquenté par des milliers d'acheteurs Algériens et Tunisiens venant s'approvisionner (Péraldi, 2001).

Mais cette prospérité n'allait pas durer longtemps puisque une chute brutale pour ce type de commerce a été enregistrée en 1998. Elle serait liée à la concurrence des places marchandes à Dubaï aux Emirats et dans le Sud-Est asiatique, et à l'augmentation soudaine des prix de marchandises. Cette hausse des prix résulte de la crise économique russe et de l'application des mesures relatives à l'élévation des taxes d'importation en Turquie (Delos, 2002).

3-3. Plaque frontalière transnationale : la Libye

L'économie de la Libye repose principalement sur la rente pétrolière tout comme celle de l'Algérie mais le nombre de la population ne dépasse guère les 6 millions d'habitants²³³. S'appuyant sur le système de subvention, l'Etat Libyen importe une quantité importante de ses besoins en équipements et produits de consommation courante et les vend dans les "Mounchaat"²³⁴.

La Libye est entourée du Sud par des marchés de pays pauvres (Tchad, Soudan et Niger) et d'Est et d'Ouest par des pays à système économique différent (Egypte, Tunisie et Algérie²³⁵). Cette situation a favorisé le développement d'un puissant commerce informel frontalier à transactions financières importantes, renforcé par l'accroissement de la contrebande.

Dans les échanges commerciaux licites et illicites de la Lybie entretenus avec l'Egypte (Pliez, 2007) et la Tunisie (Boubakri et Mbarek, 2009), via ses grands marchés de Tripoli, a servi de lieu d'importation et de réexportation des marchandises. Elles étaient acquises des marchés de la Turquie, du Moyen-Orient particulièrement la Syrie²³⁶, du Golf arabe (Dubaï, Abu-Dhabi en Emirats et Arabie Saoudite), et du Sud-Est asiatique (Chine et Taiwan).

C'est ainsi que des lieux marchands se sont apparus parallèlement à la croissance et la multiplication rapide des flux migratoires transnationaux après le milieu des années 1990 (Pliez, 2007).

²³² Selon les dires des commerçants rencontrés à El Eulma, les Algériens installés souhaitant ouvrir des boutiques commerciales à Istanbul, doivent s'associer avec des Turcs. PERALDI confirme que l'association a été faite avec des Turcs arabophones et musulmans, originaires de la ville de Mardin et de la région frontalière située entre la Syrie et la Turquie (cf. PERALDI M (dir) : "Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers", Paris, Ed., Maisonneuve et Larose, 2001, 361 p.

²³³ En 2008, In <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/libye.htm>.

²³⁴ C'est une appellation donnée à l'époque aux magasins étatiques ou entreprises.

²³⁵ Durant la période du terrorisme, les frontières algériennes ont enregistré une migration importante des Algériens, partis pour s'installer en Lybie. Cette dernière offrait des emplois et vie meilleure promus par le régime de Kadhafi aux Algériens, durant les années 1994-1997. L'entrée au territoire Libyen se faisait par la présentation de la carte d'identité nationale sans l'obligation du port du passeport. Mais après cette période, le rythme de la mobilité vers la Lybie a considérablement diminué pour le commerce informel et la contrebande.

²³⁶ Selon les commerçants Eulmis enquêtés, la Syrie semble être une destination privilégiée pour les commerçants Algériens et Tunisiens où certains d'entre eux ont ouvert des magasins et boutiques à "souk El Hamidya", à Damas.

Les produits entrent clandestinement en masse les frontières et ravitaillent les marchés algériens par les contrebandiers et les flux migratoires de petits commerçants et marchands de "cabas" surtout l'habillement (les jeans), la téléphonie mobile et l'électroménager.

Ces flux d'échanges commerciaux redynamisés entre les Algériens et les Libyens, sont revenus en force après la dernière incidence politique produite entre l'Algérie et le Maroc. Elle a conduit depuis, à la fermeture des frontières terrestres et a induit par la suite, la florescence des marchés informels de l'Est au détriment de ceux de l'Ouest et du centre algérien. Ceci est dû au glissement des réseaux d'importation informelle et leur orientation vers les frontières Est du pays.

L'attraction et le rayonnement de la Libye n'allaient pas perdurer car cette dernière a été concurrencée par l'importation de Dubaï aux Emirats et des villes du Sud-Est asiatique via la France (Boumaza, 1995).

3-4. Dubaï aux Emirats, plaque tournante du commerce mondial

Dubaï aux Emirats, surnommée "Venise du golfe" ou port du commerce de la route des Indes et de la soie, est bâtie de toute pièce sur un désert. Elle s'affirme, aujourd'hui, comme une place marchande active transnationale grâce à l'immense zone franche de Djebel Ali, destinée à l'entreposage et à la réexpédition de marchandises venues du monde entier.

Dubaï renferme de nombreuses industries de transformation et son gouvernement a accordé des facilitations aux investisseurs étrangers, et a mis en place dès septembre 2004, le centre financier : l'"international Dubaï". Ce dernier est devenu rapidement un pôle important du système financier mondial.

Grâce à son port, Dubaï a été classé durant 2007 par exemple, en 28^{ème} position à l'échelle mondiale du point de vue tonnage et en 8^{ème} place de la planète par le transit de containers, ayant fait 10.65 millions²³⁷. Le port de Dubaï s'est rangé après les ports de Singapour en Malaisie, Shanghai, Hong-Kong, Shenzhen, et Yingkou (Liaonian) en Chine, Busan en Corée du Sud et Rotterdam en Hollande²³⁸. Cet indice reflète l'intensité, l'étendue et la rapidité des liaisons de Dubaï avec les pays du monde, renforcé par l'efficacité de son hub aéroportuaire²³⁹.

Selon l'estimation de la plupart des observateurs, 80% des importations de Dubaï sont réexportées, et une grande part d'entre elles, n'est pas comptabilisée. Car elles s'exportent dans le

²³⁷ Institute of Shipping Economics and Logistics, Containerisation International Yearbook 2009 ; U.S. Army Corps of Engineers', Waterborne Commerce Statistics Center, Secretariat of Communications and Transport (Mexico), Waterborne Transport Institute (China) ; AAPA Surveys In <http://www.aapa-ports.org/home.cfm>. Cette information est tirée du site <http://hist-geo.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article5330>.

²³⁸ Idem. En 2013, le port de Dubaï en Emirats a été classé le 10^e port mondial de conteneurs, cf. Annexe 12.

²³⁹ Le transfert d'un colis du cargo porte-containers à l'avion-cargo dure 04 heures, cf. LAVERGNE M. : "Dubaï ou la métropolisation incomplète d'un pôle en relais de l'économie monde", pp. 257-296, In *Les cahiers de la Méditerranée* n° 64, 2002.

cadre du commerce de la valise pratiqué par les circulants et touristes rentrant de Dubaï, ou elles sont expédiées dans des circuits échappant à la comptabilité officielle (Battegay, 2005).

Dubaï a su attirer les touristes, les hommes d'affaires, les commerçants-importateurs et les marchands à la valise venant de différents pays. Les commerçants-importateurs et les marchands à la valise disposent de leurs propres réseaux et de leurs structures d'accueil installés dans l'Emirats (Marchal, 1997).

Pour entrer dans le territoire de Dubaï, deux possibilités s'offrent, soit d'obtenir du parrainage d'un Emirati, ou le plus souvent, recourir à l'hôtel qui effectuera les démarches ad-hoc en vue de l'obtention d'un visa de transit à durée deux semaines.

Une fois à Dubaï, ils remettent leurs passeports à l'hôtel ou au parrain qui les a garantis, et partent à faire leurs courses, sans subir aucun contrôle pour ce qu'ils transportent sauf celui des Douanes pour l'argent qu'ils portent afin de s'assurer que la billetterie n'est pas fausse.

Une seule condition leur est fixée, celle de quitter Dubaï avant l'expiration de leur visas, pour les épargner des sanctions telles que le paiement des amendes, évaluée à 100 \$ / jour (Lavergne, 2002).

Ce cas de figure s'applique même pour les commerçants-importateurs Algériens qui viennent à Dubaï pour acheter les produits à faible taxe appliquée et autorisés par les autorités algériennes. Ils ont appris à se méfier d'éventuel changement brusque des réglementations algériennes relatives à l'importation avant de commander leurs listes d'achats. Ils sont donc obligés de rester en contact permanent avec leurs informateurs en Algérie pour être prévenus sur le champ.

A "Doubäi", les commerçants-importateurs Algériens voyagent avec de grosses sommes de devises (en liquide). Certains d'entre eux circulent en habits très modestes et portent leur argent dans des sacs de plastique (Lavergne, 2002).

La raison est qu'il semble que les banques de Dubaï n'acceptent pas les lettres d'accréditation ou tout autre document bancaire issu de l'Algérie (Autant-Dorrier et Battegay, 2002 et confirmé par les enquêtes de Gherbi 2013-14), et que le port des sommes d'argent d'un certain montant est tolérable par la loi Emiratie malgré les possibilités de blanchiment de capitaux qui risquent se produire.

Les services de sécurité Emiratis avaient informé les Douanes algériennes, des montants "exorbitants" qui transitent clandestinement Dubaï par le biais de ces commerçants-importateurs comme rapporte la presse algérienne. L'exemple d'un commerçant d'El Eulma saisi en plein délit par les forces de l'ordre et des Douanes algériennes en 2007, illustre cette situation²⁴⁰. Il transportait

²⁴⁰ Le quotidien Chourouk n° 1942 du 15.03.2007.

clandestinement avec lui une somme de 1,2 million bien cachée dans sa voiture, pour les transférer à Dubaï aux Emirats²⁴¹.

De l'autre côté, les montants de flux financiers illicites sortis de l'Algérie, évalués dans le cadre du dernier rapport de GAFI (Groupe d'Action Financière), s'élèvent à 25,7 milliards \$ pour la période allant de 1970 à 2008. Cet état de fait classe l'Algérie parmi les 5 pays africains²⁴² malgré l'existence de l'interdiction formelle du transfert libre de devises consacrée par les textes officiels²⁴³.

Mais récemment, vers le milieu de l'année 2010, un mémorandum d'entente entre la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) algérienne et l'Unité émiratie de lutte contre le blanchiment d'argent et les opérations douteuses, a été signé entre les deux parties. Il porte sur le transfert des capitaux et la lutte contre le blanchiment d'argent dans le cadre de coopération entre les deux pays.

La présence des commerçants-importateurs Algériens très significative à Dubaï et la forte relation d'échange commerciale avec cette ville, ont depuis 1996, classé l'Algérie en 6^{ème} position²⁴⁴ derrière l'Iran et l'Inde. Alors que 4 ans avant, elle était en 57^{ème} rang dans le classement des pays africains (cf. Annexe 13). Et depuis, les fruits de ces relations ont donné lieu à des accords d'investissements émiratis en Algérie, notamment dans le secteur du BTP.

Les exportations²⁴⁵ de Dubaï vers l'Algérie²⁴⁶ ont augmenté de 41 % durant le premier semestre de l'année 2009, dû à l'adhésion de l'Algérie à la zone arabe de libre-échanges, contrairement à la Libye vers laquelle les exportations²⁴⁷ ont reculé de 25 %.

Or, et selon les organisations patronales algériennes, ces exportations ont inondé le marché algérien en produits contrefaits d'origine chinoise et indienne. En effet, les importateurs fraudeurs ou les importateurs informels choisissent méticuleusement les dates et itinéraires de leurs convoyeurs pour faire parvenir leurs marchandises souvent contrefaites. Ils évitent les ports d'exportation ou d'escale où les contrôles des douaniers sont rigoureux et vigilants.

²⁴¹ Le transfert de fond important se fait avec autorisation selon l'article 1 et 1 bis de l'ordonnance 01-03 relative aux répressions du non-respect des réglementations de l'organisation du transfert monétaire.

²⁴² "Dubaï et l'Algérie : Les "porteurs de valises" sous le projecteur", le financier-dz., In <http://www.algerie360.com/algerie/dubai-et-l%E2%80%99algerie-les-%C2%ABporteurs-de-valises%C2%BB-sous-le-projecteur/>, posté le 22.05.2010.

²⁴³ Loi du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit et le règlement n° 07-01 du 3 février 2007 de la banque d'Algérie relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger.

²⁴⁴ Statistiques officielles dubaïotes de la chambre de commerce. Les échanges de Dubaï avec l'Algérie à partir des années 1993-1994 ; citées par BATTEGAY A. : "Dubaï : Economie marchande...", op. cit.

²⁴⁵ Les exportations de Dubaï vers les grands marchés d'Afrique ont enregistré une augmentation de 13 % durant le premier semestre de l'année 2009.

²⁴⁶ HAMIDACHE N. : "Exportations de Dubaï...", op. cit.

²⁴⁷ "Exportations : Les zones franches de Dubaï...", op. cit.

Et si en Algérie, l'activité du commerce informel et illégal²⁴⁸ se focalise, de plus en plus, sur la grande distribution qui représente, désormais, une part importante de l'évasion fiscale ; elle est par contre, dans les pays du Sud-Est asiatique, située en général, dans les secteurs de la production et de la contrefaçon²⁴⁹.

Donc, remonter les "nouvelles routes de la soie"²⁵⁰ permet de mieux saisir les trajectoires et les formes de structuration des réseaux et de mieux comprendre la logique comment, à partir de ces routes, ont pu se constituer en Algérie, des places marchandes au rayonnement national et aux connections internationales.

4- Renaissance de la route de la soie : Yiwu, mondialement privilégiée

La partie centrale de la province du Zhejiang renferme six villes, sept sous-districts et forte présence de PMI disséminées dans les campagnes où Yiwu se réserve le rôle de commercialiser leurs produits et se spécialise dans les "small commodities". Et grâce aux traitements et livraisons rapides des commandes, elle a pu obtenir des parts de marché qui revenaient à seulement Guangzhou et Shenzhen. Elle a fini par attirer de nombreux investisseurs étrangers.

La ville d'Yiwu se localise à 300 km du Sud de Shanghai et dispose d'une superficie de 1105km². Elle compte 716000 habitants et plus d'un million de travailleurs migrants résidents²⁵¹, voire 1,8 million d'habitants dont 111480 sont des migrants internes²⁵². D'autres recherches ont avancé qu'en 2013, le nombre de population migrante est arrivé à faire 1331700 personnes venues de toutes les régions de la Chine²⁵³.

La zone centrale d'Yiwu de superficie 73 km², est occupée par trois grands marchés de gros -à réputation mondiale- spécialisés dans les petits articles de consommation courante : le marché des produits cosmétiques, le marché des chaussettes²⁵⁴ et la China Commodity Market. Ce dernier est

²⁴⁸ Les activités informelles correspondent à tout ce qui ne s'appuie pas sur l'Etat et fuit la fiscalité.

²⁴⁹ Des exemples en Chine peuvent être cités. Le Sud du Pékin est connu pour les trafics de pièces détachées de véhicules, alors que Shenzhen pour la fabrication et vente illicite des accessoires de la téléphonie, etc. (cf. Annexe 14).

²⁵⁰ Expression empruntée à Pliez.

²⁵¹ YIWU Municipality (the People's Republic of China), "Yiwu Profile", Yiwu Business Daily In http://yiwu.gov.cn/ywwwb/english/e_gyyw/e_ywgk/200812/t20081226_164346.html, consulté le 25.08.2010.

²⁵² PLIEZ O. : "Toutes les routes de la soie mènent à Yiwu (Chine). Entrepreneurs et migrants musulmans dans un comptoir économique chinois", p. 133, In *L'Espace géographique*, n° 2, Vol. 39, 2010. Il est aussi posté In <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2010-2-p-132.htm>.

²⁵³ Chiffre avancé par LI et al en 2016, cité par BELGUIDOUM S. et PLIEZ O. : "Yiwu: The Creation of a Global Market Town in China", p : 03, In *Articulo - Journal of Urban Research* n° 12, (Inconspicuous Globalization) 2015, posté en <http://journals.openedition.org/articulo/2863>, le 14 février 2016, consulté le 1 mai 2017. Posté aussi en <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01527769>, le 25 mai 2017

²⁵⁴ 6 milliards de paires de chaussettes, soit une paire pour chaque habitant de la planète. Pliez avance encore un chiffre de 1/3 de production de chaussettes pour la planète. PLIEZ O. : "De la Chine à l'Egypte, recomposition des flux migratoires le long d'une route commerciale émergente", conférence organisé par le *laboratoire GREMMO 2007-2008*, Université Lumière Lyon2, octobre 2007.

composé du centre commercial : "international Mart" et des marchés d'Huangyuan et de Binwang²⁵⁵.

Ces trois marchés totalisent en tout, près de 40000 boutiques, ouvrables tous les jours, de 8h à 17h. La superficie commerciale a atteint 260 ha, soit plus de 12 fois un centre commercial américain²⁵⁶. Cette superficie arrive à contenir 58000 stands d'exposition dans lesquels sont présentées plus de 400000 de références représentant 1900 catégories fabriquées dans 43 industries²⁵⁷ installées dans la région.

Dans l'environnement des marchés de produits cosmétiques et de chaussettes, existent plus de 50 rues commerçantes spécialisées qui s'identifient selon le produit exposé dominant mis en vente²⁵⁸.

Sur les 50 rues, 9 sont les plus connues comme suit : la rue de fermetures à glissière, la rue des arts, de décoration et d'artisanat²⁵⁹, la rue des photos du nouvel an²⁶⁰, celle des housses et sacs, une autre pour les petits appareils électriques et électroniques²⁶¹, une réservée à la vente des montres et horloges²⁶², puis celle des écharpes, la rue de fournitures de bureau et papeteries²⁶³, celle des sous-vêtements et enfin la rue de la maroquinerie²⁶⁴.

Parallèlement à cette spécialisation, d'autres variétés de produits se vendent à Yiwu comme les pailles²⁶⁵, la téléphonie²⁶⁶, les parapluies, les lunettes, les jouets, les bougies, les fleurs artificielles, les ustensiles de cuisines et salles de bains, les pièces détachées d'automobile et d'informatique, les collants, les chaussures et boîtes de chaussures, les articles de sport et ceux de loisirs tels que les instruments de pêche, de musique, etc.

Le nombre d'étals dans les marchés de la ville d'Yiwu a augmenté de manière étonnante. En effet, en 1982, il avait fait 705 étals et est passé à 16000 étals en l'espace d'une décennie. Or, en

²⁵⁵ Yiwu International Trade, In http://www.ccctrade.cn/yiwu_International_Trade_City/index.htm, consulté le 25.08.2010.

²⁵⁶ PLIEZ O. : "De la Chine...", op. cit.

²⁵⁷ Yiwu International Trade, op. cit.

²⁵⁸ Dans cette zone, existe une avenue de 2 km de long, située entre "Exotic street" et "Futian market". Elle renferme des boutiques et des bureaux de "Trading" aux enseignes en arabe (BELGUIDOUM, 2011).

²⁵⁹ Des cadeaux en verre/bois/métal, objets en Crystal 3D, des perles et pierres d'ornement, des articles de Noël, et autres produits de cadeaux et de décoration intérieure.

²⁶⁰ 80% des articles de Noël dans le monde proviennent de cette ville.

²⁶¹ Les radios FM, les magnétophones, les lecteurs CD/VCD/DVD/MP3, les écouteurs, les microphones, etc.

²⁶² 40% des montres électroniques et horloges dans le monde sont fabriquées à Yiwu.

²⁶³ Stylos à bille, à plume, stylos publicitaires, crayons, gommes, règles, boîtes à stylos, classeurs pour rangement, et toutes sortes de fournitures de bureau.

²⁶⁴ Yiwu International Trade, op. cit.

²⁶⁵ 60% des pailles en plastiques utilisées pour boissons dans le monde proviennent d'Yiwu.

²⁶⁶ Les coques de téléphones portables, les étuis pour téléphones, les kits mains libres, les cordons, etc.

2004, il a atteint 42000 étals et quatre ans plus tard, soit en 2008, il avait fait 62000 étals. En 2014, le nombre d'étals a touché les 65000 étals²⁶⁷.

Les prix pratiqués à Yiwu sont les prix d'usine qui défient toute concurrence. Ils ont influé l'augmentation du volume des transactions d'Yiwu pour la maintenir à la tête des principaux marchés spécialisés à l'échelle de la Chine pendant 17 ans successifs, où en 2005, elle a été classée comme le plus grand petit marché de gros des produits de base dans le monde selon les rapports de l'ONU et de la banque mondiale²⁶⁸.

Ville marchande par excellence et en l'espace de 26 ans, Yiwu est passée d'un simple commerce au centre commercial international, employant la logistique moderne et l'E-commerce²⁶⁹. Ce développement lui a permis d'être retenue comme l'un des 4 grands centres logistiques modernes officialisés par le gouvernement de la province du Zhejiang²⁷⁰.

La ville de Yiwu est connue aussi pour son tissu industriel dense, composé de plus de 16000 entreprises industrielles formant plus de 20 industries spécialisées surtout dans le domaine du textile, le filage de laine, les bijoux de fantaisie²⁷¹, l'artisanat et les produits cosmétiques. Cette opportunité lui a privilégié d'être le siège de production et de commercialisation de 37 célèbres marques chinoises.

L'année 2007 représente un grand décollage vers la célébrité internationale d'Yiwu car elle a pu organiser plus de 80 foires internationales qui ont reçu la visite de plus de 5 millions entre touristes, visiteurs²⁷², marchands et négociants étrangers²⁷³. Grâce à ces manifestations, le trafic aérien a enregistré un volume total de plus d'1/2 million de passagers²⁷⁴ pour son aéroport civil.

Ce développement remarquable a été amorcé lors de son ouverture internationale concrétisée à partir des années 2000 où l'exportation de 60 % de sa production qu'elle assure -équivalent à deux tiers de ses ventes- est destinée vers un immense marché constitué de 215 pays et régions dans le monde.

La présence des Emirats arabes unis en 1^{ère} position en 2002 et 2006, de l'Arabie Saoudite à la 7^{ème} place en 2002 et de l'Algérie à la 9^{ème} position durant le premier semestre de l'année 2009, attestent l'ampleur du commerce de cette ville avec les pays arabes et du vaste marché de

²⁶⁷ Des statistiques fournies par Chen en 2015, cité par BELGUIDOUM S. et PLIEZ O. : "Yiwu: The Creation of a Global...", p. 03, op. cit.

²⁶⁸ YIWU Municipality, "Yiwu Profile", op. cit.

²⁶⁹ Idem.

²⁷⁰ La province du Zhejiang englobe 40 institutions financières réparties entre 13 banques avec leurs 248 réseaux financiers, 4 établissements financiers et 23 filiales d'assurance, In Yiwu Business Daily, op. cit.

²⁷¹ Bagues, boucles d'oreilles, colliers, parures, broches à cheveux, mèches de cheveux artificielles, perruques et tous autres accessoires de bijouterie fantaisie.

²⁷² 300000 visiteurs ont visité le centre commercial international.

²⁷³ Plus de 10000 marchands et négociants d'origines de plus de 100 pays et territoires se rendent régulièrement à Yiwu.

²⁷⁴ YIWU Municipality, "Yiwu Profile", op. cit.

consommation de Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, très demandeur de produits bon marché (cf. Annexe 15).

En 2009 par exemple, Yiwu a exporté 52 % de sa production vers les dix premiers pays²⁷⁵ avec respectivement 17 % pour les États-Unis, 7 % pour les Émirats arabes unis et les 28 % sont partagés entre les huit pays restants (cf. Annexe 15).

Le rythme moyen d'un traitement d'une commande qui se finalise dans une seule livraison ne dépasse pas les deux semaines²⁷⁶ même si le client négocie avec différents fournisseurs pour différents lots. Cette rapidité a entraîné le traitement de 400000 containers²⁷⁷ à raison de 1000 containers / jour qui sortent de la ville grâce à la présence de plus de 600 entreprises nationales de transport de marchandises reliant plus de 250 villes chinoises (grandes et moyennes), et l'existence de 17 sociétés de transit de marchandises de renommée internationale ainsi que des sièges de plusieurs compagnies maritimes.

Yiwu a attiré les sociétés de toute la Chine orientale, de Pékin à Canton en passant par Shanghai et les régions chinoises avoisinantes les plus actives d'un point de vue économique, pour devenir au bout de compte, le plus grand centre d'exportation de marchandises de consommation courante et une base désormais incontournable du commerce à l'échelle mondiale. Cette dynamique lui a facilité de réaliser 3,22 milliards Euros²⁷⁸ de recettes fiscales locales et augmenter le PRB²⁷⁹ qui a atteint les 42 milliards \$²⁸⁰.

Aujourd'hui, plus de 2000 commerçants originaires d'Yiwu ont adopté une nouvelle stratégie, celle de se faire connaître en rapprochant la marchandise aux clients sans passer par les intermédiaires, et en s'installant dans les nœuds et plaques tournantes du commerce mondial tels que Dubaï aux Emirats et Moscou en Russie. A titre d'exemple, ils ont ouvert à Moscou plus de 50 magasins et points de vente²⁸¹.

Cependant et derrière la face cachée du bonheur que procure Yiwu, la contrefaçon a gagné du terrain car les produits contrefaits vendus dans ses marchés et même dans les foires internationales organisées, arrivent à faire entre 80 à 90 % du total de la vente²⁸². Ils sont expédiés vers les pays du monde en l'occurrence l'Algérie (El Eulma). La cause réside comme le soulignent certains chercheurs, dans l'absence d'instances de régulation de niveau supérieur qui organisent la production et l'écoulement des produits à l'échelle du marché national (Pliez, 2010).

²⁷⁵ PLIEZ O. : "Toutes les routes de la soie mènent à Yiwu...", p : 136, op. cit.

²⁷⁶ Yiwu International Trade, op. cit.

²⁷⁷ ZHU X. : "From Podunk to National Trade Center : The case of Yiwu", Conférence dans le cadre de *Cycles de conférences organisés par l'ENS de Lyon*, novembre 2007.

²⁷⁸ YIWU, "Yiwu Profile", op. cit.

²⁷⁹ Produit régional brut.

²⁸⁰ YIWU Municipality, "Yiwu Profile", op. cit.

²⁸¹ Idem.

²⁸² Chow D. (2006) cité par PLIEZ O. : "Toutes les routes de la soie mènent à Yiwu...", op. cit.

5- Le réseau discret mondial ancré à El Eulma

La géographie de la route commerciale transnationale maritime et/ou terrestre qui se dessinait avant 1990, reliait El Eulma à des villes égyptiennes par l'importation illégale dans les segments commerciaux tels que la papeterie, la quincaillerie et les meubles, particulièrement durant les années 1988 à 1990.

Elle la reliait également à des villes libyennes surtout la Tripoli par l'importation informelle des téléphones portables, des cigarettes et de l'habillement, en particulier, les jeans. Le transfert de marchandises s'opérait via les frontières Est terrestres du pays²⁸³, par des négociants et/ou contrebandiers Tébessiens et Soufis, jouant le rôle de passeurs intermédiaires.

Il est à rappeler que les contrebandiers algériens utilisent l'axe frontalier terrestre Est de l'Algérie formé d'El Taref, Souk Ahras, Tébessa et Oued Souf, en collaboration avec leurs similaires Tunisiens et Libyens. Ils arpentent des chemins et sentiers incontrôlés par les autorités de sécurité des trois pays pour faire passer les marchandises. Celles-ci avant de parvenir à El Eulma, passent généralement, par des lieux importants de haut négoce, connus pour leurs prix bas et la masse et variétés de leurs produits, comme Selloum à la frontière égypto-libyenne et les marchés de Tripoli et Ben Gardane à la frontière tuniso-libyenne²⁸⁴.

Une organisation discrète s'est greffée dans le territoire de chaque pays²⁸⁵ et a formé un maillon dynamique outrepassant la discontinuité du dispositif spatial qui assure la distribution illégale de la marchandise vers même des pays du Sud comme le Soudan²⁸⁶, le Mali et le Niger. Ces contrebandiers et négociants stockent leurs marchandises dans des entrepôts bien cachés et attendent l'allègement des procédures de contrôles assurées au niveau des frontières, pour les faire passer.

Mais une fois l'octroi du registre du commerce est devenu autorisé à tout investisseur privé voulant exercer l'import-export, certains "Mâalims" d'El Eulma spécialisés dans la vente des meubles par exemple, se sont rendus compte que l'Égypte n'était que l'interface de la réexportation de ce type de marchandise, et que l'Indonésie est bien le lieu d'origine de sa fabrication.

Ils ont dès le début de l'année 1993, exploré le nouveau circuit commercial menant vers les villes de ce pays, à la recherche de contacts avec des producteurs pour l'acquisition de l'exclusivité sur certaines marques au moindre prix possible. Et depuis, les containers remplis de meubles,

²⁸³ Les frontières algéro-libyennes mais aussi via la Tunisie.

²⁸⁴ Pliez (2010 et 2007) et Boubakri et M'barek (2009).

²⁸⁵ Pliez et Boubakri ont identifié et analysé les circuits de transit de marchandises par la contrebande dans le territoire de la Libye et de la Tunisie, qui aboutissent tous à la frontière Est de l'Algérie. C'est un véritable et important passoir. D'où El Eulma est bien ancrée dans ces circuits internationaux identifiés par ces chercheurs (Gherbi, 2010).

²⁸⁶ Avant son partage.

franchissent les ports d'Alger puis s'acheminent vers El Eulma souvent sous fausses déclarations et sans factures.

Parallèlement à ce réseau, un autre réseau s'est formé entre El Eulma et quelques villes de la Turquie, Istanbul en particulier durant les années 1995 et 1996. Il a permis d'établir un fort échange commercial dans l'informel pour le créneau du commerce multiple selon les commerçants rencontrés lors des enquêtes effectuées dans la place "Doubaï" d'El Eulma.

La stratégie concerne, étant donné le manque de visibilité à l'époque dans la nouvelle politique de l'Etat algérien dans le cadre de l'import-export, à ce que deux négociants Eulmis voyagent non plus pour eux-mêmes mais aussi pour un groupe de commerçants qui travaillent avec eux et qui leur font confiance.

Ces négociants sont choisis sur la base de leurs connaissances en Turquie et de l'expérience dans les rouages et circuits de l'importation informelle. Ils voyagent en leur possession un capital financier moyen (en cash) constitué de leur propre fond et de celui de leurs confrères (argent espèces)²⁸⁷.

"La parole" comme engagement et code de conduite est très importante pour nouer les liens de confiance entre les négociants et commerçants à El Eulma, surtout que la plupart des importations se déroulent en semi-informel dans un univers où la méfiance règne. *"Car faire commerce nécessite la connaissance et le respect des autres partenaires et de leur parole, des autres espaces, des autres sociabilités"*²⁸⁸.

Une fois en Turquie, ces deux négociants vont rapidement trouver des interlocuteurs privilégiés vers qui ils se tourneront prioritairement après une vérification rapide des prix des marchandises dans le marché. Ils négocient les prix et commandent une variété de lots de produits autres que la quincaillerie (tissus, équipements électroménagers, piles, chaussures, etc.) pour les mettre dans des containers à transporter par voie maritime.

Les transitaires privés -généralement les Kurds- s'en chargent par la suite, de les inscrire et les expédier. Ces transitaires ont une bonne connaissance de la langue arabe, ce qui leur permet de traiter avec la clientèle venant des pays du Moyen-Orient surtout les Syriens, et des commerçants du Maghreb, particulièrement les Algériens et Tunisiens.

Durant les premiers temps de l'exercice de l'importation officialisée vers El Eulma et dans un climat dépourvu de confiance, les commerçants-importateurs par méfiance et par prudence, évitaient de pendre les risques et investissaient dans l'importation avec un capital modeste. Comme

²⁸⁷ L'aide financière de l'Etat aux commerçants n'était pas opérationnelle car les procédures n'étaient pas encore mises en œuvre à cause de la situation économique et sécuritaire du pays.

²⁸⁸ TARRIUS A. : "La remontée des Sud : migrations en réseaux, villes et territoires transnationaux dans les Bassins Est et Ouest méditerranéens", 24 p, In <http://www.msh-m.fr/agenda-410/archives-des-manifestations-msh-m/Manifestations-de-l-annee-2007/Migrations-de-transit-en/La-remontee-des-Sud-migrations-en>.

ça si les marchandises, pour une raison comme pour une autre, sont détruites durant son transport, ou saisies par les services de Douanes ou de police, soudain peu coopératifs lors des contrôles, qui, de temps à autre se durcissent, les coûts de cette perte seront partagés par l'ensemble des commerçants qui les ont commandées.

Une fois sortis des ports d'Alger, les tirs et semi-remorques emportent les containers, via la RN5 et franchissent tous les barrages routiers déployés quotidiennement par la gendarmerie nationale et les Douanes, ou par les services de la sûreté nationale aux entrées et sorties des villes²⁸⁹. Arrivés à El Eulma, les commerçants partagent les marchandises et les stockent dans leurs entrepôts.

Certains négociants vendent leurs produits à des prix suffisamment bas pour être compétitifs, et confient une grande partie de la marchandise à un réseau de revendeurs qui la distribue vers les quatre coins du pays. Cette manière leur facilite de rembourser leurs frais de séjour en Turquie, récupérer rapidement leurs bénéfices et éviter l'immobilisation trop longtemps de leur argent.

La technique d'achat de produits diversifiés a été adoptée par les commerçants-importateurs Eulmis même dans les importations de Dubaï aux Emirats, compte tenu de l'arrivée possible sur le marché, de produits analogues en grosse quantité. D'autant plus que l'importation d'un seul produit risque de rendre trop lente la rotation de leur stock vu l'exiguïté du marché algérien auquel ils ont accès.

5-1. Direction des négociants Eulmis à Dubaï en Emirats

Le rythme du développement des réseaux commerciaux à El Eulma a connu une cadence accélérée surtout vers la fin de l'année 1996 et début de l'année 1997, grâce à la pratique de la route marchande vers Dubaï aux Emirats comme nouvelle destination et espace relais d'approvisionnement pour leurs importations.

Cette dernière commence sérieusement à concurrencer la route d'Istanbul en Turquie, pour la raison est que les marchandises hors alimentaire, commandées et importées vers El Eulma n'étaient pas toutes fabriquées en Turquie.

La plupart d'entre elles provient de Dubaï, et que les transitaires Turcs n'étaient que des intermédiaires puisqu'ils concluaient avec des transitaires Iraniens installés à Dubaï, les modalités de transits et de réexpéditions des commandes de leurs clients Algériens en l'occurrence les Eulmis.

La géographie de la route des commerçants Eulmis vers Dubaï aux Emirats leur a permis de réaliser des bénéfices et des économies en temps et en argent. Dans un premier temps, les

²⁸⁹ Les cargaisons arrivant aux noms de certains négociants et importateurs ne sont soumises, depuis leur entrée des ports jusqu'à leur acheminement final à El Eulma, qu'à un minimum de contrôles. Dans certains cas, elles sont dispensées de tous types de contrôles et de vérifications pour les relations qu'ont leurs propriétaires avec certains hauts responsables de l'Etat Algérien.

commandes des premières sociétés d'importation à El Eulma²⁹⁰ étaient prises en charge par les transitaires Iraniens²⁹¹. Or, la multiplicité des flux de marchandises issue des transactions entre El Eulma et Dubaï, a eu pour corollaire, l'ouverture de sociétés de transits de marchandises par les Eulmis installés à Dubaï qui vont traiter toutes les commandes vers El Eulma.

Ce changement va conférer à El Eulma, une forte réputation et une identité nouvelle et va transformer son quartier "Doubäi" en place marchande puissante. Elle a été fondée par ces importateurs et négociants installés à El Eulma, dépassant désormais les 1000 importateurs, sans compter les prête-noms.

Très vite, une nouvelle classe sociale -les "fortunés"- est apparue. Ils sont devenus les notables de la ville voire même de la région. Cette classe est composée de quelques entreprises familiales aisées, longtemps imprégnées dans le commerce, d'un nombre non négligeable de propriétaires terriens reconvertis en commerçants grossistes et importateurs, des ex-marchands ambulants et extrabendistes, des commerçants louant des registres de commerce et/ou exerçant avec des registres instaurés aux noms de leurs mères, épouses ou sœurs afin d'être à l'abri des charges fiscales.

L'âge moyen de commerçants et négociants à El Eulma avoisine les quarantaines. Leur niveau d'études est différent mais la majorité d'entre eux n'ont pas continué leurs études et se sont mis très jeunes dans le commerce, à l'âge de 15 ans voire 23 ans²⁹².

Certains commerçants sont venus des sphères professionnelles différentes telles que l'éducation, l'enseignement supérieur, l'administration et services. Alors que d'autres étaient licenciés des entreprises publiques, particulièrement l'industrie et le BTP²⁹³ suite à la compression massive des effectifs, opérée entre 1997 et 1998.

Ces intervenants ont trouvé dans l'exercice du commerce, non seulement un moyen de subvenir aux besoins de leurs familles, mais une manière de tenter leur chance dans l'activité sans trop se soucier des risques du fait que la majorité dans la ville d'El Eulma, est directement ou indirectement imprégnée dans le commerce. Et la chance d'avoir investi dans la place "Doubäi" leur a permis de devenir rapidement riches²⁹⁴.

L'orientation vers Dubaï aux Emirats est dictée par plusieurs facteurs dont les plus importants sont l'absence de contrôle aux frontières, les forts allègements et assouplissements dans les

²⁹⁰ Théoriquement, les registres de commerce instaurés pour l'importation en vue de bénéficier de plusieurs avantages dont l'exonération et réductions des taxes, concernent l'exercice réel de l'import-export. Or, très peu de ces bénéficiaires qui l'exercent réellement, car dans la plupart des cas observés, l'exercice se limite seulement à l'importation.

²⁹¹ D'après les commerçants interrogés, les honoraires des prestations de service de certains transitaires Iraniens ayant de connaissances approfondies des mécanismes et rouages des procédures administratives en Emirats, sont très compétitifs.

²⁹² La tranche d'âge la plus représentée dans la place "Doubäi" se situe entre 20 à 40 ans et représente 65 %.

²⁹³ Bâtiment et Travaux Publics.

²⁹⁴ Selon les commerçants enquêtés.

procédures administratives et la réduction considérable de la taxe douanière arrêtée à 4% de la valeur déclarée²⁹⁵.

Ces nouvelles conditions ont rendu inutile l'introduction frauduleuse de la plupart des produits venant de Dubaï, et ont fait que le produit importé soit deux voire trois fois moins cher que le produit local ou national vendu. Par exemple, un réfrigérateur de deux portes avec congélateur et de taille moyenne importé, se vend à 20000 DA l'unité (prix détail), soit environ 150 Euros²⁹⁶, alors que le prix de produit en Algérie, est 33000 DA, équivalent à 250 euros l'unité. Ce qui permet au client d'économiser 13000 DA équivalent à 100 euros²⁹⁷.

A cette époque-là et sur le plan local, des commerçants Eulmis conservant leur tradition de "soukiers", continuaient d'écouler, mais à prix bon marché, une bonne partie de leurs marchandises importées dans le "Souk du Dimanche" d'El Eulma pour acquérir plus de clientèle.

6- Le maillon discret des négociants Eulmis au Sud-Est asiatique

Après plusieurs voyages vers Dubaï aux Emirats, les commerçants et négociants Eulmis se sont rendus compte que Dubaï en Emirats n'est en fait qu'un lieu de transit mondial de flux de marchandises réexportées, provenant du Sud-Est asiatique : la Corée du Sud, la Malaisie²⁹⁸ et la Chine. Ils ont découvert que 95% des marchandises entrant à El Eulma acheminées des ports de "Hong Kong"²⁹⁹ via Dubaï, sont fabriquées dans une petite ville chinoise située à 300 km vers l'Est, Yiwu, réputée comme l'un des grands centres chinois de la quincaillerie³⁰⁰ (commerce identifiant El Eulma).

A l'époque où la Chine était fermée sur le monde, c'étaient les négociants de Dubaï aux Emirats qui passaient des contrats avec les fabricants chinois pour l'acquisition de leurs productions et les revendaient vers les pays du monde.

Mais depuis que le BIP³⁰¹ de la Chine a connu une augmentation importante et l'installation massive des firmes multinationales après l'ouverture de ce pays, ce dernier a connu un

²⁹⁵ LAVERGNE M. : "Dubaï...", p. 290, op. cit.

²⁹⁶ Selon le cours pratiqué dans le marché parallèle de l'échange de devises. L'échange de devises a connu une croissance exponentielle par rapport à la valeur du dinar algérien. La preuve est qu'entre 2008-2011, l'Euro valait 133DA mais en 2014, il est passé à 156 DA et peut atteindre les 160 DA.

En passant, le DA a perdu 20 % de sa valeur, selon le communiqué du gouverneur de la banque centrale d'Algérie présenté devant l'APN et le conseil du Sénat. Sa valeur s'est encore dépréciée de 20 % et ce, depuis Août 2015.

²⁹⁷ Les résultats d'enquêtes de Gherbi menées entre 2006-2011.

²⁹⁸ Les meubles sont importés de la Malaisie.

²⁹⁹ Elle renferme le 3^{ème} port de la planète où des dizaines de milliers de containers partent de ce port, cf. Enquête Exclusive : Les nouveaux mercenaires de la lutte anti-contrefaçons, M6, 27.09.2009. En 2013, le port de Hong Kong a pris la 5^{ème} position dans les rangs de ports mondiaux à conteneurs, cf. Annexe 12.

³⁰⁰ JIANGUO S.: "Made in Taiwan. Les marchandises chinoises en Algérie", In http://www.french.xinhuanet.com/french/2005-06/29/content_133081.htm, posté le 29.06.2005.

³⁰¹ En 2010, le PIB de la Chine, en terme nominal, s'est élevé à 5878,6 milliards \$ contre 5474,2 milliards \$ du Japon, mais le PIB/hab. reste 10 fois plus faible en Chine qu'au Japon. Cf. "La Chine est devenue la deuxième économie

développement dans tous les secteurs de l'économie, jamais connu auparavant, grâce aussi à l'abondance de la main d'œuvre compétente et moins chère.

La Chine expédie aujourd'hui la majorité de sa production aux cinq continents et a terminé l'année 2010, par se classer en 2^{ème} puissance économique mondiale, derrière les Etats-Unis d'Amérique, longtemps occupée par le Japon depuis 1968 (cf. Annexe 16).

Une évolution qui promet le trône de la Chine en 2025 selon les estimations de la Banque mondiale et diverses institutions financières³⁰², et d'un duo USA-Chine avec la possibilité d'une marginalisation de l'Europe en l'an 2020 si le taux de sa croissance actuel se maintient sur une décennie comme préconisent certains stratèges³⁰³.

C'était évident dès lors que les importateurs-commerçants d'El Eulma mettent le cap vers ce pays et précisément vers Yiwu vers la fin des années 1990³⁰⁴. Disposant déjà de noms de quelques fournisseurs et l'adresse du quartier arabe³⁰⁵ pour leur hébergement et leur restauration³⁰⁶, ils visitent seuls ou en petits groupes Yiwu durant les périodes où se tiennent les foires internationales³⁰⁷, en vue de conclure de bonnes affaires et à moindre coûts, sans passer par les intermédiaires.

Une fois là-bas, ils se promènent avec des traducteurs locaux, souvent de jeunes Chinoises, pour finaliser sur place leurs commandes. De nombreux étrangers installés à Yiwu, en l'occurrence des Algériens, ont ouvert leurs représentations et sont devenus des traders pour organiser l'acheminement des commandes jusqu'à leurs pays d'origine³⁰⁸. Il existe environ une vingtaine de bureaux appartenant aux Algériens dans le quartier arabe. Ils traitent les commandes importantes vers l'Algérie et recrutent une main d'œuvre locale ou venue de l'Algérie.

mondiale", In http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/02/14/la-Chine-est-devenue-la-deuxieme-economie-mondiale_1479580_3234.html#xtor=AL-32280184, posté par Le Monde.fr avec AFP, le 14.02.2011 à 06 h 50'.

³⁰² "La Chine est devenue...", op. cit.

³⁰³ MEBTOUL A. : "Quelles perspectives pour la coopération algéro-chinoise?", p : 13, In Liberté, 07.11.2012.

³⁰⁴ Ils s'intéressent moins aux grandes villes chinoises comme Pékin ou Shanghai, mais connaissent parfaitement Yiwu, en l'occurrence le quartier "exotique", concentrant les communautés arabe et musulmane.

³⁰⁵ Ce quartier est apparu à Binwang, près du premier centre d'exposition, à la fin des années 1990. Il est connu pour le commerce avec les pays arabes et musulman mais actuellement, il est fermé pour travaux de rénovation urbaine. Il a pris le nom d'"Exotic street", en référence au nom de sa rue principale. Morphologiquement, ce quartier est composé de plusieurs îlots et 5 rues parallèles, bordées de boutiques.

Le quartier "Exotic" est cosmopolite caractérisé par la présence des Ouïghours, Huis, Kazakhs, Arabes, Turcs et Africains) et renferme des restaurants dont un est géré par un transitaire Eulmi qui prenait en charge au passage les commerçants Algériens. Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles...", op. cit.

³⁰⁶ Le restaurant d'un Eulmi a été fermé pour rénovation urbaine subie dans le quartier et donc les Algériens qui venaient, se rencontrent souvent dans un snack et dans deux hôtels chinois situés à proximité d'Exotic street. Cf. BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles...", op. cit.

³⁰⁷ Yiwu organise, annuellement, environ 83 foires internationales.

³⁰⁸ Le rôle des "traders" consiste à assister l'importateur algérien et être son garant pour les délais de paiement auprès des fournisseurs et lors des négociations et les procédures administratives et douanières (la traduction, les documents douaniers et l'acheminement des commandes via le transport maritime).

Après l'installation des premiers Algériens à Yiwu, une deuxième vague était venue et a été renforcée par l'arrivée des jeunes (25-35 ans) originaires de l'Est algérien, comme Sétif, Bordj Bou Arreridj et Constantine ou du centre algérien tel que la Kabylie et Alger. Ils ont appris le chinois alors que d'autres nouveaux venus suivent des cours de chinois dans des écoles privées.

Ils s'identifient comme de petits traders profitant de l'importance des flux commerciaux avec l'Algérie. Ils sont apparus depuis 2 ou 3 ans et exercent souvent dans l'informel en travaillant soit avec des transitaires Chinois ou avec les traders Algériens formels.

Liés aux affaires, certains entrepreneurs migrants Algériens se sont mariés avec des Chinoises depuis plus de 5 ans mais n'ont pas l'intention de rentrer en Algérie³⁰⁹. Leur mariage leur facilite l'intégration sociale malgré l'absence ou le manque de leurs référents culturels par rapport à la société chinoise. La forte présence de la communauté algérienne depuis une décennie, l'a rendue importante. Elle se classe désormais derrière les communautés Egyptienne, Syrienne, Libanaise et Turque (Belguidoum, 2011).

Une partie des importateurs étrangers notamment les Algériens recherchent dans Yiwu que les produits moins chers de moindre qualité³¹⁰, pour le fait que le pouvoir d'achat dans leurs pays d'origine est faible. Ils développent donc leurs relations avec des producteurs chinois privés dans la ville ou avec ceux qui ont des petites entreprises rurales. L'homme d'affaires chinois, Mr. Li classe les acheteurs étrangers en 2 catégories : *"Ils organisent eux-mêmes des réseaux d'achat de marchandises chinoises pour les vendre en gros dans leur propre pays, tandis que certains autres introduisent aussi des marchandises chinoises via des régions du Golfe, dont Dubai"*³¹¹.

L'apparition du quartier arabe en plein centre de la ville renfermant des restaurants³¹² est la résultante de fortes relations d'échanges commerciaux qu'entretient Yiwu avec les pays arabes. La ville compte 3500 résidents arabes sur les 6000 à 8000 étrangers installés³¹³, et est devenue de ce fait, un comptoir cosmopolite.

Une fois les centres commerciaux ferment vers 17 h, les restaurants et leurs terrasses dans le quartier arabe deviennent des lieux de sociabilité et d'échanges de nouvelles mais aussi du business pour les circulants et négociants venant des pays arabes. Il s'agit ici d'un marché de nuit et de réseaux importants tissés dans le cadre de la "mondialisation par le bas" qui réinvente des espaces

³⁰⁹ La commission de 2,5 % pour chaque transaction dans le cadre du "Trading", leur permet de mener une vie paisible en Chine (BELGUIDOUM, 2011).

³¹⁰ La qualité de ces produits est inférieure aussi à celle que consomme la plupart des Chinois.

³¹¹ Selon le propos de l'homme d'affaires M. Li originaire du Sud de la Chine, installé à Alger, In JIANGUO S. : "Made in Taiwan. Les marchandises.., op. cit.

³¹² Le quartier Exotic renferme des restaurants ouverts par des Egyptiens, Syriens, Libanais et Turcs dont l'un appartient et se gère par un transitaire Eulmi.

³¹³ As-sin al yowm, 12.2006, cité par PLIEZ O. : "Des jeans chinois dans les rues du Caire, ..., op. cit.

marchands et participe dans la configuration et la recomposition des routes transnationales du commerce.

Les expériences acquises au fil de ces années et les relations avec les grossistes ou transitaires du bouc émissaire formé de Marseille, Naples, Istanbul et Dubaï, ont ouvert aux commerçants-importateurs Eulmis, les créneaux d'investissement à la conquête de nouvelles places marchandes internationales. Elles sont greffées sur les anciens parcours dans les pays du Sud-Est asiatique, particulièrement la Chine (les routes de la soie). Ces parcours sont véhiculés par l'élargissement de leurs relations et la multiplication de leurs sites d'approvisionnement sans passer par des intermédiaires, en vue d'étoffer leurs réseaux dans ces pays.

A l'heure actuelle, ils sont en train d'explorer de nouvelles routes et places marchandes aussi lointaines soient-elles comme Bangkok en Thaïlande, l'Indonésie et l'Inde à la recherche de prix meilleurs que ceux proposés par leurs fournisseurs traditionnels (Gherbi, 2016 et 2010).

En parcourant les chemins entrepris par les négociants Eulmis, le schéma des réseaux commerciaux discrets discontinus se reconstitue et se dessine et les acteurs qui l'animent se repèrent (cf. Carte 4).

Ce schéma a su franchir les frontières nationales et les frontières des accords internationaux dans la mesure où "*on ne parle pas ici de continent à continent ni de pays à pays mais de lieu à lieu : ceux où l'on achète, où l'on vend, où l'on réceptionne, où l'on envoie et parfois aussi où l'on détourne des marchandises*"³¹⁴.

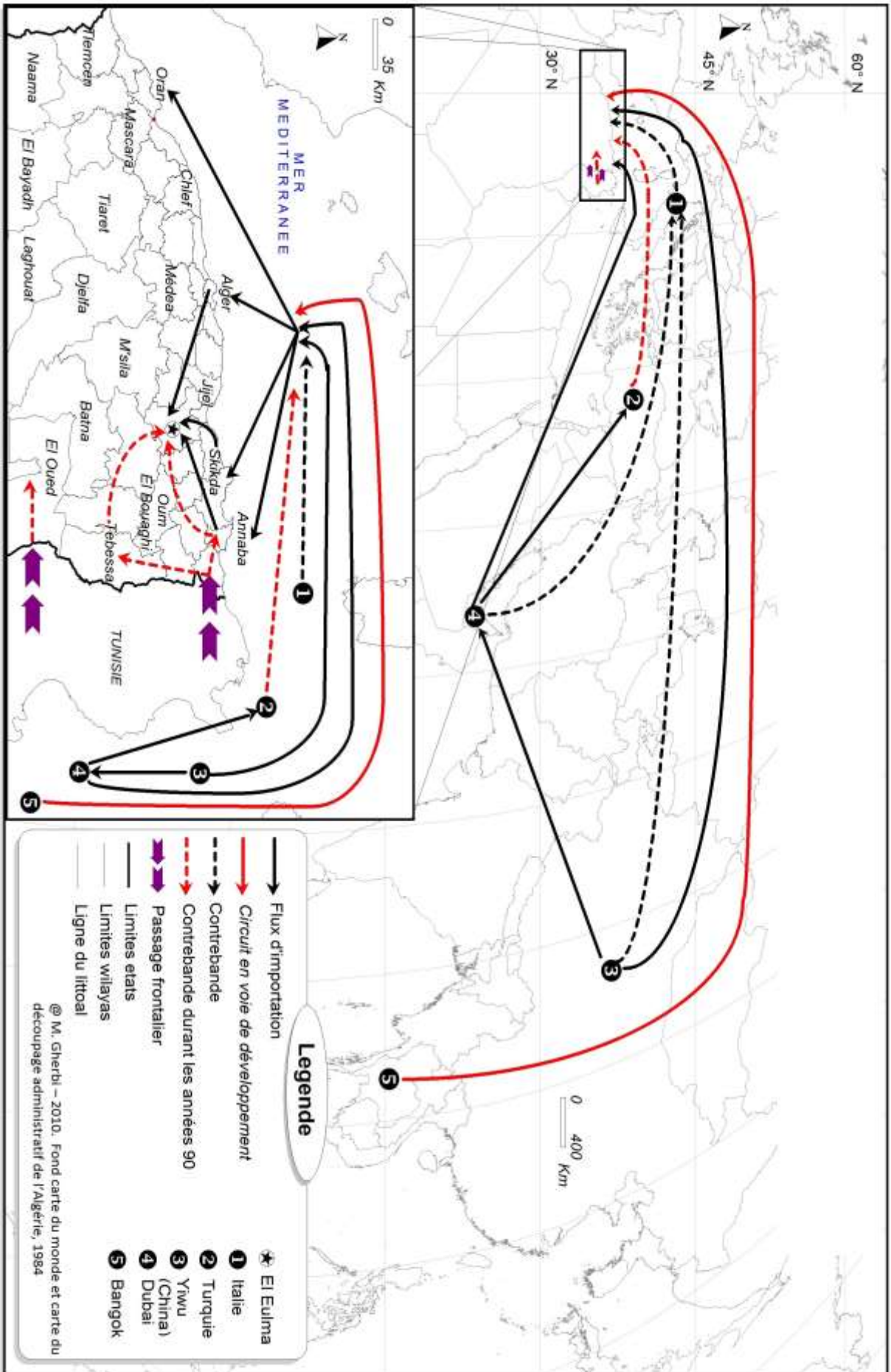
Conclusion

D'après ce qui a été évoqué dans ce chapitre, il en résulte que l'importance de la place marchande "Doubai" d'El Eulma comme exemple concret des marchés "Doubai" en Algérie, réside dans son ancrage, dans le réseau dynamique de ces marchés grâce à la concentration des importateurs-commerçants dans la ville et leur organisation dans le cadre d'un réseau national puissant fonctionnant en majorité et souvent dans l'informel. Ces marchés sont arrivés à créer des richesses et ont changé le fonctionnement et l'organisation spatiale même de leurs villes.

A l'échelle internationale, ces nouveaux espaces commerciaux s'insèrent dans les "*espaces discrets de la mondialisation*"³¹⁵, grâce aux importateurs jeunes, souvent activant dans l'informel, et leurs réseaux discrets connectés aux réseaux de la mondialisation par le bas. Ces importateurs ont pour ambition de chercher à traiter directement avec des fournisseurs ou européens asiatiques pour l'acquisition de produits moins chers possibles et à construire leurs propres réseaux d'importation et de distribution.

³¹⁴ PLIEZ O. : "Des jeans chinois dans les rues du Caire, ..., op. cit.

³¹⁵ Pliez, 2008.



Carte 4 : Places marchandes et nouvelles routes arpentées par les importateurs Eulmis

En agissant ainsi et grâce à leurs routes arpentées, ils ont fini par relier leurs villes d'origine aux lieux de production, aussi lointains soient-ils. Dans ce contexte, les frontières terrestres et maritimes sont décisives surtout pour le cas des pays du Maghreb dans la mesure où la discontinuité et les transitions politiques dans ces pays, ont encouragé la circulation souvent frauduleuse des capitaux mobilisés et des produits contrefaits dont le mode opératoire s'apparente à ceux utilisés dans la contrebande, ou le trafic des drogues.

Les commerçants-importateurs Eulmis sont devenus un bon exemple à suivre par d'autres entrepreneurs commerciaux algériens qui activent dans l'informel. Car le contexte vécu de l'Algérie après la décennie noire, a favorisé, non seulement, leur multiplication mais aussi l'émergence des marchés informels. Une situation qui reste difficile à gérer et contrôler pour les pouvoirs publics comme démontre le troisième chapitre.

Première partie : Les places marchandes "Doubaï" en Algérie et les nouvelles routes de la soie

Troisième chapitre : L'autre facette cachée des places "Doubaï" en Algérie

Introduction	95
1- Irruption des acteurs commerciaux informels en Algérie	95
2- Les nouveaux multimilliardaires de l'informel, en l'occurrence du commerce transnational informel.....	98
3- Marchés "Doubaï" en Algérie et l'épanouissement de la contrefaçon	101
3-1. "Asiatization" des importations contrefaites inonde les marchés informels	104
3-2. L'Algérie beigne dans une contrefaçon massive	106
4- La contrefaçon s'industrialise et se mondialise.....	108
4-1. La Chine, source de la contrefaçon à l'échelle planétaire	111
5- Derrière la face du "bonheur" que procure la place "Doubaï" d'El Eulma	112
5-1. Au niveau d'El Eulma et la place "Doubaï"	113
6- Plan d'action du gouvernement algérien de lutte contre le commerce informel.....	115
6-1. Eradication des marchés informels.....	115
6-2. Saisies des produits contrefaits.....	118
6-3. Rattraper le vide en la matière	123
Conclusion.....	124

Introduction

Ce chapitre s'intéresse à décrire et analyser l'autre face des places marchandes "Doubaï", en l'occurrence la place "Doubaï" d'El Eulma. Elles sont souvent caractérisées par les transactions commerciales et financières qui s'opèrent en semi-informel et dans l'ombre. Dans ces lieux, les fausses déclarations des marchandises, le non usage de factures ou de chèques, l'absence de garantie et service après-vente sont les outils pratiqués et font partis du profil identifiant ces marchés.

La contrefaçon massive des marchandises qu'elles soient produites localement ou importées des pays du Sud-Est asiatique (particulièrement la Chine), franchissent ces places marchandes et constituent une importante partie dans la vente (distribution) en gros, demi-gros et détails dans ces endroits, surtout que la contrefaçon s'est, de plus en plus, industrialisée et mondialisée.

Donc, la multiplication des marchés "Doubaï" en Algérie revient principalement à l'irruption des acteurs commerciaux informels, qui, par voie de conséquence, une nouvelle catégorie sociale est apparue : les multimilliardaires de l'informel connus par le nom de "s'hab echkara", dont leur nombre reste, à ce jour, indéfini.

Face à l'apport consistant du commerce de l'informel et son impact sur la réalité des villes, le gouvernement algérien a conçu et entrepris des actions, basées sur des expériences de lutte déjà menées à l'étranger, afin d'éradiquer ces marchés et anéantir la contrefaçon. Cependant, ses efforts semblent être voués à l'échec, confirmant que la guerre est encore loin d'être gagnée. D'où, des ébauches de solutions envisageables ont été définies à la fin de ce chapitre, pour du moins, atténuer l'ampleur de ces phénomènes.

1- Irruption des acteurs commerciaux informels en Algérie

L'informel s'est accaparé 40 % de l'activité commerciale³¹⁶ en 2004. Selon les analystes du champ économique³¹⁷ et en l'absence de statistiques officielles précises de 2004, le nombre de vendeurs occasionnels aurait atteint 1,1 million vendeurs, soit le double du nombre de commerçants inscrits au CNRC, évalué à 1/2 million commerçants (450000 à 500000)³¹⁸.

Ces vendeurs se répartissent entre 300000 jeunes vendeurs ambulants utilisant des tables et quelques 800000 vendeurs itinérants. Cependant, ils ne forment réellement que la partie apparente des réseaux souterrains de la contrefaçon des grandes marques et de la contrebande.

³¹⁶ REZOUALI A. : "Il représente près de 40%...", op. cit.

³¹⁷ GRIM N. : "Le commerce parallèle ...", op. cit.

³¹⁸ Idem

Durant le premier semestre de l'an 2005, près de 600000 importateurs informels accompagnés de sous loueurs de registres du commerce ont été recensés³¹⁹. Dans cette catégorie, environ 1200 de importateurs informels sont installés à El Eulma³²⁰.

Au cours de la période 2003-2008, plus de 20000 artisans³²¹ et 5000 boulangeries³²² ont cessé leur activité. L'année 2008 fut marquée par le recensement de plus de 30000 sociétés fantômes exerçant dans le commerce, à l'échelle nationale³²³, et par la radiation de plus de 10000 registres de commerce dans la région algéroise où leurs propriétaires ont rejoint le secteur informel.

Les causes selon le communiqué de l'UGCAA, reviennent non seulement à la concurrence du commerce informel qui fait perdre au trésor public plus de 50 % de recettes fiscales, mais aussi à la hausse des impôts appliquée par l'Etat algérien qui a découragé et freiné l'investissement.

Pour la région de l'Est algérien par exemple, et au cours du premier semestre de l'année 2005, la DRCA³²⁴ composée de sa wilaya de domiciliation et de 7 autres wilayas : Khenchela, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Tébessa, Skikda, El Tarf et Guelma, a dressé un bilan négatif repris par l'APS³²⁵. Il signale la perte qu'a subi le trésor public évaluée à 7 milliards DA (70 millions Euros) malgré les saisies de marchandises réalisées, évaluées à plus de 4,7 millions DA (47000 Euros).

Cette perte, et selon la DRCA, est dû à l'absence des transactions commerciales établies avec factures, estimées à 7 milliards DA (70 millions Euros)³²⁶, et la non-conformité des factures qui s'élèvent à plus de 14 milliards DA (140 millions Euros). Ces sommes sont mises au profit des fraudeurs de la région Est du pays qui profitent de la désuétude des moyens de contrôle mis en place de l'administration fiscale.

Le secteur import-export a connu un dynamisme sans précédent où les activités de plusieurs entreprises créées versent davantage dans ce domaine. Elles sont arrivées à constituer en 2012, près de 30 % dans le paysage économique, après avoir connu une évolution constante depuis 2008, selon les statistiques officielles.

En effet, durant la période 2008-2012, les inscrits au CNRC³²⁷ sont passés de plus de 25000 à près de 38000 sociétés d'import-export (35518 sociétés) dont 44 % se concentrent dans 6 wilayas avec 12,5 % à Alger et 4,7 % à Oran³²⁸.

³¹⁹ Tiré de la presse algérienne, cf. OUKAZI GH. : "Commerce. 600.000 importateurs...", op. cit.

³²⁰ Selon le Ministre des Finances, cf. BENYELLES A. : "Suite au lancement...", op. cit.

³²¹ BELBACHIR N.: "Cause principale...", op. cit.

³²² AFP : "L'Algérie : La hausse des impôts...", op. cit.

³²³ C'est un recensement établi par le Ministère de Commerce, cf. BELAIFA D. : "Commerce : 30.000 sociétés...", op. cit.

³²⁴ Direction Régionale du Commerce d'Annaba.

³²⁵ IMADALOU S. : "7 milliards de dinars d'évasion fiscale à l'Est durant le premier semestre. Chasse à l'informel à travers le territoire national", In La tribune d'Algérie, Mardi 26.07.2005.

³²⁶ Selon le cours de changes officiel jusqu'au premier semestre du 2013 : 1 Euro = 100 DA.

³²⁷ Le Centre National du Registre du Commerce. D'autre part, le CNRC a souligné que le nombre de radiations a, en 2012, connu une baisse importante de l'ordre de -36,3 % (soit 102371) par rapport à l'année 2011. Cf. MECHTI L. :

Cependant sur les 35518 sociétés d'import, 2438 ont annulé leur registre du commerce et 15354 (près de la moitié des sociétés) n'ont pas prorogé leur document. Elles ont été, de ce fait, portées sur le fichier national des fraudeurs³²⁹, selon les nouvelles dispositions de l'arrêté ministériel du 13 juin 2011³³⁰. Cet arrêté³³¹ fixe la fin du mois de décembre 2012 comme date limite pour la clôture de l'opération de mise en conformité des opérateurs inscrits au CNRC³³². Il est à rappeler qu'en 2010, 86997 sociétés commerciales ont été concernées par le dépôt légal des comptes sociaux. Sur les 86997, 50514 sociétés ont procédé au dépôt de leurs comptes³³³ où l'import-export représente 7,41 % (2860 sociétés), alors que le commerce (gros + détail) : 14,70 %, équivalent à 5675 sociétés.

La wilaya de Sétif a pris la tête de liste des sociétés ayant régularisé leur situation en 2010 avec un taux dépassant les 80 %, puis viennent en 2^{ème} position 4 wilayas (Bordj Bou Arreridj, Mila, Tlemcen et M'sila) avec un taux variant entre 75 % et 78 %. En 3^{ème} place arrivent 4 autres wilayas (Blida, Tipaza, Alger et Khenchela) dont le taux oscille entre 50 % et 54 %³³⁴.

Après la clôture de l'opération de mise en conformité des opérateurs inscrits au CNRC en fin décembre 2012, le fichier national des fraudeurs³³⁵ et sur demande du Ministère du Commerce, révèle que près de 11000 sont des commerçants fraudeurs³³⁶. Il est à signaler aussi que 2314 des 11000 commerçants ont pu régulariser leur situation et que 2332 demandes d'inscription au fichier des fraudeurs ont été adressées aux autorités judiciaires³³⁷. Concernant les commerçants étrangers

"Mise en conformité des registres du commerce. La moitié des importateurs n'a pas respecté la loi", In El Watan, 12.05.2013.

³²⁸ Cf. HADJAM Z. : "Création des entreprises en 2012. L'import-export domine les immatriculations au CNRC", In El Watan, 08.05.2013.

³²⁹ Le non dépôt des comptes sociaux au niveau du CNRC, la non facturation des transactions commerciales, le non renouvellement du registre du commerce et l'absence de local commercial, sont des conditions qui rendent l'importateur fraudeur. Cf. Propos du Responsable au Ministère de Commerce, In ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations...", op. cit.

³³⁰ Ministre du Commerce, cf. B. K. : "Commerce informel, ..., op. cit.

³³¹ Parmi les nouvelles dispositions qu'il a apportées, l'obligation de dépôt de comptes sociaux et la modification de la durée de validité de l'extrait du registre du commerce délivré pour l'exercice de certaines activités (l'importation pour la revente en l'état et le commerce de détail pour les commerçants étrangers), à 2 ans renouvelables, alors qu'il était, auparavant, délivré à vie.

Si non renouvelé, le registre du commerce devient juridiquement caduc et sans effet, et le commerçant concerné a la possibilité de demander sa radiation. Cette opération sera étendue à d'autres activités commerciales comme avance le Ministre du Commerce.

³³² Selon le Ministre du Commerce, il existe 23258 importateurs qui exercent conformément aux nouvelles dispositions de l'arrêté du 13 juin 2011. Cf. MECHTI L. : "Mise en conformité, ..., op. cit.

³³³ Elles représentent 58,1 % du nombre total d'entreprises.

³³⁴ Cf. Le dépôt légal annuel des comptes sociaux au centre national du registre du commerce. Bilan final des dépôts des comptes sociaux de l'exercice 2010 au CNRC, In, www.mincommerce.gov.dz/fichier11/comcnrcfr.pdf.

³³⁵ Le fichier national des fraudeurs a été institué en 2009 pour lutter contre la fraude commerciale dans l'import et l'export. Il renferme la liste des opérateurs n'ayant pas régularisé leur situation vis-à-vis de l'activité commerciale.

³³⁶ En 2011, 12000 importateurs ont été inscrits au fichier national des fraudeurs. Cf. OULD HAMOUDA W.: "Contrôle économique et répression de la fraude. 12.000 importateurs inscrits au fichier des fraudeurs", In Horizons, 01.03.2012.

³³⁷ Le Ministre du Commerce a signalé que le chiffre d'affaires dissimulé en 2012, a atteint 1,6 milliard DA, cf. H. L. : "Commerce. 11000 opérateurs...", op. cit.

inscrits au CNRC en 2012, leur nombre est arrivé à faire 1802 dont seulement 752 qui ont renouvelé leur registre de commerce³³⁸.

Selon le Ministère du commerce, la fraude a concerné la liste des infractions avec 9449 cas pour non dépôt de comptes sociaux alors qu'en 2011, le nombre était 34567 cas. Les 1446 infractions qui restent, concernent les règles des pratiques commerciales³³⁹ (cf. Annexe 17).

Les poursuites judiciaires ont connu un développement considérable où le nombre est passé de 60000 dossiers au cours des années 1990, à 160000 en 2011³⁴⁰, pour atteindre les 167232 dossiers en 2012³⁴¹. Ces quelques indices fournis reflètent en fait qu'une petite partie visible d'un Iceberg caché et indiquent que l'informel dans le secteur du commerce reste encore présent.

2- Les nouveaux multimilliardaires de l'informel, en l'occurrence du commerce transnational informel

L'économie informelle s'est emparée 60 % de l'activité économique algérienne en 2008, soit une augmentation de 20 %, comparée à l'année 2007. Ce taux variait entre 30 %³⁴² à 40% durant l'année 2004 selon d'autres sources³⁴³.

Cette croissance a non seulement, contredit le discours des autorités algériennes dans la lutte contre l'informel et la contrefaçon, mais a encouragé l'apparition à partir de l'an 2000 et en moins d'une décennie, d'une couche sociale formée : les nouveaux multimilliardaires ou "s'hab echkara".

Selon l'affirmation des experts financiers³⁴⁴, 46000 milliardaires existent en Algérie depuis 2009, soit une augmentation de 13 % par rapport au chiffre évoqué en 2004, par le Ministre du Commerce dépassant les 40000 milliardaires. Ils seront renforcés par l'arrivée prochaine de 500 autres milliardaires³⁴⁵.

Les 46000 milliardaires et selon ces experts, se répartissent entre deux catégories. La première catégorie concerne 30000 personnes appartenant à des familles riches qui activent, depuis l'époque coloniale dans l'exportation. Tandis que la deuxième catégorie totalise 40 % de fond qui circule frauduleusement et sans contrôle des autorités fiscales. Elle englobe les 16000 voire les 20000 milliardaires restants, qui proviennent des secteurs informel et illégal. En l'absence de statistiques précises, l'indice de leur richesse global varie de 2 à 50 voire 60 milliards DA³⁴⁶ (600 millions

³³⁸ B. K. : "Commerce informel, ..., op. cit.

³³⁹ Idem.

³⁴⁰ Cf. ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations..., op. cit.

³⁴¹ Cf. B. K. : "Commerce informel..., op. cit.

³⁴² BOURENI M.S. : "Algérie : Les milliards..., op. cit.

³⁴³ SAFER N. : "L'Algérie : El Eulma..., op. cit.

³⁴⁴ BACHOUICHE N. et BENYEHA H. : "46 milles milliardaires..., op. cit.

³⁴⁵ BACHOUICHE N. : "46 milles milliardaires en Algérie, la moitié d'entre eux sont informels. Ils disposent d'une fortune estimée entre 200 et 6000 milliards centimes", In Echorouk, 06.08.2009, posté aussi In <http://www.echoroukonline.com/ara/articles/40458.html> et aussi http://www.echoroukonline.com/ara/index.php?news=40442&output_type=txt (titre traduit de la langue arabe).

³⁴⁶ Idem.

Euros). Ils se sont enrichis "sur le dos des autres, et les victimes de "made in Taiwan" ne sont que les consommateurs et l'image de l'ensemble des marchandises chinoises"³⁴⁷. Cette catégorie renferme des cas de corruption et de détournement de fonds publics qui sont poursuivis par les tribunaux.

Le nombre des milliardaires de l'économie informelle aurait, selon certains experts financiers, atteint 50000 milliardaires voire plus, durant l'année 2013. Or, dans le cadre de l'économie formelle, l'Algérie avait comptait 35 milliardaires et 4100 millionnaires en dollars³⁴⁸ comme a avancé l'étude réalisée par le cabinet N.W.W en 2012. Elle a mentionné que la forte présence de millionnaires a permis à l'Algérie d'occuper la 10^{ème} place à l'échelle africaine (cf. Tableau 1). Le nombre millionnaires en Algérie pourrait, selon cette même étude, atteindre 5600 millionnaires en 2020 si le taux de croissance moyen se maintient à 4,1% pour la période 2012-2020.

Cette nouvelle catégorie de riches issue de l'informel, se repère par l'acquisition à des fins de prestige, de nouvelles cylindrées chez des importateurs de véhicules de grandes marques, de type Range Rover dont le prix dépasse parfois les 10 millions DA, ou de marques Audi, Mercedes, Jaguar (6,5 millions DA) et Ferrari. Cette dernière marque coûte 50 millions DA l'unité et plusieurs ont été vendues dans un showroom situé dans la banlieue Ouest d'Alger par exemple.

10 pays Africains selon le nombre de millionnaires Tableau 01

Rang	Pays	Nombre de millionnaires
1	Afrique du Sud	48800
2	Egypte	23000
3	Nigéria	15900
4	Kenya	8400
5	Tunisie	6500
6	Lybie	6400
7	Angola	6400
8	Tanzanie	5700
9	Maroc	4900
10	Algérie	4100

Source: Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques du new world wealth Report 2012 et de l'article de presse : BERKOUK S.: "Capitaines d'industrie...", op.cit.

³⁴⁷ Propos de M. Li. Ce dernier fait partie des hommes d'affaires chinois installés en Algérie depuis 1999 dont la plupart d'entre eux investissent dans le créneau le textile et la quincaillerie. Il affirme que les consommateurs Algériens pouvaient acquérir des marchandises de 100 DA plus chère mais de qualité meilleure pour leur épargner les produits chinois "made in Taiwan", du moment que le niveau de leur vie s'est nettement amélioré. Cf. JIANGUO S. : "Made in Taiwan. Les marchandises...", op. cit.

³⁴⁸ GRIM N. : "Selon une étude...", op. cit.

Ce showroom a un chiffre d'affaires de 28 millions DA et importe une fois par semaine pour des clients qui circulent avec de grosses sommes et ne payent qu'en cash. Ils ne sont pas des Algérois mais des Oranais, des Sétifiens ou venant de l'intérieur du pays selon le responsable des ventes de ce showroom³⁴⁹.

L'enquête de l'ONS menée durant l'année 2012 et le premier semestre de l'année 2013, démontre que 10 % de la population favorisée dépense le 1/4 des dépenses annuelles de l'ensemble de la population algérienne, particulièrement dans les moyens de transport et de communication avec une part de 24 %.

Les riches de l'informel font bien partie de cette catégorie. Ils s'identifient aussi par leur investissement dans l'immobilier en s'infiltrant dans les quartiers existants des villes importantes, et en achetant les anciennes habitations datant même de l'époque coloniale, pour les démolir et construire de nouvelles. Ce sont des promoteurs qui cherchent des terrains pour construire des villas ou immeubles coûtant 50 millions DA, ou des propriétaires de plusieurs villas situées dans des quartiers chers qu'ils proposent à louer³⁵⁰. C'est dès lors à cause de cette caste que la spéculation foncière et immobilière continue de prendre de l'ampleur et ce, depuis 2005³⁵¹.

Le cas d'Alger est illustratif, où en 2011, elle est devenue la 5^{ème} ville la plus chère dans le monde, après Dubaï et Abou Dhabi en Emirats, et toujours la 5^{ème} à l'échelle africaine³⁵². Les prix de l'immobilier dans la plupart de ses communes urbaines ont subis une montée vertigineuse et continuent de se pratiquer dans l'informel. Ils ont atteint les 30000 voire les 500000 DA / m² (cf. Figure 2).

L'Est algérois (Kouba et Bordj El Kiffan par exemple) essaie de rattraper la banlieue Ouest algéroise dont ses prix restent élevés oscillant autour de 100000 à 280000 DA / m² (Dely Brahim et Chéraga). Quant à Alger-centre, le m² a touché les 120000 voire 150000 DA, alors que dans les zones situées sur les hauteurs comme Hydra, El Biar, Ben Aknoun et El Mouradia qui sont des anciennes huppées, il tourne autour 500000 DA voire plus³⁵³.

La concentration des investisseurs du formel que de l'informel en l'occurrence les importateurs dans le cas de l'Algérois, a fini par placer Dar El Beida et Chéraga parmi les 5 communes riches,

³⁴⁹ BERKOUK S. : "Capitaines d'industrie, barons de l'informel. Les nouveaux riches, combien sont-ils ?", In El Watan économie, 02-08.12.2013.

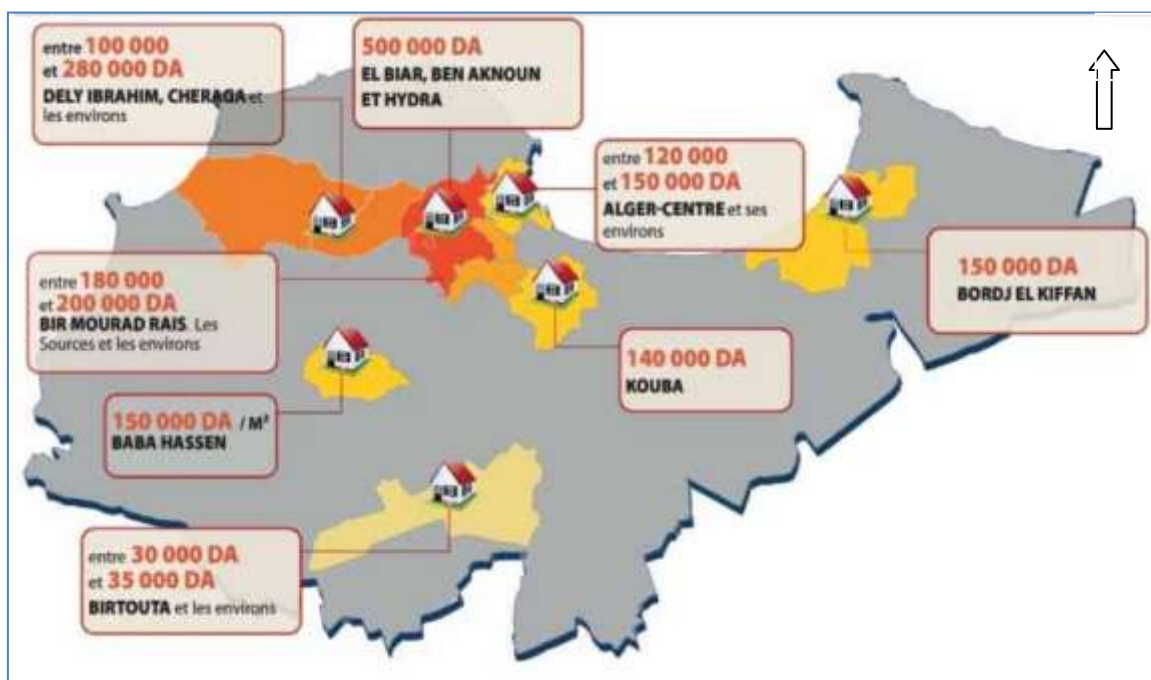
³⁵⁰ Certaines villas sont à leur nom, d'autres sont au nom des membres de leurs familles par mesure de précaution. A Alger par exemple les villas de cette caste se situent dans les quartiers tels que : Hydra, Sidi Yahia, Poirson, Saint Rafael, Bd Bougara et les Vergers. Cf. BERKOUK S. : "Capitaines d'industrie...", op. cit.

³⁵¹ Un courtier dans l'immobilier avance que "*les nouveaux riches sont des affairistes, des trafiquants de drogue, des professionnels de l'import-export. Ils sont apparus après l'affaire Khalifa, car ils ont touché de l'argent dans cette histoire, c'est d'ailleurs eux qui ont fait grimper les prix de l'immobilier à partir de 2005*". Cf. BERKOUK S. : "Capitaines d'industrie...", op. cit.

³⁵² D'après les résultats de l'étude menée par le cabinet international Mercer Human Resource Consulting en 2011. Cf. OULEBSIR N. : "Immobilier. Dans quel quartier d'Alger investir ?", In El Watan week-end, 16.03.2014.

³⁵³ Idem.

avec des ressources estimées à 4,5 milliards DA pour la 1^{ère} et 3,6 milliards DA pour la seconde, selon le classement établi par le Ministère de l'Intérieur en 2012³⁵⁴. Elles sont en train de devenir des pôles commerciaux et d'affaires internationaux puissants.



Source : OULEBSIR N. : "Immobilier...", op.cit.

Figure 2 : Flambement des prix de l'immobilier à Alger en 2014

3- Marchés "Doubaï" en Algérie et l'épanouissement de la contrefaçon

Durant les années 1999-2000, 3000 registres d'import/export ont été délivrés pour des commerçants de gros et entreprises d'importation³⁵⁵, contre 11904 registres d'import délivrés³⁵⁶ en l'an 2000 dont plus d'un tiers de registres ont été radiés (3638)³⁵⁷.

³⁵⁴ Les zones comme Hydra, El Biar, Ben Aknoun et El Mouradia n'ont pas été pris en considération car elles sont des anciennes huppées. Dans ce classement établi par le Ministère de l'Intérieur mais à l'échelle nationale, Oran a pris la 2^{ème} place, alors que Skikda et Sétif arrivent respectivement en 4^{ème} et 8^{ème} position. Cf. BERKOUK S. "Capitaines d'industrie...", op. cit.

³⁵⁵ COTE M. : "Nouvelles territorialités...", op. cit.

³⁵⁶ Selon les statistiques du CNRC. En 2000, le nombre de sociétés d'import-export a atteint 11904, réparties entre 3213 pour pers. morales et 8691 pour pers. phys., cf. Annexes 18 et 18 bis. L'an 2001 n'a enregistré que 5090 registres d'import/export, répartis entre personnes morales avec 3151 et pers. phys. 1939, cf. Annexes 19 et 19 bis. Quant à l'année 2002, elle a enregistré un nombre record avec 22923 sociétés, dont 12956 concernent les pers. morales et 9967 les pers. phys., cf. Annexes 20 et 20 bis.

³⁵⁷ Il semble qu'un écart très significatif existe dans les statistiques avancées en 2002 par le CNRC relatives au nombre de sociétés d'import-export enregistrées. Car dans le même site du CNRS de la même année, il a été enregistré 9382 sociétés pour pers. morales et 2161 sociétés pour pers. phys., faisant un total de 11543 sociétés. Ce qui représente presque la moitié du total souligné dans les annexes 20 et 20 bis (22923 sociétés), cf. Annexes 21 et 21 bis. Or, même si

Ces années caractérisent le début de "l'ère du grand "trabendo"³⁵⁸ en Algérie, connu par le commerce de haut niveau en semi-informel ou le "business au container" entrepris en complicité avec les services des Douanes algériennes. Cet état de fait a entraîné l'émergence des acteurs commerciaux que des marchés informels de grande envergure.

L'estimation du nombre de marchés informels faite en 2002 gravait autour de 700 marchés³⁵⁹ employant des dizaines de milliers de personnes. Mais en 2005, ce nombre est passé à 732 marchés informels³⁶⁰ occupant une superficie globale de 270 ha et employant plus de 100000 vendeurs³⁶¹.

Les plus importants marchés de l'Algérie se localisent à El-Harrach (Alger), Boufarik, Sidi Aïssa (M'sila), Hassi El-Fdoul, El-Eulma, Tadjenanent, Medina Djidida, El-Khroub (Constantine) et Annaba.

Ces marchés assurent fréquemment la distribution des marchandises à large consommation majoritairement contrefaites³⁶², fabriquées en Algérie ou importées de l'étranger³⁶³, soit à dates de péremption expirées³⁶⁴. Ils les écoulent aussi via des vendeurs occasionnels qui exercent sans registres de commerce légaux et dûment certifiés.

Le premier trimestre de l'année 2006 a enregistré l'apparition de 67 marchés illicites³⁶⁵ malgré l'adoption du gouvernement algérien d'un programme de lutte contre l'informel depuis l'année 2005.

L'informel a pu contaminer d'autres branches en 2005 comme est le cas pour le secteur des exportations algériennes hors hydrocarbures, particulièrement les dattes à marque "Deglet Nour"³⁶⁶.

Le responsable de la CACI confirme cette réalité : *"il y a beaucoup de marchandises qui franchissent les frontières de manière illégale, ce qui veut dire que le chiffre global et officiel des exportations hors hydrocarbures n'est pas conforme à la réalité. Les chiffres "réels" qui prendraient en considération tout ce qui s'exporte illégalement, nous donneraient des chiffres beaucoup plus confortables que ce qui est donné officiellement... Vous avez les dattes algériennes.*

les chiffres officiels sont peu cohérents ou incomplets, leur lecture permet, en revanche, de mettre en évidence l'apport du commerce d'importation en Algérie.

³⁵⁸ Expression empruntée à Côte.

³⁵⁹ BELBACHIR N. : "Cause principale de l'anarchie...", op. cit.

³⁶⁰ BOUAKBA A. : "Lutte contre le marché...", op. cit.

³⁶¹ Sur les 100000 vendeurs, seulement 13 % qui sont inscrits au CNRC.

³⁶² La contrefaçon renferme aujourd'hui plusieurs significations à savoir le commerce et l'industrie du faux, la production et distribution des copies ou des imitations, le piratage, le plagias. D'autres sont partis plus loin en réclamant qu'elle doit être reconnue au même titre que le crime organisé.

³⁶³ MEHDAOUI Z. : "La contrefaçon en Algérie, un phénomène qui prend de l'ampleur, 300000 articles saisis en cinq mois", In Quotidien d'Oran, 23.12.2005.

³⁶⁴ Les marchandises périmées à cause de l'expiration de leur date de préemption, ont été vendues comme étant des produits nouvellement arrivés sur le marché par le changement et le prolongement de leur date d'expiration à 2 voire 3 années à venir, à l'aide du collage de fausses étiquettes sur les étiquettes d'origine.

³⁶⁵ BOUKRAË J. : "67 marchés illicites recensés", p. 13, In Quotidien d'Oran, 26.03.2006.

³⁶⁶ Ce sont des dattes de qualité supérieure exportées vers des pays du monde.

*Lorsqu'on regarde les chiffres de l'exportation de ce produit, on s'aperçoit qu'il y a des quantités infimes qui sont exportées. Ceci officiellement alors que la réalité est toute autre. Il y a en fait, des quantités importantes qui transitent par les frontières et qui sont vendues sous le label "Deglet Nour" de Tunisie. Un pays voisin où le créneau est investi en force et renforcé par l'implantation d'usines de conditionnement et d'emballage en vue de "réexporter" les dattes provenant d'Algérie dans le monde entier"*³⁶⁷.

Au niveau de la capitale Alger par exemple, 3000 actions de lutte ont été menées qui ont réduit ses 96 marchés informels³⁶⁸ recensés à la fin de l'année de 2004, à 78 à la fin de l'année 2005³⁶⁹.

Il s'est avéré par la suite, que 50 % des structures commerciales réalisées à Alger entre 2004 et 2009, étaient désertées par les bénéficiaires pour le motif que les pouvoirs publics avaient mal choisi les endroits pour l'activité commerciale³⁷⁰.

A la fin de l'année 2010, la capitale comptait 52 marchés parallèles dans lesquels activent 3200 vendeurs, mais en janvier 2011, le chiffre est passé à 173 marchés qui emploient 6000 vendeurs, selon un responsable à la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. Or et dans le cadre du plan d'éradication du commerce informel dans la capitale entamé en août 2012, seulement 162 marchés informels abritant 7500 vendeurs qui ont été enregistrés. Sur ces 162 et jusqu'à janvier 2013, 110 marchés ont été éradiqués dans lesquels activent plus de 4300 vendeurs, et où 25 % ont bénéficié de locaux commerciaux dans des marchés réguliers³⁷¹. Des actions à venir consistent en la construction de 17 marchés couverts dans les communes prioritaires suivantes : Sidi M'hamed, Hussein Dey, Bachedjerrah et place des Martyrs³⁷², localisés dans des sites adéquats et à valeur marchande pour éviter que les bénéficiaires ne les désertent à nouveau.

La situation a continué d'évoluer en faveur de l'informel et de la contrefaçon où durant le premier semestre de l'année 2009, et selon les estimations patronales³⁷³, le nombre de marchés informels serait passé encore une fois à 700 marchés, comme était la situation en 2002.

Il aurait encore grimpé en mois d'octobre 2013 pour atteindre les 1368 marchés informels employant plus de 40000 intervenants comme signale le Ministre du Commerce³⁷⁴. Ce dernier

³⁶⁷ HADAJAM Z. : "M^{me} Sarah Hassam, présidente de la Commission de la promotion des investissements à la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), "La réglementation est trop rigide", In La Tribune, lundi 12.09.2005.

³⁶⁸ BOUAKBA A. : "Lutte contre le marché...", op. cit.

³⁶⁹ SAADOUNE M. : "Ils se sont développés à l'ombre de la tolérance de l'Etat. Guerre déclarée aux marchés "Dubai" du pays ?", In Le Quotidien d'Oran, 29.06.2005.

³⁷⁰ Selon l'avis du responsable de l'organisation des marchés et de la concurrence à la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. Cf. R.A.I. : "Eradication de 110 marchés informels", In El Watan, 03.02.2013.

³⁷¹ Cf. R.A.I. : "Eradication de 110 marchés...", op. cit.

³⁷² Le nom des Chouhadas donné à la place qu'à la cité dans la ville d'El Eulma, est en langue arabe. Il signifie en français, les martyrs.

³⁷³ "Exportations : Les zones...", op. cit.

³⁷⁴ Cf. IMADALOU S. : "L'opération devait...", op. cit.

ajoute que près de 75000 personnes dont la plupart sont des jeunes, activent dans le commerce informel. Un chiffre bien confirmé aussi par le Ministre de l'Intérieur qui avance que plus de 70613 commerçants informels ont été recensés au niveau national durant l'année 2012³⁷⁵. Ces marchés sont alimentés par la contrefaçon qui s'est emparée 45 % des parts du marché algérien³⁷⁶. Elle provient soit de la production de l'industrie implantée en Algérie échappant à tout contrôle, soit des importations provenant des pays asiatiques avec un taux de 70 % surtout de la Chine via Dubaï aux Emirats contre 13 % des pays de l'Union européenne (UE), par le biais des circuits parfois formels mais assez souvent informels.

La propagation des produits contrefaits en Algérie revient au manque d'outils de contrôle comme confirme un représentant du Ministère du commerce, car l'Algérie ne dispose que de 20 laboratoires de contrôle.

Il semble ainsi que depuis l'année 2000, la florissante évolution de ces marchés en Algérie est devenue un "modèle" de réussite pour plusieurs Algériens, et pour les sommes d'argent importantes brassées dans l'informel par certaines sphères privées, que pour leur prix bas défiant toute concurrence.

L'informel continue de se répandre et coûte en moyenne 50 milliards DA (500 millions Euros) d'évasion fiscale³⁷⁷ représentant que 10 à 15 % du volume réel des transactions commerciales qui s'opèrent annuellement sans factures³⁷⁸. En 2012 par exemple, l'évasion fiscale avait fait 922 millions DA (9220000 Euros) selon le Ministre du Commerce³⁷⁹.

3-1. "Asiatisation" des importations contrefaites inonde les marchés informels

Vu l'augmentation de ses exportations vers l'Algérie de 45 % en 2005, la Chine est devenue le 4^{ème} fournisseur après les pays de l'UE³⁸⁰ qui assurent entre 60 %³⁸¹ à 66 %³⁸² de leurs exportations vers ce pays.

³⁷⁵ Cf. NACER L. : "Eradication des commerces informels. Ould Kablia promet des marchés à la parisienne", In Liberté, 03.10.2012.

³⁷⁶ BACHOUCHE N et ZINEB A. : "45 % des produits...", op. cit.

³⁷⁷ ABDELADIM F. : "Le DG des douanes...", op. cit.

³⁷⁸ Propos du directeur du contrôle économique et de la répression des fraudes au Ministère du commerce. Cf. ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations...", op. cit.

³⁷⁹ Cf. H. L. : "Commerce. 11000 opérateurs...", op. cit.

³⁸⁰ Les Etats de l'UE ont signé l'accord d'association avec l'Algérie. Il était entré en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2005, afin d'établir progressivement une zone de libres échanges entre les deux parties sur une période de 12 ans, et démanteler à partir de 2012, les tarifs sur les produits de large consommation. Mais au lieu d'augmenter, les échanges commerciaux ont plutôt régressé de près de 10 % et le taux est passé à 54 %. Sensiblement touchée, la part de la France dans le marché algérien a été réduite à 20 % durant le premier semestre 2007.

³⁸¹ "Les produits contrefaits envahissent l'Algérie", In <http://www.lanouvellerepublique.com/actualite/lire.php?ida=28699etidc=7etrefresh=1>, posté le 29.04.2006.

³⁸² GUEMACHE H. : "Algérie-Union européenne...", op. cit.

Mais vu la concurrence accrue de la Turquie, et particulièrement la Chine via les Emirats arabes unis (Dubai), le profit va se mettre à leur faveur et les taux d'échanges commerciaux avec l'Algérie vont connaître une progression annuelle de 20 %.

Cette progression au détriment même de la qualité des produits revient, comme soulignent certains observateurs, à la différenciation des prix des produits appliqués, nettement inférieurs (- 30 %) à ceux des produits fabriqués en Europe, et à la différenciation monétaire entre la zone Euro et la zone Asiatique. En effet, durant l'année 2007, l'Euro a progressé de 36 % et a continué de maintenir son pouvoir devant le dollar américain³⁸³.

A titre d'exemple, même si les exportations de Dubai aux Emirats³⁸⁴ vers l'Algérie sont passées à 41 % en 2009, elles ont, en revanche, inondé le marché national en produits à large consommation, de moindre qualité comparée aux produits européens, dont la garantie assurée se limite au fonctionnement du produit pendant quelques jours après sa vente³⁸⁵.

La situation a continué d'évoluer ainsi jusqu'à l'année 2013, où les services de Douanes dans les différents ports : Alger et Bejaïa et par la frontière-Est du pays, ont arrivé à saisir plus de 40000 appareils de chauffage contrefaits, de types confondus non conformes aux normes de sécurité de provenance surtout de la Chine et à moindre degré, de la Turquie³⁸⁶. Mais les appareils qui ont échappé au contrôle des frontières car importés frauduleusement, ont été vendus sans facturation, sans SAV et sans garantie, et ont causé de nombreux accidents domestiques comme confirme le bilan d'interventions de la protection civile au cours de la même année (cf. Tableau 2).

Bilan des interventions causées par les appareils domestiques contrefaits **Tableau 02**

Année	Nbre d'interv. (accidents domestiques)	Nbre de pers. sauvées (monoxyde de carbone)	Nbre de pers. mortes (monoxyde de carbone)	Nbre de pers. mortes par les appareils contrefaits
2012	452000	3871	397	350
2013	335000 (janv. Sept)	2253 (janv. Sept)	231	350

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques de la Direction de la protection civile, tirées des Articles de presse : SMATI S. : "En raison de chauffages à gaz contrefaits. Bilan macabre : 293 décès en 2013", Liberté, 12.03.2014, et IMADALOU. S.: "Bénéficiaire de l'appui...", op. cit.

³⁸³ Idem.

³⁸⁴ HAMIDACHE N. : "Exportations de Dubai...", op. cit.

³⁸⁵ La fourniture des garanties ou services après-vente, considérés comme piliers de l'économie de marché, ne sont pas assurés en Algérie.

³⁸⁶ Selon le Ministre du Commerce, 18000 Cargaisons comportant 40000 unités de chauffage ont été saisies en 2013. Un bilan presque identique à celui de l'année 2012. Cf. ABDELADIM F. : "Le représentant du ministère du commerce l'a déclaré. 40000 appareils de chauffage contrefaits bloqués aux douanes", In Liberté, 26.12.2013, et IMADALOU S. : "Bénéficiaire de l'appui des réseaux de l'informel. Les produits contrefaits inondent le marché algérien", In El Watan économie, 09-15.12.2013.

Le secteur du sport est un autre exemple à citer pour appuyer ce propos. En l'absence de statistiques et selon le DG de la marque "UhlSport Algérie" spécialisée dans les articles de sport, estime en 2014, que 90 % des articles contrefaits se vendent dans le marché algérien. Ils sont importés de la Chine, de la Turquie, et à un moindre degré, du Maroc³⁸⁷.

3-2. L'Algérie beigne dans une contrefaçon massive

Les marchandises vendues en Algérie sont à 80 % contrefaites selon des estimations faites en 2007. Elles concernent particulièrement l'électroménager et les pièces détachées de véhicules importés³⁸⁸. Ces dernières sont responsables des accidents de la route qui font plus de 4000 morts/an³⁸⁹.

Dans le domaine des droits d'auteur que ce soit la propriété intellectuelle ou la propriété industrielle par exemple, le taux de la contrefaçon en 2005 a atteint 73 %, contre 10 à 15 % dans les pays du Nord selon le rapport du Directeur Général de l'ONDA³⁹⁰.

Le piratage des logiciels pour le secteur de l'informatique³⁹¹, non réglementé à l'époque, était passé à la vitesse supérieure et avait classé l'Algérie en 7^{ème} rang mondial au cours de l'année 2004.

La filiale de la téléphonie n'a pas été écartée, le marché mondial notamment algérien a été inondé par des produits contrefaits moins chers, dangereux³⁹² et sans garantis, principalement pour les marques les plus commercialisées comme Nokia, Samsung, Motorola et Sony-Ericsson. La contrefaçon de la téléphonie provient de certaines zones de l'Europe de l'Est et surtout du Sud-Est asiatique (la Chine).

De l'autre côté et au cours des années 2004 et 2005, près de 600000 téléphones cellulaires ont été introduits frauduleusement en Algérie. Ils provenaient de l'Angleterre, l'Allemagne, la France, de Dubaï aux Emirats et de Hong-Kong en Chine (cf. Annexe 14).

La contrebande de la téléphonie mobile via les frontières terrestres marocaines et libyennes³⁹³, s'opérait avec un rythme moyen estimé à 200 voire 300 téléphones par semaine³⁹⁴. Moins chers que

³⁸⁷ Cf. SALAMI Y. : "Le DG d'UhlSport Algérie en parle. 90% des articles sportifs seraient contrefaits", In Liberté, 12.03.2014.

³⁸⁸ BOURENI M.S. : "Algérie : Les milliards...", op. cit.

³⁸⁹ "L'Afrique peine à traquer le faux", In Revue "Jeune Afrique", n° 2527, 14-20.06.2009, cité par UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon vu par les entreprises en France", p : 44, Rapport réalisé en coopération avec l'IRPI, l'IFOP, Philippe BOUDOUX et Arnaud ILIE, avril 2010, 136p.

³⁹⁰ MEHDAOUI Z. : "La contrefaçon en Algérie...", op. cit.

³⁹¹ BELABES S. E. : "Piratage. L'Algérie en 7^{ème} position mondiale", In El Watan, 26.04.2005.

³⁹² Surtout les batteries de recharge de la téléphonie qui explosent durant leur alimentation en énergie électrique à cause de l'absence ou défaillance de coupe-circuits.

³⁹³ La réorientation de la contrebande vers les frontières terrestres libyennes, pour importer des téléphones cellulaires, est due au durcissement des contrôles aux frontières terrestres algéro-marocaines et leur fermeture définitive par la suite. Le marché libyen de téléphonie est une plaque tournante où leur transfert vers le marché algérien se fait directement de la Chine via Hong-Kong et de Taiwan.

³⁹⁴ Ces chiffres ne sont pas officiels mais juste des indications tirés de l'article "Les portables "Taïwan" inondent le marché, 50% de part du marché en 2005", In <http://www.algerie-dz.info/article396.html>, posté le 25.05.2005 à 03:45.

ceux vendus par le circuit officiel habituel³⁹⁵, les téléphones cellulaires représentent 30 à 40 % du marché des terminaux. Ils sont écoulés par les grossistes des marchés importants de l'Algérie (Ouest, Centre et Est) à savoir : Zouïa (dans la wilaya de Tlemcen), Belfort (Alger) et la place "Doubai" (El Eulma)³⁹⁶.

Le segment auxiliaire, le flashage illégal de téléphones cellulaires, s'est, lui aussi, développé de manière spectaculaire en 2005 devant le vide juridique ressenti et l'absence d'un organisme chargé du contrôle et de la régulation du marché de la distribution des téléphones cellulaires³⁹⁷. Il est arrivé que certains points de vente de téléphones légaux proposent même des formations sur le flashage.

Le secteur des produits industriels a été aussi touché par la contrefaçon où des produits contrefaisants ont été importés dans le cadre du plan de relance économique quinquennal 2005-2009, lancé par le gouvernement algérien. Ce secteur avait bénéficié d'une enveloppe budgétaire totale de 140 milliards \$³⁹⁸.

Sur un autre registre, des produits dangereux comme les armes électriques de la dernière technologie servant à paralyser les personnes et les bombes lacrymogènes³⁹⁹ ont été discrètement vendues durant l'année 2006, à seulement 800 DA l'unité⁴⁰⁰ (8 Euros)⁴⁰¹.

L'ampleur de ce fléau fait perdre annuellement à l'économie algérienne, 20 milliards DA (236 millions Euros)⁴⁰², 7000 emplois et 14 milliards DA de recettes fiscales⁴⁰³, au point où en 2009, l'Algérie a été classée parmi les 12 pays dits de "surveillance prioritaire" à l'échelle mondiale en matière de contrefaçon⁴⁰⁴.

En 2013, près de 1 million d'appareils électroménagers ont inondé le marché algérien dont plus de la moitié sont contrefaits comme avancent les représentants de l'APEC et de l'UGCAA⁴⁰⁵.

³⁹⁵ Ils sont soldés entre 20 % à 30 % par rapport cédés aux prix officiels des concessionnaires.

³⁹⁶ "Les portables "Taiwan" inondent...", op. cit.

³⁹⁷ Idem.

³⁹⁸ GUEMACHE H. : "Algérie-Union européenne...", op. cit.

³⁹⁹ Quatre bombes lacrymogènes fabriquées en France, de marque Sam, étaient saisies en 2007.

⁴⁰⁰ MOURAD : "Les produits contrefaits envahissent l'Algérie", In Quotidien d'Oran, mardi 16.01.2007, posté aussi In <http://www.algerie-dz.com/article7843.html>.

⁴⁰¹ Selon le cours de changes officiel jusqu'au premier semestre du 2013 : 1 Euro = 100 DA.

⁴⁰² Ce sont des résultats d'une étude menée par le groupe de protection des marques sur 08 familles de produits regroupant 238 articles, des produits artistiques et littéraires (C'est aussi le cas pour les logiciels et les CD audio ou vidéo), commandée par le Ministère du Commerce. Cf. FERROUKHI Z. : "Des milliers de produits fabriqués frauduleusement y sont écoulés. Le marché algérien, une poubelle pour la contrefaçon mondiale", In Liberté, 19.11.2008.

⁴⁰³ Cf. H. A. : "Un énorme manque à gagner pour le Trésor", In Liberté, 12.03.2014.

⁴⁰⁴ The Office of the United States Trade Representative (le bureau de contrôle du commerce international des Etats-Unis : USTR), Special 301 Report, 2009, In <http://www.ustr.gov/sites/default/files/Full%20>, cité par UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", p : 30, op. cit.

⁴⁰⁵ 80 % d'un million d'appareils électroménagers sont importés selon l'APEC et de l'UGCAA en marge d'une conférence sur la sensibilisation des dangers de la contrefaçon tenue à Alger. Cf. ARAB F. : "Importation de l'électroménager. 80% des appareils contrefaits. Plus de la moitié des appareils électroménagers commercialisés en Algérie sont contrefaits", In El Watan, 22.12.2013.

L'UGCAA explique que les chauffages, les chauffe-bains et les climatiseurs, les cosmétiques et les pièces de rechange viennent en tête de liste des produits contrefaits pour l'année 2013 et sont suivis juste après par l'électroménager⁴⁰⁶.

D'autre part, si les statistiques du Ministère du Commerce signalent à titre indicatif la saisie de 1,3 million d'articles contrefaits pour la valeur de 15 milliards DA opérée durant l'année 2007, elles confirment cependant, que le taux d'infractions en matière de contrefaçon a atteint en 2013, 50 % pour les textiles, 40 % les cosmétiques, 50 % les pièces de rechange de véhicules et 12 % pour les appareils électriques⁴⁰⁷.

Conscient ou inconscient, le consommateur algérien continue de boudier les produits nationaux pour des raisons de coût et de qualité à la recherche de la marque ou "Marqua, griffa". Cette attitude toujours présente chez lui, constitue un leitmotiv et le pousse à s'orienter vers les produits contrefaits à bas prix à cause de son pouvoir d'achat limité ou faible.

4- La contrefaçon s'industrialise et se mondialise

La contrefaçon a changé de taille et de nature, et n'épargne aucun secteur d'activité⁴⁰⁸, en l'occurrence le secteur pharmaceutique, au point de s'accaparer 10 % du marché mondial de médicaments⁴⁰⁹.

Le processus de mondialisation et de globalisation de l'économie ainsi que l'explosion des flux du commerce international ont rendu plus complexe le phénomène de la contrefaçon qualifié aujourd'hui de transnational arrivant à faire 7 à 10 % du commerce international⁴¹⁰. D'autres sources comme l'OMD, ses statistiques avancent que ce phénomène a pris 10% des parts du marché mondial⁴¹¹.

Transformée en industrie souvent fatale⁴¹² et nuisible à la santé des consommateurs, la contrefaçon (les produits contrefaits) est transportée dans des containers et pas seulement dans des

⁴⁰⁶ ARAB F. : "Importation de l'électroménager...", op. cit.

⁴⁰⁷ Cf. H. A. : "Un énorme manque...", op. cit.

⁴⁰⁸ La contrefaçon a touché l'industrie lourde où 56 % des entreprises produisant des appareils domestiques (ménager, électroménager, outillage) sont copiées dans le monde. Elle a concerné également les secteurs de la consommation courante, allant des cosmétiques aux piles, en passant par les produits alimentaires, les jouets électroniques, les jeux vidéo. Le faux dans le secteur des jouets se situe entre 07 à 10 % du chiffre d'affaires mondial et 12 % du marché européen. L'industrie du luxe a été menacée malgré que l'interception du faux aux frontières de l'UE en 2006 ne fut que 1 %. Cf. UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit.

⁴⁰⁹ Selon FDA, In <http://www.fda.gov/oc/initiatives/counterfeit/>, cité par UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", p : 50, op. cit.

⁴¹⁰ Selon BOUDERBALA M. A. DG des douanes, In World Trade Center Algeria (W.T.C.A) : "colloque international sur la contrefaçon", en partenariat avec Direction des Douanes algériennes Hôtel Mercure, Alger, 25-26.11.2013, paru aussi In H.L. : "La contrefaçon pèse lourdement sur l'économie. 70% des produits saisis proviennent de Chine", In El Watan, 26.11.2013.

⁴¹¹ H. A. : "Imitation des marques. La main des barons de la spéculation et de la contrebande", In Liberté, 12.03.2014.

⁴¹² 5 % à 10 % des pièces détachées de véhicules vendues dans les marchés de l'UE, entre 2000 et 2008, étaient contrefaites et responsables des accidents. Cf. UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit.

valises comme avant, grâce à la baisse des coûts de transport et l'implication de certaines compagnies maritimes, de transitaires et de société de containers⁴¹³.

Elle dispose désormais de sources d'approvisionnement et d'exportations diversifiées en Amérique Latine, en Afrique⁴¹⁴ (spécialement le Maghreb), en Asie, particulièrement, le Sud-Est asiatique (Chine, Taiwan, Vietnam, Philippines et Malaisie) et enfin en Europe (Espagne et Belgique qui sont des plaques tournantes importantes⁴¹⁵, puis la Turquie, Pologne et l'ex-bloc soviétique notamment la Russie, Roumanie et Bulgarie).

La contrefaçon a envahi également les marchés Nord-américains et japonais, et a permis à des pays de se spécialiser dans un segment bien précis, comme la contrefaçon de CD à l'Ukraine, des logiciels en Russie et des cigarettes en Paraguay⁴¹⁶.

Profitant des frontières, des crises économiques et financières des pays et s'appuyant sur des sites de production de la technologie de pointe et sur des réseaux de distribution structurés, particulièrement l'Internet comme premier canal de vente de copies⁴¹⁷, la contrefaçon (en incluant le piratage) continue désormais de progresser à grande vitesse.

Elle s'organise en filières rentables, capables de mettre sur le marché des produits contrefaits avant la commercialisation des produits originaux. Chose que le consommateur ignore du fait qu'il n'est pas suffisamment conscient des incidences de ce trafic⁴¹⁸.

"L'industrie du faux" transite désormais en masse les frontières des pays à partir des principaux sites d'échanges aériens et/ou maritimes : Singapour en Malaisie, Shanghai, Hong-Kong et Shenzhen en Chine, Rotterdam et Anvers aux pays Bas, Dubaï aux Emirats⁴¹⁹, et New York aux Etats Unis d'Amérique.

La contrefaçon a trouvé son plein épanouissement pour l'insuffisante vigilance des Etats et la difficulté du réel contrôle⁴²⁰ de 400 millions de containers par an qui circulent dans le monde, par seulement les 800000 douaniers exerçants dans les pays du monde⁴²¹.

⁴¹³ UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit. p : 15.

⁴¹⁴ Selon la presse algérienne, 70% des produits contrefaits dans le monde sont écoulés en Afrique entre 2004-2007.

⁴¹⁵ Selon le propos d'un groupe spécialisé dans le cosmétique, In UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit, p : 16.

⁴¹⁶ Moisés Naím, *Illicit*, Anchor Books, octobre 2006, In UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit, p : 55.

⁴¹⁷ L'Internet n'a pas de frontières et 40 % des suffrages sur les 300 entreprises enquêtées mettent en relief la relation entre la contrefaçon et l'Internet. Cf. UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit, p : 09.

⁴¹⁸ 86 % des entreprises françaises enquêtées insistent sur cette réalité. Cf. UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit, p : 09.

⁴¹⁹ Les ports des Emirats Arabes Unis sont connus pour le trafic mondial de cigarettes et sont moins voire exceptionnellement contrôlés tout comme les ports de Singapour.

⁴²⁰ La conformité aux normes européennes en se référant qu'au marquage CE auto déclarative sans réel contrôle par les autorités concernées, facilité le transit des produits contrefaits ou imités.

⁴²¹ Des chiffres enregistrés en 2009. Cf. DUSCI S. : "Les nouveaux mercenaires de la lutte anti-contrefaçons", In Enquêtes spéciales, émission diffusée par la chaîne de la télévision française M6, 27.09.2009 (cf. Annexe 14).

Mais malgré cela, l'OMD avec ses 73 Etats membres⁴²² a saisi 91 millions d'articles contrefaits et 1,9 million de contrefaçons de denrées alimentaires aux frontières de l'UE durant l'année 2007, soit une hausse de 60 % par rapport à l'année 2006⁴²³.

En France par exemple, la contrefaçon a ciblé, en premier lieu, les produits de luxe, puis s'est répandue "à tous les produits et à tous les consommateurs et sur tous les marchés"⁴²⁴. Une situation alarmante pour le nombre de saisies de marchandises variées et contrefaites enregistrées en 2009, arrivant à faire près de 7 millions de produits par an, à Lille, Roissy et Menton⁴²⁵, pour la somme de 300 millions Euros. Quant aux ventes de contrefaçons repérées notamment les faux-médicaments par Internet, elles ont touché un taux de 15 %.

Les résultats du sondage IFOP mené auprès de 300 entreprises en France confirme cette éventualité malgré les efforts de ces entreprises⁴²⁶ qui dépensent entre 1 à 10 millions Euros / an pour protéger leurs droits à travers le monde.

Ce sondage qui a été présenté dans un rapport remis le 13 avril 2010, au Ministère de l'Economie français⁴²⁷, analyse les dimensions de la contrefaçon et ses incidences sur l'emploi, l'innovation et le consommateur, et propose des alternatives et moyens à mettre en œuvre pour lutter contre ce fléau.

Aujourd'hui, la contrefaçon est arrivée à bien s'insérer au cœur même du commerce international légal qui implique des acteurs de l'importation, des intermédiaires (les transitaires, les affréteurs) et des transporteurs des frets (les compagnies maritimes, les sociétés de containers). Elle a dépassé les limites d'une simple production des imitations et s'est associée même aux milieux criminels et mafieux.

Désormais, elle doit être perçue au même titre que le trafic des stupéfiants ou d'armes, comme le soulignent certains observateurs : "*Dès lors, on n'a pu parler de la lutte contre le faux autrement que comme un simple duel avec le crime organisé. Naturellement, nous avons continué à montrer du doigt les mafias, les réseaux, les diasporas, qui partout, alimentent et font prospérer cette industrie licite plus rémunératrice que le trafic des stupéfiants, intimement lié à celui des armes ou des êtres humains, proche du terrorisme*" (Jamet, 2010).

⁴²² OMD : "Point sur la lutte contre la contrefaçon en 2007", In, UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit, p : 15.

⁴²³ Selon Bruxelles, cité par MEYER E. : "La contrefaçon n'épargne aucun secteur d'activité. Le point sur Automobiles, jouets, médicaments, vins ou chocolats: la contrefaçon touche tous les secteurs", In 20 minutes, Ed. Lyon, 13.04.2010. Il figure aussi In <http://www.20minutes.fr/article/567029/Economie-La-contrefa-ccedil-on-n-epargne-aucun-secteur-d-activite.php>, posté le 13.04.2010.

⁴²⁴ UNIFAB : L'impact de la contrefaçon..., op. cit.

⁴²⁵ JAMET, Président de l'Unifab 2000-2010, In UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit.

⁴²⁶ 27 % des entreprises enquêtées déboursent plus de 1 million Euros alors que 16 % d'entre elles dépensent plus de 10 millions Euros par an. 57 % ont confirmé que la contrefaçon a une incidence directe sur l'emploi et sur le blocage de l'innovation. Cf. UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit, p : 09.

⁴²⁷ MEYER E. : "La contrefaçon n'épargne aucun secteur...", op. cit.

4-1. La Chine, source de la contrefaçon à l'échelle planétaire

En 2004, la contrefaçon en Chine ne représentait que 8 % du PIB⁴²⁸ et se focalisait particulièrement sur le textile, la maroquinerie, le sportswear, les CD, DVD et logiciels dont leur expédition se faisait par le littoral Sud-Est de la Chine.

Les ateliers de la contrefaçon ont élargi leur éventail pour se lancer dans la fabrication des produits chimiques ou pharmaceutiques. Elles ont enfoncé leurs unités de production à l'intérieur des sites enclavés et bien cachés, loin du littoral (cf. Annexe 14). Leurs produits sont exportés discrètement via les ports de Hong-Kong, Shanghai, Shenzhen, Canton, Singapour, ou via la Birmanie dont leurs ports sont moins surveillés (Unifab, 2010).

Au bout de quelques années, la contrefaçon a pris une ampleur considérable en Chine pour constituer 30 % de son commerce intérieur. Elle se caractérise à la fois par la production massive à qualité moyenne et la variation des copies des marchandises (l'industrie de l'imitation), organisées par des réseaux de contrefacteurs discrets, le plus souvent criminels. Pour de nombreux observateurs, la Chine est actuellement le premier expéditeur des produits contrefaits avec presque deux tiers de ses exportations à la plupart des pays du monde car *"pour de nombreux observateurs, 90% des contrefaçons consommées dans le monde proviendraient d'Asie. Sur ces 90 %, 90 % proviendraient de Chine dont les 90% seraient fabriquées dans le quadrilatère Hong-Kong, Shenzhen, Shanghai, Canton"*⁴²⁹.

Une vérité qui a été confirmée par différentes institutions internationales, en l'occurrence les 73 % des 300 entreprises françaises sondées dans le cadre du sondage IFOP⁴³⁰.

La Commission européenne a avancé un taux de 58 % de contrefaçons chinoises parvenues à l'Europe. Pour les Douanes européennes⁴³¹, elles ont intercepté 54 % de copies chinoises en 2008, alors que les Douanes américaines⁴³² ont saisi 81 % de marchandises contrefaites en 2009, provenant de la Chine.

Les autorités Chinoises elles-mêmes a saisi 300 millions d'articles contrefaits en 2007, pour une valeur totale de plus de 400 millions Yuans⁴³³, soit plus de 45 millions Euros. Ce bilan est insignifiant devant les pertes qu'endure la Chine en termes de recettes fiscales estimées à environ 3 milliards \$ / an, équivalent à 2,4 milliards Euros.

⁴²⁸ Questions Internationales, juillet/août 2008, In UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit.

⁴²⁹ UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit. p : 17.

⁴³⁰ Idem, p : 50.

⁴³¹ Commission européenne: Report on community customs activities on counterfeit and piracy. Results at the European border 2008, In <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1106&format=HTML&aged=0&language=fr&guiLanguage=fr>, cité par UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit.

⁴³² U.S. Customs and Border Protection, FY 2008, Seizure statistics on intellectual property rights, 2009, In UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit.

⁴³³ UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", op. cit. p : 18.

Selon toujours le rapport de l'Unifab, certaines villes comme Yiwu, Shantou, Yunxiao ou Xushui ont leurs économies fondées principalement sur la contrefaçon dont les causes de son épanouissement seraient le silence voulu de certains responsables politiques ou administratifs chinois pour faire monter un taux de croissance ou baisser un taux de chômage, dans le but d'obtenir des promotions dans leur carrière professionnelle.

5- Derrière la face du "bonheur" que procure la place "Doubai" d'El Eulma

Les importateurs d'El Eulma ont noyé le marché local et par la suite, les marchés informels algériens avec des produits variés contrefaits ou de types "made in Taiwan"⁴³⁴, très dangereux pour la sécurité et la santé des consommateurs.

Ces produits sont vendus sans factures et l'absence de SAV quelque soit les équipements : électroménagers ou autres, et même si leurs valeurs sont entre 5000 DA et 200000 DA⁴³⁵. Ils sont fabriqués en Asie, particulièrement en Chine, à très bas prix pour arranger le consommateur⁴³⁶ et défier toute concurrence.

L'exemple des lampes à incandescence contrefaites, vendues dans la place "Doubai" d'El Eulma en 2007, est illustratif. Leur prix faisait 8 DA / unité (0,08 Euro)⁴³⁷, soit 4 fois moins le prix détail du même type respectant les normes qui faisait 35 DA / unité (0,35 Euro). Mais juste après 20 minutes d'utilisation, ces lampes explosent comme des bombes.

Le cas des rallonges électriques contrefaisantes importées durant la même année, en est un autre exemple. Elles étaient vendues à un prix dérisoire et l'une d'entre elle, était responsable d'un important incendie du logement dans un bâtiment d'habitat collectif pas loin de la place "Doubai".

Selon les investigations de la police scientifique, le câble électrique de la rallonge, dépourvu de résistance, aurait fondu suite à son réchauffement rapide lors de son branchement au courant électrique.

M^{me} Nadia, résidente dans ce bâtiment et victime de ce drame, encore sous le choc, confirme cette vérité et raconte les faits. *"Comme d'habitude, j'ai allumé ma machine à laver et je suis allée prendre un café avec ma voisine qui habite en face de chez moi. Mais en sortant de chez elle et m'apprêtant de rentrer, une énorme explosion fut produite dans mon appartement."*

⁴³⁴ C'est un terme soigneusement inventé durant les années 1990-2000 en Algérie. Il signifie les marchandises importées, à prix bon marché mais de qualité médiocre, ne respectant pas les normes internationales. Les plus souvent rencontrés dans les marchés informels, sont surtout les pièces détachées de véhicules et engins mécaniques, les produits cosmétiques et de soins de beauté, les jouets d'enfants et les lunettes de soleil.

⁴³⁵ Les Bons de commande de marchandises sont fournis et servent à passer les points de contrôle des services de sécurité routière, comme l'expliquent certains vendeurs. Ces derniers refusent de délivrer les factures pour frauder la fiscalité et éviter les problèmes causés par l'identification et la traçabilité de leurs produits.

⁴³⁶ Les prix ont augmenté et les charges deviennent de plus en plus insupportables pour un père de famille. Son pouvoir d'achat en baisse l'oblige à partir quotidiennement à la chasse des prix bas.

⁴³⁷ Selon le cours de changes officiel jusqu'au premier semestre du 2013 : 1 Euro = 100 DA.

Il était encerclé par de gigantesques flammes et heureusement qu'il n'y avait personne chez moi. C'était terrifiant..., je ne savais quoi faire mais heureusement les voisins m'ont aidé.

Je n'ai compris au début le pourquoi de l'explosion alors que tout était éteint, ni feu ni autre appareil ; mais par la suite, j'ai réalisé que la rallonge nouvelle juste achetée et utilisée était bien la cause car une amie m'avait informée qu'elle a eu un problème avec sa rallonge qu'elle avait récemment acheté".

Un autre incident s'est produit avec des télévisions en couleur contrefaits de taille 54 cm, à marque inconnue, arrivées dans un conteneur à la place "Doubaï" et importées du Sud-Est asiatique en 2007. Ces télévisions étaient vendues à 5000 DA (50 Euros)⁴³⁸ l'unité sans aucune garantie, au moment où le prix de la télévision algérienne de marque "ENIEM"⁴³⁹ par exemple, faisait 13000 DA (130 Euros).

Selon la version d'Aâmi Bachir⁴⁴⁰, commerçant installé à la place "Doubaï" d'El Eulma qu'un client avait ramené au réparateur sa télévision en panne, encore neuve (achetée depuis trois semaines seulement) pour l'examiner. Etonné, il avait découvert que la cathode et autres composantes de l'écran de la télé ne sont en fait, que des pièces du moniteur d'un ordinateur utilisé, inadaptées aux écrans des téléviseurs.

Ces exemples et bien d'autres illustrent un trafic de haut niveau qui se mondialise et qui prend une ampleur importante. Il s'opère non seulement à l'échelle de la place "Doubaï" d'El Eulma, mais à l'échelle de la planète. Il s'agit, en fait, d'un monde complexe et stratifié où les rôles sont partagés et les tâches sont assurément réparties entre ces différents cercles, en dépit des évidences sur les convergences d'intérêts entre les différents strates et cercles de ces réseaux.

5-1. Au niveau d'El Eulma et la place "Doubaï"

De grandes compagnies d'inspection rigoureuse ont été lancées dans l'ensemble de la wilaya, particulièrement à Sétif et El Eulma, depuis 2004 jusqu'en 2007, par la direction des impôts de la wilaya de Sétif pour contrôler de manière continue les registres de commerces et les dépôts de marchandises contre tout stockage clandestin, et vérifier les conformités des produits en les analysant dans les laboratoires d'essais. Elles se sont souvent déroulées dans des conditions difficiles et parfois même dangereuses.

Les inspections conduites dans la wilaya de Sétif pendant 10 jours, soit du 23 juillet au 02 août 2005 par exemple, ont permis d'établir 49 décisions de fermeture, 7 avis de saisie et 2 saisies-ventes

⁴³⁸ Idem.

⁴³⁹ C'est une marque de l'entreprise ex-nationale, implantée à Sidi Bel Abbes, dans l'Ouest algérien.

⁴⁴⁰ Le terme "Aâmi" est un mot arabe utilisé quand la personne s'adresse à un homme âgé. C'est une expression de politesse et de respect envers la personne concernée.

et de récupérer près de 200 millions DA (2 millions). Elles ont également identifié 146 activités commerciales non déclarées dont 50 sont exercées sans registre de commerce⁴⁴¹.

Aussi à El Eulma et durant le mois de juillet de 2004, le bilan opérationnel des contrôles menés dans le secteur audio-vidéo et en coordination avec les agents de l'ONDA, a permis la saisie de plus de 20000 CD contrefaits et piratés en possession de vendeurs à la sauvette⁴⁴², et de récupérer 45000 unités⁴⁴³ (tous supports confondus : audio, vidéo compilés en CD, DVD et DVX).

Les services des impôts, au titre de l'exercice de l'année 2004, ont recueilli des 331 commerçants enregistrés sur les 600 présents dans la place "Doubaï", 130 millions DA (1,3 million Euros) comme recettes fiscales. Or, cette somme reste bien loin du chiffre d'affaires réel que brasse la place "Doubaï" dépassant les 20 milliards DA (200 millions Euros), équivalent à 154 fois le montant perçu par le trésor public⁴⁴⁴.

Cette fuite est devenue la règle puisque les commerçants et importateurs de la place "Doubaï" d'El Eulma, sont toujours prévenus d'avance, des inspections soudaines des brigades de lutte contre la fraude fiscale, conduites conjointement avec les services de police.

Toujours sur leurs gardes et prudents, mais comptant sur leurs informateurs et leurs réseaux discrets, ils profitent du délais court, avant les débarquements de ces brigades, pour bien cacher leurs marchandises contrefaites ou non déclarées dans des endroits inconnus. Ils ferment aussi la quasi-totalité de leurs dépôts et locaux commerciaux pour des présumés habituels de fermeture soir pour congés annuels ou travaux de réfection et d'entretien de leurs magasins.

Ce genre de comportement encore observé dans la place "Doubaï" d'El Eulma, est devenu jusqu'à nos jours, une pratique généralisée chez les commerçants, qui finit par transformer la place "Doubaï" d'une zone marchande dynamique en lieu-mort abandonné pendant une semaine voire plus, selon l'ampleur et la durée de l'opération de contrôle.

En dépit des efforts de contrôles déployés, les produits contrefaits continuent d'inonder la place "Doubaï". Ils transforment la ville d'El Eulma en royaume de la contrefaçon et de l'industrie de la contrefaçon, au point où, un distributeur de supports audio (CD et cassettes audio), venu d'Oran avec un produit nouveau non encore commercialisé, le trouve déjà en vente, à moitié de son prix dans le marché parallèle⁴⁴⁵. Un profit direct se met en faveur des fraudeurs et contrefacteurs.

Tout comme pour un petit revendeur sétifien spécialisé dans la vente de CD vierges sans registre de commerce, qui dans l'été 2007, a pu faire un chiffre d'affaires de 700000 DA (7000

⁴⁴¹ "Sétif, 49 commerces fermés et 200 millions de dinars récupérés", In El Moudjahid, mardi 02.08.2005, paru aussi In <http://www.setif.info/article363.html>, posté le 03.08.2005.

⁴⁴² BOURDINE A. : "El Eulma. Saisie de plus de 20000 CD. Les fast-foods dans le collimateur", In El Watan, 20 juillet 2004.

⁴⁴³ Idem.

⁴⁴⁴ BENIAICHE K.: "Dubai, El Eulma. Le temple des "affaires", In El Watan, 24.10.2004.

⁴⁴⁵ Enquêtes de Gherbi : 2005-2011.

Euros) en l'espace de moins de 3 mois. Il a pu réaliser son rêve, celui de s'offrir une "Debza"⁴⁴⁶. Il achetait les CD contrefaits de marque "Verbatim" de la place "Doubaï" au prix gros de 20 DA (0,2 Euro) l'unité, et les revendait en détails à Sétif, au prix de 50 DA (0,5 Euro), soit 2,5 fois de son prix d'achat, sans facture et sans garantie.

Ces quelques cas cités indiquent le rythme et l'ampleur du développement spectaculaire de l'informel dans la place "Doubaï" d'El Eulma, qui et comme soulignent certains observateurs, s'explique partiellement, dans l'inapplication rigoureuse des lois et leurs règlements y afférents. Ils avancent que la production et la commercialisation des produits contrefaits souvent dangereux, en l'absence des droits de consommateurs, risquent de transformer définitivement l'économie algérienne en économie de bazar.

Grâce à la politique nationale de renforcement des capacités de contrôle dans le domaine du commerce par des moyens humains et logistiques, le bilan du contrôle de qualité et de la lutte contre la fraude dans le secteur du commerce, menés en 2012 à El Eulma par exemple, a connu de l'amélioration. Il a enregistré plus de 1900 interventions⁴⁴⁷, alors que le bilan de la direction du commerce de la wilaya de Sétif durant la même année, a signalé plus de 3100 interventions pour l'ensemble de la commune d'El Eulma. Ce chiffre représente plus de 45 % sur l'ensemble de la wilaya de Sétif⁴⁴⁸. En effet, sur les 3100 interventions, plus de 1400 cas de violations à la réglementation en vigueur ont été recensés⁴⁴⁹.

6- Plan d'action du gouvernement algérien de lutte contre le commerce informel

6-1. Eradication des marchés informels

L'Etat algérien a décidé en 2004, d'initier des mesures adoptées dans le cadre de la loi de finances complémentaire pour l'année 2005⁴⁵⁰, en vue d'arrêter le développement rapide des marchés informels qui ne cessent de faire perdre à l'Etat, plus de 60 milliards DA / an (600 millions Euros), en se référant aux statistiques officielles⁴⁵¹.

Cette décision politique a été prise par le chef du gouvernement, lors de son discours : "*Après le terrorisme, nous attaquerons le trabendo*", dans lequel il présentait son nouveau programme d'assainissement et de réorganisation des marchés de gros et de détails des fruits et légumes, afin de protéger les consommateurs et contrecarrer les intermédiaires activant surtout durant le mois de

⁴⁴⁶ C'est une voiture de marque "Clio" à trois portes, en forme de poignée. Elle est populairement connue par "Debza".

⁴⁴⁷ DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, secteur du commerce", p : 342, année 2012, pp. 331- 346, recensement au 31/12/2012, Edition 2013.

⁴⁴⁸ Idem, p : 344.

⁴⁴⁹ Idem.

⁴⁵⁰ DJOUZI R. : "Les Ministres du commerce des pays membres de l'organisation se mobiliseront. Pour une accession rapide de l'Algérie à l'OMC" et "Assainissement des marchés et protection des consommateurs. L'arsenal juridique se renforce", In La Tribune, 11.12. 2005.

⁴⁵¹ GRIM N. : "Le commerce parallèle...", op. cit.

ramadhan⁴⁵². Il a également initié en 2004, un projet de loi pour enrichir le cadre législatif et institutionnel de lutte contre la contrebande.

Dans ce cadre, une vaste campagne de contrôle a été lancée dans les principales villes algériennes pendant 30 jours (du 23.07 au 23.08.2005), qui a mobilisé 3000 agents dont 1700 se spécialisent dans le contrôle de la qualité des produits alimentaires⁴⁵³. Il s'est avéré que l'effectif déployé à ratio : un agent de contrôle pour 500 commerçants, demeure insuffisant selon le Ministre du Commerce de l'époque⁴⁵⁴.

Ce manque a été rattrapé par la suite, en recrutant d'autres agents de contrôle. Leur nombre est passé de 8500 en 2008 à plus de 9000 en 2012, et ont atteint plus de 10000 à la fin de l'année 2013⁴⁵⁵. Ces agents et selon le représentant du Ministère du Commerce, ont effectué 900000 interventions qui ont révélé 200000 cas d'infraction en 2013⁴⁵⁶, contre 800000 interventions en 2011 et 200000 durant les années 90⁴⁵⁷, (cf. Tableau 3).

Croissance du nombre d'agents de contrôle en Algérie

Tableau 03

Années	Nbre d'agents de contrôle	Nbre d'interventions	Nbre d'infractions	Nbre de poursuites judiciaires
1990	----	200000	----	60000
2005	3000	----	----	----
2008	8500	----	----	----
2011	----	795158	159965	160000
2012	+ 9000	----	182984	----
2013	+ 10000	900000	200000	----

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques du Ministère de Commerce existants tirées Des 5 articles de la presse algérienne : La Tribune du 08.08.2005, du 11.12.2005 et de 23.10.2012, El Watan-Économie du 09-15.12. 2013, Horizons du 01.03.2012 et Liberté du 16.01.2013.

La politique conçue par le gouvernement vise en fait, à rétablir la forte présence de l'Etat et ne pas "*sanctionner*" les individus exerçant dans les marchés informels, mais plutôt à amener "*les*

⁴⁵² DJOUZI R. : "Les Ministres du commerce...", op. cit.

⁴⁵³ BOUAKBA A. : "Lutte contre le marché...", op. cit.

⁴⁵⁴ DJOUZI R. : "Les Ministres du commerce... op. cit.

⁴⁵⁵ Comme confirme la déclaration du Ministère du Commerce, cf. ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations...", op. cit. Et IMADALOU S. : "Entretien avec la représentante de la direction générale des douanes", In El Watan-économie, 09-15.12.2013.

⁴⁵⁶ ABDELADIM F. : "Le DG des douanes...", op. cit.

⁴⁵⁷ Un responsable au Ministère du Commerce a avancé que 3000 agents de contrôle ont été affectés au contrôle des prix et pratiques commerciales pour protéger le consommateur durant l'année 2012, et que la déclaration obligatoire pour tout produit stocké, sera exigée aux propriétaires de lieux de stockage. Cf. ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations...", op. cit.

opérateurs illégaux à légaliser leurs activités"⁴⁵⁸. Et cela en programmant la réalisation et l'aménagement des espaces décents, soit 15430 locaux commerciaux pour ces 100000 commerçants recensés⁴⁵⁹, dont le choix des assiettes foncières et d'implantation sur terrain a été attribué aux équipes mixtes formées⁴⁶⁰.

Les actions menées dans le cadre de la politique de lutte adoptée ont eu pour conséquence à l'échelle nationale, la réduction semble-t-il du nombre de marchés informels⁴⁶¹ à 450 voire 500 marchés, dans lesquels exercent plus de 5000 vendeurs⁴⁶² durant l'année 2008. Ces chiffres moins précis et non officiels n'ont pas aidé la clarification du taux d'échec ou de réussite de cette politique appliquée.

Selon toujours le Ministre du Commerce, 60 % des marchés informels équivalent à 833 marchés ont été déjà éradiqués à la fin d'octobre 2013, et 17577 sur les 40000 intervenants ont été redéployés vers de nouveaux marchés de proximité comme alternative aux marchés informels⁴⁶³. Il rappelle que 640 marchés comptant 40000 vendeurs ont été supprimés en l'espace de deux mois⁴⁶⁴.

En parallèle, 715 infrastructures de proximité ont été lancées pour construction à travers le territoire national depuis 2013 et 238 autres structures depuis 2014⁴⁶⁵. Ces actions seront renforcées par la réalisation d'autres marchés de proximité remplaçant le projet de 7997 locaux commerciaux annulé, lancé dans le cadre du programme présidentiel.

Il semble que le programme national d'assainissement des activités commerciales informelles mis en œuvre depuis décembre 2010, pour endiguer ce phénomène à travers l'éradication des marchés et l'intégration des commerçants informels dans les circuits officiels, connaît un retard important surtout que l'ampleur des émeutes urbaines déclenchées comme celle de janvier 2011, les a mis dans une situation de prudence.

S'agissant des locaux commerciaux du programme du Président de la République, le Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales avance que sur un total de 115000 locaux, 80806 ont été achevés et 13671 sont en cours de réalisation⁴⁶⁶.

⁴⁵⁸ SAADOUNE M.: "Ils se sont développés...", op. cit.

⁴⁵⁹ MEDJAHED F.: "Les marchés informels vont être régularisés. 100.000 commerçants concernés", In Algeria Watch (Informations sur la situation des droits humains en Algérie), In http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/marches_informels.htm, posté le 3 août 2005.

⁴⁶⁰ DJOUZI R.: "Les Ministres du commerce...", op. cit.

⁴⁶¹ Selon des statistiques officielles rapportées par AFP: "L'Algérie: La hausse des impôts...", op. cit.

⁴⁶² BELBACHIR N.: "Cause principale de l'anarchie...", op. cit.

⁴⁶³ Cf. IMADALOU S.: "L'opération devait...", op. cit.

⁴⁶⁴ Cf. BEN M.: "Remplacement des espaces informels. Les commerçants de fruits et légumes prioritaires", In Liberté, 16-17.11.2012.

⁴⁶⁵ Cf. IMADALOU S.: "L'opération devait...", op. cit.

⁴⁶⁶ Cf. NACER L.: "Eradication des commerces...", op. cit, et KHRIS B.: "CNC. À la recherche d'une légitimité perdue. Une telle instance ne peut s'avérer efficiente que si elle agit dans une véritable économie de marché", In Liberté, 12.02.2013.

Concernant la réglementation des marchés de gros, le Ministre du Commerce a annoncé que plusieurs marchés de gros de fruits et légumes seront réalisés en 2013 par une entreprise publique. Ces marchés étaient censés d'être intégrés lors de la préparation du programme quinquennal 2009-2014 selon les directives du chef de l'État à l'époque⁴⁶⁷. Mais ce ne fut pas le cas et de plus, la réalisation de ces programmes continue de connaître un retard important⁴⁶⁸.

Un projet de décret ministériel relatif aux dépôts de stockage et déclaration des produits stockés, a été déjà préparé. Il définit la liste de produits à stocker pour permettre au Ministère du Commerce d'intervenir en cas de tension sur un produit, en demandant aux commerçants de mettre le dit produit sur le marché⁴⁶⁹.

Les lieux de vente illégaux continuent de se proliférer à travers le territoire national. Ils défient les dispositions établies et ouvrent la voie aux contrefacteurs, à cause semble-t-il du retard dans la réalisation d'un nombre important de marchés de détail, de gros et d'espaces commerciaux, prévu depuis dix ans, ajouté à cela l'inexistence d'un réseau de marchés de distribution d'envergure nationale, régionale, locale et même de proximité, structurés et réglementés susceptibles de répondre à la forte demande sociale.

6-2. Saisies des produits contrefaits

Les services des Douanes algériennes ont saisi 100000 produits étrangers contrefaits entre 2001 et 2003, comme le précise un responsable de la direction des Douanes⁴⁷⁰. Ce chiffre a été multiplié par 8 durant l'année 2004 et atteint les 800000 articles saisis. Or, et durant le premier semestre de l'année 2005, les Douanes algériennes, en collaboration étroite avec les services de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, ont intercepté 300000 articles⁴⁷¹ dont les pièces détachées, les produits cosmétiques et alimentaires de fabrication chinoise, sont les plus concernés.

Les résultats de l'enquête nationale menée par le CACQE en 2005 sur le marché algérien⁴⁷² signalent que 18,02 % de produits contrefaits sont d'origine inconnue⁴⁷³, 40,98 % sont de fabrication locale et 41,34 % sont des produits importés⁴⁷⁴ (cf. Tableau 4).

⁴⁶⁷ Cf. FERROUKHI Z. : "Des milliers de produits...", op. cit.

⁴⁶⁸ Dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, il est prévu la création près de 50 marchés de gros d'envergure nationale et régionale et 1800 marchés au niveau local.

⁴⁶⁹ Cf. BEN M. : "Remplacement des espaces ...", op. cit.

⁴⁷⁰ GRIM N. : "Le commerce parallèle...", op. cit.

⁴⁷¹ MEHDAOUI Z. : "La contrefaçon en Algérie...", op. cit.

⁴⁷² Cf. MEKIDECHE M. : "Une priorité économique : diminuer les surcoûts d'importations en réduisant la pénétration de la contrefaçon", In Liberté, 12.03.2014.

⁴⁷³ Ce sont des produits que les autorités n'ont pas pu identifier.

⁴⁷⁴ Ces pourcentages sont confirmés aussi par une étude sur l'Algérie, menée en 2005, par la mission économique de l'ambassade de France à Alger, 13.10.2005, In www.missioneco.org/algerie/documents_new.

Produits contrefaits en Algérie**Tableau 04**

Origine	Pourcentage (%) en 2005
Nationale	40,98 %
Importée	41,34 %
Inconnue	18,02 %

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données de l'Enquête CACQE, Tirées de l'article de presse : MEKIDECHE M. : "Une priorité économique...", op. cit.

Sur les 41,34 % importés, 53 % proviennent de l'Asie (la Chine) et 35 % sont d'origine européenne (la Turquie : particulièrement les pièces détachées)⁴⁷⁵. Les principaux types de produits saisis qui ont été, par la suite, détruits conformément à la loi, se rangent dans le tableau 5.

Types de produits contrefaits importés vers l'Algérie**Tableau 05**

Types	Produits importés en 2005	Produits importés en 2007
Cosmétiques	37,1 %	40 %
Vêtements et chaussures	32,5 %	-----
Appareils domestiques électriques et à gaz	12,07 %	12 %
Articles scolaires et jouets	5,5 %	-----
Pièces de rechange automobiles	4,59 %	50 %
Textiles	-----	50 %
Total	-----	1,3 million articles contrefaits

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données des Douanes algériennes et Ministère du Commerce, tirées des articles de presse : MEKIDECHE M. : "Une priorité économique...", op. cit, et H. A. : "Un énorme manque...", op. cit.

Selon le communiqué d'un responsable des Douanes algériennes paru en 2006⁴⁷⁶, ses services ont saisi 56 % de produits contrefaits provenant des Emirats arabes unis, 36 % de la Chine, et le reste de la Turquie et l'Italie. Il s'agit principalement des cigarettes avec un taux de 66 %, puis

⁴⁷⁵ MOURAD : "Les produits contrefaits...", op. cit. Selon d'autres sources, l'origine des produits contrefaits serait diverse dont 39 % européenne (un autre article avance 40 %) et 53 % asiatique. Dans les 53 %, 41 % est chinoise, et 8 % d'origine Proche et Moyen-Orient, particulièrement la Syrie, l'Egypte et Dubaï aux Emirats.

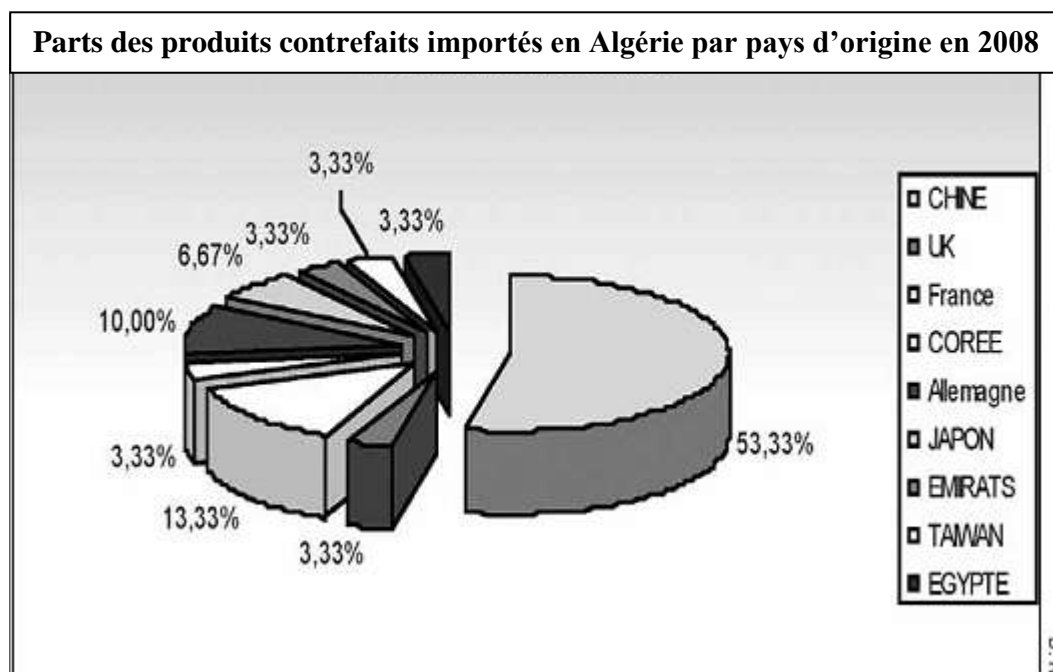
cf. MEHDAOUI Z. : "La contrefaçon en Algérie...", op. cit.

⁴⁷⁶ MOURAD : "Les produits contrefaits...", op. cit.

viennent les pièces de rechange pour véhicules avec 28 %, ensuite l'électroménager avec 2 %, et enfin les cosmétiques avec 1 %.

En 2007, plus de 2 millions d'articles contrefaits ont été interceptés à leur arrivée en Algérie, contre un peu plus de 800000 en 2006⁴⁷⁷. Ils proviennent surtout de la Chine, des Emirats arabes unis, de la Corée du Sud, et à moindre degré de la France, de l'Italie et du Chypre (cf. Graphique 1).

Graphique 1



Source : FERROUKHI Z. : "Des milliers de...", op. cit.

La période 2002-2006 a fait un bilan de 1,7 million de produits contrefaits saisis par les Douanes algériennes⁴⁷⁸, mais pour l'intervalle de temps 2007-2013, le nombre de saisies est passé à 7 millions d'articles contrefaits importés (toutes marchandises confondues), avec un rythme moyen équivalent à 1 million d'articles saisis par an, dont 70 % proviennent de la Chine et 17 % de l'Union européenne⁴⁷⁹.

Entre 2007-2013, 250 plaintes ont été déposées par les propriétaires victimes de la contrefaçon, comme l'entreprise privée BCR, spécialisée dans la fabrication des ustensiles de cuisine et des articles de plomberie de qualité.

⁴⁷⁷ Cf. FERROUKHI Z. : "Des milliers de...", op. cit.

⁴⁷⁸ MOURAD : "Les produits contrefaits...", op. cit.

⁴⁷⁹ BOUDERBALA M. A. DG des Douanes, In World Trade..., op. cit, paru aussi In ABDELADIM F. : "Le DG des douanes...", op. cit.

Cette société perd entre 20 à 30 % de ses parts du marché, depuis 1994 à cause de la contrefaçon et de la contrebande⁴⁸⁰, équivalent à 400 et 500 millions DA (4 à 5 millions Euros)⁴⁸¹. Pire encore, des produits BCR contrefaits ont été présentés par une entreprise chinoise au 16^e salon Batimatec 2013 à Alger et qui ont été saisis sur plainte de BCR mais sans suite à l'encontre de l'entreprise chinoise⁴⁸².

En 2011, les Douanes algériennes ont saisi 700000 produits contrefaits contre 379774 articles en 2010, soit une hausse de 84,5 % dont les cosmétiques représentent 57 % et l'électroménager 12%⁴⁸³. La saisie effectuée en 2012 a atteint 781000 articles contrefaits, mais durant les 09 mois de l'année 2013, elle n'a concerné que 376000 produits⁴⁸⁴ (cf. Tableau 6).

Saisies des Douanes algériennes **Tableau 06**

Année	Saisis effectuées
2007	2278341
2008	1594152
2009	1668457
2010	379774
2011	700000
2012	781653
2013	376642

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques des Douanes Algériennes, tirées des articles de presse : SALAMY Y. : "Les plaques...", op. cit. Et AMARNI B. : "Pour lutter...", op. cit

Cette régression revient au manque de collaboration des propriétaires de marques ayant subi le préjudice, pour ne pas porter atteinte à leur image auprès des consommateurs algériens⁴⁸⁵.

Les statistiques fournies en 2013 par la direction des Douanes, signalent que les produits cosmétiques restent en tête de liste des articles contrefaits saisis avec 71,23 %, suivis des effets

⁴⁸⁰ Idem.

⁴⁸¹ Selon le PDG du Groupe BCR, cf. IMADALOU. S. : "Accession à l'OMC. L'Algérie en éternel négociateur", In El Watan-économie, 09-15.12.2013.

⁴⁸² Cf. MEKIDECHE M. : "Une priorité économique...", op. cit.

⁴⁸³ Cf. AMARNI B. : "Pour lutter contre la contrefaçon, les producteurs nationaux de l'électroménager s'organisent", In La tribune, 17.12.2012.

⁴⁸⁴ Durant le premier semestre 2013, le CACQE a confirmé que 88 % des appareils électroménagers analysés, sont non conformes aux normes. Cf. MEKIDECHE M. : "Une priorité économique...", op. cit.

⁴⁸⁵ Comme confirme la sous-directrice des Douanes chargée de la lutte contre la contrefaçon. Cf. MEKIDECHE M. : "Une priorité économique...", op. cit.

vestimentaires avec 21,75 %, dont les pays du Sud-Est asiatique demeurent le premier fournisseur à l'Algérie⁴⁸⁶ (cf. Tableau 7).

Origine des produits importés contrefaits en Algérie**Tableau 07**

Pays	Pourcentage (%) en 2007	Pourcentage (%) durant 1^{er} semestre 2008	Pourcentage (%) en 2013
Indonésie	7,69 %	-----	48,56 %
Chine	45,71 %	62,5 %	26,37 %
Turquie	17 %	-----	16,3 %
France	-----	12,5 %	-----
Italie	-----	12,5 %	-----
Chypre	-----	12,5 %	-----
Émirats arabes	-----	25 %	-----
Hong kong	-----	12,5 %	0,02 %
Corée du Sud	-----	12,5 %	-----

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques des Douanes algériennes, tirées des articles de Presse : SALAMI Y. : "Les plaques...", op. cit., et FERROUKHI Z. : "Des milliers de produits...", op. cit.

Ces saisies mentionnées ci-dessus indiquent que les contrefacteurs existent dans tous les continents. Leurs fournisseurs savent construire des relations durables avec certains importateurs Algériens, particulièrement ceux du Sud-Est asiatique (l'Extrême-Orient) avec en tête, la Chine et les Emirats arabes, puis la Turquie, l'Italie, l'Égypte et le Mali pour les cigarettes par exemple⁴⁸⁷. Ils le font en faveur de l'économie informelle et au détriment de la sécurité ou la santé des consommateurs algériens.

Ce fléau dépasse largement les capacités du Ministère du Commerce⁴⁸⁸ et les Douanes algériennes qui n'ont pas les moyens nécessaires leur permettant de détecter la fausse copie d'un produit. C'est une décision qui reste complexe pour ces services.

D'autre part, le dispositif d'alerte pratiqué par les Douanes⁴⁸⁹, semble être insuffisant du fait que ces dernières sont dépourvues de la base de données de tous les produits contrefaits. Elles ont

⁴⁸⁶ Le DG des Douanes algériennes estime que 60 % des produits importés durant le premier semestre 2013, sont contrefaits. Cf. MEKIDECHE M. : "Une priorité économique...", op. cit. et SALAMI Y. : "Les plaques tournantes...", op. cit.

⁴⁸⁷ Cf. IMADALOU S. : "Entretien avec la représentante...", op. cit.

⁴⁸⁸ Le Ministère du Commerce ne dispose pas de références ou de normes à imposer aux importateurs et/ou aux producteurs locaux. Propos d'un haut responsable au dit Ministère, cf. IMADALOU. S. : "Accession à l'OMC...", op. cit.

besoin de recourir à la traçabilité des flux financiers et à la franchise pour l'identification de la traçabilité des produits⁴⁹⁰.

Comme elles nécessitent l'emploi de deux outils nouveaux : l'un s'appelle "Interface Public Membre" (IPM) développé par l'OMD pour les Douanes. Son usage est autorisé à l'Algérie car elle est membre de cette organisation. Le second outil, s'appelle "cyber-contrefaçon" qui repère et contrôle tous les sites d'Internet suspects. En effet, l'Internet est devenu un canal important pour l'écoulement des produits contrefaits même si ce créneau n'est pas encore très développé en Algérie.

D'autres pistes sont envisageables aussi comme l'élargissement des normes et standards de la zone économique EU au marché national dans le cadre du programme Meda par exemple étant donné que l'Algérie est membre associé de la zone libre-échange de l'UE. Elle peut également agrandir sur le plan opérationnel, les capacités techniques et managériales de contrôle de qualité en l'occurrence sur les frontières du pays. Comme elle peut recourir aux services des sociétés étrangères pour inspecter et contrôler la conformité des produits importés avant leur expédition vers l'Algérie du moment que la LFC 2009 l'autorise en cas de besoin.

6-3. Rattraper le vide juridique en la matière

Outre ces mesures et en vue de lutter contre ces pratiques conditionnées par le vide juridique, le Ministère du Commerce a préparé un projet de décret exécutif définissant le modèle type de la facture pour l'acheteur⁴⁹¹. Il l'a concerté avec tous les départements ministériels concernés et les services extérieurs pour son enrichissement. Il a aussi séparé récemment l'activité import de celle de l'export pour mettre fin aux opérateurs qui s'adonnent à l'import-import et rendre l'exportation une branche à part entière dans la nomenclature qu'il a établi⁴⁹².

De même pour les fausses déclarations et la surfacturation des produits importés lors de leur dédouanement, une commission composée de l'administration douanière, la CACI, le Ministère de l'Industrie et les chefs d'entreprise a été installée afin de fixer les valeurs fourchettes transactionnelles des marchandises importées.

⁴⁸⁹ Il est à rappeler que si des produits sont retenus pour suspicion de contrefaçon, l'administration douanière lance un bulletin d'alerte. L'alerte ne peut être donnée que s'il y a preuve que la marque, objet de suspicion, est enregistrée à l'INAPI. Mais une fois qu'elle devient opérationnelle, les contrefacteurs se rabattent sur d'autres marques.

⁴⁹⁰ Les marchandises importées en Algérie, d'origine asiatique continuent d'être étiquetées dans des pays arabes afin de bénéficier des avantages de la ZALE. Cf. ROUMADI M. : "Luttes contre les fausses...", op. cit.

⁴⁹¹ La facture a été instaurée par la loi n° 10-06 du 15.08.2010 modifiant et complétant la loi n° 04-02 du 23.06.2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales. L'article 10 de la loi de 2010 stipule que toute vente de biens ou prestation de services effectuée doit être faite par le biais d'une facture. Ce document remet en place le circuit classique : producteur-grossistes-détaillants, ce qui permet d'une part, d'influer sur les prix, et d'autre part, d'avoir la traçabilité d'un produit (identification, surveillance et appréciation de la nature et qualité de la marchandise, tout au long de sa chaîne de production et de distribution).

⁴⁹² Cf. B. K. : "L'exportation sera séparée de l'importation", In Liberté, 05.05.2014.

Dans une vision plus globale, la Direction des Douanes algériennes a soumis au gouvernement, un projet de loi unique pour éviter le manque d'harmonie dans les textes législatifs relatifs à la lutte anti-contrefaçon. Ce projet définit le champ d'action de toutes les parties prenantes dans ce domaine et attend toujours la promulgation.

Sur le plan institutionnel, une autorité administrative autonome nommée le CNC, vient d'être réactivée pour renforcer le dispositif de lutte contre l'informel et la contrefaçon⁴⁹³. Il est doté de pouvoirs juridictionnels et agit au nom et pour le compte de l'État, sans protéger l'appareil national de production comme son texte officiel modifié et complété respectivement en 2008 et en 2010⁴⁹⁴ lui inculque.

Le CNC va veiller à protéger l'économie nationale et au respect des règles de la concurrence, de la transparence, de la loyauté des prix et de lutte contre les procédés anticoncurrentiels⁴⁹⁵, en imprégnant la culture de la concurrence dans la sphère économique⁴⁹⁶. Actuellement, il est en train d'élaborer le fichier des statistiques sur l'informel en Algérie et surveille le mouvement des capitaux en imposant la facture et le paiement par chèque dans toutes transactions réalisées⁴⁹⁷.

Conclusion

Comme il vient d'être démontré dans ce chapitre, que les marchés informels, particulièrement, "Doubai", sont le produit, d'une part, de la multiplication d'acteurs commerciaux informels, en l'occurrence les importateurs installés en concentration dans la ville et de l'autre part, l'impact du commerce transnational informel. Cette situation a encouragé l'apparition des multimilliardaires et l'irruption des produits contrefaits ou de moindre qualité dans ces marchés. Et El Eulma et sa place "Doubai" n'ont pas échappé à cette vérité. Le gouvernement algérien a tenté d'éradiquer ces lieux, mais sans succès.

Il paraît évident que le commerce du faux n'épargne aujourd'hui aucun produit et pour ses dangers, il a été assimilé à la criminalité transnationale et le trafic de stupéfiants ou d'armes. Sa

⁴⁹³ Le CNC a été gelé presque 12 ans. Il a été créé par l'ordonnance n° 95-06 du 25.01.1995 relative à la concurrence et était sous l'égide d'une équipe de magistrats. Il n'a fonctionné que quelques années à cause de l'absence des conditions de la concurrence.

⁴⁹⁴ Selon le Président du CNC, l'exclusivité est interdite par la loi algérienne que ce soit pour le secteur public ou privé. Et si dans le cas où les prix pratiqués sont anormalement bas par un opérateur pour s'accaparer le marché (*Dumping*), le CNC fait appel aux différentes institutions étatiques comme l'ONS, les Douanes, le CNRC, la Direction des impôts pour reconstituer le prix de revient des produits objet de litige. D'autre part, le CNC peut infliger une amende qui peut atteindre jusqu'à 12 % du chiffre d'affaires annuel ou même imposer une cession d'actifs en faveur d'une entreprise concurrente. Cf. LACHICHI M.CH. : "Amara Zitouni, président du conseil de la concurrence, au forum de liberté. La concurrence est une culture", In Liberté, 16.04.2013.

⁴⁹⁵ Comme l'exemple d'un opérateur commercial qui vise atteindre une part de marché de plus de 40 %, cf. ZIAD A. H. : "Après son installation, le président du CNC, a déclaré : Le CNC sanctionnera tout opérateur qui n'aura pas respecté les règles de la concurrence", In La tribune, 30.01.2013.

⁴⁹⁶ Cf. LAMRIBEN H. : "Installation du conseil national de la concurrence", In El Watan, 30.01.2013.

⁴⁹⁷ Les transactions opérées en espèces, favorisent le trafic de drogue, de la contrebande, le blanchiment d'argent et la corruption. Pour cela, le CNC fera face au marché informel qui contrôle 40 % de la masse monétaire en circulation.

lutte nécessite l'établissement d'un système cohérent de contrôle aux frontières que sur le territoire, particulièrement, les sites touristiques⁴⁹⁸. C'est là en effet, le nouveau champ de bataille contre les contrefacteurs qui reste une guerre sans merci.

A une autre échelle (urbaine), le gouvernement algérien a envisagé de lancer la réalisation des marchés mobiles qui seront gérés par une entreprise publique, comme alternative aux marchés informels en pleine expansion. L'idée consiste à ne pas sédentariser les vendeurs de façon à restituer les espaces attribués à leur vocation originelle. Les marchés sont démantelés quotidiennement, selon la programmation, les horaires et un cahier des charges préétabli. Ce projet dispensera les collectivités locales de tout investissement et les équipements seront à la charge des vendeurs.

A cette fin, une étude de faisabilité a été entreprise, qui a porté sur la mise en place des étals mobiles, comme ceux érigés dans les grandes capitales du monde, en l'occurrence Paris (marchés parisiens). Elle a pris en considération l'environnement immédiat et les besoins du pays en la matière et s'est focalisée sur l'organisation et la gestion des horaires d'ouverture et fermeture de ces marchés⁴⁹⁹.

L'association professionnelle des entreprises nationales de l'électronique et de l'électroménager créée en février 2013, a apporté son soutien en apportant sa coopération pour compléter les efforts des pouvoirs publics dans l'assainissement du marché algérien et garantir un produit de qualité à la clientèle en nette croissance⁵⁰⁰, dans le cadre de règles transparentes et une concurrence loyale.

Cette démarche intégrée -expliquée ci-haut- lorsqu'elle sera mise en œuvre, accompagnée de l'éradication continue des marchés informels, servira, semble-t-il, d'un côté, à identifier les lieux de production et les circuits de distribution des articles contrefaits à l'intérieur de l'Algérie. Et de l'autre côté, elle permettra à l'Algérie de contrecarrer le commerce informel et la contrefaçon, ou du moins les diminuer.

A la fin, si la situation se présente telle qu'elle à l'échelle nationale, comment est-elle réellement à l'échelle locale ? C'est ce que propose, donc, la deuxième partie de la thèse, à travers l'analyse fine de la place marchande "Doubai", comme cas concret d'étude.

⁴⁹⁸ Ils sont considérés comme des lieux propices pour l'écoulement des marchandises contrefaites, cf. UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon...", p : 99, op. cit.

⁴⁹⁹ Les commerçants bénéficiaires auront, dans un premier temps, des autorisations d'exercice, et puis en second lieu, des registres de commerce. Cf. NACER L. : "Eradication des commerces informels...", op. cit.

⁵⁰⁰ Cette association a été initiée par Condor Electronic dont l'AG a réuni une dizaine d'entreprises dont Condor, Samha Electronic, Iris Sat, Eniem, Essalem Electronic, Bya Electronic et Continental. Cf. AMARNI B. : "Pour lutter contre la contrefaçon...", op. cit.

Deuxième partie : La place marchande "Doubai" d'El Eulma et les importateurs-commerçants

Premier chapitre : L'apport d'El Eulma et le développement de son commerce

Introduction	126
1- Des atouts dont dispose El Eulma	127
1-1. Situation géostratégique et potentialités	127
1-2. Implantation et caractéristiques de la ville d'El Eulma	129
1-2-1. Localisation par rapport aux axes de transport importants.....	129
2- Caractéristiques de la ville d'El Eulma	132
2-1. Composition urbaine de la ville	134
2-1-1. Structure urbaine orthogonale domine la ville	135
2-1-2. L'architecture urbaine à El Eulma marque les différentes époques de la ville	137
2-1-3. Centre-ville d'El Eulma et ses caractéristiques.....	138
2-1-4. Les extensions nouvelles de la ville d'El Eulma.....	139
2-2. Evolution du logement dans la ville d'El Eulma	139
2-2-1. Des écarts substantiels s'observent dans les statistiques officielles.....	141
2-3. Présence d'une zone industrielle forte à El Eulma.....	143
3- Evolution et transformation de la ville d'El Eulma	145
3-1. Origine de la dénomination d'El Eulma	145
3-2. Naissance d'El Eulma.....	146
3-3. Développement de la ville Saint Arnaud	147
3-4. Développement d'El Eulma continue durant la période post-indépendance.....	149
4- El Eulma est une ville marchande par excellence	156
4-1. Marchés existants dans la ville d'El Eulma	157
4-1-1. Marché hebdomadaire de bestiaux à portée nationale	157
4-1-2. Marché hebdomadaire de fruits et légumes d'importance régionale	161
4-1-3. Marchés quotidiens couverts de détails dans la ville	162
4-1-4. Marchés quotidiens découverts dans les quartiers périphériques.....	164
4-1-5. "Souk n'ssa" (ou marché des femmes) à la frontière du centre-ville ancien.....	164
5- Les structures de vente dans la ville d'El Eulma.....	166
5-1. Des centres commerciaux présents à l'échelle de la ville	166
5-2. Evolution des locaux commerciaux dans la ville.....	168
5-3. Distribution des locaux commerciaux	172
6- Affluence des commerçants et importateurs à El Eulma	175
7- Comme conséquence, une spéculation foncière et immobilière dans la ville d'El Eulma.....	179
Conclusion.....	185

Introduction

El Eulma et sa place "Doubai" comme cas d'étude spécifique font l'objet d'une analyse fine en mettant en relief le rôle et l'apport des "Maâlims" et les commerçants particulièrement informels dans la transformation de ses espaces.

El Eulma est une ville commerciale par excellence, connue pour son marché hebdomadaire de bestiaux classé en 4^{ème} position à l'échelle nationale et la forte présence d'importateurs-commerçants surtout informels, concentrée dans sa place marchande "Doubai".

Elle possède un pouvoir sur les marchés hebdomadaires existants dans sa région et renferme une multitude de locaux et différentes structures commerciaux (vente en gros, demi-gros et détails) et des dépôts anodins que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville, voire dans les fermes et les villes proches à El Eulma comme Sétif par exemple.

Ce chapitre explique la dynamique commerçante qui caractérise la ville d'El Eulma et analyse la ville sous différents angles : historique, structurel, organisationnel, compositionnel, urbain et architectural en donnant plus d'importance à l'impact du commerce notamment informel.

Cette dynamique a été véhiculée par l'affluence des commerçants venant des régions même lointaines pour s'installer dans la place "Doubai". Ils ont choisi cet endroit de la ville pour des raisons et conditions particulières comme il est démontré dans les chapitres suivants.

En conséquence, la spéculation foncière et immobilière a connu un développement jamais, enregistré auparavant, au point où les prix immobiliers ont atteint dans certains cas, les prix parisiens.

1. Des atouts dont dispose El Eulma

1-1. Situation géostratégique et potentialités

A l'intérieur de la zone agricole renfermant plusieurs sources d'eau, sur les rives Nord des hautes plaines de l'Est algérien et dans la partie Ouest basse connue par les "Hauts plateaux sétifiens", se situe la commune d'El Eulma sur une altitude de 950 m. Elle fait partie du bassin pliocène Sétifien et est entourée d'une chaîne de montagneuse, composée de montagnes "Tnoutit" au Sud-Est avec 1192 m d'altitude, Guettar⁵⁰¹ ou Gustar dépassant les 1215m et enfin "Brao"⁵⁰² (ou Bram), d'altitude 1203 m. Ce dernier s'avère le point culminant dans l'environnement immédiat de la ville d'El Eulma.

⁵⁰¹ Aux montagnes "Gettar" et "Brao", se trouvent le plomb et le zinc.

⁵⁰² Les Français l'appelaient "pain de sucre" à cause de sa forme.

La commune d'El Eulma se localise au cœur de la wilaya de Sétif et totalise 74,20 km² de superficie⁵⁰³. Elle est formée de 5 composantes suivantes : El Eulma, Djermane (Talhi Zidane), Oued Sarague, Mekaoui et Zone Eparsée, selon le dernier recensement RGPH 2008. Entre 2012-2013, elle a recensé une population d'environ 180400 habitants⁵⁰⁴.

La commune d'El Eulma est entourée de communes suivantes : Bir El Arch à l'Est, Bazer Sakhra au Sud, Ouled Saber à l'Ouest et Guelta Zerga au Nord. Elle appartient à une région, qui, traditionnellement agricole, est connue jadis par ses ovins, ses bovins et l'excellente qualité de son blé⁵⁰⁵.

Cette région s'identifie aussi par le nom de "pays des lacs" suite à l'existence d'une grande zone des "Chtout" (marais salants) de Constantine. Ils partent de l'Oued Bousselem à Sétif à l'Ouest jusqu'à l'Oued Mellègue à l'Est, sur près de 200 km et passent par le Sud de la commune d'El Eulma.

La région d'El Eulma ne manque pas d'attrait touristique et représente un pôle touristique incontournable dans la wilaya de Sétif. Elle est riche en sites naturels à valeur touristique remarquable où l'on note la présence de la station thermale à Hamam Sokhna, située à 22 km au Sud-Est de la ville d'El Eulma sur la route de Batna. Ses eaux contiennent du Chlorure de Sodium (42°-45°), utilisées pour les traitements contre les rhumatismes et dermatoses.

La région renferme aussi des sites historiques dont certains sont reconnus et classés par l'Unesco. Le cas du site préhistorique à Aïn Lahnèche est un exemple frappant car il préserve encore des traces de présence humaine primitive datant depuis 1800000 années. Il est localisé à 6km au Nord-Ouest de la ville d'El Eulma, en direction de la Guelta Zerga, et considéré comme le plus ancien dans le Nord-africain.

D'autres richesses existent au Nord de la ville d'El Eulma tel que le site "Ikdjane" à Beni Aziz (40 km d'El Eulma) qui englobe des ruines de la ville de naissance de la dynastie Fatimide, et les deux cités antiques romaines : Mons à 15 km et Cuicul à 30 km dans la ville de Djemila⁵⁰⁶. Au Sud de la ville d'El Eulma, se trouve Sabkhet Bazer (marais salant), classé patrimoine naturel mondial à préserver, et à 40 km près de Beida-Bordj, existe le site "Zraïa". Ce dernier renferme des gravures rupestres datant de 7000 à 8000 ans, comparables à celles rupestres du Tassili N'ajjer.

Mais malgré cette importance, la ville voire la commune d'El Eulma souffre du manque d'infrastructures touristique et hôtelière. Elle renferme des équipements culturels et touristiques : un

⁵⁰³ DPAT de la wilaya de Sétif: "Annuaire statistique, année 2007", p : 12, Ed. 2008, 135 p.

⁵⁰⁴ URBACO : "Rapport de présentation et d'orientation du PDAU intercommunal révisé : El Eulma, Aïn El Lahdjar, Bazer Sakhra, Bir El Arch, Guelta Zerga, Belaa, El Ouldja et Tachouda". Première phase : Etat de fait, diagnostic et options d'aménagement, Vol. 3 : Analyse urbaine, p : 08, Septembre 2013, 126 p.

⁵⁰⁵ Comme "Mohamed El Bachir" et "Guemh El-Belyouni". Le mot "Guemh" est une translation en arabe du mot blé.

⁵⁰⁶ Djemila fut construite au premier siècle par l'Empereur Nerva. Elle est actuellement classée patrimoine universel.

musée, centre culturel et des hôtels tels que : "Brao"⁵⁰⁷, Ziad, El Manara, Oasis (place Doubaï) et "El Riff" situé à l'entrée Ouest de la ville.

1-2. Implantation de la ville d'El Eulma

La ville d'El Eulma s'implante au centre de sa commune, au Sud de la limite administrative de la commune "Bazer Sakhra", soit à 5°,67' de longitude Est et 36°,9' de latitude Nord. Elle se situe sur un site d'altitude moyenne de 1000 m avec des déclivités situées en général entre 2 et 5 % et parfois plus de 5 % vers le Nord. Son site s'étend sur une superficie de 1565 ha, réputé favorable à l'urbanisation et responsable de sa configuration générale actuelle.

Du Nord vers le Sud, la ville est traversée par deux oueds, "Djehadi" à l'Est et "Sareg" à l'Ouest qui délimitent son centre-ville. La présence de ces deux contraintes naturelles a facilité l'exposition de la ville aux inondations de 1975 et de 1981. Elle a contribué aussi à la formation d'un urbanisme limité, à forme de croix dont le noyau se trouve à l'intersection diamétrale de la rue "1^{er} Novembre"⁵⁰⁸, de direction Est-Ouest et la rue de la Révolution, de direction Nord-Sud.

La ville d'El Eulma est équidistante des villes importantes de la région de l'Est algérien sur un rayon moyen de 100 km et dès lors une situation stratégique régionale voire même nationale se dessine (cf. Carte 1 et tableau 8).

1-2-1. Localisation par rapport aux axes de transport importants

Sur l'axe routier du pays⁵⁰⁹, qu'est la RN5 reliant la capitale Alger à Annaba⁵¹⁰, se positionne la ville d'El Eulma à 25 km de l'Ouest de la ville mère Sétif et à 120 km de Constantine vers l'Est. La RN5 traverse la daïra d'El Eulma sur une distance estimée à 36,50 Km. Elle génère d'importants flux de circulation, à débit de 10000 véhicules/jour en 1991 dont 33 % représente le poids lourds⁵¹¹.

Depuis l'année 2002, ce flux s'est trouvé triplé pour atteindre les 32000 véhicules / jour où le poids lourd occupe 28,30 %. Un léger changement s'est produit en 2005, quand le flux a enregistré 26322 véh./jour⁵¹² faisant que le poids lourds touche 26,56 % et les véhicules légers 73,46 %.

Dans un passé récent, la RN5 traversait le cœur du centre-ville d'El Eulma par un tronçon de 3 Km, divisé en 16 intersections⁵¹³ qui a influé considérablement la circulation mécanique. Ajouté à cela, l'augmentation de l'embouteillage, la concentration des piétonniers, surtout pendant les heures

⁵⁰⁷ Cet hôtel est devenu désormais une destination et un repère pour les Tunisiens qui viennent se ravitailler quotidiennement de la place "Doubaï". Ils fréquentent le café et Hammam qui s'implantent à côté de lui.

⁵⁰⁸ Située sur l'Ex-RN5.

⁵⁰⁹ La ville d'El Eulma se situe à 320 km de la capitale Alger.

⁵¹⁰ Cet état de fait a poussé les responsables centraux à consacrer une enveloppe budgétaire importante pour doubler le tronçon de cette voie qui s'étend depuis les limites de la wilaya de Bordj Bou Arreridj vers l'Ouest jusqu'à celles de la wilaya de Mila vers l'Est.

⁵¹¹ Selon le trafic établi à la base du comptage effectué en 1991.

⁵¹² Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics (ONCTTP) : "Etude du schéma directeur du réseau routier de la wilaya de Sétif. Etude de trafic : comptages en sections", p : 23, DTPWS, 2005, 33p.

⁵¹³ La distance séparant deux intersections est à moins de 300 m.

de pointe et la présence de la place "Doubaï" et du marché hebdomadaire, ont participé à l'apparition des points noirs dans la ville.

Situation de la ville d'El Eulma par rapport aux villes de sa région **Tableau 08**

Situation et distance	Villes environnantes	Distance d'El Eulma (Km)
Est de la ville d'El Eulma	Chelghoum Laïd	49
	Mila	87
	Constantine	100
	Khenchela	226
Sud de la ville d'El Eulma	Aïn Oulmen	51
	Batna	108
	Barika	121
	Biskra	199
Ouest de la ville d'El Eulma	Sétif	28
	Bordj Bou Arreridj	92
	Port sec de Tixter, w. BBA	65
	Alger	327
Nord de la ville d'El Eulma	Jijel	141
	(Port de Djendjen international, w. Jijel)	110 (par la pénétrante autoroutière en chantier, reliée à l'échangeur Nord de la ville d'El Eulma)
	Bejaia	135

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données recueillies dans COTE M. : "L'Algérie", pp. 217-218, Paris, Ed., Masson /Armand Colin, Février 1996, URBACO : "Rapport de présentation...", p : 07, Vol. 2 : Etudes socio-économiques, op.cit., DJERBAH A. : "Bordj Bou Arreridj.., op.cit., et D.R. : "Pénétrante Djendjen El-Eulma : Bon rythme d'avancement des travaux", In El Moudjahid, 30.08.2016, paru in <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/98587>.

Cette situation a amené les services spéciaux à réaliser un échangeur d'une longueur 6 Km qui passe par le Sud de la ville afin d'éviter la pression sur les entrées de la ville d'El Eulma, surtout des côtés Est et Ouest. Alors que dans le Nord de la ville, ils ont créé un autre échangeur pour que la ville puisse avoir un accès à l'autoroute Est-Ouest. Cet important échangeur est aussi un point

nodal pour la pénétrante autoroutière qui reliera le port de Djendjen international⁵¹⁴ dans la wilaya de Jijel à l'autoroute Est-Ouest et à el Eulma⁵¹⁵.

La présence de la RN77⁵¹⁶ venant du Nord-Ouest qui croise la RN5 en centre-ville d'El Eulma avant de se diriger vers la zone industrielle au Sud, relie en fait El Eulma à Ferdjioua (Fedj M'zala), Beni Azziz et Jijel vers le Nord. Elle générerait 1957 véhicules/jour en 1991 dont 24,90 % est occupé par le poids lourd, mais en 2005, le flux a progressé jusqu'au 9350 véh./ jour faisant que le poids lourds régresse à 17,75 % contre une croissance de 82,25 % pour les véhicules légers⁵¹⁷. Sa longueur dans la Daïra d'El Eulma a atteint 38,80 Km. A cet important réseau national (RN5 et RN77), s'ajoute le chemin de wilaya CW171 reliant El Eulma avec Aïn Oulmen.

La position géographique d'El Eulma sur l'artère principale du pays est encore plus favorisée par le passage du chemin de fer au Sud de la ville d'El Eulma, qui représente une seconde voie de communication.

La RN5, l'autoroute Est-Ouest et la voie ferrée font d'El Eulma un important nœud de transport dans sa région pour les produits agricoles, industriels et commerciaux. Elles l'ont transformée en un carrefour d'échanges entre le Nord, Sud, Est et Ouest du pays (cf. Cartes 1 et 2).

L'ensemble de ces voies va renforcer la mobilité des personnes, de marchandises et des capitaux par la suite (cf. Annexe 22). Le flux de Sétif vers El Eulma et vice versa ça, est très important observé par le volume de transport de voyageurs et de marchandises, soit routier ou ferroviaire.

Quatre gares ferroviaires principales existent dans la wilaya de Sétif. Il s'agit bien des gares de Sétif, d'El Eulma, de Guedjel et de Mezcloug qui assurent 20 fois l'aller-retour de trafic journalier entre les grands centres urbains Alger, Sétif et Constantine (cf. Tableaux 09 et 10).

La ville d'El Eulma dispose de deux gares dont l'une est ferroviaire qui est dans un état critique alors que la gare routière n'arrive plus à contenir le flux perpétuel de voyageurs attirés par la place "Doubai". Elle souffre de la congestion suite à la multiplication des opérateurs dans la ville et la diversité des moyens de transport offerts (cf. Annexe 22).

A cet effet, une enveloppe de 200 000 000 DA⁵¹⁸, inscrite dans le budget de la commune d'El Eulma, a été libérée pour finaliser la réalisation de la nouvelle gare routière dans la ville d'El Eulma. Ce projet en voie de finalisation, pris très au sérieux par la nouvelle équipe municipale, permettra de désengorger l'unique et ancienne gare routière.

⁵¹⁴ Ce port, une fois mis en service, jouera un rôle prépondérant dans le développement de la dynamique commerciale, d'échanges et de l'impact du commerce transnational d'importation sur l'ensemble de la région d'El Eulma.

⁵¹⁵ La pénétrante autoroutière relie le port Djendjen à El Eulma sur un linéaire totalisant 110 km dont un tronçon de 45 km se trouve dans le territoire de Jijel, 10 km dans la wilaya de Mila alors que 55 km est localisée dans la wilaya de Sétif, cf. D.R. : "Pénétrante Djendjen El-Eulma...", op.cit.

⁵¹⁶ Cette route relie Batna à Jijel.

⁵¹⁷ ONCTTP : "Etude du schéma...", p : 23, op. cit.

⁵¹⁸ BACHA R. : "El Eulma. Une nouvelle gare routière en projet", In El Watan, 13.02.2008.

Trafic journalier ferroviaire dans la wilaya de Sétif

Tableau 09

Daïras	Voyageurs	Marchandises			
		Aller		Retour	
		N ^{bre} de wagons	Chargement (T / an)	N ^{bre} de wagons	Chargement (T / an)
El Eulma	5478	49	1778	4403	306940
Guedjel	-	28	1060	2530	35100
Mezloug	-	300	12284	340	86212
Sétif	32341	110	3850	250	4588
Total	37819	487	19112	10583	450840

Source: DPAT de Sétif, 2002.

Transport de Marchandises dans la wilaya de Sétif

Tableau 10

Gares	Nombre de Wagons		Réal Tonnage	
	Arrivage	Expédition	Arrivage	Expédition
Sétif	440	8	8915	168
Mezloug	51	-	16780	-
Guedjel	150	-	17367	-
El Eulma	7503	3	544048	87
Total	8.144	11	587110	255

Source : DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire..., p : 78, op. cit.

2. Caractéristiques de la ville d'El Eulma

La ville d'El Eulma s'est tournée vers les activités des secteurs secondaires et tertiaires tout en gardant son cachet agricole. Comme pôle industriel, elle a bénéficié de l'implantation des PME-PMI dont les produits sont écoulés aujourd'hui sur un large rayon de desserte⁵¹⁹. Elle a étendu son pouvoir de desserte à l'équipement des PME-PMI, l'électroménager, le petit matériel électronique dont les téléphones mobiles, l'équipement domestique et les articles de ménage.

La ville d'El Eulma se positionne en deuxième rang⁵²⁰ après la ville de Sétif. Elle est devenue un territoire attractif engendrant des flux migratoires importants grâce aux facteurs endogènes (axes

⁵¹⁹ Comme la Tuyauterie, les compteurs électriques, les remplisseurs de bouteilles de gaz, les produits de l'ONAB, etc.

⁵²⁰ Dans la wilaya de Sétif, existent deux villes importantes : le chef-lieu de wilaya (Sétif) et le chef-lieu de daïra (El Eulma).

structurants de communication, équipements de base,..) et exogènes, par le fait qu'elle est une ville intermédiaire relayée à Sétif.

Cette dernière s'appuie sur une importante base de villes moyennes et petites et contribue à la formation d'un sous-système urbain distingué, au sein du territoire régional sétifien par l'unité cohérente qu'il dégage. Ce sous-système fait partie d'un système urbain équilibré, constitué de semis denses de villes des Hauts-Plateaux Est. Il est en voie de structuration, compte tenu de l'importance des mutations des dernières décennies opérées dans le cadre de la libéralisation de l'économie en Algérie.

La libéralisation de l'économie a fait émerger de nouvelles dynamiques urbaines traduites par la recomposition et le développement des relations et l'intégration croissante de certaines villes. Elles sont observées dans la relation forte établie entre Bordj Bou Arreridj, Sétif et El Eulma par exemple, ou bien sur une autre échelle, par l'urbanisation croissante des bords de routes en ateliers, boutiques et logements⁵²¹.

Grâce à sa situation stratégique, à la croisée des voies de communication importantes particulièrement sur le plan économique, El Eulma sera appelée à jouer le rôle de relais et de soutien développement aux villes de sa région, principalement, Sétif et Constantine, comme préconise son PDAU⁵²².

En matière d'équipements indispensables, la ville d'El Eulma est suffisamment dotée et la majorité d'entre eux sont concentrés dans le centre-ville et son environnement immédiat alors que d'autres secteurs restent défavorisés, en l'occurrence, les zones de lotissements résidentiels. Dans le cadre de l'éducation et de l'enseignement, elle renferme 02 crèches, 30 établissements scolaires de l'enseignement primaire, 20 édifices dans l'enseignement moyen, 06 autres dans le secondaire, 02 technicums, 03 CFPA, 01 IFP et un projet d'INFP⁵²³.

Concernant les équipements sanitaires, elle dispose déjà d'un EHS (maternité : mère-enfant), une polyclinique, une salle de soins, 02 cliniques privées (médicale et ophtalmique) et a bénéficié d'un projet d'EPH⁵²⁴. Alors que dans le domaine du socio-culturel et culturel, elle englobe un centre culturel, un théâtre, une bibliothèque municipale, des mosquées et un cimetière⁵²⁵.

⁵²¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) : "Atelier 5 : villes et polarisation urbaine", Schéma régional d'Aménagement du territoire, Région-Programme", Hauts plateau-Est", Tébessa, juillet 2007.

⁵²² URBACO : "Rapport de présentation...", Première phase, Vol. 3 : Analyse urbaine, p : 11, op. cit.

⁵²³ Idem, pp. 20-21.

⁵²⁴ Idem, p : 22.

⁵²⁵ Idem, p : 12.

Les équipements de sport et détente sont aussi présents dans la ville où il a été recensé un stade, un complexe sportif de proximité, une salle omnisport, une piscine, des terrains de sport, un hôtel⁵²⁶ et un motel proposé comme préconise le PDAU⁵²⁷.

Le nombre de population a doublé dans la ville d'El Eulma presque 251 fois pendant 119 ans, c'est-à-dire de 1872 jusqu'au 1991. Il est passé de 550 hab. à environ 70000 hab. dont le taux de croissance a varié d'un moment à l'autre⁵²⁸ et selon les conditions économiques et sociales et les transformations politiques qu'avait connues le pays surtout après l'année 1954 et durant l'année 1991. L'exode rural et l'émigration vers la ville ont arrivé à constituer 32,60 % de la population de la ville (cf. Tableau 11).

En 2007, le nombre de la population dans la ville d'El Eulma est passé à 141920 hab. et a représenté 94 % du nombre d'habitants de l'ensemble de la commune. La situation est restée presque la même durant l'année 2008. Mais en 2013, elle a atteint près de 170000 habitants comme préconise le nouveau PDAU d'El Eulma en cours de révision et d'élaboration qui projette qu'en 2018, la population urbaine atteindra les 196400 habitants (cf. Tableaux 11 et 12).

L'ONS a estimé que la population de la ville d'El Eulma était 127000 hab. en l'an 2000 et aurait atteint 188000 hab. en l'an 2010⁵²⁹. Quant au PDAU d'El Eulma de 1993, il avait prévu que la population passera de 110937 hab. en 1997 (court terme) à 165084 hab. en 2007 (moyen terme) et arrivera à 245925 hab. en 2017 (long terme) avec un taux d'accroissement intercensitaire moyen de 4,07 %.

Les PDAU actualisés en 2004 et en 2013 ont, de leur côté, avancé d'autres chiffres avec des échéances différentes et par conséquent, des incohérences dans les statistiques ont été ressenties (cf. Tableaux 12 et 13).

Mais ce qui est sûr est que la ville d'El Eulma, par son pouvoir d'attraction qu'elle exerce sur sa région, a attiré, de plus en plus, d'opérateurs économiques et de promoteurs immobiliers et d'actifs, particulièrement, les importateurs et commerçants.

2-1. Composition urbaine de la ville

La ville d'El Eulma est composée de deux parties fondamentales, le centre-ville et les extensions nouvelles. Ces dernières opérées depuis l'indépendance à nos jours, occupent la plus grande partie de la ville par une extension renforcée pluridirectionnelle entourant le centre-ville. Elles s'apparentent sous forme de nouveaux noyaux ressemblant souvent au noyau du centre-ville

⁵²⁶ Le PDAU d'El Eulma de 2013 n'a pas pris en compte les autres hôtels qui étaient en chantier dans la ville.

⁵²⁷ URBACO : "Rapport de présentation...", Première phase, Vol. 3 : Analyse urbaine, p : 13, op. cit

⁵²⁸ Fluctuation enregistrée.

⁵²⁹ Office National des Statistique (ONS), 1997.

mais dans de directions opposées à cause de leurs rythmes, de la variété des types de constructions et des caractéristiques des sols.

Evolution de la population urbaine et rurale de la commune d'El Eulma **Tableau 11**

Années	Population de commune	Chef-lieu de commune	Pourcentage (%)	Population rurale	Pourcentage (%)
1866	-	150 (122 Européens et 28 Algériens)	-	-	-
1876	-	292 (292 Européens, 550 Algériens et 95 Israélites)	-	-	-
1966	*33472	25667 *25617	76,68 % *76,53 %	7805 *7856	23,31 % *23,47 %
1977	50758 *46800	42250 *41564	85,23 % *88,82 %	8505 *5236	16,76 % *11,18 %
1987	76406 *79475	67910 *67933	85,52 % *85,48 %	11496 *11542	14,47 % *14,52 %
1998	*120068	*104758	*87,24 %	*15321	*12,76 %
2007	151349	141920	93,77 %	9429	6,23 %
2008	155038 *150834	145380 *140667	93,77 % *93,26 %	9658 *10167	6,23 % *6,74 %
2013	180400	169420	93,91%	10980	6,09%
2018	208340	196400	94,24%	11940	5,76%

Source: *ONS : RGPH 2008, 1998, 1987, 1977 et 1966, DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire...", pp. 12-17, Op. cit., et URBACO : "Rapport de présentation...", phase I, Vol. 2 : Etudes socio-économiques, p : 11, et Vol. 4 : Options d'aménagement, p : 08, op. cit.

2-1-1. Structure urbaine orthogonale domine la ville

La disposition et la répartition des rues dans la ville d'El Eulma sont organisées selon un plan en damier simple. En théorie, un plan en damier favorise l'augmentation des intersections à 41 % par rapport à la circulation sur une ligne rectiligne, alors que les autres types de plans de ville

conduisent à des croissances situées entre 10 et 33 % de la distance théorique sur une ligne rectiligne⁵³⁰.

Evolution de la population de la ville d'El Eulma

Tableau 12

Années	Population de la ville (hab.)	Croissance réelle	Croissance annuelle	Moyenne développée	Moyenne nationale	Taux global	Taux naturel	Solde migratoire
1954	11318	/	/	/	/	/	/	/
1966	25667 *25617	14351	1196	7,06 %	06 %	/	/	/
1977	42250 *41564	16581	1507	5,11 %	5,40 %	4,63 %	3,17 %	+ 1,46
1987	67910 *67933	25660	2566	4,90 %	/	4,86 %	3,14 %	+ 1,72
Pré enquête 1997	101352	33442	3350	3,95 %	/	/	/	/
1998	*104758	36848	3685	/	/	4,36 %	3,14 %	+ 1,22
2007	141920	37905	3790	/	/	/	/	/
2008	*140667	35909	/	/	/	/	/	+1,39
2013	169420	28753	/	/	/	/	/	+ 1,40

Source: *ONS : RGPH 2008, 1998 et 1987, DPAT de la wilaya de Sétif: "Annuaire...", p : 17, op. cit. et URBACO : "Rapport de présentation...", phase I, Vol. 02, p : 11, op. cit.

La moyenne théorique de la surface de la route par logement, est évaluée à 30 m²/logement⁵³¹ mais selon les statistiques de 1987, la moyenne générale en Algérie avait atteint 107,40 m² par logement, soit 4 fois la moyenne théorique.

Le réseau primaire de la ville d'El Eulma est principalement constitué de prolongements des routes nationales, des chemins de wilaya et communaux, au sein de son tissu urbain. La plupart de ces voies traversent la voie ferrée et constituent lors du passage des trains, des bouchons de circulation. Les voies primaires dont le rôle est d'assurer les liaisons inter-quartiers et de drainer le plus grand flux de circulation, débouchent sur l'ex-RN5.

⁵³⁰ MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma...", p : 194, op. cit.

⁵³¹ C'est un ratio élaboré par le Ministère de Planification en 1975.

Evolution de la population d'El Eulma selon les estimations du PDAU **Tableau 13**

Années	Nombre	Taux global	Taux naturel	Solde migratoire
<u>1993</u>	<u>102000 hab.</u>	7,01 %	3,20 %	+ 3,81 %
Court terme (1997)	110937 hab.	4,07 %	3,14 %	+ 1,22 %
Moyen terme (2007)	165084 hab.	4,07 %	3,14 %	+ 1,22 %
Long terme (2017)	245925 hab.	4,07 %	3,14 %	+ 1,22 %
<u>2004</u>	<u>126235 hab.</u>	3,27 %	/	/
Court terme (2010)	150000 hab.	3,5 %	/	/
Moyen terme (2015)	167000 hab.	2,17 %	/	/
Long terme (2025)	194000 hab.	1,5 %	/	/
<u>2013</u>	<u>169420 hab.</u>	3,00 %	/	+ 1,40
Court terme (2018)	196400 hab.	3,00 %	3 %	+ 1,40
Moyen terme (2023)	227680 hab.	3,00 %	1,6 %	+ 1,40
Long terme (2033)	277740 hab.	2,00 %	2 %	+ 0,40

Source: Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des PDAU 1993, 2004 et URBACO : "Rapport de présentation..., phase I, Vol. 04, pp. 08-09, op. cit.

L'observation signale que la circulation devient très difficile au niveau du centre-ville et généralement, le long de la voie principale, l'ex-RN5 et les voies qui lui sont parallèles. Cette situation crée souvent des encombrements entre véhicules et piétons, à cause de l'étroitesse des voies piétonnes, du manque d'aires de stationnement le long des voies principales et de l'inexistence des parkings dans la ville.

2-1-2. L'architecture urbaine à El Eulma marque les différentes époques de la ville

L'architecture régnant dans le centre-ville d'El Eulma, est une architecture datant de l'époque coloniale où la plupart des constructions se développent sur un étage et utilisent la pierre comme matériau de construction. Elles sont couvertes de charpente en bois et de tuiles. Chacune des constructions renferme au milieu, une cour à grande porte qui donne directement sur la rue.

Dans cette zone, la majorité du cadre bâti se trouve dégradé et connaît un état de vétusté avancé, ce qui a rendu l'intervention sur son tissu nécessaire et obligatoire. C'est alors que des opérations de renouvellement concernant un bon nombre de constructions et à initiative privée, ont été lancées et réalisées.

Dans les périphéries de la ville d'El Eulma, la situation est différente. Des modèles architecturaux différents se propagent aujourd'hui dans les quartiers et au sein d'un seul quartier. Ils participent à fragmenter l'ensemble urbain et rendent sa lecture illisible.

La cité 250 logements à titre d'exemple, se distingue par un style de construction proche à l'arabo-islamique avec des fenêtres en forme d'arc, des terrasses disposées en dégradation et des entrées en chicane. Alors que les cités 800 logements et 663 logements se caractérisent par le style européen avec des terrasses plates, des surfaces petites et des principaux accès apparents en façades. Quant aux quartiers résidentiels récemment construits, ils ont en revanche, repris le tracé en damier du centre-ville.

Les résidences luxueuses se concentrent, aujourd'hui, dans les quartiers de "Lâabidi", "20 août 1956"⁵³² et les périphéries des quartiers "Houifi A. Allah", "Houari Boumediene", "Thabet Bouzid", "Sakhri Ali" et "Annane". Leurs bâtiments concurrencent ceux des logements collectifs, soit en volume, soit par l'emploi des techniques de construction adaptées aux modèles architecturaux différents apparents dans les détails de portes, les terrasses et les balcons parfois arqués ou rectangulaires.

2-1-3. Centre-ville d'El Eulma et ses caractéristiques

Le centre-ville d'El Eulma renferme la ville coloniale. Il est délimité du Sud par le chemin de fer, de l'Est par Oued Djahadi et du Nord par une série d'équipements publics⁵³³ socioéducatifs et culturels, la Maison de jeunes, le CFP, le Lycée, l'Ecole primaire et le CEM. A l'Ouest, le centre-ville est délimité par le centre culturel et un ensemble d'équipements tertiaires.

Le centre-ville d'El Eulma a augmenté de taille grâce au double développement de la ville : spatial et fonctionnel, mais son urbanisme a gardé presque le même principe existant dans le passé et n'a pas subi de grandes modifications, mis à part le quartier "Boussif Moussa".

Le centre-ville englobe six rues principales groupées en damier organisé en forme d'entités parallèles, de superficies presque égales, dont chacune d'elle est entourée par quatre voies rectilignes perpendiculaires. Ces dernières permettent une bonne visibilité selon la direction Est-Ouest. Quant aux îlots, ils se composent de parcelles régulières et irrégulières⁵³⁴.

Certaines rues à l'intérieur de la ville connaissent une importante concentration de flux de véhicules surtout durant les heures de pointe comme est le cas pour les rues "1^{er} Novembre" et la

⁵³² Elle est le noyau de la place "Doubaï".

⁵³³ Il est à rappeler que l'échelle des équipements suivie par la CNAT en 1975 et employée par le Ministère de la Planification, se base sur le ratio égal à 3m²/hab. de la ville.

⁵³⁴ La forme régulière rectangulaire de dimensions (a*b) où la valeur de "a" varie entre 42 et 25 m et celle de "b" entre 80 et 50 m. Mais pour le cas de la forme irrégulière, la valeur de "a" est située entre 200 à 20 m, celle de "b" est comprise entre 150 à 80 m, et enfin, celle de "c" entre 170 à 40 m.

rue "Révolution" et la route de Batna proche de la ZI. Ce qui a incité les autorités locales à revoir les sens de circulation dans les rues limitrophes pour diminuer la pression dans le centre-ville.

Les activités commerciales animent les rues et prennent les parties devant les constructions laissant les parties intérieures à l'habitat. Et malgré l'existence des équipements en l'occurrence publics, la majeure partie du centre-ville reste dominée par le commerce et l'habitation.

2-1-4. Les extensions nouvelles de la ville d'El Eulma

Des nouveaux centres secondaires sont apparus après l'indépendance, suite à l'incapacité du centre-ville d'El Eulma à prendre en charge le développement accéléré de la ville. Au départ, ces centres étaient édifiés loin du groupement urbain principal, à 1/2 Km, comme noyaux pour les futurs quartiers avec quelques équipements. Mais par effet de retour, ils commençaient à s'étendre en direction du centre-ville en remplissant les espaces interstitiels devenus au fur et à mesure saturés. A l'exception de l'extension du côté Est de la ville qui a échappé à cette réalité.

Les modes d'assemblage des quartiers de la ville d'El Eulma se sont faits de différentes manières, soit en mode linéaire ou transversale. Mais la plupart d'entre eux prennent la forme linéaire et se greffent le long d'une rue principale. Cette dernière les a divisés en deux parties importantes croisées perpendiculairement. Certains quartiers implantés dans le secteur urbain n° 3 et le secteur urbain⁵³⁵ n° 4 concentrent des bâtiments⁵³⁶ et renferment environ 25,95 % de logements de la ville.

2-2. Evolution du logement dans la ville d'El Eulma

Le parc du logement existant à El Eulma est réparti spatialement selon la typologie et la date de création de chaque tissu urbain. Il est composé d'habitat collectif, semi-collectif et individuel⁵³⁷. Ce dernier est formé de constructions évolutives, celles datant de l'époque coloniale⁵³⁸, de maisons traditionnelles regroupant plusieurs logements, de maisons précaires et de lotissements⁵³⁹.

Selon les statistiques de 2007⁵⁴⁰, le nombre total du logement dans la ville d'El Eulma était arrivé à faire 28062 logements dont 20032 sont habités représentant 71,40 % et 8030 inhabités. En 2008, il a été estimé à 29331 logements pour un TOL brut de 4,80⁵⁴¹. Alors qu'en 2011, le nombre

⁵³⁵ Le secteur urbain n° 4 se compose des cités "Thabet Bouzid", 800 logts et 663 logts.

⁵³⁶ Logement collectif, ZHUN.

⁵³⁷ Selon le RGPH 2008, le logement individuel représente près de 73 % alors que le collectif représente près de 20 % du nombre total de logements. Les logements collectif et semi-collectif ont été lancés dans le cadre des programmes de logement social après l'année 1990 qui se situent à l'Ouest de la ville. Cf. URBACO : "Rapport de présentation et d'orientation du PDAU intercommunal révisé : El Eulma, Aïn El Lahdjar, Baser Sakhra, Bir El Arch, Guelta Zerga, Belaa, El Ouldja et Tachouda". Première phase : Etat de fait, diagnostic et options d'aménagement, Vol. 2 : Etude socio-démo-économique, p : 11 et 24, 2013, 140 p.

⁵³⁸ Ce type de constructions de faible présence en ville, représente le patrimoine architectural et culturel de la ville d'El Eulma.

⁵³⁹ URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 2, p : 10, op. cit.

⁵⁴⁰ DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, année 2007", pp. 120-122, Ed. 2008, 135 p.

⁵⁴¹ URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 2, p : 23, op. cit..

de total de logements à El Eulma a atteint 31105 logements et en 2012, 31359 logements avec un TOL théorique moyen s'approchant de 5,47⁵⁴².

Le PDAU intercommunal d'El Eulma avait estimé en 2013, qu'il existe 31105 logements pour la ville avec un TOL brut évalué à 5,40⁵⁴³. On remarque que les statistiques avancées par le PDAU sont différentes de celles de la DPSB, par exemple, les 31105 logements ont été signalées en 2011 par la DPSB.

Quant au logement individuel, il est le type le plus répandu à El Eulma. Il a représenté, en 2008, environ 73,22%⁵⁴⁴ dans la ville d'El Eulma. Ses parts ont été réparties en 2002, entre des villas qui représentent 47,10 %, des logements traditionnels avec 12,20 % et des logements individuels ordinaires avec 12,35 %. Ce dernier type avait atteint 1243 logements en 1998, soit 7,90 % du nombre total de logement recensé à El Eulma⁵⁴⁵, dont 46 % a été construit avant 1962. Il est caractérisé par l'alignement, la superficie réduite et l'utilisation des matériaux de construction comme la pierre, le béton et la brique rouge.

Concernant les logements individuels ordinaires, ils souffrent du manque de services d'accompagnement et de locaux commerciaux et se localisent dans les cités "Yahia Belâala" et "Bourefref" et au voisinage du stade municipal.

Pour le logement individuel construit sur 4 étages, il a atteint 11060 logements et occupe 87,30% de la superficie totale de la ville. Il se développe surtout dans les cités "Thabet Bouzid", "Belle vue", "l'indépendance", "Houari Boumediene", "Lâabidi" et "19 juin 1965". Ces cités restent, globalement, tributaires du centre-ville en matière d'équipements et de services.

Le logement précaire reste faiblement présent dans l'ensemble de la commune d'El Eulma car il a enregistré 550 cas⁵⁴⁶ mais le TOL réel moyen a atteint 7 et a dépassé de très loin le taux théorique évalué à 4,8. Selon le RGPH 2008, les constructions précaires n'ont représenté que 0.17 % du parc total du logement⁵⁴⁷.

La surface globale des lotissements et coopératives résidentiels destinés à l'habitat individuel avait, en 2012, atteint dans la commune d'El Eulma, plus de 201 Ha dont les coopératives représentent plus de 17 Ha et les lotissements plus de 134 Ha⁵⁴⁸.

⁵⁴² DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, secteur du bâtiment et de l'urbanisme, p : 309 et 311, année 2012, pp. 300-311, recensement au 31/12/2012, Edition 2013.

⁵⁴³ URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 2, p : 23, op. cit.

⁵⁴⁴ Idem.

⁵⁴⁵ SAHRAOUI A. et al. : "La ville d'El Eulma, p : 33, op. cit.

⁵⁴⁶ Selon les données de l'habitat transmis par les services technique d'APC d'El Eulma, le nombre d'habitations précaires au niveau de la commune d'El Eulma, a atteint 543 habitations en 2010, cf. URBACO : " Rapport de présentation...", Vol. 2, p : 24, op. cit.

⁵⁴⁷ URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 2, p : 24, op. cit.

⁵⁴⁸ Dans les lotissements, plus de 4100 parcelles ont été bâties jusqu'en 2012, cf. DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 303, op. cit.

Quant au logement collectif composé de 04 étages, il occupe 20,60 % de la surface globale et est localisé à l'Est de la ville, dans les cités "Thabet Bouzid", 663 logts, 800 logts et 350 logements. Il se manifeste également dans les cités 250 logements, "19 Juin 1965" et 64 logements situés au Nord et à l'Ouest de la ville d'El Eulma, mais également à la cité "Boussif Moussa" (englobant 100 logements) et à "Meziane Zaou" (413 logements)⁵⁴⁹. La ZHUN d'El Eulma, à elle seule, et qui a une superficie totale estimée à 129,64 Ha⁵⁵⁰, renferme 5024 de logement collectif⁵⁵¹.

2-1-2. Des écarts substantiels s'observent dans les statistiques officielles

Les données sur lesquelles s'est basé le PDAU d'El Eulma et les résultats qu'il a fourni, sont souvent différents de ceux obtenus par les statistiques élaborées dans le cadre du RGPH (cf. Tableaux 14,15 et 18).

Taux d'occupation de logement dans la ville d'El Eulma

Tableau 14

Indices Etude	Nbre d'habitants	Nbre de logements (occupés et inoccupés)	TOL
Etudes du PDAU 1997	110937	15750	7,043 %
Résultats de l'ONS 1998	*104758	17130	6,11 %
Résultats de l'ONS 2008	*140667	29331	4,80 %
Etudes du PDAU 2013	169420	31105	5,45 %

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des PDAU 1997, *ONS : RGPH 1998 et URBACO : "Rapport de présentation...", p. 23, Vol. 02, op. cit.

Ces décalages influent considérablement sur la définition et la qualité des programmes d'équipements (particulièrement pour l'habitat et les assiettes foncières à dégager) pour répondre aux besoins actuels et futurs de la ville.

Cette situation a été vécue dans le cadre des PDAU de 1994⁵⁵² et 1997. En effet, les comparaisons entre les données du recensement de 1998⁵⁵³ et celles du PDAU, ont dégagé un écart de 6179 pour les habitants et 1380 pour les logements dans la ville d'El Eulma. Ce qui influe

⁵⁴⁹ Idem, p : 31. SAHRAOUI A. et al. : "La ville d'El Eulma, p : 33, op. cit.

⁵⁵⁰ En 2012 selon la DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 301, op. cit.

⁵⁵¹ DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 115, 2007, op. cit. et DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 301, 2013, op. cit.

⁵⁵² Le PDAU d'El Eulma a subi deux révisions, l'une en 1997 et la seconde en 2007.

⁵⁵³ ONS : "Armature urbaine", In Collections de statistiques n° 97, RGPH 1998.

directement sur les TOL respectifs⁵⁵⁴ où la différence est de 0,93, comme le montre les tableaux 14 et 15.

Densité du logement dans la ville d'El Eulma

Tableau 15

Classification des densités	Densité du logement (Nombre de logements / Hectare)	Quartiers de la ville concernés et leurs Types	Densité nationale du logement
Catégorie 01	100	Cité Boussif Moussa (quartier populaire)	60
Catégorie 02	50-45	Cités des Abbatoirs, des Martyrs, Bahlouli, Bourefref, (Type spontané)	60
Catégorie 03	20-36	Le plus répandu dans la ville (Type individuel)	60
Catégorie 04	06-13	La périphérie de la ville (Type individuel en cours de construction)	60

Source : SAHRAOUI A. et al. : "La ville d'El Eulma...", p : 34, op. cit.

Or, dans la réalité et en calculant le TOL pour chaque quartier, les différences se manifestent. Le cas du quartier "Bourefref" illustre ce propos. Son TOL a atteint 8,73 et a correspondu au manque de 236 logements⁵⁵⁵.

La plupart des quartiers touchés par ce manque, sont des quartiers spontanés, situés loin des principaux axes dynamiques de la ville. Ils sont apparus d'une manière illégale puisque les habitants ont acheté des terrains privés mais non viabilisés. Contrairement à cette situation, certains quartiers présentent un surplus de logements dont leur TOL est passé à 2,7. La cité "20 Août 1955" (support de la place "Doubaï") est un exemple illustratif car la plupart des logements dans cette zone, sont soit en construction, soit inoccupés ou transformés pour recevoir l'activité commerciale.

⁵⁵⁴ Le TOL moyen tourne autour de 5,91 hab. /logt correspondant à la moyenne théorique nationale égale à 6 hab. / log, cela veut dire et d'un point de vue théorique, que la ville n'a pas besoin de logements.

⁵⁵⁵ SAHRAOUI A et al. : "La ville d'El Eulma...", p : 113, op. cit.

Les programmes qu'a dégagés le PDAU pour la ville d'El Eulma, sont restés loin de la réalité. En effet, son hypothèse a été souvent basée sur la moyenne constante du développement de la population égale à 4,07 %, alors qu'elle aurait dû être calculée à partir des statistiques annuelles de population existant dans les registres de l'état civil, et de l'immigration vers ou quittant la ville d'El Eulma par le recours aux listes d'électeurs par exemple.

2-3. Présence d'une zone industrielle forte à El Eulma

La zone industrielle⁵⁵⁶ a été créée en 1976 au Sud de la ville. Elle a fait partie de l'extension nouvelle d'El Eulma et a été appuyée par la création de la ZEA. La surface globale de l'ensemble a atteint 300,91 ha⁵⁵⁷ dont 248 ha ont été réservés à l'activité industrielle⁵⁵⁸ et 52,91 ha pour la ZEA (cf. Tableaux 16 et 17).

Cette dernière a une capacité de 287 lots et a été renforcée par la programmation de deux autres ZEA dont l'une a été réalisée et l'autre en projet⁵⁵⁹.

Périmètre de l'activité industrielle d'El Eulma

Tableau 16

Surface totale (ha)	Surface cessible (ha)	Surface occupée (ha)	Surface disponible (ha)	Densité moy. Employés / ha	Nombres de lots créés	Extension future (ha)
<u>243,82</u>	224,094	159,264	64,47	11	<u>93</u>	<u>12,5785</u>
100 %	92 %	65,32 %	26,44 %	/	/	/

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des Direction de logement et des équipements Publics, Direction de l'urbanisme et de la construction, p : 115 (situation au 31.12.2007), DPAT de la wilaya de Sétif: "Annuaire..., op. cit. et PDAU d'El Eulma.

Des opérations de densification et de structuration de ces deux zones sont en cours de réalisation et des actions de réorganisation industrielle et de démembrement des usines comme la SNS et l'Infrafer ont été déjà mises en œuvre.

Le choix du site des ZI et ZEA répond pleinement aux exigences de facteurs de localisation et d'implantation industrielle (voie ferrée au Nord, autoroute RN 5 au Sud, axes routiers nationaux, disponibilités en eau, ressources énergétiques, etc.). Néanmoins, l'existence des constructions à

⁵⁵⁶ Elle renferme l'activité de stockage et d'industrie.

⁵⁵⁷ Rapport du PDAU d'El Eulma et MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma ..., p : 138, op. cit.

⁵⁵⁸ Le PDAU d'El Eulma dicte que la surface de la ZI est d'environ 492 ha, cf. Rapport du PDAU d'El Eulma révisé 2007. Ce qui est contradictoire avec les chiffres avancés par les DLEP, DUC et DPAT de Sétif.

⁵⁵⁹ URBACO : " Rapport de présentation et d'orientation du PDAU intercommunal révisé : El Eulma, Aïn El Lahdjar, Baser Sakhra, Bir El Arch, Guelta Zerga, Belaa, El Ouldja et Tachouda". Première phase : Etat de fait, diagnostic et options d'aménagement, Vol. 1 : Etude physique, p : 45, 2013, 84 p.

usage d'habitation au Nord, a incité à redéfinir le nouveau périmètre de ces deux zones et à créer une bande de non aedificandi.

ZEA d'El Eulma

Tableau 17

Composition	Surface accessible (ha)	Surface occupée (ha)	Pourcentage (%)	Surface disponible (ha)	Pourcentage (%)	Nombre de lots créés	Extension future (ha)
1 ^{ère} tranche	39	22	56,41 %	17,00	43,59 %	180 lots	/
2 ^{ème} tranche	13,91	11	79,08 %	02,91	20,92 %	107 lots	/
Surf. Tot. des tranches	52,91	33	/	19,91	/	287 lots	22,7545

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des Direction du logement et des équipements publics, Direction de l'urbanisme et de la construction, DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire...", p : 115, op. cit. et PDAU d'El Eulma.

La ZI compte en réalité 243,82 ha qui s'étend au Sud jusqu'à la limite administrative de la commune. Elle avait perdu 4,1807 ha dont 3,5307 ha couvrent la superficie des lots n° 24 qui a été intégrée à la zone urbaine. Alors que la surface 0,65 ha restante représentant la surface des lots n° 20, a été transférée à la ZEA. Cette dernière s'étend du terrain vierge situé au Nord-Est jusqu'à la limite de la voie ferrée afin d'abriter les futures activités artisanales traditionnelles et dépôts commerciaux. C'est une alternative qui s'est avérée l'unique pour l'extension des ZI et ZEA car la valeur agrologique des terres qui les entourent, ne permet aucune extension future.

La zone industrielle se compose de 34 unités industrielles particulières de production à importance nationale occupant 70 % de la superficie totale. Il s'agit de l'"ENTPL Trefisoud" spécialisée dans l'acier doux et bobinage (fils métalliques et électrodes)⁵⁶⁰, l'unité de compteurs électriques et appareils de mesures et de contrôles, des unités d'importance régionale, l'unité de remplissage de bouteilles Gaz butane, la station de stockage et de distribution des liquides raffinés (Sonatrach)⁵⁶¹ et des unités de production privées d'importance locale (céramique, briqueterie, fonderie).

⁵⁶⁰ Le fil de fer, les baguettes de soudure etc.

⁵⁶¹ La société nationale de transports pétrochimiques.

Après l'année 1990, des unités de fabrication privées ont été créées au sein de la zone industrielle. Elles se spécialisent dans le montage de certains produits importés semi-fabriqués, comme les produits électroménagers, électriques, les outils de plomberie et des parapluies. D'autres se forment dans le secteur de matériaux de construction, comme les sociétés "Bahlouli Lyazid" dans les carrelages et tuiles et "El Moustakbel Haddad" dans les éviers et salles de bain.

Le segment des tubes PVC étant présent aussi dans la ZI, représenté par la société Tube Plast Mansouri, alors que la filière de l'industrie agro-alimentaire se représente par deux entreprises : l'une dans la semoule : "Blé d'or Issadi" et l'autre dans le yaourt : "SNC Ouled Si Messaoudi". En 2012, la ZI a compté 61 unités de production (publiques/privées) et a enregistré une capacité de 93 lots⁵⁶².

3- Evolution et transformation de la ville d'El Eulma

3-1. Origine de la dénomination d'El Eulma

La naissance de la ville d'El Eulma est récente et l'origine de son nom semble provenir de trois versions différentes. La première relate à l'abondance des points d'eau car le mot El Eulma en arabe $\text{الماء} + \text{على} = \text{العلمة}$ se compose de : على qui veut dire "sur" et الماء qui signifie l'eau. Donc, "Ala Elma" est synonyme à "sur l'eau" على الماء . Mais avec le temps, ce mot a été transformé en "El Eulma". Des ancêtres disent que cette région était émergée d'eau (terrain marécageux).

La deuxième suggestion est que le nom d'El Eulma a été lié au nom du Cheikh "Mansour El Eulmi" qui a émigré de Bejaia (Bougie) et s'est installé au Nord de la montagne "Brao" (ou "Bram" comme certains disent)⁵⁶³. Il était un croyant pratiquant qui a acquis la notoriété par sa sagesse et sa science religieuse. Il a pu rassembler et unifier les tribus habitant la région, tout en leur donnant le goût de travailler la terre, avant bien sûr l'application de la loi "Sénatus" Consulte de 1863.

La dernière probabilité serait que le mot d'El Eulma se réfère aux "Oulémas" (les savants)⁵⁶⁴. Ils sont enterrés près du lieu-dit "Djouamaa El Oulama" ("mausolées des savants"), à Meriouet. Il est situé à 2 km au Nord de la ville actuelle d'El Eulma.

Deux "mausolées" ("Bouakaz" et Cheikh "El Madani") précaires mais datant depuis l'époque turque, existent encore. Les deux contiennent plusieurs tombes situés au milieu d'un ancien cimetière. Ils sont gérés par une famille installée sur les lieux qui a hérité les clefs de ces "mausolées" de génération en génération.

⁵⁶² URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 1. pp. 43-45, op. cit.

⁵⁶³ Dans cette région et au 8^{ème} siècle, les troupes d'Okba Ibnou Nafaâ avaient installé une cargaison avec l'aide des habitants au pied de la montagne et ont construit un centre de soins pour la cavalerie. Et depuis, le nom Brao fut attribué à cette montagne. Il est à rappeler que le mot Brao en arabe est au pluriel qui signifie : ils sont guéris.

⁵⁶⁴ En arabe, le mot "El Oulama", est un nom pluriel qui signifie les sages religieux musulmans.

Pour les habitants de la région, ces "Oulémas" sont jusqu'aujourd'hui considérés comme des saints. Les gens leur font la "Ziara" (la visite), couvrent les tombes avec le tissu vert "Lizar", allument des bougies et mettent du "Henna" sur les murs et prient le bon Dieu.

3-2. Naissance d'El Eulma

L'édification de la ville d'El Eulma revient à l'année 1855, date d'arrivée des premiers colons européens dans la zone agricole qui était dépourvue de vie urbaine ou de tracé urbain. Elle renfermait seulement quelques chaumières ou gourbis éparpillés appartenant aux tribus d'El Eulma dont les principales sont : "Ouled Abd Nour", "Amor El Guebla", "Amor Dhahra" et "Ouled Salem".

En 1874, El Eulma fut considérée comme centre de commune mixte et avait pris le nom de "Saint Arnaud" en 1868 car la majorité du personnel de la base militaire venait de la ville Saint Arnaud en France. Et depuis, elle n'a pas cessé de se développer et connaître des changements.

Elle a été créée par le décret du 28.04.1862 dans le département de Constantine⁵⁶⁵, sur un territoire agricole de superficie de 2936,9957 ha. Ce territoire a été affecté comme centre de colonisation et de population de 40 feux, situé à 28 Km de l'arrondissement de Sétif.

Les militaires Français ont choisi de s'installer à El Eulma pour les quatre raisons suivantes : son site plat favorable comme point d'appui, la haute valeur agricole de ses terres agricoles, l'abondance des puits et points d'eau⁵⁶⁶, et enfin, l'existence de la main d'œuvre locale⁵⁶⁷.

Le premier noyau de la ville fut fondé sur le plateau d'une zone plate, au voisinage d'un petit groupement urbain englobant 40 logements agglomérés. Il a été implanté autour d'un point d'eau potable appelé "Aïn Taftika"⁵⁶⁸ et le long de la rue principale "la route Sétif-Constantine", désormais appelée "1^{er} Novembre".

Il avait une composante embryonnaire d'emprise au sol, à dimensions approximatives (240 * 320) mètre, formée de l'église⁵⁶⁹ et sa place, construite en 1879. Elle était placée au centre géométrique du tracé au sol, selon son axe longitudinal principal de symétrie sur lequel vont se greffer symétriquement et de part et d'autre, deux ailes Est et Ouest.

⁵⁶⁵ Avant l'apparition du dit décret, le projet Bugeaud 1841 ayant objet l'application des lois concernant la dotation des terres et la création des villes indispensables à la mise en place de la politique de colonisation officielle en Algérie, avait déjà pris effet.

⁵⁶⁶ Ils sont capables de satisfaire les besoins de la population locale et de l'agriculture comme prétendent et confirmer aujourd'hui les vieux de la région.

⁵⁶⁷ La population locale était installée au Sud et au Nord de Saint Arnaud.

⁵⁶⁸ Le vocable "Aïn Taftika" est d'origine Berbère qui signifie "source décousue". Mais elle a disparu sous les remblais au-dessus desquels fut construite l'école Clemenceau, connue aussi par le nom de "l'école Bleue".

⁵⁶⁹ Elle fut démolie et remplacée par la mosquée "El Emir A. Kader".

L'aile Ouest est formée par l'école primaire Clemenceau⁵⁷⁰, le tribunal et la mairie⁵⁷¹, tandis que l'aile Est se compose du siège de la gendarmerie⁵⁷² et le presbytère. Ils donnèrent une échappée visuelle sur "Aïn Teftika", balisée par les deux ailes de l'école. La source fut ensuite réemployée pour faire assoir l'aile Nord de l'école. Mais cette aile a fermé la perspective développée le long de cet axe longitudinal, instauré par l'église.

3-3. Développement de la ville Saint Arnaud

Au Nord de l'église, une nouvelle route : Constantine-Sétif fut tracée et, suivant l'axe Nord-Sud, et perpendiculairement à cette voie, une rue menant au cimetière français fut affectée à la lisière du village.

A l'Ouest de l'école Clemenceau, un axe reliant l'emprise aux parcelles concédées⁵⁷³ fut aussi tracé, parallèlement au sens de l'écoulement de l'eau jaillissante d'"Aïn Teftika" (du Nord vers le Sud). A l'intersection perpendiculaire de cet axe avec la rue supportant l'église et l'école Clemenceau dans la direction de Sétif, s'est implanté un bâtiment en diagonal à l'église, dont son RDC a été réservé au café d'Embri et son étage au cinéma Vogue⁵⁷⁴.

Sur cet axe et depuis ce bâtiment dans la direction des chemins de fer, une rue occupée par les Mozabites qui avaient ouvert leurs commerces, est apparue. De ce fait, elle a été connue, populairement, par la rue des "Beni M'zab". Ces changements opérés dans Saint Arnaud ont permis au nombre de sa population de passer à 3952 hab. en 1886.

Entre 1892 et 1907, un bon nombre d'édifices fut construit. Il s'agit du commissariat de police, les premiers docks et l'usine électrique ainsi que la mise en place de la canalisation et l'alimentation en eau potable.

L'école indigène élémentaire de la rue Carnot fut édifiée au lieu et place de l'actuelle école maternelle, considérée comme annexe à l'école Clemenceau. Elle était fréquentée par les fils des familles riches Eulmies (Caïds). Adossé à cette école, le minaret de la mosquée fut élevé en 1905 selon les plans élaborés.

⁵⁷⁰ Le nom de l'école a changé après l'indépendance et avait pris celui de "Ben M'hidi". Elle a été détruite par la suite et fut remplacée récemment par l'hôtel El Manara.

⁵⁷¹ Le tribunal et la mairie formaient la cité administrative à l'époque.

⁵⁷² Le siège de la gendarmerie a été construit sur le terrain occupé avant par la station de pompe à essence (Bernard) située à l'angle du carrefour après l'église, dans la direction de Constantine. Après l'indépendance, ce bâtiment a été détruit et a été remplacé par l'actuelle école primaire des frères Dardar.

⁵⁷³ Les parcelles concédées ont eu des tracés réguliers comme celles du périmètre de colonisation et les sols de l'emprise de la bande concédée furent découpés en îlots.

⁵⁷⁴ D'après les dires de Mr. ARAR A. A., ancien directeur du CEM Guidoum à El Eulma. Ce bâtiment, par sa présence et malgré son état dégradé et en l'absence de ces deux activités, continue à nos jours (2016), de témoigner de cette époque.

Durant et après la première guerre mondiale, plusieurs projets de construction et d'aménagement étaient à l'étude. Le village prenait déjà l'allure d'une ville et deux places ombragées avoisinant le commissariat de police ont été réalisées.

Des projets en étude ont commencé à voir le jour entre la période 1929-1959. Ils concernent deux groupes scolaires, dont l'un dénommé école des garçons et école des filles en plus du collège d'enseignement moyen. L'ensemble se localise sur la rue Jules Ferry. Adossé à ce groupe scolaire, la salle des fêtes municipale⁵⁷⁵, le bureau de poste et télégraphe⁵⁷⁶ et le monument des morts de la grande guerre ont été dressés. Pour le second groupe scolaire, il a été édifié sur la route de Batna et était destiné aux jeunes Français musulmans⁵⁷⁷.

L'hôpital d'El Eulma fut aussi réalisé vers 1958 dans le cadre du plan de Constantine et l'extension des docks a été réalisée près de la gare ferroviaire, derrière le bureau de poste et le groupe scolaire. La place Mercier a été transformée en jardin alors que le square Mermoz avait étalé ses plantes en bandes. La maison de santé fut édifiée avec deux salles de soins et une villa pour le docteur en médecine. Quant au nouveau marché couvert⁵⁷⁸, il a été conditionné et achevé selon les exigences et normes reconnues, en face de la salle des fêtes. Non loin d'elle et derrière les chemins de fer, le marché découvert destiné aux indigènes a été implanté⁵⁷⁹.

Parallèlement aux réalisations municipales, des organismes ont contribué à l'extension de la ville, comme la société artisanale de prévoyance qui avait connu un succès marqué par ses magasins juxtaposés construits au bord de la rue "l'avenir".

Ainsi et à partir du noyau géométrique central (le village de colonisation), Saint Arnaud a lancé ses bras d'expansion selon un tracé régulier, lisible et à directions perpendiculaires. Les axes secondaires furent réservés aux jardins tandis que les rues et les axes structurants furent destinés à la construction d'immeubles. Les routes principales ont constitué en fait des axes de composition urbaine et continuent de jouer le rôle d'urbanisme de perspective, tel était le cas pour l'axe de l'Eglise.

Depuis 1954, la ville Saint Arnaud a hérité le privilège d'être située sur le croisement de deux artères importantes (Est-Ouest et Nord-Sud) dont bénéficiait "Cuicul" (Djemila). L'une assure les relations entre l'Est et l'Ouest de l'Algérie romaine, et l'autre relie le port d'"Igilgili (djidjeli)" situé au Nord à Timgad localisée au Sud.

⁵⁷⁵ Elle a été reconvertie en théâtre qui continue d'exister jusqu'à nos jours (2016).

⁵⁷⁶ Actuellement, il est occupé par l'agence Algérie Télécom car le nouveau siège principal des postes et communications a été, après l'indépendance, construit à côté de l'ancien.

⁵⁷⁷ Ce groupe scolaire avait pris par la suite le nom de l'école de renaissance des sciences (مدرسة إحياء العلوم).

⁵⁷⁸ Après l'indépendance, ce marché a été détruit et a été construit à sa place, l'unité de l'ex-galerie algérienne, avant sa démolition et sa transformation définitive en place publique.

⁵⁷⁹ Selon Mr. ARAR A., ex-directeur du CEM Guidoum à El Eulma.

Le génie militaire français a conçu le quartier "Douar Mazouka"⁵⁸⁰ comme un "ghetto" pour absorber l'exode rural. Il l'a implanté proche du tissu colonial et la caserne militaire. Cette dernière le contrôlait et surveillait les quartiers proches de lui comme "Douar Essoug" et "Amor Degou", situés un peu loin du noyau et des habitations des colons, vers le Nord-Ouest. Ces quartiers sont réputés denses, collés et séparés par des ruelles sur lesquelles donnent les petites portes d'entrées aux habitations.

A l'indépendance, Saint Arnaud⁵⁸¹ a atteint le dessin final de son plan comme tous les villages et centres de colonisation avec leurs bâtiments administratifs et magasins au centre-ville, stade, caserne et marché hebdomadaire à la périphérie.

La structure de base du tissu urbain initial de la ville a impulsé sa forme future et son développement le long de l'axe principal de communication, Est-Ouest reliant Sétif à Constantine. D'autres voies créées, parallèles à cet axe, sont devenues les lignes de force de Saint Arnaud. Un second réseau de voies, de direction perpendiculaire au premier réseau a été réalisé. Grâce à ces deux réseaux réalisés, le tracé final de la ville que le service du génie militaire avait envisagé, est apparu. Cette conception est devenue par la suite, une règle générale qui a été adoptée dans le dessin du plan initié par les colons afin de définir un territoire. Elle a été appliquée à la plupart des villes algériennes.

3-4. Développement d'El Eulma continue durant la période post-indépendance

La ville d'El Eulma a connu une première extension spatiale par la réalisation d'un lotissement d'habitat individuel privé : la cité "Yahia Belâala", localisée à l'Ouest en forme de rectangle. Elle a été juxtaposée sans articulation avec le tissu urbain colonial existant. Cette extension était très lente à cause de la réduction du nombre des colons européens qui habitaient la ville, suite à leur départ massif après l'indépendance.

La deuxième extension de la ville s'est opérée dans trois directions : vers l'Est, dans le quartier "Moulef Tourki"⁵⁸² avec le même plan, vers le Sud dans la cité les "Abattoirs" et vers le Nord, dans le quartier "Houifi A. Allah" ("l'ex-Douar Essoug"), proche de l'ancien marché des bestiaux.

La cité les "Abattoirs" ressemble à l'ancien quartier. Elle était construite selon un plan de protection et de sécurité plus que d'urbanisme. Ce plan a prévu la concentration des habitants dans des quartiers éparpillés, loin du quartier central des colons.

⁵⁸⁰ Après l'indépendance, ce quartier s'est attribué une nouvelle appellation, celle de la cité "Boussif Moussa". Il a subi une transformation importante selon le modèle linéaire continu de 550 m de longueur d'environ. Il s'oriente du Nord au Sud, mais en direction opposée des anciennes bâtisses.

⁵⁸¹ Il est à rappeler que la commune de Saint-Arnaud avait en 1954, une superficie de 12,644 ha et englobait les Douars de Guelta Zerga et d'Oued "Dheb".

⁵⁸² Sur la même rue contenant l'actuelle mosquée El Emir, et pas loin d'elle dans la direction de Constantine, s'implante ce quartier (cf. Fig. 2). Il était connu durant la présence française, par le nom de cité Oberdorf, en référence au colon qui a vendu ses terres aux Eulmis sur lesquelles ils ont construits leurs logis.

En 1963, la ville d'El Eulma est devenue le siège du chef-lieu de Daïra. Et à cette époque, de nouveaux quartiers semblables à ceux du centre-ville, sont apparus. Ils résultent des conséquences du phénomène de l'immigration où 39,6 % de constructions ont été déjà réalisées, reflétant, ainsi, une densité élevée⁵⁸³ jamais enregistrée auparavant.

Ces quartiers nouveaux sont représentés par "Goutali" au Nord-Est, "19 juin 1965" au Nord-Ouest, et le premier noyau des quartiers "Thabet Bouzid" et "Yahia Lâabidi". La majeure partie dans ces quartiers était occupée par le lotissement individuel dans le cadre de l'application des programmes de promotions immobilières privées servant à satisfaire la demande en logement. Cependant, les quartiers comme les "Martyrs" et "Bourefref" à l'Ouest et au Sud de la ville, sont populaires et se caractérisent par une organisation spontanée, désordonnée et non structurée.

L'extension a continué dans les cités "Bourefref" et "Yahia Lâabidi" sans que la configuration générale de la ville soit touchée. La cité "Lâabidi" a connu une saturation et s'est étendue vers le Sud, du côté de l'hôpital et du chemin de fer sans respecter le plan du centre-ville de l'époque⁵⁸⁴.

Vers 1976, la ZI a été créée et du coup, la superficie de la ville est passée à 100 ha⁵⁸⁵. Après le découpage administratif national de 1984, El Eulma a eu le privilège de devenir la 2^{ème} daïra dans la wilaya de Sétif, rayonnant sur un territoire important. La ville s'est étendue vers le Nord-Ouest, vers l'Est et le Nord-Est du périmètre urbain en consommant un grand espace évalué à 559 ha, soit 5,5 fois de sa surface initiale.

Durant cette période, l'extension de la ville a pris une orientation pluridirectionnelle et a été accompagnée par l'émergence et la prolifération du tissu urbain spontané, comme était le cas pour la cité "Bahlouli" au Nord. Le tissu du centre-ville s'est profondément transformé suite à la construction de la mosquée "El Emir A. Kader"⁵⁸⁶ et le transfert de l'ancien siège de la mairie près de la mosquée vers une nouvelle implantation⁵⁸⁷. Il formera ainsi avec les autres équipements administratifs, la "cité administrative".

Des opérations de rénovation se poursuivent dans le centre-ville en vue d'élever la densité des constructions d'un étage à 02 étages. Leurs RDC ont été affectés au commerce et les niveaux supérieurs à l'habitation pour une meilleure utilisation des sols à cause du poids de la spéculation. Cette dernière a encouragé l'augmentation vertigineuse des prix des sols qui ont atteint ceux des principales villes algériennes.

⁵⁸³ Rapport du PDAU d'El Eulma 1993.

⁵⁸⁴ Il a pour rôle d'encadrer les opérations de construction d'habitations par la population locale sans l'intervention des autorités françaises surtout durant la guerre de libération.

⁵⁸⁵ Rapport du PDAU, op. cit.

⁵⁸⁶ Elle est implantée entre les rues "colonel Amirouche" et "commandant si El Haouès".

⁵⁸⁷ Il s'agit du siège de l'APC qui figure dans l'actuelle cité administrative, en face de l'actuel tribunal et de l'agence postale, près du siège de l'agence d'assurance SAA.

Les espaces interstitiels dans la ville ont été réutilisés, soit par la construction dans le cadre de densification du tissu urbain existant, soit par la création des espaces verts (jardins publics) comme le jardin de la place de révolution et le jardin du bel urbain⁵⁸⁸ situé dans le quartier "19 Juin 1965".

Des actions ont été lancées en périphérie par les pouvoirs publics, dans les quatre directions de la ville, particulièrement à l'Est, afin de réaliser des programmes de logements collectifs. Le quartier "Goutali" par exemple, a reçu l'implantation de logements collectifs réalisés par la CNEP, au voisinage de la rue "1^{er} Novembre". De même pour le quartier "Thabet Bouzid", il a bénéficié d'un programme consistant en logements collectifs qui a été concurrencé par la réalisation des habitations individuelles hautes et volumineuses.

Le Nord de la ville a continué de subir l'extension mais à dominance horizontale grâce aux nouveaux lotissements juxtaposés et implantés sur les anciennes limites de la ville comme les quartiers "Houifi A. Allah"⁵⁸⁹, "Zaou Meziane", "El Moudjahidine"⁵⁹⁰, 419 logements et "Houari Boumediene"⁵⁹¹.

Les espaces interstitiels existants dans l'environnement du siège de la Daïra d'El Eulma et entre les cités "19 Juin 1965" et "Bahlouli", ont été occupés par la réalisation des programmes de 250 et 46 logements.

Après les inondations qui ont touché la ville d'El Eulma en octobre 1980, des familles ont bénéficié de lots de terrain situés au Nord de la ville et leur nouveau quartier avait pris le nom de la cité des "Mankoubine"⁵⁹². D'autre part, la grande partie des sinistrés de la cité des "Abattoirs" touchée par ces mêmes inondations ont été pris en charge dans le cadre du lotissement de 492 lots qui a été réalisé à l'extrémité Sud de la cité Essaada⁵⁹³.

Des lotissements furent réalisés à l'Ouest de la ville d'El Eulma. Ils sont représentés par les "432 lots" implantés au Nord-Ouest de la ville, et les "202 lots" situés au Sud-Ouest et à la limite des quartiers "Yahia Lâabidi" et "Bourefref" et de la station de pompe à essence⁵⁹⁴.

⁵⁸⁸ En langue arabe, il s'appelle "El djamal El Omrani".

⁵⁸⁹ Comme limite de l'urbanisation de la ville.

⁵⁹⁰ C'est un nom en arabe au pluriel signifiant en français les combattants. Ce lotissement est composé de 2 coopératives de 27 lots et 37 lots qui s'implantent au Sud dans la cité "Houari Boumediene".

⁵⁹¹ Cette cité est située dans le Nord-Ouest et a reçu un lotissement de 419 lots. Proche de cette cité et en périphérie de la place "Doubaï", un lotissement de 285 lots a été réalisé. Ces 2 lotissements ont été initiés par l'APC et l'agence foncière locale d'El Eulma (cf. DJAFAR M. : "Lot de terrain ou... décharge", In Le Soir d'Algérie, 22.01.2009. Paru aussi In <http://www.setif.info/article3028.html>).

⁵⁹² Le nom de cette cité a été changé vers la cité Essaada (qui veut dire la cité du bonheur). Il est à rappeler qu'"El Mankoubine" est un nom arabe au pluriel qui signifie les victimes ayant survécus au drame ou rescapés de risques majeurs pluriels urbains tels que par exemple le séisme, inondation, etc.

⁵⁹³ Cf. DJAFAR M. : "Lot de terrain...", op. cit.

⁵⁹⁴ Elle est située à l'entrée Ouest de la ville qui se voit sur "Douar Smara". Cf. SAHRAOUI A. et al. : "La ville d'El Eulma...", pp. 29-30, op. cit.

Toujours à l'Ouest, le tissu de la ville a été renforcé par la réalisation de coopératives immobilières privées telles que : "Nour", "El khiam" avec 276 lots et d'autres coopératives implantées sur les deux rives de la rue "1^{er} Novembre".

Globalement, ces différentes extensions ont renforcé le caractère du plan en damier de la ville dont 53,40 % des constructions de la ville reviennent à la période 1962-1987. Les plans de ces opérations sont similaires au découpage parcellaire du centre-ville du point de vue formel et d'extension⁵⁹⁵.

L'extension de la ville d'El Eulma tend à se caractériser par l'allure horizontale que verticale. Ceci est dû à l'apparition importante des zones d'habitat individuel qui ont créé d'un côté, un niveau de rupture entre le préexistant et le nouveau, et de l'autre côté, une consommation abusive et rapide du foncier urbain avant les délais prévus par les plans d'urbanisme⁵⁹⁶ (cf. Tableau 18).

Ces extensions continues ont permis à la ville d'atteindre en 2016, la superficie de 2746,8 Ha (cf. Tableau 19 et carte 5). Elles ont, également, été accompagnées par l'apparition des centralités à caractère tertiaire et surtout commercial, comme la centralité de la place "Doubaï" ou celle du "souk n'ssa".

Dans son étude, Mutaoua a mis en exergue que la plus grande part des sols utilisés dans la ville d'El Eulma, a été affectée au logement, soit plus de 63,87 % de la surface de la masse urbaine⁵⁹⁷, malgré que l'activité principale de la ville réside particulièrement dans le commerce, l'industrie et les services en général. Cette part est répartie à travers l'ensemble du territoire de la ville, représentant 2/3 de sa superficie pour un taux de croissance de 6,58 %.

Le TOL dans la ville a augmenté de 260 % en 1992 comparé à celui du 1977, cela veut dire que la ville est passée de 177,80 ha en 1977 à 462,50 ha en 1992 alors que les services et les annexes générales formant 25,66 %, présentent un taux de croissance⁵⁹⁸ de 6,88 %.

Les services administratifs et sanitaires, et malgré leur important rayon d'influence⁵⁹⁹, n'ont pas connu de développement, sauf pour le secteur de l'éducation dont le nombre est passé de 27 en 1980 à 38 établissements éducatifs en 1992.

Le reste de la ville renferme des surfaces vides pouvant être destinées ultérieurement aux équipements de services. Ces derniers sont présents dans les secteurs de découpage de la ville : 1 et 3 alors que les autres secteurs sont dominés par la fonction de résidence.

⁵⁹⁵ La différence subsiste dans les paramètres suivants : la densité, l'alignement, la hauteur des bâtisses, la forme des toitures et des parcelles et la disposition du bâti par rapport à la parcelle et à la rue.

⁵⁹⁶ D'horizon : long terme (15-20 ans).

⁵⁹⁷ Sans tenir compte de la surface de la ZI.

⁵⁹⁸ MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma...", p : 135, op. cit.

⁵⁹⁹ Leur rayon d'influence englobe plusieurs Daïras, communes proches et quelques wilayas surtout Mila.

Etapas d'évolution de la ville d'El Eulma

Tableau 18

Périodes	Surfaces totales (ha)	Evolution (ha)	Consommation moy. / an	Population	Ratio m ² /hab	Remarques
Avant 1962	86	86	-	21234	40 m ² / hab.	- Habitat colonial - Habitat disperse
1962- 1966	110	24	6 ha / an	33467 25617*	33 m ² / hab.	-
1966- 1977	176	66	6,6 ha / an	50758 41564*	35 m ² / hab.	- Habitat programmé - Equipement
1977- 1987	735	559	56 ha / an	79406 67933*	92 m ² / hab.	- PUD 78 - Habitat + ZHUN + Equipement - Zone industrielle + terrain libre
1987- 1993	1047	312	21,2 ha / an	102000	102 m ² / hab.	- Habitat programme (lotissement + collectif promotionnel) - Habitat illicite - ZET - Terrain libre de 125 ha
<u>1993- 1998</u>	<u>1565</u>	-	-	116300	-	-
<u>2004</u>	-	-	-	126235	-	-
<u>2008</u>	-	-	-	180400**	-	-

Source : Rapport du PDAU d'El Eulma révisé 2007 et 2013 (Volume 3), *ONS : "Armature urbaine 1987", In Collections de statistiques n° 04, RGPH 1987 et **ONS : "Les principaux résultats", In Collections de statistiques n°142, RGPH 2008, publié en 2009.

Evolution de la superficie de la ville d'El Eulma

Tableau 19

Etapes de la croissance de la ville	Superficie de la ville en Ha
1962	80 (Rapport du PUD d'El Eulma 1979)
1977	390 (CADAT, PUD El Eulma, p : 46)
1963-1979 (16 ans)	100 (Rapport du PDAU 1993)
1980-1992 (12 ans)	559
1992-2002 (10 ans)	825,12 (Laouar et Belaïd par le planimètre)
<u>2008</u>	<u>1531,1</u> (Gherbi, périmètre ville définie par le PDAU révisé)
<u>2016</u>	<u>2746,8</u> (Gherbi à partir des images satellitaires 2007-2016 Google earth + périmètre défini par le PDAU révisé)

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des PDAU d'El Eulma 1993 et 2007, des images satellitaires 2007-2016 Google earth et LAOUAR Z. et BELAÏD B. : "Impact des structures économiques sur le développement de l'espace de la ville d'El Eulma", pp. 29-30, *Mémoire de Fin d'études en Aménagement urbain*, Université "Mentouri", Constantine, 1994.

Cette réalité a amplifié les mobilités quotidiennes des habitants et a fait qu'El Eulma dispose d'un grand parc de véhicules pour transport intra-urbain, comparé à celui d'une grande ou importante ville.

En dernier point, il y a lieu à évoquer que les directions du développement de la ville d'El Eulma, le type de son organisation interne et la nature de l'occupation de ses sols, peuvent être assimilés au modèle de noyaux multiples développé par Harris et Ullman⁶⁰⁰. Ce modèle une fois utilisé peut par la suite, aider le PDAU d'El Eulma à définir les scénarios et les programmes de développement adéquats à la ville.

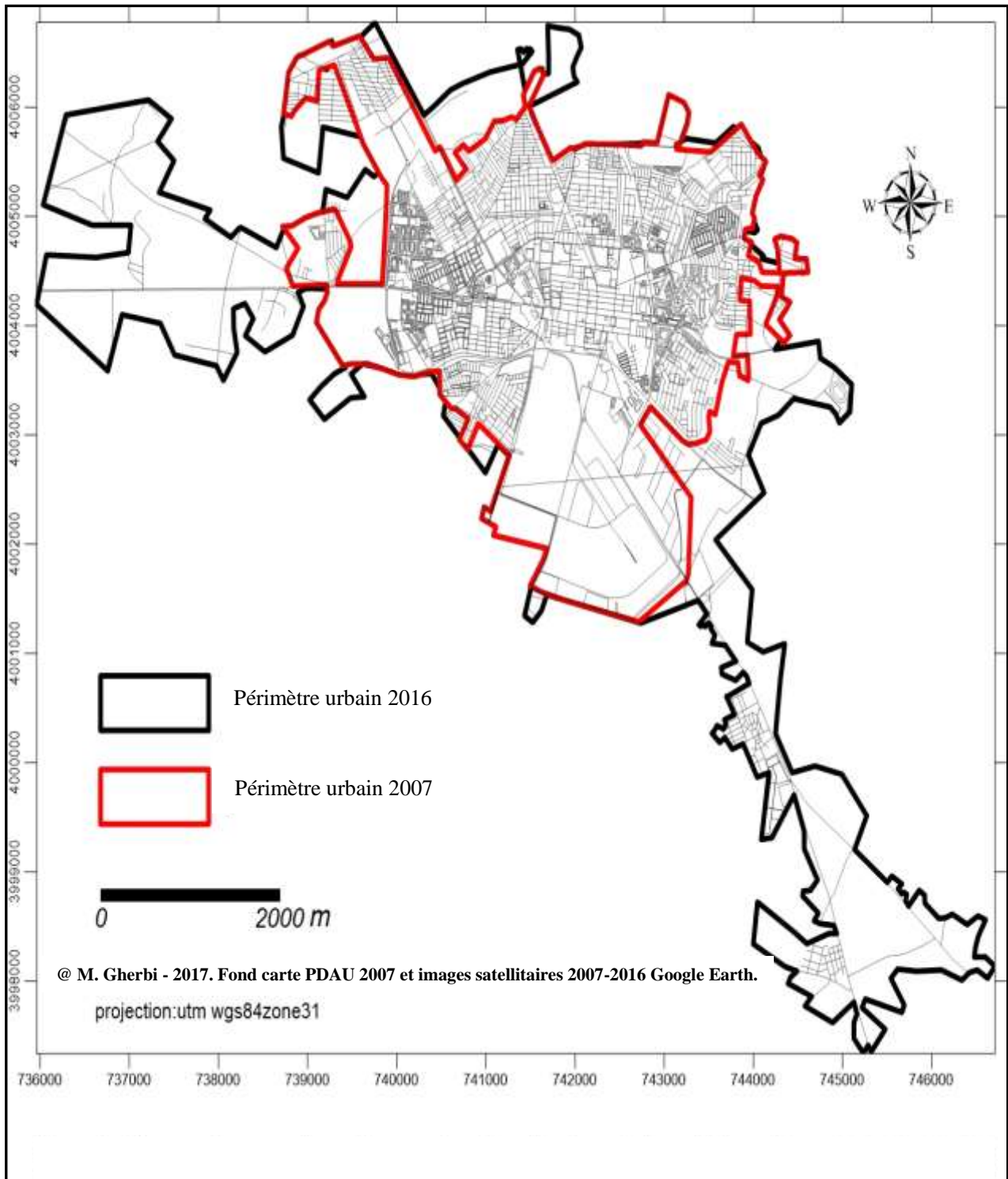
La raison de cette ressemblance se résume en deux points essentiels. Premièrement, les quartiers à El Eulma se situent à une distance de 500 m environ du centre-ville, et que certains d'entre eux n'ont pas suivi l'orientation du centre-ville à cause de la déclivité du site de la ville.

Parmi ces quartiers, figurent "Goutali", 800 logements et "Thabet Bouzid", tous localisés à l'Est⁶⁰¹, mais aussi les quartiers comme 400 logements situés au Nord-Ouest et "Bourefref" au Sud-Ouest. Et deuxièmement, la répartition des utilisations de sols dans la ville d'El Eulma s'accorde dans une large mesure, avec le cadre général de cette théorie que ce soit sur le plan de la distribution

⁶⁰⁰ HARRIS, C. D., ULLMAN, E. L. (1945), "The nature of cities", pp. 237-247, In HATT, P. K., REISS, A. J. Jr. (sous la direction) *Cities and Society : The Revised Reader in Urban Sociology*, New York, The Free Press of Glencoe, 3^{ème} édition, 1961.

⁶⁰¹ Ces quartiers sont séparés de la ville par des espaces vides.

et les axes de développement, que sur le plan de la composition fonctionnelle de chaque quartier de la ville⁶⁰².



Carte 5 : Evolution du périmètre urbain de la ville d'El Eulma : 2007-2016

⁶⁰² MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma...", p : 135, op. cit.
155

4- El Eulma est une ville marchande par excellence

Depuis plus d'une décennie et demie, la ville d'El Eulma a gagné une réputation commerciale forte grâce non seulement à son grand marché de l'Est du pays spécialisé dans les bestiaux, mais aussi au nombre important d'importateurs et de commerçants grossistes et détaillants présents dans la ville, particulièrement dans la place "Doubaï". Donc, en dehors en dehors des locaux commerciaux privés et/ou publics fort présents dans la ville, cette dernière compte des centres commerciaux et des marchés (couvert et gros) répondant à ses besoins intérieurs et extérieurs.

Le commerce est devenu la deuxième fonction identitaire de la ville après celle de la résidence et a fait d'El Eulma, un pôle commercial privilégié de niveau régional voire national par excellence.

Distinguée des villes de la région sétifienne par des avantages dont seul Sétif dispose, El Eulma a su gagner du poids démographique et avoir certaines capacités de services et de polarisation afférente.

La fonction marchande dans la ville d'El Eulma n'est pas récente. Elle remonte à la période de l'avant colonisation française, au moment où un marché⁶⁰³ de bestiaux quotidien au voisinage d'"Aïn Teftika" existait⁶⁰⁴.

Il se présentait sous forme de tentes permanentes dont certaines procuraient des services aux marchands comme la restauration et l'hébergement surtout pour ceux qui venaient de loin ou ceux voulant passer un jour ou deux dans la zone. Il a permis à El Eulma d'entretenir des échanges avec Constantine, Sétif, le Nord et le Sud du pays mais avec le temps, ce marché a fini par perdre de l'importance.

Pendant la période coloniale et au moment où El Eulma était connue pour sa vocation agricole, s'organisait chaque dimanche un marché de bestiaux hebdomadaire (cf. Photo 3). Ce marché va connaître de l'ampleur après l'indépendance et jusqu'à nos jours et va attribuer à El Eulma une identité commerciale.

Cette réussite peut s'expliquer aussi par le fait que la ville d'El Eulma est entourée de six souks⁶⁰⁵ hebdomadaires importants proches. Du côté Sud, le souk Sebt à Boughzoul juste après Hammam Soukhna et "souk" Merrouana dans la wilaya de Batna, au Nord existe le souk de Beni Azziz, à l'Est, les "souks" de Ferdjioua et de Tadjenant, et enfin à l'Ouest de la ville, le "souk" de Sétif (cf. Carte 6).

⁶⁰³ Par définition, le marché signifie une surface couverte ou en plein air où se fait le commerce de marchandises. Il suppose une activité commerciale traitée avec une certaine régularité et des règles dans le cadre d'une certaine concurrence, autour d'une réunion d'acheteurs et de vendeurs qui confrontent l'offre à la demande.

Le marché est un espace commercial et d'échanges permanent ou temporaire, qui participe à donner une dynamique à la ville et la rendre sur le plan régional ou national. Il se répand souvent dans les pays en développement sous forme de bazars.

⁶⁰⁴ Raconté par certains vieux de la ville qui ont vécu l'époque. Sur ce lieu, le lycée technique a été édifié.

⁶⁰⁵ Le "souk" mot en arabe qui veut dire marché.

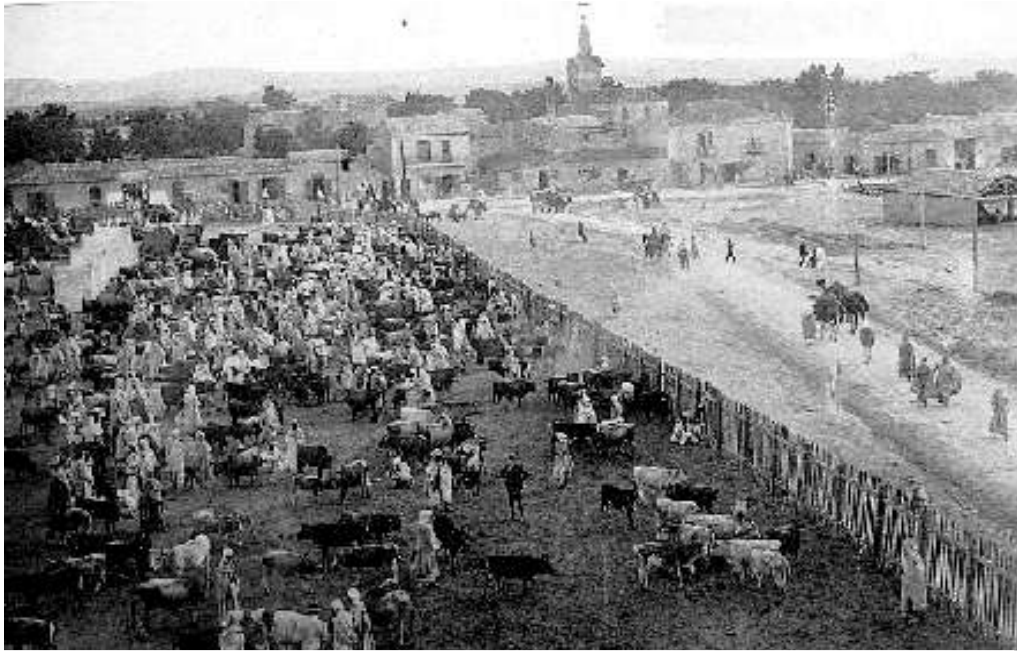


Photo 3 : Le "souk" hebdomadaire de bestiaux à Saint Arnaud en 1912
 (cliché : Histoire d'El Eulma" In, [http://www.el-eulma.com/histoire_d%27ElEulma.htm#7-1-%C3%A9poque_fran%C3%A7aise](http://www.el-eulma.com/histoire_d%27ElEulma.htm#7-1%27-%C3%A9poque_fran%C3%A7aise)).

4-1. Marchés existants dans la ville d'El Eulma

Au niveau de la ville d'El Eulma, deux types de marché existent : les marchés quotidiens couverts et découverts et les marchés hebdomadaires (cf. Cartes 7 et 8).

4-1-1. Marché hebdomadaire de bestiaux à portée nationale

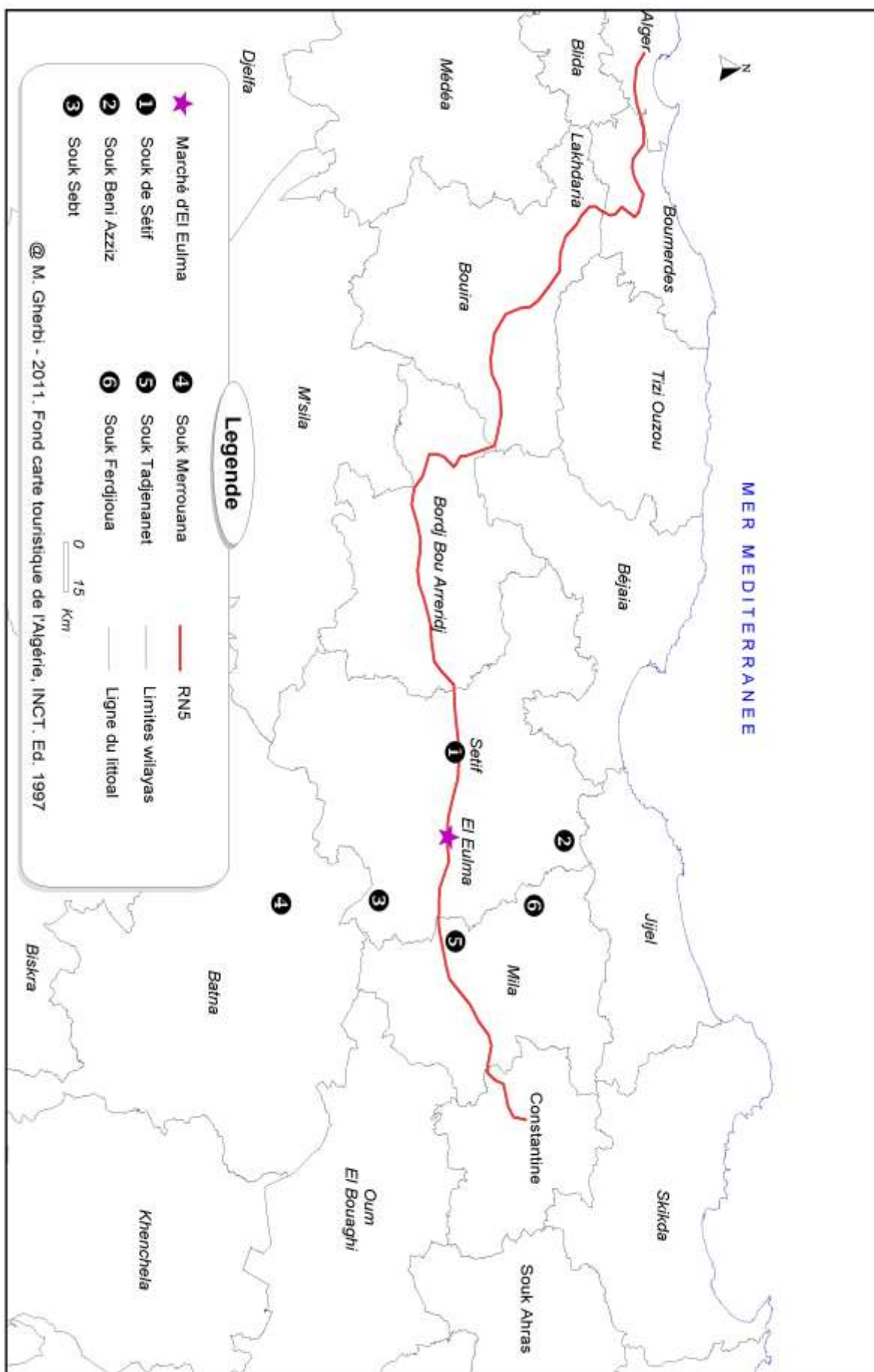
Le marché de bestiaux est hebdomadaire et continu d'ouvrir chaque dimanche. Il était implanté en centre-ville, près du marché des fruits et légumes⁶⁰⁶, sur le même terrain qui a été convoité par souk n'ssa durant les années 1990.

Les autorités à l'époque voulaient déplacer le marché des bestiaux sur les terrains appartenant aux fermes pilotes, dans le cadre du PUD, mais ce ne fut pas le cas à cause de leur nature juridique. Alors, il a été transféré vers la zone industrielle située au Sud de la ville, sur la RN77 qui relie El Eulma à Batna, en 1972 (cf. Carte 8).

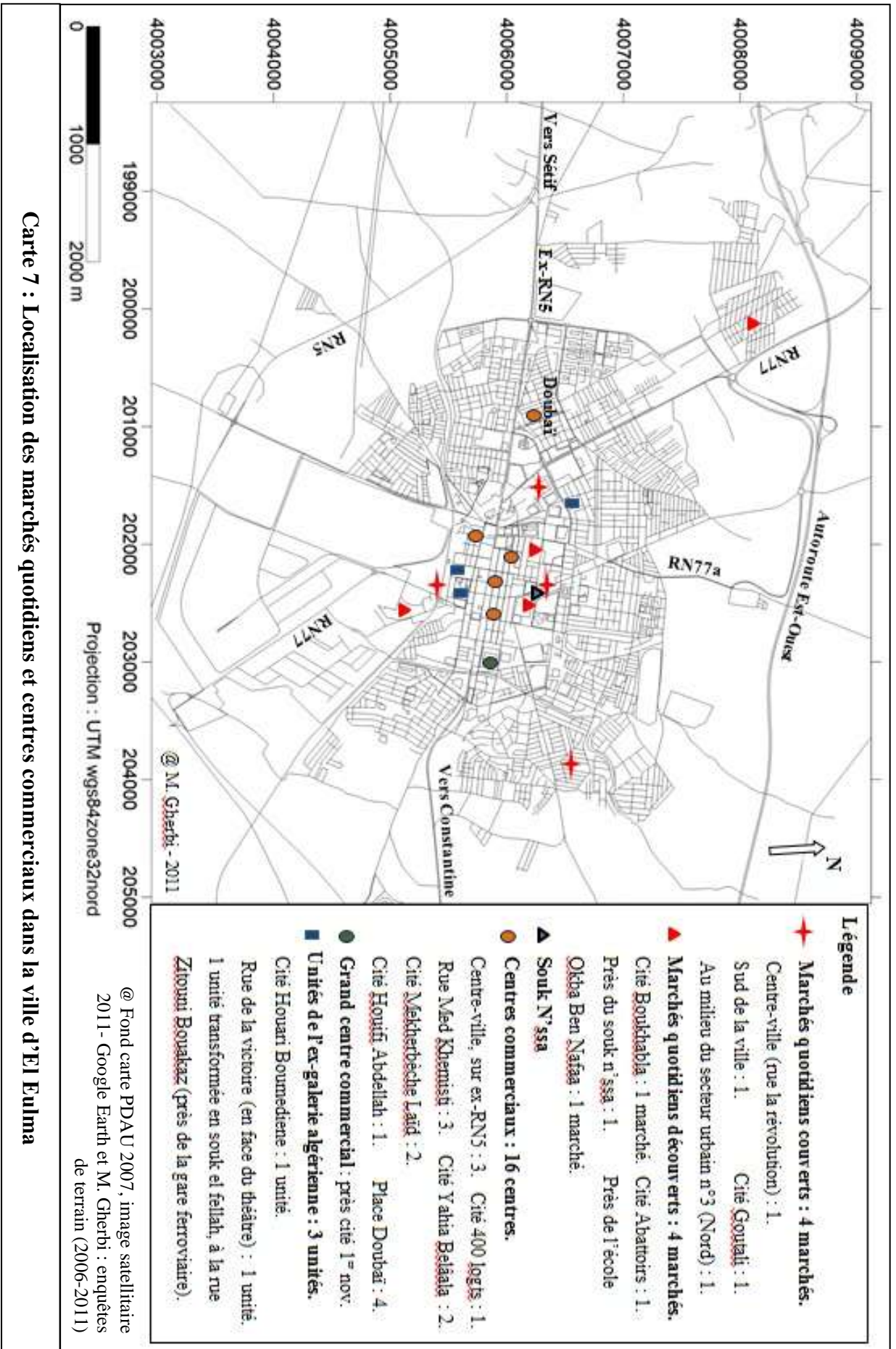
Il occupe une assiette foncière de près de 4 ha⁶⁰⁷, qui auparavant, devait recevoir de grands équipements urbains prévus par le PUD.

⁶⁰⁶ Ce marché a été couvert par la suite. Il est fonctionnel jusqu'aujourd'hui.

⁶⁰⁷ Dans le document de la direction publié par la direction du commerce de Sétif, deux surfaces pour ce même marché dans lequel activent 250 intervenants, ont été avancées. L'une est 3 ha et l'autre 10 ha, ce qui pose le problème de la certitude des données dans le même document officiel. Cf. Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 26 et 28, op. cit

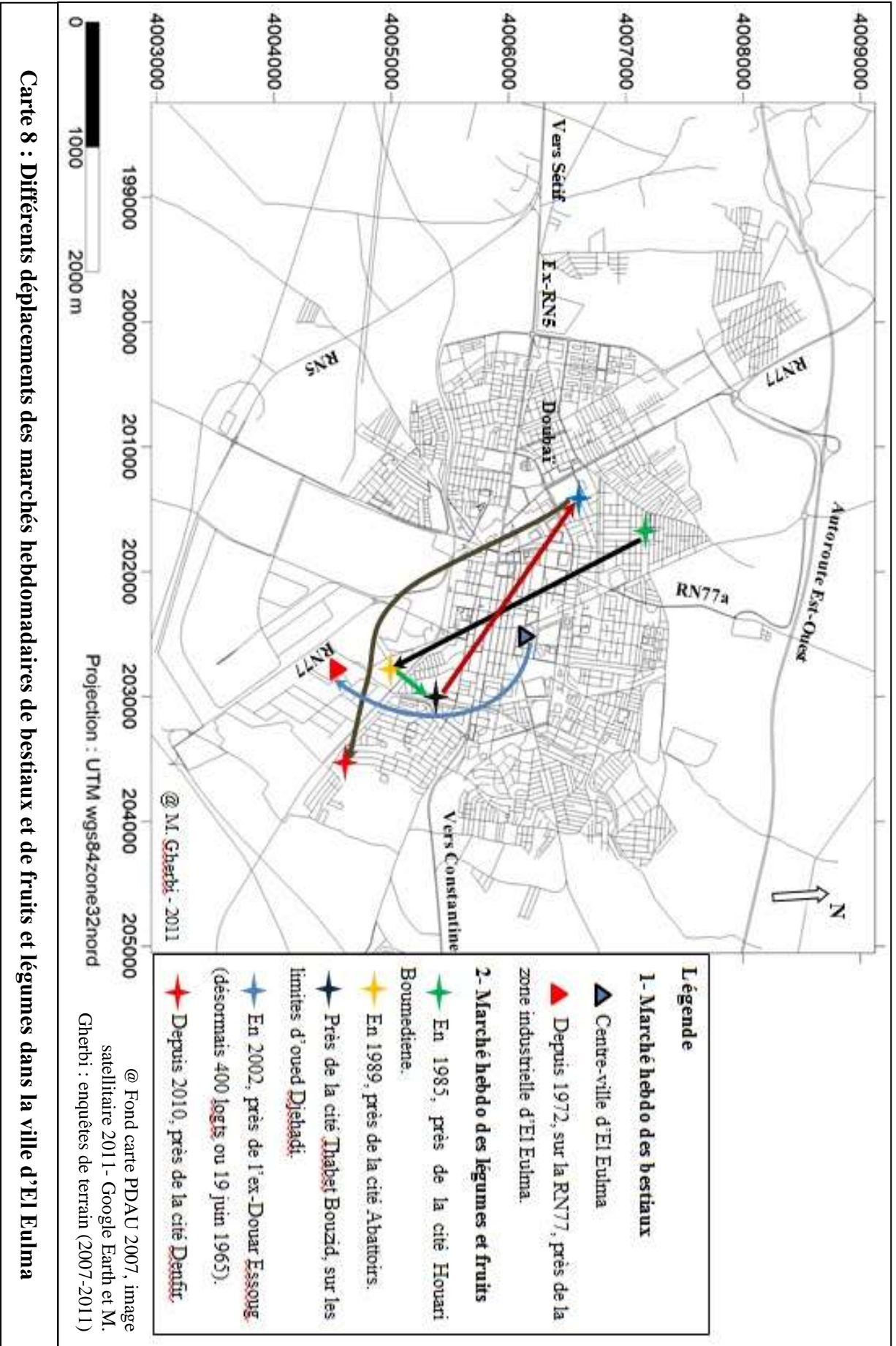


Carte 6 : Principaux souks hebdomadaires entourant El Eulma



Carte 7 : Localisation des marchés quotidiens et centres commerciaux dans la ville d'El Eulma

@ Fond carte PDAU 2007, image satellitaire
 2011 - Google Earth et M. Gherbi : enquêtes
 de terrain (2006-2011)



Carte 8 : Différents déplacements des marchés hebdomadaires de bestiaux et de fruits et légumes dans la ville d'El Eulma

Le marché de bestiaux d'El Eulma est rangé en 3^{ème} position à l'échelle nationale⁶⁰⁸ après celui d'El Harrach⁶⁰⁹ et d'El Khroub⁶¹⁰, que ce soit pour son aire d'influence et le nombre de commerçants et visiteurs qu'il attire ou pour le nombre de bestiaux qui se vendent.

Dans ce marché, plus de 2500 à 3000 têtes s'exposent dont 60 % sont des moutons et agneaux, 35% de vaches et le reste sont d'autres animaux particulièrement les chevaux. Les prix qu'il propose, sont très compétitifs comparés à ceux de Sétif.

Les commerçants originaires de Bejaïa, Bouira, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Jijel, Batna et Barika représentent 60 % dans le marché, et la clientèle est majoritairement d'El Eulma et de la région de Sétif.

La valeur locative de ce marché a rapidement évolué durant les dernières années. En effet, en 1980, elle était de l'ordre de 5000000 DA et est passé à 46000000 DA en 1998. Deux ans plus tard, elle oscillait déjà autour de 60000000 DA et est arrivée à faire 300000000 DA (30000000 Euros) en 2010, soit une croissance multipliée par 5. Mais malgré cela, la valeur de sa location reste loin des recettes et bénéfices réelles que fait rentrer ce marché (cf. Tableau 20).

Valeurs locatives du marché hebdomadaire d'El Eulma

Tableau 20

Années	Montant en DA	Montant en Euros selon le cours (Août 2010)
1980	5000000	51695,616
1998	46000000	475599,669
2000	60000000	620347,394
2010	300000000	3101736,972

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées d'APC d'El Eulma et de l'article de presse : DIFI A. et KHALIL B. : "Déguisés en tenue de la gendarmerie nationale avec des mitraillettes automatiques, des Terroristes s'accaparent de deux milliards de centimes en plein cœur de la ville d'El Eulma", In El Khabar, 02.02.2010.

4-1-2. Marché hebdomadaire de fruits et légumes d'importance régionale

Ce marché ouvre aussi chaque dimanche et a connu plusieurs déplacements. Il était initié à proximité de la cité "Houari Boumediene" au Nord de la ville depuis 1985.

A partir de l'année 1989, il fut transféré au Sud de la ville, à proximité de la cité "Abattoirs", dans un endroit dépourvu de tout local et de toute commodité nécessaire comme la viabilisation et les toilettes publiques. Il était partiellement revêtu en goudron et alimenté en éclairage public.

⁶⁰⁸ Rapport du PDAU d'El Eulma révisé. 1ère phase. Mars 2006.

⁶⁰⁹ Dans la périphérie d'Alger.

⁶¹⁰ A la périphérie de Constantine.

A l'époque, le marché de fruits et légumes se spécialisait dans la vente des fruits et légumes (gros et détails), les produits manufacturés, l'alimentation générale, la viande blanche, les vêtements, les articles, la ferronnerie et les pièces détachées. Il abritait en moyenne 350 commerçants exerçant dans l'alimentation générale dont 54 % d'entre eux, venaient des villes extérieures à El Eulma, comme Barika, Bordj Bou Arreridj, Sétif, Tedjenant, Chelghoum Laïd, Mila et Jijel.

L'ensemble du marché est couvert par des tentes et renferme 49 tables réservées principalement, à la vente des fruits et légumes et le reste à la vente des poules, de l'alimentation générale, des vêtements et divers.

Or, devant l'étroitesse de cet endroit et l'accroissement de la pression créée par le mouvement des marchands extra-El Eulma, les autorités ont décidé de le déplacer encore vers l'Est de la ville, près de la cité "Thabet Bouzid"⁶¹¹, sur les limites de l'Oued Djehadi (cf. Carte 8). Cette situation a cette fois-ci, mis les commerçants Eulmis en colère car, depuis trois ans, leurs activités n'ont pas cessé de connaître de déplacements.

En 2002, le marché a été transféré à proximité de la cité "ex-Douar Essoug"⁶¹², puisqu'un programme de logement social collectif a été affecté à l'assiette foncière qu'il occupait. Puis, il a encore migré près de la cité "Denfir" depuis 2010, sur une assiette foncière de 1500 m² de superficie⁶¹³. Les autorités locales et depuis la fin de l'an 2015, sont à la recherche d'un autre terrain pour déplacer ce marché.

4-1-3. Marchés quotidiens couverts de détails dans la ville

Le rapport de la DPAT de Sétif a enregistré 3 marchés couverts de niveau local dans différents endroits de la ville d'El Eulma alors qu'il existe réellement 4 marchés (cf. Tableau 21 et carte 7).

Marchés dans la Daïra d'El Eulma **Tableau 21**

Communes	Marchés Couverts	Marchés Hebdomadaires
<u>El Eulma</u>	<u>03</u>	<u>01</u>
Guelta Zerga	-	01
Bazer Sakhra	01	-
Total Daïra	04	02

Source : DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire...", p : 87, op. cit.

⁶¹¹ Le nom de la cité concerne la cité 504 logements.

⁶¹² Cette cité a changé de nom après l'indépendance et est devenu "Houifi A. Allah". Le mot Douar est un terme arabe signifiant un groupement de maisons abritant un nombre de familles. Elles sont construites illicitement en mode traditionnel et sont généralement situées en dehors du périmètre urbain. Elles peuvent être proches ou loin de ce périmètre.

⁶¹³ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 28, op. cit.

Au centre-ville, sur la place de révolution (rue de la révolution) s'implante un marché de 500m² de superficie dans lequel activent 67 intervenants⁶¹⁴. Il rassemble 84 locaux commerciaux, considéré comme le plus important dans la ville. Il renferme 2 librairies, une horlogerie, 3 salles de jeux, un taxiphone, un réparateur de radios et TV, 7 restaurants, 2 cafés, 4 pâtisseries, 27 boucheries et une poissonnerie.

Il dispose aussi de 35 locaux réservés à la vente des produits divers de la manière suivante : 4 les chaussures, 3 les articles de maison, 3 les cassettes audio et vidéo, 2 les produits électriques, 6 alimentation générale, 5 les épices (العقاقير و الأعشاب), et 12 locaux pour les fruits et légumes.

Au milieu du secteur urbain n° 3 et au Nord de la ville⁶¹⁵, un marché couvert a été implanté. Ce dernier renferme une superficie de 800 m² dans laquelle activent 109 intervenants⁶¹⁶. Ce marché comptabilise 68 locaux commerciaux répartis entre 37 pour l'alimentation générale, 15 pour les produits manufacturés et 16 pour les services dont 7 sont réservés aux restaurants et 4 pour la coiffure. Certains locaux et services ne figurant que dans ce marché, desservent les quartiers résidentiels qui les environnent.

Au Sud de la ville et loin des groupements résidentiels, se trouve un marché couvert qui déploie 20 locaux dont 17 sont destinés à la vente des fruits et légumes, 2 à l'alimentation générale et 1 pour les articles de maison. Mais étant donné son éloignement, la majorité des commerçants l'ont quitté pour aller exercer dans les marchés hebdomadaires avoisinants ou devenir des marchands ambulants. Le dernier marché couvert se trouve à "Goutali". Il dessert les quartiers environnants en manque d'équipements commerciaux.

A côté de ces marchés et selon la direction du commerce de la wilaya de Sétif⁶¹⁷, la ville d'El Eulma renferme 6 marchés de voisinage. Le premier de surface 1000 m², se trouve en centre-ville et emploie 150 intervenants. Le second se localise à la cité "Annane" et englobe une superficie de 5000 m² dans lequel exercent 50 intervenants. Le troisième est à la cité "Houifi Abdellah" sur une superficie de 2000 m² employant 25 intervenants. Le quatrième se trouve à la cité "Houari Boumediene" totalisant une surface de 1000 m² et renfermant 50 intervenants. Tandis que le cinquième marché, il se localise à la rue Colonel Amirouche développant 1000 m² et employant 10 intervenants. Enfin, le sixième marché à surface de 2000 m², est à la cité 419 logements où activent 25 acteurs.

⁶¹⁴ Il a été démoli en 2012, cf. Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 21, op. cit.

⁶¹⁵ C'est un découpage de la ville adopté par le plan d'urbanisme d'El Eulma. Le secteur urbain n° 3 renferme les cités 250 logts et 400 logts. La cité 400 logts avait pris le nom de la cité "19 juin 1965".

⁶¹⁶ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 21, op. cit.

⁶¹⁷ Idem, p : 23.

4-1-4. Marchés quotidiens découverts dans les quartiers périphériques

Depuis un certain nombre d'années et en attendant la réalisation des marchés de voisinage et centres commerciaux, l'APC a essayé de trouver une solution palliative pour les marchands ambulants en leur spécifiant des endroits dans la ville servant de marchés quotidiens découverts de voisinage à travers certains quartiers qui disposent plus d'espaces.

A cet effet, une commission chargée de sélectionner les sites susceptibles d'accueillir ce genre d'activité, a été créée. Elle a instauré 4 endroits dont l'un se situe près de "souk n'ssa" et le second dans le secteur urbain n° 3, près de l'école primaire "Okba Ben Nafâa". Le troisième site se localise dans la cité "Abattoirs" et le dernier site se trouve dans la cité "Souamâa" mais il a été remplacé par la suite, par un terrain dans la cité "Boukhabla", située vers l'extrême Nord de la ville (cf. Carte 7).

Ce dernier s'avère un espace dégagé et non goudronné. Il a été utilisé par les marchands ambulants qui exposent souvent leurs marchandises sous les poussières, l'ensoleillement, les pluies et les marées, et parfois même sur des étalages en bois ou sous des tentes.

Et malgré ces risques, ce marché connaît une éruption remarquable de la clientèle pour ses prix très compétitifs qu'il affiche. Cet état de fait a induit des embouteillages, particulièrement, le long de l'une des principales rues de la ville, la rue de "la révolution".

4-1-5. "Souk n'ssa" (ou marché des femmes) à la frontière du centre-ville ancien

Sur la place de la révolution et à proximité du marché couvert des fruits et légumes, un marché très fréquenté connu par "souk n'ssa", a été implanté (cf. Carte 7). Il est apparu dans les années 90, durant la période de l'insécurité qu'avait connu le pays. Et depuis, il a pris de l'ampleur pour devenir une véritable plaie au cœur de la ville, en se reconvertissant en pôle marchand important. Il a induit d'un côté, l'apparition des magasins dans la cité "Yahia Belâala" mais de l'autre côté, il a dépassé une bonne partie de son environnement.

L'endroit sur lequel est installé ce souk et avant la construction du marché couvert, était un marché hebdomadaire qui ouvre chaque dimanche. A l'époque, la DEC avait autorisé quelques étalages à des demandeurs pour résorber le chômage qui faisait rage parmi la masse juvénile de la ville. Mais avec le temps, ces étalages remplacés par la construction et l'installation de tentes octroyées à des prix symboliques, ont formé un marché qui n'a pas cessé de connaître de changements et d'extension dans la démesure et l'anarchie.

Le "souk n'ssa" regroupait 174 tentes disposées en forme de labyrinthe et renferme un amalgame de commerces organisés en deux lots. Le premier lot⁶¹⁸ occupe la majorité du marché avec un total de 137 tentes, où se trouvent l'habillement, les tissus, les chaussures, les cosmétiques,

⁶¹⁸ Ce lot contient 87 tentes pour la vente de l'habillement, 17 tentes pour les tissus, 15 pour les chaussures, 8 pour les cosmétiques, 3 pour les cassettes audio, 5 pour les articles de ménages et 2 pour les articles en cuivre.

les cassettes audio et CD, les articles ménagers et articles en cuivre (النحاس). Quant au deuxième lot⁶¹⁹ restant, il totalise 37 tentes destinées à la friperie, les épices et la cordonnerie.

Cet endroit qui était fréquenté par la gente féminine et des visiteurs venant des quatre coins du pays pour ses marchandises et ses prix défiant toute concurrence de magasins, a failli disparaître en 1995 suite à un incendie généré par un court-circuit électrique.

Une véritable foire difficilement contrôlable s'est installée dans ce marché labyrinthe, mais dernièrement, il a perdu cette vocation et s'est transformé en un lieu dangereux et malsain. Ses clients fidèles l'ont quitté à cause des agressions des drogués et autres ivrognes, mais aussi de la pollution qui s'est installée à ses alentours. Elle est engendrée par les ordures et les odeurs nauséabondes rayonnant à des dizaines de mètres, que par le soulagement de la gente masculine sur les murs de la clôture délabrée qui côtoie ce souk.

Cette situation a développé une colère chez les riverains, les citoyens et les commerçants déloyalement concurrencés par les adeptes de l'informel. Leurs pétitions déposées sont restées lettre morte devant le silence des responsables locaux ne pouvant mettre fin aux tensions fortes des bailleurs étalagistes solidaires qui refusaient de quitter cette partie de la ville.

La délocalisation de ce souk a été à maintes reprises soulevée, mais elle est restée sans issue. Elle a constitué un volet d'actualité qui ne manque pas d'enjeux surtout lors des élections communales. Il est vraisemblablement que ce souk cache les véritables conflits opposant les "opérateurs privés" aux pouvoirs publics, qui cherchent à récupérer les assiettes foncières dans la ville dans le cadre de la politique urbaine locale.

Dans ce contexte et en vue de modifier l'image négative dégagée étant donné que le foncier de ce marché est un bien de l'Etat⁶²⁰, un projet de salle omnisport a été initié dans cet endroit. Mais ce dernier n'a pas pu être réalisé à cause de la résistance des vendeurs étalagistes non satisfaits de la décision de leur transfert vers la périphérie de la ville par les autorités locales. Autre proposition émanant cette fois-ci de l'ex-agence foncière d'El Eulma pour le même terrain en l'an 2000, n'a pas aussi vu le jour. Elle consistait en la réalisation d'un équipement multifonctionnel composé de 02 tours d'habitation de 15 étages et d'un centre commercial qui prendra en charge les étalagistes en leur offrant des magasins.

Quant au "souk n'ssa" et malgré ces tentatives, il a continué de fonctionner jusqu'en 2012. Et si son bail de location a permis à la commune d'El Eulma de faire rentrer une somme de 10000000DA

⁶¹⁹ Le deuxième lot se compose de : 8 tentes pour la friperie, 4 pour les épices et 25 pour la cordonnerie.

⁶²⁰ Il appartient au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

(100000 Euros) en 2006 par exemple ; il a en revanche, facilité au "Mekkes"⁶²¹ de gonfler son chiffre d'affaires aux alentours de 100000000 DA (1000000 Euros) pour les années à venir.

A la fin, ce marché a été reconverti en place publique en 2012 qui, jusqu'à juin 2016, est encore en chantier. La grande partie de l'activité commerciale de ce marché, a été transférée vers le grand centre commercial, situé à proximité du stade municipal "Amar Harèche".

5- Les structures de vente dans la ville d'El Eulma

5-1. Des centres commerciaux présents à l'échelle de la ville

A côté des 3 unités commerciales de l'ex-galerie algérienne, la ville d'El Eulma renferme 17 centres commerciaux de tailles variables dont 2 sont en cours de réalisation. Ils sont conçus loin des normes définies⁶²² à l'exception d'un seul grand centre commercial⁶²³ qui a été inauguré par le président de la république en juillet 2007 (cf. Carte 7).

Le centre-ville englobe 6 centres commerciaux privés de petite taille (120 - 400 m²) dont 3 sur l'ex-RN5 et 3 sur la rue "Mohamed Khemisti". La place "Doubaï" renferme 4 centres commerciaux et les cités périphériques "Mekherbèche Laïd" et "Yahia Belâala", près de la cité administrative, ont bénéficié chacune 2 centres commerciaux.

Les cités "Houifi Abdellah" et "19 juin 1965" (400 logements) renferme chacune 1 centre commercial⁶²⁴. Mais proche de l'ex-RN5, de la cité "1 Novembre", du stade municipal "Amar Harèche" et de la cité "Goutali", a été édifié un grand centre commercial, sur une assiette foncière de 2 ha de superficie, appartenant aux domaines, sur laquelle est prévu un parking en plein air.

Entièrement autofinancé par les commerçants locaux par le biais de l'UGCAA, à hauteur de 250000000 DA (2500000 Euros)⁶²⁵, ce bâtiment a été inauguré par le président de la république en juillet 2007. Il respecte largement les normes et se caractérise par une architecture aérée, alliant modernité et fonctionnalité. Il a été initié pour résorber le commerce informel, combler le déficit enregistré en matière de locaux commerciaux et diminuer la pression sur la place "Doubaï" et particulièrement "souk n'ssa".

⁶²¹ C'est une appellation en langue arabe. Elle signifie le bailleur qui loue toutes les surfaces du "souk" même pour les petits étalages, contre une somme journalière.

⁶²² Le centre commercial existant à El Eulma, ne ressemble ni à un grand magasin qui propose une gamme très diversifiée répondant à des besoins occasionnels, ni à celui d'un supermarché qui est par définition, un magasin d'une surface de vente de 400 à 2500 m², en libre-service, vendant surtout les produits alimentaires, et avec aire de chalandise importante. Dans la plupart des cas rencontrés à El Eulma, le centre commercial est souvent petit et est divisé en petites surfaces séparées et louées à des vendeurs indépendants.

⁶²³ Ce projet appartient à la catégorie d'équipements commerciaux de superficies 400 – 2500 m². cf. Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 30, op. cit.

⁶²⁴ Le centre commercial dans la cité "19 juin 1965" était un "ex-souk el fellah" qui était incendié puis a été acheté par un privé qui l'a transformé en centre commercial. En face de ce centre, existait un marché quotidien couvert.

⁶²⁵ BACHA R. : "Le centre commercial ouvre enfin", In El Watan, 10.02.2008.

Le chantier de ce grand centre commercial a été lancé depuis 7 ans et sa réalisation a duré 5 ans, mais sa mise en service a pris un retard de plus 24 mois à cause de la non remise des actes de propriété aux locataires du site par les pouvoirs publics.

Aujourd'hui, il renferme 237 locaux qui ont été attribués à des locataires sur la base d'un tirage au sort ; et propose une large gamme de produits et de services à la clientèle. Selon ses concepteurs, cette infrastructure devra générer 450 emplois directs et 150 autres indirects⁶²⁶.

A propos de l'ex-EDGA (ex-galerie algérienne)⁶²⁷, la ville d'El Eulma disposait de 3 unités commerciales dont la première existait dans la cité "Houari Boumediene". Elle a été louée par stands à des revendeurs de meubles et a été divisée en 74 locaux commerciaux, dont 50 étaient réservés à la vente de l'habillement, 11 aux meubles de maison, un local pour les viandes blanches et un autre pour l'alimentation générale.

La deuxième unité⁶²⁸ de surface 500 m² se situe sur la rue Zitouni Bouakaz. Elle été incendiée durant les événements d'octobre 1988, mais après sa réhabilitation, elle a été utilisée en espaces de stocks. Puis elle a été ensuite transformée en "souk el fellah"⁶²⁹ et a été cédé à certains employés par la société holding. Ils ont, au début, ouvert leurs propres commerces mais après, ils l'ont loués illégalement par stands, à des revendeurs⁶³⁰. Actuellement, cet équipement ne fonctionne pas.

Quant à la troisième unité de l'ex-EDGA, elle est localisée sur la rue de la victoire, en face du théâtre de la ville d'El Eulma. Elle renfermait 5 grands locaux dont l'un était réservé à la vente de l'alimentation générale, le deuxième au mobilier et les 3 locaux restants à l'électroménager et les articles de maison. Cette unité a été incendiée et a été remplacée par un jardin public qui fut aménagé après la démolition des restes.

Les entreprises de vente rattachées au secteur public sont peu présentes au niveau de la ville d'El Eulma et si elles existent, elles sont insignifiantes pour leurs faibles superficies de vente comparées au volume de l'activité exercée et le nombre de clients. Le cas des unités de vente rattachées aux sociétés nationales de textile⁶³¹, de cuirs et de chaussures et pâtes alimentaires dont leurs locaux sont à dimensions toutes similaires, constitue un exemple illustratif.

⁶²⁶ CHELLALI B. : "Le président de la République inaugure un centre commercial à El-Eulma. Résorber le commerce informel, le Maghreb, le quotidien de l'économie, In <http://www.lemaghreb.dz.com/lire.php?id=4257>, posté le 27.06.2007.

⁶²⁷ Ce sont des centres commerciaux à prix subventionné par l'Etat.

⁶²⁸ L'ex-galerie algérienne contenait en plus de l'espace de vente, des sièges de bureaux de gestion et d'administration et de stock quotidien, donc, une surface insuffisante. Cette unité était créée dans un bâtiment ancien situé au Sud, près de la gare ferroviaire.

⁶²⁹ C'est un mot arabe qui veut dire marché du paysan. Il est un centre commercial financé et subventionné par l'Etat. Il était destiné aux paysans au départ, mais en pratique, il a servi toutes les couches sociales.

⁶³⁰ Juridiquement l'acte de location est illégal car les bénéficiaires ont loué leurs locaux sans bail à d'autres revendeurs n'ayant pas de registres de commerce ou tout autre document leur autorisant l'exercice du commerce.

⁶³¹ 40 m² seulement.

5-2. Evolution des locaux commerciaux dans la ville

Le commerce présent dans la ville d'El Eulma après l'indépendance, était multiple et non spécialisé et avec le temps, il s'est transformé en commerce spécialisé. Selon les travaux de Mutaoua, de Sahraoui et al, ainsi que les enquêtes et recherches conduites par nos soins, la ville d'El Eulma comptait 608 locaux commerciaux avant 1969, alors qu'en 1984, le nombre avait atteint 834 locaux.

Entre 1969-1986, la croissance des locaux a touché 68,58 %, soit 1025 locaux commerciaux en l'espace de 17 ans. La majorité d'entre eux a concerné les RDC de la plupart des bâtiments des ZHUN et le marché couvert de la place "la révolution" dans le centre-ville.

En l'espace de 5 ans, soit de 1986 à 1992, une croissance de 135,60 % a été enregistrée dans la ville, faisant que le nombre de locaux passe de 1025 à 2415 où la surface moyenne d'un local⁶³² avait fait 60 m², et la superficie du commerce en général a touché les 10,45 ha (cf. Annexe 23).

Le commerce sensiblement touché concernait la vente des poids secs et semoule par exemple⁶³³ qui s'est élevée à 125 locaux en 1989, mais a rapidement fléchi à 107, comparée aux ventes de l'alimentation générale, de viandes, de poules, chaussures et vêtements qui ont connu une augmentation significative en 1991.

A cette époque, le commerce des bijoux est passé à 1,060 % et celui des outils scolaires a permis l'ouverture de 22 librairies. Quant à la papeterie, elle a vu une croissance multipliée par 05, avec un taux de 532 %, représenté par 116 locaux commerciaux.

La vente des matériaux de construction et de quincaillerie ont connu une croissance de 343 % alors que l'article de maison a atteint 313 %. En d'autres termes, la surface des équipements commerciaux privés a atteint 58,1 % de la superficie globale commerciale de la ville, soit 24,94 ha pour un taux de 2,78 m²/hab. dépassant largement le taux théorique idéal de 0,55 m²/hab.⁶³⁴.

Vers l'année 1992, la croissance de nombre de locaux commerciaux a touché en premier lieu, le centre-ville avec un taux 43,90 % pour les activités commerciales et artisanales, puis la zone de la place "la révolution" et en dernier lieu, "charâa Doubaï"⁶³⁵ (la place Doubaï) situé dans la cité ex-"Génie sider". Durant la période 1992-1998, le nombre total de locaux commerciaux dans la ville d'El Eulma a atteint 4479 locaux⁶³⁶, et est passé à 4769 locaux commerciaux en 2002.

⁶³² MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma...pp. 143-144, op. cit.

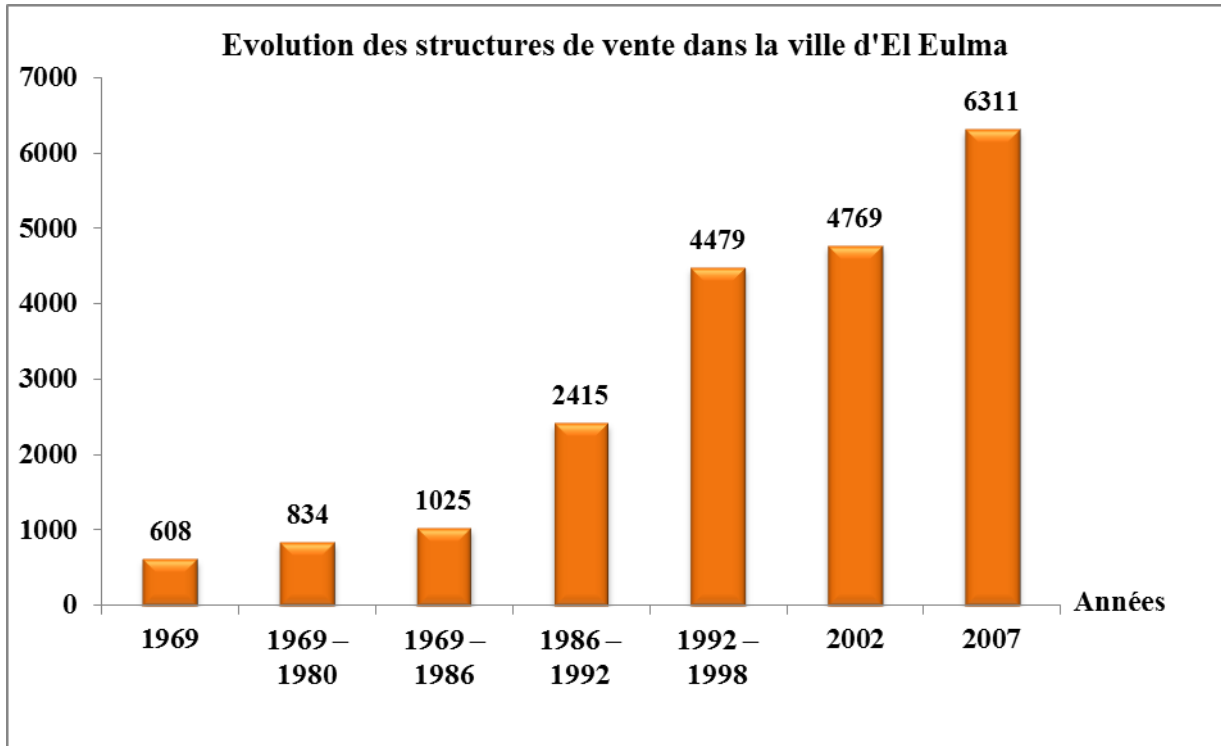
⁶³³ Idem

⁶³⁴ Selon la grille d'équipements de 1992 élaborée par l'ex- Centre d'Etudes et de Réalisation Urbaine de Sétif (CERUS, aujourd'hui il est connu par URBAS).

⁶³⁵ "Charâa Doubaï", appellation donnée par les commerçants Eulmis. Cette même rue avait pris le nom de "Charâa Hong-Kong" durant les années 1991-1992. "Charâa" est un mot en arabe qui signifie la rue.

⁶³⁶ SAHRAOUI A., AGOUNE S. et MAAMACHE A.: "La ville d'El Eulma...", p : 61, op. cit.

Au niveau de la place "Doubaï", 531 locaux ont été recensés en 1998. Ce chiffre a presque doublé en 2002 car il a fait 900 locaux. En 2007, le nombre est passé à plus de 1000 locaux et depuis, la place "Doubaï" a commencé à concurrencer sérieusement le centre-ville et a fini par se classer la première dans toute la ville (cf. Graphique 2 et tableau 22).

Graphique 2

Globalement, le nombre de locaux commerciaux a doublé avec changement permanent du type de commerce à exercer, en rapport avec la demande et le meilleur profit à réaliser.

Durant l'année 2007, le nombre est arrivé à 6311 locaux⁶³⁷ dont 5179 concernent la ville d'El Eulma. Ils se répartissent de manière à différencier les quartiers de la ville selon la densité commerciale. Le commerce de détails déploie 4600 locaux comparé au commerce de gros qui représente 520 locaux (cf. Tableaux 23 et 24)⁶³⁸.

Comparé à l'année 1992, le commerce de gros dans la ville d'El Eulma ne dépassait guère les 12 locaux commerciaux dont 4 se spécialisent dans la vente des chaussures et vêtements alors que les 6 locaux restants, dans l'alimentation générale. Il est à signaler qu'à cette époque, la place

⁶³⁷ Selon les données de la Direction de registre de Commerce repris par la DPAT de la wilaya de Sétif: "Annuaire statistique, année 2007", p : 85, Ed. 2008, 135p.

⁶³⁸ Il y a une différence remarquable dans les statistiques officielles. Le nombre d'importateurs a atteint 1132 importateurs.

"Doubaï" n'avait pas connu encore d'apogée et que la concurrence de la ville mère Sétif était impitoyable.

Evolution des structures de vente dans la ville d'El Eulma

Tableau 22

Année	Nombre total de locaux commerciaux	Croissance	Pourcentage
1969	608	/	/
1969 – 1980	834	226	/
1969 – 1986	1025	417	68,58 %
1986 – 1992	2415	1390	135,60 %
1992 – 1998	4479 (place "Doubaï": 531)	2064	85,46 %
2002	4769 (place "Doubaï": 900)	290	/
2007	6311 (place "Doubaï": 1104)	1542	32,88 %

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des enquêtes Gherbi-2007, DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire...", p : 85, op. cit. et SAHRAOUI A. et al. : "La ville d'El Eulma...", p : 49, op. cit.

Répartition des activités commerciales par commune

Tableau 23

Commune	Total de la commune		Prod. Industrielle		Prod. Artisanale		Prestation Service		Commerce					
	PM	PP	PM	PP	PM	PP	P M	PP	Importateurs		Grossistes		Détailants	
									PM	PP	PM	PP	PM	PP
El Eulma	133 3	757 5	229	614	2	20	107	200 9	748	0	155	369	92	4563
Guelta Zarga	34	191	14	37	0	1	1	76	18	0	1	5	0	72
Bazer Sakhra	74	440	44	66	0	0	6	169	15	0	7	12	2	193
Total Daïra	144 1	820 6	287	717	2	21	114	225 4	781	0	163	386	94	4828

Source : DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire...", p : 86, op. cit.

Répartition des personnes physiques (PP) et personnes morales (PM) par secteur d'activité dans la commune d'El Eulma **Tableau 24**

Secteur	Nombre de PM	Nombre de PP	Total
Production industrielle	225	583	808
Production artisanale	2	23	25
Commerce de gros	<u>145</u>	<u>360</u>	<u>505</u>
Importation	<u>766</u>	<u>366</u>	<u>1132</u>
Commerce de détails	<u>87</u>	<u>4509</u>	<u>4596</u>
Services	103	1956	2059
Total commune	1328	7797	9125

Source : Ministère du Commerce, service des statistiques des registres de commerce, 2007.

L'artisanat comme activité économique complémentaire, n'a pas suivi le même rythme du développement du commerce selon les statistiques officielles, d'autant plus qu'il existe plusieurs unités et ateliers de confection artisanale et de montages qui fonctionnent dans l'informel.

Le dénombrement total des artisans officiellement inscrits dans la commune d'El Eulma est réputé faible et a pratiquement doublé en l'espace de 5 ans. En effet, en 2007, leur nombre est passé de 623 artisans en 2007 à 1247 artisans en 2012 (cf. Tableau 25).

Artisans inscrits à El Eulma en 2007 et 2012 **Tableau 25**

Communes	Artisanat d'art	Artisanat de production	Artisanat prestation de service	Total
<u>El Eulma</u>	<u>89</u> *<u>141</u>	<u>181</u> *<u>449</u>	<u>353</u> *<u>657</u>	<u>623</u> *<u>1247</u>
Guelta Zerga	03 *04	05 *20	14 *30	22 *54
Bazer Sakhra	06 *08	12 *25	17 *42	35 *75
Total Daira	98 *153	198 *449	384 *729	680 *1376

Source : DPAT de la wilaya de Sétif: "Annuaire statistique...", p. 68, op. cit. et *DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, secteur de l'énergie et des mines, p : 299, op. cit.

5-3. Distribution des locaux commerciaux

L'expansion importante de l'activité commerciale dans l'espace de la ville d'El Eulma, s'est traduite par la présence d'infrastructures commerciales variées et nombreuses, mais uniformément réparties et responsables de la différenciation des quartiers ordinaires de ceux spécialisés. Cette expansion a induit l'accroissement des locaux commerciaux qui a créé un mouvement dynamique à l'intérieur de la ville.

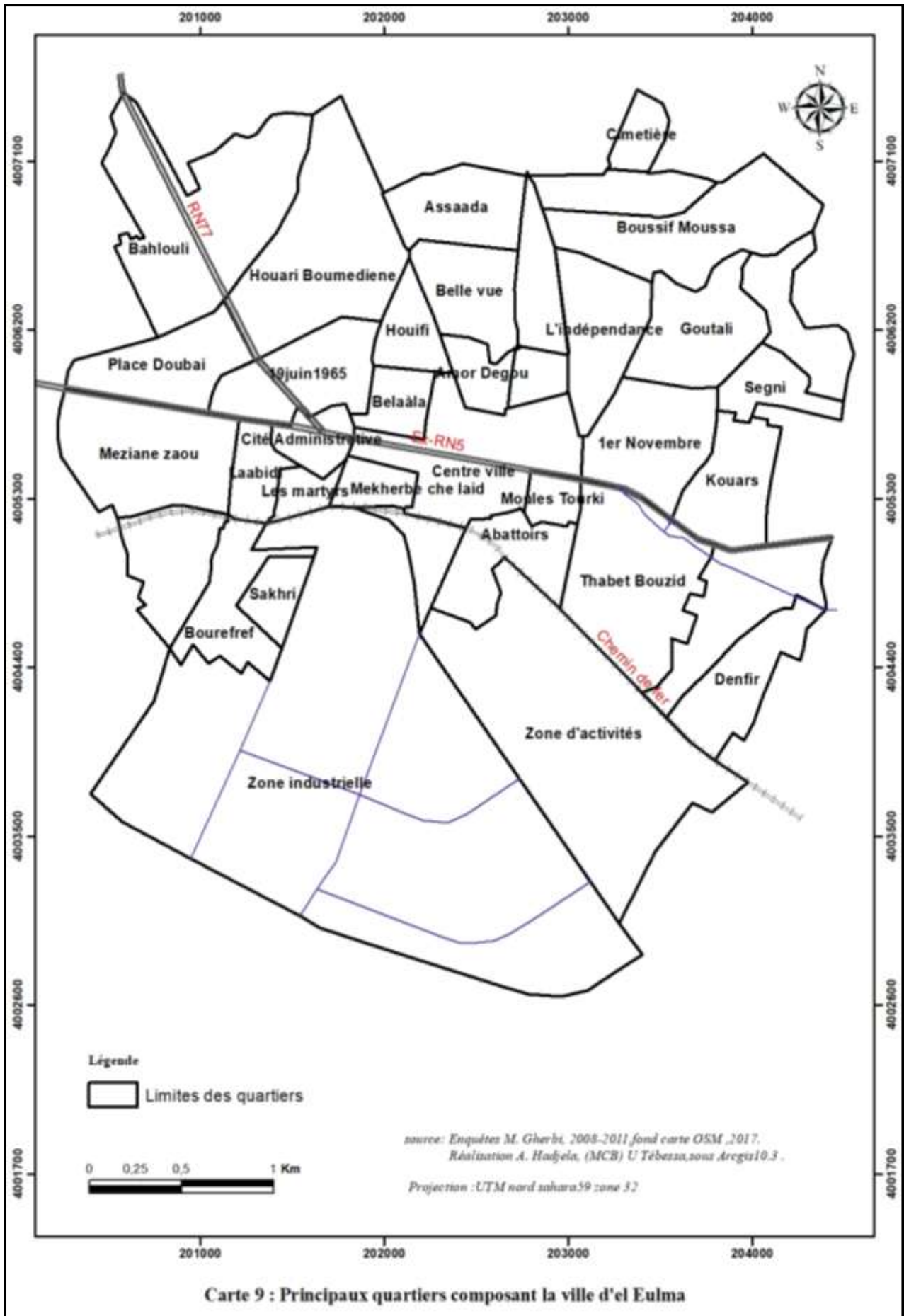
La ville est désormais composée de 27 principaux quartiers (cf. Carte 9). La distribution qualitative des locaux commerciaux dans la ville n'est, en pratique, pas prise en considération, surtout après que les autorisations d'exercice du commerce sont devenues des compétences du service du registre de commerce. Ce dernier les délivre sans l'établissement des études préalables et réelles sur terrain pour les lieux et les types de commerce à exercer.

Le résultat s'est traduit dès lors, par la concentration du commerce et d'un type précis de commerce dans un quartier sans qu'il soit présent dans d'autres quartiers de la ville.

La concentration du commerce s'élève en centre-ville et diminue en direction de la périphérie jusqu'à la disparition totale dans certains quartiers comme le cas des quartiers nouveaux à forte densité en logements collectifs situés à l'Est de la ville, à l'exception de la place "Doubäï" qui concurrence le centre-ville dont le nombre de locaux commerciaux a doublé en 10 ans (cf. Tableau 26 et graphique 3).

Les 27 quartiers composant la ville d'El Eulma par leurs locaux commerciaux utilisés, peuvent être rangés en 05 catégories. Le segment des produits non alimentaires constitue la première catégorie qui représente 41,23 % et englobe une variété de produits⁶³⁹. Elle totalise 2140 locaux présents en 2007, soit une croissance de 86 % par rapport à l'année 2001 qui comptait 1847 locaux. Les produits alimentaires viennent en deuxième position avec un taux de 18,84 % du nombre total des locaux commerciaux dans la ville. Ils étaient représentés par 844 locaux en 2001 mais en 2007, le nombre est passé à 976 locaux. Les 3 catégories restantes sont représentées par les métiers avec 980 locaux, les services avec 562 locaux et enfin les fonctions libérales avec 246 locaux.

⁶³⁹ Ils sont rangés en commerce de quincaillerie et corolaires (peinture, céramique, quincaillerie, droguerie articles d'électricité, plomberie et gaz). Et il existe aussi le commerce de luxe comme les cosmétique, habillement de sport, de fêtes, bonneterie, lunetterie, montres, jeux d'enfants, cassettes et CD vidéo/audio, matériels d'informatique, tissus, couvertures, tapisserie, articles de ménages, de décors de maison, électroménager, mobilier de bureaux, de maisons et de cafétérias et leurs accessoires.



Carte 9 : Principaux quartiers composant la ville d'el Eulma

Evolution des locaux commerciaux dans les quartiers de la ville

Tableau 26

Quartiers de la ville	Année 1998			Année 2007-2008		
	Nombre d'habitants	Nombre de locaux	% de locaux	Nombre d'habitants	Nombre de locaux	% de locaux
Centre-ville	10257	1294	28,89	10951	1320	21
Place "Doubaï"	1277	531	11,86	1844	1104	17,5
Houari Boumediene	4081	383	8,55	5595	522	8,3
1 ^{er} Novembre 1954	8442	273	6,10	10564	320	4,42
Houfi A/ Allah	2975	207	4,62	3804	280	4,42
Meziane Zaou	2111	178	3,97	3691	430	6,81
Thabet Bouzid	9366	188	4,20	13870	222	3,51
Yahia Belâala	1769	171	3,82	2644	220	3,5
Belle vue	2977	167	3,73	4033	220	3,5
Goutali	9940	120	2,68	12350	173	2,8
Mekherbèche Laïd	3545	110	2,46	5409	165	2,61
Ammar Degouou	1849	104	2,32	3670	160	2,53
19 Juin 1965	4806	103	2,30	6101	160	2,53
L'indépendance	1816	92	2,05	2744	120	2
Labidi	4246	83	1,85	6754	190	3,01
Moulef Tourki	1466	77	1,72	2956	100	1,6
Behlouli	7732	74	1,65	10490	102	1,61
Abattoirs	3267	56	1,25	3367	70	1,15
Sakhri	3183	49	1,09	5303	72	1,2
Annane	958	50	1,12	1702	72	1,2
Bourefref	4539	40	0,89	7301	60	1
Les Martyrs	429	32	0,71	793	50	0,8
Essaada	1526	25	0,56	2261	50	0,8
Segni	2098	25	0,56	3445	32	0,53
Boussif Moussa	3368	24	0,54	5021	39	0,67

Denfir	1762	16	0,36	3196	25	0,4
Cité administrative	1567	7	0,16	2061	33	0,6
Total	101352	4479	100	141920	6311	100

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des enquêtes de GHERBI M. : 2007-2008, RGPH 2008 et 1998, et SAHRAOUI et al. : "La ville d'El Eulma.... p : 81, op. cit.

6- Affluence des commerçants et importateurs à El Eulma

Un quart des commerçants de l'Est algérien qui détiennent des registres de commerce import-export inscrits en 2006, résident dans la wilaya de Sétif. Ils représentent 1459 importateurs⁶⁴⁰ dont la plupart d'entre eux, exercent à El Eulma. C'est une régression relative par rapport à l'année 2005 qui a compté 2300, puisque 841 registres ont été radiés suite aux nouvelles restrictions et mesures anti-fraude fiscale prises en 2006 contre les importateurs fantômes (cf. Annexes 4 et 24).

Parmi ces mesures, figure l'obligation de déclaration officielle du chiffre d'affaires d'un montant minimum égal à 20000000 DA, équivalent à 200000 Euros pour jouir du droit d'exercice de l'importation. Elle a été prévue dans le cadre des dispositions de l'article 13 de l'ordonnance portant LFC de l'année 2005. Par conséquent, le nombre des importateurs inscrits, activant dans la région Est algérien, est passé de 6384 importateurs en 2005 à 6233 en 2006⁶⁴¹ (cf. Annexes 25 et 25 bis). Ces mesures ont fort bien basculé les 151 importateurs et bien d'autres à radier leurs registres pour qu'ils passent à l'informel.

Mais vers la fin de l'année 2009 et selon le CNRC, le nombre de sociétés d'importation a grimpé de près de 50 % pour atteindre les 8600 sociétés au niveau de l'Est algérien dont 2284 seraient enregistrées dans la wilaya de Sétif. Cette croissance a continué de se manifester où vers la fin de juin 2010, le nombre a atteint 9269 sociétés d'importation (cf. Annexes 1 et 2).

Les statistiques officielles signalent que le nombre d'importateurs à El Eulma serait passé de 664 importateurs en 2001⁶⁴² à 908 en 2002, puis à 748 importateurs en 2007 selon la DPAT de Sétif⁶⁴³. Or, et comme rapporte le Ministère du Commerce, 1132 importateurs actifs⁶⁴⁴ seraient enregistrés à El Eulma en 2007. Il ressort de ce fait un écart de 384 importateurs qui n'ont pas été comptabilisés par l'ex-DAPT de Sétif pour cette même année.

⁶⁴⁰ Ministère du Commerce (MC), Centre National du Registre de Commerce (CNRC), p : 68, op. cit. Ce chiffre est resté stable en 2007 selon la DPAT de Sétif, où le nombre d'importateurs dans la wilaya de Sétif a touché 1452 (cf. DPAT de la wilaya de Sétif: "Annuaire...., p : 87, op. cit.).

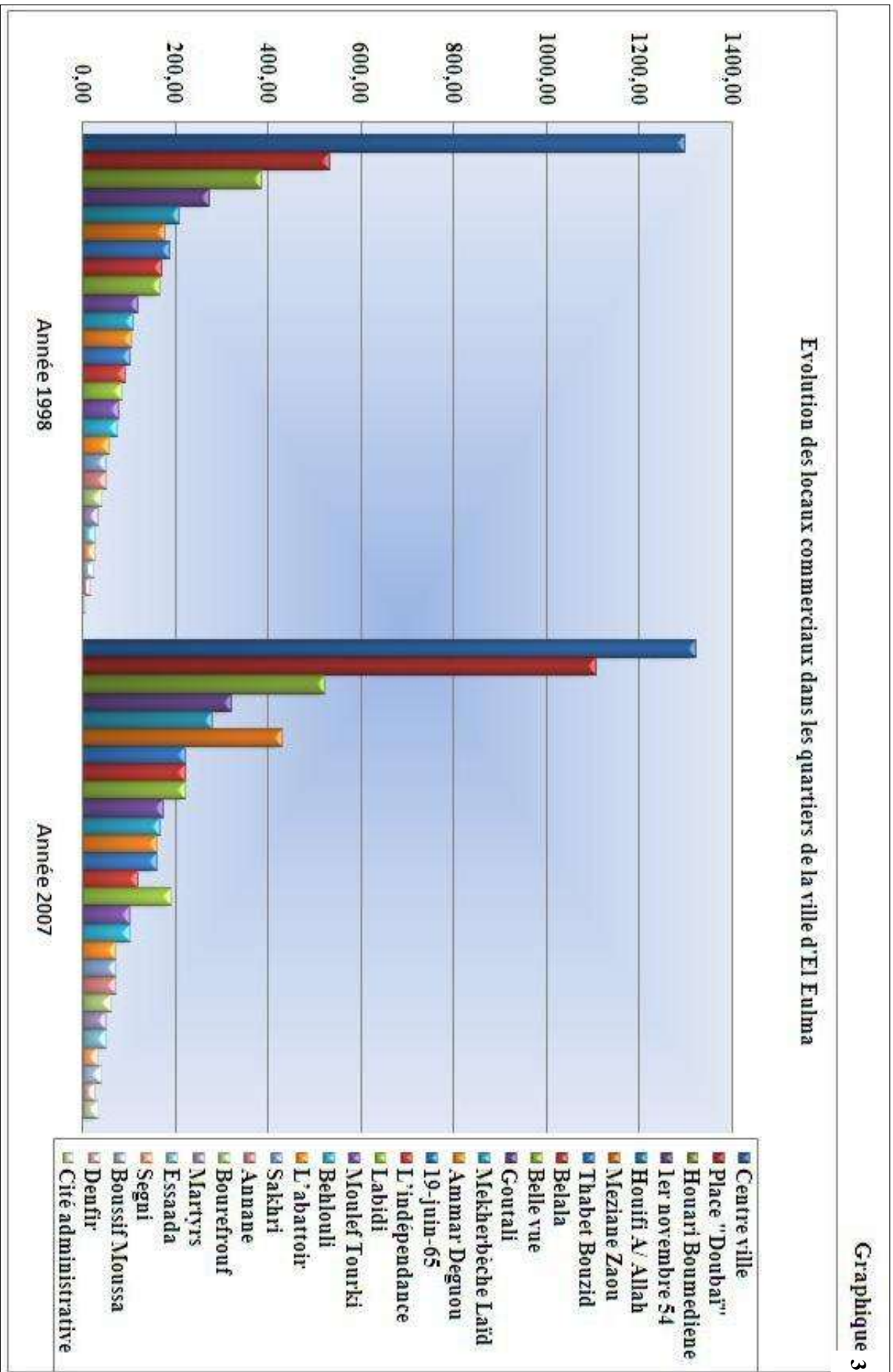
⁶⁴¹ Idem, p : 67.

⁶⁴² SAHRAOUI A., AGOUNE S. et MAAMACHE A. : "La ville d'El Eulma....pp. 61-62, op. cit.

⁶⁴³ DPAT de Sétif, 2002 et 2007.

⁶⁴⁴ Ministère du Commerce, service des statistiques des registres de commerce, 2007.

Evolution des locaux commerciaux dans les quartiers de la ville d'El Eulma



Graphique 3

Les statistiques du CNRC de fin de juin 2010 confirment l'existence de 2410 importateurs présents dans la wilaya de Sétif, dont fort possible 60 %, soit 1446 importateurs seraient installés à El Eulma, contre 1370 importateurs en fin de l'année 2009 (cf. Annexes 1 et 2). En effet, en 2012, El Eulma avait compté 1639 importateurs officiellement inscrits⁶⁴⁵, soit une augmentation de 771 importateurs comparé à l'année de 2010.

Quant aux statistiques élaborées par la DPSB de la wilaya de Sétif en 2012, elles ont signalé la présence d'un total de 2229 importateurs officiellement inscrits exerçant dans la wilaya de Sétif⁶⁴⁶, tandis que celles de la direction du commerce de la wilaya durant la même année, ont signalé l'existence d'un total de 3322 importateurs ayant des registres d'import valides⁶⁴⁷. D'où un écart de 1093 importateurs entre les deux sources d'informations.

Mais malgré les différences dans les statistiques officielles et même s'il est difficile de cerner le nombre réel total d'importateurs formels en cours d'exercice, ces chiffres reflètent non uniquement la concentration d'importateurs formels mais aussi d'importateurs fraudeurs dans la wilaya de Sétif, plus particulièrement à El Eulma.

La preuve est que cette dernière a pu arriver à abriter toute seule, environ 1200 importateurs informels qui représentent plus du 1/8^{ème} du chiffre national⁶⁴⁸, équivalent à 9500 importateurs informels recensés⁶⁴⁹ durant le premier semestre 2006. Il faudra dès lors, imaginer les sommes colossales d'argent qui s'échangent informellement à El Eulma et dans la place "Doubaï", difficilement voire impossible de les comptabiliser.

Il est à signaler que le nombre de 1200 importateurs informels reste valable mais non précis pour la période 2006-2011, car d'après nos enquêtes, la place "Doubaï" a compté à elle seule, plus de 1000 importateurs⁶⁵⁰ dont uniquement moins de 200 qui détiennent des registres de commerce valides.

D'autre part et grâce à la concentration des commerçants (tous types confondus) officiellement enregistrés dans la wilaya de Sétif l'a classée en 2^{ème} position directement après la wilaya d'Alger durant les années 2005 et 2006.

⁶⁴⁵ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 06, op. cit. et DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 337, op. cit.

⁶⁴⁶ DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 333, op. cit.

⁶⁴⁷ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 02, op. cit.

⁶⁴⁸ BENYELLES A. : "Suite au lancement...", op. cit.

⁶⁴⁹ Selon le Ministre du Commerce, cf. AMALOU F. : "Loi sur l'assainissement...", op. cit.

⁶⁵⁰ Service de concurrence et d'évaluation de la commune d'El Eulma et enquêtes Gherbi effectuées entre 2006-2010.

En effet, durant l'année 2006, le nombre total des commerçants inscrits avait atteint 50972 commerçants, à raison d'un commerçant pour 29 habitants, contre 48092 commerçants⁶⁵¹ représentant 4,70 % pour l'année 2005 (cf. Annexes 26, 27, 28 et 28 bis). En 2012, leur nombre officiel avait atteint 61611 commerçants⁶⁵², soit une augmentation de plus de 17 % en l'espace de six ans (par rapport à l'année 2006).

Quant aux commerçants grossistes et détaillants officiellement inscrits dans la wilaya de Sétif⁶⁵³, leur nombre avait fait 28298 commerçants en 2006 contre 27014 commerçants en 2005, soit plus de 70 % des commerçants de l'ensemble de la région Est algérien⁶⁵⁴ (cf. Annexes 31 et 31 bis). Et en l'espace de six ans, c'est-à-dire en 2012, leur nombre avait fait 36211 commerçants inscrits dans la wilaya⁶⁵⁵.

En 2007, plus du 1/5^{ème} des commerçants de gros, demi-gros et détaillants inscrits de la wilaya de Sétif sont installés à El Eulma⁶⁵⁶ où leur nombre avait atteint 5179 commerçants⁶⁵⁷ (cf. Tableaux 23 et 27).

Ce chiffre se rapproche davantage de celui avancé dans les statistiques de registres de commerce issues du Ministère du Commerce durant la même année, tournant autour de 5101 commerçants⁶⁵⁸, dont l'écart entre les deux sources est de 78 registres de commerce (cf. Tableau 27).

En 2012, leur nombre total avait atteint 6565 commerçants officiellement inscrits⁶⁵⁹. Cette concentration du commerce et des commerçants importateurs ainsi que ceux du gros, demi-gros et détaillants, a permis comme conséquence, de gonfler les recettes d'El Eulma provenant du commerce qui a enregistré à titre d'exemple durant l'exercice de l'année 2001-2002, un montant de 96161680,04 DA, soit 780340 Euros (cf. Tableau 28).

⁶⁵¹ Il représente 3,30 % de la population totale de la wilaya de Sétif, cf. Annexe 28 bis.

⁶⁵² Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 02, op. cit.

⁶⁵³ Il est à rappeler que la wilaya de Sétif a connu une évolution de 12 % dans les inscriptions au registre de commerce en 2005 (10087 inscriptions), comparée à l'année 2004 (9016 inscriptions), cf. Annexes 29 et 30.

⁶⁵⁴ Le nombre des commerçants de la région Est officiellement inscrits jusqu'au fin décembre 2005, avait fait environ 38016 commerçants (cf. Annexe 26).

⁶⁵⁵ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", p : 02, op. cit.

⁶⁵⁶ Le nombre des commerçants à El Eulma est passé de 4479 en 1998 à 3861 en 2002, cf. RGPH 1998 et SAHRAOUI A., AGOUNE S. et MAAMACHE A. : "La ville d'El Eulma..." p : 105, op. cit.

⁶⁵⁷ Dans la wilaya de Sétif, le nombre total de commerçants de gros et détaillants enregistré en 2007, représente 30424 commerçants. Cf. DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire...", p : 87, op. cit.

⁶⁵⁸ Ce chiffre a pu être déduit du fait que la ville d'El Eulma regroupe 90 % de la population et la quasi-totalité des équipements existants dans sa commune.

⁶⁵⁹ Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique...", pp. 05-06, op. cit. et DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique...", p : 337, op. cit.

Catégorie de commerçants actifs enregistrés

Tableau 27

Dairas	Importateurs	Grossistes	Détaillants
Aïn Arnet	24	55	786
Aïn Azel	73	105	1421
Aïn El Kebira	07	17	534
Aïn Oulmen	47	57	2195
Amoucha	02	13	410
Babor	01	02	157
Beni Azziz	05	07	926
Béni Ourthilen	08	10	540
Bir El Arch	20	21	371
Bouandess	05	15	363
Bougâa	06	21	612
Djemila	12	21	371
El Eulma	908	394	3467
Guedjel	09	15	202
Guenzet	02	01	52
Hammam Guergour	00	04	176
Hammam Soukhna	20	06	225
Maoklane	04	08	243
Salah Bey	08	17	847
Sétif	327	1140	7328
Total	1488	1929	21226

Source: DPAT de Sétif, 2002.

7- Comme conséquence, spéculation foncière et immobilière dans la ville d'El Eulma

Le développement accéléré et irrationnel du commerce à El Eulma demandant et dévorant plus d'espaces, conjugué à la cadence des constructions d'habitations individuelles majoritairement abritant le commerce, ont épuisé les réserves foncières en moins d'une décennie, alors qu'elles devaient être consommées dans le long terme (20 ans).

Recettes du commerce dans la commune d'El Eulma**Tableau 28**

Recettes (année 2001-2002)	Montant en DA	Montant en Euros	Taux de change en Devise
Location des locaux commerciaux	6161680,04	50000	1 Euro = 123,23 DA (2006, marché parallèle)
Droits de stationnement dans les marchés	90000000	730340	
Total	96161680,04	780340	

Source: APC d'El Eulma, 2002.

Le foncier à El Eulma est devenu de plus en plus rare rendant ainsi la ville incapable de faire face à la demande croissante, puisqu'elle ne dispose pas d'autres périmètres pour son extension future. D'autant plus que les terres qui l'entourent sont des terres à haut rendement agricole, gérées par les exploitations agricoles. Cette circonstance a engendré une forte spéculation des marchés immobilier et foncier, où les prix ont atteint des seuils exorbitants comme le montrent le tableau 29 et le graphique 4.

Les prix du mètre carré du foncier dans la ville ont continué de grimper et ont atteint en 2014, 350000 DA dans certains cas, comme est la situation pour le centre-ville. La place "Doubaï" vient en deuxième position. Le prix du m² dans cette zone est arrivé à faire 300000 DA (3000 Euros) en 2014 alors qu'il oscillait entre 150000 DA (1500 Euros) en 2002 à 250000 DA (2500 Euros) en 2007 et 2010. En troisième position vient la cité "Houifi A. Allah" avec 180000 DA/m² enregistré en 2010.

La stabilité relative des prix enregistrée à El Eulma entre 2007 et 2010 comme la démontre la courbe (cf. Graphique 4), est due à la stagnation du marché foncier jusqu'à même l'année 2014, car les revendeurs de la 2^{ème}, la 3^{ème} voire même la 4^{ème} main ont cessé de vendre leurs biens fonciers. Ils se sont consacrés plutôt à construire des demeures en libérant les RDC et parfois même quelques étages pour l'usage commercial.

Les demandes sont ainsi orientées vers le marché immobilier en pleine expansion, qui, par le biais de la formule logement collectif participatif, il a offert à El Eulma des opportunités. Elle est devenue donc de plus en plus sollicitée.

Valeurs du foncier en marché parallèle dans les principaux quartiers de la ville d'El Eulma **Tableau 29**

Quartiers / Cités	Prix exprimé en DA / m ²					Prix en Euro / m ² selon le change officiel en cours (Août 2010)
	Année 1980	Année 1990	Année 2001	Année 2006-2007	Année 2010	
Centre-ville	500	15000	150000	300000	300000	3101,71
Place "Doubaï"	/	/	150000	250000	250000	2584,76
Cité "Behlouli"	200	600	3000	20000	20000	206,78
Cité "l'Indépendance"	/	10000	40000	60000	60000	620,34
Cité "Goutali"	200	1500	5000	20000	20000	206,78
Cité "Houifi Abdellah"	1000	5000	120000	180000	180000	1861,02
Cité "Thabet Bouzid"	/	1000	10000	20000	20000	206,78
Cité "Houari Boumediene"	/	5000	30000	60000	60000	620,34

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des résultats des enquêtes de 2010.

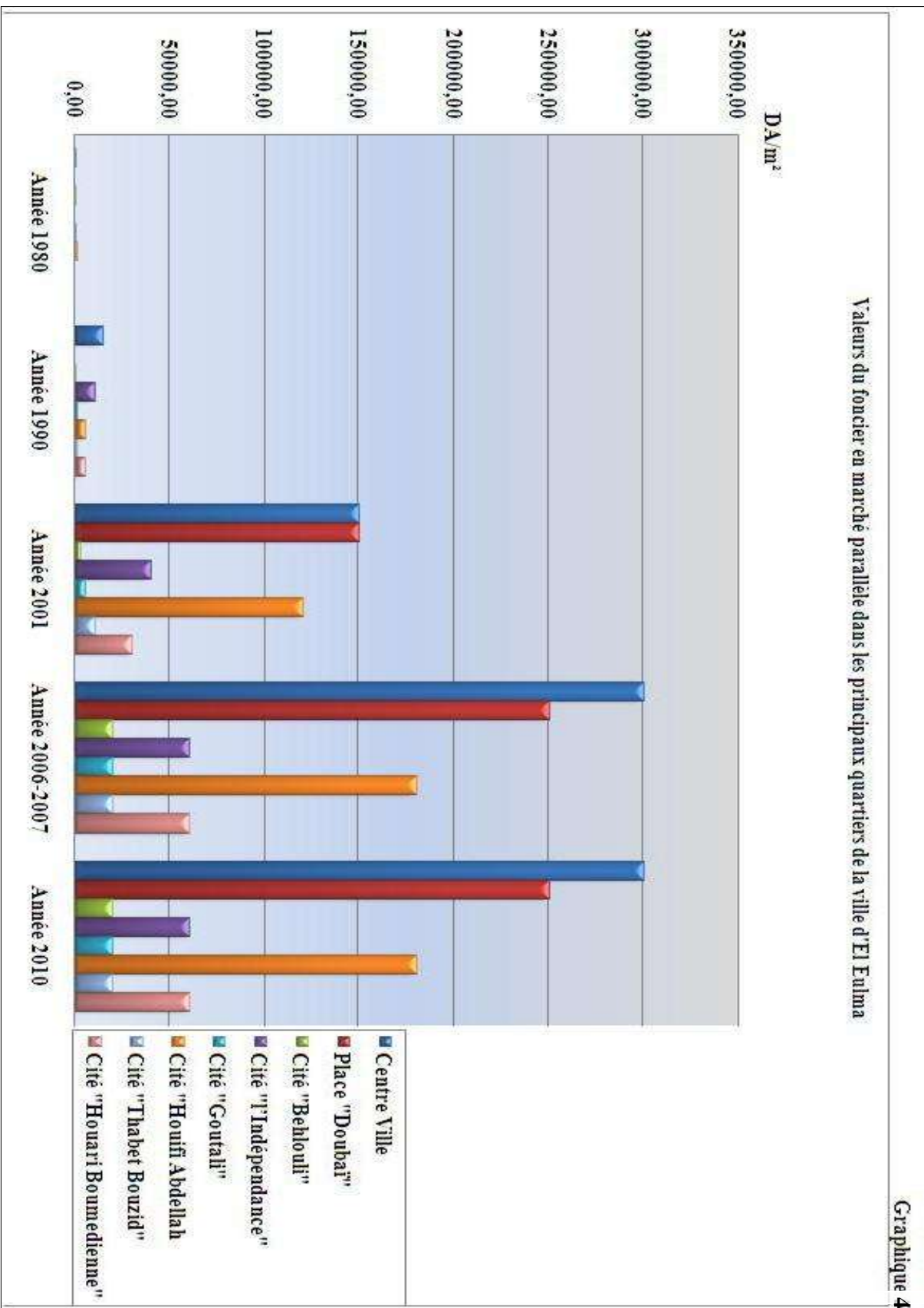
Des cas de figures confirmant la montée vertigineuse des prix enregistrée durant cette période, peuvent être avancés. Ils sont égaux aux prix "parisiens", pour l'équivalent d'un million dollar américain la maison⁶⁶⁰ et même avec les prix à Alger⁶⁶¹.

Ils ont atteint 30000 voire 500000 DA/m² et plus⁶⁶² dans la plupart de ses communes urbaines comme Kouba, Dely Brahim, Alger-centre, Hydra, El Biar, Ben Aknoun et El Mouradia.

⁶⁶⁰ BATTEGAY A. : "Dubai : Economie marchande...", p : 286, op. cit.

⁶⁶¹ Alger se classe la 5^{ème} ville à l'échelle africaine et en 2011, elle est devenue la 5^{ème} ville la plus chère dans le monde, après Dubaï et Abou Dhabi en Emirats. D'après les résultats de l'étude menée par le cabinet international Mercer Human Resource Consulting en 2011. Cf. OULEBSIR N. : "Immobilier. Dans quel quartier d'Alger investir ?", In El Watan week-end, 16.03.2014.

⁶⁶² OULEBSIR N. : "Immobilier...", op. cit.



Au moment où la moyenne du prix de l'immobilier dans les grandes villes algériennes a fait 140.000 DA / m² comme avance la FNAI dont près de 80 % des transactions immobilières sont opérées par des intermédiaires anonymes⁶⁶³. La raison est que la ville est devenue un lieu d'investissement rentable à 1000 %.

Le premier cas concerne une parcelle non bâtie de superficie 200 m². Elle est localisée dans la place "Doubaï" et a été vendue à 7000000 DA⁶⁶⁴ (70000 Euros) en 2004. L'autre cas est une villa bien située en centre-ville d'El Eulma qui a été vendue à 140000000 DA⁶⁶⁵ (1400000 Euros) en 2006, et a été transformée en usage commercial. Ces exemples et bien d'autres ne sont qu'une partie de la réalité cachée, mais illustrent l'impact du commerce et des importateurs-commerçants sur la ville d'El Eulma.

La ville d'El Eulma a pris la tête des réseaux des places marchandes informelles et importantes de l'Algérie, qui recherchent des espaces dans et en dehors des villes, en reconvertissant les RDC des bâtisses ou l'ensemble des bâtisses particulièrement dans les lotissements résidentiels, vers l'usage commercial.

Le marché locatif à El Eulma n'a pas échappé à cette réalité comme le prouve les enquêtes menées. Il est tributaire de plusieurs facteurs déterminants comme la situation du local : à l'intérieur ou à la périphérie, l'importance de la rue, le nombre de façades du local, sa superficie et la durée de la location).

A titre exemple, la location d'un local commercial implanté sur la rue principale, a dépassé en 2007, les 70000 DA / mois en centre-ville, alors que dans la place "Doubaï", la valeur pratiquée se situait en moyenne, entre 50000 DA pour les rues tertiaires, à 80000 DA / mois, sur les artères importantes. Et depuis et même à nos jours, ces valeurs n'ont pas cessé de subir une croissance significative de l'ordre de 120000 DA à 150000 DA / mois, surtout que le Dinars algérien a perdu 20 % de sa valeur durant l'année 2014, puis encore 20 % depuis Août 2015, soit au total, une dévaluation de l'ordre de 40 %.

Bien sûr les chiffres avancés ci-dessus ne sont jamais déclarés par les notaires dans les baux de location officiels établis entre les propriétaires et les vendeurs. La valeur de location du local

⁶⁶³ A.P.S : "Algérie : Les raisons de la flambée des prix de l'immobilier", In <http://www.maghrebemergent.info/actualite/maghrebine/39119-algerie-les-raisons-de-la-flambee-des-prix-de-l-immobilier.html>, posté le 15.07.2014.

⁶⁶⁴ BENIAICHE K.: "Dubai, El Eulma...", op. cit.

⁶⁶⁵ Résultats des enquêtes de Gherbi menées entre 2006-2007.

déclarée représente souvent que le 1/10^{ème} de la valeur réelle, ce qui constitue une perte au trésor public, au profit du bien-être et de l'épanouissement de l'informel (cf. Tableau 30).

Location des locaux dans la place "Doubaï"

Tableau 30

Situation des locaux commerciaux	Valeur réelle pratiquée en DA	Valeur réelle en Euros	Valeur officielle déclarée en DA	Valeur officielle en Euros
Locaux ayant des façades donnant sur les rues principales	80000 DA/ mois (2007) 160000 DA/mois (2014)	800 Euros / mois (2007) 1600 Euros / mois (2014)	10000 – 15000 DA / mois (2007) 25000 DA / mois (2014)	100 - 150 Euros / mois (2007) 250 Euros / mois (2014)
Locaux à l'intérieur de la place "Doubaï"	50000 DA / mois (2007) 100000 DA/ mois (2014)	500 Euros / mois (2007) 1000 Euros / mois (2014)	10000 - 25000 DA / mois (2007) 25000 DA / mois (2014)	100 - 150 / mois (2007) 250 Euros / mois (2014)

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données tirées des résultats des enquêtes : 2007et 2014.

Ce genre de comportement s'est généralisé dans la plupart des villes algériennes et touche presque l'ensemble des types de location des biens et concerne aussi toutes les couches socioprofessionnelles.

D'autres locations informelles de locaux pour certaines constructions à des fins commerciales ou de stockages de marchandises, ont été observées dans la place "Doubaï" et dans d'autres endroits de la ville d'El Eulma. Elles étaient effectuées sans baux officiels et sans que les valeurs de leurs locations soient connues.

A cet effet et pour comprendre le phénomène du commerce informel dans la place marchande "Doubaï" d'El Eulma dont ses répercussions sont déjà observables sur la ville, le chapitre suivant se réserve le soin d'analyser l'évolution de cet important secteur de la ville.

Conclusion

La ville d'El Eulma est devenue aujourd'hui un comptoir commercial par excellence, grâce non seulement à la présence remarquable de vente des quincailleries et son marché hebdomadaire⁶⁶⁶ de bestiaux, mais grâce aussi à la polarité de la place "Doubaï".

Les besoins accrus du secteur commercial en espaces de vente et de stocks des marchandises ont induit l'accroissement rapide du nombre de locaux commerciaux (commerce gros, demi-gros et détails). Ils sont répartis d'une manière déséquilibrée obéissant à la logique du commerce informel.

La plupart des RDC des constructions individuelles existantes ou en chantier dans la ville d'El Eulma ont été engloutis par le commerce, principalement au Nord, dans les cités "Bahlouli", "Goutali", le lotissement de 486 lots, la ZEA⁶⁶⁷ à Guelta Zerga⁶⁶⁸ et dans les périphéries Est, Ouest et Sud de la ville.

Ces concentrations et distributions dans la ville d'El Eulma ont fait apparaître une différenciation spatiale et une distinction d'une zone à l'autre. Elles ont émergé des quartiers ordinaires, d'autres équilibrés ou carrément dépendants et des quartiers périphériques spécialisés, comme est le cas pour la place "Doubaï".

Les locaux vacants dans les cités résidentielles illégales⁶⁶⁹ situées à l'Est, à l'Ouest et au Sud-Est de la ville, ayant un tissu urbain déstructuré, sont utilisés pour le stock informel de marchandises importées. D'autres importateurs stockent leurs produits dans quelques fermes agricoles, localisées en dehors de la ville d'El Eulma.

Cette transformation reflète l'impact du commerce et l'identité commerciale dont jouie El Eulma malgré qu'elle renferme une grande zone industrielle. La dynamique résultante a engendré deux types de mobilité, l'une interne issue du mouvement des habitants de la ville entre les divers quartiers et l'autre externe, à portée régionale, nationale voire extranationale.

Derrière la face cachée du bonheur qu'elle procure, l'activité commerciale dans la place "Doubaï" semble être basée sur la contrebande, l'évasion fiscale et le change illicite en dépit de la

⁶⁶⁶ Des recettes importantes à la ville sont recueillies grâce à ce marché.

⁶⁶⁷ A partir du début de l'année 2006, des locaux dans la ZEA ont été utilisés pour stocker les marchandises. Il est à signaler que la ZEA renferme des unités de transformation du plastique, du cuir, qui sont opérationnelles jusqu'aujourd'hui.

⁶⁶⁸ Une localité située à 7 km de la ville.

⁶⁶⁹ Ce sont des cités non prévues par les plans d'urbanisme ni par les autorités locales. Il s'agit de "Bahlouli", "Amor Degou", "l'ex- Douar Sedjra", "Denfir", "Kouares", "Segni" et "Boukhabla".

qualité du produit vendu et l'absence de la garantie. Car seule la logique du profit immédiat qui règne, d'autant plus qu'"à El Eulma, on casse les prix"⁶⁷⁰. Ces comportements font, désormais, partie des "traditions" pour les commerçants d'El Eulma.

En 2006 par exemple, les prix à El Eulma ont chuté de 80 % au point où plus de 20 % des commerçants ont fermé leurs magasins. C'était l'année où régnaient le malaise grandissant et l'angoisse qui rongeaient les commerçants, jamais vécu auparavant. Abbas, un commerçant pilier de l'électroménager⁶⁷¹, analyse et avance que : "*Le commerce connaît depuis huit ou dix mois, un ralentissement inquiétant. La demande s'est considérablement réduite alors que l'offre est trois fois plus importante... La demande a baissé parce que les produits importés ne sont pas de qualité. Les clients se montrent maintenant plus exigeants. Tous, ils préfèrent ajouter quelques sous pour acheter un produit de qualité*".

On est donc, très loin aujourd'hui de l'année 2000. L'année où la place "Doubaï" était à sa gloire et au centre de gravité du commerce algérien. La vente des appareils électroménagers faisait 40 millions DA / jour (400000 Euros / jour), mais depuis, la recette a été réduite à 500000DA / jour (5000 Euros / jour), soit 80 fois de moins comme confirme Farid, l'importateur en électroménagers⁶⁷². Cet acteur plaide à la conception et la mise en œuvre des mesures afin de bannir radicalement, la contrefaçon et le commerce informel qui ont multiplié l'apparition des marchés "Doubaï" en Algérie avec presque les mêmes pratiques.

Mais alors et afin de mieux comprendre la situation, l'analyse fine de la place "Doubaï" est devenue plus que nécessaire. C'est ce que compte le chapitre suivant de mettre en lumière.

⁶⁷⁰ Une expression répandue racontée par un commerçant interrogé, enquêtes de Gherbi entre 2006-2010. Elle est toujours valable selon les enquêtes menées par nos soins en 2012 et 2014.

⁶⁷¹ Enquêtes de Gherbi Gherbi entre 2006-2010.

⁶⁷² Idem.

Deuxième partie : La place marchande "Doubaï" d'El Eulma et les importateurs-commerçants

Deuxième chapitre : Emergence de la place "Doubaï" d'El Eulma et l'impact des importateurs

Introduction	188
1- Situation et limites de la place "Doubaï"	188
1-1. Délimitation physique de la place.....	189
2- Phases de mutation de la place "Doubaï" en une place marchande à rayonnement international... 190	
2-1. Point de départ : la rue commerçante "Doubaï" (charâa Doubaï) : 1990-1993	191
2-2. Naissance de la place "Doubaï" : 1993-1998.....	194
2-3. La fonction marchande de la place "Doubaï" : 1998-2003.....	194
2-4. Nouvelles limites physiques de la place marchande "Doubaï " : 2003-2014	195
3- Etat et fonctionnement de la place "Doubaï"	201
4- Composantes commerciales de la place	207
4-1. Centres commerciaux existants dans la place "Doubaï"	211
4-2. Composante humaine présente dans la place.....	213
4-3. Origine des commerçants installés dans la place "Doubaï"	216
5- L'appropriation de la place "Doubaï" par les acteurs commerciaux informels.....	218
6- Pollution proliférant dans la place "Doubaï"	224
Conclusion.....	226

Introduction

Pour comprendre les différentes phases de développement et de prospérité de la place "Doubaï", ce chapitre évoque son historique. Datant des années 1990, l'histoire de la place a été étroitement liée avec l'installation des premiers importateurs, Mâalims et commerçants dans cette zone. Car leur concentration a engendré, dans moins d'une décennie, la multiplication de locaux commerciaux, la forte demande en espaces de stockage suite à l'arrivage massif et continu des marchandises importées et l'apparition de rues commerçantes dans et autour de la place "Doubaï".

Leur logique et leurs modalités d'appropriation des espaces ont fini par muter cette partie de la ville et son environnement immédiat, sur les plans urbain, architectural et spatio-fonctionnel. Plus loin que ça, ces mutations ont commandé et guidé progressivement les transformations dans l'environnement immédiat et même lointain de la place, selon des rues préférentielles devenues commerçantes avec le temps.

Des services comme l'hôtellerie, la restauration et cafétérias répondant aux besoins des clients venant des quatre coins de l'Algérie et même en dehors du pays, sont apparus à l'intérieur de la place "Doubaï". Des segments commerciaux variés sont rentrés en vogue et en force, exposés de différentes manières où le décor et l'ambiance particuliers de la place caractérisent cette partie de la ville. Et progressivement, la culture du shopping s'est installée.

Autre particularité de la place, réside dans son renforcement par le service du transport de marchandises à grande distance grâce à l'existence des sièges de sociétés privées qui assurent le transport de produits commandés par les clients vendeurs et grossistes de l'ensemble du territoire national venant se ravitailler à El Eulma. Tous ces points sont, donc, traités explicitement dans le présent chapitre.

1. Situation et limites de la place "Doubaï"

La place "Doubaï" est une zone péricentrale nouvelle à dominance résidentielle, composée d'habitation individuelle à faible densité en habitants⁶⁷³. Elle est implantée à l'Ouest de la ville d'El Eulma, à moins de 2 km du centre-ville -10 minutes en transport en commun-, sur l'axe dynamique et structurant de la ville, l'avenue "1^{er} Novembre"⁶⁷⁴. Elle est située aussi à proximité d'un grand et

⁶⁷³ Environ 1844 habitants enregistrés (cf. Tableau 26, deuxième partie, premier chapitre).

⁶⁷⁴ L'avenue "1^{er} novembre 1954" est considérée comme ligne principale de la croissance de la ville d'El Eulma, (l'ex-RN5).

important système d'accessibilité routière traversant la ville : la RN5, la RN77 et la RN77a⁶⁷⁵ (cf. Carte 2).

1-1. Délimitation physique de la place

La place est délimitée de l'Est par la gare routière⁶⁷⁶ et la cité "19 juin 1965", et du Nord et Nord-Est, par les cités "Bahlouli" et "Houari Boumediene". Elle est entourée du Sud par les promotions immobilières⁶⁷⁷, les lotissements⁶⁷⁸, les coopératives immobilières⁶⁷⁹ et les cités "Zaou Meziane" et "Lâabidi" (cf. Figure 3 et cartes 2 et 9).

L'environnement de la place "Doubaï" contient des édifices différents : éducatif, culturel et d'affaires, par exemple le CEM, l'école primaire, le centre culturel, les agences bancaires et de voyage et le siège des pompiers.

Cette partie de la ville est devenue un centre de ravitaillement local et extra local par excellence, très connu pour ses arrivages de provenance des pays du Sud-Est asiatique et pour ses prix imbattables. Elle compte, en plus du commerce, des activités de services de restauration et de transports publics.

La place "Doubaï" n'a pas cessé de s'amplifier. Son poids se mesure par le nombre de la clientèle attirée⁶⁸⁰, par la distribution de ses produits vers les wilayas de l'Algérie et vers les pays maghrébins voisins. Il s'évalue également par la valorisation de son foncier et de son immobilier, la concentration et diffusion du commerce et la mutation progressive de son cadre bâti existant à l'intérieur que dans son environnement immédiat (cf. Photos 4, 4 bis, 9 bis et 10).

Les cités résidentielles entourant la place "Doubaï" et un peu plus loin, comme la cité "Yahia Belâala" à l'Est, ont été touchées par le commerce. Le créneau commercial composé de l'électroménager, la quincaillerie, les articles d'électricité, les meubles et la tapisserie, s'est étalé et s'est accaparé, dans un premier temps, de l'ensemble de leurs RDC et les trottoirs, et dans un deuxième temps, des niveaux supérieurs de certaines bâtisses.

⁶⁷⁵ Cette route relie Tamentout à El Eulma.

⁶⁷⁶ C'est l'unique gare routière dans la ville à lignes intra et extra urbaines, qui renferme aussi des transports collectifs intra urbains.

⁶⁷⁷ Les cités des 64, 160 et 140 logements.

⁶⁷⁸ Lotissements d'habitat individuel de 144 lots et de 276 lots.

⁶⁷⁹ Trois coopératives : "Bâchir Guessab", "El Nour" et "El Khiam".

⁶⁸⁰ Plus de 10000 visiteurs (curieux et clients) par jour, entre nationaux et étrangers, viennent à la place "Doubaï" pour s'approvisionner en électroménagers, ameublement, tissus, vêtements, articles de ménage, informatique, cosmétique, etc (cf. BACHA R. : "Marché Doubaï...", op. cit). La spécialisation commerciale s'installe au fur et à mesure pour satisfaire les besoins de la clientèle en nette progression.



Photo 4 : Commerce en forme continue aux RDC et résidences aux étages dans la rue intérieure de la place "Doubaï". Les trottoirs sont presque totalement occupés par les produits mis en vente et leurs bords sont envahis par les charrettes et les voitures (à droite sur le cliché). La circulation piétonne se fait sur les voies (cliché M. Gherbi, août 2006).

Le rythme accéléré et la manière dont se concentrent, s'organisent et se propagent les activités commerciales à des aires importantes, par l'appropriation souvent illégale des espaces bâtis et non bâtis, ont engendré l'apparition de rues commerçantes tentaculaires continues.

Elles traversent les cités résidentielles et remodèlent tout ce qui se trouve sur leurs parcours. Ce changement a été accompagné par la confusion et l'asphyxie des circulations et stationnements des véhicules dans la place "Doubaï" et ses alentours.

2- Phases de mutation de la "place Doubaï" en une place marchande à rayonnement international

La place "Doubaï" d'El Eulma est apparue dans un contexte économique et politique libéral officialisé par la constitution de 1989, et caractérisé par la libéralisation du marché extérieur. Initialement résidentielle, sa naissance est récente et date depuis l'année 1990 (Gherbi, 2010). Globalement, son évolution et sa transformation ont suivi quatre étapes principales (cf. Figure 3).

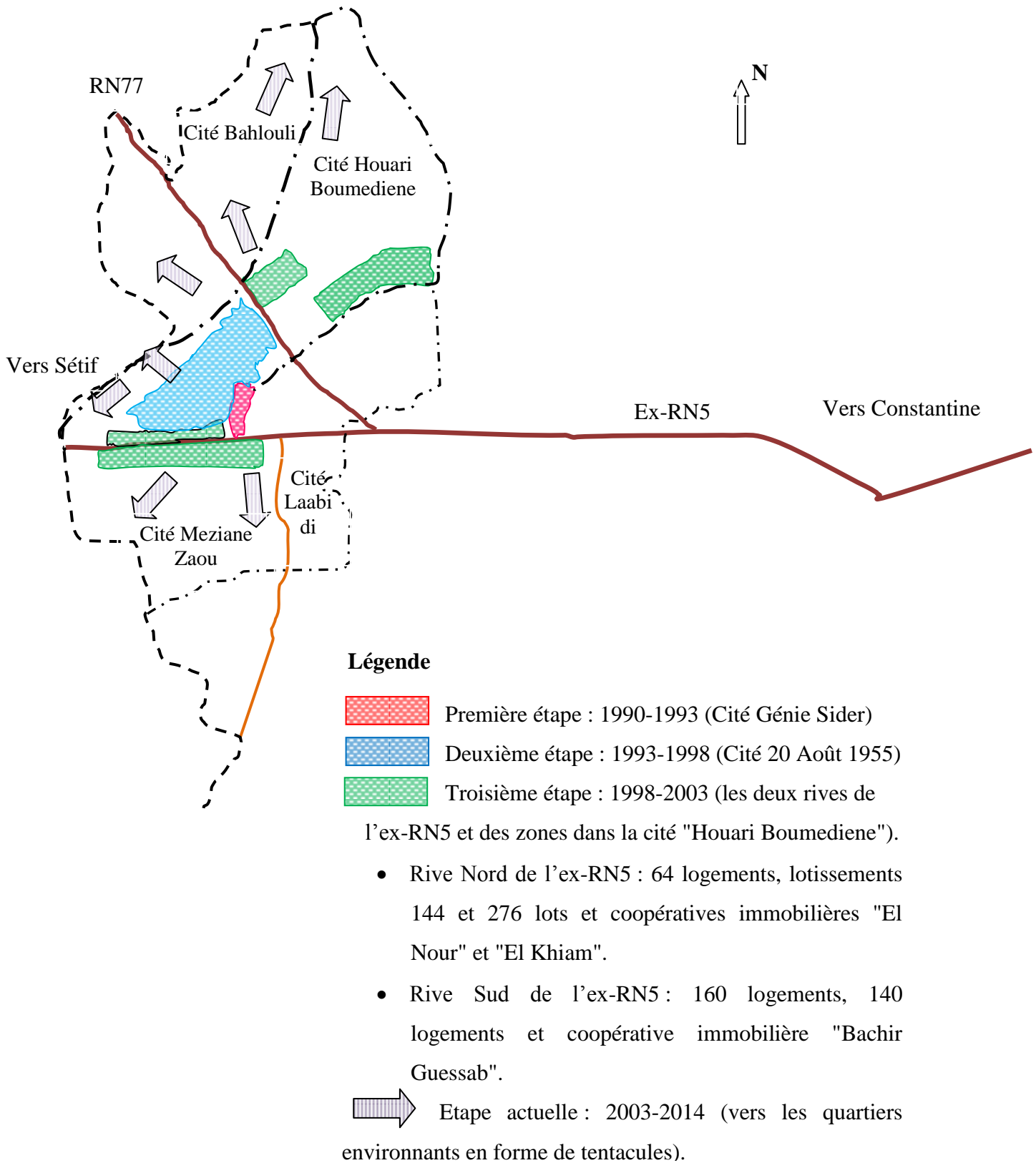


Photo 4 bis : Sur l'avenue "1^{er} Novembre 1954" limitant la place "Doubaï" du Sud, la rue des quincailleries est apparue. Elle se caractérise par un décor particulier et l'exposition des marchandises qui envahissent les devantures des magasins et les bords des routes. Ils réduisent considérablement l'espace de circulation piétonne sur les trottoirs (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

2-1. Point de départ : la rue commerçante "Doubaï" (charâa Doubaï) : 1990-1993

Les premiers grands "trabendistes" suivis de quelques grands "soukiers" et commerçants Eulmis spécialisés dans le commerce de gros, ont pris l'initiative de créer légalement les premières sociétés d'importation.

Au départ, cette initiative constituait un risque pour eux à cause de l'absence de confiance vis-à-vis des engagements sérieux dans la démonopolisation de l'Etat algérien sur le commerce extérieur, et le climat général non favorable dû parfois au manque de transparence dans les démarches qu'entreprend ce même Etat.



@ M. Gherbi, enquêtes : 2008-2014

Figure 3 : Etapes d'évolution de la place "Doubaï"

Certaines de ces sociétés⁶⁸¹ étaient installées en centre-ville alors que d'autres en périphérie, précisément à l'entrée Ouest de la ville, dans les locaux des RDC de la cité "Génie-Sider"⁶⁸². Cette dernière est implantée en forme de bande et est composée de 44 villas-immeubles développés sur deux étages. Ils étaient vendus à 5,2 millions DA chacun (52000 Euros)⁶⁸³.

Les "Mâalims" ont au début, investi dans le commerce multiple de gros non spécialisé. Il était implanté le long du "charâa Doubaï" (rue "Doubaï") qui borde la gare routière de la ville. Le nom de cette rue reflète non seulement, les rapports d'échanges internationaux que nouent les commerçants Eulmis avec les négociants et importateurs à Doubaï aux Emirats, mais évoque aussi la prospérité vécue par ces commerçants grâce à l'import-export, souvent exercé dans l'informel⁶⁸⁴ (Péraldi, 2002).

Le choix de cette zone n'était pas au hasard, mais était dicté par la volonté de certains grands commerçants de s'éloigner du centre-ville à cause d'une part la difficulté d'accès dû à l'étroitesse des voies⁶⁸⁵, la cherté et l'insuffisance des locaux commerciaux comparée à la demande croissante dans ce secteur. Et d'autre part, pour conquérir les autres patrons Eulmis exerçants dans le centre-ville. Une dynamique importante dans ce lieu commence à s'observer grâce à l'afflux considérable de la marchandise et d'une bonne partie de la clientèle locale et extra locale.

De nouveaux rapports à l'espace commencent à se manifester, à travers l'invasion des stocks et la multiplication des points de vente et d'exposition des marchandises. Les trottoirs -comme domaine

⁶⁸¹ La société d'import-export à El Eulma est différente de celle dans les pays industrialisés. Elle signifie à El Eulma, un local dépourvu de tout aménagement intérieur ou de traitement de façade, avec mobilier simple : une chaise et une petite table pour le patron. Elle emploie un ou deux porteurs de marchandises. Le revendeur venant s'approvisionner, choisit le produit, négocie son prix et paie sur place sa commande en espèces. Lors des transactions commerciales, aucun chèque n'est accepté, aucune facture n'est délivrée, et le retour de marchandises est interdit. Par contre pour les commerçants sérieux, venant régulièrement s'approvisionner à El Eulma, traitent sans déverser aucune somme, juste leur parole suffit (l'engagement moral est respecté).

⁶⁸² Le nom de la cité a été donné par les Eulmis. Il désigne le nom commercial de l'entreprise qui l'a réalisée en 1991. La cité "Génie-Sider" faisait partie du programme de 160 logements que devait réaliser l'entreprise "Génie Sider". Mais faute de restrictions budgétaires qu'avaient subies cette entreprise et les successives restructurations imposées qu'elle avait vécues, issues de l'application du plan d'ajustement structurel, l'ont obligées à abandonner ce projet.

⁶⁸³ Enquêtes de Gherbi effectuées en 2006.

⁶⁸⁴ Péraldi définit l'informel par "*qualifier des activités informelles présente double inconvénients de leur dénier tout sens économique et de confondre l'extrême diversité des statuts et des situations, sous l'apparence d'un écart structurel aux normes morales, pénales ou légales hégémoniques. Bref, le terme nous emprisonnait dans cette fiction politique selon laquelle il n'y aurait d'économie qu'aux conditions fixées par l'Etat dans les limites de sa compétence organisationnelle, normative et financière*".

Cf. M. PERALDI : "La fin des Norias, Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée", p : 22, (Frontières, villes: lieux de passage), Ed. Maisonneuve et Larose, Paris, 2002.

⁶⁸⁵ Elles sont incompatibles à la taille des tirs et semi-remorques.

public sur lesquels donnent les locaux commerciaux- étaient déjà engloutis par la quincaillerie⁶⁸⁶ importée de la Turquie, puis de Dubaï.

2-2. Naissance de la place "Doubai" : 1993-1998

La présence des "Mâalims" dans le site, a attiré les grands et petits commerçants qui se sont installés dans les alentours pour réaliser les meilleurs profits possibles. Ils ont loué et même acheté des locaux commerciaux, implantés dans la totalité des RDC, sans se soucier de leurs superficies car ils savaient bien d'avance que la spéculation allait gagner du terrain dans cette partie de la ville.

Cette attraction allait s'amplifier grâce à la programmation et la viabilisation du lotissement de 426 lots à bâtir d'habitation individuelle par l'agence foncière d'El Eulma, qui l'a implanté derrière la cité "Génie-Sider" ("charâa Doubai").

Ce lotissement a, sitôt après, pris le nom de cité "20 Août 1955"⁶⁸⁷, et a été attribué à des bénéficiaires appartenant à la classe sociale moyenne répondant aux critères et conditions fixées par l'administration et les collectivités locales⁶⁸⁸. La diffusion du commerce s'est propagée dans ce lotissement et son environnement.

A cette époque, les locaux commerciaux étaient dépourvus de tout traitement et non peints alors que les vitrines étaient quasiment absentes. La majorité des clients qui fréquentaient n'étaient que des revendeurs du gros ou demi-gros, venant des autres villes, attirés par les prix bas et la variété des produits importés⁶⁸⁹.

Les produits mis en vente, sont stockés dans leur emballage d'origine et seulement un ou deux échantillons sont déballés. Ils sont exposés soit par terre, sur les sols non finis, généralement apparentés en ciment gris, soit sur des étalages simples, ou carrément sur les devantures des locaux, et parfois même, suspendus en guirlandes.

2-3. La fonction marchande de la place "Doubai" : 1998-2003

Le nombre des locaux commerciaux dans la place "Doubai"⁶⁹⁰, est passé à 531 durant la période⁶⁹¹ 1998-2003 et l'activité marchande a pris une autre dimension. Elle a squatté les trottoirs non encore

⁶⁸⁶ Elle représente l'identité commerciale pour la ville d'El Eulma. Son importation illégale de l'étranger ("trabendo") a débuté depuis les années 1980.

⁶⁸⁷ La cité "20 Août 1955" désigne désormais la cité ex-"Génie-Sider" et le lotissement de 426 lots.

⁶⁸⁸ Les mêmes procédures d'attribution appliquées dans les autres villes algériennes selon les textes en vigueur en faveur de la couche sociale à revenu modeste pour lui faciliter l'accès au logement individuel.

⁶⁸⁹ Les prix des marchandises importées à El Eulma sont les moins chers en Algérie. L'expression souvent employée par les commerçants enquêtés reflète une certaine fierté. Ils disent qu' : "A El Eulma, on casse les prix mais la garantie des produits vendus n'est pas assurée".

⁶⁹⁰ Cf. Tableau 26, deuxième partie, premier chapitre.

aménagés et a conquis la totalité des RDC des "immeubles-villas" du "charâa Doubaï" pour passer ensuite aux étages supérieurs et remplacer catégoriquement la résidence.

Cette tendance s'est manifestée après, dans certaines villes algériennes, comme Constantine par exemple. Le cas du quartier des Juifs à Sidi Mabrouk le démontre. En effet, ce dernier a été transformé radicalement par les "ex-trabendistes" venant d'Aïn El Fekroun dans la wilaya d'Oum El Bouaghi (Tlemsani, 2003 et observations de Gherbi, 2010).

Deux autres cas similaires observés dont l'un est représenté par les commerces longeant la route au lieu-dit "l'ONAMA/El-Ghazi" qui sont copiées sur le modèle "Doubaï" d'El Eulma (observations de Gherbi, 2013-2016). Alors que le second cas concerne les commerces, de même type, implantées sous les galeries de nouvelles constructions du boulevard de l'Est, situé près d'Oued El Had, à Constantine (observations de Gherbi, 2013). Ainsi, cette mutation est devenue le moteur générant une nouvelle dynamique urbaine modifiant la structure, la forme urbaine notamment architecturale et l'organisation intérieure des espaces dans ces villes.

Les voies -non encore faites- ont renforcé la confusion entre la circulation mécanique et piétonne devenue de plus en plus intense. Elle a fini par encombrer les stationnements et il faudra, dès lors, imaginer l'état de la place "Doubaï" envahie par une marée de clientèle au moment de la pluie ou, en été, quand la poussière la noie.

Dans les soirs des jours de la semaine et aux alentours de 17 h, des tirs et semi-remorques forment de longues files d'attente à la place "Doubaï" d'El Eulma. Ils assurent l'arrivage continu des marchandises ou leur expédition vers différentes villes algériennes même lointaines, à fréquence de 4 à 5 fois par semaine. Il s'agit là, d'un autre mode de fonctionnement et d'organisation de la place "Doubaï", grâce à la facilité d'accès assurée depuis la RN5.

2-4. Nouvelles limites physiques de la place marchande "Doubaï" : 2003-2014

La diffusion du commerce continue de s'opérer en dehors de l'ancien périmètre de la place "Doubaï". Elle a touché une bonne partie de la cité "Meziane Zaou" (plus de 70 habitations individuelles) et des cités "Lâabidi" au Sud et "Yahia Belâala" au Nord de la ville (cf. Figure 3).

⁶⁹¹ Il y a lieu à rappeler qu'à cette époque et surtout avec l'augmentation du chômage et la crise du logement, l'entreprise familiale des gens aisés a adopté une solution palliative. Elle consiste à assurer aux enfants, un toit et de quoi vivre et fonder leurs familles, une fois devenus adultes. Donc, dans la bâtisse existante ou en cours de construction, tout le RDC est réservé à l'exercice du commerce ou de services alors que les étages supérieurs sont affectés à la fonction de résidence. Cette pratique s'est généralisée car l'Etat algérien a cessé de garantir le logement et le travail à tout Algérien. D'autant plus que dans l'économie libérale de marché, les conditions de vie des couches sociales défavorisées sont difficilement prises en charge.

La plupart des locaux vacants ou sous utilisés dans certains quartiers de la ville d'El Eulma et dans la ville de Sétif, ont été transformés en espaces de stockage de marchandises par les Eulmis et Sétifiens installés dans la place "Doubaï". Ces espaces sont " inconnus" pour les services d'impôts des deux villes.

La présence des commerces demi-gros et de détails se fait de plus en plus observée. Ils concurrencent le commerce de gros dans et en dehors de la place. D'autre part, certaines rues et selon le type du produit dominant mis en vente, se sont attribuées une nouvelle identité, comme la rue de la lunetterie, celle des produits d'informatique et accessoires et la rue de tapisserie et d'électricité générale⁶⁹² (cf. Photo 5).



Photo 5 : Dans la rue commerçante des articles d'électricité générale, les grands produits sont posés sur les bords des voies réservés au stationnement de véhicules (cliché M. Gherbi, août 2006).

La formation des rues exposant que des produits des quincailleries est spécifique. En effet, les enquêtes, entretiens et observations menés entre 2005 et 2008 ont révélé que les ventes de ces produits existaient, auparavant, dans les locaux commerciaux de "charâa Doubaï" et étaient également dispersées dans d'autres rues.

⁶⁹² Il est à noter que la majorité des rues dans la place sont devenues commerciales et spécialisées et le phénomène s'est propagé et continu de se développer dans les rues des zones avoisinantes.

Elles ont, ensuite, migré vers les locaux situés sur la rive droite de la rue qui donne sur l'ex-RN5⁶⁹³ et vers d'autres, localisés dans le Sud du quartier, à l'entrée Ouest de la ville d'El Eulma, en créant ainsi des rues des quincailleries.

Ce nouveau mode d'organisation fonctionnelle présente des avantages car d'un côté, il facilite la comparaison des prix et l'orientation tout en économisant l'énergie dans les déplacements pour des flux de clients intéressés par un produit précis, et de l'autre côté, il permet le chargement et le déchargement en gros des marchandises sans trop perturber la circulation mécanique et piétonne. Ce modèle d'organisation de rue calqué par les entrepreneurs Eulmis, a été observé dans d'autres villes étrangères, comme Mexico ou les villes chinoises, particulièrement Yiwu.

Les fonctions de gastronomie telles que les cafétérias et restaurants familiaux⁶⁹⁴ sont apparues dans la place "Doubaï". Elles étaient accompagnées par l'apparition des hôtels et centres commerciaux⁶⁹⁵ et progressivement, une culture du "shopping" s'est installée dans la place qui attire une marée de clientèle venant même de très loin, à la recherche du meilleur rapport qualité/prix ou, tout simplement, pour la curiosité et voir tous les nouveautés de produits rentrés, ou carrément pour goûter aux joies du "shopping".

En effet, selon nos enquêtes effectuées entre 2009-2011 et complétées par nos observations en 2014, plusieurs personnes et familles passent des heures à faire du "shopping", puis se restaurent avant de quitter la place "Doubaï".

L'attrait de la place "Doubaï" et sa fréquentation par une clientèle venant de divers horizons s'est, également, justifié par un comptage aléatoire qui a été effectué sur 210 véhicules stationnés sur le parking côtoyant la place le 27 juillet 2009. Ce comptage montre la diversité géographique de la clientèle où des véhicules des 27 wilayas étaient présents (cf. Tableau 31 et annexe 32).

La présence des immatriculations de la région Est de l'Algérie est remarquable avec un taux enregistré de plus de 50 % du nombre total, comparé à d'autres régions du pays. Cependant, le taux de présence des véhicules venant de l'étranger avait fait plus de 16 % du nombre total.

Concernant la distribution des marchandises d'El Eulma vers les autres villes algériennes est assurée par des agences de transports publics de marchandises qui ont été entrées également dans la place "Doubaï". En effet, ces agences jouent le rôle d'intermédiaire entre les commerçants clients des

⁶⁹³ Dans les locaux commerciaux des promotions immobilières 64, 140 et 160 logements vendus par l'ex-AFGRU d'El Eulma.

⁶⁹⁴ Elles sont implantées en alternance à l'intérieur des rues commerçantes.

⁶⁹⁵ Ces centres se développent sur trois ou quatre niveaux à façades vitrées (murs rideaux). Ils sont constitués d'espaces et de surfaces destinés à la location. Les activités présentes sont, souvent, l'habillement pour homme, femme et enfant, et les articles de décorations.

villes lointaines et leurs fournisseurs Eulmis en leur assurant le chargement, déchargement et le transport des marchandises, soit du port vers El Eulma, ou bien, d'El Eulma vers toutes les directions sur le territoire national.

Véhicules stationnés dans le parking de la place "Doubaï" Tableau 31

Immatriculations Algériennes		Types	Nombre	Pourcentage
Est	04, 05, 12, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 34, 36, 40 et 43	Léger / touristique	120	57,15 %
Centre	06, 09, 10, 15, 16, 26, 35 et 42	Idem	25	11,9 %
Ouest	13, 27 et 31	Idem	15	7,14 %
Sud	03, 07, 17, 27, 28, 30 et 39	Idem	16	7,62 %
Total des immatriculations de véhicules			176	83,81 %
Immatriculations venant de l'étranger		Types	Nombre	Pourcentage
Europe		Léger / touristique	17	8,10 %
Tunisie		Idem	10	4,77 %
		Autobus et mini- bus	02	0,95 %
Libye		Léger / touristique	05	2,38 %
Total des immatriculations de l'étranger			34	16,20 %
Total général			210	100%

Source : Enquêtes Gherbi, comptage aléatoire effectué le 27 juillet 2009, à 11h du matin.

Les observations menées par nos soins dans l'été de 2011 ont montré que ces sociétés ont leurs propres dépôts et desservent, fréquemment, Oran et la zone subsaharienne (Ghardaïa, Ouargla, El Oued, etc.), à fréquence de deux fois par semaine, soit les mercredis et les dimanches.

Pour le cas d'Oran, des importateurs Eulmis approvisionnent régulièrement les commerçants grossistes du quartier du vieil Oran appelé "le Derb"⁶⁹⁶ en marchandises via ces agences de transport. Cependant et pour les destinations proches d'El Eulma, particulièrement, les villes de l'Est, la plupart des commerçants et clients utilisent leurs propres véhicules de transport.

A l'extérieur de la place, des équipements éducatifs, culturel, administratifs, d'affaires et de services en l'occurrence la communication⁶⁹⁷ ont été édifiés tels que le CEM, l'école primaire, le siège de la protection civile, l'immeuble-bureaux de la direction ENAMC, l'AGB⁶⁹⁸, le centre culturel, le palais de justice et le centre de voisinage des impôts⁶⁹⁹ (cf. Photo 6).



Photo 6 : Centre de voisinage des impôts en voie d'achèvement (au fond sur le cliché) implanté dans la limite du site de la gare routière d'El Eulma. Il fait face aux projets des importateurs-commerçants comme si les deux forces se reconnaissent (cliché M. Gherbi, octobre 2014)

Le long de l'avenue 1^{er} novembre 1954 qui passe par la place menant au centre-ville d'El Eulma d'autres édifices structurants se greffent sur lui. Il s'agit d'un ensemble d'agences bancaires comme la

⁶⁹⁶ Chouadra, 2013, cité par Bouhali, 2013 et 2015, p. 10.

⁶⁹⁷ Il y a lieu à citer l'agence des voyages, des taxiphones (call-box).

⁶⁹⁸ C'est une banque privée créée par des partenaires des pays du Golfe (Emirats). Son nouveau siège inauguré à El Eulma (place "Doubaï") se situe dans un immeuble résidentiel et occupe deux niveaux, le RDC et le 1^{er} étage de la cité 160 logements promotionnels.

⁶⁹⁹ Les 2 derniers équipements cités sont encore en chantier. Ils se situent dans les poches auparavant vides et peu aménagées du site de la gare routière qui renferme aussi le centre culturel. Il est à rappeler qu'à l'intérieur de la gare routière, des représentations de quelques sociétés privées de transport de voyageurs sont fonctionnelles.

BEA, BADR, CNEP et BNA, mais aussi une série de sièges comme : la cour de justice, l'APC, la sûreté nationale, la daïra, la gendarmerie, l'antenne de la CNSAT, la SNA et l'hôtel des finances.

L'hôtel "El Riff" situé à l'entrée Ouest de la ville s'est intégré dans le périmètre de la place du fait de son extension linéaire le long de la même avenue dans la direction de Sétif. Juste après l'hôtel "El Riff" et le carrefour giratoire qui le succède, une école supérieure de formation des enseignants, d'une capacité 2000 places pédagogiques, vient d'être achevée sur un terrain agricole appartenant aux EAI et EAC.

Diagonalement à cette école, un CFPA est implanté⁷⁰⁰. En arrivant au carrefour giratoire de Smara⁷⁰¹, sur la voie menant à Sétif, des villas privées de haut standing et le nouvel hôtel "El Ferdaoues city"⁷⁰² encore en chantier se dressent. Ils ont été suivis par l'ouverture de grands dépôts et parcs destinés à stocker les matériaux de construction et les engins lourds. Ils sont construits sur des parcelles achetées de leurs propriétaires au prix de terrains agricoles (cf. Photo 7).



Photo 7 : Vente des engins lourds et matériaux de construction le long de la voie de sortie Ouest de la ville d'El Eulma. Elle est localisée après le carrefour giratoire sur la voie menant vers Sétif. Leur exposition se fait par terre et dans des hangars construits (cliché M. Gherbi, octobre 2008).

⁷⁰⁰ Il a ouvert ses portes depuis quelques années.

⁷⁰¹ Il se situe à environ 1 km du carrefour d'entrée à la ville d'El Eulma.

⁷⁰² Il se veut un équipement phare pour la ville avec une architecture affirmée.

Près de ces installations, des entreprises privées d'importation ont ouvert leurs représentations avec grands dépôts comme la société Hasna. Cette zone devenue ainsi commerciale et d'activités, n'a en fait jamais été prévue ou planifiée par les autorités locales.

Il résulte de ce fait que le périmètre de la place "Doubaï" est élastique et sa délimitation est devenue illisible. Puisque si au début, il était limité aux immeubles-villas de la cité ex-"Génie-Sider" où avaient investis les premiers "Mâalims", il concerne, par contre aujourd'hui, la cité "20 Août 1955" et les zones urbaines limitrophes rendant ainsi la lecture de son paysage difficile voire ambiguë⁷⁰³ (cf. Figures 3 et 4).

D'autre part, l'ensemble de ces implantations met en relief la position de la place et contribue directement et/ou indirectement, dans l'élargissement de son pouvoir d'attraction et l'épanouissement de son commerce en lui conférant le caractère de multiservice.

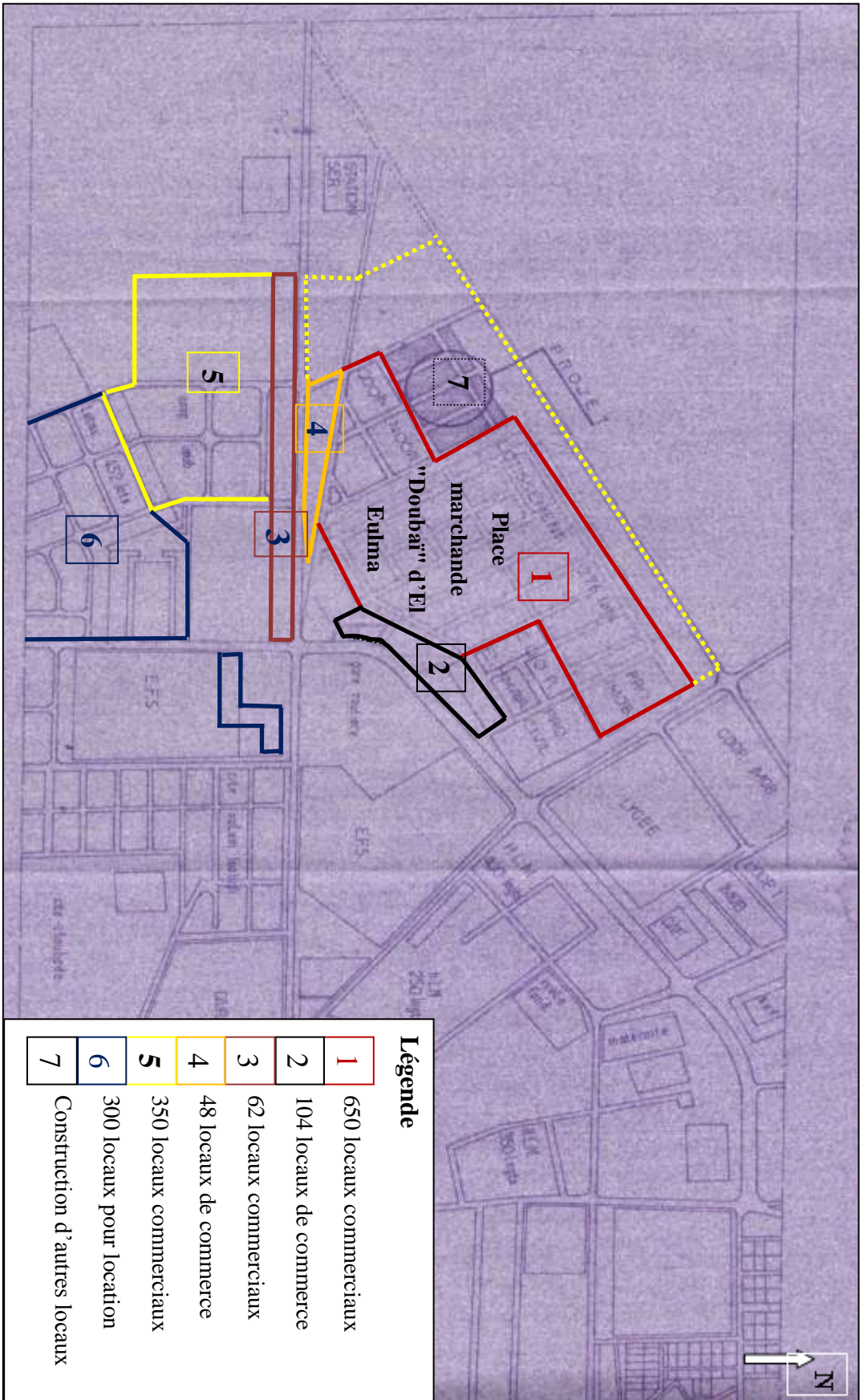
Chose est sûre est qu'à côté des actions des "Mâalims" et commerçants modifiant la place "Doubaï" et la série de projets conduite par les autorités locales dans les poches vides environnant la place, l'évolution de la place "Doubaï" s'opère à double manches comme si les deux forces existantes dans la ville se reconnaissent.

3- Etat et fonctionnement de la place "Doubaï"

Le couple quartier "Doubaï" et cité "Meziane Zaou" avec les tentacules commerçantes prolongées dans différentes directions et dans les quartiers environnants forment une place marchande dynamique très attractive comparée à d'autres endroits dans la ville. Elle est arrivée même à concurrencer le centre-ville en matière de variété de marchandises proposées et leurs prix compétitifs. Les magasins dans la place ouvrent quotidiennement sauf le vendredi car c'est un jour férié très respecté dans cette zone, comparée à d'autres endroits de la ville d'El Eulma.

Durant la matinée, une clientèle très abondante visite la place mais l'après-midi, elle diminue considérablement car la majorité des magasins ferment après 14h.30'. Cette zone devient presque morte à l'exception du "charâa Doubaï" et quelques rues très proches de lui puisque la plupart de leurs boutiques restent ouvertes jusqu'à 16h en hiver voire 18h en été.

⁷⁰³ La cause réside dans l'existence de divers formes et styles architecturaux disposés en séquences discontinues.



@ Plan de Situation de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) scanné par Gherbi à l'IRG de Lyon en 2008 + travail de Gherbi (enquêtes de terrain 2007-2008)

Figure 4 : Les locaux commerciaux recensés dans la place "Doubaï" et son environnement immédiat

L'espace public⁷⁰⁴ a été réduit à la voirie qui est le support de circulations piétonne et mécanique confondues.

Les trottoirs sont utilisés, soit par les propriétaires des magasins qui exposent leurs produits, soit par les petits vendeurs à la sauvette qui dressent leurs tables et tablettes, ou vendent par terre (cf. Photo 8).



Photo 8 : Les espaces de passage piétonnier entre les immeubles-villas de "Génie Sider" sont squattés par les petits vendeurs informels jusqu'au milieu de la voie de la rue intérieure. L'étranglement (au fond du cliché) a une ouverture de 2,20 m pour le passage piétonnier dessinant ainsi une forme d'entonnoir (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

⁷⁰⁴ Comme dans la plupart des lotissements et, indépendamment, de leur statut juridique, l'espace public est conçu et réalisé exclusivement pour les usages dits fonctionnels et techniques tels que l'accès aux logements et l'alimentation en eau et gaz. Or, cette limite dans la fonction imposée réduit, substantiellement, les fonctions réelles de l'espace public qui sont variées et importantes.

Ce comportement a fait que les zones publiques et privées se côtoient et se confondent, car tantôt c'est l'espace public qui accapare l'espace privé, tantôt il le partage avec les résidences. Les petites placettes à l'intérieur de la place "Doubaï" sont squattées par des hommes, enfants et marchands ambulants qui proposent quotidiennement la vente des petits articles et/ou de vêtements.

Il est difficile de les compter en raison de leur fréquente mobilité qui dure une journée voire une semaine et parfois plus, selon les occasions particulières comme les rentrées et les vacances scolaires, ou les fêtes religieuses, nationales ou de mariages.

Les points de vente non permanents se multiplient et se localisent souvent, dans les endroits stratégiques de la place "Doubaï". Le moindre espace du trottoir dans les rues importantes de la place "Doubaï" ou à leurs proximités vaut son pesant d'or⁷⁰⁵. Donc, en l'absence de toute réaction des structures compétentes de l'Etat et la direction du commerce n'étant pas habilitée à le faire s'agissant du commerce informel, le squattage de la voie publique et des trottoirs s'est transformé avec le temps, en droit d'usage commercial⁷⁰⁶ (cf. Photos 9 et 9 bis).

Ces attitudes et ces différentes actions ont provoqué, à première vue, l'asphyxie de la place "Doubaï", par la prépondérance d'activités informelles et la concurrence et/ou la complicité qui en découle sous prétexte qu' *"il faut soit suivre le mouvement, soit quitter le métier"*⁷⁰⁷.

Son accessibilité facile et son attractivité ont entraîné une forte densité de stationnement de tous types de véhicules. Elle dépasse largement la capacité du parking existant offert, évaluée à 300 places, alors que la demande tourne autour de 1000 places.

Devant cette insuffisance et la mauvaise organisation et gestion des parkings, le stationnement se fait à l'extérieur de la place "Doubaï", et sur les deux rives d'une même voie de desserte⁷⁰⁸ à l'intérieur de cette zone. De longues files le long des voies, et parfois même sur les trottoirs, ont été observées. Elles ont une part de responsabilité dans la croissance de la pollution, l'insécurité routière et la nuisance sonore qui caractérisent souvent, cette partie de la ville.

La place "Doubaï" s'apparente aujourd'hui comme une vitrine complexe à plusieurs interprétations de ce que peut créer et faire le commerce informel dans la ville depuis le libéralisme du marché. Ce

⁷⁰⁵ Du point de vue rentabilité immédiate et écoulement de quantités de marchandises. Un petit vendeur d'habillement d'enfants par exemple, peut réaliser un profit journalier moyen (hors les jours spéciaux) tournant autour de 10000 à 16000DA (enquêtes Gherbi en 2008 et 2012).

⁷⁰⁶ Ce droit est pratiqué par les vendeurs de l'informel majoritairement jeunes qui se sont sédentarisés sur les trottoirs.

⁷⁰⁷ Comme disent les commerçants interviewés en l'été de 2009.

⁷⁰⁸ Les voies ont 6 m de largeur et les trottoirs sont de 1 à 2,5 m de largeur.

dernier l'a rendu distinguée à l'échelle nationale⁷⁰⁹ par sa nature et sa fonction mais il a créé un désordre urbain à l'intérieur duquel se pose le problème de l'arrivage continu de marchandises et de leur distribution⁷¹⁰.



Photo 9 : Les marchandises squattent les trottoirs et les devantures des magasins et amplifient la confusion des circulations piétonne et mécanique. Les entrées des boutiques de l'électroménager sont englouties et repérées par des cartons vides superposés témoignant de l'arrivage nouveau de produits (cliché M. Gherbi, août 2006).

Les prix que propose la place "Doubaï" sont trois fois moins chers qu'Alger, Annaba ou Oran et cette situation a permis aux commerçants d'El Eulma d'écouler de grandes quantités de marchandises (gros, demi-gros et détails) vers les 48 wilayas. Hichem est un marchand d'articles divers interviewé par un journaliste en août 2006, confirme cette vérité : *"les prix sont alléchants. On ne trouve pareil dans tout le pays. Les classes moyennes y trouvent ici leur bonheur. C'est là où réside justement tout le*

⁷⁰⁹ Elle se repère par l'arrivée des commerçants des 4 coins de l'Algérie, souvent en famille, pour s'installer à El Eulma et par la densité de la foule comme affirme Nacer, un marchand de meubles interviewé en l'été 2007 : *"les gens viennent des quarante-huit wilayas du pays pour se remplir les poches"*.

⁷¹⁰ Ce désordre se manifeste par l'amalgame et la confusion des flux mécanique et piétonne denses dans la place "Doubaï", doublés par la proximité de la place à la gare routière importante de la ville. Or, dans ce désordre, un ordre caché existe et répond à la logique propre du fonctionnement de la place.

succès de Doubaï. Jugeons-en, un lecteur DVD cédé à Alger, à 10000 DA (100 Euros), vous l'aurez à Doubaï avec 3500 DA (35 Euros). Le démodulateur numérique que l'on se procure ici à 8000 DA (40 Euros) ne dépasse pas à El Eulma, les 4000 DA (40 Euros), soit la moitié"⁷¹¹.



Photo 9 bis : Bâtiment résidentiel transformé en centre commercial couvert en charpente et façade rythmée entre plein et vide (verre). En bas, les trottoirs et devantures des magasins sont envahis par les couvertures, matelas et accessoires pour la literie dans la rue intérieure de la place "Doubaï". En haut, réservé à l'habillement (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

Ces opportunités d'affaires sérieuses ont intéressé nombreux marchands tunisiens, qui, bien avant la révolution en Tunisie, arrivaient chaque lundi par des bus pour se ravitailler. Mais après la "révolution du jasmin" en Tunisie et la chute du régime de Kaddafi en Lybie depuis plus de deux ans, l'afflux de la clientèle venant de ces deux pays se fait de plus en plus observé. Des files de minibus et de véhicules

⁷¹¹ A. G. : "Marché "Dubai" d'El Eulma", In Le jour d'Algérie, 15.08.06.

de type fourgon et particuliers étrangers transitent par les frontières algéro-tunisiennes en direction de la place "Doubaï" à El Eulma.

Sur un autre registre, la place est devenue un centre d'information et lieu de rencontres, de solidarité et carrefour de réseaux de sociabilité⁷¹² et d'affaires. Elle revêt plusieurs caractères par le fait qu'elle est à la fois un espace marchand, un espace de repos, de transition et de travail, et un espace de rues commerçantes spécialisées. Ses rues se prolongent à l'intérieur des bâtisses depuis la prolifération des étals. Tout cela dévoile l'importance de la place "Doubaï" et son aire de chalandise non seulement à l'échelle locale mais témoigne de comment elle se positionne et prend forme dans la région.

4- Composantes commerciales de la place

La réputation commerciale de la place "Doubaï" va s'affirmer vers 1995, avec l'importation massive de la quincaillerie et de l'électroménager. A l'époque, elle comptait plus de 300 locaux dont 20 étaient réservés au commerce de gros. Ces 20 grossistes n'ouvraient que 3 jours par semaine et ravitaillaient en permanence, les souks d'El Eulma, Tadjenanent et Chelghoum Laïd.

Mais vu la demande croissante en marchandises par les clients commerçants, le nombre de locaux est passé au bout de 7 ans, à plus de 500 dont le commerce de gros a pris 50 locaux ouvrables dans les jours de la semaine (cf. Tableau 32).

Evolution des locaux de commerce dans la place "Doubaï"

Tableau 32

Périodes	1995	2002	2008	2015
Nbre de locaux commerce	+ 300 dont 20 commerces de gros (Quincaillerie et droguerie)	+ 500 dont 50 commerces de gros	+ 1000 (entre gros, demi-gros et détails)	2256 (quasi-totalité entre gros et demi-gros) ⁷¹³

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données des enquêtes effectuées : 2007-2008, des enquêtes de Belguidoum et al. : "El Eulma (Algérie)...", p : 06, op. cit. des RGPH 2008 et 1998 et de SAHRAOUI A. et al. : "La ville d'El Eulma.... p : 81, op. cit.

⁷¹² Il permet d'avoir les nouvelles des personnes, de vendre ou d'acheter du foncier ou l'immobilier. C'est un lieu propice pour le change monétaire, les voyages organisés d'affaires ou religieux, etc.

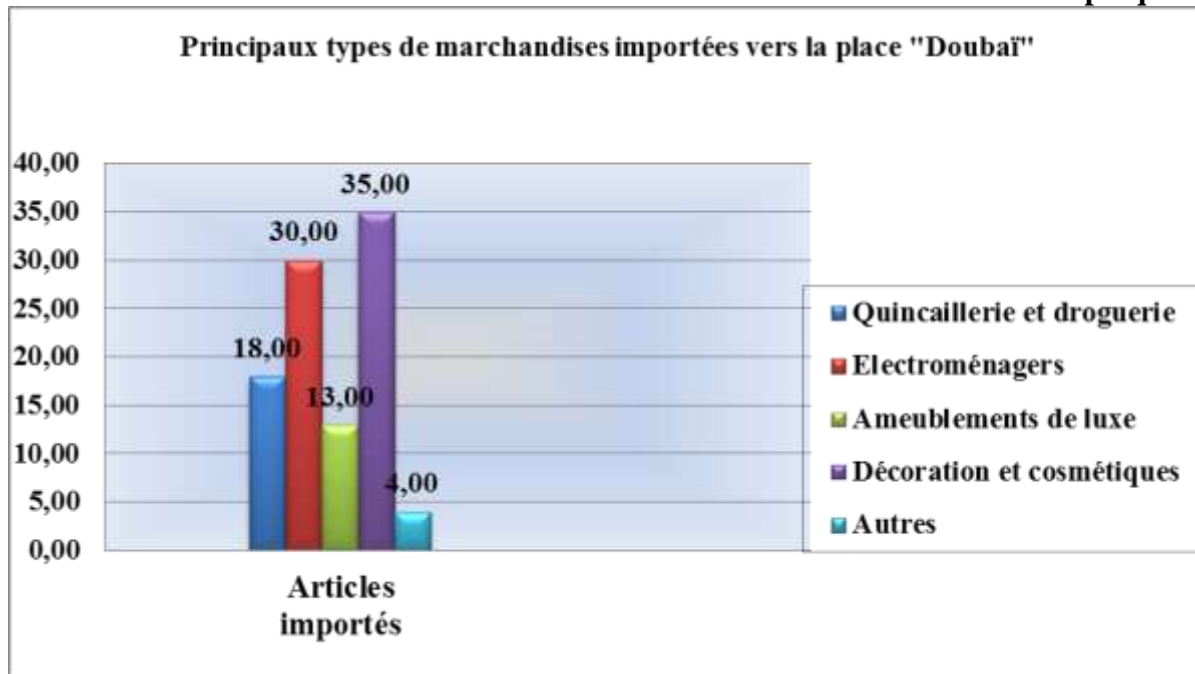
⁷¹³ Recensement réalisé entre Mars et Avril 2015 sans tenir en compte de 81 locaux réservés pour activités de cafés et restaurants, In BELGUIDOUM et al. : "El Eulma (Algérie), anatomie d'une place emblématique du commerce transnational", p : 5, In <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01508982>, posté le 15 avril 2017.

La part des marchandises importées à El Eulma via Dubaï et jusqu'en 2001⁷¹⁴, représentait 92,34 %, tandis que les marchandises locales n'ont atteint que 7,66 %. L'ensemble des produits est représenté dans le tableau 33 et le graphique 5.

Produits importés à El Eulma en 2002**Tableau 33**

Types d'articles importés en 2002	Pourcentage (%)
Quincaillerie et droguerie	18
Electroménagers	30
Ameublements de luxe	13
Accessoires de décoration et cosmétiques	35
Autres	04
Total	100

Source : SAHRAOUI et al, 2002.

Graphique 5

⁷¹⁴ Selon les enquêtes de Sahraoui et al, en 2002, mettent en avant les produits chinois et même un fait inédit, celui de l'apparition de "trabendistes" chinois à El Eulma.

Le commerce de la téléphonie cellulaire est entré dans la place "Doubai" d'El Eulma qu'en 2002 et est arrivé à ouvrir 35 magasins 2008, après l'ouverture de points de vente des opérateurs de téléphonie comme Djazzy, Nedjma et tardivement Mobilis.

La vente des produits d'informatique et de micro-informatique est apparue dans la place "Doubai" depuis 2005 et l'ENIEM⁷¹⁵ a ouvert ses deux représentations de vente. Elle a suivi la vogue de certaines entreprises publiques et privées particulièrement sises à Sétif, l'Oued, Bordj Bou Arreridj, Ghardaïa et Leguerara (spécialisée en quincaillerie) qui déploient des efforts dans la fourniture des produits locaux concurrençant ceux d'importation.

Ces entreprises sont arrivées à détenir 50 % des parts du marché national et malgré cela, certains produits locaux comme l'électroménager, les lots d'électricité générale, la droguerie et la quincaillerie n'ont pas pu résister à la concurrence imposée par les prix bas des produits importés, souvent au détriment de la qualité (Gherbi, 2008).

Selon les commerçants enquêtés, *"ce ne sont pas produits à 100 % en Algérie mais ce sont fait à l'aide de simples opérations de montage. Cela ne veut pas dire que l'importation des produits électroménagers est totalement sous le label de qualité car il y a quelques importateurs en la matière, qui recherchent actuellement dans les pays européens la meilleure qualité pour des clients revendiquant que des produits de qualité"*.

Aujourd'hui, la place "Doubai" compte 300 locaux non ouverts proposés pour location et 1214 locaux commerciaux ouverts⁷¹⁶, répertoriés entre le commerce de gros, demi-gros et détails, soit en total 1514 locaux commerciaux.

Sur les 1214 locaux ouverts, 104 sont localisés sur "charâa Doubai"⁷¹⁷, 650 à l'intérieur de la place (lotissement de 426 lots sociaux à bâtir), 48 locaux sur la rive droite de l'ex-RN5 en direction de Sétif et 62 sur la rive gauche de l'ex-RN5 toujours dans la direction de Sétif.

Pour les 350 locaux qui restent⁷¹⁸, une partie se localise dans la cité 160 logements promotionnels et la coopérative immobilière "Bâchir Guessab" dont les façades donnent sur la rive gauche de l'ex-RN5, dans la direction menant à Sétif (cf. Figure 4).

⁷¹⁵ Entreprise nationale spécialisée dans la fabrication de l'électroménager.

⁷¹⁶ Enquêtes de Gherbi en 2008.

⁷¹⁷ Cette rue est limitée par le front des immeubles-villas "Génie Sider", une partie de la cité "Bahlouli" et la gare routière.

⁷¹⁸ Le reste des locaux commerciaux se localisent dans les lotissements d'habitat individuel de 144 lots et 276 lots et les coopératives immobilières "El Nour" et "El Khiam". Ils sont situés derrière la coopérative "Bâchir Guessab".

La variété des produits⁷¹⁹ qu'accueille la place "Doubaï", se range en deux branches de commerce dominant qui représentent plus de la moitié. Il s'agit de la quincaillerie et la droguerie avec 40 % et la branche des articles de maison avec 30 % des commerces (cf. Tableau 34 et graphique 6).

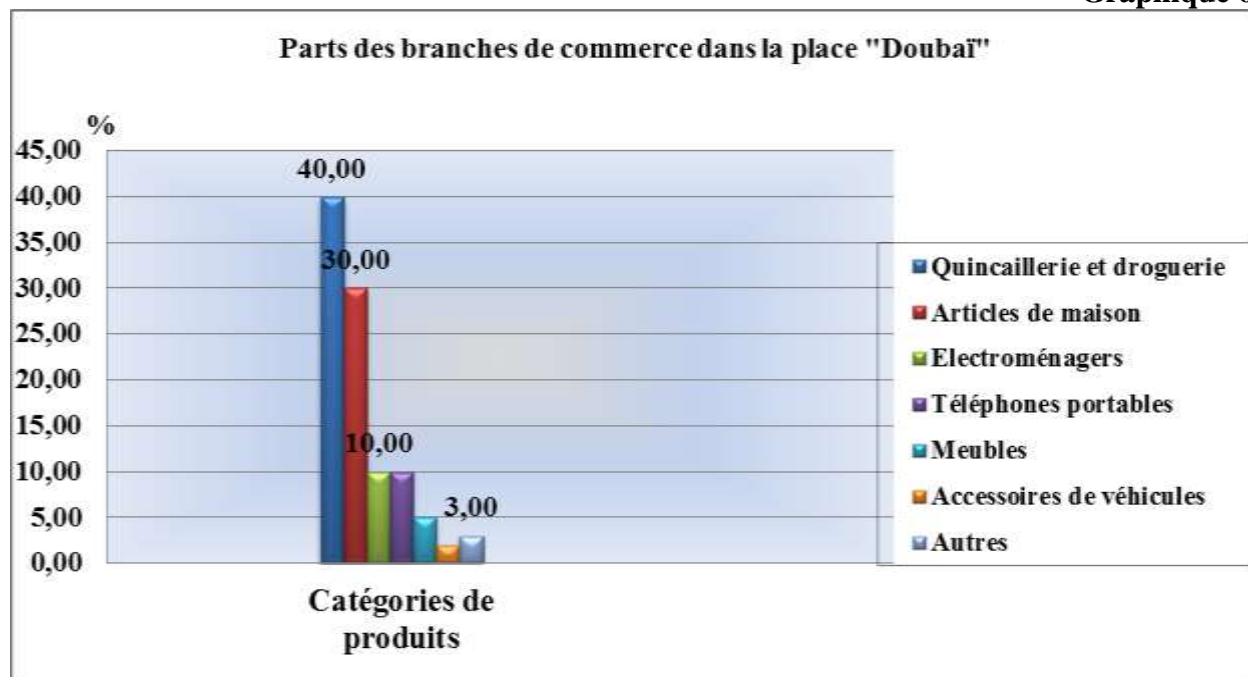
Principales catégories de produits vendus dans la place "Doubaï"

Tableau 34

Types d'articles existants en 2007	Pourcentage (%)
Quincaillerie et droguerie	40
Articles de maison	30
Electroménagers	10
Téléphones portables	10
Meubles	05
Accessoires de véhicules	02
Autres	03
Total	100

Source : Résultats des enquêtes de GHERBI M. effectuées en 2007.

Graphique 6



⁷¹⁹ Il s'agit de l'électroménager, les cosmétiques, l'horlogerie, la parfumerie, la lunetterie, les articles d'art et de décoration, les meubles et céramiques, les articles de maisons, de bureaux et scolaires, l'habillement (H, F, E), bonneterie, les chaussures, couvertures et draps, tapisserie, les téléphones cellulaires et leurs accessoires, l'informatique, quincaillerie et droguerie, les pièces détachées, etc.

A côté de la cité "Thabet Bouzid" et à l'entrée Est de la ville, le commerce de la quincaillerie a connu un développement remarquable. Il s'implante dans les RDC des constructions neuves (promotions immobilières privées) qui ressemblent en partie, à l'architecture de la cité 160 logements promotionnels implantée en face de la place "Doubaï", réalisée par l'ex-agence foncière d'El Eulma.

Près de la promotion 160 logts, les programmes de logements d'AADL et de la promotion immobilière privée composée de 30 logements, ont prévu dans leurs RDC, premiers étages et parfois leurs deuxièmes étages, les fonctions de commerce et de services.

En 2015, la superficie conquise par la place "Doubaï" est passée à 110 ha avec un tentaculaire de façades sur rue dépassant les 20 km et un total de 3249 locaux commerciaux dont 912 sont fermés, représentant 28,1% du nombre total recensé⁷²⁰. C'est un nombre qui a pratiquement doublé en l'espace de sept ans avec une fréquence moyenne de plus de 245 locaux commerciaux par an.

La place "Doubaï" propose, désormais, une variété de commerces rangés par grands types comme le montre le tableau 35.

Répartition des commerces en exercice (par grand type) dans la place

Tableau 35

Types d'articles existants en 2015	Pourcentage	Nombre de commerces recensés
Equipement de la maison	47,9	1120
Equipement de la personne	26,7	624
Quincaillerie et petit outillage industriel	19	443
Cafés et restaurants	3,4	81
Autres	3	69
Total	100	2337

Source : Enquêtes de Belguidoum et al. Réalisées en mars et avril 2015, In "El Eulma (Algérie)...", p : 06, op.cit.

4-1. Centres commerciaux existants dans la place "Doubaï"

La place "Doubaï" renferme aujourd'hui 4 centres commerciaux non alimentaires. L'un est en voie d'achèvement alors que les 3 autres sont déjà fonctionnels. Ces centres commerciaux ont des façades vitrées (murs rideaux) et sont édifiés sans permis de construire, sur des parcelles destinées auparavant à l'habitation individuelle. Ils se développent sur 2 voire 4 étages et proposent la location de leurs espaces intérieurs à des particuliers exerçant particulièrement dans le commerce du luxe, souvent l'habillement pour hommes, femmes et enfants, et les articles ménagers et de décoration.

⁷²⁰ BELGUIDOUM et al. : "El Eulma (Algérie)...", pp. 05-06 et p : 09, op. cit.

En suivant la même vogue, des constructions implantées sur les principales artères intérieures de la place "Doubaï" ont été transformées en édifices abritant des espaces de vente et d'exposition de marchandises qui ont envahi les étages supérieurs en changeant même leurs façades (cf. Photo 10).



Photo 10 : Apparition de centres commerciaux accompagnée de mutations des façades des ex-immeubles résidentiels par l'utilisation de l'alucobond ou le mur rideau (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

Le premier centre commercial se situe derrière "charâa Doubaï". Avec ses grandes façades vitrées, il joue le rôle d'élément d'appel pour son environnement immédiat. Mais depuis la fin de l'année 2010 et sans changement de son aspect extérieur, ce centre commercial a été reconverti en hôtel (cf. Photo 11).

Un autre hôtel a été réalisé dans la promotion immobilière de l'ex-agence foncière d'El Eulma qui se situe sur la rive droite de l'avenue "1^{er} Novembre 1954". Il a été édifié en reconvertissant une bonne partie d'un immeuble résidentiel composé de logements collectifs (cf. Photo 12).



Photo 11 : Centre commercial reconverti en hôtel en octobre 2010 qui a gardé la même architecture de sa façade revêtue en mur rideau et alucobond et traitée en son angle selon un axe de symétrie affirmée (cliché M. Gherbi, août 2006).

4-2. Composante humaine présente dans la place

En 2002, la place "Doubaï" comptait 15,82 % de l'ensemble des commerçants présents dans la ville d'El Eulma, soit 907 commerçants grossistes et détaillants. Les besoins d'El Eulma étaient assurés par 20 importateurs et commerçants de gros qui importent divers articles. Sur les 907 commerçants recensés, seulement 165⁷²¹ sont des propriétaires de locaux dans la place "Doubaï" et les 742 restants, sont des locataires⁷²² représentant 76,72 %.

Le choix de la plupart des importateurs de s'installer dans la place "Doubaï" a engendré une forte croissance de demandes d'espaces et de locaux pour le stockage et la vente de leurs marchandises importées, à l'intérieur de la place que dans la ville d'El Eulma tout entière.

⁷²¹ Ils représentent 23,27 %.

⁷²² RGPH 1998 et SAHRAOUI A., AGOUNE S. et MAAMACHE A. : "La ville d'El Eulma.... p : 105, op. cit.



Photo 12 : Hôtel Oasis implanté sur la rive droite de l'avenue "1^{er} Novembre 1954" avec traitement spécifique de l'angle du bâtiment où en RDC, une cafétéria ouverte sur rue a été réalisée. Ce bâtiment était résidentiel et a été réalisée par l'agence foncière d'El Eulma. Au sol (dans le cliché), les trottoirs sont envahis par les quincailleries (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

En 2008, la place "Doubäi" comptait plus de 1214 commerçants⁷²³ dont 40 à 50 % d'entre eux sont des grossistes exerçant sans registre de commerce. Et selon les enquêtes menées, il a été découvert qu'un local commercial sur 6 locaux, dispose d'un registre de commerce.

En d'autres termes, sur les 1200 grossistes et importateurs présents dans la ville d'El Eulma et la place "Doubäi", seuls 200 détiennent des registres de commerce. Cet état de fait illustre

⁷²³ Ce chiffre a été déduit du nombre de locaux commerciaux ouverts.

l'épanouissement du commerce informel, où la distribution et la vente des produits souvent contrefaits, devient une composante importante à El Eulma.

Le nombre des employés dans la place a atteint 2227 employés, à raison de 1 à 5 employés par local commercial, soit une moyenne de 3 employés par local. Il faudra ajouter à cela, les revendeurs informels ou à la sauvette, les étalagistes et les petits transporteurs de marchandises des clients à l'aide de leurs charrettes⁷²⁴ (cf. Photo 13).



Photo 13 : Petits transporteurs de marchandises de clients à l'aide de leurs charrettes dans une rue intérieure de la place à dominance en équipements de maison (cliché M. Gherbi, août 2008).

Il est difficile voire impossible de les comptabiliser car la plupart de ces individus sont inconnus et travaillent souvent à la sauvette. Ces catégories de vendeurs même s'ils ne sont pas souvent pourchassés par les agents de la police, ils sont en revanche, illégaux selon les agents de la fiscalité du moment qu'ils exercent sans registre de commerce et ne sont pas déclarés à la sécurité sociale. Et

⁷²⁴ Les petits transporteurs font les tournées avec leurs clients, de magasin en magasin puis amènent leurs charrettes bien remplies de marchandises, soit à la gare routière s'ils sans véhicules, soit au parking où leurs clients garent leurs voitures. Leurs commissions varient entre 100 à 250 DA (1 à 2,5 Euros) et parfois 500 DA (5 Euros) selon le poids des marchandises transportées et le nombre d'itinéraires à effectuer. Les tarifs en 2014, sont passés à 300 DA voire 600 DA.

malgré cela, les transactions continuent à s'opérer et se multiplier sur la voie publique au vu et au su de tout le monde.

Le développement du commerce informel dans la place "Doubaï" a été favorisé par les conditions difficiles et de crise qu'avait connues le pays, au moment du lancement de la libéralisation de la vie politique et économique après les élections des années 90. Mais il a pu résorber un taux de chômage considérable, particulièrement, la main d'œuvre simple.

A titre d'exemple, ceux qui chargent ou déchargent les marchandises des semi-remorques peuvent terminer la journée avec 1000 DA (10 Euros)⁷²⁵. Ils bouclent ainsi le mois avec plus de 28000 DA⁷²⁶ (280 Euros), dépassant de loin le SNMG fixé à 6000 DA (60 Euros). En 2014, ils sont arrivés à faire 1500 DA / jour, soit plus de 42000 DA / mois, alors que le SNMG est à seulement 10000 DA⁷²⁷.

Cet état de fait explique aisément le manque de main d'œuvre dans la construction des villas à El Eulma par exemple, où leurs propriétaires sont obligés de faire appel à la main d'œuvre lointaine, à 50 voire 100 Km, dans les petites localités environnantes comme Tadjenanent, Bir El Arch, Aïn M'lila et Chelghoum Laïd. "L'emploi des jeunes" à El Eulma n'attire pas les jeunes puisque ce dernier ne leur assure que 3000 voire 5000 DA / mois surtout que leur seule et unique devise, est celle de gagner rapidement plus d'argent.

4-3. Origine des commerçants installés dans la place "Doubaï"

La majorité des commerçants dans la place "Doubaï" sont originaires de la région d'El Eulma (Sétif, Tadjenanent et Ferdjioua). Le reste des commerçants sont originaires des autres villes algériennes même lointaines (les Soufis et Mozabites) et parfois de nationalité étrangère, comme est le cas pour les Egyptiens⁷²⁸ et les Chinois⁷²⁹ qui gèrent certains magasins. Les Soufis à l'instar des Mozabites, sont des commerçants de père en fils qui conservent les facteurs de cohésion et de solidarité familiale et régionale pour des raisons historiques. Leur domaine est plus diversifié que les premiers.

⁷²⁵ Selon le cours de changes officiel jusqu'au premier semestre du 2013 : 1 Euro = 100 DA.

⁷²⁶ Pendant le mois de ramadan, la recette varie entre 20000 à 30000 DA (200 à 300 Euros), enquêtes de Gherbi en 2008 et 2014.

⁷²⁷ Depuis janvier 2015, le SMNG est passé à 18000 DA, cf. SAÏDANI H. : "Appliqué avec effet rétroactif depuis janvier 2015. Le nouveau SNMG officiellement en vigueur", In Liberté, <http://www.liberte-algerie.com/actualite/le-nouveau-snmg-officiellement-en-vigueur-229612>, posté le 19-07-2015.

⁷²⁸ Un Egyptien a pu investir à El Eulma et construire une belle demeure derrière "charâa Doubaï", sur la parcelle donnant sur l'ex-RN5. Son installation a été facilitée grâce à son mariage avec une femme d'El Eulma. Le registre du commerce d'import a été établi au nom de sa femme afin que son activité soit exonérée des taxes en l'occurrence fiscales.

⁷²⁹ La présence de certains Chinois spécialisés dans le créneau de l'habillement et les articles de maisons (commerce de gros, demi-gros et de détails), a été observée. Leurs magasins sont situés dans "charâa Doubaï" et les endroits stratégiques de la place "Doubaï". Ils emploient des vendeurs Algériens.

Traditionnellement, les Soufis se spécialisent dans l'alimentation (l'épicerie) et les Mozabites dans le commerce de luxe d'étoffes, le trousseau de la mariée et le prêt à porter. Les Soufis ont fait fortune mais sont restés conservateurs jusqu'aux années 1993 et 1994, et depuis, ils commencent à céder la place à leurs enfants sous la pression du "trabendo".

Le niveau d'instruction élevé de leurs enfants leur a ouvert, depuis les années 1990, de nouveaux créneaux d'investissement dans l'importation et la vente de produits divers : alimentaire, médical, équipement de services, etc.

Les Mozabites⁷³⁰ sont arrivés tardivement dans la place "Doubaï" comparé aux Soufis⁷³¹ et ont investi dans la vente de la droguerie, les accessoires d'électricité générale, l'étoffe et la quincaillerie. Cette situation à El Eulma contrarie clairement la vieille anecdote qui dit : *"là où il y un Soufis, le Mozabite ne s'installe pas"*.

Il est difficile voire impossible pour un commerçant "barani"⁷³² d'El Eulma d'exercer le commerce dans la place "Doubaï", de peur qu'il détienne avec le temps, le monopole sur des branches commerciales à El Eulma⁷³³. Donc les deux seules possibilités qui lui sont offertes, soit d'avoir des connaissances solides voire des relations familiales avec au moins une famille aisée à El Eulma, ou bien s'associer avec un Eulmi. Son pari est que son investissement, dans un créneau commercial précis, doit résister aussi longtemps que possible à la concurrence déloyale et impitoyable qui existe dans la place "Doubaï".

Les commerçants et importateurs autochtones exercent un monopole non déclaré par les surfaces commerciales qu'ils occupent dans la place "Doubaï" et dominent les branches lucratives et innovantes du commerce : électronique et Hi-fi, électroménager.

Ils sont les premiers, voire parfois, les seuls qui écoulent et inondent tout nouvel article pour satisfaire les besoins du marché national⁷³⁴. Ils recherchent de nouveaux produits à importer pour les vendre et usent de l'exclusivité comme moyen pour garder le monopole sur ces branches.

⁷³⁰ Sont des commerçants originaires de la vallée du M'zab. Le "Mozabite" ne pratique pas du commerce à risques (informel). Sa devise est qu'il doit avoir la garantie de gagner 200 fois avant de s'engager dans n'importe quel segment commercial (enquêtes de Gherbi). Dans le centre-ville d'El Eulma, certains d'entre eux plus particulièrement, leurs jeunes ont investi dans la restauration, les vêtements de prêt-à-porter et ont embelli leurs magasins avec des décors modernes. Ce genre de pratique constitue une particularité pour la ville d'Eulma, car les locaux commerciaux ou boutiques des M'zabes sont généralement trop simples et sans décors. Il n'y a que des vêtements à vendre qui sont exposés sur les rayons ou suspendus au plafond.

⁷³¹ C'est un mot arabe qui désigne les personnes originaires d'El Oued (Oued Souf), une ville située au Sud-Est de Constantine (454 km) et au Nord-Est de Ghardaïa (430 km).

⁷³² Un terme du jargon algérien utilisé pour désigner l'étranger ou le commerçant non autochtone.

⁷³³ Enquêtes de Gherbi, 2007.

⁷³⁴ Les commerçants Eulmis sont connus pour leur parole et leurs relations professionnelles riches.

Cette exclusivité leur permet de réaliser des profits élevés. Elle dure quatre à cinq semaines en moyenne et arrive même à une ou deux années comme est le cas pour certains produits dans la branche de la quincaillerie, des meubles ou de l'électroménager.

Les "ex-trabendistes" qui continuent de détenir cette exclusivité dans la place "Doubaï", disposent de compétences particulières et sont capables de s'infiltrer dans les réseaux et les circuits internationaux de la contrebande. Ils stockent les masses de marchandises dans des entrepôts anodins, dans les quartiers et les zones rurales environnantes la ville d'El Eulma, et dans même certains quartiers de la ville mère, Sétif.

Cette stratégie adoptée leur a servi à répondre aux demandes du marché et éviter l'indisponibilité ou les ruptures de stock causées parfois par l'application des mesures de restriction imposée par l'administration douanière algérienne sur l'importation des produits, ou par le durcissement des procédures de contrôles initiées par les textes en vigueur.

Les commerçants à El Eulma vendent en gros et en demi-gros à des prix très compétitifs surtout durant la grande affluence et les occasions particulières comme les fêtes religieuses et la rentrée scolaire. Ils ciblent, dès lors, les branches de commerce telles que les petits articles de décors de maisons par exemple, qui ont des marges bénéficiaires très limitées mais dont la vente est massive. Ça leur permet en fin de compte, de réaliser des chiffres d'affaires très élevés.

Cette pratique a été aussi observée chez les commerçants de Ben Gardane⁷³⁵ et particulièrement chez les négociants dans la ville d'Yiwu en Chine qui vendent leurs produits à presque l'ensemble de la planète. Les marges bénéficiaires sont très insignifiantes⁷³⁶ et les recettes fiscales locales d'Yiwu tournent autour de 3,22 milliards Euros⁷³⁷.

Les capitaux mobilisés, les profits et les ressources brassées dans et autour de la place "Doubaï" sont inestimables. Selon une estimation basée sur d'officieuses approches et analyses établies en 2008, plus de 300 milliards DA par an (environ 3 milliards Euros)⁷³⁸ auraient transité cet endroit dont plus de 70% n'ont pas été imposés⁷³⁹.

5- L'appropriation de la place "Doubaï" par les acteurs commerciaux informels

La place "Doubaï" se situe à 10 mn par transport en commun du centre ancien de la ville d'El Eulma. Elle est désormais capable non seulement de concurrencer ce centre et d'organiser les espaces

⁷³⁵ BOUBAKRI H. et M'BAREK W. : "Lieux, acteurs et réseaux de l'économie informelle ...", op. cit.

⁷³⁶ PLIEZ O. : "Toutes les routes de la soie mènent à Yiwu...", op. cit.

⁷³⁷ Yiwu Business Daily, op. cit.

⁷³⁸ Selon le cours de changes officiel jusqu'au premier semestre du 2013 : 1 Euro = 100 DA.

⁷³⁹ BACHA R. : "Marché Dubaï...", op. cit.

autour d'elle. Mais à partir de 1995 et grâce à l'importation, elle est devenue un centre d'échanges commerciaux à l'échelle nationale selon les dires des commerçants.

Elle continue de se développer dans différentes directions en forme tentaculaire à la conquête des espaces pour les mettre au service de la vente et l'entreposage des marchandises. C'est la réponse logique à la croissance multiforme du commerce (en relation avec la distribution) mais sans articulation ou intégration avec le tissu urbain existant. Ces mutations ont été souvent opérées sous le silence des responsables locaux au point où l'activité marchande trouve toute la liberté pour envahir de plus en plus le paysage urbain.

L'observation *in situ* a permis de comprendre les transformations sociales, économiques et architecturales produites dans la place "Doubaï". Il semble intéressant de s'interroger sur les relations existantes ou supposées entre la place visible (celle analysée en se rendant sur le terrain) et la place invisible (celle des acteurs). Aujourd'hui, l'étude du rôle des acteurs dans la production de la ville est de plus en plus fondamentale pour comprendre l'évolution d'un fait urbain.

L'image de la place "Doubaï" à El Eulma qui se façonne depuis l'économie de marché et l'ouverture au monde, revêt un caractère du grand bazar que ce soit à l'intérieur qu'à l'extérieur des locaux commerciaux. Cette image a été déjà observée dans d'autres villes algériennes (enquêtes de Boumaza, à Constantine : 1990-1998 et à Annaba : 1998-2005)⁷⁴⁰.

L'appropriation des espaces dans la place "Doubaï" se manifeste aujourd'hui par l'entretien des locaux commerciaux et leurs décors devenus plus visibles. La sobriété des magasins a été remplacée par l'utilisation des vitrines en aluminium et verre, de la signalétique (décors indiquant la nature du commerce et/ou de service) et les revêtements extérieurs et intérieurs en marbre, au sol comme sur les murs, dans les magasins de produits luxes tels que les meubles et les décors de maisons (cf. Photos 14 et 14 bis).

Un design particulier a été utilisé dans ces espaces comme signe de prospérité et de richesse qui rappelle les décors employés dans les magasins de luxe des villes occidentales. Ces actions commencent à se généraliser pour devenir une composante essentielle du commerce dans la place "Doubaï".

⁷⁴⁰ BOUMAZA Z.: "Annaba, libéralisation du marché et dualité privée publique d'une ville", pp. : 176-195, In *Ville en parallèle n° 36-37*, 2003 et Le "trabendo" comme phénomène social et ses effets spatiaux. L'exemple de Constantine", pp. 287-300, In *"Dynamiques des territoires et des sociétés", Les documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, Vol. 15*, Ed. Presses universitaires de Caen, 2005, 334p.



Photo 14 : Nouvelle architecture de verre insérée dans une partie de l'immeuble "Génie Sider" chassant le résidentiel des étages supérieurs (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

D'autre part, pendant les occasions religieuses, un nouvel habillage et décors de magasins accompagnés de l'accroissement des étals inondés d'habillements surtout pour enfants, caractérisent la place et lui confèrent une ambiance particulière.

Une nouvelle vogue commence récemment à s'installer dans la place "Doubaï" caractérisée par la succession des commerces établis le long des voies et organisés autour d'un produit ou deux dominants identifiant chaque rue (exemple la rue de la téléphonie mobile et accessoires, cf. Photo 15). Ils constituent actuellement les principaux espaces générateurs de foules, devenus avec le temps, de véritables lieux publics de sociabilité et support de la vie de la place.

Les commerçants d'El Eulma et grâce à leurs voyages effectués, ont acquis un savoir-faire grâce à leur contact fréquent avec leurs homologues des divers pays visités. Ils importent en dehors des marchandises, les modes d'organisation des activités marchandes.

D'ailleurs les noms attribués aux marchés dans certaines villes algériennes sont empruntés aux marchés étrangers d'où les produits sont importés, alors que leurs décors et modes d'organisation de leurs commerces sont presque similaires à ceux des marchés étrangers. Les "souks" comme "Lybia" à

Tébessa (frontière algéro-tunisienne 1980), "El Hilmiya" à Annaba (1989-1990) et "Doubaï" à El Eulma et à El Hamiz (2005-2010), sont des exemples illustratifs⁷⁴¹.



Photo 14 bis : Panneau signalétique d'électroménager d'une marque internationale couvrant la façade d'une partie de l'immeuble "Génie Sider" qui est revêtit en alucobond (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

Probablement la société locale, en l'occurrence les importateurs Eulmis, qui, en découvrant les villes telles que Damas, le Caire, Tunis, Istanbul, Doubaï aux Émirats, et par la suite, les villes chinoises et malaisiennes, recherchaient des références et des repères.

⁷⁴¹ Les deux premiers souks font référence aux : "souk Libya" situé en Tripoli (Lybie) et "souk El Hilmiya" en Caire (Egypte).



Photo 15 : Rue à l'intérieur de la place "Doubaï" spécialisée dans la vente des cellulaires mobiles et accessoires dont la grande part de vente se fait sur des étals sous parasols aux abords de la voie (cliché M. Gherbi, octobre 2014).

Dans la place "Doubaï", la majorité des trottoirs sont occupés soit par les étalages de divers de marchandises, soit que ces dernières sont carrément posées sur le sol. Partant de ce constat, occuper, s'accaparer et s'approprier une portion de rue dépend principalement de sa situation géographique. Les différents modes de présentation de marchandises a créé une atmosphère particulière, souvent comparée à celle des bazars à l'oriental (villes indiennes et du "Moyen-Orient comme le Yémen").

L'ensemble des rues de la place "Doubaï" sont devenues progressivement commerçantes (le marché de la rue "nomade"⁷⁴²), par les successions de commerces et d'étals à même déposés sur le sol. Les vitrines et les étals se côtoient désormais et se confondent. La panoplie de produits made in plusieurs pays envahit les espaces dans la place "Doubaï" jusqu'à constituer une agression visuelle pour les clients et les passants.

⁷⁴² TARRIUS A. : "Migrations à rebours et commerce international chez les Arabes de France", In <http://multitudes.samizdat.net/Migrations-a-rebours-et-commerce.html>, posté en septembre 1995.

Les rues continuent de se prolonger. La devanture du magasin sort de son cadre et se prolonge à l'intérieur des bâtisses individuelles et aux étages supérieurs et même sur les façades. Elle prend avec elle, la porte d'entrée et le trottoir⁷⁴³ qui est désormais une partie intégrante du magasin, partagée avec les étals de la rue.

Comme affiche "charâa Doubaï", la fonction de résidence disparaît complètement des étages supérieurs qui se sont reconvertis en espaces de ventes de meubles, de l'habillement et de restaurations familiales pour répondre aux besoins des clients⁷⁴⁴ devenus de plus en plus sélectifs et exigeants (cf. Photo 10).

Il semble d'après l'histoire de la place "Doubaï", plus précisément en 1995, que les trottoirs sont le premier espace englouti par les marchandises étalées. Or vers 1998, les marchandises ont occupé les portes et les murs extérieurs des magasins, de manière à être présentées dans des casiers, ou pendues à des cordons ou accrochées aux murs (guirlandes).

Cependant et depuis 2000, les commerces envahissent les chaussées, les halls d'entrée et les cages d'escaliers des immeubles-villas. Cette stratégie a transformé ces derniers tantôt en "Dépôts de marchandises", tantôt en points de ventes. Elle a également permis aux commerçants sédentaires (grossistes et détaillants) de multiplier leurs points de vente pour écouler rapidement leurs marchandises et échapper à la fiscalité. Il apparaît évident que le moindre espace dans la place "Doubaï" est donc mis au service de l'activité marchande (cf. Photos 8 et 16).

Le processus socio-économique d'appropriation des lieux illustre parfaitement les mécanismes actuels de fonctionnement du système urbain local à El Eulma. Il a permis à la place "Doubaï" d'assumer plusieurs rôles : un lieu de passage, un espace de négociation et un marché dans lequel les vitrines et les étals se confondent. Le commerce de bazar a occupé ses espaces en adaptant son tissu urbain à ses intérêts et a divisé son site en territoires et espaces stratégiques.

L'appropriation des espaces par les commerçants Eulmis est désormais soigneusement calculée et planifiée, preuve évidente de l'efficacité reconnue de la fonction d'échanges dans la structure de l'espace de la place "Doubaï".

⁷⁴³ Depuis 2005, la municipalité essaie, mais sans réussir, de réhabiliter les trottoirs en les restituant aux piétons.

⁷⁴⁴ Dans la place "Doubaï", de nombreuses familles viennent s'approvisionner, surtout durant les jeudis (les vendredis 90 % de magasins ferment) et les vacances scolaires.



Photo 16 : Rue commerçante à l'intérieur de la place "Doubai" dominée par la présence de la gente masculine. Concurrence des petits vendeurs pour squatter l'espace de la route en exposant leurs marchandises sur des cartons posés par terre. Les trottoirs sont saturés de cartons vides de petits appareils domestiques depuis les entrées des boutiques à la voie (cliché M. Gherbi, août 2011).

6- Pollution proliférant dans la place "Doubai"

La conjoncture qu'a connue l'Algérie a entraîné un libéralisme tous azimuts du marché et du système spéculatif. Elle a engendré une faiblesse dans l'aménagement urbain soulignant le "désordre" et l'aspect inachevé de certains quartiers dans la ville d'El Eulma.

Les pluies qui s'abattent dans la ville, la mettent à découvert par les nombreuses lacunes en matière d'hygiène et de salubrité. L'insalubrité ne cesse d'envahir plusieurs quartiers populaires, tels que la cité des 400 logements, "l'ex-Douar Essoug" et la cité "Goutali", malgré les grands moyens mobilisés et les efforts engagés par les services d'APC.

La place "Doubai" vit cette réalité et la forte fréquentation par des visiteurs et revendeurs, à la longueur de la journée et parfois même la nuit, la transforme en un comptoir de dépôts d'ordures de

tous genres (cf. Photo 17). Ces derniers dégradent sensiblement l'environnement, d'autant plus l'espace vert sensé existé dans la place "Doubaï", s'est trouvé vite consommé.



Photo 17 : Paysage général d'une rue commerçante à l'intérieur de la place "Doubaï": Des ordures sur les voies et bordures des trottoirs. La circulation piétonne se pratique sur la voie mécanique (cliché tiré du site : <http://www.setif.info/article5588.html>, juin 2011).

Les ramasseurs de plastique, qui sont de jeunes adolescents pour la plupart, exploités par les "recycleurs", éventrent les sacs d'ordures, laissant derrière eux, un site peu reluisant et des odeurs nauséabondes. Des débris jonchent le sol, alors que la boue et les flaques d'eau, pendant les temps pluvieux, dessinent l'état d'abandon qui caractérise cette zone.

La place "Doubaï" génère sans doute des rentrées fiscales importantes aux collectivités locales, mais rien n'est entrepris pour améliorer son vécu. Un client habitué des lieux depuis une décennie, interviewé par nos soins en 2011 confirme cette réalité⁷⁴⁵ : *"l'insalubrité règne de plus en plus. La localisation du parking est inadéquate et jusqu'à présent, aucune action n'a été entreprise pour améliorer son environnement. Ce lieu engrange des recettes inestimables mais sa prise en charge de son embellissement est nécessaire"*.

⁷⁴⁵ Résultats des entretiens menés avec des clients entre 2009-2011, cf. Annexe 9.

Causée par les marchands et les nombreux véhicules, la place "Doubaï" est devenue une source de nuisances et de poussières responsables de maladies graves comme l'asthme et les allergies pour les habitants. Cette situation date depuis l'apparition de la place malgré les nombreuses promesses faites aux résidents pour sa prise en charge⁷⁴⁶.

Récemment, des routes bitumées ont été réalisées pour un nombre de rues dans la place "Doubaï", grâce aux efforts financiers de l'association des commerçants et propriétaires dans la place qui se sont rapprochés de l'APC pour trouver une solution rapide.

Selon nos observations complémentaires menées en 2014, il s'est avéré que les efforts financiers de cette association se sont étendus, depuis 2014 et à ce jour (2017), pour concerner le nettoyage et la propreté quotidienne de l'ensemble de l'espace public de la place en le rendant intact et cela, en s'arrangeant avec des nettoyeurs qui exercent leur mission, après la fermeture des locaux commerciaux.

Conclusion

La place "Doubaï" désigne pour les clients qui la fréquentent, non seulement, un lieu-relais de la ville, mais aussi un carrefour de réseaux de sociabilités et d'affaires et un espace de ressources et d'approvisionnement. Malgré qu'elle soit de peu de poids en matière d'habitants et de superficie par rapport à son environnement, elle offre, cependant, 30 % de ses services de commerce vers la ville et 70 % hors la ville⁷⁴⁷. Elle mobilise une clientèle de plus en plus lointaine et propose des offres commerciales requises par la circulation d'informations, d'hommes et de marchandises.

La place "Doubaï" apparaît ainsi, comme une "vitrine" où s'exposent et se mettent à l'épreuve de nouveaux produits et de nouveaux services adaptés à des univers d'approvisionnement. Ces derniers ont des dimensions commerciales, culturelles, économiques et sociales pour des populations dont les manières de vivre se diversifient et se recomposent.

La situation dans la place "Doubaï" semble révéler deux rythmes différents de changements qui s'opèrent en même temps. Le premier ressemble à l'immeuble commercial récent, observé dans la ville d'El Eulma. Il est caractérisé par la disparition de la clôture séparant l'espace public de l'espace privé et la conversion de la totalité de la surface de la parcelle en locaux commerciaux donnant directement sur le trottoir.

⁷⁴⁶ Une réalité confirmée par les entretiens menés entre 2009-2011, cf. Annexe 9.

⁷⁴⁷ Selon les enquêtes de Sahraoui et al, 2002 et confirmé par nos premiers éléments d'enquêtes en 2006.

Alors que le deuxième changement se manifeste par le remplacement total de la fonction résidentielle par le commerce comme il s'est produit dans certains immeubles, composés de deux étages situés dans "charâa Doubaï" et dans les rues importantes intérieures de la place.

Incapable de satisfaire la forte demande en locaux⁷⁴⁸ et d'accueillir les surplus de ses visiteurs, la place "Doubaï" est devenue asphyxiée malgré qu'elle connaisse une réorganisation commerciale et spatiale marquée par le passage du commerce multiple aux commerces spécialisés. Ces derniers se sont organisés en rues commerçantes tentaculaires, basées sur le type de produit mis en vente dominant, renforçant ainsi l'identité de la place et créant une ambiance particulière.

De l'autre côté, les projets et équipements des pouvoirs publics s'édifient sur les limites de la place "Doubaï", confrontant les projets d'importateurs-commerçants comme si les deux forces se reconnaissent et se partagent le même espace de la ville. Ces changements observés sont opérés, semble-t-il, sans respect de la réglementation urbaine existante, reflétant sa faiblesse et/ou son inadéquation aux nouvelles conditions qui régissent la place "Doubaï" d'El Eulma, comme le montre le chapitre suivant.

⁷⁴⁸ Les locations des locaux commerciaux sont devenues plus chères.

Deuxième partie : La place marchande "Doubaï" d'El Eulma et les importateurs-commerçants

Troisième chapitre : Les faiblesses du cadre juridique dans l'encadrement de la place "Doubaï"

Introduction	229
1- L'absentéisme des autorités locales	229
2- Qu'en est-il alors la situation pour le PDAU d'El Eulma?	230
2-1. Faiblesses du PDAU d'El Eulma.....	233
3- POS entourant la place "Doubaï"	236
3-1. Contenu et règlement du POS Z7G	236
3-2. Contenu et règlement des POS2 et POS1	237
3-2-1. Cas du POS2	238
3-2-2. Cas du POS1	240
3-3. Contenu du rapport de présentation des POS et de leur règlement.....	241
4- Cahier de charges du lotissement résidentiel de 426 lots.....	243
4-1. Une fois les lots du lotissement de 426 cédés.....	244
4-2. Mutations opérées sur les plans architectural et urbanistique.....	246
4-2-1. Embellissement et organisation du tronçon Ouest de l'ex-RN5	248
5- Le poids et l'emprise de la place "Doubaï" dictent le changement.....	254
6- Inefficacité des instruments d'urbanisme existants et absence de l'urbanisme commercial à El Eulma.....	256
Conclusion.....	258

Introduction

Sur le plan juridique, la place "Doubaï" d'El Eulma semble ne pas bénéficier d'un plan d'urbanisme : le POS ou être dans le périmètre des autres POS qui l'environnent pour différentes raisons expliquées dans ce chapitre. Cependant et hormis le cahier de charges du lotissement à usage résidentiel sur lequel a été créé le noyau de la place "Doubaï", aucune autre réglementation n'est venue pour encadrer cette zone.

D'ailleurs, la majeure partie des constructions édifiées ou les transformations urbaines et architecturales menées par les propriétaires ou les commerçants dans ce périmètre, ont été opérées sans autorisation d'urbanisme et de construction (permis de construire). Et le peu d'acteurs qui ont eu leur permis de construire, ne l'ont pas respecté.

Ainsi, une architecture et organisation spatiale différentes de ce qui a été prévu dans le cadre de ce cahier de charge ou de ce qui existe dans l'environnement immédiat ou la ville d'El Eulma, se sont apparues. Elles obéissent à d'autres logiques et repères et témoignent des faiblesses et de l'inefficacité des instruments d'urbanisme et l'absence de l'urbanisme commercial dans la place "Doubaï" et la ville d'El Eulma toute entière.

Peut-être bien le grand échec reproché à cette situation se résume à la non-association des acteurs concernés, particulièrement, les importateurs-commerçants et les négociants et la non-participation des habitants en l'occurrence de la place "Doubaï", à l'élaboration des instruments locaux d'urbanisme et par la suite à leur mise en œuvre.

Le présent chapitre se réserve donc le soin d'analyser ces faits observés en esquissant à la fin des solutions appuyées par des recommandations pour remédier à cette situation.

1- L'absentéisme des autorités locales

L'année 1990 constitue une ligne de rupture pour l'urbanisme et le foncier dans la ville d'El Eulma. En effet, tous les instruments qui devaient encadrer et gérer le développement d'El Eulma cette année ont été écartés ou remplacés par d'autres nouveaux. Le cas du PUD a été remplacé par deux plans nouveaux qui sont les PDAU et POS régis par la nouvelle loi sur l'urbanisme de 1990.

Le PDAU s'occupe de l'échelle communale d'El Eulma et divise la ville en quatre types de secteurs d'urbanisation⁷⁴⁹ en déterminant les périmètres de l'intervention des POS. Ces derniers et selon les

⁷⁴⁹ 4 secteurs sont envisagés : 1- Secteur Urbanisé SU (le tissu urbain existant), 2- Secteur A Urbaniser SAU (dans le court et moyen terme), 3- Secteur d'Urbanisation Future SUF (dans le long terme), 4- Secteur Non Urbanisé SNU (l'urbanisation est très limitée voire interdite).

directives du PDAU règlementent les occupations au sol des tissus urbains existants, des futurs tissus quand leurs terrains seront ouvert à l'urbanisation.

Cependant, la conjoncture politique et économique qu'avait connue l'Algérie à cette époque, n'a pas permis l'instauration convenable des PDAU et POS et leur mise en œuvre. D'autant plus la première génération des PDAU et POS élaborés en Algérie, n'était en réalité qu'une reconduction des anciens plans d'urbanisme, les PUD (Gherbi, 2001), alors que les structures représentant la population locale n'existaient plus comme les APC⁷⁵⁰. Elles étaient, provisoirement (presque 5 ans), remplacées par les DEC⁷⁵¹ qui avaient un caractère administratif sans réel pouvoir de décision sur le plan juridique.

L'ouverture tout azimut du pays où la crise sociale était alourdie par l'élévation du taux de chômage, la cherté voire la rareté des produits à larges consommation et le licenciement massif des salariés suite à la fermeture de plusieurs entreprises publiques, ont exercé une forte pression sur les autorités locales d'El Eulma. Ces dernières incapables de résoudre les problèmes qui dépassent largement leurs compétences, étaient obligées d'adopter la démarche du "laisser-aller" pour toute initiative privée, pourvu qu'elles ne soient plus dérangées. Mais avec le temps, cette démarche est devenue une habitude.

C'était l'occasion ou jamais pour que le "trabendo" au sens large du terme, trouve tout son épanouissement dans la ville d'El Eulma. A titre d'exemple, la plupart des transactions foncières et immobilières continuent de s'opérer sans déclarations ou autorisations officielles.

Pour El Eulma, sa particularité réside dans le développement sans précédent de son commerce en l'occurrence informel, l'explosion et l'épanouissement du marché parallèle des devises (bourse financière informelle) et le remplacement de la contrebande par l'importation semi-informelle. C'est donc par rapport à ce contexte que la place "Doubaï" est apparue et développée.

2- Qu'en est-il alors la situation pour le PDAU d'El Eulma ?

Le PDAU d'El Eulma a été révisé en 2007 pour régulariser les programmes d'habitat collectif (LSP et LS)⁷⁵², implantés en urgence non loin de la place "Doubaï", dans le cadre du programme quinquennal présidentiel : 1 million logements, (cf. Annexe 33).

Le PDAU a insisté à prendre en compte dans la limite du possible, la réhabilitation et la restructuration des anciens quartiers, en l'occurrence le centre-ville d'El Eulma et de l'aménager en vue de le renforcer et le maintenir.

⁷⁵⁰ Assemblées Populaires Communales.

⁷⁵¹ Délégations Exécutives Communales.

⁷⁵² Logement Social Participatif et Logement social.

Les quartiers périphériques particulièrement illicites ont été intégrés dans le secteur urbanisé pour les besoins fonciers de la ville dans le court et le moyen terme⁷⁵³. Les cités en question⁷⁵⁴ sont situées dans le Nord-Ouest et le Nord de la ville comme "Souamâa"⁷⁵⁵, "Boukhabla"⁷⁵⁶ et "Chouder"⁷⁵⁷, alors que d'autres⁷⁵⁸ sont localisés à l'Est de la ville, tels que "Denfir", "Messaoudi", "Kouares" et "l'ex-Douar Sedjra".

Le PDAU a recommandé de prévoir l'extension future à l'Ouest de la ville, sur une emprise foncière de 210 ha. Mais en matière de transport, il a prévu la rénovation et l'aménagement de la gare ferroviaire actuelle en corrélation avec les potentialités réelles du développement urbain et industriel à différentes échéances. Comme il a proposé la création du transport urbain collectif accompagné de l'élaboration du plan de circulation et de l'aménagement des points d'arrêt correspondants.

Ce plan doit renforcer le parc roulant et préciser les parkings à aménager particulièrement pour le transport de marchandises et les taxis. Il élimine les points noirs de la circulation urbaine matérialisée par les deux passages à niveaux, marquant l'entrée de la ville des deux côtés Sud-Est et Sud-Ouest.

Les voies notamment la voie ferrée ont fait part des conclusions du PDAU. Il a émis en avant, le prolongement du côté Sud de la RN5 jusqu'à la voie ferrée et la création de deux artères tangentielles internes jouant le rôle d'entrée principale à la ville des deux côtés Sud-Est (CW171) et Sud-Ouest (RN77) pour éviter le passage par la ZI et la ZEA. Ces deux dernières auront une trame viaire indépendante.

Une artère rocade longeant la voie ferrée a été prévue qui va jouer de rôle de liaison entre les deux artères tangentielles internes pour désengorger l'axe de centralité (l'ex-RN5) connaissant une circulation intense et un embouteillage alarmant.

La voie ferrée reliant Alger-Constantine sera dédoublée pour accroître les possibilités de transport par rail, des différents produits industriels (matières premières, aciers, carburant,..), et notamment le transport des voyageurs.

La ville d'El Eulma dispose de potentialités particulières et nécessite un grand équipement structurant. Dans ce cadre, le PDAU lui a programmé un parc d'attraction d'une superficie 25 ha, implanté au Nord du centre-ville, ressemblant par sa localisation, à celui de Sétif. Il est structuré par le

⁷⁵³ Conformément aux instructions avancées lors de la réunion du conseil de wilaya en date du 06.08.1996.

⁷⁵⁴ Il est à rappeler que ces quartiers illicites apparus sont anciens et étaient considérés périphériques par rapport à l'ancien périmètre urbain de la ville d'El Eulma.

⁷⁵⁵ Elle a une superficie de 28.50 ha implantée à l'Ouest d'Oued Sareg.

⁷⁵⁶ Le PDAU a prévu une surface 78.50 ha. Celle-ci a englobé la cité "Souamâa".

⁷⁵⁷ Elle s'implante sur une surface de 12 ha.

⁷⁵⁸ Elles renferment ensemble une superficie de 49,25 ha.

futur boulevard urbain comme axe de centralité principale sur lequel seront implantés des équipements publics (hôtel, musée, bibliothèque, maison de culture, cité administrative, etc.).

Ce parc urbain comprend une grande esplanade de promenade, des espaces verts, des arbres polyfonctionnels, des équipements d'appel et de repère, de restauration, des magasins de vente, des aires de jeux en plein air et une grande surface de jets d'eau.

Comme mesure de sécurité et protection du périmètre urbain pour se prémunir contre toute menace de crue, le PDAU a incité la réalisation d'un "bassin à sec" qui est en fait une retenue de 8 mètres de hauteur, implantée en amont des adductions d'Aïn Zada et Dahamcha à travers le cours de l'Oued Djehadi.

Or et depuis 2013, le PDAU d'El Eulma en phase de révision dont son étude en voie de finalisation, a été confiée à la société des études en urbanisme URBACO (Constantine). Du communal, son échelle concerne, désormais, le niveau intercommunal qui englobe en plus de la commune d'El Eulma constituant la partie essentielle, un groupement de communes limitrophes en nombre de sept qui sont les suivantes : Ain Lahdjar, Bazer Sakhar, Bir El Arch, Guelta Zerga, Belaa, El Ouldja et Tachouda.

Ce groupement est localisé au Nord-Est du pays et au centre Ouest de la wilaya de Sétif et est délimité au Nord, par les communes de Djemila et Beni Fouda et à l'Est, par les communes de Tadjenanet, Ben Yahia Abderahmen et Derradji Boussalah (appartient à la wilaya de mila). Tandis que du côté Ouest, il est entouré par les communes d'Ouled Saber, Guidjel et Bir Hadada et du Sud, par les communes d'Ain Azel, Beida Bordj, Tella, Hammam Sokhna et Taya⁷⁵⁹.

Ce groupement couvre une superficie totale de 1038.22 km²⁷⁶⁰, soit près de 16 % de la surface totale de la wilaya de Sétif. Il est habité par une population estimée à 284941 habitants, soit plus de 19 % de la population de la wilaya. 64.37 % de cette population résident dans les chefs-lieux des 7 communes où plus de 70 % se concentrent au chef-lieu de commune d'El Eulma⁷⁶¹.

Selon ce nouveau PDAU⁷⁶², l'objectif principal se résume en l'amélioration de la situation physique et économique de toutes les localités de manière à ce que la croissance démographique ne sera pas spatialement uniforme. Car le développement de chaque localité urbaine dans le groupement

⁷⁵⁹ URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 4, pp. 04-05, op. cit.

⁷⁶⁰ Les superficies de chaque commune est comme suit : El Eulma : 74,2 km², Ain Lahdjar : 224,64 km², Guelta Zerga : 134km², Bazer Sakhra : 157,18 km², Bir El Arch : 139,81 km², Belaa : 77,67 km², El Ouldja : 149,52 km² et Tachouda : 81,2km², cf. Idem.

⁷⁶¹ RGPH, 2008, cf. Idem.

⁷⁶² Le nouveau PDAU intercommunal d'El Eulma est à ce jour (2017), non encore approuvé (entretien semi-directif mené avec le responsable de la direction technique de l'APC d'El Eulma, 2017).

sera conditionné par les potentialités et contraintes de ses différents sites et selon les grandes orientations du PDAU.

Ces dernières insistent sur le maintien sur place des populations rurales, la préservation des espaces naturels et des paysages, la prise en compte des risques naturels et/ou technologiques, la mise en place des structures de régularisation et la conception des programmes socio-économiques intégrés⁷⁶³.

2-1. Faiblesses du PDAU d'El Eulma

Le rapport de présentation du PDAU de 2007 présente des insuffisances dans la forme que dans le contenu. Sur le plan pratique, le PDAU d'El Eulma est resté au stade des généralités en matière d'orientations et de directives pour les POS. Il s'est limité à définir leurs périmètres d'intervention urbaine, en continuant de considérer la ville d'El Eulma par ses statistiques sans tenir compte de ses nouvelles données économiques.

Les projections des besoins futurs qu'il a préconisé pour la ville d'El Eulma, ont été basées essentiellement sur la grille des équipements longtemps utilisée et généralisée dans les études pour l'ensemble du territoire algérien, comme outil de travail alors qu'elle est aujourd'hui dépassée.

D'autre part, l'activité commerciale réputée la deuxième fonction importante dans la ville d'El Eulma après la résidence, n'a pas eu l'attention particulière dans les études du PDAU⁷⁶⁴ et des POS couvrant la ville d'El Eulma, particulièrement pour la partie Ouest où se situe le lieu de haut négoce la place "Doubai"⁷⁶⁵ (cf. Tableau 36 et figure 1).

Ces plans ont été révisés⁷⁶⁶ et modifiés suite au programme d'urgence de logements et leurs équipements d'accompagnement dont El Eulma avait bénéficié dans le cadre du programme quinquennat présidentiel 2005-2009 (1 million logements). Ils ont omis complètement le phénomène du commerce informel transnational présent dans la ville d'El Eulma et son impact sur presque l'ensemble des espaces de la ville, particulièrement la place "Doubai".

Cette dernière n'a pas été encadrée par un POS et les trois POS : Z7G, POS2 et POS1 qui se trouvent dans son environnement immédiat, ne l'ont pas mentionnée dans leurs analyses et leurs

⁷⁶³ Elle constitue le fondement de l'hypothèse 1 de développement fortement recommandée, mais également l'objectif de l'hypothèse 2, proposées par le PDAU pour développer les territoires concernés en réponse partielle au redéploiement recherché à l'échelle des Hauts Plateaux Est préconisé par le Schéma national (SN). Cf. URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 4, p : 05 et 15, op. cit.

⁷⁶⁴ Le PDAU révisé a nié la place "Doubai" et ne l'a pas traitée dans ses analyses ou ses règlements pour la réinsérer judicieusement au sein du tissu urbain existant et/ou en cours de réalisation.

⁷⁶⁵ C'est un lieu où se brassent des sommes colossales.

⁷⁶⁶ Le PDAU d'El Eulma a été révisé en 2007.

règlements⁷⁶⁷, malgré que cette zone connaisse une densification urbaine importante par la construction de nouveaux édifices publics⁷⁶⁸ (cf. Figures 5, 6, 7 et 8).

POS couvrant la ville d'El Eulma **Tableau 36**

Périmètres des POS	Code des POS	
Périphérie Ouest de la ville 1	P 17	P 22
Périphérie Ouest de la ville 2	P 21	P 20
	P 18	P 19
	P 6	P 5
Place "Doubaï"	Néant	
Périphérie Nord de la ville 1	P 7D	
Périphérie Nord de la ville 2	P 12	P 10
	P 9	P 8
	P 13	
Centre-ville	P 1	P 1A
Périphérie Sud de la ville	P 4	P 11
	P 15	P 3
	P 16	
Périphérie Est de la ville 1	P 2	P 14
	P 14A	
Périphérie Est de la ville 2	P 7	P 7A
	P 7B	P 7C
Total des POS	28 POS	

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des données du Rapport du PDAU d'El Eulma 2007.

Il semble que les trois POS cités ci-dessus ont été utilisés pour régulariser des situations que l'Etat a créées en dehors du périmètre urbain, à l'occasion des programmes d'urgence. Ce qui a induit leur révision malgré qu'ils fussent en phase d'adoption et d'approbation.

⁷⁶⁷ Cf. Analyse des POS entourant la place "Doubaï".

⁷⁶⁸ Il y a lieu à rappeler que le PDAU d'El Eulma révisé a modifié la codification des POS. En effet, les codes des POS 6, 18 et 19 ont été reportés simultanément aux POS avec codes : Z7G, POS2 et POS1.

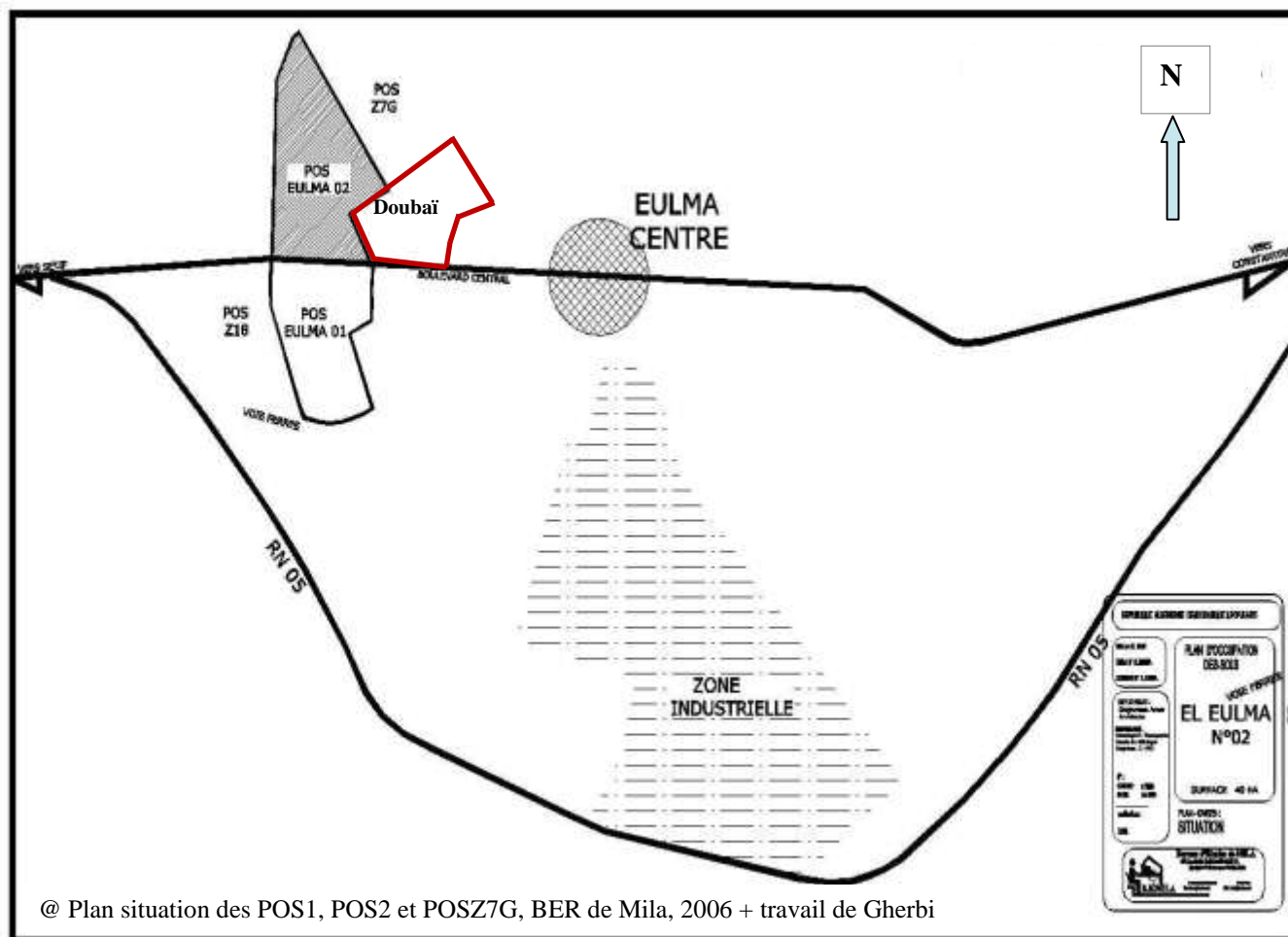


Figure 5 : Localisation des 3 POS (POS1, POS2 et POSZ7G) entourant la place "Doubaï"

D'autre part, le projet du PDAU intercommunal d'El Eulma de 2013, a recommandé que le développement futur d'El Eulma et compte tenu de ses potentialités, sera conçu sur la base des émergences à caractère endogène et novateur⁷⁶⁹, sans définir de manière explicite son contenu ou évoque les conditions principales de sa mise en œuvre. Des aveux déclarés qui restent, à notre avis, d'ordre général.

Sur un autre registre, ce PDAU a proposé la couverture de la ville d'El Eulma par un ensemble de POS. Le secteur de la place "Doubaï" a été concerné par le POS portant le code 25 qui remet en question et reconfigure les périmètres des trois POS : Z7G, POS2 et POS1, cf. Annexe 5.

⁷⁶⁹ URBACO : "Rapport de présentation...", Vol. 4, p : 07, op. cit
235

Or, l'étude du POS 25 n'a, encore, pas été élaborée et à cet effet, la présente analyse va se focaliser sur les trois POS environnant la place "Doubaï" en rapport avec les actions des importateurs-commerçants dans ces lieux.

3- POS entourant la place "Doubaï"

La place "Doubaï" est délimitée des côtés Ouest et Sud-Ouest par les POS2 et POS1. Ces deux POS sont séparés que par la voie ex-RN5 qui longe la place "Doubaï" et traverse le centre de la ville. La cité "Bahouli" limite la place "Doubaï" du côté Nord-Ouest, et a été encadrée par le POSZ7G. Les 3 POS cités ci-haut font partie du secteur à urbaniser Z15⁷⁷⁰ (cf. Figure 5).

3-1. Contenu et règlement du POS Z7G

Le POS Z7G est le premier plan lancé en 1998 pour étude qui a été élaboré en décembre 2000 et a été mis à la disposition de l'APC et du wali de Sétif pour adoption et approbation⁷⁷¹. Il est délimité au Nord par l'exploitation agricole, au Sud et à l'Est par la cité "Bahlouli" et à l'Ouest par la zone Z16. Il encadre la cité "Bahlouli" qui se situe à proximité de la place "Doubaï" du côté Nord-Ouest et occupant une superficie de 27 ha. Cette cité est construite selon le modèle en damier dont la trame viaire est longée par un terrain vierge d'une superficie de 10 ha.

Les actions de ce POS se résument dans l'extension par la réception d'un programme d'habitat et la restructuration partielle la cité "Bahlouli" avec régularisation de ses bâtisses du fait qu'elles ont été construites en dur spontanément et illégalement (cf. Figure 6).

Le site d'intervention du POS Z7G totalise 37 ha dont 18 ha sont urbanisés et sur les 19 ha vierges restants, 5,7 ha ont été pris par les servitudes de la moyenne et haute tension.

Le programme d'équipement que propose le POS pour cette zone est à dominance résidentiel totalisant 1122 logements répertoriés en trois sous-zones homogènes : ZI, ZII et ZIII, à l'intérieur de chacune d'elle, est défini son propre règlement d'urbanisme. Des équipements de voisinage de base, annexant les logements, ont été prévus.

Trois types d'habitat ont été programmés pour cette zone dont l'habitat semi-collectif occupe une surface de 8,80 ha et l'habitat collectif 7,20 ha⁷⁷². L'habitat individuel a pris la grande part, soit 21,40 ha et se développe sur deux étages max (cf. Article 7 : hauteur des constructions), où le RDC peut

⁷⁷⁰ Son urbanisation concernera les 10 ans à venir.

⁷⁷¹ Dans le respect des procédures en vigueur définies par la loi n° 90-29 du 29.12.1990 relative à l'Aménagement et à l'Urbanisme et le décret exécutif n° 91-178 du 28.05.1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des POS et le contenu des documents y afférents.

⁷⁷² Les RDC de l'habitat collectif sont réservés aux commerces et autres activités.

permettre l'exercice des fonctions de commerce et de service (cf. Article 12 : implantations et constructions autorisées).

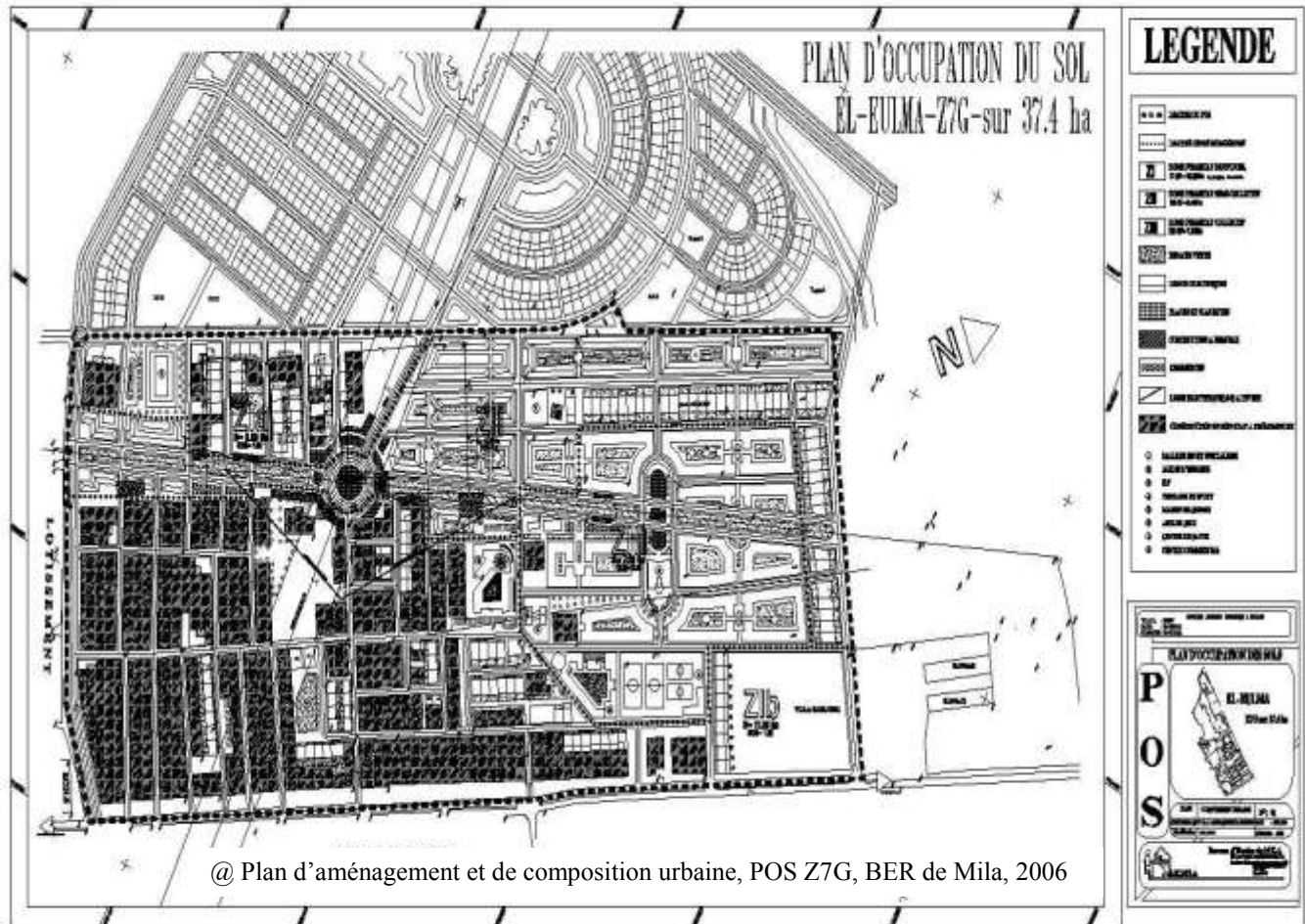


Figure 6 : Aménagement et composition urbaine fournis par le POS Z7G

3-2. Contenu et règlement des POS2 et POS1

Les POS2 et POS1 étaient lancés depuis 2003 avec comme objet la densification et l'extension urbaine de la partie Ouest de la ville d'El Eulma. Ils ont été finalisés vers la fin du premier semestre de l'année 2006, après avoir été révisés pour renforcer leur vocation résidentielle en intégrant des quotas de logements qu'a bénéficié El Eulma dans le cadre du programme quinquennat présidentiel.

3-2-1. Cas du POS2

Le POS2 est délimité au Nord par la Z19⁷⁷³, au Sud par l'ex-RN 05, à l'Est par le POSZ7G et à l'Ouest par la zone d'urbanisation future (long terme -20ans-). Son périmètre s'étale sur une superficie de 40 ha et renferme l'habitat à caractère individuel déployant une surface de 7,91 ha, une école fondamentale élémentaire (primaire), une station multiservices et l'hôtel "El Riff". Les deux derniers équipements cités sont implantés à l'entrée Ouest de la ville, sur l'ex-RN05 qui traverse le centre-ville.

Le site du POS2 est sillonné par les lignes électriques MT et HT, le réseau d'assainissement et la voie ferrée qui constituent des contraintes pour son aménagement. Elles sont classées comme zones non aedificandi.

La future organisation du site proposée s'articule autour d'un centre linéaire où les RDC des immeubles recevront du commerce et autres activités pour créer des allées commerciales. Elle a une vocation résidentielle dominante par la taille du programme de logement collectif de type LSP qu'elle a reçue et qui occupe une superficie de 36,79 ha, accompagné d'un ensemble d'équipements (cf. Figure 7).

Cette superficie a été divisée en 3 sous zones de la manière suivante :

- **Sous zone Ia** : contient le programme d'habitat collectif proposé de type LSP.
- **Sous zone Ib** : comprend l'habitat collectif existant.
- **Sous zone Ic** : concerne les tours d'habitations à projeter (153 logements).

Les deux sous **zones Ia** et **Ib** totalisent un programme de 2354 logements collectifs englobant l'habitat existant et l'habitat futur à réaliser.

Le programme d'équipements projeté dans ces sous-zones est récapitulé dans le tableau 37. La zone d'habitat individuel existante n'a bénéficié d'aucun équipement nouveau.

Hormis les tours de logements collectifs à 12 étages, un règlement fixe les hauteurs maximales autorisées⁷⁷⁴ pour les 3 sous-zones citées ci-dessus, qui se situent entre R+2 et R+5 comme le montre le tableau 38.

⁷⁷³ C'est une zone à urbaniser dans le moyen terme (10ans).

⁷⁷⁴ Cf. Article 7 : hauteur des constructions, règlement POS2.

Equipements projetés dans le site du POS2**Tableau 37**

Equipement	COS	CES	Surface totale (m²)
Equipement Multifonctionnel	3,6	0,9	1533
Marché couvert	2,7	0,7	2686
Lycée	1,5	0,5	8855
Réserve équipement	1,2	0,7	1398
Réserve équipement	1,8	0,6	3114
Algérie TELECOM	2,1	0,7	835
Algérie POSTES	1,8	0,6	3273
Sûreté urbaine	2,1	0,7	1416
EFE	1,5	0,5	1831
AEF	1,5	0,5	6651
Clinique	2,5	0,7	3099
Centre de santé	2,5	0,7	2953
Equipement de proximité	02	0,6	1526
Crèche	01	0,6	3180
Mosquée	1,6	0,7	2901
Total	/	/	48005

Source : Rapport du POS2.

3-2-2. Cas du POS1

Quant au POS1, il est délimité au Nord par l'ex-RN 05, au Sud par la ligne de chemin de fer et à l'Est par le cimetière, les 03 coopératives ("Guessab", "Malek Ben Anas" et "El Wifak") et le lotissement de 432 lots.

De l'Ouest, le POS1 est délimité par la Z18⁷⁷⁵. Son périmètre s'étend sur une surface de 20 ha et présente des servitudes qui occupent 6,99 ha de superficie et qui ressemblent à celles du site du POS2.

Le site du POS1 contient des équipements existants : l'institut de formation professionnelle avec son terrain d'extension, une station multiservices et une annexe d'enseignement fondamental.

⁷⁷⁵ C'est une zone à urbaniser dans le moyen terme (10ans).

Hauteurs des édifices dans le site du POS2**Tableau 38**

Types d'équipements	Hauteurs maximales autorisées
Equipement Multifonctionnel	R+5
Marché couvert	R+2
Lycée	R+3
Réserve équipement	R+2
Réserve équipement	R+2
Algérie TELECOM	R+3
Algérie POSTES	R+3
Sûreté urbaine	R+3
AEF	R+3
EFE	R+3
Clinique	R+4
Centre de santé	R+3
Equipement de proximité	R+2
Crèche	R+2
Mosquée	R+2

Source : Règlement du POS2.

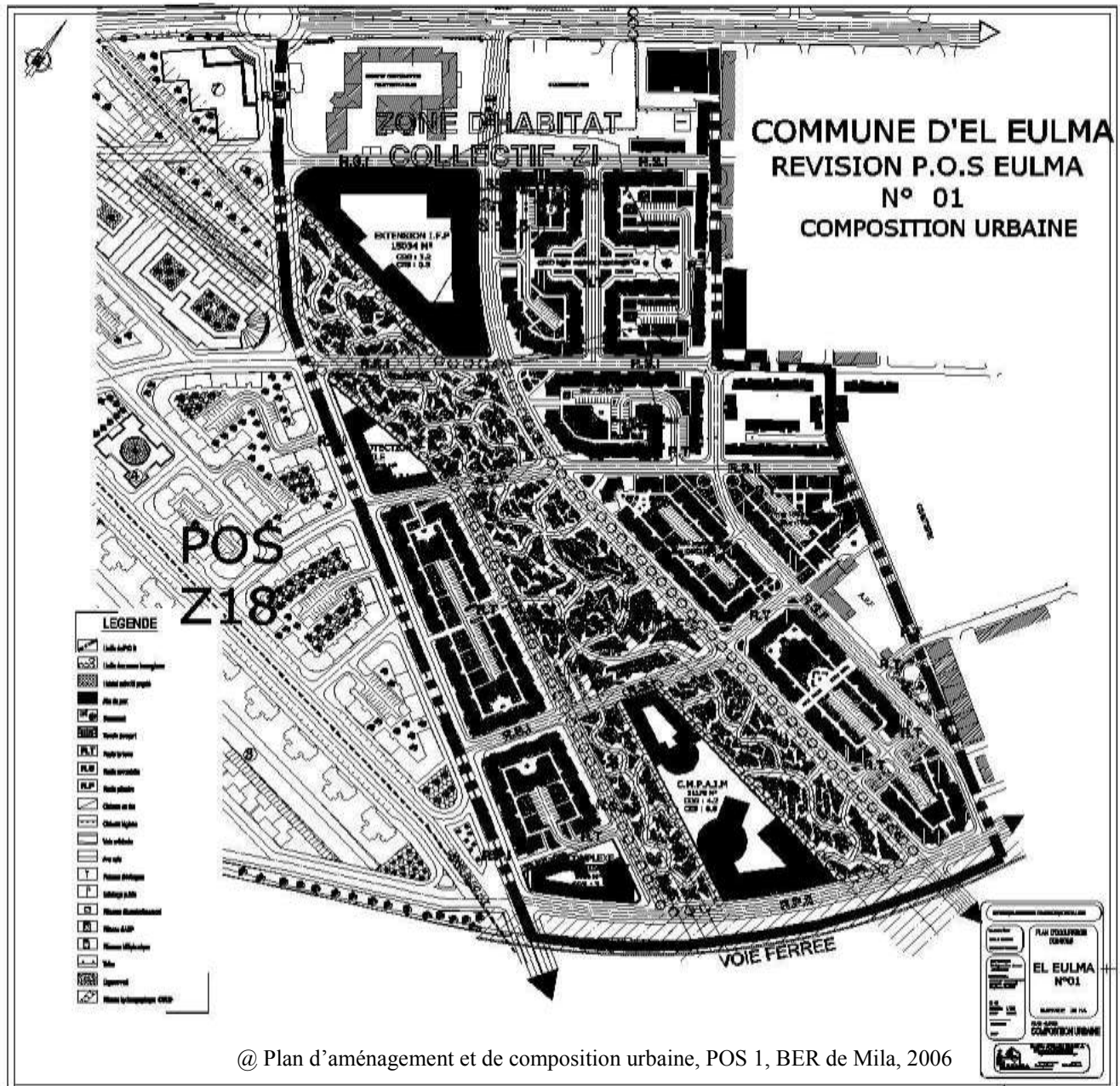
Le programme projeté sur ce site est essentiellement résidentiel (habitat collectif : 1412 logements) qui occupe une superficie de 17,65 ha, dont les RDC sont réservés aux activités commerciales et de services⁷⁷⁶ (cf. Figure 8).

3-3. Contenu du rapport de présentation des POS et de leur règlement

Sur le plan formel, le rapport du POS et son règlement, après le sommaire, l'avant-propos et l'avertissement, se structurent en 10 éléments à savoir :

- a- Introduction, b- Zone d'étude dans le contexte urbain, c- Termes de référence,
- d- Présentation du site, e- Contraintes d'urbanisation, f- Objectifs pour le développement du site,
- g- Programmation, h- Partie d'aménagement, i- Règlement (comprend généralement 14 articles),
- j- Annexes.

⁷⁷⁶ Cf. Article 10 : implantations et constructions autorisées, règlement POS1.



@ Plan d'aménagement et de composition urbaine, POS 1, BER de Mila, 2006

Figure 8 : Aménagement et composition urbaine fournis par le POS 1

Le rapport de présentation des 3 POS environnant la place "Doubaï" est presque identique du point de vue contenu, et n'a pas traité de manière assez précise, les situations pour lesquelles il était confronté⁷⁷⁷.

4- Cahier de charges du lotissement de 426 lots

Le lotissement résidentiel de 426 lots sociaux à bâtir est le principal support physique de la place "Doubaï" qui, une fois réalisé et construit, s'est attribué le nom de la cité "20 Août 1955" (cf. Figure 4). Son étude et sa viabilisation étaient confiées à l'ex-agence foncière d'El Eulma.

Ce lotissement tout comme pour les autres lotissements situés aux alentours de la place "Doubaï", sont régis par un cahier de charges modèle, qui a été élaboré par le Ministère de l'Habitat destiné aux lotissements résidentiels conformément aux dispositions de la LAU n° 90-29 du 01.12.1990⁷⁷⁸. Il est par conséquent, le seul et unique document juridique qui a créé et encadré la place "Doubaï".

Le cahier de charges de ce lotissement se compose de deux parties essentielles : introductive et réglementaire. La seconde partie est spécifique à une opération donnée et renferme un règlement d'urbanisme de détails modèle, tandis que la première partie explique les dispositions générales de l'opération de lotissement qui se résument dans 16 articles suivants :

1- champs d'application, 2- création et programmation du lotissement, 3-composition du lotissement, 4- destination du lotissement, 5- continuité du lotissement, 6- respect des instruments d'aménagement et d'urbanisme, 7- localisation et réservation des équipements publics⁷⁷⁹, 8- branchements extérieurs⁷⁸⁰, 9- contrôle d'exécution des travaux, 10- hauteur maximale des constructions, 11- lotissement sur terrain en pente, 12- protection de l'environnement, 13- activités interdites, 14- trouvailles archéologiques, 15- décès du lotisseur ou de l'acquéreur, 16- modification du présent cahier des charges.

La partie introductive dicte les obligations du lotisseur et de l'acquéreur ainsi que les conditions de cession des îlots régissant l'opération d'aménagement. Pour cela, elle a été divisée en 04 sections dont la :

- **Section I :** traite les droits et obligations du lotisseur avec 04 articles relatifs à la nature des travaux à la charge du lotisseur, au respect du plan d'aménagement, au délai d'exécution des travaux, et enfin, au dépôt de matériaux et déblais).

⁷⁷⁷ Une recherche dans ce sens a été menée pour mieux définir un contenu de qualité respectif au rapport de présentation du POS et à son règlement (cf. Gherbi, 2001).

⁷⁷⁸ Par sa nature, le cahier de charges modèle est un instrument de l'urbanisme opérationnel mais il a été appliqué à tout type d'opération de lotissement dans les villes algériennes quelque soit leur situation.

⁷⁷⁹ Mais aussi les équipements collectifs nécessaires du lotissement.

⁷⁸⁰ Elle évoque aussi la situation d'une zone à urbaniser pour déterminer les dépenses à la charge du lotisseur et les charges financières incombant à la collectivité et au lotisseur public ou privé.

- **Section II :** a pour objet le droit et les obligations de l'acquéreur explicités en 06 articles ayant objet avec les travaux à la charge de l'acquéreur, la réfection des réseaux, la propreté-hygiène-sécurité, les servitudes, le permis de construire, l'exécution des travaux, et le droit de circulation.
- **Section III :** se rapporte aux conditions de cession des lots présentées dans 12 articles qui concernent le caractère fondamental de la cession, les conditions requises pour la cession des lots, la jouissance, les délais de réalisation, la déchéance, la prolongation de délais, la rétrocession des lots, le désistement, la fixation du prix de cession, et autres frais.
- **Section IV :** concerne les dispositions diverses résumées en 04 articles ayant rapport avec les impôts-contributions-taxes, les formalités, la cession du lotissement et les litiges.

Quant au règlement d'urbanisme de détail du lotissement résidentiel, le cahier de charges a prévu 17 articles groupés en deux chapitres. Le premier chapitre introduit le règlement avec 03 articles en relation avec l'objet de l'opération, les plans réglementaires et la modification.

Le second chapitre décrit les conditions préliminaires de la construction et détaille l'opération dans 14 articles ayant rapport avec les plantations, le droit et obligation du constructeur, l'implantation ou typologie des constructions, la hauteur des constructions : "limitée à 2 niveaux mais éventuellement peut atteindre 3 niveaux en fonction de la situation du site et son environnement" ; les vues ; les règles générales de constructions ; les conditions de murs mitoyens et de murs contigus ; les façades-aspect des constructions ; les clôtures ; l'assainissement et l'alimentation en eau potable ; l'électricité-éclairage-gaz ; les garages et parkings ; et les divers.

Une fois que ce cahier de charges est renseigné, il est remis à la commune, accompagné de toutes les pièces pour l'instruction et la délivrance du permis de lotir⁷⁸¹.

Sur le plan pratique, la viabilisation du lotissement résidentiel de 426 lots n'a pas été totalement réalisée et son aménagement était pratiquement absent. Ce qui veut dire qu'une bonne partie de ce cahier de charges n'a pas été respectée par l'administration locale que par le bénéficiaire ou le nouvel acquéreur du lot vendu.

4-1. Une fois les lots du lotissement de 426 cédés

L'ex-AGRFU d'El Eulma, actuellement l'AWGRFU (antenne El Eulma) a cédé les lots du lotissement de 426 lots aux bénéficiaires et la DEC leur a délivré que des actes administratifs de possession car à l'époque, l'instauration des titres de propriétés de lots à bâtir n'était pas en vigueur.

⁷⁸¹ Selon le décret exécutif n° 91-176 du 28.05.1991 fixant les modalités d'instruction et de délivrance du permis de lotir.

Les prix des parcelles cédées en 1998⁷⁸² étaient calculés sur la base de 800 DA / m² (8,271 Euros / m²), faisant que le montant du lot à bâtir tourne autour de 130000 DA à 210000 DA (1344,08 à 2171,25Euros)⁷⁸³. L'AWGRFU (antenne El Eulma) avait adopté à l'époque des modalités de paiement très allégées et étalées dans le temps pour arranger ceux qui n'arrivaient pas à payer leurs montants.

Ces prix sont dérisoires comparé aux prix pratiqués de la revente de ces mêmes lots à bâtir qui ont connu une montée vertigineuse. Ils ont atteint et dépassé les 400000 DA / m² (4135,649 Euros), dans le cadre du marché parallèle, à cause du déséquilibre entre l'offre et la demande ayant encouragé l'installation de la spéculation foncière galopante⁷⁸⁴.

Cette situation a encouragé des propriétaires de parcelles à vendre leurs biens. Certains ont vendu leurs parcelles vierges après avoir payé l'agence foncière et d'autres l'ont fait avant même l'acquisition de leurs actes administratifs⁷⁸⁵ car ils n'avaient pas les moyens pour régler les montants fixés pour leurs parcelles. Quelques-uns ont vendu leurs parcelles où seulement les fondations des futures bâtisses sont réalisées, ou avec des bâtisses semi-construites (à étage ou uniquement à RDC non fini).

Certains lots à bâtir dans cette même zone ont été partiellement vendus dans la mesure où le propriétaire cède une partie du RDC et conserve l'accès principal de la bâtisse, le garage et les étages supérieurs. Quant aux propriétaires n'ayant pas les moyens financiers nécessaires pour construire ou finir leurs bâtisses et sans recourir aux prêts bancaires, se sont convenus avec des commerçants voulant louer leurs RDC, de finir partiellement ou totalement leurs bâtisses. En contrepartie, ces commerçants bénéficient d'un bail de location fixe mais étalé sur bon nombre d'années, égal au coût total des travaux réalisés.

Quant aux propriétaires n'ayant pas vendu leurs parcelles malgré leurs statuts de simples salariés⁷⁸⁶, ils ont recherché à investir dans le commerce pour les nombreuses opportunités que leurs parcelles procurent. Pour cela, la plupart d'entre eux ont demandé des registres de commerce mais au nom de leurs épouses, ou leurs mères, ou tout autre membre féminin de leur famille pour bénéficier de l'exonération fiscale⁷⁸⁷.

⁷⁸² Enquêtes de Gherbi effectuées en Août 2005. Le change en Euro s'est fait selon le cours officiel d'Août 2010.

⁷⁸³ Calculé selon le cours officiel pratiqué en Août 2010.

⁷⁸⁴ Enquêtes de Gherbi effectuées en 2007 et vérifiées entre 2008-2012.

⁷⁸⁵ A l'époque, l'acte administratif se délivre après les modalités d'octroi et de paiement d'un lot à bâtir pour habitation individuelle dans les lotissements. C'est une pièce provisoire reconnue, en attendant la mise en œuvre des textes relatifs à la délivrance des actes de propriété.

⁷⁸⁶ Les salaires perçus étaient en baisses incitant les gens à trouver d'autres créneaux pour arriver à subvenir à leurs besoins.

⁷⁸⁷ Plusieurs cas de commerçants interrogés illustrent cette réalité (enquêtes de Gherbi : 2005-2007).

Ils ont constitué un fond financier nécessaire à partir des économies réalisées de leurs salaires, de sommes prêtées aux proches et des revenus de locations des locaux réalisés sur leurs parcelles⁷⁸⁸. Ces propriétaires ont attendu que le quartier prenne forme avec un certain niveau de dynamisme et d'attraction et que la sécurité s'installe⁷⁸⁹, pour se lancer dans le commerce et par la suite dans le commerce d'importation.

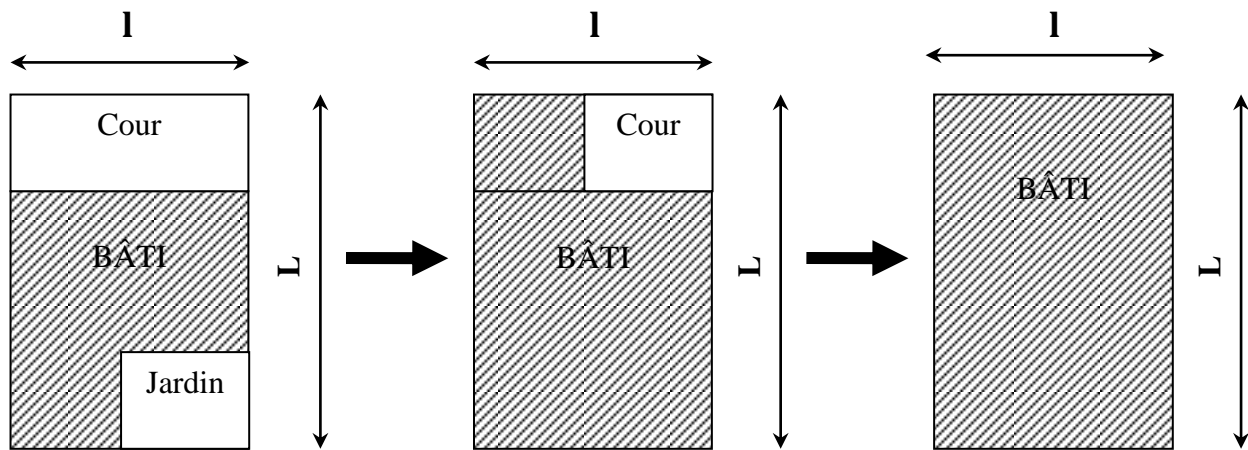
4-2. Mutations opérées sur les plans architectural et urbanistique

Un chantier de construction des bâtisses par les propriétaires des parcelles fut lancé dans la cité "20 Août 1955" (lotissement résidentiel de 426 lots sociaux à bâtir) mais à rythme variable. Il était rapide, près et autour de "charâa Doubaï" (la rue "Doubaï"), mais lent dans les endroits lointains de lui.

La plupart des constructions étaient réalisées en l'absence de contrôles des collectivités locales et souvent sans permis de construire. Les quelques-uns qui ont eu leurs permis de construire, ne les ont, par contre, jamais respectés.

Les jardins et les cours des habitations individuelles prévus au départ dans les règlements de lotissements, ont été bâtis et remplacés par les locaux commerciaux (cf. Annexe 34).

Et par conséquent, le rapport 60 % bâti et 40 % non bâti s'est transformé à 100 % bâti (cf. Figure 9). Cela a eu une influence sur les constructions dans les lotissements créés aux alentours de la cité "20 Août 1955", quelque soit le type ou le modèle de découpage parcellaire adopté pour ces lotissements.



@ Enquêtes de terrain, Gherbi - 2008

Figure 9 : Evolution de la consommation du sol de la parcelle par le bâti dans la place "Doubaï"

⁷⁸⁸ La location informelle (non déclarée officiellement) a concerné les trottoirs et même les entrées de villas immeubles en cours de construction ou déjà construits. Cela veut dire que chaque centimètre carré dans la place "Doubaï" est valorisé.

⁷⁸⁹ A l'époque, l'insécurité dans la place "Doubaï" était un véritable souci du fait qu'elle était encore en chantier et donc vide le soir et la nuit. Dans ce contexte, les transactions commerciales se terminent à midi ou plus tard à 14h.

Les nouveaux propriétaires (commerçants) ont, dans un premier temps, carrément fié de l'aspect architectural, du respect de l'environnement existant et du confort et de la tranquillité dans la place. Ils se soucient qu'à exploiter, le plutôt possible, leurs locaux à même leurs bâtisses encore en chantier. L'appellation de "Doubai" va dépasser largement la rue de départ ("charâa Doubai") pour se généraliser à l'ensemble de la cité "20 Août 1955" et son environnement immédiat.

La plupart des façades ont été radicalement remodelées, soit par des extensions verticales ou par des traitements nouveaux comme l'utilisation du mur rideau. Ni l'environnement existant ou les règlements d'urbanisme contenus dans les cahiers de charges et/ou les quelques permis de construire instaurés dans cette cité, ont été pris en considération (cf. Photos 10, 14 et 18).



Photo 18 : Différents styles architecturaux présents caractérisant la rue intérieure de la place "Doubai". Une architecture en verre en mur rideau (dans le fond du cliché) constitue un point de repère pour la rue (cliché M. Gherbi, août 2007).

Ces opérations ont mis les pouvoirs publics devant le fait accompli, les obligeant à fermer leurs yeux et appliquer par la suite des mesures de régularisation de ces transformations illégales (marché parallèle)⁷⁹⁰, dans le cadre de la loi n° 115-08 relative à la régularisation des constructions par exemple.

4-2-1. Embellissement et organisation du tronçon Ouest de l'ex-RN5

Sur les deux rives de l'ex-RN5 dans l'Ouest de la ville d'El Eulma et en direction de la ville de Sétif, trois promotions immobilières⁷⁹¹ étaient édifiées. L'AWGRFU (antenne El Eulma) a créé en 14 janvier 1995, la promotion 64 logements⁷⁹² qui a été implantée sur la rive droite de l'ex-RN5 et inaugurée par le président de la république en août 2000 (cf. Photo 19).



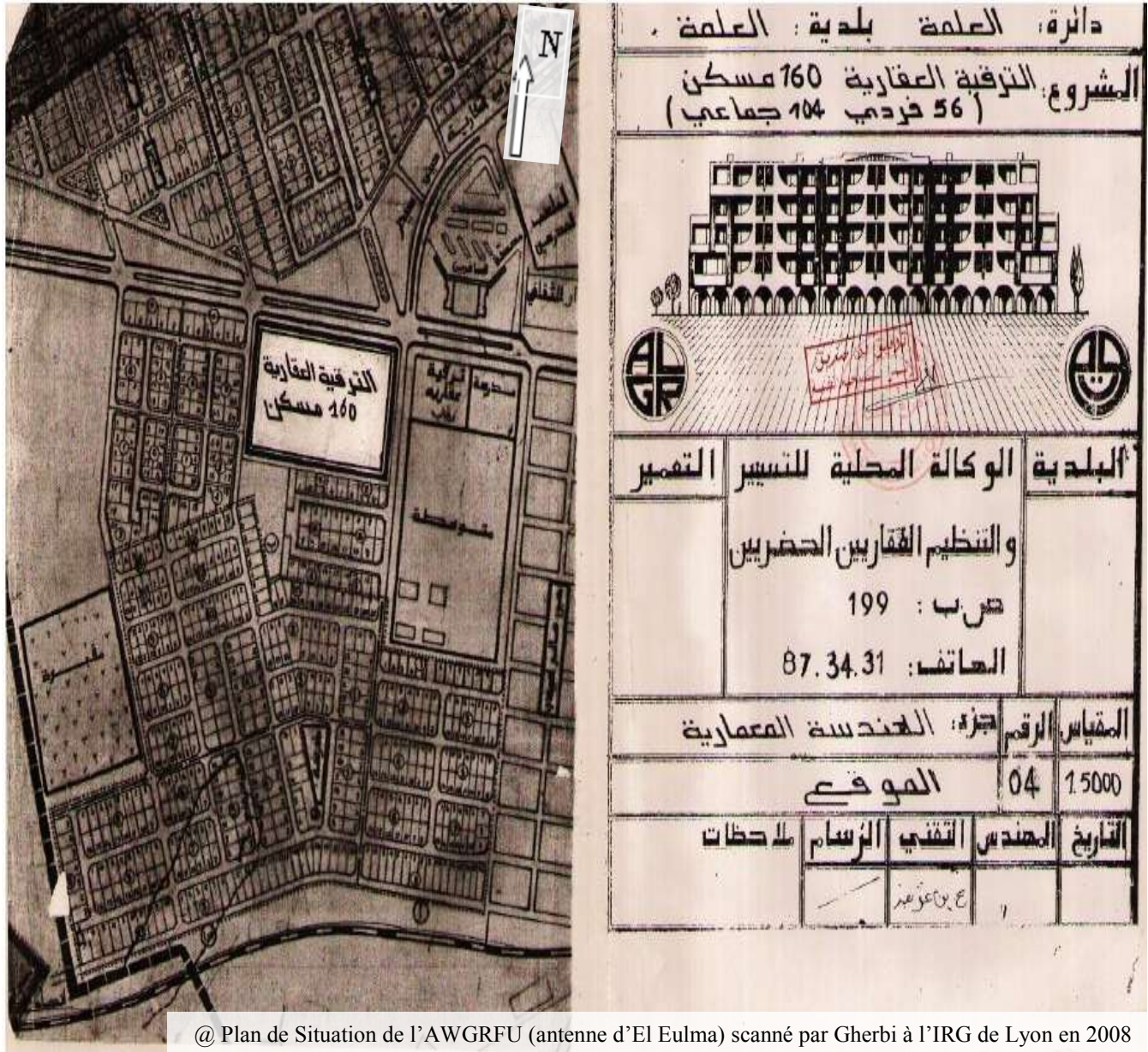
Photo 19 : Continuité urbaine créée sur la rive droite de l'avenue "1^{er} Novembre 1954" environnant la place "Doubaï" : façade formée de la promotion 64 logts et de coopératives (cliché M. Gherbi, août 2009).

⁷⁹⁰ Cf. Le cas du Gouvernorat d'Alger. Les constructions non conformes aux normes, même celles approuvées par les DEC, sont considérées illicites.

⁷⁹¹ Projetées et réalisées par l'AWGRFU (antenne d'El Eulma). Elles étaient vendues sur plan à prix très abordable dont le paiement était réglé sur plusieurs mensualités.

⁷⁹² C'est une promotion construite sur deux étages pour résidence qui dispose de 46 locaux commerciaux au RDC. Elle s'étale sur une assiette totale de 14891 m² dont la surface bâtie constitue 8511 m².

Elle a aussi réalisé sur la rive gauche de l'avenue "1^{er} Novembre 1954", la cité 160 logements promotionnels⁷⁹³ dans le cadre d'un programme d'habitat engagé en 1997 (cf. Figures 10 et 10 bis).



@ Plan de Situation de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) scanné par Gherbi à l'IRG de Lyon en 2008

Figure 10 : Situation de la cité 160 logements promotionnels sur la rive gauche de l'avenue "1^{er} Novembre 1954" en direction de Sétif

⁷⁹³ Le coût prévisionnel de ce projet était estimé à 54000000 DA équivalent à 540000 Euros. Elle occupe une superficie de 33658 m² dont le bâti représente 12268,67 m², les aires de jeu font 1136 m², et les voies, les parkings et les trottoirs couvrent 19317,33 m².

La cité 160 logements promotionnels se limite du Nord par l'avenue "1^{er} Novembre 1954", de l'Est par la promotion "Regueb" et du Sud et de l'Ouest par des coopératives immobilières. Son programme se compose de 56 villas à 2 étages chacune⁷⁹⁴ (cf. Figures 11, 11 bis et photo 20) et entourées par 104 logements collectifs de types F4, F3 et F2⁷⁹⁵.

L'organisation de son plan de Masse a été fondée selon une forme U qui abrite 56 villas à deux étages. Elle se forge de parcelles disposées, deux à deux, le long des limites de l'assiette foncière totale de la promotion par les côtés Nord, Est et Ouest. La partie centrale du plan de Masse jusqu'à la limite de l'assiette de la promotion du côté Sud, renferme les 104 logements collectifs (cf. Figure 10 bis).

La conception des façades des villas a été faite selon une symétrie axiale parfaite repérée au milieu de chacun des bâtiments et par sur un modèle répétitif dont les RDC ont été réservés aux locaux commerciaux alors que les étages supérieures à la résidence. L'équilibre entre le plein et le vide est observable dans ces façades donnant une allure de stabilité où des éléments de toiture inclinés ont été insérés pour casser l'horizontalité. Les jeux d'ombres ont été assurés par la création et répartition des terrasses dans les étages (cf. Figure 11 et 11 bis).

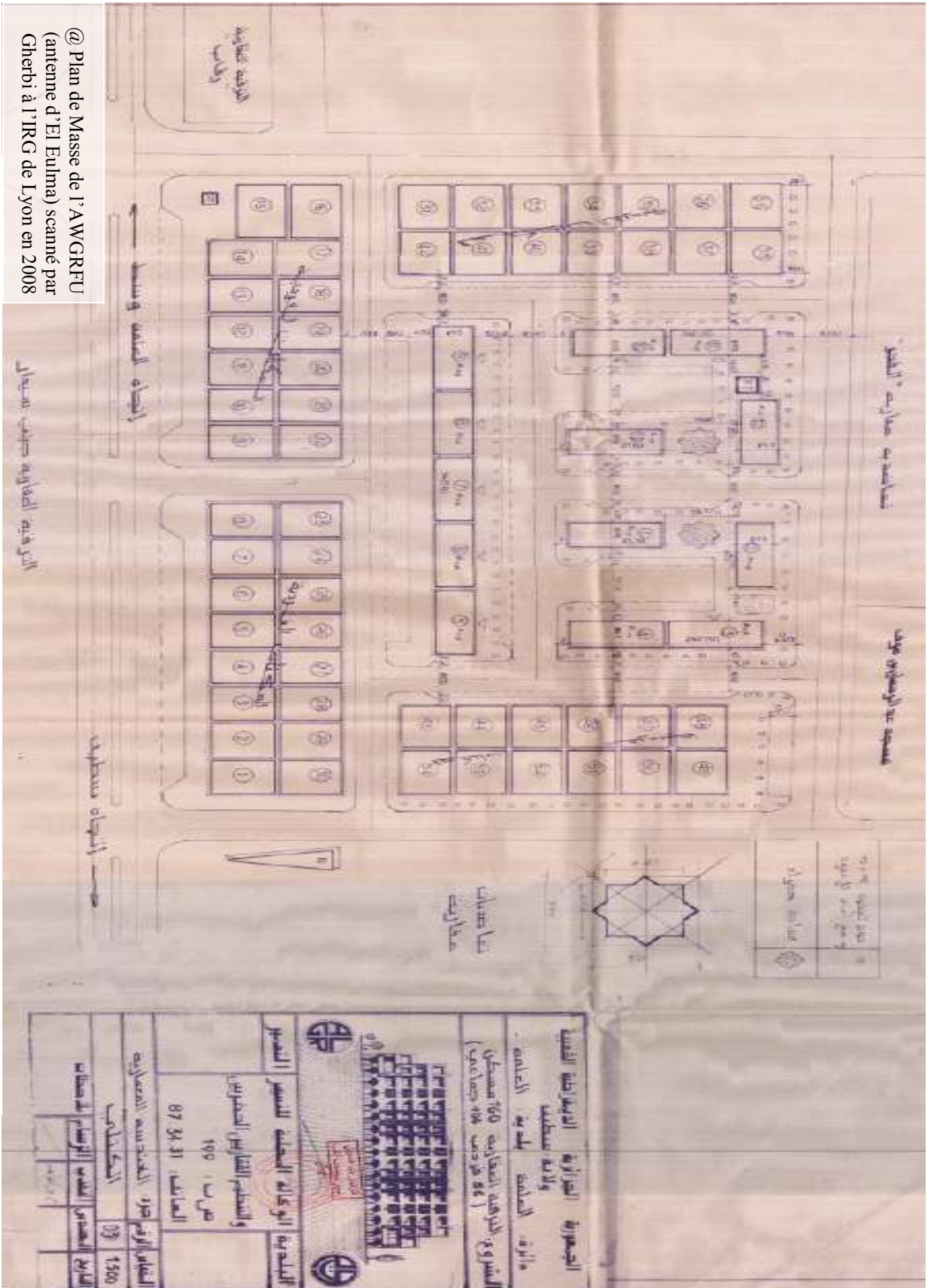
Ces opérations étaient menées par les autorités locales en vue d'améliorer la qualité de l'aménagement urbain de la ville et le développement du cadre bâti et l'embellissement des axes structurants de la ville d'El Eulma, comme est le cas pour le tronçon Ouest de l'ex RN5.

Pour rappel, ces actions lancées à El Eulma s'inscrivent dans la politique nationale relative à la promotion immobilière, qui a été instaurée pour récupérer les assiettes foncières et espaces interstitiels qui existent sur les axes urbains structurants péricentraux ou périphériques.

L'objectif de cette politique recherche à créer des continuités urbaines par la production des rues voire des boulevards urbains comme ceux des centres villes, où les RDC ornés d'arcades, se réservent aux activités du commerce et de services (cf. Photo 18). Ces caractéristiques étaient longtemps absentes depuis la réalisation des ZHUN et des lotissements résidentiels qui ont réduit le phénomène de la rue au simple espace de circulation mécanique.

⁷⁹⁴ Les 56 villas sont implantées sur des parcelles totalement bâties au sol (100 %). Chacune a une surface de 180 m², à l'exception de 2 villas, qui renferme chacune d'elle une surface de 216 m². Les garages pour chaque villa totalisent 145,96 m².

⁷⁹⁵ L'ensemble des RDC des 104 logts collectifs est réservé aux locaux commerciaux alors que les étages supérieurs sont affectés à la résidence. Les 104 logts sont groupés en deux immeubles à 4 étages avec des garages. Chaque garage fait 65,29 m². La répartition des logements par étage est fait de la manière suivante : le 1^{er} étage renferme F4 de surface 85,05m² et F3 de superficie 73,21 m² ; les 2^{ème} et 3^{ème} étages contiennent des F3 avec terrasses et font 70,16 m². Les F3 sans terrasses mesurent 69,75 m². Le dernier étage renferme des F2 avec terrasse dont la superficie varie entre 59,08 m² et 58,27m².



@ Plan de Masse de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) scanné par Gherbi à l'IRG de Lyon en 2008

Figure 10 bis : Implantation des bâtisses composant la cité 160 logements promotionnels

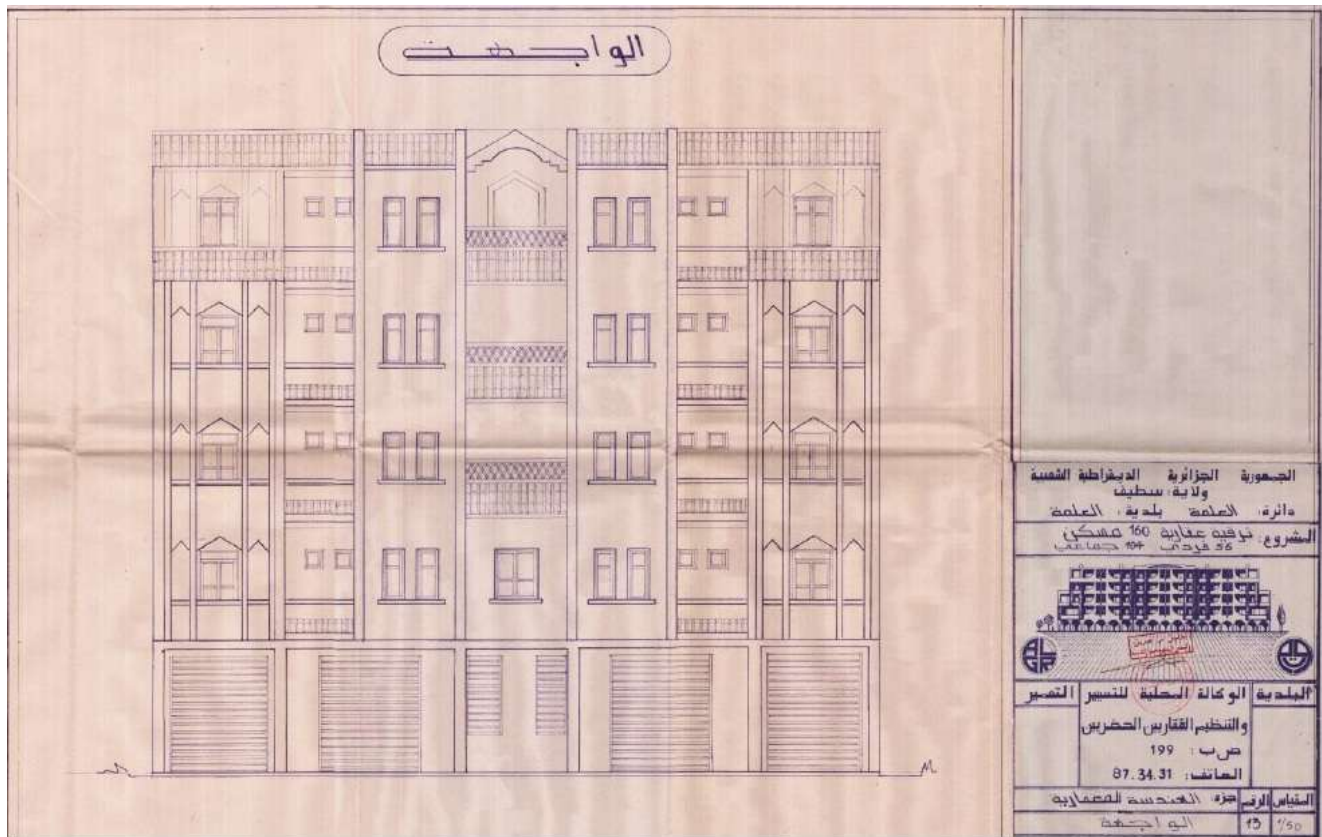
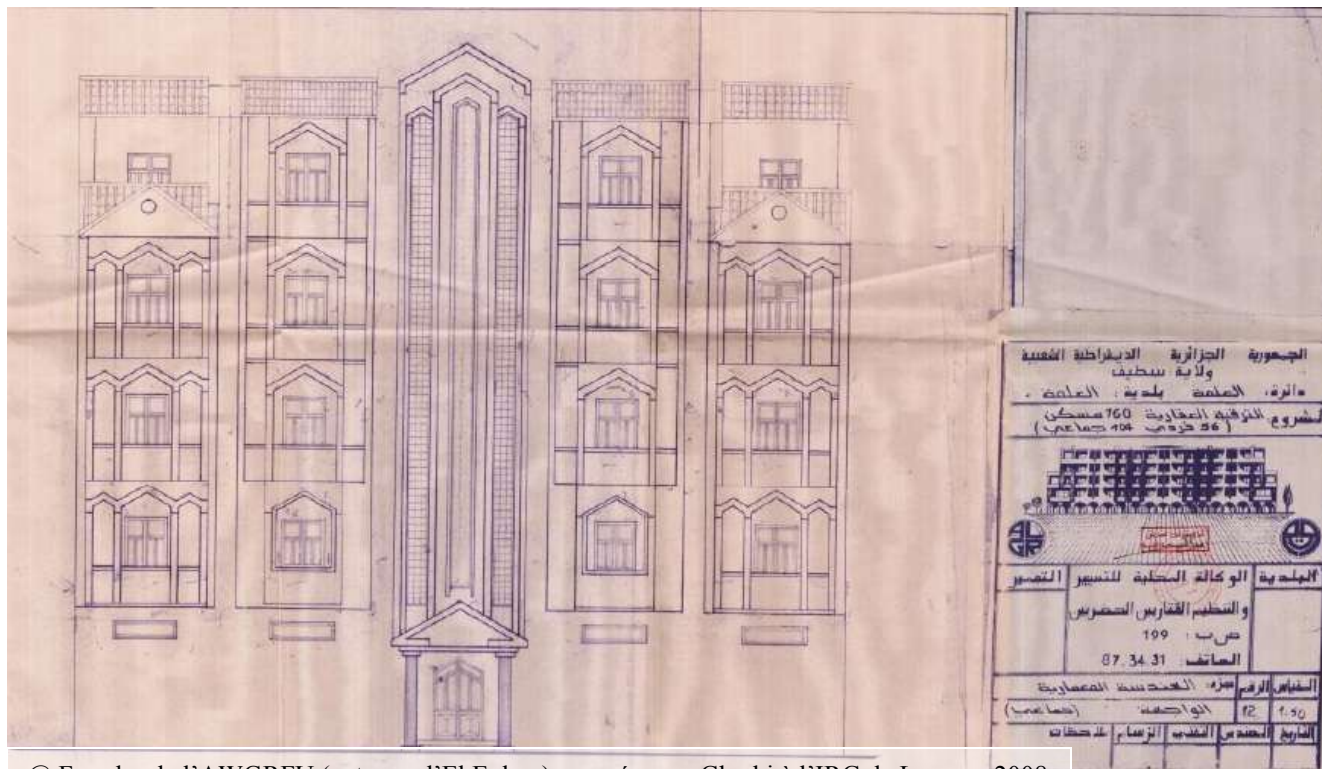


Figure 11 : Façade modèle des 56 villas individuelles (promotion 160 logts)



@ Façades de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) scannées par Gherbi à l'IRG de Lyon en 2008

Figure 11 bis : Façade modèle des 104 logts collectifs (promotion 160 logts)



Photo 20 : Partie de 56 villas individuelles (promotion 160 logts) (en face et au fond du cliché) implantées sur la rive gauche de l'avenue "1^{er} Novembre 1954" et sur la rue secondaire qui lui est perpendiculaire. Commerces aux RDC et résidence aux étages (cliché M. Gherbi, août 2010).

Le commerce informel national et transnational -fort présent à El Eulma- n'a, cependant, pas épargné cet endroit stratégique de la ville, où les commerces de gros et demi-gros de quincaillerie, d'électricité générale et de tapisserie et articles de ménages constituent sont trait fort. Les trottoirs, les murs et même les 1^{ers} étages dans les promotions 64 logts et 160 logts, se trouvent déjà engloutis par les arrivages continus de marchandises (cf. Photo 21). Ils concentrent de plus en plus de véhicules des 48 wilayas qui viennent stationner sur cet axe.

Ajouté à cela, la coopérative immobilière "Bâchir Guessab" d'initiative privée, composée de 51 lots, située sur la rive droite de l'avenue "1^{er} Novembre 1954" (direction vers Sétif), juste après la promotion 64 logements, a été transformée en points de vente et dépôts de marchandises importées, alors qu'elle est encore en plein chantier (cf. Photo 19).

Il est clair, donc, que ces manifestations apparues ont, évidemment, fini par effacer tout effort déployé par les pouvoirs publics en vue d'embellir et organiser ce tronçon urbain, à l'instar des villes algériennes importantes, en l'occurrence Sétif.



Photo 21 : Les marchandises s'accaparent des trottoirs et des murs des arcades de la promotion 64 logts située sur la rive droite de l'ex-RN5. Une architecture urbaine rythmée renforcée par des éléments architectoniques (cliché M. Gherbi, août 2010).

5- Le poids et l'emprise de la place "Doubaï" dictent le changement

Autour de la place "Doubaï" et selon les directives du PDAU⁷⁹⁶, des coopératives immobilières⁷⁹⁷ d'initiative privée et de promotions immobilières ont été programmées et réalisées dans le cadre de l'extension de la ville d'El Eulma vers l'Ouest et le Nord-Ouest en vue de satisfaire la demande sociale en logements.

Derrière la promotion 64 logements, un lotissement nouveau composé de 144 lots à bâtir a été implanté. Il a été suivi par l'instauration de coopératives immobilières telles que la coopérative "El Nour" à 27 lots qui se situe entre la cité "20 Août 1955" et la promotion 64 logements, et également la promotion "El Khiam" à 57 lots, implantée au Sud de la coopérative "El Nour" et à l'Est du lotissement de 276 lots (cf. Figure 4).

Ces coopératives immobilières, une fois réalisées, vont être le support de l'extension future de la place "Doubaï" et vont fonctionner comme entités urbaines secondaires à la place. Le commerce

⁷⁹⁶ PDAU d'El Eulma de 1993.

⁷⁹⁷ A usage d'habitation individuelle.

informel incarnant le caractère nouveau la place "Doubaï" comme support et foyer de la fonction marchande, va se diffuser à ces entités, en forme de tâche d'huile au détriment de la fonction de résidence. La spéculation s'installe et devient, dès lors, la règle pour toute décision d'installation du commerce dans la place, déclenchant l'accroissement des prix fonciers et immobiliers.

Les locaux situés aux RDC pour le programme de 3182 logements collectifs⁷⁹⁸ pas loin de la place "Doubaï", ont été transformés en dépôts de marchandises comme est le cas pour les 164 logements localisés au Nord-Ouest de la place "Doubaï". Ces locaux ont été cédés par l'OPGI au prix oscillant entre 70000 DA et 200000 DA/m², soit 700 à 2000 /m².

Il y a à noter que les 1050 logements⁷⁹⁹ des 3182 logements sont situés dans le périmètre du POS1, ont été inaugurés par le chef de l'Etat, alors que les 2132 logements restants (LSP) sont affectés dans le périmètre du POS2 (cf. Figures 7 et 8).

Il ressort, de ce fait, que les effets conséquents de la nouvelle dynamique urbaine induite par la place marchande "Doubaï" sur l'espace et sur son environnement sont bien visibles. Elles continuent de se manifester clairement défiant toutes les dispositions préétablies par les POS que le PDAU et les POS qui n'ont pas pris la place "Doubaï" dans leurs études et règlements.

La preuve, il a, juste, suffi d'ouvrir les terrains entourant la place "Doubaï" à l'urbanisation en réalisant une opération de lotissement à usage d'habitation individuelle et des programmes de logements collectifs avec locaux commerciaux aux RDC pour le compte de l'OPGI⁸⁰⁰ d'El Eulma, pour que les prix de vente des locaux et des terrains à bâtir en marché parallèle atteignent des prix exorbitants. De plus, les modalités d'occupation des sols dans ces endroits situés surtout dans l'extension de la place "Doubaï", se transforment en points de vente et dépôts de marchandises importées.

La prolifération accrue du commerce et sa distribution dans la place "Doubaï" et dans les quartiers résidentiels composant la ville d'El Eulma, a eu, comme conséquence, la concentration d'un type précis de commerce dans un quartier et son inexistence dans les autres quartiers de la ville.

⁷⁹⁸ Le projet de 3182 logements est inscrit dans le cadre du programme quinquennal présidentiel 1 million logements et a été implanté sur des terrains domaniaux et privés. Il n'a pas respecté les dispositions du PDAU qui prévoyait dans cette zone, une variété de logements collectifs, semi-collectifs et individuels (lotissements). La réalisation du programme de 3182 logements prévu pour un délai de 12 à 18 mois, a été attribuée à 30 entreprises. Cf. CHELLALI B.: "Le Président de la République inaugure un centre commercial à El-Eulma. Résorber le commerce informel", Le Maghreb, le quotidien de l'économie, In <http://www.lemaghreb.dz.com/lire.php?id=4257>, posté le 27.06.2007.

⁷⁹⁹ Les 1050 logements renferment 460 logements sociaux participatifs (LSP) et 590 logements sociaux locatifs (LSL). La part de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) représente 100 logements LSP.

⁸⁰⁰ L'office de promotion et de gestion immobilière.

Ce déséquilibre s'amplifie encore quand les marchands ambulants, surtout ceux spécialisés dans la vente des vêtements d'importation, s'accaparent des surfaces des trottoirs, dans les principales rues de la ville pendant les saisons et les occasions particulières.

6- Inefficacité des instruments d'urbanisme existants et absence de l'urbanisme commercial à El Eulma

Le PDAU comme les POS ont été élaborés sans la recherche de partenariat à développer et à consolider pour le court, moyen et long terme, avec les acteurs de la ville d'El Eulma, particulièrement dans le secteur du commerce. Les enjeux majeurs qui se jouent, dépassent largement le cadre de ces plans réputés désormais rigides voire caducs et dépassent, également, les simples formalités administratives justifiant les cahiers des charges des bureaux d'études. Et de ce fait, une question se pose : si l'Etat, par le biais de ses institutions représentées à l'échelle locale, ne respecte pas ces plans d'urbanisme qu'il produit, comment veut-il obliger le tiers à se soumettre à ces plans ?

D'autre part, les actions des faux-importateurs et commerçants dans la création de leurs espaces commerciaux dans la ville d'El Eulma en l'occurrence la place "Doubäï", loin des normes et sans respect à l'environnement ou aux règles urbanistiques, ont encouragé la diffusion de l'informel à des aires importantes.

Le résultat s'est traduit aussi par le déséquilibre spatio-fonctionnel ressenti et la désorganisation commerciale observée dans la ville en l'occurrence la place "Doubäï" où des rues voire des quartiers entourant la place "Doubäï" sont engloutis par le commerce et une marée de clientèle, alors que d'autres parties de la ville sont restées presque mortes.

Ceci a engendré l'asphyxie de la circulation dans la ville et l'apparition des points noirs aux entrées de la place "Doubäï". Cette situation constitue un défi pour l'urbanisme commercial mais illustre, en même temps, l'inefficacité des instruments d'urbanisme existants renforcée par l'absence d'un plan d'urbanisme commercial. Et la raison qui semble logique à expliquer cet état de fait, réside dans les quatre points importants suivants :

- 1- la suppression de l'enquête dite "*commodo-incommodo*" dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie au cours des années 1990. Elle semble constituer la cause principale car, théoriquement, la mission de cette enquête est de réglementer et d'organiser, à priori, l'activité du commerce.

2- le transfert des demandes d'ouverture des locaux commerciaux au service des registres de commerce. Et depuis, ce service autorise et accorde l'exercice de l'activité commerciale sans mener une étude réelle sur terrain relative au lieu et aux types du local et de l'activité par exemple.

3- l'absence du suivi rigoureux des services publics chargés du contrôle du processus d'édification des ouvrages⁸⁰¹. Une solution palliative a été introduite en 2008, à l'occasion de l'initiation du texte relatif à la régularisation et la mise en conformité des constructions et leur bon achèvement⁸⁰².

L'opération mise en œuvre pour un délai ne dépassant les 03 ans comme était convenu dans le cadre de cette loi, semble, à ce jour (2017), non encore achevée. D'autre part, la situation dans la place "Doubai" est si différente que l'on se demande si la régularisation pourra concerner l'architecture et/ou les fonctions commerçantes fort présentes même aux étages supérieurs.

En l'absence de statistiques fiables, des demandes de régularisation dans le secteur de la place "Doubai" ont été déposées et enregistrées au niveau de la direction technique de l'APC d'El Eulma et sont en cours d'études. D'autant plus, l'on se demande, que pourra apporter le POS25 censé d'encadrer la place "Doubai" comme nouveautés surtout lorsqu'on sait qu'à ce jour 2017, il n'a pas été lancé pour étude. Mais ce qui est à retenir est que les enjeux de la place aujourd'hui et l'impact des importateurs-commerçants dépassent largement le pouvoir de ce texte, si ce n'est dire qu'elle constitue une situation exceptionnelle au niveau même national.

4- Comme dernier point essentiel est l'inexistence d'un schéma directeur local relatif aux infrastructures commerciales et les marchés de proximité (ou un plan d'urbanisme commercial cohérent et adapté), qui sera normalement ancré dans les schémas directeurs d'infrastructures commerciales appartenant aux niveaux supérieurs tels que : intercommunal, wilayal, régional et national⁸⁰³.

Ce dernier point a été retenu dans les recommandations des premières assises nationales du commerce⁸⁰⁴ organisées en juin 2011. Elles ont insisté particulièrement sur la mise en œuvre d'un programme d'urbanisme commercial en harmonie avec le schéma national d'aménagement du territoire (SN) et avec les instruments d'urbanisme locaux (PDAU et POS).

⁸⁰¹ Comme les bâtisses d'habitat individuel initiées par les privés disposant de permis de construire mais subissant la mutation sous l'emprise du commerce notamment informel par exemple. De l'autre côté, il existe bâtisses qui s'édifient et se transforment sans aucune autorisation de construction dans la place "Doubai" et ses alentours (enquêtes de Gherbi, 2008).

⁸⁰² Loi n° 08-15 du 20.07.2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.

⁸⁰³ Les schémas directeurs d'infrastructures commerciales de niveaux supérieurs sont encore inexistantes.

⁸⁰⁴ Ces assises ont accordé plus d'importance à l'axe "organisation et régulation commerciale". Sur les 157 recommandations retenues, 60 recommandations ont concerné ce dossier. Cf. SMATI S. : "Organisation et régulation de l'activité commerciale. Une inflation de mesures guère appliquées sur le terrain", In Liberté, 14.11.2012.

Les recommandations de ces assises ont, aussi bien, à l'échelle locale qu'à l'échelle supérieure, invité les collectivités locales et les acteurs concernés à intensifier leurs efforts pour la création des infrastructures commerciales locale, régionale et nationale selon la réglementation et les normes en vigueur, afin de contrecarrer le phénomène du commerce informel et satisfaire la demande socio-économique.

Dans ce contexte, l'Algérie a enregistré un retard pour procéder au lifting des activités commerciales d'après les estimations de plusieurs observateurs⁸⁰⁵. Ceci reste un défi difficile à relever surtout lorsqu'on sait que l'offre foncière à l'intérieur du tissu urbain, et aux abords des villes ou à proximité des autoroutes est faible, conjuguée au poids du commerce informel comme évoquent les experts, et l'inexistence d'entreprises de gestion des stocks stratégiques et de la distribution. Ces éléments constituent, en fait, un blocage principal pour le dispositif d'appui à la création d'espaces de commerce.

Sur le plan législatif et réglementaire, un nouveau texte promulgué en mars 2012, est venu modifier certaines dispositions du décret exécutif de 2009 (cf. Annexe 35). Ce décret a montré ses limites par rapport à ce nouveau texte⁸⁰⁶ car ce dernier en se référant à la loi de 2004⁸⁰⁷, vise et sans aucune distinction, l'encadrement juridique global de l'ensemble des marchés de gros.

Par ailleurs et en l'absence d'un système normalisé et efficient de régulation et d'observation du marché, le Conseil de la Concurrence sera la principale institution en charge du bon fonctionnement concurrentiel du marché qui sanctionnera toutes les infractions aux règles édictées par les textes en vigueur.

Conclusion

La situation que vit la place "Doubaï" reflète semble-t-il l'inexistence ou l'inefficacité des plans d'urbanisme et l'urbanisme commercial responsables d'encadrer cette zone. Elle signale aussi la lenteur voire l'absence des autorités locales d'El Eulma pour sa prise en charge.

Les changements opérés dans la ville d'El Eulma et dans la place "Doubaï" n'ont pas respecté les directives des plans d'urbanisme et d'aménagement, ni les permis de construire approuvés par les services techniques concernés. Loin de là, la liberté a été laissée au propriétaire d'agir sur l'espace selon sa propre stratégie d'usage en accordant la priorité aux possibilités d'utilisation commerciale. Les

⁸⁰⁵ SMATI S. : "Organisation...", op. cit.

⁸⁰⁶ Ce nouveau texte a intégré les trois familles de produits : fruits et légumes, produits alimentaires et produits industriels.

⁸⁰⁷ Loi n° 04-08 du 14.08.2004 relatives aux conditions d'exercice des activités commerciales.

commerçants-importateurs ont trouvé également leur compte. Par leur logique et leurs actions tangibles sur l'espace de la ville, ils ont fini par modifier considérablement son organisation et son visage.

Aujourd'hui, la place "Doubai" se présente comme un révélateur de la ville de demain, puisqu'elle touche à plusieurs temporalités et met l'accent sur le développement de l'informel à différents niveaux (le commerce et le cadre bâti). Elle repose, dès lors, sur des critères importants qui attirent la clientèle comme lieu commercial par la facilité et la souplesse d'accessibilité qu'elle dispose, et la bonne couverture en transport individuel et/ou en commun.

La place "Doubai" est, donc, un lieu bien desservi et sécurisé contre les vols et toute forme d'agression. Pour ce caractère, elle est devenue pour plusieurs familles et même pour les femmes circulant seules, une destination privilégiée pour leurs shoppings.

Elle présente une variété de produits importés et rangés dans des rues commerçantes spécialisées, mais à prix compétitifs permettant de faire des économies sur les achats. Et si la florissante évolution de la place "Doubai" pose d'un côté, un problème de planification et de gestion urbaine pour la ville, et de l'autre, coûte à l'Etat une perte significative de recettes fiscales, elle est, par contre, devenue un "modèle" de réussite pour plusieurs Algériens.

Conclusion générale

L'étude de la place "Doubaï" d'El Eulma, comme cas concret de places marchandes "Doubaï" apparues en Algérie, s'est révélée plus qu'intéressante. Ses principaux résultats concluants ont permis la compréhension et l'explication de sa métamorphose d'une simple rue commerçante à une place marchande transnationale.

En effet, en intégrant la vision multi scalaire des espaces et territoires : régionale, nationale et transnationale, et l'analyse des réseaux d'acteurs discrets à la fois sociaux et économiques existants, cette étude a permis, pour premier résultat, de comprendre comment la "mondialisation non hégémonique et/ou par le bas", moins spectaculaire et/ou silencieuse⁸⁰⁸, a pris appui sur des espaces urbains apparemment banals. Elle les a modifiés en profondeur et les a intégrés, par voie de conséquence, à la scène des échanges d'échelle globale.

Le deuxième résultat principal de cette étude, relate à la disparition de la frontière qu'elle soit à l'échelle mondiale (entre les pays), ou nationale (les régions et les wilayas) ou locale voir même urbaine (entre les quartiers par exemple)⁸⁰⁹, devant le changement de perception chez les commerçants-importateurs qui sont intéressés que par la recherche de gain rapide.

Dans ce cadre, l'impact du commerce informel transnational et frontalier et des réseaux discrets de commerçants-importateurs sur la ville algérienne est remarquable devant la faiblesse des instruments d'aménagement et d'urbanisme. Ils ont agi comme levier qui a permis la promotion de l'investissement local dont les retombées socio-économiques ont eu des tensions sur l'espace urbain et l'aggravation de l'incohérence de la structure urbaine. Cette dernière a ouvert les rues aux boutiques et les maisons aux commerces.

Ces commerçants-importateurs concentrés dans la ville, agissent de façon convergente. Profitant des conjonctures grâce à leur capacité d'anticipation de ces évolutions et sous leur impulsion, les locaux commerciaux et entrepôts se multiplient et plusieurs immeubles commerciaux privés⁸¹⁰ à architecture démonstrative -proposant des signes jusque-là inemployés en Algérie- se réalisent. Les façades sont travaillées de manière à affirmer leur vocation, notamment au moyen de grandes

⁸⁰⁸ C'est une mondialisation silencieuse qui, en matière d'effets sociogéographiques, est plus déterminante.

⁸⁰⁹ Comme le montre l'extension démesurée de la place "Doubaï" d'El Eulma dans les quartiers environnants, en créant des rues commerçantes tentaculaires et modifiant leurs visages. Ces mutations ont fini par effacer les frontières des quartiers.

⁸¹⁰ Ils sont reproduits sur le modèle des édifices réalisés dans la place "Doubaï" d'El Eulma.

superficiés vitrées réfléchissantes. Elles participent de ce fait, à créer des images et scénarios retrouvés dans la plupart des villes algériennes, où les jeux complexes entre légal et l'illégal, le formel et l'informel, sont devenus la règle. C'est donc évident qu'à partir de ces lieux, une bonne partie de la ville est en train de se fabriquer.

Ces entrepreneurs ont, également, transformé les goûts et habitudes de consommations et ont modifié la structure locale de l'emploi. En effet, la place "Doubaï" par exemple, offre une activité rémunérée à des dizaines de milliers de personnes en l'occurrence les jeunes diplômés, à la recherche de l'emploi et de prospérité. Elle a résorbé un taux de chômage important dans les moments difficiles et en période de transition qu'avait connu et vit toujours l'Algérie à ce jour, en créant environ 26000 postes d'emploi⁸¹¹ (directes et indirectes).

Ce qui laisse croire que le facteur emploi a constitué jusqu'à certain moment, une raison suffisante pour ne pas éradiquer brutalement les marchés informels existants en Algérie. Mais de "redéployer" les vendeurs de ces lieux⁸¹² tantôt estimés à 70613 vendeurs selon le Ministère de l'Intérieur, tantôt à 75000 commerçants selon le Ministère du Commerce ou même 300000 vendeurs selon l'UGCAA, dans des "espaces maîtrisables"⁸¹³.

Le fonctionnement de ces nouveaux lieux de commerce est devenu à son tour un indicateur d'ouverture mondiale, dans la mesure où les nouveaux modes d'exposition de la marchandise dans les magasins par exemple, ont bronché les consommateurs avec l'échelle mondiale. Ces espaces sont devenus un théâtre attrayant où se synthétise la vie urbaine. Les trottoirs, les rues, les ruelles, les espaces entre les immeubles et leurs cages d'escaliers à l'intérieur des places marchandes et dans leur environnement immédiat, sont squattés par des vendeurs.

Ils étalent un large choix de marchandises sur des estrades installés et sédentarisés voire même au sol, à l'image des bazars. Alors que dans les boutiques et magasins, les marchandises sont exposées de différentes manières participant, de ce fait, à modifier le visage des artères principales et des rues commerçantes.

Les prix des produits proposés dans les marchés "Doubaï" défient toute concurrence et la plupart d'entre eux, sont importés des pays du Sud-Est asiatique, pourtant de moindre qualité voire même contrefaits faisant presque exclure le produit local. Ces produits sont destinés à la majorité des ménages à pouvoir d'achat limité (classes populaires et petites classes sociales moyennes).

⁸¹¹ BACHA R. : "Marché Doubaï...", op. cit.

⁸¹² Imprécision dans les statistiques à cause de l'absence de recensement fiable et définitif pour l'informel.

⁸¹³ Sans qu'il y ait le risque que ces lieux se transforment en "espaces méprisables", cf. CHERIF A. : "Faut-il raser le bidonville et éradiquer le secteur informel ?", In Le quotidien d'Oran, 08.11.2012.

Quant au troisième résultat de cette étude, il concerne l'absence de l'urbanisme commercial et de schéma directeur spécifique aux infrastructures commerciales et marchés de proximités (plan cohérent et adapté) tenant en compte des niveaux supérieurs : intercommunal, wilayal, régional, national et en harmonie avec les schémas et plans existants : les schémas national et régionaux (SNAT et SRAT), et les PDAU et POS. Car et comme il a été démontré, dans les enquêtes et analyses menées, qu'à l'échelle urbaine par exemple et pour le cas de la place "Doubaï", les projets des pouvoirs publics confrontent les projets d'importateurs-commerçants réalisés sans autorisations et aucun respect à la réglementation, sous le regard et parfois le silence des autorités locales comme si les deux forces se reconnaissent sur le terrain.

Le dernier résultat de la recherche obtenu concerne l'impact des acteurs du commerce transnational informel sur l'espace en l'occurrence algérien. En effet, leurs circuits restent opaques et difficiles voire parfois dangereux. Ils inventent de nouveaux itinéraires commerciaux à la recherche de solutions pour faire prospérer leurs investissements. Ils développent des stratégies, s'adaptent aux nouvelles circonstances et déjouent l'organisation administrative algérienne non encore préparée face à ce fléau.

Leur pari est de remonter à la source et de s'approvisionner des produits plus adaptés à la baisse des pouvoirs d'achat, qui se trouvent dans leurs pays d'origine lointains soient-ils, sans passer par les places marchandes intermédiaires comme Doubaï en Emirats ou la Chine. Ils recherchent, sans cesse, de nouveaux contacts à nouer pour établir des contrats directement avec les fournisseurs dans ces pays, afin que leur ville continue de préserver sa singularité et son attraction.

Comme ont fait les importateurs Eulmis au cours de leurs missions d'expédition et d'exploration de nouvelles routes commerciales, en l'occurrence la renaissance des routes de la soie, dans les pays du Sud-Est asiatique. Ils ont repéré des places importantes comme Bangkok en Thaïlande, ou en Indonésie et l'Inde. En effet, les produits qui se fabriquent en Inde sont, désormais, les moins chers au monde.

Devenus de bons exemples à suivre, d'autres importateurs Algériens (Oranais par exemple) se sont mis sur la voie des importateurs Eulmis. Ils recherchent la formalisation de contacts directe avec les fournisseurs dans ces pays pour éviter l'approvisionnement d'El Eulma. Ils visent aussi la création de places marchandes dans leurs villes, à l'image de "Doubaï" d'El Eulma.

Des remèdes à préconiser conjugués à d'autres actions complémentaires

Trois lignes directrices sont envisageables comme prémices permettant d'atténuer le phénomène de marchés "Doubaï" en Algérie. La première consiste, dans un premier temps, en l'instauration de l'urbanisme commercial et ses instruments dont leur mise en œuvre s'inscrit dans le cadre du projet de développement local défini à partir des directives supra locales et par le concours des différents acteurs

et partenaires concernés. Cette mise en œuvre est assurée par des formes de pilotage souples et des montages financiers élaborés dans les différentes échelles et temps.

Dans un second temps, les instruments de l'urbanisme commercial vont s'intégrer dans l'ensemble des autres instruments déjà existants. Ainsi, l'urbanisme, le paysage et l'architecture de la ville résultera du compromis réalisé avec l'ensemble des acteurs concernés.

Alors que la seconde ligne directrice, relate à la conception de mesures opérationnelles, souples et incitatives en faveur des acteurs du commerce informel par l'action conjointe et de coopération des départements du commerce, de l'intérieur et des finances facilitant leur intégration progressive vers le formel et la lutte contre la fuite fiscale et la contrefaçon locale et/ou importée.

La dernière ligne directrice concerne la contrefaçon. En effet, les masses de marchandises importées entrant en Algérie par les ports en direction des places "Doubaï", ne peuvent être contrôlées convenablement et les services concernés ne disposent pas de moyens nécessaires pour faire face à ce fléau. Peut-être bien avec l'ouverture prochaine d'un grand laboratoire d'essais et d'analyses dans la ville de Sidi-Abdallah (Sud-Ouest de la capitale Alger) à taux de réalisation 90 % et l'édification d'ici 2015, d'une centrale d'analyse et de gestion des risques dans le cadre d'un partenariat algéro-américain⁸¹⁴, le problème sera résolu.

En effet, cette centrale analysera des flux de marchandises selon leur provenance et leurs importateurs et le contrôle de tous les containers grâce à sa liaison à tous les ports et aéroports. Ces données fournies constitueront une base de données susceptible d'être enrichie avec le concours du CNIS pour son expertise et son réseau numérique et la coopération étroite et efficace du propriétaire de la marque. Ce dernier est obligé désormais de redoubler de vigilance s'il veut annihiler toute tentative de reproduction illégale de son produit⁸¹⁵.

La collaboration des attachés économiques au niveau des ambassades d'Algérie va renforcer la facilité du contrôle des importations, comme a exhorté l'association UGCAA au Ministère du Commerce⁸¹⁶. Cette association a même proposé au gouvernement de créer des marchés de gros de l'électroménager dotés de mécanismes de contrôle et de services de veille sur la qualité, qui respectent

⁸¹⁴ La coopération avec les Douanes américaines (US Customs) comme avance BOUDERBALA M. A. "DG des douanes...", op. cit.

⁸¹⁵ Cf. ABDELHADI Z. : "Benadallah Djamel, sous-directeur du contrôle sur marché. Le contrôle visuel et documentaire a montré ses limites", In, La tribune, 01.07.2013.

⁸¹⁶ Cf. RAHMANI Dj. : "L'UGCAA réagit à l'installation du conseil national de la concurrence. Le ministre lui donner toutes les prérogatives", In El Watan, 31.01.2013.

les normes de la santé⁸¹⁷ afin d'amoindrir l'impact de la contrefaçon dans ce créneau qui continue d'infecter le secteur du commerce et les places "Doubai" en particulier.

Pour aller plus loin,

En fin de ce travail de recherche, des questionnements surgissent pouvant servir de socle pour construire des problématiques à aborder dans le cadre de nouvelles recherches futures. Le premier niveau de réflexion, concerne d'un côté, de questionner le sort de la place "Doubai" en question dans le proche et lointain avenir. Et de l'autre côté, de chercher si elle pourra continuer à exister et connaître tout l'épanouissement qu'elle a revêtis il-y-a quelques années, ou au contraire, elle connaîtra une régression jusqu'à sa disparition totale comme prétendent certains observateurs locaux.

A ce stade, n'est-il pas judicieux peut-être de saisir, aujourd'hui, et de préserver l'opportunité qu'offre la place "Doubai", en la requalifiant et la concevant comme une destination touristique en l'intégrant dans les stratégies commerciales et nouvelles pratiques socio-spatiales de la ville ? Surtout lorsque l'on sait que les importateurs-commerçants et commerçants de gros ont proposé avec les "Mâalims" d'El Eulma et les partenaires des pays du Golfe Persique, la création et la réalisation de la cité commerciale internationale, afin d'embellir la ville El Eulma. Son site d'implantation suggéré, se localise à l'Ouest, en dehors de la ville⁸¹⁸.

Ce projet phare⁸¹⁹, estimé à 65 millions dollars, a été conçu à l'image miniaturisée de Dubaï en Émirats. Il renferme diverses composantes commerciales et de loisirs (hôtels, espaces de vente et de stock, parkings, etc.) et s'inspire de l'expérience de cette ville du Golfe, par la création d'une image de qualité à la ville d'El Eulma et l'organisation meilleure des espaces de commerce dans la ville en évitant les erreurs commises pour la place "Doubai".

Quant au deuxième niveau de réflexion, deux pistes d'investigation peuvent être dégagées. La première concerne le sort réservé aux places marchandes en Algérie dans l'avenir, surtout qu'elles ont encore la chance de vivre après avoir reconfiguré leurs villes selon les stratégies propres aux importateurs informels ?

Alors que la deuxième piste, cherche à comprendre et expliquer si les actions de ces nouveaux acteurs (importateurs) risquent d'avoir des effets pervers sur la recomposition et le remodelage urbain, régional voir national de l'espace algérien dans le moyen et le long terme. Ou au contraire, leurs

⁸¹⁷ Cf. ARAB F. : "Importation de l'électroménager...", op. cit.

⁸¹⁸ Le site qu'ils ont proposé est occupé par une entreprise privée qui se chargera de la réalisation des échangeurs pour la future autoroute des hauts plateaux Est.

⁸¹⁹ Le dossier de ce projet a été déjà déposé au niveau des différentes instances étatiques (la wilaya de Sétif, les différents ministères et la présidence de la république) pour étude, examen et avis mais son sort est resté à ce jour (2017), inconnu.

actions auront peut-être un impact positif en redynamisant les territoires en question vu le caractère fort, propre à l'activité du commerce.

Dans ce cas, quelles sont les mesures à prendre ? Et comment concevoir une stratégie qui facilite l'encadrement des efforts de ces nouveaux acteurs et, en même temps, permet de contrer ces phénomènes nouveaux ?

Bibliographie

1- Ouvrages et articles dans les ouvrages

- 01- ASCHER Fr. : "*La nouvelle révolution urbaine : de la planification au management stratégique urbain*", pp. 21-32, In Ouvrage coordonné par A. MASBOUNGI, "*Fabriquer la ville, outils et méthodes: les aménageurs proposent*", Paris, La documentation française, juillet 2001, 230 p.
- 02- ASCHER Fr. : "*Métapolis ou l'avenir des villes*", Paris, Ed., Odile Jacob, 1995, 345 p.
- 03- BATTEGAY A. : "*Dubaï : Economie marchande et carrefour migratoire, Eude de mise en dispositif*", pp: 271-374, In JABER H. et METRAL F. (dir.), "*Mondes en mouvements, Migrants et migration au Moyen-Orient au tournant du XXIe siècle*", Institut Français du Proche-Orient, Direction des études contemporaines DGCID (MAE) - CNRS (FRE 2895), IFPO-Karthala, 2005, 407 p.
- 04- BEAUJEU-GARNIER J. et DELOBEZ, A. : "*La Géographie du commerce*", Paris, Ed. Masson, 1977, 282 p.
- 05- BELGUIDOUM S. et PLIEZ O. : "*Construire une route de la soie entre l'Algérie et la Chine*", pp. 115-130, In CABANEL P. (dir.), "*Routes, Diaspora, Histoire et sociétés*", n° 20, 2012, paru aussi In *Diasporas*, Université Toulouse le Mirail, Laboratoire FRAMESPA-Diasporas, UMR-CNRS 5136, 2012, posté en <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00815638>, le 19 avril 2013, consulté le 16 août 2014.
- 06- BOUBAKRI H. et M'BAREK W.: "*Lieux, acteurs et réseaux de l'économie informelle à la frontière Tuniso-libyenne*", pp. 343-362. In (Introd. : BONTE P., ELLOUMI M., GUILLAUME H., MAHDI M.), "*Développement rural, environnement et enjeux territoriaux : regards croisés Oriental marocain et Sud-Est tunisien*", Tunis, Ed. Cérès Éditions, 2009, 431 p.
- 07- BOUMAZA, Z. : "*Le Trabendo : un mode d'informalité dans l'Algérie des années 1980-1990*", pp. 107-111, In KOUVOUAMA A. et COCHART-COSTE D. (dir.), "*Modernités transversale : citoyenneté, politique et religions*", Paris, Paari, Collection Germod, 2003.
- 08- BOUHDIBA A. : "*A la recherche des normes perdues*", Tunis, Ed. MTE, 1973, 271 p.
- 09- BOUKHOBZA M. : "*Octobre 88, évolution ou rupture ?*", Alger, Ed. Bouchène, 1991, 237 p.
- 10- BURGEL G. : "*La ville aujourd'hui, économie et territoires*", Paris, Ed., Hachette, 1993, 224p.

- 11- CERTU : "*Centralités dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?*", Ed., CERTU, septembre 2003, 214 p.
- 12- CHALAS Y. : "*L'invention de la ville*", Paris, Ed., Anthropos, Collection villes, Septembre 2000, 199 p.
- 13- COTE M. : "*Nouvelles territorialités en Algérie*", pp. 257-272, In MAHIOU A. et HENRY J-R., "*Où va l'Algérie ?*", Ed. Karthala, juin 2001, 384 p.
- 14- COTE M. : "*L'Algérie*", Paris, Ed., Masson /Armand Colin, Février 1996, 253 p.
- 15- DEVISME L. : "*L'urbanisme de nouvelles centralités: théories, dynamiques, projets*", Thèse de Doctorat, Université de Tours, 2001, 462 p. Texte repris et modifié sous le titre "*La ville décentrée. Figures centrales à l'épreuve des dynamiques urbaines*", Paris, Ed., Le Harmattan, collection Villes et entreprises, 2005, 295 p.
- 16- DEVISME L. : "*La centralité entre configurations et interactions*", pp. 177-187, In LEVY J. et LUSSAULT M. (Dir.), *Mappe Monde, "Logiques de l'espace, esprit des lieux"*, Géographies à Cerisy, Chapitre 12, Berlin, octobre 2000, 352 p.
- 17- DUBOIS-TAINE G., CHALAS Y. : "*La ville émergente*", Paris, Collection société, Ed. Aube, 1997, 281 p.
- 18- ELEB-HARLE N. : "*Conception et coordination des Projets urbains*", France, Ed., Recherches, Dijon-Quetigny, décembre 2000, 223 p.
- 19- GORDON M. et CARLOS A. V. : "Introduction : what is globalization from below?", pp. 1-15, In Gordon M., Gustavo L. R. et Carlos, A. V. (dir.), "*Globalization from below, the World's Other Economy*", Ed. Routledge (Taylor and Francis Group), London and New York, 236 p.
- 20- GREGOIRE E., LABAZEE P. (dir.) : "*Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*", Paris, Ed. Karthala et Orstom, 1993, 262 p.
- 21- HARRIS, C. D. et ULLMAN, E. L. (1945) : "The nature of cities", pp. 237-247, In HATT, P. K., REISS, A. J. Jr. (sous la direction) "*Cities and Society : The Revised Reader in Urban Sociology*", New York, The Free Press of Glencoe, 3^{ème} édition, 1961.
- 22- LACAZE J. P. : "*Renouveler l'urbanisme, prospective et méthodes*", Paris, Ed., Presses des ponts et chaussées, mai 2000, 189 p.
- 23- MARCHAL R., ADELKHAH F. et HANAFI S. : "*Dubaï, Cité globale*", Paris, Ed. CNRS, 2001, 131 p.

- 24- MAY N. : "*Développement des services et transformations des configurations urbaines*", pp. 79-92, Chapitre 4, In LEFEVRE C., JOUVE B. (dir.), "*Métropoles ingouvernables: Les villes européennes entre globalisation et décentralisation*", Ed. Elsevier, Paris, 2002, 203 p.
- 25- METTON A. : "*Le commerce urbain français*", Paris, Ed. PUF, collectif ; collection Commerce et Société, 1984, 265 p.
- 26- MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER : "*Centralités dans la ville en mutation, quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?*" Collection du CERTU, Lyon, août 2003, 214 p.
- 27- MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER : "*Nouvelles centralités, nouvelles pratiques, les pratiques sociales dans les centres commerciaux de périphérie : pôles commerciaux ou pôles d'intégration*", Lyon, collection du CERTU, septembre 1999, 79 p.
- 28- MONNET J. : "*La ville et son double, la parabole de Mexico*", Paris, Ed. Nathan, Essai et Recherche, 1993, 224 p.
- 29- OFFNER J-M. et PUMAIN D. : "*Réseaux et territoires, significations croisées*", Paris, Ed. L'Aube, 1996, 230 p.
- 30- PERALDI M. (dir.) : "*La fin des Norias, Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Frontières, villes : lieux de passage*", Paris, Ed. Maisonneuve et Larose, 2002, 495p.
- 31- PERALDI M (dir.) : "*Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*", Paris, Ed., Maisonneuve et Larose, 2001, 361 p.
- 32- PERALDI M. et PERRIN E. : "*Réseaux productifs et territoires urbains : Cultures urbaines, marchés, entreprises et réseaux : un séminaire du Plan urbain*", Toulouse, Ed. Presses Universitaires du Mirail (PUM), ouvrage collectif, 1996, 372 p.
- 33- SAYAD A. : "*La double absence*", Paris, Ed. Seuil, 1999, 448 p.
- 34- SIMPFENDORFER B. : "*The New Silk Road: How a rising Arab world is turning away from the West and rediscovering China*", Royaume Unis, Ed. Palgrave Macmillan, 26 mai 2009, 202 p.
- 35- SPIGA S. : "*Du nouveau système algérien d'importation aux nouvelles centralités commerciales dans la ville algérienne*", pp. 217-242, In PERALDI M. (dir.), "*La fin des Norias, Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée, Frontières, villes: lieux de passage*", Paris, Ed. Maisonneuve et Larose, 2002, 361 p.
- 36- TARRIUS A. : "*La mondialisation par le bas ; les nouveaux nomades de l'économie souterraine*", Collection : Voix et Regards, Ed., Balland, 18.09.2002, 169 p.

37- TARRIUS A. avec la collaboration de MISSAOUI L. : "*Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*", Collection : Monde En Cours, Ed. L'Aube, 01.10.1995, 220 p.

38- TARRIUS A. et MAROTEL G. : "*Les fourmis de l'Europe: migrants riches, migrants pauvres et nouvelle ville internationale*", Ed. Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS), Paris, 1991, 210 p.

2- Articles parus dans les périodiques, sites d'Internet et presses

2-1. Articles parus dans les périodiques

01- ABDOUN R. : "Les réformes économiques en Algérie (1988-1993)", pp. 155-162, In "*Mondes en développement*", T. 23, n° 89-90, 1995.

02- BATTEGAY A. : "Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon", pp. 9-22, In *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 02, Vol.19, 2003.

03- BELGUIDOUM S. et PLIEZ O. : "Yiwu: The Creation of a Global Market Town in China", pp. 1-15, In *Articulo - Journal of Urban Research* n° 12, (Inconspicuous Globalization) 2015, posté en <http://journals.openedition.org/articulo/2863>, le 14 février 2016, consulté le 1 mai 2017. Posté aussi en <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01527769>, le 25 mai 2017.

04- BELGUIDOUM S. et PLIEZ O. : "Pratiques transnationales dans un comptoir de "la Route de la soie" : Algériens et Égyptiens à Yiwu (Chine)", In *Les Cahiers d'EMAM* n° 26, posté en <http://emam.revues.org/927>, le 17 juillet 2015, consulté le 15 août 2015.

05- BELGUIDOUM S. et PLIEZ O. : "Made in China. Commerce transnational et espaces urbains autour de la Méditerranée", In *Les Cahiers d'EMAM* n° 26, posté en <http://emam.revues.org/909>, le 09 juillet 2015, consulté le 15 août 2015.

06- BELGUIDOUM S. : "Remonter (la route de la soie) entre la Chine et l'Algérie. Notes de terrain à Yiwu", In *Carnets de l'IREMAM*, posté en <http://iremam.hypotheses.org/836>, le 26.10.2012, consulté le 07 juillet 2013.

07- BENISSAD H. : "Le plan d'ajustement structurel", pp. 107-118, In *Confluences*, posté en http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_23_16.pdf, automne 1997.

08- BERGEL P. et BENLAKHLEF B. : "Les « nouveaux riches » de l'importation algérienne : des agents de la transformation sociale et urbaine? Étude dans quatre petites villes du Nord-Est algérien (Aïn Fakroun, Aïn M'lila, El Eulma, Tadjenanet)", pp.16-24, In *Méditerranée*, n° 116, 2011, posté en <http://mediterranee.revues.org/5337>, le 01 juin 2013, consulté le 01 octobre 2014.

- 09- BERGEL P. et KERDOUD N. : "Nouveaux lieux du commerce et transformation des pratiques de consommation dans les villes algériennes. Étude de cas à El Eulma et ONAMA/El-Ghazi (Constantine)", pp. 75-89, *Norois*, n° 217, avril 2010, posté en <http://norois.revues.org/3504#ftn1>, le 31 décembre 2012, consulté le 16 août 2013.
- 10- BOQUET Y. : "La relation ville-port dans la ville asiatique", In *Urbanités*, posté en <http://www.revue-urbanites.fr/4-la-relation-ville-port-dans-la-ville-asiatique/>, le 13 novembre 2014, consulté le 10 octobre 2015.
- 11- BOUDINAR A. et BELGUIDOUM S. : "Dynamique marchande et renouveau urbain à Oran. Médina J'dida et Choupot, deux quartiers du commerce transnational", *Les Cahiers d'EMAM* n° 26, posté en <http://emam.revues.org/1027>, le 20 juillet 2015, consulté le 15 août 2015.
- 12- BOUHALI A. : "Médina J'dida (Oran), un quartier-marché sur les routes algériennes du commerce transnational", pp.1-23, *Les Cahiers d'EMAM*, n° 26, 2015, posté en <http://journals.openedition.org/emam/889>, le 20 juillet 2015, consulté le 12 octobre 2016. Il a été également posté en https://www.academia.edu/14147147/M%C3%A9dina_J_dida_Oran_un_quartier-march%C3%A9_sur_les_routes_alg%C3%A9riennes_du_commerce_transnational_M%C3%A9dina_J_dida_Oran_a_marketplace_along_the_Algerian_transnational_trade_routes, le 01 juin 2013, consulté le 01 octobre 2014.
- 13- BOUMAZA Z. : "Annaba, libéralisation du marché et dualité privée publique d'une ville", pp.176-195, In *Ville en parallèle* n° 36-37, 2003.
- 14- BOUMAZA Z. : "Le Trabendo comme phénomène social et ses effets spatiaux. L'exemple de Constantine", pp. 287-300, In *Collectif "Dynamiques des territoires et des sociétés", Les documents de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen, Vol. 15*, Ed. Presses universitaires de Caen, 2005, 334 p.
- 15- BOUYACOUB A. : "L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel", pp. 77-85, In *Confluences*, posté en http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/9_21_8.pdf, printemps 1997.
- 16- CHAREIRE O. : "Evolution commerciale d'un quartier péricentral : la manufacture des Tabacs", In *Revue de Géographie de Lyon*, 1994, vol. 69, n° 2, pp. 143-154.
- 17- COULAUD N. : "Urbanisme commercial, un rapport bientôt remis au Parlement", p : 44, In *Le Moniteur* n° 4913, du 23.01.1998.
- 18- COULAUD N. : "Urbanisme commercial, Les schémas de développement commercial en panne", pp. 42-67, In *Le Courrier des Maires et des élus locaux* n° 169, mai 2004.

- 19- DELOS H. : "Entre Maghreb et Turquie : mobilités et recompositions territoriales", pp. 47-67, In *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 02, Vol.19, posté aussi In <http://remi.revues.org/index449.html>.
- 20- FROBERT S. : "Entrées de ville", pp. 05-17, Rapport d'étude, CERTU, avril 1999, 70p.
- 21- GHERBI M., BELABED-SAHRAOUI B. et BOINO P. : "*L'impact des importateurs de l'informel sur la ville d'El Eulma, à travers le cas de la place marchande "Doubaï"*", pp. 29-43, In *Sciences et Technologie D (sciences de la terre)* n° 44, Issn : 1111-5041, Université Frères Mentouri, Constantine, décembre 2016, publié en <http://revue.umc.edu.dz/index.php/d/article/view/2155/2298>.
- 22- GHERBI M., BELABED-SAHRAOUI B. et BOINO P. : "*Node of international flows, or the other face of El Eulma*", pp. 122-130, In *Journal of Civil Engineering and Architecture*, Issn (print) : 1934-7359, Issn (on line): 1934-7367, Ed. David publishing compagny (www.davidpublisher.com), New york (USA), January 2016, Volume 10, No.1 (Serial number 98), publié en <http://www.davidpublisher.org/index.php/Home/Journal/detail?journalid=30etjx=JCEA>.
- 23- KERBAZI B. : "Crise de l'économie Algérienne : activité marchande et production", In *Les Cahiers du CREAD* n° 3, vol. 04-06, Alger, 1992.
- 24- KHENIFSA A. : "Face à l'absence de contrôle, le marché informel leur est fatal. AlgeriKa, KpointCom et Ring menacés de disparition", In *Le bimestriel des TIC, IT Mag* n° 93, <http://www.itmagr-dz.com/spip.php?article429>, posté le 10.08.2006.
- 25- KIS M. : "Urbanisme commercial, Comment réussir une galerie marchande de centre-ville", pp. 22-23, In *Le Courrier des Maires et des élus locaux* n° 62, du 28 juin au 11.07.1996.
- 26- KIS M. : "Commerces en centre-ville, Une bataille toujours recommencée", pp. 28-30,
KIS M. : "Commerces en centre-ville, Faire place au commerce dans le cœur des villes", p. 27,
SABBAH C. : "Commerces en centre-ville, une bouée de sauvetage pour les centres villes", pp. 31-33, In *Le Courrier des Maires et des élus locaux* n° 175, Décembre 2004.
- 27- LAVERGNE M. : "Dubai ou la métropolisation incomplète d'un pôle en relais de l'économie du monde", pp. 257-296, In *Les cahiers de la Méditerranée* n° 64, 2002.
- 28- LELOUP C. : "Plaidoyer pour une démarche d'urbanisme", pp. 45-50, In, *Urbanisme* n° 195, avril 1983.
- 29- LETANG P. : "Urbanisme commercial, comment réconcilier le commerce et la ville?", pp. 76-77, In, *Le Moniteur* n° 5123 du 1.02.2002.

- 30- MARCHAL R. : "Doubaï, le développement d'une cité entrepôt dans le Golfe", pp. 1-36, In *Les Etudes du Centre d'études et de recherches internationales, CERI n° 28*, Fondation nationale des sciences politiques, juin 1997, posté aussi In www.ceri-sciencespo.com/publica/etude/etude28.pdf.
- 31- PERALDI M. : "Réseaux migrants transfrontaliers, place marchande et économie de bazar", pp. 5-67, In *Cultures et conflits n° 33-34*, 1999, posté aussi In <http://conflits.revues.org/index232.html>.
- 32- PERALDI M. : "Vivre et survivre au bord des villes", pp. 27-29, In *Le courrier du CNRS n° 82*, 1996.
- 33- PERALDI M. et TARRIUS A. : "Marseille et ses étrangers", pp. 5-10, In *Revue européenne des migrations internationales n° 01*, Vol.11, novembre 1995.
- 34- PERALDI M., FOUGHALI N. et SPINOUSA N. : "Le marché des pauvres, espace commercial et espace public", pp. 77-97, In *Revue Européenne des Migrations Internationales n° 01*, Vol.11, 1995.
- 35- PLIEZ O. : "Toutes les routes de la soie mènent à Yiwu (Chine). Entrepreneurs et migrants musulmans dans un comptoir économique chinois", pp. 132-145, In *L'Espace géographique, n° 2, Vol. 39*, 2010, posté aussi In <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2010-2-p-132.htm>.
- 36- PLIEZ O. : "Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation", pp. 1-14, In *M@ppemonde, n° 88*, <http://mappemonde.mgm.fr/num16/articles/art07404.html>, posté en avril 2007.
- 37- PORTES A. : "La mondialisation par le bas, l'émergence des communautés transnationales", pp. 15-25. In *Actes de la Recherche en Sciences Sociales, Vol. 129, n° 1*, septembre 1999, 93 p.
- 38- SABBAH C. : "50 questions sur l'urbanisme commercial", pp. 37-46, In *Le Courrier des Maires et des élus locaux, n° 114*, mai 1999.
- 39- SCHAACK L. : "Où va l'urbanisme commercial ? Vous avez dit urbanisme commercial ?", pp. 41-43, In *Urbanisme n° 272-273*, mars / avril 1994, (Magazine des acteurs de la ville).
- 40- SOLAL J.L. : "Le commerce et la ville, centre, centralité et commerce de proximité", pp. 72-75, In *Architecture intérieure créé, n° 275*.
- 41- TEMKINE G. : "Comment revitaliser les centres villes ?", p : 42, In *Le Moniteur, n° 37*, 11.09.1992.
- 42- THOREZ J. : "Bazars et routes commerciales en Asie centrale – Transformation postsoviétique et mondialisation par le bas", pp. 167-189, In *Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 24, n°3*, (numéro ouvert), 2008.

2-2. Articles parus dans les sites d'Internet

01- APOTHELOZ CH. : "Textile : oui, il fallait craindre le démantèlement des quotas et l'ouverture de l'OMC à la Chine", In <http://www.apotheloz.com/articles-enquete/2006-06-textile-Chine.htm>, posté en juin 2006.

02- AUTANT-DORIER C. et BATTEGAY A. : "Économie morale dans des parcours de migrants entre la France et l'Algérie, et entre la Turquie et la France", FASOPO (Fonds d'Analyse des Sociétés Politiques), pp. 246-279, In www.fasopo.org/publications/anthropologievoyage_cadab_1206.pdf, consulté le 20 septembre 2009.

03- BATTEGAY A. : "La Place du Pont et l'immigration à Lyon, entre visibilité publique et pratiques urbaines", In "Le Tango de la rue" : http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=597, posté le 09 mars 2005.

04- BEAU N. : " Le marché de la corruption en Algérie. 900 000 tonnes de sucre", extraits "Paris, Capitale, Arabe", In http://www.bonjourdubai.com/modules/newbb/viewtopic.php?topic_id=5084etforum=10etpost_id=330 26, posté le 02 août 2008 à 21h:28.

05- BELAMRI S. : "Nouveau décret pour la création des marchés : Le gouvernement met de l'ordre", Trad. AF. N., In <http://www.echoroukonline.com/fra/actualite/1090.html>, posté le 23 juin 2008.

06- BELGUIDOUM S. CHOUADRA S. et ALIKHODJA N. : " El Eulma (Algérie), anatomie d'une place emblématique du commerce transnational.", pp.01-31, In <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01508982>, posté le 15 avril 2017, consulté le 22 juin 2017.

07- BELGUIDOUM S. : "Le dynamisme des nouvelles places marchandes de l'Est algérien : reconfiguration urbaine et nouvelles données sociales. Entre le licite et l'illicite : migrations, travail, marchés", pp.01-12, septembre 2011, Cerisy, France, posté en <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00936444/document>, 27 janvier 2014.

08- BENACHOUR M. : "Dubai et l'Algérie : Les "porteurs de valises" sous le projecteur", Le financier-dz, In <http://www.algerie360.com/algerie/dubai-et-l%E2%80%99algerie-les-%C2%ABporteurs-de-valises%C2%BB-sous-le-projecteur/>, posté le 22 mai 2010 à 1:12.

09- CHARMES E. : "Les rues commerçantes : quel rôle pour l'écomobilité ? Le cas de la première couronne parisienne", ARDU, Laboratoire CNRS TMU, Ministère des Transports – DRAST, PREDIT 1996-2000, Lettre de Commande n° 00 MT 51, pp.1-4, In www.innovations-transport.fr/IMG/pdf/153-S00MT51.pdf, consulté le 22 octobre 2009.

- 10- CHELLALI B. : "Le président de la République inaugure un centre commercial à El-Eulma. Résorber le commerce informel", Le Maghreb, le quotidien de l'économie, In <http://www.lemaghrebdz.com/lire.php?id=4257>, posté le 27 juin 2007.
- 11- HAROUN A. : "La contrefaçon : Ses méfaits, comment la combattre", In http://www.brtv.fr/evenement.php3?id_article=3176, posté le 28 mai 2007.
- 12- JIANGUO S. : "Les marchandises chinoises en Algérie", In http://www.french.xinhuanet.com/french/2005-06/29/content_133081.htm, posté le 29 juin 2005.
- 13- MARI J-P : "Marché du Trabendo : l'Algérie "made in China", In <http://www.grands-reporters.com/ALGERIE-LA-PAIX-ET-LES-CENDRES.html>, posté le 28 octobre 2004.
- 14- MEDJAHED F. : "Les marchés informels vont être régularisés. 100.000 commerçants concernés ", In Algeria Watch (Informations sur la situation des droits humains en Algérie) http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/marches_informels.htm, posté le 3 août 2005.
- 15- NOURI A. : "Le commerce en réseau en Algérie", In <http://www.afriblog.com/blog.asp?code=nouiri#baspage>, posté le 14 septembre 2007.
- 16- PERALDI M. : "Routes algériennes", In http://docs.google.com/gview?a=vetq=cache:oTHJAIiBg48J:lames.mmsh.univ-aix.fr/peraldi%2520routealger%2520article.pdf+Routes+alg%C3%A9riennes+Michel+Peraldi,+LAMES/CNRSethl=fretpid=blatsrcid=ADGEESh5KdlVHZXAPkhpYs5C3jB2aWWHBPWAJhVJgyiWpAgBud6H_ZB9HKDebAC2ogrdivfVcFYhYLOb6NnxkAxu_IV65itKRwnbjrwaKlpSBPlrj3617iIgVvl-od6yyymt-AKJ6VnvgPetsig=AFQjCNEZBs382MJZFPYhHtxOnRZNgFV-Bg, consulté le 20 mars 2009.
- 17- RABHI M. : "Les produits chinois inondent le marché algérien. Ils annoncent la mort de l'industrie textile nationale", In <http://algerie.actudz.com/article0468.html>, posté le 29 juillet 2005.
- 18- SAFER N. : "L'Algérie : El Eulma, paradis du marché noir et de la contrefaçon", In <http://www.toutsurlalgerie.com/contenu.php?id=761>, posté le 27.08.2007, à 18:28.
- 19- TARRIUS A. : "La remontée des Sud : migrations en réseaux, villes et territoires transnationaux dans les Bassins Est et Ouest méditerranéens", 24 p, In <http://www.msh-m.fr/agenda-410/archives-des-manifestations-msh-m/Manifestations-de-l-annee-2007/Migrations-de-transit-en/La-remontee-des-Sud-migrations-en>.
- 20- TARRIUS A. : "Migrations à rebours et commerce international chez les Arabes de France", In <http://multitudes.samizdat.net/Migrations-a-rebours-et-commerce.html>, posté en septembre 1995.

- 21- Yiwu Business Daily (YBD) : "Yiwu Profile", In http://yiwu.gov.cn/ywwwb/english/e_gyyw/e_ywgk/200812/t20081226_164346.html, consulté le 25.08.2010.
- 22- "Histoire d'El Eulma", In http://www.el-eulma.com/histoire_d%27ElEulma.htm#7-_l%C3%A9poque_fran%C3%A7aise, consulté le 18.02.2007.
- 23- "Histoire de l'économie de l'Algérie", In http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l'Alg%C3%A9rie, consulté le 15.01.2007.

2-3. Presses et reportages télévisés

- 01- "La Chine est devenue la deuxième économie mondiale", http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/02/14/la-Chine-est-devenue-la-deuxieme-economie-mondiale_1479580_3234.html#xtor=AL-32280184, posté par Le Monde.fr avec AFP, le 14.02.2011 à 06 h.50'.
- 02- Yiwu International Trade, In http://www.ccctrade.cn/yiwu_International_Trade_City/index.htm, consulté le 25.08.2010.
- 03- "Accession à l'OMC - L'Algérie n'est pas pressée", p. 7, In Liberté, 30.06.2010.
- 04- "Dubai et l'Algérie : Les "porteurs de valises" sous le projecteur", le financier-dz., In <http://www.algerie360.com/algerie/dubai-et-l%E2%80%99algerie-les-%C2%ABporteurs-de-valises%C2%BB-sous-le-projecteur/>, posté le 22.05.2010.
- 05- "Des procédures plus souples concernant la saisie de navires", In El Watan, 05.04.2010.
- 06- "Enquête Exclusive : Les nouveaux mercenaires de la lutte anti-contrefaçons", émission télévisée diffusée par la chaîne française, M6, dimanche 27.09.2009 à 22 h.45', présentée par Bernard DE LA VILLARDIERE, postée In <http://www.m6replay.fr/#/info/enquete-exclusive/2530>, et https://www.6play.fr/enquete-exclusive-p_831. Son annonce est publiée dans le lien suivant : <http://www.telleestmatele.com/article-36043753.html>.
- 07- "Exportations : Les zones franches de Dubai inondent l'Algérie", le financier-dz repris par City-dz.com, In <http://www.city-dz.com/exportations-les-zones-franches-de-dubai-inondent-l%E2%80%99algerie/>, posté le 20.08.2009.
- 08- "Sétif, 49 commerces fermés et 200 millions de dinars récupérés", In El Moudjahid, mardi 02.08.2005, paru aussi In <http://www.setif.info/article363.html>, posté le 03.08.2005.
- 09- "Les portables "Taiwan" inondent le marché, 50% de part du marché en 2005", In <http://www.algerie-dz.info/article396.html>, posté le 25.05.2005 à 03h : 45'.

- 10- LIBERTE : "El-Eulma, Comptoir commercial cherche argent", In http://setif.info/article.php3?id_article=44, posté mardi 03.05.2005.
- 11- ABDELADIM F. : "Le représentant du ministère du commerce l'a déclaré. 40000 appareils de chauffage contrefaits bloqués aux Douanes", In Liberté, 26.12.2013.
- 12- ABDELHADI Z. : "Benadallah Djamel, sous-directeur du contrôle sur marché. Le contrôle visuel et documentaire a montré ses limites", In, La tribune, 01.07.2013.
- 13- A.F.P : "L'Algérie : La hausse des impôts a poussé quelques 10.000 commerçants à rejoindre le secteur 'informel", In <http://www.echoroukonline.com/fra/economie/2079.html>, posté le 12.09. 2008.
- 14- A. G. : "Marché "Dubai" d'El Eulma", In Le quotidien Le Jour d'Algérie, 15.08.06.
- 15- A.P.S : "Algérie : Les raisons de la flambée des prix de l'immobilier", In <http://www.maghrebemergent.info/actualite/maghrebine/39119-algerie-les-raisons-de-la-flambee-des-prix-de-l-immobilier.html>, posté le 15.07.2014.
- 16- A.P.S : "Plus de 750 lieux de vente illégaux ont été éliminés. L'éradication des marchés informels se poursuit", In El Watan, 31.12.2012.
- 17- ALIOUCHE B. : "Ils sont exclus des opérations de commerce extérieur. 20.000 importateurs inscrits dans le fichier national des fraudeurs", In La tribune, 23.10.2012.
- 18- AMALOU F. : "Loi sur l'assainissement de l'activité commerciale 9500 faux importateurs débusqués", In L'Expression, 20.09.2006, posté aussi In <http://www.lexpression.dz/article/2/2006-08-22/37049.html>.
- 19- AMARNI B. : "Pour lutter contre la contrefaçon, les producteurs nationaux de l'électroménager s'organisent", In La tribune, 17.12.2012.
- 20- ARAB F. : " Importation de l'électroménager. 80% des appareils contrefaits. Plus de la moitié des appareils électroménagers commercialisés en Algérie sont contrefaits", In El Watan, 22.12.2013.
- 21- ASCHER Fr. : "La révolution des villes appelle un nouvel urbanisme", In Le Monde, 18.04. 2000.
- 22- B. K.: "L'exportation sera séparée de l'importation", In Liberté, 05.05.2014.
- 23- B. K. : "Commerce informel. Près de 11000 commerçants fraudeurs recensés", In Liberté, 16.01.2013.
- 24- BACHA R. : "El Eulma. Une nouvelle gare routière en projet", In El Watan, 13.02.2008.
- 25- BACHA R. : "Le centre commercial ouvre enfin", In El Watan, 10.02.2008.
- 26- BACHA R. : "Marché Dubai d'El Eulma. Bazar ou quartier résidentiel ?", In El Watan, 27.01.2008, paru aussi in <http://www.elwatan.com/archives/article.php?id=85627>.

- 27- BACHOUCHE N. et BENYEHIA. H : "46 milles milliardaires en Algérie ", In Echorouk, 05.08.2009, posté aussi In <http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=4754>, consulté 19 juillet 2010.
- 28- BACHOUCHE N. : "46 milles milliardaires en Algérie, la moitié d'entre eux sont informels. Ils disposent d'une fortune estimée entre 200 et 6000 milliards centimes", In Echorouk, 06.08.2009, posté aussi In <http://www.echoroukonline.com/ara/articles/40458.html> et aussi http://www.echoroukonline.com/ara/index.php?news=40442&output_type=txt (titre traduit de la langue arabe).
- 29- BACHOUCHE N. et ZINEB A. : "45% des produits importés sont de fabrication... algérienne!", In Echorouk, 14.07.2009, posté aussi In <http://www.echoroukonline.com/fra/index.php?news=4676>.
- 30- BELABES S. E. : "Piratage. L'Algérie en 7^{ème} position mondiale", In El Watan, 26.04.2005.
- 31- BELAIFA D. : "Commerce : 30.000 sociétés introuvables", p : 04, In Le quotidien d'Oran, 09.09.2008.
- 32- BELBACHIR N. : "Cause principale de l'anarchie dans toutes les villes du pays. Le commerce informel grève l'économie nationale", In La Tribune, 15.10.2008.
- 33- BELKADI DJ. : "Contrefaçon et piratage à El Eulma. Panique à Dubaï", In El Watan, 12.03.2007.
- 34- BEN M. : "Remplacement des espaces informels. Les commerçants de fruits et légumes prioritaires", In Liberté, 16-17.11.2012.
- 35- BENIAICHE K. : "El Eulma (Sétif) : Parking ou dépotoir ?", In El Watan, 11.08.2008.
- 36- BENIAICHE K. : "Commerces anarchiques à El Eulma. Souk N'sa, l'autre plaie", In El Watan, 26.09.2007.
- 37- BENIAICHE K. : "Dubaï, El Eulma. Le temple des "affaires", In El Watan, 24.10.2004.
- 38- BENYELLES A. : "La contrefaçon en Algérie, un phénomène qui prend de l'ampleur", In Le quotidien d'Oran, vendredi 23.12.2005.
- 39- BENYELLES A. : "Suite au lancement de l'opération de lutte contre le commerce informel et la fraude fiscale : Les marchés de gros de l'alimentaire et Dubaï à El Eulma paralysés", In La Tribune d'Algérie, 26.07.2005.
- 40- BERKOUK S. "Capitaines d'industrie, barons de l'informel. Les nouveaux riches, combien sont-ils ?", In El Watan économie, 02-08.12.2013.
- 41- BOUAKBA A. : " Lutte contre le marché informel. Près de 3000 actions lancées en une dizaine de jours pour débusquer les fraudeurs", In La Tribune, lundi 08.08.2005.

- 42- BOUDEDJA N. : "Pour l'achat de ses obligations, le FMI sollicite l'Algérie", In El Watan, 15.10.2009.
- 43- BOUKRAË J. : "67 marchés illicites recensés", p. 13, In Le quotidien d'Oran, 26.03.2006.
- 44- BOUMELIH M. : "Marché hebdomadaire de Tadjenanent (Mila). Grande récession de la filière de l'électroménager", In El Watan, 17.11.2008.
- 45- BOUMELIH M. : "Marché hebdomadaire de Tadjenanent (Mila). Un géant aux pieds d'argile", In El Watan, 25.06.2005.
- 46- BOURDINE A. : "El Eulma, manque d'hygiène au marché Dubai", In El Watan, 9.12.2004.
- 47- BOURDINE A. : "El Eulma. Saisie de plus de 20.000 CD. Les fast-foods dans le collimateur", In El Watan, 20 juillet 2004.
- 48- BOURENI M. S. : "Algérie : Les milliards de l'importation et de la contrebande", In Le quotidien d'Oran, 17.06.2007, posté In <http://www.algerie-monde.com/actualite/article2124.html>, le 24.09.2007.
- 49- CHERIF A. : "Faut-il raser le bidonville et éradiquer le secteur informel ?", In Le quotidien d'Oran, 08.11.2012.
- 50- D.R. : "Pénétrante Djendjen El-Eulma : Bon rythme d'avancement des travaux", In El Moudjahid, 30.08.2016, paru in <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/98587>.
- 51- DIFI A. et KHALIL B. : "Déguisés en tenue de la gendarmerie nationale avec des mitraillettes automatiques, des terroristes s'accaparent de 2 milliards de centimes en plein cœur de la ville d'El Eulma", In El Khabar, n° 5895, mardi 02.02.2010 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 52- DJAFAR M. : "Lot de terrain ou... décharge", In Le Soir d'Algérie, 22.01.2009. Paru aussi In <http://www.setif.info/article3028.html>.
- 53- DJERBAH A. : "Bordj Bou Arreridj. Un port sec sera réalisé bientôt à Tixter", In El watan, 07.02.2013.
- 54- DJOUZI R. : "Les Ministres du commerce des pays membres de l'organisation se mobiliseront. Pour une accession rapide de l'Algérie à l'OMC" et "Assainissement des marchés et protection des consommateurs. L'arsenal juridique se renforce", In La Tribune, dimanche 11.12. 2005.
- 55- ELIAS R. : "Les factures des marchés publics en débat", In La Tribune, 13.09.2005.
- 56- FERROUKHI Z. : "Des milliers de produits fabriqués frauduleusement y sont écoulés. Le marché algérien, une poubelle pour la contrefaçon mondiale", Liberté, 19.11.2008.
- 57- GRIM N. : "Selon une étude de new world wealth. En 2012, l'Algérie comptait 35 milliardaires et 4100 millionnaires en dollars", In El Watan, 03.09.2013.

- 58- GRIM N. : "Le commerce parallèle en plein essor. L'Etat perd 60 milliards de dinars par an", In El Watan, 24.10.2004.
- 59- GUEMACHE H. : "Algérie-Union européenne. A qui profite le démantèlement tarifaire ?", In Le quotidien d'Oran, 3.09.2007.
- 60- GUEMACHE H. : "Pour les six ans à venir, 18 hypermarchés Carrefour en Algérie", p : 04, In Le quotidien d'Oran, 26.03.2006.
- 61- H. A. : "Un énorme manque à gagner pour le Trésor",
 "Imitation des marques. La main des barons de la spéculation et de la contrebande", In Liberté, 12.03.2014.
- 62- H.L. : "La contrefaçon pèse lourdement sur l'économie. 70 % des produits saisis proviennent de Chine", In El Watan, 26.11.2013.
- 63- H. L. : "Commerce. 11000 opérateurs fraudeurs recensés en 2012", In El Watan, 16.01.2013.
- 64- HADJAM Z. : "Création des entreprises en 2012. L'import-export domine les immatriculations au CNRC", In El Watan, 08.05.2013.
- 65- HADAJAM Z. : "M^{me} Sarah HASSAM, présidente de la Commission de la promotion des investissements à la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI), "La réglementation est trop rigide", In La Tribune, 12.09.2005.
- 66- HAMIDACHE N. : "Exportations de Dubaï vers l'Algérie, une hausse de 41 % en 2009", p : 07, In L'Expression, 22.06.2010.
- 67- IMADALOU. S. : "L'opération devait prendre fin en mai dernier. L'éradication des marchés informels peine à avancer",
 "Entretien avec la représentante de la direction générale des Douanes",
 "Bénéficiant de l'appui des réseaux de l'informel. Les produits contrefaits inondent le marché algérien",
 "Accession à l'OMC. L'Algérie en éternel négociateur", In El Watan économie, 09-15.12.2013.
- 68- IMADALOU S. : "Selon une enquête de l'ONS, Hausse de l'activité commerciale durant le deuxième trimestre 2005", In Liberté, 26.10.2005.
- 69- IMADALOU S. : "7 milliards de dinars d'évasion fiscale à l'Est durant le premier semestre. Chasse à l'informel à travers le territoire national", In La tribune d'Algérie, 26.07.2005.
- 70- KERRAR L. : "Pourquoi le marché informel des devises s'est-il développé", In Liberté, 23.12.2012.

- 71- KHRIS. B. : "CNC. À la recherche d'une légitimité perdue. Une telle instance ne peut s'avérer efficiente que si elle agit dans une véritable économie de marché", In Liberté, 12.02.2013.
- 72- KERRI N. : "Souk "Dubai". Le capharnaüm urbanistique", In El Watan, 01.03.2005.
- 73- LACHICHI M. CH. : "Amara Zitouni, président du conseil de la concurrence, au forum de liberté. La concurrence est une culture", In Liberté, 16.04.2013.
- 74- LAMRIBEN H. : "Installation du conseil national de la concurrence", In El Watan, 30.01.2013.
- 75- LAYACHI S. E. : "Change informel, l'euro monte, le blanchiment et la fuite de capitaux aussi", In Le Soir d'Algérie, 01.10.2006.
- 76- LOUTARI Z. S. : "La construction urbaine en Algérie. Après les bidonvilles, les "bidonvillas", In Le quotidien d'Oran, 21.09.2006.
- 77- LOUTARI Z. S. et MEHDI M. : "Opération coup-de-poing à "Dubai". La guerre contre le commerce informel a commencé " In Le quotidien d'Oran, 26.07.2006.
- 78- MAZOUZI R. : "Sétif / A l'approche du mois de Ramadhan, les marchés parallèles envahissent les grandes zones urbaines", In Akher Sâa, n° 1507, 29.09.2005 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 79- MEBTOUL A. : "Quelles perspectives pour la coopération algéro-chinoise?", p. 13, In Liberté, 07.11.2012.
- 80- MEBTOUL A. : "Faut-il réévaluer le dinar algérien?", p. 05, In Le quotidien d'Oran, 09.09.2008.
- 81- MECHTI L. : "Mise en conformité des registres du commerce. La moitié des importateurs n'a pas respecté la loi", In El Watan, 12.05.2013.
- 82- MEHDAOUI Z. : "La contrefaçon en Algérie, un phénomène qui prend de l'ampleur, 300.000 articles saisis en cinq mois", In Le quotidien d'Oran, 23.12.2005.
- 83- MEKIDECHE M. : "Une priorité économique : diminuer les surcoûts d'importations en réduisant la pénétration de la contrefaçon", In Liberté, 12.03.2014.
- 84- MEYER E. : "La contrefaçon n'épargne aucun secteur d'activité. Le point sur Automobiles, jouets, médicaments, vins ou chocolats: la contrefaçon touche tous les secteurs", In 20 minutes, Ed. Lyon, 13.04.2010. Il figure aussi In <http://www.20minutes.fr/article/567029/Economie-La-contrefa-ccedil-on-n-epargne-aucun-secteur-d-activite.php>, posté le 13.04.2010.
- 85- MOKHTARI F. et HOUICHA H. : "République" : El Hamiz ... Taiwan de l'Algérie. Tout à vendre et tout à acheter", In Echorouk, 24.07.2011 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 86- MOURAD : "Les produits contrefaits envahissent l'Algérie", In Le quotidien d'Oran, mardi 16.01.2007.

- 87- NACER L. : "Eradication des commerces informels. Ould Kablia promet des marchés à la parisienne", In Liberté, 03.10.2012.
- 88- NEILI F. : "Sétif / Pour lutter contre le commerce informel, des projets de réalisation des marchés couverts à El Eulma", In Le quotidien Akher Sâa, n° 1421, 20.06.2005 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 89- NESROUCHE N. : "Urbanisme et qualité du bâti. Bazardisation, nouvelle tendance", In El Watan, 13.01.2007.
- 90- OUKAZI GH. : "Commerce. 600.000 importateurs activent dans l'informel", In Le quotidien d'Oran, 3.08.2005.
- 91- OULD HAMOUDA W. : "Contrôle économique et répression de la fraude. 12.000 importateurs inscrits au fichier des fraudeurs ", In Horizons, 01.03.2012.
- 92- OULEBSIR N. : "Immobilier. Dans quel quartier d'Alger investir ?", In El Watan week-end, 16.03.2014.
- 93- RABHI M. : "Le Forum des chefs d'entreprise organise aujourd'hui un atelier de travail et de réflexion sur le thème : "Ports algériens, un gisement de croissance et de compétitivité", In Liberté, 12.02.2013.
- 94- RAHMANI Dj. : "L'UGCCA réagit à l'installation du CNC. Le Ministre du Commerce doit lui donner toutes les prérogatives", In El Watan, 31.01.2013.
- 95- R.A.I. : "Eradication de 110 marchés informels", In El Watan, 03.02.2013.
- 96- RAOUI F. : "Marché d'El Khroub. Une notoriété bien établie", In El Watan, 19.03.2008.
- 97- REZOUALI A. : "Il représente près de 40% de la sphère commerciale. L'informel gangrène l'économie", In El Watan, 24.10.2004.
- 98- ROUMADI M. : "Le marché parallèle des changes en Algérie. Le FMI plaide pour la hausse de l'allocation devises", In El Watan, mardi 26.02.2013.
- 99- ROUMADI M. : "Lutttes contre les fausses déclaration en douane. Des valeurs fourchettes pour lutter contre la fraude", In El Watan, 12.01.2013.
- 100- SAADOUNE M. : "Ils se sont développés à l'ombre de la tolérance de l'Etat. Guerre déclarée aux marchés "Dubai" du pays ?", In Le quotidien d'Oran, 29.06.2005.
- 101- SACI K. : "Aïn M'lila. Au royaume de la pièce de rechange", In El Watan Spécial : Salon de l'Auto, 19-29.03.2013.

- 102- SAÏDANI H. : "Appliqué avec effet rétroactif depuis janvier 2015. Le nouveau SNMG officiellement en vigueur", In Liberté, <http://www.liberte-algerie.com/actualite/le-nouveau-snmg-officiellement-en-vigueur-229612>, posté le 19-07-2015.
- 103- SALAMI Y. : "Le DG d'Uhl'sport Algérie en parle. 90 % des articles sportifs seraient contrefaits", "Les plaques tournantes de la contrefaçon. L'Indonésie, la Chine et la Turquie", In Liberté, 12.03.2014.
- 104- SALAMI Y. : "Débats en plénière sur le projet de loi de finances 2006. Le gré à gré dans les transactions foncières: les réserves des députés", In La Tribune, 9.11.2005.
- 105- SMATI S. : "Marché d'El-Djorf. Le désordre comme règle de commerce", "Organisation et régulation de l'activité commerciale. Une inflation de mesures guère appliquées sur le terrain", In Liberté 14.11.2012.
- 106- VANTIGHEM V. : "Les contrefaçons se prennent dans la Toile. Douanes - Sur les sept millions de produits saisis l'an dernier en France, 15 % ont transité par Internet...", In 20 minutes n° 1920, Ed. Lyon, 6.10.2010. Il figure aussi In <http://www.20minutes.fr/article/605105/societe-les-contrefacons-prennent-toile>, posté le 06.10.2010.
- 107- ZIAD A. H. : "Après son installation, le président du CNC, a déclaré : Le CNC sanctionnera tout opérateur qui n'aura pas respecté les règles de la concurrence", In La tribune, 30.01.2013.
- 108- ZIEGLER J. (sociologue suisse) : "Il est de l'intérêt de l'Occident d'affaiblir l'Algérie", p.5, In La Tribune, 03.02.2011.
- 109- ZOHEIR CH. : "Sétif / Des conflits aigus entre les députés à El Eulma et la capitale de la wilaya", In El Khabar, 05.11.2005 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 110- ZOHEIR CH. : "projet de route nationale n° 77 à Sétif. Des milliards dépensés sur un projet infini", In El Khabar, 15.10.2005 (quotidien en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).

3- Thèses, mémoires et rapports de recherche

- 01- BABES B. : "L'industrialisation et l'urbanisation dans la ville d'El Eulma", *Mémoire de Magister*, Institut des Sciences de la Terre, Université USTHB, Alger, 1985, 290 p (Mémoire en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 02- BARA K. E. et KHETALA H. : "Les transformations économiques de la wilaya de Sétif, étude régionale", *Mémoire de Fin d'études en Aménagement urbain*, Institut des Sciences de la Terre, Université "Mentouri", Constantine, 2004, 145 p (Mémoire en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).

- 03- BAUDELET J. : "Les entrées de la ville, Problématique et méthodologie, groupe entrées de ville", *Rapport de stage, DESS, Option : Urbanisme, Aménagement et Gestion de la ville*, IUL, Université "Bernard Lumière", Lyon 2, mars 1998, 56 p.
- 04- BOUMAZA Z. : "Les réappropriations sociales des espaces dans la médina de Constantine", *Thèse de Doctorat*, nouveau régime, Université "D. Diderot", Paris 7, 1997, 480 p.
- 05- BOUMAZA Z. : "Le vieux Constantine, patrimoine et marché", *Thèse de Doctorat*, Université "Mentouri", Constantine, novembre 1999. 590 p.
- 06- GALLOT E. : "Essai dialectique sur l'émergence de polarités nouvelles à travers l'exemple des centralités commerciales périphériques", *Mémoire de DEA en Géographie*, Option : "Villes et sociétés", Département de Géographie, Faculté de la Géographie, d'Histoire, d'Histoire de l'Art et du Tourisme, Université Lumière2, 1995, 151 p.
- 07- GHERBI M. : "Proposition d'une méthodologie d'élaboration du plan d'occupation des sols (POS) en site à urbaniser, cas du POS₃₃ (GAOUA) de Sétif", *Mémoire de Magister*, Alger, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), 2001, 227 p.
- 08- Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL) / Ten Conseil : "Les entrées de la ville : problématique et méthodologie", *Rapport de recherche*, n° 2458, RAEDV. DOC, 1998.
- 09- LAOUAR Z. et BELAID B. : "Impact des structures économiques sur le développement de l'espace de la ville d'El Eulma", *Mémoire de Fin d'études en Aménagement urbain*, Institut des Sciences de la Terre, Université "Mentouri", Constantine, 1994 (Mémoire en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 10- MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma, la population, l'urbain et problématique de l'aménagement urbain", *Mémoire de Magister*, Institut des Sciences de la Terre, Université "Mentouri", Constantine, 1994 (Mémoire en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 11- SAHRAOUI A., AGOUNE S. et MAAMACHE A. : "La ville d'El Eulma, les changements commerciaux et leurs effets sur l'espace", *Mémoire de Fin d'études en Aménagement urbain*, Institut des Sciences de la Terre, Université "Mentouri", Constantine, 2002, 138 p (Mémoire en langue arabe. Titre traduit par l'auteur).
- 12- TLEMSANI K. : "La rue commerçante à Constantine : économie de marché et espace d'urbanité", *Mémoire de Magister*, Département d'Architecture et d'Urbanisme (DAU), Faculté des Sciences de la Terre, de Géographie et d'Aménagement du Territoire (FSTGAT), Université "Mentouri", Constantine, 2003.

13- UNIFAB : "L'impact de la contrefaçon vu par les entreprises en France". *Rapport réalisé en coopération avec l'IRPI, l'IFOP, Philippe BOUDOUX et Arnaud ILIE*, avril 2010, 136 p.

14- ZERTAL S. : "Dynamique commerciale et centralité périphérique : Cas du Grand Sidi Mabrouk à Constantine", *Mémoire de Magister*, Département d'Architecture et d'Urbanisme (DAU), Faculté des Sciences de la Terre, de Géographie et d'Aménagement du Territoire (FSTGAT), Université "Mentouri", Constantine, 2001.

4- Communications, conférences et comptes rendus des colloques

01- Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie. Centre D'études de la Commercialisation et de la Distribution (CECOD) : "L'espace commercial: quelle dynamique, pour quels équilibres ?", pp. 77-86, Compte rendu de la journée d'étude, lundi 09.10.1989, 106 p.

02- BATTEGAY A. : "Dubai, nouvelle place marchande", In *Séminaire de LAMES*, Aix-en-Provence, mai 2000.

03- BOUMAZA Z. : "La ville et l'ouverture au monde, le cas d'Annaba", In *Colloque national sur l'aménagement urbain*, Alger (Bab-Ezzouar) USTHB, les 14-15 avril 1998.

04- CERTU : "Les pôles commerciaux de périphérie, de nouvelles centralités ?" Et "quelques enseignements sur les chartes d'urbanisme commercial signées", In *Actes du 13^{ème} Congrès de l'Association des Maires de ville et Banlieue de France, sur les Nouvelles frontières de la ville, Banlieues, Centres, Périphéries*, Noisy-le-Grand, Paris, 1^{er} et 2 avril 1999. France.

05- CHABOU M. : "Espace public, espace privilégié pour le commerce informel. Les "trabendistes" de la ville d'Alger", pp. 428-442, In *Colloque international : "Alger face aux nouveaux défis de l'urbanisation"*, Alger (Bab-Ezzouar), USTHB, 28 et 29 février 2004.

06- Comité National Français de Géographie : "Travaux de la Commission de "Géographie des activités commerciales", In *Actes du Colloque international : "Temps des courses, course des temps"*, Lille et Roubaix, novembre 2003.

07- DENDIEVEL S. : "Politiques commerciales et développement urbain dans les pays de l'Union européenne", pp. 23-34. BOUYSSOU F. : "La réglementation des implantations commerciales en Europe", pp. 51-64. MORENO D. : "Les schémas de développement commercial en France", pp.65-80, In *Actes du Colloque international sur le Commerce et la ville en Europe, le droit des implantations commerciales*, Louvain-la-Neuve, 28 et 29 septembre 2001.

08- GHERBI M. et BOINO P. : "Dubai à El Eulma, d'un quartier résidentiel à une place marchande importante", In Journées transversales du LISST (Cas-Cers-Cieu), organisées dans le cadre l'axe du

LISST "Migrations, Diasporas, Echanges, Ethnicisations", avec le soutien financier du PE/PS "EDMON (Espaces Discrets de la MONdialisation)" financé par l'INSHS, Université de Toulouse Le Mirail, les 25-26 novembre 2010. France.

09- GHERBI M., BOUMAZA Z. et BOINO P. : "Mutation urbaine d'un quartier résidentiel périphérique dans la ville algérienne, cas du quartier "Dubai" à El Eulma", In *VII^{ème} colloque international : "Villes : Dynamiques, Climat et Environnement"*, Département de Géographie, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Université La Manouba, Tunis, 6-7-8 avril 2008. Tunisie. Elle est publiée In Actes du VII^{ème} colloque "Villes : Dynamiques, Climat et Environnement", pp. 35-50, Imp. Officielle de la République Tunisienne, Isbn : 978-9973-085-25-2, Tunis 2012, 355p.

10- IMHOTEP 90 : "Les entrées de ville : Concilier efficacité commerciale et harmonie urbaine", pp. 32-35 ; 38-45 ; 81-91, In Compte rendu du colloque "Les rendez-vous de l'architecture commerciale et de l'urbanisme", Paris / Porte Maillot, Palais des Congrès, 18.10.1990, 91 p.

11- PLIEZ O. : "De la Chine à l'Égypte, recomposition des flux migratoires le long d'une route commerciale émergente", conférence dans le cadre de *Cycles de conférences organisés par laboratoire GREMMO 2007-2008*, Université Bernard Lumière Lyon 2, octobre 2007.

12- SALGUEIRO T. B. (ed.) : "Commerce et aménagement et urbanisme commercial", Colloque international, Université de Lisbonne, GECIC, Grupo de Estudos Cidade e Comércio, 1992, 393p.

13- SPIGA S. : "De l'émergence de nouvelles centralités commerciales dans les villes algériennes", In *Colloque organisé par LAMES : "Economie de Bazar dans les métropoles euro-méditerranéennes"*, mai 2002.

14- TLEMSANI K. et BOUMAZA Z. : "Disparition des quartiers résidentiels et centralité émergente à Sidi Mabrouk (Constantine)", In *Deux journées géographiques algériennes*, Faculté des Sciences de la Terre, de la Géographie et d'Aménagement du Territoire, Oran, 2002.

15- ZHU X. : "From Podunk to National Trade Center : The case of Yiwu", Conférence dans le cadre de *Cycles de conférences organisés par l'ENS de Lyon*, novembre 2007.

5. Textes officiels

5-1. Rapports officiels

01- YIWU Municipality (the People's Republic of China), "Yiwu Profile", Yiwu Business Daily, In http://yiwu.gov.cn/ywwwb/english/e_gyyw/e_yw/gk/200812/t20081226_164346.html, consulté 25 Août 2010.

- 02- Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), 1947, 83 p, In www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gatt47.pdf.
- 03- AWGRFU, antenne El Eulma : "Cahier de charges relatif aux lotissements résidentiels portant aménagement de 426 lots localisés à El Eulma".
- 04- APC El Eulma / Wilaya de Sétif : "Rapport de présentation et d'orientation du "PDAU d'El Eulma" du 14.07.1999, révisé selon les instructions du Conseil de Wilaya de Sétif, lors de la réunion du 14.02.1998 au niveau du siège de la commune d'El Eulma, 54 p.
- 05- APC El Eulma / Wilaya de Sétif : "Rapport "Etude du plan de circulation de la ville d'El Eulma". PHASE 1 : "Comptages directionnels, Collecte de données, réalisation, traitement et analyse des résultats et des données recueillies", 91 p. PHASE 2 : "Diagnostic", août 2005, 52 p. Rapport final avec annexe "Aménagement des carrefours", avril 2006, 17 p.
- 06- BER. Mila : "Rapport de présentation et règlement du "POS d'El Eulma, n°1 et n°2 (non approuvés), modifiés dans le cadre du programme quinquennal présidentiel (2001-2005 : un million de logements), juin 2006 et mai 2006.
- 07- BER. Mila : "Rapport de présentation et règlement du "POS d'El Eulma, Cité Bahlouli Z7G ", décembre 2000.
- 08- Centre National du Registre du Commerce : "Le dépôt légal annuel des comptes sociaux. Bilan final des dépôts des comptes sociaux de l'exercice 2010 au CNRC", In, www.mincommerce.gov.dz/fichier11/comcnrcfr.pdf. : "Les créations d'entreprises en Algérie. Statistiques 2010", Alger, avril 2011.
- 09- Direction du Commerce - Wilaya de Sétif : "Bilan statistique de l'activité du registre du commerce dans la wilaya de Sétif, année 2012", pp.1-33, recensement au 31/12/2012.
- 10- DPSB - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, année 2012 : secteurs de la population, de l'énergie et des mines, de l'habitat et du commerce", pp. 14-50, 278-300, 300-311 et 331-346, recensement au 31/12/2012, Edition 2013.
- 11- DPAT - Wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, année 2007", Edition 2008, 135 p.
- 12- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de L'Environnement (MATE) : "Atelier 5 : villes et polarisation urbaine", Schéma régional d'Aménagement du territoire, Région-Programme", Hauts plateau-Est", Tébessa, juillet 2007.

- 13- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de L'Environnement : "Aménager l'Algérie de 2020 : Avant-projet du Schéma Régional d'Aménagement du Développement Durable des Hauts Plateaux, Stratégie d'action", Draft pour Débat, octobre 2003, 51 p.
- 14- Ministère du Commerce : "Le dépôt légal annuel des comptes sociaux au centre national du registre du commerce", 2011, 08 p.
- 15- Ministère du Commerce : "Statistiques : les années 2000, 2001, 2002, 2009 et 2010", In [http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2000\(1,2,9,0\)/index.html](http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2000(1,2,9,0)/index.html).
- 16- Ministère du Commerce : Centre National du Registre du Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, statistiques 2006", Alger, avril 2007, 90 p.
- 17- Ministère du Commerce : Centre National du Registre du Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, statistiques 2005", Alger, mai 2006, 98 p.
- 18- Office National des Statistiques (ONS) : "Les principaux résultats", In Collections de statistiques n°142, RGPH 2008, publié en 2009.
 : "Armature urbaine", In Collections de statistiques n° 97, RGPH 1998.
 : "Armature urbaine", In Col. Stat. n° 04, RGPH 1987.
 : "Armature urbaine", In Col. Statistiques, RGPH 1977.
 : "Armature urbaine", In Col. Stat. RGPH 1966.
- 19- Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics : "Etude du schéma directeur du réseau routier de la wilaya de Sétif. Etude de trafic : comptages en sections", DTPWS, 2005, 33 p.
- 20- URBACO : "Rapport de présentation et d'orientation du PDAU intercommunal révisé : El Eulma, Aïn El Lahdjar, Baser Sakhra, Bir El Arch, Guelta Zerga, Belaa, El Ouldja et Tachouda". Première phase : Etat de fait, diagnostic et options d'aménagement 4 volumes, Septembre 2013 (volume 1 : Etude physique, 84 p, volume 2 : Etude socio-démo-économique, 140 p, volume 3 : Analyse urbaine, 126 p et volume 4 : Options d'aménagement, 316 p).
- 21- URBAS : "Rapport de présentation et d'orientation du PDAU d'El Eulma révisé", 2007, 68 p.
 "Règlement du PDAU d'El Eulma révisé", 2007, 58 p.

5-2. Textes juridiques

- 01- Loi n° 10-06 du 15.08.2010 modifiant et complétant la loi n° 04-02 du 23.06.2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales.

- 02- Décret exécutif n° 10-89 du 10.03.2010 fixant les modalités de suivi des importations sous franchise des droits de douane dans le cadre des accords de libre-échange, JORA n° 17 du 14.03.2010.
- 03- Décret exécutif n° 09-182 du 12.05.2009 fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'aménagement des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales, JORA n° 30 du 20.05.2009.
- 04- Loi n° 08-15 du 20.07.2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.
- 05- Loi n° 08-14 du 20.07.2008 modifiant et complétant la loi n° 90-30 du 01.12.1990, portant loi domaniale.
- 06- Loi n° 04-05 du 14.08.2004 modifiant et complétant la loi relative à l'Aménagement et l'Urbanisme, JORA n° 51.
- 07- Loi n° 04-08 du 14.08.2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.
- 08- Ordonnance n° 03-04 du 19.07.2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandises.
- 09- Ordonnance n° 03-03 du 19.07.2003 modifiée et complétée, relative à la concurrence.
- 10- Décret exécutif n° 200-344 modifiant et complétant le décret exécutif n° 97-39, relatif à la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre de commerce, JORA n° 64, du 31.10.2000.
- 11- Ordonnance n° 95-06 du 25.01.1995 relative à la concurrence, JORA n° 09 du 22.02.1995.
- 12- Décret exécutif n° 91-178 du 28.05.1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des POS et le contenu des documents y afférents. JORA n° 26 du 01.06.1991.
- 13- Décret exécutif n° 91-176 du 28.05.1991, modifié et complété, fixant les modalités d'instruction et de délivrance du certificat d'urbanisme, du permis de lotir, du certificat de morcellement, du permis de construire, du certificat de conformité et du permis de démolir ;
- 14- Loi n° 90-22 du 18.08.1990 modifiée et complétée, relative au registre de commerce.
- 15- Loi n° 90-29 du 02.12.1990 relative à l'Aménagement et à l'Urbanisme. JORA n° 52.
- 16- Loi n° 90-30 du 02.12.1990 relative aux Domaines. JORA n° 52.
- 17- Loi n° 90-25 du 02.12.1990 relative à l'orientation foncière. JORA n° 49.
- 18- Loi n° 84-09 du 4 février 1984, modifiée et complétée relative à l'organisation territoriale du Pays. J.O n° 06 du 07 février 1984.

Table des illustrations

1- Liste des tableaux

Tableau 01 : 10 pays Africains selon le nombre de millionnaires	99
Tableau 02 : Bilan des interventions causées par les appareils domestiques contrefaits	105
Tableau 03 : Croissance du nombre d'agents de contrôle en Algérie	116
Tableau 04 : Produits contrefaits en Algérie	119
Tableau 05 : Types de produits contrefaits importés vers l'Algérie	119
Tableau 06 : Saisies des Douanes algériennes	121
Tableau 07 : Origine des produits importés contrefaits en Algérie	122
Tableau 08 : Situation de la ville d'El Eulma par rapport aux villes de sa région	130
Tableau 09 : Trafic journalier ferroviaire dans la wilaya de Sétif	132
Tableau 10 : Transport de Marchandises dans la wilaya de Sétif	132
Tableau 11 : Evolution de la population urbaine et rurale de la commune d'El Eulma	135
Tableau 12 : Evolution de la population de la ville d'El Eulma	136
Tableau 13 : Evolution de la population d'El Eulma selon les estimations du PDAU	137
Tableau 14 : Taux d'occupation de logement dans la ville d'El Eulma	141
Tableau 15 : Densité du logement dans la ville d'El Eulma	142
Tableau 16 : Périmètre de l'activité industrielle d'El Eulma	143
Tableau 17 : ZEA d'El Eulma	144
Tableau 18 : Etapes d'évolution de la ville d'El Eulma	153
Tableau 19 : Evolution de la superficie de la ville d'El Eulma	154
Tableau 20 : Valeurs locatives du marché hebdomadaire d'El Eulma	161
Tableau 21 : Marchés dans la Daïra d'El Eulma	162
Tableau 22 : Evolution des structures de vente dans la ville d'El Eulma	170
Tableau 23 : Répartition des activités commerciales par commune	170
Tableau 24 : Répartition des personnes physiques (PP) et personnes morales (PM) par secteur d'activité dans la commune d'El Eulma	171
Tableau 25 : Artisanat à El Eulma	171
Tableau 26 : Evolution des locaux commerciaux dans les quartiers de la ville	174

Tableau 27 : Catégorie de commerçants actifs enregistrés	179
Tableau 28 : Recettes du commerce dans la commune d'El Eulma	180
Tableau 29 : Valeurs du foncier en marché parallèle dans les principaux quartiers de la ville d'El Eulma.....	181
Tableau 30 : Location des locaux dans la place "Doubaï"	184
Tableau 31 : Véhicules stationnés dans le parking de la place "Doubaï"	198
Tableau 32 : Evolution des locaux de commerce dans la place "Doubaï"	207
Tableau 33 : Produits importés à El Eulma en 2002.....	208
Tableau 34 : Principales catégories de produits vendus dans la place "Doubaï"	210
Tableau 35 : Répartition des commerces en exercice (par grand type) dans la place	211
Tableau 36 : POS couvrant la ville d'El Eulma.....	234
Tableau 37 : Equipements projetés dans le site du POS2	240
Tableau 38 : Hauteurs des édifices dans le site du POS2.....	241

2- Liste des graphiques

Graphique 1 : Parts des produits contrefaits importés en Algérie par pays d'origine en 2008	120
Graphique 2 : Evolution des structures de vente dans la ville d'El Eulma	169
Graphique 3 : Evolution des locaux commerciaux dans les quartiers de la ville d'El Eulma	176
Graphique 4 : Valeurs du foncier en marché parallèle dans les principaux quartiers de la ville d'El Eulma.....	182
Graphique 5 : Principaux types de marchandises importées vers la place "Doubaï"	208
Graphique 6 : Parts des branches de commerce dans la place "Doubaï"	210

3- Liste des cartes

Carte 1 : Situation d'El Eulma par rapport aux villes importantes localisées sur la RN5.....	13
Carte 2 : Situation de la place "Doubaï" dans la ville d'El Eulma.....	14
Carte 3 : Marchés d'importance nationale et régionale proches de la RN5.....	49
Carte 4 : Places marchandes et nouvelles routes arpentées par les importateurs Eulmis.....	92
Carte 5 : Evolution du périmètre urbain de la ville d'El Eulma : 2007-2016	155
Carte 6 : Principaux souks hebdomadaires entourant El Eulma	158
Carte 7 : Localisation des marchés quotidiens et centres commerciaux dans la ville d'El Eulma.	159
Carte 8 : Différents déplacements des marchés hebdomadaires de bestiaux et de fruits et légumes dans la ville d'El Eulma	160
Carte 9 : Principaux quartiers composant la ville d'El Eulma	173

4- Liste des figures

Figure 1 : PDAU (avant sa révision) a limité les périmètres des POS de la ville d'El Eulma sans couvrir la place "Doubaï"	23
Figure 2 : Flambement des prix de l'immobilier à Alger en 2014.....	101
Figure 3 : Etapes d'évolution de la place "Doubaï"	192
Figure 4 : Les locaux commerciaux recensés dans la place "Doubaï" et son environnement immédiat.....	202
Figure 5 : Localisation des 3 POS (POS1, POS2 et POSZ7G) entourant la place "Doubaï"	235
Figure 6 : Aménagement et composition urbaine décidés par le POS Z7G	236
Figure 7 : Aménagement et composition urbaine arrêtés par le POS 2.....	239
Figure 8 : Aménagement et composition urbaine fournis par le POS 1	242
Figure 9 : Evolution de la consommation du sol de la parcelle par le bâti dans la place "Doubaï"	246
Figure 10 : Situation de la cité 160 logements promotionnels sur la rive gauche de l'ex-RN5 en direction de Sétif.....	249
Figure 10 bis : Implantation des bâtisses composant la cité 160 logements promotionnels.....	251
Figure 11 : Façade modèle des 56 villas individuelles (promotion 160 logts).....	252
Figure 11 bis : Façade modèle des 104 logts collectifs (promotion 160 logts).....	252

5- Liste des photos

Photo 1 : Partie de l'immeuble "Génie sider" entièrement englouti par le commerce. Les étages supérieurs sont réservés à la vente des meubles.....	15
Photo 1 bis : Au même endroit que la photo 1, les grandes enseignes commerciales envahissent l'immeuble de "Génie Sider". Une concurrence affichée par la présence importante des enseignes commerciales	15
Photo 2 : Construction en chantier sans permis de construire, dédiée au commerce de gros	16
Photo 2 bis : La construction achevée (en face et au fond du cliché) renferme du commerce gros et demi-gros	17
Photo 3 : Le "souk" hebdomadaire de bestiaux à Saint Arnaud en 1912	157
Photo 4 : Commerce en forme continue aux RDC et résidences aux étages dans la rue intérieure de la place "Doubaï". Les trottoirs sont presque totalement occupés par les produits mis en vente et leurs bords sont envahis par les charrettes et les voitures (à droite sur le cliché). La circulation piétonne se fait sur les voies.....	190

Photo 4 bis : Sur l'avenue "1 ^{er} Novembre 1954" limitant la place "Doubaï" du Sud, la rue des quincailleries est apparue. Elle se caractérise par un décor particulier et l'exposition des marchandises qui envahissent les devantures des magasins et les bords des routes. Ils réduisent considérablement l'espace de circulation piétonne sur les trottoirs.....	191
Photo 5 : Dans la rue commerçante des articles d'électricité générale, les grands produits sont posés sur les bords des voies réservés au stationnement de véhicules	196
Photo 6 : Centre de voisinage des impôts en voie d'achèvement (au fond sur le cliché) implanté dans la limite du site de la gare routière d'El Eulma. Il fait face aux projets des importateurs-commerçants comme si les deux forces se reconnaissent	199
Photo 7 : Vente des engins lourds et matériaux de construction le long de la voie de sortie Ouest de la ville d'El Eulma. Elle est localisée après le carrefour giratoire sur la voie menant vers Sétif. Leur exposition se fait par terre et dans des hangars construits	200
Photo 8 : Les espaces de passage piétonnier entre les immeubles-villas de "Génie Sider" sont squattés par les petits vendeurs informels jusqu'au milieu de la voie de la rue intérieure. L'étranglement (au fond du cliché) a une ouverture de 2,20 m pour le passage piétonnier dessinant ainsi une forme d'entonnoir	203
Photo 9 : Les marchandises squattent les trottoirs et les devantures des magasins et amplifient la confusion des circulations piétonne et mécanique. Les entrées des boutiques de l'électroménager sont englouties et repérées par des cartons vides superposées témoignant de l'arrivée nouveau de produits	205
Photo 9 bis : Bâtiment résidentiel transformé en centre commercial couvert en charpente et façade rythmée entre plein et vide (verre). En bas, les trottoirs et devantures des magasins sont envahis par les couvertures, matelas et accessoires pour la literie dans la rue intérieure de la place "Doubaï". En haut, réservé à l'habillement	206
Photo 10 : Apparition de centres commerciaux accompagnée de mutations des façades des ex-immeubles résidentiels par l'utilisation de l'alucobond ou le mur rideau.....	212
Photo 11 : Centre commercial reconverti en hôtel en octobre 2010 qui a gardé la même architecture de sa façade revêtue en mur rideau et alucobond et traitée en son angle selon un axe de symétrie affirmée	213
Photo 12 : Hôtel Oasis implanté sur la rive droite de l'avenue "1 ^{er} Novembre 1954" avec traitement spécifique de l'angle du bâtiment où en RDC, une cafétéria ouverte sur rue a été réalisée. Ce bâtiment était résidentiel et a été réalisée par l'agence foncière d'El Eulma. Au sol (dans le cliché), les trottoirs sont envahis par les quincailleries	214

Photo 13 : Petits transporteurs de marchandises de clients à l'aide de leurs charrettes dans une rue intérieure de la place à dominance en équipements de maison.....	215
Photo 14 : Nouvelle architecture de verre insérée dans une partie de l'immeuble "Génie Sider" chassant le résidentiel des étages supérieurs	220
Photo 14 bis : Panneau signalétique d'électroménager d'une marque internationale couvrant la façade d'une partie de l'immeuble "Génie Sider" qui est revêtit en alucobond	221
Photo 15 : Rue à l'intérieur de la place "Doubaï" spécialisée dans la vente des cellulaires mobiles et accessoires dont la grande part de vente se fait sur des étals sous parasols aux abords de la voie.....	222
Photo 16 : Rue commerçante à l'intérieur de la place "Doubaï" dominée par la présence de la gente masculine. Concurrence des petits vendeurs pour squatter l'espace de la route en exposant leurs marchandises sur des cartons posés par terre. Les trottoirs sont saturés de cartons vides de petits appareils domestiques depuis les entrées des boutiques.....	224
Photo 17 : Paysage général d'une rue commerçante à l'intérieur de la place "Doubaï": Des ordures sur les voies et bordures des trottoirs. La circulation piétonne se pratique sur la voie mécanique.....	225
Photo 18 : Différents styles architecturaux présents caractérisant la rue intérieure de la place "Doubaï". Une architecture en verre en mur rideau (dans le fond du cliché) constitue un point de repère pour la rue	247
Photo 19 : Continuité urbaine créée sur la rive droite de l'avenue "1 ^{er} Novembre 1954" environnant la place "Doubaï" : façade formée de la promotion 64 logts et de coopératives.....	248
Photo 20 : Partie de 56 villas individuelles (promotion 160 logts) (en face et au fond du cliché) implantées sur la rive gauche de l'avenue "1 ^{er} Novembre 1954" et sur la rue secondaire qui lui est perpendiculaire. Commerces aux RDC et résidence aux étages	253
Photo 21 : Les marchandises s'accaparent des trottoirs et des murs des arcades de la promotion 64 logts située sur la rive droite de l'ex-RN5. Une architecture urbaine rythmée renforcée par des éléments architectoniques.....	254

Glossaires et acronymes

AADL : Agence d'Amélioration et de Développement du Logement

AG : Assemblée générale

A.G.B : Algerian Gulf Bank (en français : Banque Golf Algérienne)

AGRFUS : Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de Sétif

AEF : Annexe d'Enseignement Fondamental

AEP : Alimentation en Eau Potable

AWGRFU : Agence Wilayale de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines

APC : Assemblée Populaire Communale

APEC : Association de Protection de l'Environnement des Consommateurs

APW : Assemblée Populaire de la Wilaya

BADR : Banque Algérienne de Développement Rural

BCR : Boulonnerie, Coutellerie et Robinetterie

BERM : Bureau d'Etudes et de Recherches de Mila

BEA : Banque Extérieure d'Algérie

BLL : Bibliothèque des Lettres et de Langues

BM : Banque Mondiale

BNA : Banque Nationale d'Algérie

BTP : Bâtiment et Travaux publics

CACQE : Centre Algérien du Contrôle de la Qualité et de l'Emballage

CACI : Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

CADAT : Caisse d'Aménagement du Territoire

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône

CD : Compact Disc (en français : disque compacté)

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CERTU : Centre d'études et de Recherches en transports Urbains.

CES : Coefficient d'emprise au Sol

CFPA : Centre de Formation Professionnelle des Adultes

- CNAN** : Compagnie Nationale Algérienne de Navigation
- CNAT** : Caisse Nationale d'Aménagement du Territoire
- CNC** : Conseil National de la Concurrence
- CNEP** : Caisse Nationale d'Épargne Populaire
- CNES** : Conseil National Economique et Social
- CNRC** : Centre National de Registre de commerce
- CNRS** : Centre Nationale de Recherches Scientifiques
- CNSAT** : Caisse Nationale Social d'Assurance des Travailleurs
- CNT** : Conseil National de Transition
- COS** : Coefficient d'occupation des Sols
- CPICACI** : Commission de la Promotion des Investissements à la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie
- CTRF** : Cellule de Traitement du Renseignement Financier
- CW** : Chemin de Wilaya
- DA** : Dinars Algérien
- DPAT** : Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Elle a été fractionnée en deux directions suivantes : Direction de la Programmation et du Suivi du Budget (DPSB) et la Direction d'Aménagement du Territoire et du Tourisme (DATT)
- DEC** : Délégation Exécutive Communale
- DG** : Directeur Général
- DRCA** : Direction Régionale du Commerce d'Annaba
- DTPWS** : Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Sétif
- DUC** : Direction de l'Urbanisme et de la Construction. Désormais, elle s'appelle Direction de l'urbanisme (DU)
- EAI** : Exploitation Agricole Individuelle
- EAC** : Exploitation Agricole Communale
- E.A.U** : Émirats Arabes Unies
- EFE** : Ecole Fondamentale Élémentaire
- EHS** : Etablissement Hospitalier Spécialisé
- ENSAL** : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon

- ENSLSH** : Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences de l'Homme. Université Jean Moulin Lyon 3
- EPAU** : Ecole Polytechnique de l'Architecture et de l'Urbanisme
- EDGA** : Entreprise de Distribution et de Gestion Algérienne
- ENAMC** : Entreprise Nationale d'Appareils de Mesure et de Contrôle
- ENIEM** : Entreprise Nationale d'Industrie Electroménagère
- EPH** : Etablissement Public Hospitalier
- EPLF** : Entreprise de Promotion du Logement Familial
- FSTGAT** : Faculté des Sciences de la Terre, de Géographie et d'Aménagement du Territoire.
- FMI** : Fond Monétaire International
- F.D.A** : Food and Drug Administration
- G.A.T.T** : General Agreement on Tariffs and Trade, (en français : Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (AGTC))
- GAFI** : Groupe d'Action Financière
- GREMMO** : Groupe de Recherches et des Etudes sur la Méditerranée et le Moyen Orient
- HT ou MT (Réseau électrique)** : réseau électrique à haute tension ou moyenne tension
- IFP** : Institut de Formation Professionnelle
- INFP** : Institut National de Formation Professionnelle
- INAPI** : Institut National Algérien de Propriété Industrielle
- IRG-EVS** : Institut de Recherches Géographiques-Environnement, Villes et Sociétés
- IRPI** : Institut de Recherche en Propriété Intellectuelle
- IUL** : Institut d'Urbanisme de Lyon
- JORA** : Journal Officiel de la République Algérienne
- LAU** : Loi relative à l'Aménagement et l'urbanisme
- LFC** : Loi des Finances Complémentaires
- LOF** : Loi d'Orientation Foncière
- LSP** : Logement Social Participatif
- LSL** : Logement Social Locatif
- MJS** : Ministère de la Jeunesse et des Sports

- N.W.W** : New World Wealth (en français : Richesse du monde nouveau)
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- OMC** : Organisation Mondiale de Commerce
- ONCTTP** : Organisme National de Contrôle Technique des Travaux Publics
- ONAB** : Office National d'Alimentation du Bétail
- ONAMA** : Office National de Matériel Agricole
- ONDA** : Office National des Droits d'Auteurs
- ONS** : Office National des Statistiques
- OPGI** : Office de Promotion et de Gestion Immobilière
- PAPC** : Président de l'Assemblée Populaire Communale
- PAS** : Programme d'Ajustement Structurel
- PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. Avant c'était **PUD** : Plan d'Urbanisme Directeur
- PEPS EDMON** : Projet Exploratoire/Premier Soutien Espaces Discrets de la Mondialisation
- PIB** : Produit Intérieur Brut
- PNB** : Produit National Brut
- PME** : Petite et Moyenne Entreprises
- PMI** : Petite et Moyenne Industries
- POS** : Plan d'Occupation des Sols
- PRB** : Produit Régional Brut
- RN** : Route Nationale
- RDC** : Rez-de-chaussée
- RGPH** : Recensement Général de Population et d'Habitat
- R+1** : Construction à un seul étage
- R+2** : Construction à deux étages
- SAV** : Service Après-Vente
- SN** : Schéma National
- SNMG** : Salaire Minimum National Garanti
- SNA** : Société Nationale des Assurances

SUC : Subdivision de l'Urbanisme et de la Construction

TOL : Taux d'Occupation de Logement

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

UGCAA : Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens

UGTA : Union Générale des Travailleurs Algériens

UMA : Union Maghrébine Arabe

UMR 5600 : Unité de Recherches 5600

UNIFAB : Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété intellectuelle

USTHB : Université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene

URBACO : Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme de Constantine

URBAS : Centre d'Etudes et de Réalisation en Urbanisme de Sétif

U.S.T.R : United States Trade Representative

W.T.C.A. : World Trade Center Algeria (en français : Centre du Commerce Mondial en Algérie)

ZAD : Zone d'Aménagement Différée

ZEA : Zone d'Entrepôt et d'Activité

ZET : Zone d'Expansion Touristique

ZHUN : Zone d'Habitat Urbain Nouvelle

ZI : Zone Industrielle

Annexes

Annexe 1 : Répartition des sociétés existantes par secteur d'activité au 31/12/2009.....	IV
Annexe 2 : Répartition des sociétés existantes par secteur d'activité. Fin juin 2010.....	VII
Annexe 3 : Répartition des inscriptions des commerçants par secteur d'activité dans la wilaya de Sétif en janvier 2015.....	X
Annexe 4 : Répartition des commerçants actifs au registre du commerce dans le secteur de l'import et export (Disposition de l'art. 13 de l'ordonnance n° 05/05 portant LFC pour 2005)	XI
Annexe 5 : Délimitation des périmètres des POS couvrant la ville d'El Eulma par son PDAU intercommunal de 2013.....	XIII
Annexe 6 : Entretien avec les membres élus d'APC et le directeur de la direction technique d'APC d'El Eulma	XIV
Annexe 7 : Entretien avec les responsables des services administratifs à Sétif et à El Eulma.....	XVIII
Annexe 8 : Entretien avec les importateurs-commerçants, les grossistes, leurs employés et les commerçants de détails exerçant dans la place "Doubaï" et son environnement	XX
Annexe 9 : Entretien avec des clients, visiteurs et habitants de la place "Doubaï"	XXV
Annexe 10 : Entretien avec les responsables des études à l'URBA. Sétif	XXVII
Annexe 11 : Entretien avec les responsables des études à BER. Mila	XXIX
Annexe 12 : Classement des 20 premiers ports mondiaux à conteneurs en 1993 et 2013	XXXI
Annexe 13 : Réexportations de Doubaï vers l'Afrique (1992-juin 96) (Milliers de dollars et rang parmi les pays de réexportation)	XXXII
Annexe 14 : Enquête Exclusive : Les nouveaux mercenaires de la lutte anti-contrefaçons.....	XXXIII
Annexe 15 : Principales destinations d'exportation de Yiwu.....	XXXVI
Annexe 16 : Evolution des PIB de la Chine et du Japon.....	XXXVII
Annexe 17 : Infractions commerciales réalisées en Algérie.....	XXXVIII
Annexe 18 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya, Personnes morales (2000)	XXXIX
Annexe 18 bis : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya, Personnes physiques (2000)	XLI
Annexe 19 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya, Personnes morales (2001)	XLIII
Annexe 19 bis : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya, Personnes physiques (2001)	XLV
Annexe 20 : Répartition des commerçants actifs - Personnes morales - par secteur d'activité au 31.12.2002.....	XLVII

Annexe 20 bis : Répartition des commerçants actifs - Personnes physiques - par secteur d'activité au 31.12.2002.....	XLIX
Annexe 21 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya, Personnes morales (2002)	LI
Annexe 21 bis : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya, Personnes physiques (2002)	LIII
Annexe 22 : Volume de mobilité dans la Daïra d'El Eulma	LV
Annexe 23 : Répartition superficielle de type et espace d'utilisation des sols dans la ville d'El Eulma	LVI
Annexe 24 : Répartition des commerçants inscrits par secteur d'activités et par région. Région EST (2006)	LVII
Annexe 25 : Répartition des commerçants actifs par secteur d'activités et par région (2006)	LIX
Annexe 25 bis : Répartition des commerçants actifs par secteur d'activités et par région (2005)	LX
Annexe 26 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par Région (2005)	LXI
Annexe 27 : Répartition des commerçants actifs par wilaya (2005)	LXII
Annexe 28 : Part des commerçants actifs par rapport à la population en ordre décroissant (2006)	LXIV
Annexe 28 bis : Part des commerçants actifs par rapport à la population en ordre décroissant (2005)	LXVI
Annexe 29 : Répartition des inscriptions au registre du commerce, Région EST (2005)	LXVIII
Annexe 30 : Variation du nombre global des inscriptions au registre du commerce (2005)	LXIX
Annexe 31 : Répartition des commerçants (PP) par secteur d'activité (2006)	LXXI
Annexe 31 bis : Répartition des commerçants (PP) par secteur d'activité (2005)	LXXIII
Annexe 32 : Les immatriculations des quarante-huit wilayas en Algérie	LXXV
Annexe 33 : Les secteurs d'urbanisations définis par le PDAU d'El Eulma 2007-2008	LXXVI
Annexe 34 : Modèles de découpage parcellaire existant dans la place "Doubaï" et son environnement immédiat.....	LXXVII
Annexe 35 : Réglementation des espaces commerciaux et exercice du commerce	LXXVIII

Nomenclature utilisée dans les tableaux des annexes de 1 à 3, 13 à 16, 18 à 20, 23, 25

Aug. Capit. : Augmentation du Capital

BTPH : Bâtiments, Travaux Publics et Hydrauliques

CCE gros : Commerce de gros

CCE dét. : Commerce de détails

D. Actes : Déclaration avec actes

Evol. : Evolution

Imm. : Immatriculations

Mod. : Modifications

PP : Personnes Physiques

PM : Personnes Morales

Pro. Ind.: Production Industrielle

Pro. Art. : Production Artisanale

Reim.: Ré immatriculations

Rad. : Radiations

S/Total : Sous Total

Tot. Secteurs : Total des Secteurs

Annexe 1 : Répartition des sociétés existantes par secteur d'activité au 31/12/2009
Tableau 01

Wilaya	Secteurs d'activités						Total
	Prod. Ind.	Artisanat	CCE. Gros	Import & Export	CCE Detail	Services	
Adrar	371	5	260	37	254	329	1 256
Chlef	942	230	442	148	172	2 051	3 985
Laghouat	544	33	95	87	123	503	1 385
Oum El Bouaghi	444	35	94	1 319	75	630	2 597
Batna	663	27	251	640	109	572	2 262
Bejaïa	1 471	66	447	687	504	1 416	4 591
Biskra	371	3	102	135	108	390	1 109
Béchar	294	18	89	43	81	418	943
Bhida	1 828	49	607	1 309	335	1 312	5 440
Bouira	613	13	139	109	103	418	1 395
Tamarrasset	117	0	91	20	54	167	449
Tébessa	650	6	200	653	66	449	2 024
Tlemcen	762	9	214	482	155	714	2 336
Tiaret	500	25	206	117	76	386	1 310
Tizi Ouzou	2 213	73	412	345	429	1 541	5 013

Alger	13 123	430	4 954	12 681	2 835	15 398	49 421
Djelfa	437	5	125	129	71	265	1 032
Jijel	375	1	105	128	112	352	1 073
Sétif	1 999	10	548	2 284	450	1 168	6 459
Saida	239	16	46	17	66	188	572
Skikda	665	17	213	199	158	651	1 903
Sidi Bel Abbès	665	11	204	210	78	468	1 636
Annaba	1 077	52	385	627	377	1 257	3 775
Guelma	327	14	58	74	65	250	788
Constantine	1 595	286	746	2 046	433	1 663	6 769
Médeá	437	0	120	198	79	326	1 160
Mostaganem	437	5	121	164	71	362	1 160
M'sila	390	6	88	351	56	227	1 118
Mascara	380	10	87	376	56	341	1 250
Quargla	1 064	9	334	207	169	1 602	3 385
Oran	2 924	35	1 115	2 792	470	3 294	10 630
El Bayedh	80	1	34	17	18	87	237
Illizi	76	0	30	7	22	94	229
Bordj Bou Arreridj	736	3	117	510	80	345	1 791
Boumerdès	1 577	13	336	615	167	1 112	3 820

El Taref	349	13	60	128	51	297	898
Tindouf	65	0	21	2	21	83	192
Tissemilt	151	5	42	5	18	137	358
El Oued	634	0	114	278	83	685	1 794
Khenchela	306	35	52	40	33	265	731
Souk Ahras	234	7	43	39	74	264	661
Tipaza	803	4	201	376	139	548	2 071
Mila	505	14	105	240	109	435	1 408
Aïn DeFla	552	9	149	103	130	1 137	2 080
Nâama	155	5	27	39	43	109	378
Aïn T'émouchent	218	0	55	62	45	228	608
Ghardaïa	477	13	146	94	122	460	1 312
Rélizane	266	4	90	168	48	350	926
Tot. / Nat.	45 101	1 625	14 520	31 337	9 393	45 744	147 720
Taux / Total	30,5%	1,1%	9,8%	21,2%	6,4%	31%	100%

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2009/index.html.

Annexe 2 : Répartition des sociétés existantes par secteur d'activité. Fin juin 2010

Tableau 02

Wilaya	Secteurs d'activités						Total
	Prod. Ind.	Artisanat	CCE. Gros	Import & Export	CCE Détail	Services	
Adrar	386	5	277	39	247	349	1 303
Chlef	968	224	447	168	180	2 041	4 028
Laghouat	550	31	96	89	127	521	1 414
Oum El Bouaghi	454	32	100	1 333	74	637	2 630
Batna	689	27	263	686	108	600	2 373
Bejaïa	1 551	73	474	738	504	1 524	4 864
Biskra	381	3	109	142	112	412	1 159
Béchar	286	16	93	45	86	423	949
Blida	1 915	53	663	1 412	346	1 404	5 793
Bouïra	644	13	162	129	106	439	1 493
Tamanrasset	127	0	108	23	55	176	489
Tébessa	653	6	215	684	69	459	2 086
Tlemcen	775	11	228	511	156	760	2 441
Tiaret	517	25	209	121	87	408	1 367
Tizi Ouzou	2 264	73	430	375	432	1 594	5 168

Alger	13 671	454	5 225	13 497	2 948	16 198	51 993
Djelfa	448	5	137	140	71	281	1 082
Jijel	386	1	113	142	120	363	1 125
Sétif	2 086	10	589	2 410	472	1 250	6 817
Saida	240	15	49	18	66	191	579
Skikda	678	18	212	208	153	693	1 962
Sidi Bel Abbès	684	12	224	221	79	508	1 728
Annaba	1 112	51	404	662	369	1 298	3 896
Guelma	331	14	58	81	66	253	803
Constantine	1 626	280	788	2 124	440	1 728	6 986
Médeá	447	1	131	203	79	331	1 192
Mostaganem	445	4	122	167	68	373	1 179
M'sila	402	6	114	369	59	241	1 191
Mascara	382	10	96	376	60	352	1 276
Ouargla	1 101	9	341	212	170	1 670	3 503
Oran	3 049	35	1 169	2 908	488	3 443	11 092
El Bayedh	81	1	36	17	18	89	242
Illizi	80	0	30	7	23	101	241
Bordj Bou Arreidj	766	6	136	541	82	372	1 903

Boumerdès	1 643	13	368	662	165	1 190	4 041
El Taref	342	12	59	134	53	299	899
Tindouf	69	0	22	5	21	88	205
Tissemsilt	148	4	41	6	18	136	353
El Oued	671	1	122	297	83	733	1 907
Khenchela	311	31	54	47	33	269	745
Souk Ahras	237	7	47	48	73	273	685
Tipaza	828	4	209	402	138	573	2 154
Mila	536	12	115	263	112	469	1 507
Aïn Defla	555	10	150	113	133	1 133	2 094
Nâama	158	5	29	40	40	113	385
Aïn T'émouchent	236	0	60	65	44	248	653
Ghardaïa	476	12	159	110	128	467	1 352
Rélizane	274	4	96	172	48	356	950
Tot. / Nat.	46 659	1 639	15 379	33 162	9 609	47 829	154 277
Taux / Total	30,2%	1,1%	10%	21,5%	6,2%	31%	100%

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2010/index.html

Annexe 3 : Répartition des inscriptions des commerçants par secteur d'activité dans la wilaya de Sétif en janvier 2015

Tableau 03

Secteur d'activités	Personne morale	Personne physique	Total
Commerce de détails	35027	719	35746
Secteur industriel	8710	2507	11217
Secteur artisanal	141	06	147
Commerce de gros	2693	843	3536
Import/Export	15	3155	3170
Services	23364	1825	25189
Total général	69950	9055	79005

Source : Direction du Commerce de la wilaya de Sétif, In <http://www.dcwsetif.dz/index.php/bilan-cnrc>.

**Annexe 4 : Répartition des commerçants actifs au registre du commerce dans le
secteur de l'import et export (Disposition de l'art. 13 de l'ordonnance n° 5/5 portant
LFC pour 2005)**

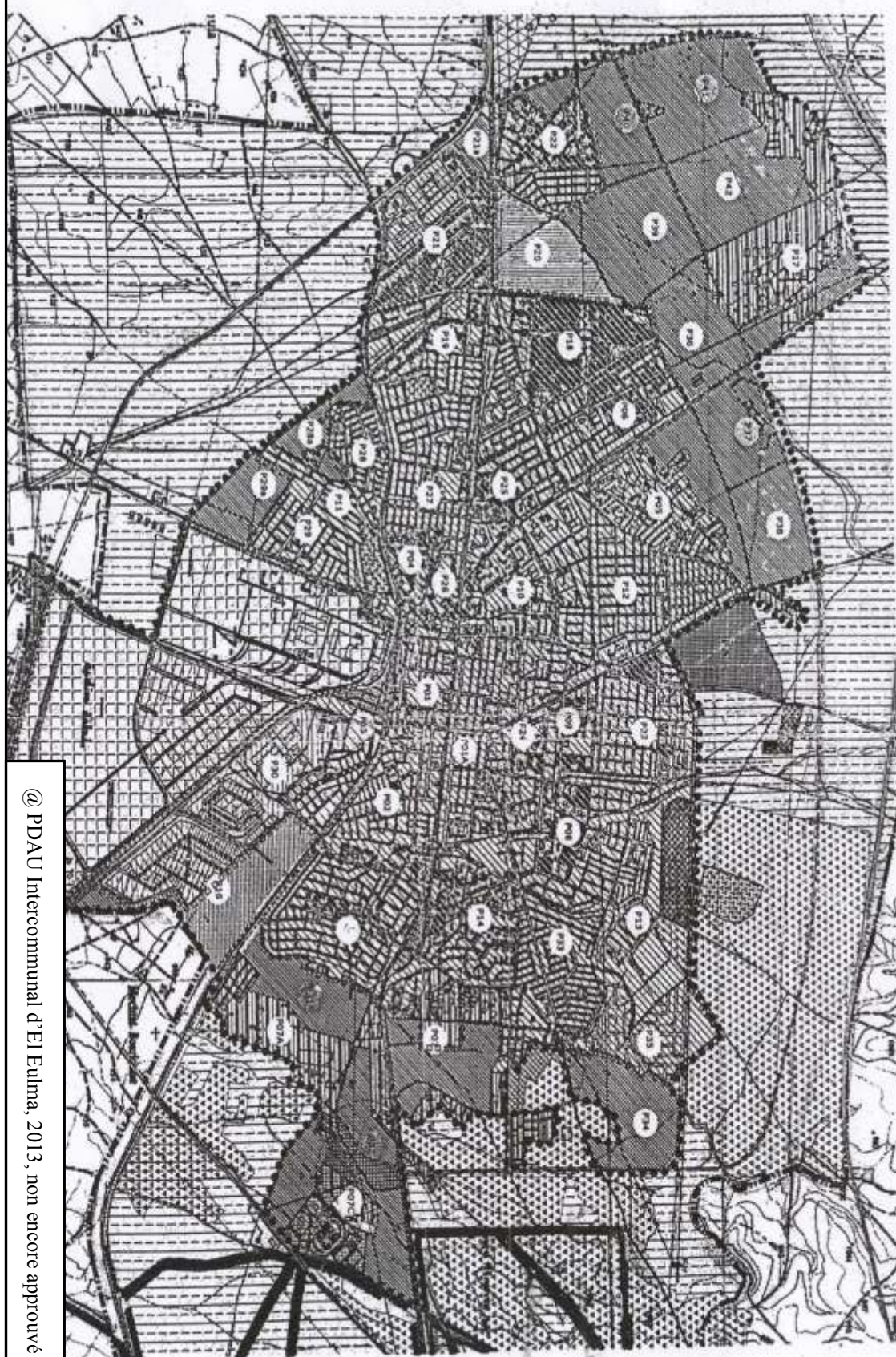
Tableau 04

Wilaya	Nombre à fin Juillet 2005		Radiation		Modification			Im mat ri.	Nombre à fin Décembre 2005	
					Aug. Cap it.	Supp. Codes				
	PP	PM	PP	PM	PM	PP	PM	PM	PP	PM
Adrar	14	35	0	0	2	0	0	1	14	36
Chlef	51	58	0	0	14	1	0	1	50	59
Laghouat	27	70	0	1	2	0	0	1	27	70
O.E. Bouaghi	1087	987	8	3	30	5	1	23	1074	1006
Batna	240	440	1	10	25	1	5	8	238	433
Bejaïa	203	502	9	15	36	1	2	8	193	493
Biskra	17	93	1	3	2	0	2	2	16	90
Béchar	16	49	0	1	0	1	0	0	15	48
Blida	238	880	1	15	64	0	2	11	237	874
Bouira	51	91	0	2	6	0	1	2	51	90
Tamanrasset	17	12	0	0	2	2	1	0	15	11
Tébessa	614	441	8	3	31	1	26	1	605	413
Tlemcen	260	346	18	7	20	8	2	1	234	338
Tiaret	92	90	1	1	6	0	0	0	91	89
Tizi Ouzou	117	253	1	6	19	0	0	2	116	249
Alger	1796	9178	19	180	876	4	106	115	1773	9007
Djelfa	42	121	0	2	4	0	2	0	42	117
Jijel	57	92	2	0	4	1	0	2	54	94
Sétif	<u>789</u>	<u>1550</u>	<u>11</u>	<u>32</u>	<u>116</u>	<u>6</u>	<u>1</u>	<u>11</u>	<u>772</u>	<u>1528</u>
Saïda	17	17	1	1	0	0	1	0	16	15
Skikda	50	165	2	2	6	0	2	0	48	161
S. B. Abbes	153	175	3	3	6	4	0	1	146	173

Annaba	79	432	1	5	16	0	1	2	78	428
Guelma	33	36	5	1	1	8	0	0	20	35
Constantine	684	1374	1	14	48	0	4	16	683	1372
Médéa	178	169	0	1	3	1	1	3	177	170
Mostaganem	93	119	7	3	1	0	0	3	86	119
M'sila	186	254	8	9	42	3	4	0	175	241
Mascara	492	364	7	0	7	1	0	1	484	365
Ouargla	65	173	0	2	8	0	1	2	65	172
Oran	771	2075	12	35	100	2	13	18	757	2045
El Bayedh	6	17	0	1	1	0	0	0	6	16
Illizi	5	5	0	0	1	0	0	0	5	5
B.B.Arreridj	168	388	4	13	60	1	0	9	163	384
Boumerdès	62	384	0	3	21	0	2	2	62	381
El Taref	26	90	0	2	2	0	0	0	26	88
Tindouf	4	5	0	0	0	0	0	0	4	5
Tissemsilt	7	3	2	0	0	0	0	0	5	3
El Oued	144	164	0	3	20	1	0	7	143	168
Khenchela	68	30	0	1	3	0	0	1	68	30
Souk Ahras	8	20	0	1	1	0	0	0	8	19
Tipaza	140	273	1	4	14	0	0	1	139	270
Mila	95	147	4	0	13	1	0	5	90	152
Aïn Defla	42	77	5	0	3	1	4	0	36	73
Nâama	24	38	0	1	0	0	0	0	24	37
Aïn Temouchent	45	41	4	0	0	0	1	0	41	40
Ghardaïa	14	75	0	4	8	0	1	1	14	71
Rélizane	114	139	4	3	9	0	0	1	110	137
Total Nat.	9501	22537	151	393	1653	54	186	262	9296	22220

Source : Ministère du Commerce (MC) : Centre National du Registre de Commerce (CNRC) : "Inscriptions au Registre de commerce, statistiques 2005", p : 65, Alger, mai 2006, 98 p.

Annexe 5 : Délimitation des périmètres des POS couvrant la ville d'El Eulma par son PDAU intercommunal de 2013



@ PDAU Intercommunal d'El Eulma, 2013, non encore approuvé (2017)

Figure 1 : Schéma de délimitation des périmètres des POS couvrant la ville d'El Eulma par son PDAU intercommunal de 2013.
La Place "Doubaï" est sous l'effet et l'encadrement du futur POS 25

Annexe 6 : Entretien avec les membres élus d'APC et le directeur de la direction technique d'APC d'El Eulma

Cet interview a l'intention d'aborder les questions qui relatent aux principales thématiques concernant la ville d'El Eulma en l'occurrence la place "Doubaï", à savoir le développement local et ses enjeux, l'apport des instruments d'urbanisme et d'aménagement, la prépondérance de la fonction du commerce, le foncier et l'immobilier dans la ville.

L'objectif étant d'arriver à mieux cerner le contexte de la problématique et de déceler les conditions générales d'émergence de la place marchande face à la politique locale de développement de la ville. Il comprend 26 questions rangées en thématiques qui ont été abordées aléatoirement selon les conditions du déroulement de l'interview et les personnes interviewées.

Maître d'ouvrage : APC d'El Eulma

Nom :

Prénom :

Fonction :

Poste de responsabilité :

Nombre d'années d'expérience :

Profil :

Rôle dans l'élaboration du PDAU d'El Eulma et des POS environnant la place "Doubaï" :

A- Enjeux du développement local, les instruments d'urbanisme et la place "Doubaï"

1. Par quoi étaient connues la ville et la région d'El Eulma ? Grâce à quoi elle a gagné toute cette réputation qu'elle n'avait pas avant ?
2. Est-ce que les directives du PDAU et des POS étaient respectées pour l'implantation et la réalisation des opérations d'équipements et d'aménagement au sein de la ville d'El Eulma ?
3. Que connaissez-vous sur l'histoire de la place "Doubaï" ? Comment est-elle apparue ?
4. Devant l'absence des POS environnant la place "Doubaï" (les POS : Z7G, 2 et 1) et l'inefficacité du PDAU d'El Eulma, comment gérez-vous les mutations rapides de la ville, particulièrement à place "Doubaï" après l'année 2000 quand la place a connu une apogée spectaculaire?
5. Pourquoi le PDAU d'El Eulma a subi une révision en 2006-2007 ? Quelles sont les causes de modification des contenus des POS environnant la place "Doubaï" ?

6. Quels sont les programmes qui ont été insérés dans les contenus des PDAU et POS environnant la place "Doubäi" (les POS : Z7G, 2 et 1) dans le cadre du quinquennal présidentiel (2001-2005) ?
7. Le PDAU d'El Eulma a encore subi une révision où son étude a été confiée à l'URBACO qui a présenté en 2013, la phase première résumée dans un rapport de 4 volumes. En quelle phase est son étude maintenant (2017) ? Est-ce qu'il a été approuvé ? Qu'a-t-il apporté de nouveau par rapport à son prédécesseur pour la ville d'El Eulma en général en matière du programme de développement, et pour la place "Doubäi" en particulier surtout que les deux phases nécessaires pour son élaboration sont achevées ?
8. Ce nouveau projet PDAU a-t-il pris en charge le phénomène du développement illégal du commerce qui continu de s'étaler et d'engranger les espaces de la ville, à partir de la place ?
7. Est-ce que tous les acteurs de la ville d'El Eulma, en l'occurrence les investisseurs privés et les grands commerçants et importateurs ont été associés à son élaboration ? Si non, pourquoi ?
8. Le projet du PDAU d'El Eulma de 2013 propose la couverture de la ville par des POS et le secteur de la place "Doubäi" a été couvert par le POS 25. Est-ce que ce dernier a été lancé pour étude ? Quel est son objet essentiel et que va-t-il règlementer exactement dans cette zone ? Devra-t-il prendre l'existant comme un état de fait ?
9. Combien de dossier de permis de construire ont été enregistrés dans votre direction pour ces édifices ou parcelles localisés dans la place "Doubäi" et son environnement ? Sont-ils ou seront-ils traités dans le cadre de la loi 08-15 relative à la régularisation des constructions ? Y-a-t-il encore des cas de parcelles ou édifices dans la place "Doubäi" et son environnement qui n'ont pas encore de permis de construire à ce jour ?
10. La plupart des constructeurs dans la place "Doubäi" ne disposent pas de permis de construire ou de modifications et s'ils ont en, ils ne les respectent pas, et la remarque est valable aussi pour les parcelles situées dans les parties centrales de la ville et sa périphérie. Qu'avez-vous envisagé face à ces dépassements et ces entraves à la réglementation urbaine ?

B- Fonction du commerce dans la ville d'El Eulma

1. Quels sont les types de commerces enregistrés par vos services qui existent dans la ville d'El Eulma ?

2. Combien représentent les recettes perçues de l'activité commerciale comparées à d'autres secteurs économiques de la ville ?
3. Combien existent-ils de centres commerciaux au niveau de la ville d'El Eulma ? Quelles sont leurs tailles, leur importance et leurs situations dans la ville ?
4. Quel a été le sort réservé pour les ex-galeries algériennes et "ex-souks el fellah" ?
5. Quels sont les marchés importants de la ville d'El Eulma. A quelles catégories appartiennent-ils ? Quel est leur état ? Quelles sont leur valeur locative ? Quelles sont les actions à porter à leur faveur ?
6. Travaillez-vous en collaboration avec le syndicat des commerçants et ceux de la chambre de commerce et d'industrie ?
7. On remarque que la plupart des locaux vacants des RDC des cités résidentielles individuelles vétustes et spontanées vers le Nord particulièrement en périphérie de la ville, sont loués discrètement pour stocker tous types de marchandises. Qu'avez-vous prévu pour lutter contre cette anarchie qui ronge la ville ?
8. Que comptez-vous faire pour l'avenir de la place "Doubaï" ?

C- Coûts du foncier et de l'immobilier dans la ville d'El Eulma

1. Quel est le prix de vente du m² de foncier voire même de l'immobilier dans le marché officiel et le marché parallèle, à travers les principaux quartiers de la ville d'El Eulma?
2. Sur quel base a été implanté le nouveau vaste programme composé de logements collectifs et locaux commerciaux situé derrière la place "Doubaï" vers le Nord-Ouest de la ville ?
3. Dans quel cadre était réalisé et avec quel promoteur immobilier ? Était-il prévu dans le PDAU ou les POS environnant la place "Doubaï" (les POS : Z7G ou 2) ? Quels sont les prix de vente ou de location du local commercial actuellement proposé par l'organisme constructeur et ceux pratiqués par des revendeurs ou intermédiaires ?

D- Protection de l'environnement urbain et sécurité dans la place "Doubaï"

1. La décharge publique d'El Eulma telle qu'elle est implantée constitue-elle un danger ou une menace pour les habitants ?
2. La zone industrielle se situe à quelques kilomètres au Sud de la place "Doubaï". Elle-elle polluante ? Qu'allez-vous envisager pour développer la zone industrielle et la rentabiliser ? Pourquoi le chemin de fer ne desserve pas la zone industrielle en transportant la matière première et notamment les produits issus de ses unités de production ?

3. Oued Djehadi qui transite le périmètre urbain et pas loin de la place "Doubaï", est-t-il une menace pour le quartier et son environnement immédiat au moment des crues causées par les intempéries et les vents ?
4. Est-ce que les lignes MT ou HT passant dans la place "Doubaï" sont-elles menaçantes?
5. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 7 : Entretien avec les responsables des services administratifs à Sétif et à El Eulma

Cet entretien s'inscrit dans la suite du premier évoqué ci-dessus, seulement quoi, celui-ci se focalise sur le foncier et les instruments d'urbanisme et d'aménagement et leur rôle dans l'encadrement juridique de la place "Doubaï" selon les instances responsables de leur mise en œuvre. Ceci permettra de mieux mesurer leur apport sur terrain mais qui semblent être inefficaces face à l'impact du commerce transnational et les commerçants.

Le recensement des commerçants officiellement inscrits, leur origine de provenance, etc. ont fait, également, l'objet dans cet interview afin de pouvoir comparer les informations obtenues avec nos résultats d'enquêtes menées dans le terrain auprès des commerçants de la place. En total, environ 20 questions qui ont été abordées aléatoirement selon les conditions du déroulement de l'interview et les personnes des services administratifs et techniques interrogées.

D'autre part, des questions qui ont été posées aux représentants du service des impôts de Sétif et d'El Eulma, par exemple, ont été reprises aux responsables du service de registre de commerce de Sétif avec quelques modifications pour avoir un complément d'informations et vérifier leurs compatibilités.

A- L'agence wilayale de gestion et de régulations foncières urbaines de Sétif et l'antenne d'El Eulma

1. Autant qu'organisme, avez-vous participé à l'élaboration du PDAU d'El Eulma et des POS environnant la place "Doubaï" (POS : Z7G, 2 et 1) ?
2. Comment définissez-vous votre rôle dans l'élaboration du POS ? Proposer?
3. Quel est le statut juridique des terrains environnant la place "Doubaï" (POS : Z7G, 2 et 1). Avez-vous procédé à l'acquisition de ces terrains pour l'implantation des différents programmes d'équipements et de logements ? Par quelles procédures ?
4. Quel était le prix de cession du m² de foncier dans la place "Doubaï" par l'agence foncière et celui dans les coopératives et lotissements qui l'environnent ? Combien vaut-il actuellement?
5. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

B- Cadastre de Sétif

1. Où en est l'opération du cadastre de la ville d'El Eulma ?
2. Avez-vous cadastré la place "Doubaï" et son environnement et notamment pour les terrains situés à l'intérieur dans périmètres des POS : Z7G, 2 et 1 ?

3. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

C- Service des domaines à Sétif et à El Eulma

1. Quelle est la superficie des terrains constituant la propriété des domaines concernant les terrains environnant la place "Doubäi" (POS : Z7G, 2 et 1) ?
2. Y-avait-il des opérations de cession des terrains appartenant à l'Etat situés dans l'environnement de la place "Doubäi", à des particuliers ou à tout autre organisme ?
3. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

D- Conservation foncière de Sétif et d'El Eulma

1. Quel est le statut juridique des terrains environnant la place "Doubäi" ?
2. Quelle est la part de la propriété foncière des domaines et celle des particuliers pour les terrains environnant la place "Doubäi" situés dans les périmètres des POS : Z7G, 2 et 1 ?
3. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

E- Service d'urbanisme à la DUC de Sétif et la SUC d'El Eulma

Les questions posées au maître d'ouvrage (APC) et aux maitres d'œuvre des PDAU et POS (BER Mila et URBA Sétif) ont été reprises aux responsables du service de l'urbanisme d'El Eulma pour avoir les compléments de réponses et vérifier leurs compatibilités.

F- Direction des impôts de Sétif et Inspection des impôts d'El Eulma

1. Quel est le nombre officiel de commerçants exerçant dans la place "Doubäi" et son environnement immédiat enregistré par vos services ? Avez-vous une idée précise sur le nombre total des commerçants dans la place "Doubäi" ?
2. Quel est le nombre de commerçants ayant changé d'activités ou de registre commercial dans la place "Doubäi" et son environnement immédiat ? Selon vous, pourquoi ont-ils changé d'activités ? Depuis quand ? Quels types d'activités exercent-ils ? Ce changement est-il fréquent ou périodiques ?
3. Quel est le nombre de commerçants ayant cessé leurs activités dans la place "Doubäi" et son environnement immédiat ?
4. Combien représentent les commerçants au niveau de la place "Doubäi" par rapport à ceux de la ville ? Quel est l'origine de leur provenance ?
5. Quel sont les prix de location ou de vente des locaux commerciaux enregistrés dans vos services concernant la place "Doubäi" ?
6. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

G- Direction de registre de commerce de la wilaya de Sétif

Idem.

Annexe 8 : Entretien avec les importateurs-commerçants et les grossistes, leurs employés et les commerçants de détails exerçant dans la place "Doubaï" et son environnement immédiat

La présente enquête s'intéresse aux commerçants tous types installés à la place "Doubaï" et son environnement immédiat. Elle renferme deux parties essentielles dont l'une relate à identifier leurs réseaux discrets et rechercher les lieux d'approvisionnement de leurs marchandises et leurs circuits arpentés jusqu'à la place "Doubaï". Quant à la seconde partie de l'enquête, elle concerne le profil et les spécificités fortes présentes dans la place.

29 questions ont été posées de manière aléatoire et ont été complétées par d'autres questions à caractères techniques choisies figurant dans les annexes 6, 7 et 10. Elles ont été, occasionnellement, sollicitées selon les différents interlocuteurs interviewés afin de recueillir des avis et réponses susceptibles de cerner la réalité du phénomène observé.

Partie I : La place "Doubaï" et le développement des réseaux discrets d'approvisionnement et de distribution

1. Selon vous, comment est née l'idée de créer une place marchande importante à El Eulma, alors qu'à un moment donné, cette ville n'était qu'une petite bourgade dépendante de la ville mère (Sétif) ? Pourquoi spécialement ce commerce non alimentaire et pourquoi le choix était porté sur la ville d'El Eulma particulièrement ?
2. Quand a commencé l'importation (même clandestine) de marchandises de l'Egypte ? Comment transitent-elles jusqu'à ce qu'elles parviennent à la place "Doubaï" ? Quels sont les principaux produits importés ?

NB. Ces mêmes questions ont été posées pour les conteneurs provenant de la Turquie, de Doubaï aux Emirats, de l'Indonésie et de la Chine (Yiwu).

3. Pourquoi l'importation est-elle désormais orientée vers l'Asie (Doubaï aux Emirats, la Corée du Sud, la Chine, Taiwan, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande), plutôt que vers l'Europe (la France, l'Espagne, l'Italie, la Turquie et l'Allemagne) ?
4. Comment se fait la distribution des arrivages de produits importés dans la place "Doubaï" et comment parviennent-ils vers les autres villes depuis ce quartier ? Quelles sont les villes les plus concernées ? Avez-vous une clientèle qui vient des pays voisins comme le Maroc et la Tunisie ?

5. Le chemin de fer existant est-il utilisé pour acheminer les marchandises parvenues de l'étranger vers la place "Doubaï" ou bien d'El Eulma vers les autres villes algériennes?
6. Quels sont les produits que vous continuez de les importer jusqu'aujourd'hui ? Voulez-vous nous recenser dans l'ordre chronologique les produits qui ont cessé d'être importés ? Pourquoi ces produits précisément ?
7. Avec quel marchandise a démarré la place "Doubaï" dans ses débuts ? Comment s'organise-t-il au fur et à mesure qu'il s'étale vers d'autres produits ?
8. Depuis quand le segment commercial de la téléphonie est entrée dans la place "Doubaï" sachant que son importation se pratiquait par les commerçants et importateurs algérois installés à El Harrach et Belfort (Alger la capitale) ?
9. L'importation de l'électroménager se concurrence depuis quelques années, par celui produit au niveau du pôle technologique situé à l'Ouest d'El Eulma, formé par les deux villes Bordj Bou Arreridj (BBA) et Sétif (des marques comme Samsung, LG, Cristor, Condor, Philips, Cobra, Iris).

Ces produits envahissent, de plus en plus, la place "Doubaï" et concurrencent même les marques nationales (Enie et Eniem), ne pourrait-on pas dire que le début de la fin de l'importation de ce genre de produit, ou bien l'offre est inférieure à la demande faisant que le marché s'ouvre et absorbe tous les produits dont la pièce angulaire est uniquement le prix bas des produits sans garanties et sans qualité ?

10. Les produits fabriqués localement par les unités industrielles dans la zone industrielle d'El Eulma sont-ils vendus dans la place "Doubaï" ? Concurrencent-ils les produits importés ?
11. Quelles sont les vraies raisons qui ont véhiculé l'installation du commerce de gros dans la place "Doubaï" qui, quelques années avant n'était qu'un grand site vierge abandonné et loin de toute concentration urbaine ?
12. Quelle est la valeur de location et de vente des locaux commerciaux dans la place "Doubaï" et selon quel critère se fixe-t-elle ?
13. Quelle est l'origine des commerçants installés dans la place "Doubaï" ? On remarque l'absence des Mozabites, pourquoi n'ont-ils pas investis dans la place "Doubaï" ?
14. Vous distribuez vos marchandises importées aux commerçants de gros alimentant le marché national. Quelles sont les villes algériennes privilégiées par ces distributions ? Et quels sont les segments ou branches commerciaux trop demandés ? Et pourquoi tel segment et n'en pas d'autre ?

15. Comment se fait la distribution de vos marchandises dans la région d'El Eulma et en Algérie ? Sa fréquence ? Ses étapes ? Pour cela, quels sont les méthodes, moyens et itinéraires employés ?
16. En tant que commerçant, avez-vous une association légitime et officielle des commerçants Eulmis ? Si non, comment, dans ce cas, s'organisent les commerçants de la place "Doubaï" pour gérer leurs affaires ou régler un différend dans la ville ou ailleurs, voire même à l'étranger ?
17. Comment faites-vous pour réunir les fonds surtout en devises, faire les paiements et les transferts à l'étranger pour s'approvisionner ?
18. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Partie 2 : Profil et spécificités de la place "Doubaï" : Inventaire des activités, les caractéristiques des magasins, profils des acteurs concernés

1- Attractivité de la place "Doubaï"

Pourcentage de clients de la ville qui fréquente la place :

Pourcentage de clients en dehors de la ville :

2- Fréquentation de la place "Doubaï"

Quotidien :; Hebdomadaire :; Occasionnel :

..... ; exceptionnel :

Heures d'ouverture et de fermeture du quartier :

3- Types et pourcentage de vente

Vente en gros :

Vente en détails :

4- Types de commerce existants

Quincaillerie : ; Electricité générale :

Tapiserie, tissus et couvertures : ; Horlogeries et montres :

Meubles pour maisons : ; Habillement :

Cosmétique : ; Electroménager :

Pièces détachées pour véhicules : ; Articles de ménages :

Téléphonie mobile et accessoires : ; Matériels et accessoires d'informatique :

Articles de décoration intérieure : ; Papeterie et fournitures de bureaux : ; Autres types de commerce :

5- Origine de la marchandise

Importée : ; Lieu de provenance : ; Durée d'arrivage : ; Délai de livraison : ; Locale : ; Lieu de provenance :

6- Locaux commerciaux

Inventaire des locaux commerciaux dans la place "Doubaï"

Tableau 05

Types et nbre de constructions	Nombre de locaux utilisés	Nbre de locaux vacants	Nbre de locaux en construction	Nbre de locaux transformés	Nbre total des locaux

7- Caractéristiques des surfaces commerciales (vente et stock)

Surface du local : ; Superficie réservée à la vente : ;
 Surface réservée au stock : ; Nombre de façades : ;
 Situation au RDC et/ou étage : ;
 Proximité de la rue principale ou éloignement:

8- Origine de la surface commerciale :

Utilisée : ; Cour ou jardin : ; Résidence : ;
 Garage : ; Autres : ;
 Date de l'exercice du commerce : ;
 Relation de la surface commerciale avec la bâtisse qui l'englobe :
 Dépendante : ; Indépendante :

9- Statut juridique et état du local commercial

Propriété privée : ; en location : ; Autres : ;
 Etat du local commercial : ;
 Type de commerce exercé :

10- Profil du commerçant

Sexe : Masculin :; Féminin :; Age : ;

Niveau intellectuel :; Depuis quand vous le pratiquez ? ;

Quel est votre chiffre d'affaires ? ;

Quelles sont vos bénéfices annuels ? ;

C'est un métier essentiel pour vous ou vous avez d'autres ressources ?
.....;

Nombre du personnel employé dans le local : ;

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

11- L'employé ou le salarié exerçant dans le local du commerce

Sexe : Masculin :; Féminin :; Age : ;

Niveau intellectuel :; Depuis quand vous pratiquez ce métier ?
..... ; Etes-vous assuré ? ; Etes-vous bien payé ? ;

Ce métier vous convient-il ? Ou vous préférez le changer contre un poste permanent
dans un établissement ? :; Pourquoi ? :

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 9 : Entretien avec des clients, visiteurs et habitants de la place "Doubai"

Cet entretien a été adressé aux clients, visiteurs mais également les habitants de la place et s'intéresse à recueillir leurs différentes opinions et avis relativement à l'usage des lieux, les modes de shopping, les qualités et inconvénients de la place qu'elle renferme et/ou peut engendrer. Il renferme 19 questions qui ont été utilisées aléatoirement.

1- Opinions des clients et visiteurs de la place "Doubai"

1. Nom : ; Prénom..... ; Age : ; Sexe : Masculin : ;
Féminin : ; Profession : ; D'où venez-vous ?
2. Depuis quand visitez-vous la place "Doubai" ? Les raisons de sa visite :
Achat gros : ; Achat détail : ; Achat varié :
..... ; Achat événementiel : ; Curiosité : ;
Loisirs :..... :
3. Combien de fois visitez-vous cet endroit ?
Quotidiennement : ; Hebdomadaire : ; Mensuellement :
..... ; Annuellement : ; Occasionnellement : ;
Exceptionnellement :
4. Quel est le moyen de transport utilisé pour venir dans cette zone ?
Véhicule particulier : ; Transport collectif :
5. Comment trouvez-vous la place "Doubai" ? Est-elle à la hauteur de vos attentes ?
Trouvez-vous tout ce dont vous avez besoin ? Etes-vous satisfaits de vos achats et pour
vos économies ? Que détestez-vous dans ce lieu ? Pourquoi ?
6. Vous aimez venir à la place "Doubai" ? Pourquoi ? Comment-est-elle pour vous
l'ambiance dans cette partie de la ville ? Qu'aimez-vous de particulier dans cette zone ?
7. Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans le produit vendu ?
Son prix : ; Sa qualité : ; Rapport : qualité/prix : ;
Son garantie : ; Son originalité : ; Rien de tout ça :
8. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

2- Concernant les habitants de la place "Doubai"

1. Nom : ; Prénom..... ; Age : ; Sexe : Masculin : ;
Féminin : ; Profession : ; D'où venez-vous ?

2. Avez-vous une association des habitants de quartier pour cette zone ?
3. Etes-vous locataire ou propriétaire d'un bien résidentiel dans la place "Doubaï" ? Depuis quand êtes-vous installé dans la place ?
4. Comment sont les loyers de logements dans cette zone ?
5. En tant que résident dans la place "Doubaï", qu'aimez-vous dans cette zone ? Que détestez-vous dans ce lieu ? Pourquoi ?
6. Quels sont les types, formes et sources de pollutions que la place "Doubaï" engendre ? Quels ennuis vous cause-t-elle sur tous les plans ? Prenez votre temps dans la description des situations vécues.
7. Que pensez-vous du trafic routier et de sa densité dans les limites de la place ? Et des stationnements des véhicules sur les abords ?
8. Avez-vous signalé ces problèmes aux autorités locales compétentes ? Que vous-ont-elles répondu ?
9. Comment sont vos relations avec les commerçants exerçant dans la place ?
10. Sentez-vous en sécurité dans la place "Doubaï" ?
11. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 10 : Entretien avec les responsables des études à l'URBA. Sétif

Le présent entretien se focalise sur les principaux résultats et recommandations du contenu des études menées dans le cadre de l'élaboration technique du PDAU d'El Eulma de 2007 révisé et approuvé. Le nouveau projet de PDAU d'El Eulma reconverti à l'échelle intercommunale dont la première phase a été finalisée en 2013 et la phase II récemment terminée n'est, à ce jour (2017), pas approuvé.

Les 08 questions rédigées ont été posées aux responsables concernés de manière aléatoire selon les sujets que maîtrise chacun d'entre eux, en laissant plus de liberté à l'interlocuteur de développer ses propos. Elles ont permis de mieux déceler les forces et faiblesses du PDAU afin de les comparer avec la réalité du terrain et comprendre par la suite, les raisons de l'inefficacité de son impact sur la ville et sur le développement spectaculaire du commerce.

Maître d'œuvre : URBA Sétif

Nom :

Prénom :

Fonction :

Poste de responsabilité :

Nombre d'années d'expérience :

Profil :

Rôle dans l'étude du PDAU :

01- Quelles sont les scénarios adoptés pour le développement de la ville d'El Eulma dans le cadre du PDAU et pourquoi? Quels sont les actions envisagées et quels sont les programmes importants pour la ville prévus d'être implantés ?

02- L'élaboration du plan des déplacements urbains de la ville d'El Eulma par le bureau d'études Métro d'Alger se déroulait en même temps que la révision du PDAU. Avez-vous travaillé en collaboration et coordination avec Metro d'Alger ?

03- Le développement du commerce nécessite une approche équilibrée pour satisfaire les attentes sans cesse renouvelées des consommateurs et renforcer le rôle des centralités dans la ville. Quel est la part d'intérêt qu'a pris le commerce dans le scénario de développement adopté pour la ville ?

04- Combien représente la fonction du commerce dans l'ensemble la ville d'El Eulma et son impact sur son développement économique ? Quelles est la densité du commerce à travers les quartiers de la ville ?

05- Quels sont les types de commerce que le PDAU va maintenir et encourager ? Pourquoi ?

06- Dans le rapport d'orientation du PDAU, des ratios ont été mentionnés, voulez-vous expliquer la méthode de calcul des ratios employée pour savoir comment vous êtes arrivé à programmer les équipements nécessaires répondant aux besoins futurs des habitants (cf. pages 16 ; 17 ; 34 ; 35 ; 36 et 37) ?

07- Dans le cadre du PDAU, un parc de loisirs a été mis en évidence ce qui représente un atout pour la ville El Eulma, cependant il aurait été judicieux de le relier avec la place "Doubaï", qui malgré les reproches faites pour son caractère informel voire son illégal, elle a comme même su donner une dimension importante à la ville et drainer une clientèle des quatre coins de l'Algérie. Ceci dit pourquoi ne pas faire émerger un pôle commercial, de détente et de loisirs pour d'une part renforcer l'activité créée et d'autre part, permettre au quartier d'évoluer dans la qualité ?

08- Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 11 : Entretien avec les responsables des études à BER. Mila

Cet entretien vise à éclaircir les conditions d'élaboration techniques des études et leurs contenus dans le cadre des POS qui environnent la place "Doubaï" à E Eulma, tout en vérifiant, si réellement, le socle d'origine de la place a été, ou non, pris en charge par l'un des 3 POS environnants le périmètre de la place.

A travers les 12 questions posées aux responsables concernés, il cherche à savoir si le développement des fonctions du commerce et les mutations observées, opérées par les importateurs et commerçants ont été, réellement, pris en considération par les 3 POS et qu'ont-ils prévus comme règlements dans ces lieux, envers les constructions édifiées sans respect de la réglementation urbaine existante.

Maître d'œuvre : BER Mila

Nom :

Prénom :

Fonction :

Poste de responsabilité :

Nombre d'années d'expérience :

Profil :

Rôle dans l'étude de POS :

01- Est-ce que la place "Doubaï" est couverte par un POS ? Si Oui, qu'est-ce qui a été défini comme programme d'intervention ?

02- L'observation émanant du plan de découpage des périmètres des POS couvrant la ville d'El Eulma par le PDAU signale que la place "Doubaï" n'est pas couverte de POS et ne fait partie d'aucun périmètre des POS qui l'environnent, ni du POS Z7G, ni ceux du POS 2 ou du POS 1). Selon vous, pourquoi?

03- Quelle était la densité prévue pour la place "Doubaï" ou dans ses alentours. Est-ce qu'elle a été respectée ?

04- Quels sont les préoccupations et la nature de la commande fournies par les collectivités locales pour les POS environnant la place "Doubaï" que vous avez élaboré et dont la majorité de leurs sites sont vierges (les POS : Z7G, 2 et 1) ? Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration de ces POS ? Y avaient-ils des opérations de construction ou d'urbanisation dans les terrains lors de l'élaboration de ces POS ?

05- Les diagnostics établis pour ces POS ont pris en considération la place "Doubaï" ou bien l'ont complètement nié ? Quelles étaient vos conclusions concernant l'enquête sociologique

menée et à propos de la situation socio-économique des secteurs qui environnent la place "Doubaï" et quel était l'objectif de chacun des POS : Z7G, 2 et 1 ?

06- Comment avez-vous arrêté le programme d'équipements pour les secteurs concernés et les grandes options d'aménagement ? Quels sont les principes d'organisation du nouveau tissu urbain projeté ?

07- Quelles sont les types de réserves portées sur ces POS ? Sont-ils approuvés ? Pourquoi on a vite révisé les POS 1 et 2 ?

08- Avez-vous pris en considération la place "Doubaï" et son évolution dans l'espace lors de la conception des plans d'aménagement et de composition urbaine des POS environnants la place "Doubaï" (les POS : Z7G, 2 et 1) car en faisant une lecture critique de votre programme et de vos propositions d'intervention, il ressort en évidence qu'aucun intérêt n'a été accordé à ce quartier et donne l'impression que votre intervention s'applique à une partie de ville comme cas général présentant peu de contraintes d'urbanisation ?

09- Vous avez pratiquement dégagé des zones à vocation résidentielle avec leurs équipements d'accompagnement, vraisemblablement un quota de logements dans le cadre du programme présidentiel dont a bénéficié la ville d'El Eulma et vous avez proposé un recollement des propositions d'aménagement pour les POS 2 et 1.

10- La place "Doubaï" n'est pas encadrée d'aucun POS et se trouve limitée par 3 POS : le POS Z7G au Nord-Ouest, le POS 2 à l'Ouest et le POS 1 au Sud-Ouest.

Comment vos POS vont faire face au pouvoir et l'impact du commerce informel, impulsé par la place "Doubaï" qui envahit tout ce qui se trouve sur son chemin ? Et du moment que cette donne importante n'était pas sérieusement prise en considération, les contenus de vos POS ne vont pas être remis en cause et devenir obsolètes ?

11- Etes-vous pour la nouvelle identité de cet endroit qu'il a acquis en tant que place marchande régionale voire nationale selon les dires des commerçants ? Comment peut se faire sa maîtrise et la gestion de sa croissance sachant qu'il était et l'est toujours un bon résorbant du chômage ?

12- Avez-vous quelque chose à ajouter ?

**Annexe 12 : Classement des 20 premiers ports mondiaux à conteneurs en 1993
et 2013**

Tableau 06

Rangs 1993	Ports	Millions d'EVP	Rangs 2013	Ports	Millions d'EVP
1	Singapour	6,4	1	Shanghai (Chine)	33,6
2	Hong Kong	6,2	2	Singapour	32,6
3	Rotterdam	4,2	3	Shenzhen (Chine)	23,3
4	Kaohsiung (Taiwan)	3,9	4	Los Angeles/ Long Beach	22,5
5	Los Angeles/ Long Beach	3,7	5	Hong Kong	22,3
6	Busan (Corée du Sud)	2,7	6	Busan (Corée du Sud)	17,7
7	Hambourg	2,2	7	Ningbo (Chine)	17,3
8	New York	1,9	8	Qingdao (Chine)	15,5
9	Yokohama (Japon)	1,8	9	Guangzhou (Chine)	15,3
10	Tokyo (Japon)	1,8	10	Dubaï	13,6
11	Anvers	1,8	11	Tianjin (Chine)	13
12	San Juan	1,6	12	Rotterdam	11,6

Source : BOQUET Y. : "La relation ville-port dans la ville asiatique", In Urbanités, posté en <http://www.revue-urbanites.fr/4-la-relation-ville-port-dans-la-ville-asiatique/>, le 13 novembre 2014, consulté le 10 octobre 2015.

Annexe 13 : Réexportations de Doubaï vers l'Afrique (1992-juin 96). (Milliers de dollars et rang parmi les pays de réexportation)

Tableau 07

Etats	1992		1993		1994		1995		1996	
	000 \$	rang	000 \$	rang	000 \$	rang	000 \$	rang	000 \$	rang
Afrique du Sud	0	0	6 960	40	3 954	46	10485	47	6 806	47
Algérie	2 162	57	1 864	64	6 955	35	17 442	35	19816	28
Angola	1532	62	501	96	656	92	3352	72	788	86
Iles Canaries	650	79	2643	56	1 390	69	668	109	318	120
Comores	851	72	1 534	68	1 207	72	918	100	691	90
Congo	220	103	700	86	156	116	878	102	678	91
Côte d'Ivoire	196	105	409	100	372	102	4 132	66	5545	51
Djibouti	5822	39	8 144	36	5729	41	13 131	39	738	46
Ethiopie	3494	48	3 154	51	8 321	33	23 928	30	13574	35
Egypte	11946	28	14903	26	33230	15	39 666	23	23 746	25
Kenya	35 406	16	19 177	22	27 467	20	66 279	17	25091	24
Malawi	500	86	930	76	452	99	1 275	95	784	87
Ile Maurice	204	104	325	110	255	109	744	105	1 071	82
Maroc	3 760	46	2 582	57	1 378	70	3 098	73	744	89
Mozambique	12 425	27	23 050	19	2 587	53	14 342	37	7 452	44
Namibie	3 270	50	91	125	16	138	154	129	65	136
Nigeria	9 570	31	11 803	30	4 545	44	16 995	36	8 567	41
Ouganda	7 560	34	4 858	43	6 103	39	12 992	40	7 257	45
Rwanda	794	74	795	81	506	98	4 086	67	551	101
Somalie	19 460	20	34 910	14	55 640	10	67 037	16	30 535	19
Tchad	6	136	0	0	145	117	189	128	297	122
Tanzanie	44 948	13	23 297	18	23 397	19	48 366	20	33 969	18
Tunisie	6 882	36	2 777	55	2 517	54	5 755	59	5 560	50
Zaire	2 977	53	1 732	67	1 728	64	4 442	64	5 353	52
Zimbabwe	160	108	1 378	69	835	81	2 367	79	1 135	79

Source : Calculs à partir des chiffres de la Chambre de commerce de Doubaï, tirés de ROLAND M.: "Doubaï le Développement d'une cité entrepôt dans le Golfe", In *Les Etudes du Centre d'études et de recherches internationales*, CERI n°: 28, Fondation nationale des sciences politiques, juin 1997.

**Annexe 14 : Enquête Exclusive : Les nouveaux mercenaires de la lutte anti-
contrefaçons. Emission diffusée par la chaîne de la télévision française M6, présentée
par Bernard de La Villardière. Dim 27/09/2009 à 22h.45'.**

Texte rédigé par M. Gherbi (auteur de la thèse)⁸²⁰

L'émission se compose de onze chapitres :

1. Le danger est bien réel
2. Direction la Chine
3. A Fontenay aux Roses
4. Chine: des usines suspectes
5. La contrefaçon est mondiale
6. Foire de Canton
7. Les faux médicaments
8. Direction l'Angleterre
9. Contrefaçon automobile
10. Du côté de Barbès à Paris

1. Le danger est bien réel

Les contrefaçons constituent un fléau qui tue et un virus qui ronge l'économie. Ces imitations sont très souvent dangereuses car elles ne respectent plus les normes et ne sont pas soumises aux différents contrôles et tests de conformité, fabriquées par des marchands de la mort qui inondent non seulement l'Afrique mais aussi l'Europe. La contrefaçon a dépassé les limites jusqu'au point d'arriver à inventer des produits que même les grandes marques ne l'ont pas fait et à les commercialiser.

Des filières internationales sont contrôlées désormais par de véritables mafias. Il faut plus que des avocats et des douaniers, il faut aussi des hommes de terrain, employant parfois des techniques de James Bond, menant des investigations de terrain aux quatre coins du monde et s'infiltrant dans les réseaux sous forme de fausses identités, qu'ils soient des douaniers ou détectives privés (américains ou français), ce sont les nouveaux mercenaires ou guerriers de la lutte des contrefaçons.

Six grands ports d'Afrique seront bloqués par une opération organisée par l'OMD qui regroupe des douaniers de 174 pays. Dakar est une plaque tournante pour tous les trafiquants

⁸²⁰ Les principaux éléments d'enquêtes ont été rédigés en texte par nos soins étant donné que l'émission ne figure plus sur le site <http://www.m6replay.fr/#/info/enquete-exclusive/2530> et https://www.6play.fr/enquete-exclusive-p_831. Son annonce est publié sur le lien suivant : <http://www.telleestmatele.com/article-36043753.html>.

de l'Afrique de l'Ouest. Désormais, "tout ce qui se vend, se copie et ce n'est pas sans danger", l'alimentation, les produits de grandes marques, etc., ayant même de mauvaise qualité comme par exemple, les batteries de téléphones cellulaires qui explosent comme des mini bombes.

Ces produits pénètrent dans les réseaux de distribution et la grande distribution car la quantité des produits importés produite est importante et massive, ce qui veut dire impossible de la vendre uniquement dans les rues.

2. Direction la Chine

Pour remonter les filières de la contrefaçon, il faut bien aller en Chine.

Il y a 800000 douaniers contre 400 millions de containers qui circulent dans le monde par an. Au Sud du Pékin, des trafics de pièces détachées pour voitures, des usines...

Hong Kong est une place importante pour le commerce international et la culture de business y est fortement présente dans cette ville qui attire les vraies hommes d'affaires tout comme les hommes d'affaires illicites. Elle renferme le 3^{ème} port de la planète où des dizaines de milliers de containers partent de ce port.

3. La contrefaçon est mondiale

A la limite entre la Chine continentale et de Hong Kong, à une heure de train de Hong Kong, une ville importante se localise, elle s'appelle Shenzhen. Cette ville, 12 ans avant, était de grands champs et aujourd'hui, elle renferme des grattes ciels à perte de vue, n'était rien mais devenue une merveille, avec des magasins et des points de vente de produits copiés. Une mégapole de 15 millions d'habitants, un type de ville moderne chinoise.

Elle est la capitale de l'électronique et de fabrication de fausses batteries de téléphones mobiles dont le coefficient de sécurité de ces produits est très faible.

Le prix d'une batterie Motorola d'origine tourne normalement autour de 20 dans les Etats Unis d'Amérique et en Europe, alors qu'à Shenzhen, la batterie copie coûte 1,3 Euro qui ressemble trop à l'original mais qui n'a pas subi de contrôle technique officiel. Et là, devient un grand problème.

Tout se fait désormais en Chine, même les faux certificats de conformité et de sécurité pour différents pays (Etats Unis d'Amérique, Europe, etc.). Le principe est simple qui se résume à fournir un spécimen de certificat et de logo reconnu officiellement par le pays du client, et l'envoyer par internet à la compagnie illicite chinoise qui s'en charge de le produire et le commercialiser.

Avec des autocollants et des hologrammes copiés pour batteries de grandes marques de téléphonie mobiles (Nokia, Motorola,..), achetés avec seulement 2,5 de quoi contrefaire presque 200 batteries et même des certificats de conformités et de sécurité.

La commande une fois faite, les sociétés de transports chinoises s'occupent de l'envoi et selon la quantité et les exigences du client, soit par courriers postaux, ou containers, par voie maritime, ou cargaisons par voie aérienne en toute légalité, comme si elle avait subi un contrôle rigoureux et sérieux.

D'ailleurs comme les représentants commerciaux chinois affirment qu'ils n'ont pas de problèmes avec les Douanes Chinoises et la douane de Hong Kong et tout se joue là-bas. On peut expédier facilement vers toute la planète depuis la Chine.

4. Chine, des usines suspectes

Les entreprises occidentales ont délocalisé en Chine leurs usines dont le salaire de la main d'œuvre chinoise est arrivé à 150 par mois, ce qui est presque 10 fois moins qu'un salaire en Europe. Ces travailleurs jeunes venant de la campagne et la province chinoise, s'installent ensemble dans des immeubles modestes.

Les usines qui font la contrefaçon en Chine, emploient même des adolescents de 16 ans, inférieurs à l'âge du travail avec des conditions de travail lamentables et de vétusté, nuisibles à la santé de leurs travailleurs dont la majorité ne sont ni assurés ni déclarés.

5. Foire de Canton

A Canton, au Sud de la Chine se tient la foire internationale qui peut renfermer plus de 30000 exposants, soit 170 fois de terrains de foot, dont 9 sur 10 des produits exposés sont originaux.

6. Les faux médicaments

Selon l'OMS, un médicament sur dix est contrefait.

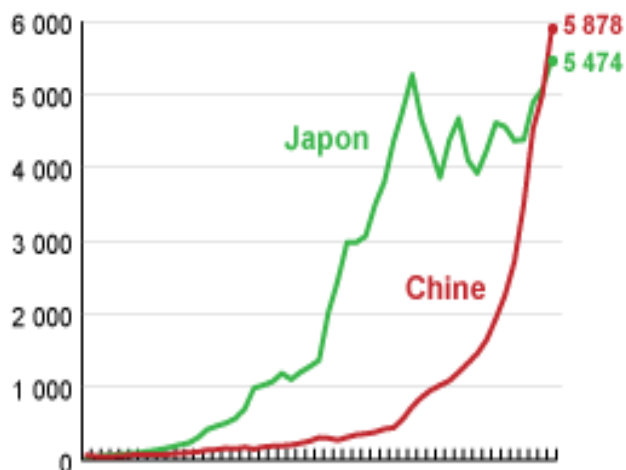
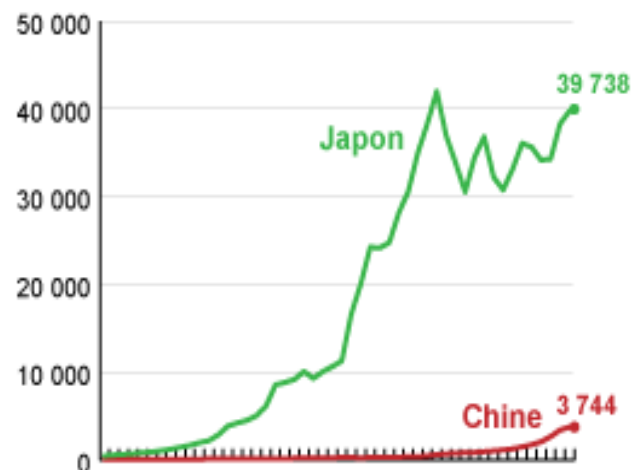
Annexe 15 : Principales destinations d'exportation de Yiwu

Principales destinations d'exportation de Yiwu 2002-2009

Tableau 08

Rang	2002	2006	2009 (1 ^{er} semestre)
1	Émirats arabes unis	Émirats arabes unis (27 %)	États-Unis (17 %)
2	Russie	États-Unis + Europe (14 %)	Émirats arabes unis (7 %)
3	États-Unis	Corée du Sud (12 %)	Espagne
4	Corée du Sud	Japon (7 %)	Allemagne
5	Ukraine	Afrique (5 %)	Russie
6	Japon	/	Brésil
7	Arabie saoudite	/	Iran
8	/	/	Italie
9	/	/	Algérie
10	/	/	Canada

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques tirées de PLIEZ. O.: "Toutes les routes de la Soie mènent à Yiwu...", p. 136, op.cit., et de ZHU X. : "From Podunk, op.cit.

Annexe 16 : Evolution des PIB de la Chine et du Japon**PIB de la Chine et du Japon,**
en milliards de dollars, 1960-2010**PIB/habitant de la Chine et du Japon,**
en dollars, 1960-2009

source : Banque mondiale

Source : Banque mondiale citée in "La Chine est devenue..", op. cit.

Annexe 17 : Infractions commerciales réalisées en Algérie

Infractions commerciales réalisées en Algérie 2011 et 2012

Tableau 09

Types d'infractions	Année 2011		Année 2012	
	Nombre	Valeurs en DA ou en %	Nombre	Valeurs en DA ou en %
1. Absence de facturation	----	42,3 milliards	----	22%
2. Saisies	----	385,8 millions	----	323,6 millions
3. Fermetures des locaux commerciaux	9372 (fermeture administrative) + 3301	----	Prés 11053	----
4. Absence de publicité légale (défaut de dépôt des comptes sociaux)	34567	----	----	----
5. Absence publicité des prix et des tarifs	28322	----	----	----
6. Manque d'hygiène et de salubrité	25209	----	----	----
7. Absence d'étiquetage, détention et vente de produits non conformes	4999	----	----	----
8. Vente de produits impropres à la consommation	3780	----	----	----
Total	795158 interventions ayant relevé 159965 infractions , soit une réduction de 14% par rapport à 2012		182984 infractions pour un chiffre d'affaires illicite global : 51,7 milliards DA	

Source : Tableau conçu par GHERBI M. à partir des statistiques du Ministère de Commerce, tirées des Articles de Presse : OULD HAMOUDA W. : "Contrôle économique...", op.cit., et B. K. : "Commerce Informel...", op.cit.

Annexe 18 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par Wilaya. Personnes morales (2000)

Tableau 10

Wilaya	Secteur d'activité																				Total wil.	
	CCE de détails				Services				Production Indust.				CCE de Gros				Import et Export					
	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad		

Adrar	25	1	7	1	24	2	4	1	40	3	20	0	10	0	2	0	0	0	0	0	140	
Chlef	33	2	2	7	270	3	30	11	148	8	46	18	37	2	13	24	1	0	1	1	657	
Laghouat	17	0	6	6	55	4	27	17	58	3	32	19	9	2	8	4	4	0	1	0	272	
Oum El Bouaghi	6	4	1	1	172	4	8	5	95	5	9	3	10	0	1	1	7	2	3	1	338	
Batna	14	0	4	25	62	8	34	21	151	10	66	43	34	2	10	77	48	2	30	6	647	
Bejaïa	65	1	14	10	123	13	19	13	107	31	50	23	31	3	16	9	46	1	7	6	588	
Biskra	10	0	0	0	24	6	7	10	35	8	11	4	8	1	3	8	6	1	2	1	145	
Béchar	21	0	1	1	96	4	12	2	151	15	35	0	9	0	10	0	21	0	0	0	378	
Blida	38	0	13	4	91	14	28	11	143	38	67	16	44	7	22	8	41	4	22	8	619	
Bouira	8	1	4	5	25	4	10	6	40	11	15	3	6	0	3	3	5	0	2	3	154	
Tamanrasset	2	0	1	1	10	0	5	1	10	0	2	2	2	2	0	1	2	0	0	0	41	
Tébessa	12	0	1	0	66	4	6	1	73	3	32	5	14	1	3	5	6	2	1	1	236	
Tlemcen	10	1	2	7	63	4	5	2	52	6	30	5	15	3	5	8	7	1	4	0	230	
Tiaret	7	1	0	0	34	6	18	0	42	12	20	8	13	3	9	3	0	0	2	0	178	
Tizi Ouzou	69	6	5	19	158	8	14	16	227	18	34	47	59	5	9	21	19	1	5	2	742	
Alger	271	47	86	58	1,338	289	428	102	1,402	406	512	128	315	90	132	81	975	158	459	112	7389	
Djelfa	13	0	0	0	33	5	4	2	123	7	75	1	20	3	4	9	3	0	1	0	303	
Jijel	23	0	3	3	25	6	3	0	37	14	18	2	33	0	1	8	8	0	2	0	186	
Sétif	66	2	17	31	79	5	25	15	250	42	104	64	62	6	31	77	299	97	210	136	1618	
Saïda	6	1	1	0	34	5	1	1	37	6	8	1	3	1	2	0	1	0	0	0	108	
Skikda	27	2	10	3	52	13	13	2	66	12	21	5	18	0	9	3	14	0	3	3	276	
Sidi Bel Abbès	21	0	4	20	57	6	6	0	139	15	82	11	11	3	3	14	62	6	1	0	461	
Annaba	34	2	9	10	114	12	37	12	121	32	53	10	39	5	15	18	50	5	15	3	596	
Guelma	5	0	1	0	26	2	1	1	39	7	3	0	3	0	1	2	1	0	1	0	93	
Constantine	59	2	8	8	229	6	32	21	249	7	35	16	49	2	19	22	46	1	22	8	841	
Médéa	16	0	5	5	25	1	8	4	48	9	8	2	10	1	5	2	1	0	0	1	151	
Mostaganem	12	0	4	1	43	2	9	1	28	3	23	2	7	2	0	0	6	0	2	1	146	
M'sila	11	0	2	3	26	8	1	2	45	3	22	11	7	5	1	9	11	0	3	3	173	

Wilaya	Secteur d'activité																				Total wil.
Mascara	4	0	3	2	47	8	7	2	36	8	13	1	5	1	3	3	12	0	4	1	160
Ouargla	23	0	2	5	90	5	24	9	83	11	37	7	20	1	8	3	10	0	2	0	340
Oran	38	5	7	8	297	43	51	15	211	65	113	12	55	9	24	17	128	13	67	10	1,188
El Bayedh	1	0	0	0	11	2	0	0	7	1	2	1	1	0	0	1	1	0	0	0	28
Illizi	0	0	0	0	4	0	0	1	3	1	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	15
Bordj Bou Arreridj	9	1	5	2	33	5	8	6	84	1	23	18	14	2	1	9	15	2	11	7	256
Boumerdès	28	1	1	5	104	4	13	14	146	17	44	26	30	3	9	10	23	1	7	3	489
El Taref	7	1	5	3	53	3	8	2	55	4	16	6	6	0	0	5	15	0	0	1	190
Tindouf	1	1	0	0	6	0	0	0	6	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	17
Tissemsilt	0	0	0	7	46	4	4	1	32	2	15	17	2	0	5	0	0	0	0	0	135
El Oued	12	0	0	2	39	4	31	5	128	9	101	17	6	2	3	0	7	0	5	0	371
Khenchela	6	1	0	0	77	2	5	1	86	4	6	0	10	0	1	0	1	0	0	0	200
Souk Ahras	16	1	5	2	50	2	5	3	33	6	13	1	4	0	3	0	3	0	0	0	147
Tipaza	8	1	4	6	40	4	4	9	77	18	15	8	10	1	1	2	25	1	3	2	239
Mila	10	4	6	5	40	7	6	4	47	6	8	4	10	0	1	9	8	0	5	2	182
Aïn Defla	25	4	8	1	291	2	19	9	102	7	20	9	11	0	7	3	1	0	1	0	520
Nâama	22	0	4	9	4	0	0	0	87	0	6	0	2	0	2	0	50	0	3	0	189
Aïn T'émouchent	8	0	4	1	17	8	6	2	107	6	4	0	34	5	0	2	3	0	2	0	209
Ghardaïa	15	0	2	2	42	3	12	8	28	6	34	14	12	2	7	7	5	0	1	1	201
Rélizane	8	0	0	1	59	0	6	0	29	0	7	1	11	1	1	3	7	0	1	1	136
Tot. / Nat.	1142	93	267	290	4704	550	1004	371	5343	906	1911	593	1127	176	413	491	2004	298	911	324	22918

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2000/index.html.

Annexe 18 bis : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya. Personnes physiques (2000)

Tableau 11

Wilaya	Secteur d'activité																				Total wil.
	CCE de détails				Services				Production Indust.				CCE de Gros				Import et Export				
	Imm.	Reim	Mod.	Rad.	Imm.	Imm	Reim	Mod	Rad.	Imm	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	
Adrar	431	79	76	143	241	14	19	28	219	19	83	27	34	1	13	8	4	0	2	1	1442
Chlef	1249	338	216	482	588	144	78	224	531	207	243	115	194	47	104	70	29	0	9	3	4871
Laghouat	524	23	144	226	355	20	69	92	186	10	77	83	65	2	26	13	7	0	7	0	1929
Oum El Bouaghi	1,009	232	96	306	232	97	36	65	113	118	8	37	78	12	24	25	119	13	13	20	2653
Batna	1,562	114	226	875	811	96	104	227	654	145	397	203	256	9	77	107	149	2	108	24	6146
Bejaïa	1705	112	216	683	1,357	102	107	326	306	50	36	121	172	7	29	91	36	0	11	2	5469
Biskra	1063	86	143	818	435	32	54	214	267	62	50	99	50	8	16	45	8	0	6	2	3458
Béchar	556	69	88	238	286	45	37	71	528	44	221	90	75	2	9	16	3	0	0	1	2379
Blida	1421	307	231	335	1,049	168	126	245	374	142	154	102	220	59	87	79	61	6	41	17	5224
Bouira	1107	165	154	529	649	76	78	184	208	42	33	74	97	1	15	55	17	0	5	6	3495
Tamanrasset	336	44	46	99	146	18	26	35	189	8	45	24	14	2	4	27	1	0	1	3	1068
Tébessa	738	152	154	340	382	68	44	107	172	76	126	86	105	16	26	58	42	7	16	6	2721
Tlemcen	1473	200	326	624	718	132	102	257	266	66	124	216	114	18	38	94	61	4	33	8	4874
Tiaret	1189	274	320	267	482	89	83	77	492	104	144	69	188	25	119	33	18	2	20	15	4010
Tizi Ouzou	2670	310	222	1242	1750	151	108	427	570	63	42	272	262	6	35	136	21	0	2	4	8293
Alger	8379	1710	1325	2292	6407	1254	836	990	2349	839	401	402	1014	147	377	437	597	54	208	105	3123
Djelfa	1002	89	189	311	388	26	31	52	1,153	81	793	97	161	4	45	22	27	0	17	1	4489
Jijel	1293	126	193	392	779	64	79	167	333	61	85	99	91	2	31	42	56	0	11	6	3910
Sétif	3172	352	578	1302	1272	156	202	395	453	162	101	315	292	133	99	312	3888	1191	2226	81	16682
Saïda	639	72	146	241	263	56	50	65	188	19	106	47	31	2	8	11	6	0	4	1	1955
Skikda	1265	314	338	429	640	177	150	167	326	166	61	108	71	15	23	23	21	0	4	3	4301
Sidi Bel Abbes	969	241	217	328	453	103	62	90	698	130	377	94	101	17	24	61	50	1	26	10	4052
Annaba	1,375	181	251	638	875	114	166	316	427	75	77	154	99	11	31	54	32	0	38	5	4919
Guelma	843	123	122	706	331	86	41	111	159	72	23	94	40	3	12	81	1	0	0	2	2850
Constantine	1795	140	313	491	1,041	89	211	221	373	74	143	150	157	12	48	100	218	6	84	55	5721
Médéa	1128	141	212	274	454	79	88	106	332	79	85	57	67	17	39	42	43	3	14	3	3263
Mostaganem	845	109	161	271	527	43	89	101	166	23	63	54	43	10	12	17	13	1	12	4	2564

M'sila	1641	221	288	663	684	83	78	213	335	70	113	153	106	8	28	135	56	1	27	20	4923
Mascara	1255	164	187	216	524	145	43	82	229	65	78	49	171	20	75	32	143	4	75	12	3569
Ouargla	812	63	129	502	568	36	65	172	291	80	56	109	123	6	32	23	14	0	2	2	3085
Oran	2472	410	387	719	1374	260	142	337	488	158	106	93	296	26	56	132	179	23	86	52	7796
El Bayedh	380	66	88	160	138	19	14	24	85	32	24	24	11	2	5	4	1	0	0	0	1077
Illizi	82	6	19	39	72	5	9	8	42	7	5	11	6	0	0	1	2	0	0	0	314
Bordj Bou Arreridj	1399	106	206	522	638	75	81	223	346	24	63	166	82	11	16	38	92	2	21	23	4134
Boumerdès	1265	238	170	444	1029	118	94	252	338	70	36	98	223	8	26	54	18	3	3	3	4490
El Taref	891	118	164	382	353	54	81	114	211	34	53	75	36	3	13	102	20	0	8	2	2714
Tindouf	115	25	16	30	161	6	21	9	49	15	18	7	5	0	1	0	1	0	0	0	479
Tissemsilt	384	38	62	191	142	18	19	50	288	16	147	98	23	1	6	7	2	0	3	0	1495
El Oued	842	121	174	395	430	34	46	86	909	71	484	163	70	0	12	164	261	0	83	29	4374
Khenchela	579	87	90	178	212	40	36	46	160	61	98	56	45	3	14	7	17	0	6	1	1736
Souk Ahras	554	91	124	195	272	32	46	78	162	31	31	53	31	3	6	11	5	0	1	0	1726
Tipaza	987	213	172	381	750	119	94	172	275	82	53	77	78	10	31	41	58	4	4	3	3604
Mila	1508	217	193	582	720	164	61	167	305	72	77	132	138	17	40	79	37	1	11	12	4533
Aïn Defla	1068	193	231	311	364	75	65	125	248	66	103	95	74	2	33	30	3	0	0	1	3087
Nâama	640	56	178	142	156	28	19	24	810	15	120	61	144	12	93	30	308	11	50	4	2901
Aïn	742	60	94	246	511	40	40	91	388	41	71	67	79	6	11	19	12	0	2	4	2524
T'émouche nt																					
Ghardaïa	503	35	143	351	357	16	47	134	174	27	59	77	23	0	10	18	11	0	0	3	1988
Rélizane	1253	99	281	351	541	37	111	89	260	39	141	83	99	10	73	39	17	0	14	8	3545
Tot. / Nat.	5911 0	8730	1009 9	2188 2	3290 7	4903	4288	7856	1842 5	4013	6034	5036	5954	736	1952	3025	6785	1339	331 4	567	20695 5

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2000/index.html.

Annexe 19 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur d'activité et par wilaya. Personnes morales (2001)

Tableau 12

Wilaya	Secteur d'activité																			Total wil.	
	CCE de Détails				Services				Production Indust.				CCE de Gros				Import et Export				
	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod		Rad
.		
Adrar	12	0	3	0	13	0	8	0	17	0	13	0	11	0	2	0	3	0	1	0	83
Chlef	11	0	1	1	70	0	29	7	64	0	16	11	7	0	8	0	2	0	1	0	228
Laghouat	9	0	5	4	27	0	13	3	28	0	22	11	5	0	2	2	2	0	0	0	133
Oum El Bouaghi	5	0	1	0	38	0	4	3	38	0	4	3	2	0	1	1	3	0	1	0	104
Batna	1	0	0	7	15	0	3	1	41	0	26	3	22	0	2	2	17	0	7	0	147
Bejaïa	16	0	7	8	33	0	16	6	49	0	20	13	13	0	9	7	18	0	14	2	231
Biskra	3	0	1	0	10	0	2	1	17	0	14	4	1	0	4	4	3	0	1	2	67
Béchar	18	0	1	1	24	0	4	0	52	0	10	12	11	0	2	1	0	0	0	0	136
Blida	24	0	7	5	44	0	17	6	84	2	34	8	18	0	6	3	17	0	12	2	289
Bouira	7	0	0	1	18	0	6	1	27	0	9	3	7	0	4	0	1	0	0	2	86
Tamanrasset	2	0	0	0	12	0	1	1	6	0	2	0	4	0	1	0	1	0	0	0	30
Tébessa	1	0	0	2	16	0	2	2	23	1	10	3	5	0	2	2	2	0	0	0	71
Tlemcen	3	0	1	2	30	0	11	3	25	2	19	7	7	1	0	3	8	1	3	1	127
Tiaret	9	0	1	2	12	0	6	1	12	0	2	1	7	0	4	1	3	0	2	0	63
Tizi Ouzou	24	1	10	13	66	1	13	6	81	2	23	20	19	0	6	10	7	0	4	2	308
Alger	115	1	31	40	497	19	167	56	559	20	214	89	143	1	44	36	386	4	190	63	2675
Djelfa	1	0	1	2	5	0	3	2	23	0	9	1	5	0	0	1	2	0	2	0	57
Jijel	5	0	4	3	14	0	3	2	13	0	5	2	5	0	2	3	3	0	2	0	66
Sétif	18	0	7	19	39	0	14	18	78	1	38	23	28	1	9	19	25	0	8	11	356
Saïda	3	0	0	0	6	0	1	1	11	0	6	0	1	0	1	0	1	0	0	0	31
Skikda	8	0	0	0	30	0	4	1	28	1	5	0	6	0	1	2	3	0	2	0	91
Sidi Bel Abbes	4	0	1	0	31	0	11	4	97	0	21	0	11	0	3	0	10	0	10	4	207
Annaba	18	0	2	4	55	0	30	10	47	4	21	7	12	0	5	5	106	0	23	3	352
Guelma	7	0	1	1	11	0	1	2	15	0	5	7	6	0	0	3	0	0	0	0	59
Constantine	28	0	10	10	99	0	14	11	76	5	20	11	22	0	9	8	18	0	7	3	351
Médéa	4	0	3	2	15	0	3	0	21	0	13	1	1	0	2	1	0	0	0	0	66
Mostaganem	3	0	0	1	12	0	4	0	7	0	4	2	2	0	1	0	2	0	0	0	44

M'sila	0	0	0	1	7	0	16	8	26	0	18	4	4	0	1	4	6	0	1	2	98
Mascara	2	0	0	1	9	0	3	1	16	0	5	1	8	0	2	0	4	0	1	1	54
Ouargla	2	0	2	1	48	0	25	4	40	0	29	2	10	0	5	5	4	0	4	0	181
Oran	16	0	3	4	83	0	30	9	104	1	57	12	37	0	12	4	68	0	30	10	480
El Bayedh	0	0	0	0	5	0	1	1	4	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	12
Illizi	1	0	0	0	2	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	6
Bordj Bou Arreridj	3	0	0	3	12	0	7	1	32	0	15	9	6	0	3	4	8	0	2	5	110
Boumerdès	7	0	2	8	34	0	9	10	54	0	21	13	8	0	4	5	9	0	8	2	194
El Taref	1	0	2	2	8	0	3	0	22	0	14	1	1	0	2	2	7	0	6	1	72
Tindouf	1	0	1	0	1	0	0	0	3	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8
Tissemsilt	0	0	0	0	9	0	2	1	8	0	2	1	1	0	1	0	0	0	0	0	25
El Oued	17	0	2	1	22	0	9	3	93	0	62	7	4	0	0	1	14	0	0	1	236
Khenchela	1	0	0	0	14	0	3	5	18	0	14	2	0	0	0	2	0	0	0	0	59
Souk Ahras	3	0	2	2	14	0	9	1	7	0	8	1	1	0	0	0	0	0	1	0	49
Tipaza	8	0	4	0	13	0	4	3	26	0	16	2	1	0	2	1	7	0	5	1	93
Mila	7	0	1	3	12	0	3	2	19	0	8	3	6	0	1	2	4	0	0	1	72
Aïn Defla	3	0	3	6	29	0	11	4	27	1	13	3	1	0	5	0	2	0	2	0	110
Nâama	19	0	1	2	8	0	0	0	56	0	35	0	3	0	1	0	15	0	0	0	140
Aïn	2	0	1	1	3	0	0	1	46	0	8	3	4	0	1	0	4	0	0	0	74
Témouchent																					
Ghardaïa	5	0	1	1	15	0	4	5	24	0	12	3	6	0	3	2	0	0	0	0	81
Rélizane	1	0	0	0	19	0	3	2	5	0	12	2	0	0	1	0	2	0	0	0	47
Tot. /Nat.	458	2	123	164	1609	20	532	209	2175	40	936	312	484	3	174	146	797	5	351	119	8659

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2001/index.html.

**Annexe 19 bis : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur
d'activité et par wilaya. Personnes physiques (2001)**

Tableau 13

Wilaya	Secteur d'activité																				Total wil.
	CCE de Détails				Services				Production Indust.				CCE de Gros				Import et Export				
	Imm.	Reim	Mod	Rad.	Imm.	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	
Adrar	205	0	27	123	127	0	14	36	122	0	37	15	21	0	4	3	4	0	0	1	739
Chlef	533	0	115	293	303	0	56	115	313	0	257	78	155	0	33	62	6	0	3	1	2323
Laghouat	216	0	55	175	166	0	34	50	109	0	57	35	21	0	15	8	3	0	1	0	945
Oum El Bouaghi	497	0	87	130	145	0	29	23	91	0	8	15	40	0	10	10	80	0	10	8	1183
Batna	786	0	108	338	343	0	50	103	357	0	358	56	151	0	48	33	94	0	48	11	2884
Bejaïa	679	0	120	287	474	0	64	113	112	0	26	35	73	1	19	38	20	0	4	2	2067
Biskra	510	0	97	321	230	0	29	88	181	0	95	35	27	0	9	16	5	0	0	1	1644
Béchar	233	0	57	124	126	0	22	40	377	0	112	77	41	0	20	9	4	0	0	0	1242
Blida	685	6	128	244	504	2	78	87	204	6	52	60	104	0	44	35	33	0	24	8	2304
Bouira	471	0	99	325	321	0	45	91	101	0	23	41	53	0	7	18	8	0	0	5	1608
Tamanrasset	133	0	35	51	65	0	10	14	71	0	19	8	14	0	8	5	1	0	1	0	435
Tébessa	401	0	74	210	243	0	17	58	109	0	49	33	80	0	16	19	32	0	6	1	1348
Tlemcen	729	0	195	370	411	0	96	116	122	0	76	77	60	0	23	39	25	0	10	7	2356
Tiaret	591	3	100	145	255	0	42	32	283	1	55	31	91	0	27	9	24	0	7	2	1698
Tizi Ouzou	873	6	98	616	675	18	51	209	175	6	17	105	96	0	16	58	6	0	3	11	3039
Alger	3163	25	434	1360	2370	38	348	511	809	21	124	252	451	4	77	175	268	2	62	52	10546
Djelfa	391	0	84	181	247	0	25	29	245	0	116	35	76	0	18	12	8	0	1	1	1469
Jijel	615	0	114	188	448	0	65	63	147	0	34	36	51	0	12	13	4	0	3	1	1794
Sétif	1451	0	302	760	605	0	111	215	169	0	46	105	135	0	46	85	92	0	28	35	4185
Saïda	263	0	98	84	132	0	29	31	94	0	33	15	13	0	3	9	2	0	2	0	808
Skikda	655	0	155	270	436	0	71	100	109	0	21	53	28	0	18	12	9	0	3	5	1945
Sidi Bel Abbes	471	0	134	166	238	0	60	37	317	0	273	41	47	0	32	6	23	0	16	1	1862
Annaba	794	1	151	342	397	0	85	156	159	0	47	63	59	0	26	23	25	0	24	7	2359
Guelma	395	0	54	306	130	0	20	63	94	0	19	39	13	0	20	8	2	0	1	0	1164
Constantine	974	0	154	263	538	0	103	91	173	0	61	54	91	0	29	28	103	0	52	20	2734
Médéa	413	0	83	164	237	0	54	36	125	0	57	21	35	0	12	8	24	0	10	1	1280
Mostaganem	407	0	82	205	234	0	46	47	126	0	33	22	15	0	2	7	12	0	4	2	1244

M'sila	761	0	145	364	353	0	60	93	228	0	87	51	69	0	13	33	31	0	8	13	2309
Mascara	541	0	77	172	300	0	37	30	115	0	40	24	78	0	23	16	59	0	22	8	1542
Ouargla	396	0	97	183	346	0	64	66	157	0	81	32	44	0	15	11	15	0	3	0	1510
Oran	1190	0	182	505	758	0	72	178	253	0	58	56	145	0	45	62	98	0	33	26	3661
El Bayedh	174	0	21	108	77	0	7	22	58	0	17	17	1	0	2	3	1	0	0	0	508
Illizi	34	0	8	9	21	2	2	4	24	0	4	6	2	0	0	0	0	0	1	0	117
Bordj Bou Arreridj	757	0	114	363	320	0	29	122	99	0	33	55	40	0	5	22	39	0	10	17	2025
Boumerdès	503	0	80	284	414	0	49	125	151	0	27	50	90	0	14	36	9	0	0	2	1834
El Taref	363	0	48	156	173	3	35	50	114	0	25	36	12	0	11	7	10	0	0	1	1044
Tindouf	67	0	10	23	43	0	1	5	34	0	4	2	3	0	1	0	0	0	0	0	193
Tissemsilt	202	0	33	94	62	0	7	17	74	0	25	25	11	0	5	5	2	0	0	1	563
El Oued	369	0	62	153	232	0	26	47	548	0	472	85	42	0	9	9	219	0	35	2	2310
Khenchela	247	0	47	105	82	0	21	16	81	0	67	17	17	0	14	3	6	0	3	2	728
Souk Ahras	313	0	57	140	142	0	24	24	86	0	14	26	18	0	3	5	1	0	0	0	853
Tipaza	398	0	77	191	271	0	34	91	115	0	22	40	42	0	13	14	17	0	3	4	1332
Mila	688	0	122	337	257	0	35	84	96	0	45	61	82	0	24	25	13	0	6	6	1881
Aïn Defla	503	0	136	264	229	0	51	72	133	0	75	52	27	0	11	25	8	0	2	1	1589
Nâama	328	0	31	85	85	0	6	19	122	0	45	50	4	0	1	0	5	0	2	0	783
Aïn	343	0	68	186	366	0	46	58	203	0	27	27	32	0	5	5	7	0	2	0	1375
Témouchent																					
Ghardaïa	277	0	74	179	187	0	13	60	91	0	47	30	15	0	6	14	11	0	1	2	1007
Rélizane	542	0	126	250	274	0	51	72	90	0	44	51	51	0	16	18	9	0	6	2	1602
Tot. / Nat.	2653 0	41	4855	1219 2	1539 2	63	2324	380 9	8166	34	3364	223 0	2866	5	830	106 1	1477	2	460	270	8597 1

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2001/index.html.

Annexe 20 : Répartition des commerçants actifs - Personnes morales - par secteur d'activité au 31.12.2002

Tableau 14

Wilaya	Secteurs d'activités						Total Wilaya
	Indus.	Artisanat	CCE. De Gros	Import & Export	CCE de Détails	Services	
Adrar	244	3	76	21	120	128	592
Chlef	388	181	97	32	99	1 505	2 302
Laghouat	431	41	57	44	102	334	1 009
Oum El Bouaghi	328	23	47	264	62	519	1 243
Batna	369	13	109	239	64	285	1 079
Bejaïa	767	54	231	313	287	565	2 217
Biskra	171	1	40	50	43	190	495
Béchar	253	18	49	40	63	317	740
Blida	975	25	186	490	162	505	2 343
Bouira	378	4	72	66	53	210	783
Tamanrasset	72	0	21	9	25	81	208
Tébessa	370	3	84	197	38	273	965
Tlemcen	423	3	88	209	67	296	1 086
Tiaret	230	25	74	52	33	213	627
Tizi Ouzou	1 225	67	224	169	274	807	2 766
Alger	6 036	232	1 614	5 680	1 212	5 461	20 235
Djelfa	260	3	51	67	40	151	572
Jijel	184	1	60	50	84	114	493
Séif	1 132	12	296	751	284	492	2 967
Saïda	147	17	19	11	36	112	342
Skikda	343	11	89	82	98	257	880
S.B.Abbes	386	7	63	113	40	208	817
Annaba	475	58	151	244	174	544	1 646
Guelma	198	14	37	12	44	143	448
Constantine	738	261	348	620	290	913	3 170
Médéa	260	0	53	110	49	166	638
Mostaganem	189	3	45	75	39	132	483
M'sila	267	4	51	153	23	85	583
Mascara	229	10	46	246	28	216	775
Ouargla	564	9	182	96	89	753	1 693
Oran	1321	20	414	1327	187	1550	4819
El Bayedh	40	2	13	12	9	46	122
Illizi	31	0	13	3	9	29	85
B.B.Arreridj	445	1	51	240	39	162	938
Boumerdès	787	11	123	215	94	458	1688

El Taref	201	15	27	35	31	198	507
Tindouf	50	0	4	4	15	25	98
Tissemsilt	91	0	24	2	11	132	260
El Oued	299	0	56	82	45	198	680
Khenchela	266	45	34	13	25	232	615
Souk Ahras	163	9	27	13	61	172	445
Tipaza	426	2	62	162	76	247	975
Mila	279	19	59	108	79	176	720
Aïn Defla	440	6	74	50	100	1 054	1 724
Nâama	98	3	16	28	31	51	227
A.Temouchent	110	1	30	31	30	93	295
Ghardaïa	325	7	56	41	70	261	760
Rélizane	134	2	43	85	35	238	537
Tot. / Nat.	23 538	1 246	5 686	12 956	4 969	21 297	69 692
Taux / Tot.	33,8%	1,8%	8,2%	18,6%	7%	30,6%	100%

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2002/index.html.

**Annexe 20 bis : Répartition des commerçants actifs - Personnes physiques - par secteur
d'activité au 31.12.2002**

Tableau 15

Wilaya	Prod. Ind.	Prod. Art.	CCE de Gros	Import	CCE de détail	Services	Total
Adrar	1 262	25	234	19	3 632	1 154	6 326
Chlef	2 300	367	1 252	34	8 112	3 908	15 973
Laghouat	1 469	118	189	31	4 095	1 800	7 702
Oum El Bouaghi	1 708	113	442	1 204	7 184	2 281	12 932
Batna	3 035	67	1 049	293	11 397	5 118	20 959
Bejaïa	2 488	192	1 148	145	11 455	7 548	22 976
Biskra	1 921	1	311	21	7 001	2 583	11 838
Béchar	1 530	71	221	22	3 859	2 018	7 721
Blida	2 800	75	1 632	240	10 206	7 140	22 093
Bouira	1 257	1	381	54	6 442	3 478	11 613
Tamanrasset	832	1	222	11	2 238	969	4 273
Tébessa	1 809	0	617	649	6 140	2 623	11 838
Tlemcen	2 930	41	831	209	13 666	5 303	22 980
Tiaret	2 934	323	890	119	8 987	3 417	16 670
Tizi Ouzou	2 784	1	1 053	77	13 908	7 170	24 993
Alger	9 142	1 028	4 260	1 774	35 421	25 555	77 180
Djelfa	2 704	7	776	46	7 578	2 153	13 264
Jijel	2 126	5	447	67	8 248	4 354	15 247
Sétif	3 304	305	1 640	842	20 382	8 576	35 049
Saïda	1 371	108	159	23	4 329	1 719	7 709
Skikda	2 658	90	371	54	10 003	5 051	18 227
Sidi Bel Abbes	1 803	51	632	146	7 865	2 938	13 435
Annaba	1 935	348	531	101	8 382	4 968	16 265
Guelma	1 499	65	184	42	5 666	2 421	9 877
Constantine	2 174	961	1 023	765	11 948	6 401	23 272
Médéa	2 055	12	514	172	8 071	3 621	14 445
Mostaganem	1 281	97	255	81	6 901	3 285	11 900
M'sila	2 649	72	895	205	11 262	4 863	19 946
Mascara	1 789	143	940	535	8 623	3 338	15 368
Ouargla	2 158	168	602	74	6 363	3 979	13 344
Oran	3 296	157	2 169	845	16 743	8 561	31 771
El Bayedh	1 078	0	69	4	2 998	764	4 913
Illizi	551	2	39	5	607	385	1 589
B.B.Arreridj	1 466	16	393	203	9 084	3 592	14 754
Boumerdès	2 011	47	976	75	7 053	5 615	15 777
El Taref	1 109	64	143	31	4 811	2 268	8 426

Tindouf	414	15	21	2	1 019	545	2 016
Tissemsilt	1 012	1	91	7	2 852	967	4 930
El Oued	1 925	0	257	172	5 804	2 542	10 700
Khenchela	1 477	87	187	79	4 432	1 266	7 528
Souk Ahras	1 320	18	184	11	4 614	1 818	7 965
Tipaza	1 501	38	520	129	6 492	4 301	12 981
Mila	1 761	358	715	116	9 386	3 692	16 028
Aïn Defla	2 056	28	350	43	7 020	2 844	12 341
Nâama	1 452	48	108	28	3 152	1 032	5 820
A.Temouchent	999	109	241	44	5 222	2 588	9 203
Ghardaïa	1 436	114	157	29	4 004	2 276	8 016
Rélizane	2 048	107	555	89	8 983	3 293	15 075
Tot. / Nat.	96 619	6 065	30 876	9 967	383 640	188 081	715 248
Taux / Tot.	13,5%	0,8%	4,3%	1,4%	54%	26%	100%

Source : http://www.cnrcc.org.dz/fr/stats/statistiques_2002/index.html.

**Annexe 21 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur
d'activité et par wilaya. Personnes morales (2002)**

Tableau 16

Wilaya	Secteur d'activité																				Total Wilaya
	CCE - Détail				Service				Production				CCE. de Gros				Import et Export				
	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	Imm	Reim	Mod	Rad	
Adrar	18	0	5	2	9	0	7	0	29	0	16	5	23	0	2	2	15	1	4	0	138
Chlef	12	0	6	24	106	3	16	21	151	0	44	39	16	0	3	16	101	0	9	0	567
Laghouat	19	0	4	4	29	2	28	11	52	0	37	16	17	0	4	0	15	0	6	0	244
O.E.Bouaghi	8	0	1	0	65	3	14	5	45	1	10	7	7	0	2	3	206	6	15	2	400
Batna	9	0	2	4	28	3	20	3	62	1	37	6	15	0	10	3	158	1	20	3	385
Bejaïa	34	0	5	13	72	6	32	12	85	2	76	19	35	0	14	14	132	0	25	6	582
Biskra	4	0	6	4	37	0	14	8	21	1	16	8	9	0	3	7	20	0	4	3	165
Béchar	27	0	1	2	33	0	9	5	89	0	24	22	11	1	2	3	60	0	6	1	296
Blida	27	0	9	10	61	3	30	11	137	5	81	26	32	1	16	8	277	3	48	17	802
Bouira	8	0	1	1	31	0	11	4	55	0	31	8	15	0	9	5	36	0	5	3	223
Tamanrasset	3	0	1	1	16	0	3	1	9	0	5	4	5	0	2	1	5	0	2	1	59
Tébessa	8	0	4	1	33	3	12	0	51	0	32	4	18	0	7	2	118	1	19	4	317
Tlemcen	15	0	4	3	34	0	6	1	70	1	39	12	1	0	4	3	128	0	22	3	346
Tiaret	10	0	2	5	27	0	7	1	46	1	13	5	14	1	1	3	33	0	4	0	173
Tizi Ouzou	37	0	9	19	106	4	39	22	192	4	63	36	25	0	11	16	59	0	15	3	660
Alger	259	3	80	83	1067	32	542	177	1161	29	602	171	397	12	150	92	2468	27	682	148	8182
Djelfa	7	0	0	2	8	0	4	1	31	0	12	9	7	0	3	0	47	0	2	1	134
Jijel	13	0	3	4	15	0	11	1	22	0	11	2	11	0	7	2	27	0	4	1	134
Sétif	41	0	9	24	57	4	28	17	178	5	108	43	53	1	24	30	514	2	59	18	1215
Saïda	7	0	1	1	13	1	1	0	20	1	8	1	3	0	0	2	7	0	0	0	66
Skikda	16	0	3	4	40	1	13	8	29	2	16	13	11	0	3	5	26	5	5	3	203
S.B.Abbes	16	0	1	2	28	1	10	3	266	0	137	13	13	4	9	1	463	0	118	23	1108
Annaba	33	1	11	9	57	2	45	15	74	2	53	8	26	0	11	6	103	0	37	9	502
Guelma	11	2	0	1	10	2	2	2	42	0	4	3	14	2	0	0	11	0	0	1	107
Constantine	44	0	9	9	98	5	32	17	131	6	52	28	44	1	17	8	400	1	51	17	970
Médéa	7	0	7	2	20	1	10	1	59	2	34	2	13	0	4	3	140	0	14	0	319
Mostaganem	4	0	2	1	21	2	6	0	40	1	12	2	5	0	4	0	38	0	9	3	150
M'sila	2	0	1	0	11	1	1	2	35	0	16	10	1	0	3	2	112	0	11	6	214
Mascara	5	0	0	1	13	1	4	5	44	1	12	4	1	0	0	2	176	0	11	2	282
Ouargla	12	0	2	8	109	1	36	9	76	2	33	12	31	1	5	5	44	0	11	0	397
Oran	38	0	14	9	163	6	68	22	199	5	102	27	85	0	35	19	699	3	113	22	1629

El Bayedh	3	0	0	0	4	0	2	0	6	0	0	1	5	0	0	0	9	0	1	0	31
Illizi	1	0	0	3	7	1	1	2	7	0	1	2	4	0	0	0	1	0	0	0	30
B.B.Arreidj	7	0	1	4	15	3	2	5	83	1	27	23	13	0	2	3	158	0	13	4	364
Boumerdès	16	0	5	7	49	0	23	11	119	2	39	21	17	0	3	6	106	1	17	4	446
El Taref	5	1	3	4	25	1	12	2	32	1	17	4	4	1	1	1	29	0	5	1	149
Tindouf	1	0	0	2	2	0	1	1	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	11
Tissemsilt	2	0	1	1	8	0	7	6	8	0	8	3	5	0	2	0	2	0	0	1	54
El Oued	15	0	0	5	54	1	21	7	308	0	88	33	11	0	3	21	507	0	70	7	1 151
Khenchela	2	0	0	1	9	0	2	3	22	2	16	2	0	0	0	0	12	0	0	0	71
Souk Ahras	3	0	2	2	11	0	4	4	21	1	5	5	3	0	2	1	7	0	2	0	73
Tipaza	13	0	4	3	31	0	12	6	74	2	37	13	9	0	3	2	70	0	13	0	292
Mila	17	0	1	2	16	0	6	2	41	4	19	12	6	0	5	4	50	0	9	6	200
Aïn Defla	15	0	6	2	84	1	24	11	72	0	39	5	5	0	2	2	29	0	5	3	305
Nâama	17	0	0	0	13	2	0	1	37	0	0	3	7	0	1	2	71	0	7	0	161
A.Temouchent	12	0	0	2	18	1	9	0	43	0	56	2	15	0	5	2	69	0	11	0	245
Ghardaïa	4	0	2	6	28	1	21	8	22	1	25	11	7	0	4	8	22	0	5	1	176
Rélizane	7	0	1	0	13	0	8	3	23	1	7	2	8	0	1	1	57	0	5	1	138
Tot. / Nat.	894	7	229	297	2804	98	1216	457	4421	87	2120	708	1078	25	399	316	7837	51	1494	328	24866

Source : http://www.cmrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2002/index.html.

**Annexe 21 bis : Répartition des inscriptions au registre du commerce par secteur
d'activité et par wilaya. Pers. physiques (2002)**

Tableau 17

Wilaya	Secteur d'activité																				Total Wilaya
	CCE - Détail				Service				Production				CCE. de Gros				Import et Export				
	Imm.	Reim	Mod	Rad.	Imm.	Reim	Mod	Rad	Imm.	Reim	Mod	Rad	Imm.	Reim	Mod	Rad	Imm.	Reim	Mod	Rad	
Adrar	404	18	78	145	187	1	27	33	203	2	48	41	33	0	11	10	1	0	0	7	1249
Chlef	881	60	187	383	508	34	74	107	788	37	473	121	236	13	52	91	1	0	0	6	4052
Laghouat	510	4	91	224	253	4	40	87	254	1	70	56	37	0	18	20	0	0	0	4	1673
O.E.Bouaghi	761	46	80	294	479	24	35	66	175	18	54	34	63	3	19	23	0	0	4	40	2218
Batna	1066	44	165	421	661	40	86	169	314	25	167	76	132	2	49	39	0	0	1	32	3489
Bejaïa	1002	16	169	458	788	11	109	247	289	7	43	78	150	1	33	57	3	0	1	19	3481
Biskra	880	19	146	458	460	4	65	165	404	9	101	75	32	0	22	27	0	0	1	3	2871
Béchar	465	13	102	206	311	11	26	91	1259	5	203	166	36	0	11	27	0	0	0	4	2936
Blida	1176	64	211	391	829	54	121	173	335	19	82	103	185	3	46	65	2	0	1	73	3933
Bouira	762	12	119	373	475	11	65	134	207	9	89	61	70	1	16	39	0	0	0	11	2454
Tamanrasset	313	5	50	66	183	7	28	25	155	6	49	21	32	0	24	2	0	0	0	0	966
Tébessa	529	21	113	219	417	13	50	95	228	10	119	68	97	3	27	27	0	0	2	11	2049
Tlemcen	1262	45	336	611	722	21	110	196	281	10	133	170	73	5	23	72	0	0	1	55	4126
Tiaret	844	35	157	308	463	25	50	88	419	19	83	82	93	7	31	28	0	0	0	5	2737
Tizi Ouzou	1593	29	167	758	1214	21	110	356	453	13	50	127	211	1	30	86	1	0	0	8	5228
Alger	6094	224	897	2546	4297	222	688	1292	1415	80	280	490	752	14	108	374	10	1	5	367	20156
Djelfa	531	19	91	274	356	7	42	73	332	17	119	84	82	1	28	25	1	0	0	7	2089
Jijel	1066	30	183	264	545	6	74	124	179	6	53	40	65	1	14	12	0	0	1	1	2664
Sétif	2382	75	458	1181	1070	41	161	397	323	23	114	166	192	3	47	152	1	0	3	196	6985
Saïda	493	11	152	204	224	9	39	63	206	4	71	52	12	3	7	13	0	0	0	1	1564
Skikda	1141	27	275	417	609	20	130	168	194	17	52	75	51	0	22	27	0	0	4	5	3234
S.B.Abbes	1076	48	281	365	464	14	135	101	1343	18	602	96	131	6	42	52	3	1	0	35	4813
Annaba	1271	12	265	583	747	11	161	221	335	4	68	85	88	2	19	44	1	0	0	19	3936
Guelma	769	25	110	447	309	10	34	113	213	14	66	71	17	1	10	18	0	0	0	2	2229
Constantine	1251	34	335	462	856	21	172	206	342	14	133	106	118	1	43	59	3	1	5	130	4292
Médéa	805	25	140	233	481	17	54	74	425	9	115	47	53	4	20	16	0	1	1	31	2551
Mostaganem	862	13	132	315	389	9	53	121	217	2	91	52	29	2	8	5	0	0	0	10	2310
M'sila	1227	30	209	551	686	20	54	174	344	7	103	96	61	0	16	82	1	0	0	58	3719
Mascara	914	40	172	269	408	13	50	89	207	14	71	62	83	9	27	38	2	0	1	72	2541
Ouargla	598	16	77	293	688	7	76	123	310	18	64	72	99	0	23	31	0	0	0	7	2502
Oran	1982	29	351	859	1115	27	144	369	416	20	85	147	240	6	67	111	3	0	3	183	6157
El Bayedh	327	7	54	128	157	3	20	31	147	5	15	29	9	0	0	6	0	0	0	1	939

Illizi	62	0	8	15	97	2	15	16	146	2	23	15	2	0	0	0	0	0	0	2	405
B.B.Argeridj	1 237	13	180	552	514	13	62	188	229	5	69	74	55	0	17	29	0	0	0	90	3 327
Boumerdès	890	15	119	319	773	26	74	193	290	5	52	58	145	0	19	49	2	0	1	19	3 049
El Taref	615	10	129	204	366	9	67	79	150	3	46	42	29	0	9	21	0	0	1	3	1 783
Tindouf	90	8	15	31	71	0	7	14	47	1	13	12	5	0	1	3	0	0	0	0	318
Tissemsilt	411	2	102	169	140	0	26	46	195	2	72	44	11	0	3	4	0	0	0	3	1 230
El Oued	711	20	116	283	592	5	58	127	1 491	3	626	182	46	0	9	119	4	0	0	52	4 444
Khenchela	389	16	74	146	140	4	22	40	260	11	112	39	19	0	14	12	0	0	1	4	1 303
Souk Ahras	521	12	103	209	237	3	39	55	196	4	49	49	26	2	6	13	0	0	0	0	1 524
Tipaza	875	30	152	302	458	14	79	126	201	7	78	67	65	2	16	29	0	0	0	32	2 533
Mila	1 149	15	162	493	462	5	57	118	214	4	86	82	79	2	19	43	0	0	0	20	3 010
Aïn Defla	892	25	240	301	352	11	68	111	239	9	82	76	59	2	30	27	0	0	2	10	2 536
Nâama	482	14	112	143	180	3	27	24	308	4	70	31	40	0	7	11	0	0	0	0	1 456
A.Temouchent	743	10	95	302	529	3	62	107	437	7	127	45	31	0	8	5	0	0	1	5	2 517
Ghardaïa	487	8	111	317	436	10	27	114	237	6	66	74	13	0	6	16	0	0	0	12	1 940
Rélizane	1 015	22	211	375	398	5	82	136	142	9	77	66	53	1	22	19	0	0	0	15	2 648
Tot. / Nat.	4580 6	1316	8282 7	1886 6	2709 6	851	3855	726 5	1749 4	544	5514	400 5	4240	101	1099	207 8	39	4	40	167 0	15016 6

Source : http://www.cnrc.org.dz/fr/stats/statistiques_2002/index.html.

Annexe 22 : Volume de mobilité dans la Daïra d'El Eulma

Volume de mobilité dans la Daïra d'El Eulma

Tableau 18

Communes	Voyageurs												Taxis	
	Nombre d'opérateurs		Moyens de transports									Total sièges		L/EX
	total	Privés	A/CA	A/B	M/C	F/B	C/A	M/B	FOU	Total				
El Eulma	<u>248</u>	<u>247</u>	<u>45</u>	<u>12</u>	<u>73</u>	<u>80</u>	<u>0</u>	<u>88</u>	<u>0</u>	<u>298</u>	<u>9835</u>	<u>67</u>	<u>222</u>	
Guelta Zerga	20	20	1	0	4	13	0	1	1	20	430	7	11	
Bazer Sakhra	30	30	1	0	7	23	0	0	0	31	654	12	18	
Total Daïra	298	297	47	12	84	116	0	89	1	349	10919	86	251	

Source : DPAT de la wilaya de Sétif : "Annuaire statistique, année 2007", p : 75, Ed. 2008, 135p.

Annexe 23 : Répartition superficielle par type et espace d'utilisation des sols dans la ville d'El Eulma

Tableau 19

Secteur urbain	1		2		3		4		5	
	Superficie en ha	% du secteur	Superficie en ha	% du secteur	Superficie en ha	% du secteur	Superficie en ha	% du secteur	Superficie en ha	% du secteur
Habitation	67,63	51,6	50,70	68,6	79,52	50,97	121,89	75,71	142,78	70,61
Commerce général	7,73	5,90	0,08	0,11	2,64	1,69	0	0	0	0
Total	131	100	73,9	100	156	100	161	100	202,2	100

Source : MUTAOUA K. A. : "La ville d'El Eulma, population, l'urbain et problématique de l'aménagement urbain", p : 139, *Mémoire de Magister*, Institut des Sciences de la Terre, Université "Mentor", Constantine, 1994 (Mémoire en langue arabe).

**Annexe 24 : Répartition des commerçants inscrits par secteur d'activités et par région.
Région EST (2006)**

Tableau 20

Wilaya	Production industrielle			Production artisanale			Commerce de Gros			Import et Export			Commerce de Détail			Services			Tot. Secteurs		
	PP	PM	Tot.	P P	PM	Tot.	PP	PM	Tot.	P P	PM	Tot.	PP	PM	Tot.	PP	PM	Tot.	PP	PM	T ot. G
Oum El Bouaghi	23 72	404	277 6	16 4	36	200	65 9	70	729		101 1	101 1	98 48	77	992 5	47 35	609	534 4	17 77 8	220 7	19 98 5
Batna	44 79	547	502 6	51	23	74	15 01	186	168 7		434	434	14 28	84	143 70	95 49	429	997 8	29 86 6	170 3	31 56 9
Tébessa	23 83	509	289 2	0	1	1	99 6	139	113 5		415	415	77 76	52	782 8	45 55	347	490 2	15 71 0	146 3	17 17 3
Jijel	28	292	309	5	0	5	58	88	677		67	67	11	105	112	66	260	692	21	812	21
Sétif	<u>45</u> <u>68</u>	<u>158</u> <u>9</u>	<u>615</u> <u>7</u>	<u>26</u> <u>8</u>	<u>11</u>	<u>279</u>	<u>19</u> <u>35</u>	<u>449</u>	<u>238</u> <u>4</u>		<u>145</u> <u>9</u>	<u>145</u> <u>9</u>	<u>26</u> <u>36</u> <u>3</u>	<u>382</u>	<u>267</u> <u>45</u>	<u>13</u> <u>03</u> <u>8</u>	<u>774</u>	<u>138</u> <u>12</u>	<u>46</u> <u>17</u> <u>2</u>	<u>466</u> <u>4</u>	<u>50</u> <u>83</u> <u>6</u>
Skikda	37 17	563	428 0	86	12	98	49 9	158	657		149	149	13 72 9	163	138 92	84 65	500	896 5	26 49 6	154 5	28 04 1
Annaba	26 73	788	346 1	40 1	60	461	63 7	273	910		401	401	10 88 3	298	111 81	76 32	915	854 7	22 22 6	273 5	24 96 1
Guelma	20 41	275	231 6	56	12	68	22 2	46	268		33	33	78 65	56	792 1	42 14	192	443 3	14 42 5	614	15 03 9
Constantine	32 34	123 1	446 5	11 49	302	145 1	15 87	577	216 4		138 9	138 9	16 99 9	372	173 71	10 09 9	130 1	114 00	33 06 8	517 2	38 24 0
M'sila	33 31	347	367 8	91	4	95	88 1	71	952		242	242	15 17 8	45	152 23	78 14	126	794 0	27 29 5	835	28 13 0
Bordj	21	636	279	15	5	20	52	74	603		356	356	12	70	124	59	225	614	21	136	22

Bou Arreridj	57		3				9						38		54	16		1	00	6	36	
													4						1		7	
El Taref	15	288	184	57	14	71	19	41	234		82	82	69	56	696	40	284	431	12	74	765	13
	59		7				3						05		1	29		3	3			50
Khenc hela	19	311	225	68	42	110	29	39	331		28	28	51	23	515	22	256	252	97		699	10
	44		5				2						33		6	67		3	04			40
Souk Ahras	17	219	194	15	8	23	23	30	261		19	19	62	66	631	29	226	314	11	13	568	11
	29		8				1						48		4	15		1	8			70
Mila	25	406	293	29	15	313	75	65	822		148	148	12		122	61	289	648	21	98	101	22
	26		2	8			7						5	87	92	94		3	0	0		99
Total / Est	41	840	499	27	545	326	11	230	138		623	623	17	193	178	98	673	104	33	261		35
	51	5	23	24		9	50	6	14		3	3	68	6	835	11	3	851	07	58		69
	8						8						99			8			67			25

Source : Ministère du Commerce (MC) : Centre National du Registre de Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, Statistiques 2006", p : 68; Alger, avril 2007, 90 p.

**Annexe 25 : Répartition des commerçants actifs par secteur d'activités et par région
(2006)**

Tableau 21

Wilaya	Prod. Ind.			Prod. Art.			CCE Gros			Import et Export			CCE Détail			Services			Tot. Secteurs			Total National (%)	
	PP	P M	Tot.	P P	P M	Tot.	PP	P M	Tot.	P P	P M	Tot.	PP	P M	Tot.	PP	P M	Tot.	PP	PM	Tot.		
Centre	45919	18936	64882	2061	792	2853	1648	5594	22032	11350	11350	166526	4016	170542	120277	19104	139381	351221	59819	411040	36,60		
Est	<u>41518</u>	<u>8405</u>	<u>49923</u>	<u>2724</u>	<u>545</u>	<u>3269</u>	<u>11508</u>	<u>2306</u>	<u>13814</u>			<u>6233</u>	<u>6233</u>	<u>176899</u>	<u>1936</u>	<u>178835</u>	<u>98118</u>	<u>6733</u>	<u>104851</u>	<u>330767</u>	<u>26158</u>	<u>356925</u>	<u>31,80</u>
Ouest	30494	5341	35835	1039	104	1143	9640	1574	11214			3269	3269	120471	952	121423	59819	4869	64688	221463	16109	237572	21,10
Sud	19156	3448	22604	503	78	581	3654	975	4629			622	622	50876	932	51808	33906	3728	37634	108095	9783	117878	10,50
Totale	137087	36157	173244	6327	1519	7846	41240	10449	51689	0		21474	21474	514772	7836	522608	312120	34434	346554	1011546	111869	1123415	100

Source : Ministère du Commerce (MC) : Centre National du Registre de Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, Statistiques 2006", p : 67, ¹ Alger, avril 2007, 90 p.

Annexe 25 bis : Répartition des commerçants actifs par secteur d'activités et par région (2005)

Tableau 22

Wilaya	Production industrielle			Production artisanale			CCE Gros			Import et Export			CCE Détails			Services			Tot. Secteurs			Total National (%)
	PP	P M	Tot.	P P	P M	T ot.	PP	P M	To t.	P P	P M	To t.	PP	P M	Tot.	PP	P M	Tot.	PP	PM	Tot.	
Ce ntr e	418 58	17 10 3	589 61	20 12	76 2	27 72	15 48 5	48 09	20 29 4		11 78 3	11 78 3	156 017	36 26	159 643	108 205	16 95 9	125 166	323 577	550 42	378 619	36,5 0
Est	<u>378</u> <u>68</u>	<u>76</u> <u>28</u>	<u>454</u> <u>96</u>	<u>27</u> <u>15</u>	<u>53</u> <u>1</u>	<u>32</u> <u>46</u>	<u>10</u> <u>81</u> <u>6</u>	<u>20</u> <u>54</u>	<u>12</u> <u>87</u> <u>0</u>		<u>63</u> <u>84</u>	<u>63</u> <u>84</u>	<u>166</u> <u>155</u>	<u>17</u> <u>61</u>	<u>167</u> <u>916</u>	<u>874</u> <u>56</u>	<u>61</u> <u>20</u>	<u>935</u> <u>76</u>	<u>305</u> <u>010</u>	<u>244</u> <u>78</u>	<u>329</u> <u>488</u>	<u>31,8</u> <u>0</u>
Ou est	282 40	48 22	330 62	10 81	10 3	11 84	89 88	13 66	10 35 4		33 77	33 77	113 176	85 1	114 027	537 80	44 56	582 36	205 265	149 75	220 240	21,2 0
Sud	177 70	31 84	209 54	51 1	80 1	59 1	32 28	86 0	40 88		67 6	67 6	481 02	87 4	489 76	297 63	33 13	330 76	993 74	898 7	108 361	10,5 0
Tot al	125 736	32 73 7	158 473	63 19	14 76	77 93	38 51 7	90 89	47 60 6		22 22 0	22 22 0	483 450	71 12	490 562	279 204	30 84 8	310 054	933 226	103 482	103 670 8	100

Source : Ministère du Commerce (MC) : Centre National du Registre de Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, Statistiques 2005", p : 67, Alger, Mai 2006, 98p.

Annexe 26 : Répartition des inscriptions au registre du commerce par Région (2005)

La wilaya d'Alger comprend 128201 commerçants à la fin 2005, soit 12,51 % de l'ensemble. Sétif reste la 2^{ème} wilaya en nombre de commerçants avec 4,70 %, suivie par Oran avec 4,50%, Constantine 3,40 %, Tizi Ouzou 3,80 % et Bejaia 3,20 %.

Les inscriptions de l'année 2005 ont été enregistrées pour l'essentiel dans :

- Les commerces de détail avec 51 % et de gros 6 %
- Les services : 25 %
- Le BTPH/ Industrie : 15 %
- L'import-export : 2 %

Les régions "Centre" et "Est" totalisent les deux tiers du nombre global des inscriptions effectuées par les personnes physiques qui sont de l'ordre de 36 et 32 %. Pour les personnes morales, la région "Centre" totalise à elle seule, 58 % des inscriptions et la région "Est" 22%.

Concernant les régions "Ouest" et "Sud", leur part est respectivement 23 % et 9 % (personnes physiques). S'agissant des personnes morales, ces taux sont respectivement 14 et 6 %.

Tableau 23

Régions	Personnes Physiques					Personnes Morales						Total Wilaya
	Imm.	Réim.	Mod	Rad	S/Tot	Im	Réim.	Mod	Rad	S/To	D. Actes	
Centre	46681	1572	11121	17655	77029	6884	25	11121	17655	77029	11363	91149
Est	<u>38780</u>	<u>16040</u>	<u>10420</u>	<u>15890</u>	<u>66694</u>	<u>2657</u>	<u>14</u>	<u>10420</u>	<u>15890</u>	<u>66694</u>	<u>5139</u>	7261
Ouest	26389	1375	7139	11001	45904	1689	15	7139	11001	45904	2845	48977
Sud	12906	328	2834	5343	21420	934	2	2834	5343	21420	1572	23160
Total	124756	48793	31523	49889	211047	12164	56	8642	3538	24400	20919	235447

Source : MC : CNRC : "Inscriptions..., statistiques 2005", p : 17, op. cit.

Annexe 27 : Répartition des commerçants actifs par wilaya (2005)

Tableau 28

Wilaya	Nombre de commerçants actifs		Total
	Personnes Physiques	Personnes Morales	
Adrar	8645	842	9487
Chlef	21723	3035	24758
Laghouat	9885	1086	10971
Oum El Bouaghi	17091	2148	19239
Batna	26379	1436	27815
Bejaïa	30279	2920	33199
Biskra	15511	620	16131
Béchar	9971	896	10867
Blida	29553	3288	32841
Bouira	15445	1000	16445
Tamanrasset	6041	291	6332
Tébessa	14597	1277	15867
Tlemcen	29358	1407	30765
Tiaret	21150	831	21981
Tizi Ouzou	35131	3644	38775
Alger	100781	27420	128201
Djelfa	16363	764	17127
Jijel	19639	719	20358
Sétif	<u>43925</u>	<u>4167</u>	<u>48092</u>
Saïda	9687	415	10102
Skikda	23903	1220	25123
Sidi Bel Abbes	18347	1095	19442
Annaba	20781	2129	22910
Guelma	13395	572	13967
Constantine	30258	4435	34693
Médéa	18599	850	19449
Mostaganem	15373	692	16065
M'sila	25681	779	26460
Mascara	20512	1069	21581

Ouargla	16801	2153	18953
Oran	39309	6353	45662
El Bayedh	6239	169	6408
Illizi	2315	117	2432
Bordj Bou Arreridj	19427	1329	20756
Boumerdès	21547	2393	23940
El Taref	11630	658	12288
Tindouf	2731	125	2856
Tissemsilt	6360	306	6666
El Oued	14799	937	15736
Khenchela	9242	670	9912
Souk Ahras	10304	513	10817
Tipaza	17102	1316	18418
Mila	20130	892	21022
Aïn Defla	16288	1873	18161
Nâama	7637	275	7912
Aïn Témouchent	12324	390	12714
Ghardaïa	9904	893	10797
Rélizane	19234	667	19901
Total national	931326	93076	1024402

Source : MC : CNRC : "Inscriptions..., statistiques 2005", p : 54, op. cit.

**Annexe 28 : Part des commerçants actifs par rapport à la pop. en ordre décroissant
(2006)**

Tableau 29

Wilaya	Population Estimations pour 2006	Nombre de commerçants	Ratio (1 commerçant pour x habitants)
Alger	2846580	139057	20
Sétif	<u>1447392</u>	<u>50972</u>	<u>29</u>
Oran	1363315	49122	28
Tizi Ouzou	1210779	42411	29
Constantine	901194	37826	24
Bejaïa	941424	35478	27
Blida	878380	35137	25
Tlemcen	937325	32895	28
Batna	1075806	30679	36
M'sila	929682	28092	33
Skikda	877870	27382	32
Chlef	962596	26957	36
Boumerdès	717963	26032	28
Annaba	614247	24333	25
Tiaret	826253	23494	35
Mascara	752148	23158	32
Mila	758115	22740	33
Bordj Bou Arreridj	629947	22206	28
Jijel	641763	21930	29
Rélizane	713669	21073	34
Sidi Bel Abbes	585811	20984	28
Oum El Bouaghi	578407	20813	28
Médéa	890644	20552	43
Ouargla	530330	20411	26
Tipaza	564075	19710	29
Aïn Defla	743812	19284	39

Bouira	698833	18026	39
Djelfa	955639	17921	53
Mostaganem	703611	17450	40
Biskra	672941	17193	39
Tébessa	624788	17058	37
El Oued	604805	17006	36
Guelma	474496	14973	32
Aïn Témouchent	363461	13655	27
El Taref	400648	13113	31
Béchar	254922	11645	22
Souk Ahras	407142	11631	35
Laghouat	373761	11577	32
Ghardaïa	354611	11539	31
Saïda	314162	10769	29
Adrar	364993	10561	35
Khenchela	371957	10396	36
Nâama	144044	8441	17
Tamanrasset	167022	7192	23
Tissemsilt	299946	7055	43
El Bayedh	197340	6659	30
Tindouf	32067	3212	10
Illizi	41754	2662	16
Total national	32788832	1102408	30

Source : MC : CNRC : "Inscriptions..., statistiques 2006", p : 58, op. cit.

Annexe 28 bis : Part des commerçants actifs par rapport à la population en ordre décroissant (2005)

Tableau 30

Wilaya	Population (ONS Estimations 2005)	Nombre de commerçants	Pourcentage (%)
Alger	2810117	128201	4,56
Sétif	<u>1456248</u>	<u>48092</u>	<u>3,30</u>
Oran	1343763	45662	3,40
Tizi Ouzou	1195926	38775	3,24
Constantine	889211	34693	3,90
Bejaïa	929295	33199	3,57
Blida	866375	32841	3,79
Tlemcen	924414	30765	3,33
Batna	1075806	27815	2,59
M'sila	914019	26460	2,89
Skikda	866104	25123	2,90
Chlef	949258	24758	2,61
Boumerdès	708621	23940	3,38
Annaba	606775	22910	3,78
Tiaret	813624	21981	2,70
Mascara	742536	21581	2,91
Mila	747704	21022	2,81
Bordj B. Arreridj	620432	20756	3,35
Jijel	632973	20358	3,22
Rélizane	704248	19901	2,83
Médéa	878932	19449	2,21
Sidi Bel Abbes	577647	19442	3,37
Oum El Bouaghi	570869	19239	3,37
Ouargla	519720	18954	3,65
Tipaza	556628	18418	3,31
Aïn Defla	733152	18161	2,48
Djelfa	935460	17127	1,83

Bouira	689787	16445	2,38
Biskra	660627	16131	2,44
Mostaganem	694262	16065	2,31
Tébessa	615356	15874	2,58
El Oued	592079	15736	2,66
Guelma	468820	13967	2,98
Aïn Témouchent	358654	12714	3,54
El Taref	394190	12288	3,12
Laghouat	366466	10971	2,99
Béchar	251213	10867	4,33
Souk Ahras	402086	10817	2,69
Ghardaïa	347701	10797	3,11
Saïda	309684	10102	3,26
Khenchela	366410	9912	2,71
Adrar	358303	9487	2,65
Nâama	141951	7912	5,57
Tissemsilt	295401	6666	2,26
El Bayedh	193735	6408	3,31
Tamanrasset	163274	6332	3,88
Tindouf	31456	2856	9,08
Illizi	40793	2432	5,96
Total national	32312105	1024402	3,17

Source : MC : CNRC : "Inscriptions..., statistiques 2005", p : 58, op. cit.

Annexe 29 : Répartition des inscriptions au registre du commerce, Région EST (2005)**Tableau 31**

Wilaya	Personnes Physiques					Personnes Morales						D. Actes	Total Wilaya
	Imm.	Réim.	Mod.	Rad.	S/Tot.	Imm.	Réim.	Mod.	Rad.	S/Tot.			
Oum El Bouaghi	2257	336	495	931	4019	225	3	95	34	357	339	4376	
Batna	3359	145	836	1376	5716	158	1	164	50	373	330	6089	
Tébessa	1440	128	391	599	2558	117	1	124	22	264	265	2822	
Jijel	2454	72	521	1105	4152	125	0	47	32	204	208	4356	
Sétif	5269	155	1516	1942	8882	556	1	434	214	1205	1176	10087	
Skikda	3090	110	766	1022	4988	147	3	91	41	282	210	5270	
Annaba	3109	65	885	1412	5471	147	0	196	95	565	519	6036	
Guelma	1805	147	558	665	3175	55	1	37	26	119	103	3294	
Constantine	3649	93	1374	1121	6237	501	1	343	133	978	942	7215	
M'sila	3086	55	788	1343	5272	85	1	93	39	218	218	5490	
Bordj Bou Arreridj	2738	71	663	1291	4763	179	0	153	80	412	390	5175	
Taref	1703	30	537	718	2988	64	0	69	25	158	121	3146	
Khenchela	1040	86	165	560	1851	39	2	13	23	77	61	1928	
Souk Ahras	1258	47	412	492	2209	31	0	25	13	69	74	2278	
Mila	2538	64	513	1313	4413	101	0	54	31	186	183	4599	
Total régional	38780	1604	10420	15890	66694	2657	14	1938	858	5467	5139	72161	

Source : Ministère du Commerce (MC) : Centre National du Registre de Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, Statistiques 2005", p : 18, Alger, mai 2006, 98 p.

**Annexe 30 : Variation du nombre global des inscriptions au registre du commerce
(2005)**

Tableau 32

Wilaya	Personnes Physiques			Personnes Morales			Total		
	2004	2005	Evol. %	2004	2005	Evol. %	2004	2005	Evol. %
Adrar	2317	2122	-8	168	143	-15	2485	2265	-9
Chlef	4894	5306	8	576	649	13	5470	5955	9
Laghouat	2180	2071	-5	221	183	-17	2401	2254	-6
O.E. Bouaghi	3283	4019	22	512	357	-30	3795	4376	15
Batna	4872	5716	17	349	373	7	5221	6089	17
Bejaïa	5682	7036	24	694	837	21	6376	7873	23
Biskra	3525	3647	3	139	168	21	3664	3815	4
Béchar	2031	2217	9	209	190	-9	2240	2407	7
Blida	5212	6154	18	871	885	2	6083	7039	16
Bouira	3033	3826	26	202	261	29	3235	4087	26
Tamanrasset	1331	1330	0	63	57	-10	1394	1387	-1
Tébessa	2528	2558	1	287	264	-8	2815	2822	0
Tlemcen	6096	7471	23	344	379	10	6440	7850	22
Tiaret	3955	4049	2	158	173	9	4113	4222	3
Tizi Ouzou	7114	9066	27	779	878	13	7893	9944	26
Alger	21093	26750	27	7032	9190	31	28125	35940	28
Djelfa	2806	2793	0	132	128	-3	2938	2921	-1
Jijel	3644	4152	14	153	204	33	3797	4356	15
Sétif	7876	8882	13	1140	1205	6	9016	10087	12
Saïda	1877	1936	3	76	85	12	1953	2021	3
Skikda	4143	4988	20	236	282	19	4379	5270	20
S.B.Abbes	4380	4771	9	220	208	-5	4600	4979	8
Annaba	5356	5471	2	579	565	-2	5935	6036	2
Guelma	2669	3175	19	111	119	7	2780	3294	18
Constantine	5569	6237	12	1031	978	-5	6600	7215	9
Médeâ	2986	3387	13	192	142	-26	3178	3529	11
Mostaganem	2909	3475	19	135	187	39	3044	3662	20
M'sila	5115	5272	3	198	218	10	5313	5490	3
Mascara	4120	4813	17	239	182	-24	4359	4995	15
Ouargla	3079	3272	6	455	431	-5	3534	3703	5
Oran	7178	7986	11	1567	1529	-2	8745	9515	9
El Bayedh	1225	1191	-3	25	24	-4	1250	1215	-3
Illizi	464	436	-6	19	20	5	483	456	-6
Bordj Bou Arreridj	4421	4763	8	347	412	19	4768	5175	9
Boumerdès	4378	5055	15	543	575	6	4921	5630	14

El Taref	2856	2988	5	136	158	16	2992	3146	5
Tindouf	519	652	26	19	18	-5	538	670	25
Tissemsilt	1317	1493	13	46	55	20	1363	1548	14
El Oued	3460	3474	0	225	294	31	3685	3768	2
Khenchela	2096	1851	-12	64	77	-20	2160	1928	-11
Souk Ahras	2012	2209	10	92	69	-25	2104	2278	8
Tipaza	3414	3850	13	318	334	5	3732	4184	12
Mila	4305	4413	3	190	186	-2	4495	4599	2
Aïn Defla	3652	3806	4	268	241	-10	3920	4047	3
Nâama	1850	1684	-9	43	59	37	1893	1743	-8
Aïn Temouch.	2676	3100	16	55	81	47	2731	3181	16
Ghardaïa	2204	2199	0	168	236	40	2372	2435	3
Rélizane	3807	3935	3	122	111	-9	3929	4046	3
Total national	187509	211047	13	21748	24400	12	209257	235447	13

Source : Ministère du Commerce (MC) : Centre National du Registre de Commerce (CNRC) : "Inscriptions au registre de commerce, Statistiques 2005", p : 22, Alger, mai 2006, 98 p.

Annexe 31 : Répartition des commerçants (PP) par secteur d'activité (2006)

Tableau 33

Wilaya	Secteurs d'activités					Total
	Pro. Ind.	Pro. Art.	CCE gros	CCE dét.	Services	
Adrar	1845	30	403	5113	2235	9626
Chlef	3174	393	1534	11821	6970	23892
Laghouat	2029	107	421	5128	3226	10911
O.E. Bouaghi	2372	164	659	9848	4735	17778
Batna	4479	51	1501	14286	9549	29866
Bejaïa	3837	205	1431	15390	11817	32680
Biskra	2590	0	442	9446	4644	17122
Béchar	1961	87	333	4900	3474	10755
Blida	4000	100	2101	14617	11399	32217
Bouira	2066	9	489	8640	5928	17132
Tamanrasset	1405	1	491	3428	1772	7097
Tébessa	2383	0	996	7326	4555	15710
Tlemcen	3584	48	1274	17967	9127	32000
Tiaret	3992	283	1260	11742	5516	22793
Tizi Ouzou	4739	3	1372	18461	13875	38450
Alger	13148	1188	5465	49843	40069	109718
Djelfa	3609	13	1066	8972	3529	17189
Jijel	2805	5	589	11097	6669	21165
Sétif	<u>4568</u>	<u>268</u>	<u>1935</u>	<u>26363</u>	<u>13038</u>	<u>46172</u>
Saïda	1802	90	256	5572	2617	10337
Skikda	3717	86	499	13729	8465	26496
S. B. Abbes	2576	43	1153	11409	5275	20456
Annaba	2673	401	637	10883	7632	22226
Guelma	2041	56	222	7865	4241	14425
Constantine	3234	1149	1587	16999	10099	33068
Médéa	2856	13	729	10617	5546	19761
Mostaganem	2348	84	374	9340	4711	16857
M'sila	3331	91	881	15178	7814	27295

Mascara	2435	118	1218	12266	5643	21680
Ouargla	3252	150	925	7760	7092	19179
Oran	4815	132	2666	21465	12970	42048
El Bayedh	1461	1	106	3750	1165	6483
Illizi	904	6	57	892	952	2811
B.B.Arreridj	2157	15	529	12384	5916	21001
Boumerdès	3423	48	1153	9554	9484	23662
El Taref	1559	57	193	6905	4029	12743
Tindouf	492	35	46	1514	1195	3282
Tissemsilt	1341	5	125	3775	1550	6796
El Oued	2606	0	334	7893	5621	16454
Khenchela	1944	68	292	5133	2267	9704
Souk Ahras	1729	15	231	6248	2915	11138
Tipaza	2401	53	677	8848	6442	18422
Mila	2526	298	757	12205	6194	21980
Aïn Defla	2666	36	421	9757	5218	18098
Nâama	1888	46	228	4109	1929	8200
Aïn Témouchent	1367	95	303	7230	4314	13309
Ghardaïa	2072	87	202	4802	3695	10858
Rélizane	2885	94	677	11846	5002	20504
Total Nat.	137087	6327	41240	514772	312120	1011546
Taux total	13,60%	0,60%	4%	50,90%	30	100%

Source : MC : CNRC : "Inscriptions..., statistiques 2006", p : 60, op. cit.

Annexe 31 bis : Répartition des commerçants (PP) par secteur d'activité (2005)

Tableau 34

Wilaya	Secteurs d'activités					Total
	Pro. Ind.	Pro. Art.	CCE gros	CCE dét.	Services	
Adrar	1671	32	321	4751	1915	8690
Chlef	2894	414	1315	10897	6281	21801
Laghouat	1982	104	360	4854	2931	10231
Oum El Bouaghi	2176	154	604	9172	4041	16120
Batna	4002	54	1363	13547	7722	26688
Bejaïa	3426	207	1419	14766	10621	30439
Biskra	2483	0	416	8965	4114	15978
Béchar	1840	87	304	4698	3058	9987
Blida	3745	83	2010	13726	10277	29841
Bouira	1848	9	467	8005	5216	15545
Tamanrasset	1175	1	403	3076	1546	6201
Tébessa	2197	0	868	7326	3904	14295
Tlemcen	3385	47	1226	16773	8188	29619
Tiaret	3782	297	1208	11034	4907	21228
Tizi Ouzou	4074	4	1315	17288	12278	34959
Alger	11970	1141	5115	46104	36073	100403
Djelfa	3432	13	1028	8730	3184	16387
Jijel	2583	5	549	10400	6093	19630
Sétif	<u>4073</u>	<u>274</u>	<u>1881</u>	<u>25133</u>	<u>11965</u>	<u>43326</u>
Saïda	1642	93	238	5298	2398	9669
Skikda	3313	93	461	12800	7449	24116
S. B. Abbes	2380	44	997	10551	4646	18618
Annaba	2513	389	618	10273	7040	20833
Guelma	1889	57	222	7411	3811	13967
Constantine	2869	1121	1420	15508	9123	30041
Médéa	2662	13	671	10088	5173	18607
Mostaganem	1969	90	332	8747	4329	15467

M'sila	3164	96	882	14310	7112	25564
Mascara	2270	124	1127	11447	5081	20049
Ouargla	2925	153	837	7480	6242	17637
Oran	4348	137	2497	20279	11496	38757
El Bayedh	1472	0	90	3610	1082	6254
Illizi	828	6	51	807	826	2518
B.B.Arreridj	1956	15	519	11543	5375	19408
Boumerdès	3083	46	1115	8928	8461	21633
El Taref	1464	57	192	6461	3681	11855
Tindouf	471	35	38	1388	941	2873
Tissemsilt	1268	5	118	3563	1423	6377
El Oued	2516	0	306	7468	4902	15192
Khenchela	1851	72	266	5016	1995	9200
Souk Ahras	1596	16	218	5896	2607	10333
Tipaza	2199	48	631	8378	5862	17118
Mila	2222	312	753	11359	5565	20211
Aïn Defla	2525	34	399	9107	4779	16844
Nâama	1834	49	218	3841	1686	7628
Aïn Témouchent	1275	100	289	6751	3912	12327
Ghardaïa	1879	93	192	4615	3288	10067
Rélizane	2615	95	648	11282	4632	19272
Total Nat.	125736	6319	38517	483450	279204	933226
Taux total	13,50%	0,70%	4,10%	51,80%	29,90%	100%

Source : MC : CNRC : "Inscriptions..., statistiques 2005", p : 64, op. cit.

Annexe 32 : Les immatriculations des quarante-huit wilayas en Algérie

Immatriculations des wilayas en Algérie

Tableau 35

Codes	Wilayas	Codes	Wilayas	Codes	Wilayas
01	Adrar	17	Djelfa	33	Illizi
02	Chlef	18	Jijel	34	Bordj Bou Arréridj
03	Laghouat	19	Sétif	35	Boumerdès
04	Oum El Bouaghi	20	Saïda	36	El Tarf
05	Batna	21	Skikda	37	Tindouf
06	Bejaïa	22	Sidi Bel Abbès	38	Tissemsilt
07	Biskra	23	Annaba	39	El Oued
08	Bechar	24	Guelma	40	Khenchela
09	Blida	25	Constantine	41	Souk Ahras
10	Bouira	26	Médéa	42	Tipaza
11	Tamanrasset	27	Mostaganem	43	Mila
12	Tébessa	28	M'Sila	44	Aïn Defla
13	Tlemcen	29	Mascara	45	Naâma
14	Tiaret	30	Ouargla	46	Aïn Témouchent
15	Tizi Ouzou	31	Oran	47	Ghardaïa
16	Alger	32	El Bayadh	48	Relizane

Source : Loi n° 84-09 du 4 février 1984, modifiée et complétée relative à l'organisation territoriale du Pays. J.O n°6 du 7 février 1984.

Annexe 33 : Les secteurs d'urbanisations définis par le PDAU d'El Eulma 2007-2008



Figure 2 : Périmètres des secteurs d'urbanisation définis par le PDAU de la commune d'El Eulma révisé – 2007-2008

@ PDAU d'El Eulma de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) scanné par Gherbi à l'IRG de Lyon en 2008

Annexe 34 : Modèles de découpage parcellaire existant dans la place "Doubaï" et son environnement immédiat

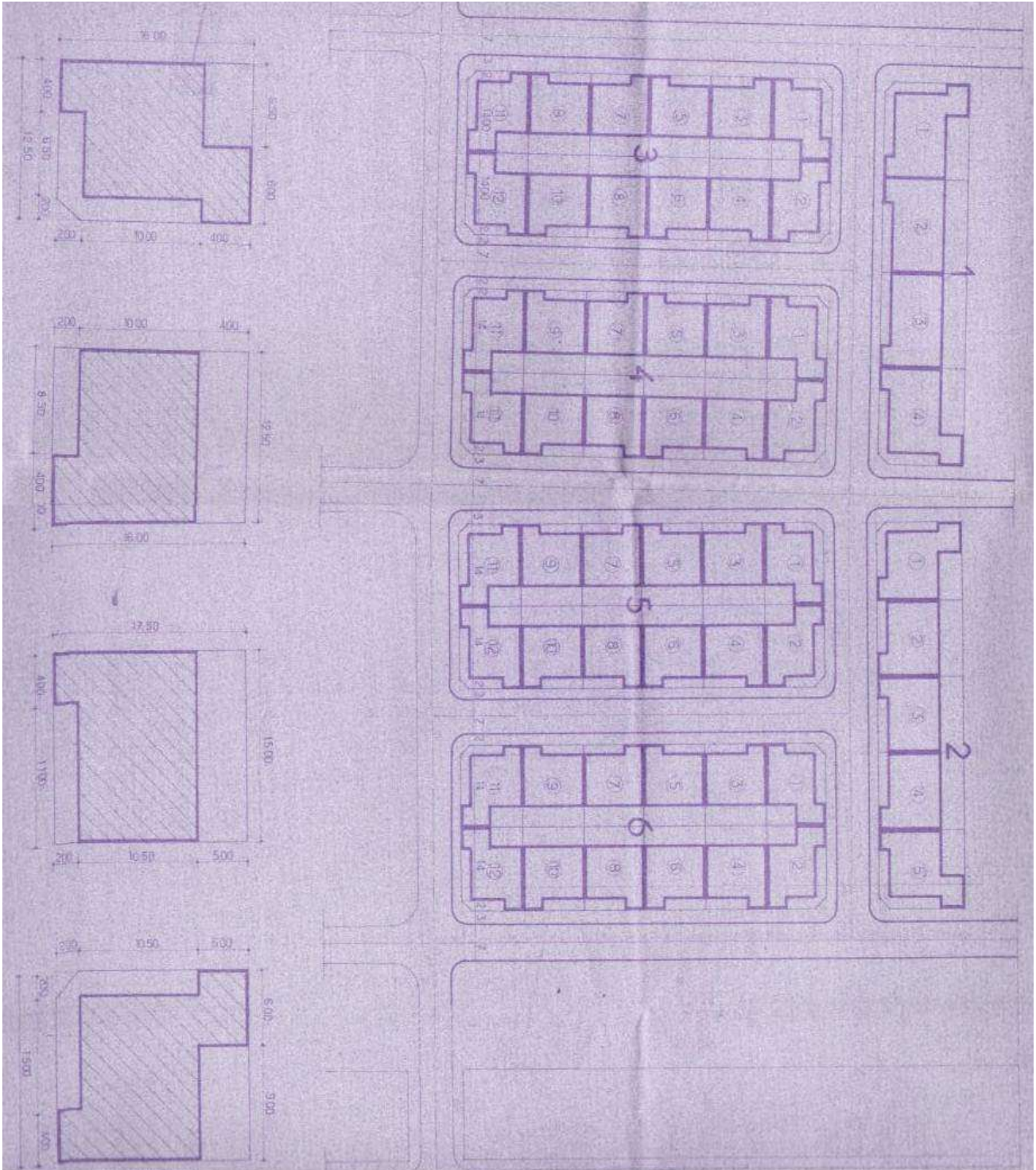


Figure 3 : Différents modèles du découpage parcellaire existant dans la place "Doubaï" et son environnement immédiat

© Plan du découpage parcellaire de l'AWGRFU (antenne d'El Eulma) scanné par Gherbi à l'IRG de Lyon en 2008.

Annexe 35 : Réglementation des espaces commerciaux et exercice du commerce

Résumé élaboré par M. Gherbi (auteur de la thèse)

Le décret exécutif de 2009 relatif aux implantations et aménagement des espaces commerciaux et activités commerciales⁸²¹ a été formalisé dans un cadre coordonné et concerté. Son application devait contribuer à résorber considérablement le marché informel et permettre d'assurer une bonne régulation du marché intérieur tout en générant des richesses et des emplois.

Ce texte est venu remplacer les décrets de 1993⁸²² et appliquer les articles 26, 27 et 28 de la loi de 2004⁸²³. Il vise à mettre fin progressivement aux dysfonctionnements et dérèglements induits par l'implantation désordonnée des espaces commerciaux et les activités de distribution des produits de gros et de détail. Ces dérèglements ont concerné par exemple :

1. l'implantation sans étude préalable des méga-marchés ayant des conséquences néfastes sur l'environnement, la santé et la sécurité des citoyens ;
2. ou bien la prépondérance de certaines activités commerciales troublant l'ordre public dans les zones urbaines ;
3. ou même l'implantation de grandes surfaces genre supérettes ou supermarchés dépourvus de parkings ou d'aires de stationnement adéquats dans les centres des grandes villes et parfois dans les carrefours engendrant des embouteillages.

Cette réalité a concerné également les marchés de gros des fruits et légumes, les marchés de détail, à bestiaux, et de voitures d'occasion ainsi que d'autres marchés hebdomadaires dont leur fonctionnement s'est généralement caractérisé par :

- la gestion et l'organisation ambiguës et l'absence d'hygiène, de salubrité et d'entretien ;
- la prolifération de nombreuses activités commerciales nuisibles aux citoyens et à l'environnement ;
- la vente des produits non conformes et contrefaits et l'absence de facturation ou utilisation des chèques dans les transactions commerciales ;
- et la présence des intermédiaires effectuant des reventes successives d'un même produit, ce influe considérablement sur les prix.

⁸²¹ Décret exécutif n° 09-182 du 12.05.2009 fixant les conditions et les modalités d'implantation et d'aménagement des espaces commerciaux et d'exercice de certaines activités commerciales, In JORA n° 30 du 20.05.2009.

⁸²² Décrets exécutifs n° 93-237 du 10.10.1993 relatif aux activités commerciales, artisanales et professionnelles non sédentaires et n° 93-269 du 09.11.1993 relatif aux marchés de gros des fruits et légumes.

⁸²³ Loi n° 04-08 du 14.08.2004 relatives aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Résumé

L'apparition des marchés informels en Algérie connus par "Doubaï" est une conséquence de l'impact du commerce informel transnational conjugué à l'émergence et la multiplication des importateurs informels, commerçants et négociants occasionnels dans les milieux urbains. Ces marchés se sont greffés dans les espaces péricentraux et périphériques des villes et ont enclenché des dynamiques urbaines et régionales sortant du cadre de la planification et maîtrise de gestion des villes.

Certains de ces marchés rayonnent à l'échelle internationale et exercent un pouvoir important sur l'ensemble de leurs régions. La place "Doubaï" à El Eulma illustre cette situation et constitue un modèle spécifique et inédit qui n'obéit à aucun modèle théorique. Des recherches, enquêtes et analyses ont été menées afin de comprendre et d'identifier les mécanismes responsables de la mutation de cette place.

C'est pourquoi, la démarche adoptée décrit dans un premier temps, le contexte général et les conditions qui ont favorisé l'apparition de ces marchés et les acteurs de l'informel en Algérie. Elle identifie ensuite les plaques tournantes d'interconnexions internationales repérées dans les anciennes itinéraires et nouvelles routes de la soie entrepris par les importateurs-commerçants algériens en l'occurrence les Eulmis. Puis se focalise sur la facette cachée de ces marchés où s'épanouissent la contrefaçon et les échanges commerciaux opérés à l'abri du contrôle des autorités fiscales. Ceci est dû à l'échec du gouvernement dans la lutte contre ce fléau devant la forte croissance du nombre de "s'hab echkara".

Dans un second temps, cette recherche analyse El Eulma et la place "Doubaï" et met en lumière la logique, la stratégie et les modalités d'appropriation des acteurs commerciaux de l'informel dans le processus de transformation et fabrication de la ville, sans respect de la réglementation urbaine existante.

Comme résultats obtenus, le pouvoir des places marchandes en particulier "Doubaï" d'El Eulma, résulte de leur appartenance à un maillon organisé et aux réseaux discrets dynamiques de lieux ancrés dans les circuits internationaux d'importation de produits, pratiqués souvent dans la cadre de la "mondialisation par le bas". Cette opportunité a placé El Eulma à la tête des marchés du centre et Est algérien qui sera sans doute, renforcée par la liaison prochaine de la zone franche internationale de Belara (Jijel) à El Eulma.

D'autre part, la forte présence des importateurs et commerçants de gros à El Eulma a conduit à l'apparition des rues commerçantes, la mutation des bâtiments résidentiels et les espaces publics et le développement de la spéculation immobilière et foncière.

Mots-clés : Commerce transnational informel, Plaques tournantes du commerce mondial, Réseaux discrets dynamiques de lieux, Places marchandes informelles en Algérie, S'hab echkara, Importateurs-commerçants informels, Place "Doubaï", Rue commerçante, Fabrication de la ville.

المخلص

ان ظهور الأسواق الغير الشرعية في الجزائر المعروفة باسم "دبي" هو نتيجة تأثير التجارة الغير الشرعية العابرة للحدود الوطنية إلى جانب الانتشار الواسع للمستوردين الغير الشرعيين والتجار في المناطق الحضرية. فقد تركزت هاته الأسواق في حواف المناطق المركزية وضواحي المدن وأحدثت ديناميكيات حضرية وإقليمية بعيدة عن أطر وقوانين تخطيط وتسيير المدن المعمول بها.

بعض هذه الأسواق وصل نطاقها إلى المستوى الدولي وبلغ مقدار قوة تأثيرها جل المناطق الاقليمية، وحالة سوق "دبي" بالعلمة خير مثال على ذلك، إذ تعتبر نموذجاً خاصاً وفريداً من نوعه لا يخضع لأي نموذج نظري. فقد أجريت أبحاث وتحقيقات ميدانية وتحليلات سعياً من لفهم وتحديد الآليات المسؤولة عن الطفرة التي أحدثت في هاته المنطقة. لذلك تصف منهجية البحث المعتمدة في المرحلة الأولى، السياق العام والظروف التي ساهمت في ظهور هذه الأسواق والقوى الفاعلة الغير الشرعية بالجزائر، لتتطرق بعد ذلك إلى دراسة المحاور الدولية الواقعة على الدروب القديمة وطرق الحرير الجديدة التي يسلكها المستوردون-التجار الجزائريون، وبخاصة القاطنين بالعلمة. ثم تركز على الجانب الخفي لهذه الأسواق أين يزدهر التزوير والمعاملات التجارية الخارجة عن نطاق مراقبة مصالح الضرائب، نتيجة فشل الحكومة في مكافحة هذه الآفة أمام الارتفاع الهائل لعدد أصحاب "الشكارة".

أما في المرحلة الثانية، يحلل هذا البحث مدينة العلمة ومن ذلك سوق "دبي"، ويسلط الضوء على منطق، واستراتيجية وطرائق الاستيلاء على الفضاءات من قبل الجهات الفاعلة التجارية الغير الشرعية في عملية تحول المدينة، دون مراعاة التنظيمات الحضرية الموجودة.

وكمحصلة لما تقدم، فقد تبين بأن الأسواق خاصة منها سوق "دبي" بالعلمة، تستمد قوتها من انتمائها وارتباطها بشبكات سرية ديناميكية للأماكن المدمجة داخل المسالك الدولية لواردات المنتوجات، المتخذة في غالب الأحيان في إطار "العولمة من الأسفل". هذه الوضعية، جعلت العلمة تتأسس أسواق وسط وشرق الجزائر، والتي من المرجح أن تتعزز بانتهاء أشغال الطريق الرابط بين المنطقة العالمية الحرة ببلارة (ولاية جيجل) والعلمة. ومن جهة أخرى، أدى الحضور القوي للمستوردين وتجار الجملة بالعلمة إلى ظهور شوارع التسوق وتغيير المباني السكنية والفضاءات العامة، وتطور المضاربة العقارية.

الكلمات المفتاحية: التجارة الغير المشروعة العابرة للحدود، الأماكن المحورية للتجارة العالمية، الشبكات السرية الدينامكية للأماكن، الأسواق التجارية الغير المشروعة في الجزائر، أصحاب الشكارة، التجار المستوردين الغير الشرعيين، السوق التجاري "دبي"، شارع التسوق، تشكل المدينة.

Abstract

The emergence of informal markets in Algeria known by "Doubai" is a consequence of the impact of the transnational informal trade combined with the emergence and multiplication of informal importers and traders in urban areas. These markets have been appeared in the pericentric and peripheral spaces of cities and have triggered urban and regional dynamics out of the framework of the planning and management of cities.

Some of these markets shine on the international level and exert a significant power on the whole of their regions. The place "Doubai" of El Eulma illustrates this situation and provides a specific and unique model which doesn't follow any theoretical model. Research, investigations and analysis have been conducted to understand and identify the mechanisms responsible for the mutation of this part of the city.

That's why the adopted approach describes firstly the general context and the conditions that favored the appearance of these markets and the informal actors in Algeria. Then, it analyses the hubs of international interconnections identified in the old ways and new silk roads undertaken by Algerian importers-traders, especially those from El Eulma. Thirdly, it focuses on the hidden facet of these markets, where the counterfeiting is flourishing and trade exchanges are unchecked by tax authorities. This is due to the failure of the government in the fight against this scourge in front of the high increase of the number of "s'hab echkara".

In the second step, this research analyses El Eulma and the place "Doubai" and highlights the logic, the strategy and methods of appropriation of the informal commercial actors in the process of transformation and manufacturing of the city, without respecting the existing urban regulation.

As obtained results, the power of the merchant places such as "Doubai" of El Eulma, has emerged from their membership to the organized link and dynamics discrete networks of places that are anchored in the international circuits of import of goods, often practiced in the context of "globalization from below".

This opportunity has placed El Eulma at the head of the markets of the center and Algerian eastern which will undoubtedly be strengthened by upcoming link between the international free zone of Belara (Jijel) and El Eulma.

On the other side, the strong presence of importers and wholesalers in El Eulma has led to the appearance of shopping streets, the change of residential buildings and public spaces and the development of land and real-estate speculation.

Key-words: Informal transnational trade, Places of rotation of world trade, Dynamic discrete networks of places, Informal trade places in Algeria, S'hab echkara, Informal importers traders, "Doubaï" place, Shopping street, Manufacturing of the city.